RAFAEL MANDRESSI

LE REGARD DE L'ANATOMISTE

Dissections et invention
du corps en Occident

ÉDITIONS DU SEUIL
*27, rue Jacob, Paris VI^e^*

CE LIVRE EST PUBLIÉ DANS LA COLLECTION
L'UNIVERS HISTORIQUE

ISBN : 978-2-02-100865-4

© ÉDITIONS DU SEUIL, SEPTEMBRE 2003

www.seuil.com

Table des matières

Couverture

Table des matières

Introduction

CHAPITRE I - Le pape, le chirurgien, la chair et le sang

- La « férocité abominable »
- Résurrection
- L'horreur du sang
- Les mains du chirurgien
- Le regard, ou l'irruption de la curiosité

CHAPITRE II - Les traducteurs, les livres, l'œil et l'artiste

- D'Alexandrie à Bologne
- Des livres à la chair
- De Galien à Galien
- Voir et toucher
- Le regard de l'artiste
- La leçon d'anatomie

CHAPITRE III - L'architecture, le fragment, la machine et le sec

- Lire et disséquer
- Historia du corps
- Os et architecture
- Proportions, normalité et « vice de structure »
- Le corps en pièces
- Mécaniques du vivant
- Cartographie et solides

CHAPITRE IV - Le cadavre, l’automate, la cruauté et l’inutile

Matière première

« Passion de l’anatomie » et pénurie de cadavres

Diderot et l’« humanité »

Expériences sur la chair vivante

Épistémologie et transgression

Anatomia animata

CHAPITRE V - Morale, mondanité, esthétique et métaphore

Connaître Dieu

Analyse et intériorité

Materia theatrali, digna spectaculo

La vie des images

Artifices anatomiques

Cabinets, collections, musées

Épilogue

Notes

Index des personnes citées

Index thématique

Introduction

À partir de la fin du XIIIe siècle, avec la réalisation des premières dissections humaines, mûrit en Europe l'avènement d'une nouvelle science anatomique. Deux cents ans plus tard, la pratique des dissections se généralise, elle cesse d'être une rareté pour se transformer en routine dans les amphithéâtres des universités européennes. L'ouverture et l'inspection systématique du cadavre humain deviennent le moyen privilégié de connaître le corps, d'obtenir un savoir toujours plus précis et détaillé sur sa structure. Vouée à dévoiler ce que la peau dérobe à la vue, l'anatomie instaure, à l'aube de la modernité, un dispositif de connaissance.

Le propos de cet ouvrage est de faire l'histoire de ce dispositif. Cela revient à s'interroger sur des opérations concrètes mais aussi sur des stratégies intellectuelles. Sur la façon de percevoir, de penser et de se représenter le corps que le savoir anatomique apporte. C'est-à-dire sur un regard, celui des anatomistes. C'est là l'objet que cet essai voudrait capturer. On s'attachera à mettre au jour les conditions dans lesquelles ce regard est progressivement apparu dès le Moyen Âge tardif, à dégager ses traits essentiels et à suivre ses avatars et son développement jusqu'au tournant des XVIIIe et XIXe siècles. On constatera sa présence dans des domaines très variés au-delà de la pensée médicale, d'où il s'est exporté vers les discours philosophiques, les arts visuels ou la littérature. Au fil de cette exploration, on verra également se dessiner le corps que le savoir anatomique construit, le corps que dans une large mesure les anatomistes inventent, en posant leur regard sur lui.

Si on avait à choisir un épisode illustrant toutes ces questions, réunissant à lui seul l'ensemble des problèmes posés par une histoire du regard anatomique, ce serait sans doute la découverte du clitoris par Realdo Colombo, un anatomiste italien du XVIe siècle. Colombo est de ces personnages auxquels on ne rend véritablement justice qu'à travers la fiction. L'écrivain argentin Federico Andahazi en a donné la preuve dans un court roman où il dose efficacement l'avéré et l'imaginé[1]. Pour ce qui est des aspects véridiques, l'auteur a trouvé de quoi s'inspirer dans un essai de l'historien américain Thomas W. Laqueur[2] ; le reste, pour employer une expression appartenant à la langue de l'anatomiste, *se non è vero, è ben trovato*.

Les faits historiques, d'abord : Realdo Colombo, né à Crémone en 1510 et décédé à Rome en 1559, fit ses études à l'université de Padoue, « le centre mondial des recherches anatomiques » pendant la seconde moitié du XVIe siècle[3]. Il y fut le disciple d'André Vésale (1514-1564) et son successeur en 1543 à la chaire d'anatomie. En 1545, appelé par Cosme Ier de Médicis, il devint professeur à l'université de Pise, qu'il quitta

en 1548 pour la Sapienza, l'université papale à Rome, où il demeura jusqu'à sa mort, en 1559[4]. Pendant ces années romaines, le « célèbre professeur d'anatomie, dont nul ne pouvait ignorer l'enseignement », fut le médecin personnel du pape Jules III, pratiqua l'autopsie du cadavre d'Ignace de Loyola (décédé en 1556) et rédigea son grand traité, *De re anatomica libri XV*, « lu et compulsé par tous les anatomistes de la deuxième moitié du XVIe siècle[5] ».

Cet ouvrage posthume, daté de 1559 mais paru effectivement à Venise au début de 1560, est généralement retenu par les historiens de la médecine pour les observations qu'il contient ayant préludé à la théorie de la circulation du sang, avancée par l'Anglais William Harvey (1578-1657) dans son *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus* (Francfort, 1628). Cela constitue assurément un des apports les plus significatifs de l'anatomiste de Crémone. Or celui-ci fait état, dans le *De re anatomica*, d'au moins une autre trouvaille peut-être tout aussi importante : celle du clitoris. Il l'appela *amor veneris*.

Abandonnons ici un instant l'histoire et passons au récit d'Andahazi. Selon l'écrivain, la recherche de Colombo obéissait à un objectif précis : il voulait conquérir l'amour de Mona Sofia, la plus célèbre prostituée de Venise. Pour y parvenir, il se proposait de trouver rien de moins que le ressort du désir féminin, la clé permettant de le gouverner. En bon anatomiste, il se mit au travail en rassemblant des cadavres de femmes pour les examiner minutieusement. Sans succès. Quelques semaines plus tard, il fut appelé au chevet d'Inés de Torremolinos, une jeune veuve espagnole atteinte d'un mal inconnu. La patiente agonisait. Colombo, perplexe face à cette souffrance énigmatique, eut alors l'intuition ou la fortune de déplacer sa main entre les cuisses de la jeune femme, plus exactement sur sa « zone interdite ». Tel un miracle, Inés de Torremolinos revint aussitôt du seuil de l'au-delà[6]. La chance souriait à l'anatomiste : elle avait mis au bout de ses doigts l'objet jusqu'alors fugitif de sa recherche, le « siège du plaisir féminin » (« *sedes est delectionis mulierum* ») ; l'*amor veneris*, « s'il m'est permis de mettre un nom aux choses par moi découvertes[7] ».

Colombo revint alors aussitôt à ses cadavres. Il a pu y vérifier l'existence de la petite portion de l'anatomie féminine dont la sollicitation avait rendu la santé à Inés de Torremolinos. Mais cela ne corroborait guère sa découverte, car, comme on pouvait s'y attendre, chez ces cadavres, l'organe en question n'a pas donné signe de vie. Ultime recours : il s'est rabattu sur les lupanars de Padoue et la confirmation souhaitée fut finalement obtenue. Par induction. Malgré cela, sous la plume d'Andahazi l'entreprise de cet anatomiste se solde par un échec : Mona Sofia n'a tout de même pas voulu de lui.

Retournons à l'histoire. La revendication de la découverte de l'*amor veneris* par Realdo Colombo n'est pas passée inaperçue de quelques-uns de ses collègues, qui n'ont pas tardé à contester sa légitimité. Gabriele Falloppia (Fallope, 1523-1562), successeur de Colombo à Padoue, déclara dans ses *Observationes anatomicæ* (1561) que c'était lui – Fallope – qui le premier avait découvert ce *pudendum* (*ego primus fuerit*) et que tous les autres à en avoir écrit lui devaient certainement d'en avoir pris connaissance[8]. Au début du XVIIe siècle, l'anatomiste danois Kaspar Bartholin (1585-1629) renvoya dos à dos Fallope et Colombo : « Fallope s'attribue l'invention du Clitoris, & Colomb aussi avec son orgueil ordinaire », dit-il, alors qu'Avicenne (980-1037) et Albucasis (1009) ou encore Rufus d'Éphèse et Julius Pollux, au IIe siècle, en avaient déjà fait mention[9].

Un demi-siècle après Bartholin, le Néerlandais Régnier de Graaf (1641-1673) affirme que Colombo n'avait pas le droit de donner un nom à quelque chose qu'avaient vu et baptisé d'innombrables anatomistes depuis l'époque des Grecs. Selon De Graaf,

Hippocrate l'avait appelé *columnella*, Avicenne *albatra* ou *virga*, Albucasis *amoris dulcedo*, et d'autres encore *sedes libidinis*, *irritamentum libidinis* et *œstrus veneris*[10]. De Graaf oublie pourtant quelques noms dans son inventaire. Dans d'autres textes médicaux on trouve aussi *tentigo* et *cauda muliebris*, *coles muliebris* ou *mentula muliebris*, qui signifient dans les quatre cas « pénis de la femme », car *cauda* (queue) avait le même sens que pénis, et *mentula* est le terme obscène par lequel on désignait couramment le membre masculin[11]. De Graaf s'est trompé, par ailleurs, « en attribuant à des auteurs classiques ou arabes les termes "douceur de l'amour", "frénésie de Vénus", "siège du désir" et "aiguillon du désir" [...] Hormis peut-être le dernier, tous ont été utilisés pour la première fois par Colombo ou sont dérivés de sa description[12] ».

En tout cas, au début du XVII^e siècle un autre nom vient remplacer, définitivement, l'*amor veneris* de Colombo. Il fut emprunté non au latin, mais au grec : clitoris. Fallope y avait fait allusion dans son traité : les Grecs, dit-il, « ont appelé cette partie *kleitoris*, duquel dérive le verbe obscène *kleitorizein*[13] ». À savoir, chatouiller le clitoris.

Tant dans sa facette strictement historique qu'avec les greffes de fiction dues à Federico Andahazi, l'affaire de la découverte du clitoris met en scène de façon exemplaire le regard anatomique à l'œuvre.

L'annonce d'une pareille découverte au milieu du XVI^e siècle a de quoi surprendre. Cela semble aussi absurde que de proclamer la découverte de la langue, ou du pénis. Mais Realdo Colombo avait ses raisons. Il était persuadé, dit Thomas Laqueur, que l'observation et le toucher révéleraient « des vérités radicalement nouvelles sur le corps[14] ». Le clitoris en était bien une, et l'anatomiste se prévalait de l'avoir mise au jour. On aurait tort de juger tout simplement dérisoire cette prétention. Si vue d'aujourd'hui elle paraît saugrenue, c'est parce que l'on sous-entend que le clitoris n'a point besoin d'être découvert – on ne découvre pas ce qui est une évidence. Or rien ne distingue vraiment l'idée d'« évidences » corporelles de celle de « vérités » du corps, chère à Realdo Colombo. Pour celui-ci, le clitoris était une vérité inscrite dans le corps depuis toujours, et tôt ou tard elle devait être révélée. Il ne fallait pour cela que le concours d'une science appropriée et le talent du chercheur. Voir dans le clitoris une « évidence », c'est estimer superflue la « révélation » de Colombo, mais c'est aussi croire, comme lui, que cette « partie » est inscrite dans le corps depuis toujours.

Dans les deux cas, on part du principe que l'existence du clitoris ne doit rien au savoir qui le fait ressortir. Pourtant, elle en dépend. Dans la Rome ancienne, certains organes ou parties du corps n'avaient pas de nom. Le cervelet, par exemple, qui n'était pas dissocié du cerveau, ou le poignet, « censé faire partie de la main, et non pas regardé comme l'articulation reliant la main à l'avant-bras[15] ». Leur nom est venu quand ils ont été isolés par le tracé d'une frontière différente, quand on a cru identifier chez eux de bonnes raisons pour en faire des unités autonomes. De même, le clitoris devint un jour une province nouvelle, fruit du découpage que Colombo estima correspondre à la « vérité ». Mais cette vérité ne se trouvait pas dans le bout de chair qu'il répertoria. Elle était dans son regard d'anatomiste.

Un commerce s'établit entre ce regard et le corps ; celui-ci ne livre ses vérités qu'à un savoir qui contribue à les façonner. L'anatomie n'est pas uniquement, comme le voulait Colombo, le moyen de parvenir à révéler ces vérités, mais aussi le « milieu » épistémologique à l'intérieur duquel ces révélations acquièrent un sens. Le corps n'y est pas offert par transparence, mais devient un objet de connaissance, engendré par le regard de l'anatomiste lorsqu'il y taille ses « vérités ».

Voilà une première description, rapide et schématique, du circuit par lequel se met en place le savoir anatomique, tissé par les anatomistes en dialogue avec les cadavres qu'ils découpent. Mais il s'agit là d'un circuit fermé, qui n'engage que les anatomistes aux prises avec leur discipline. Le regard mis en jeu est strictement professionnel. Cependant, la notion de regard admet un autre usage, à la fois proche du précédent et plus général. On le retrouve, par exemple, chez l'historien des sciences Pierre Thuillier, lorsqu'il considère « étroite » l'interprétation qui réduit la découverte de la perspective à l'époque de la Renaissance à une simple innovation mathématique ; il s'agit plutôt, dit-il, d'« une transformation du *regard*, une transformation de la *sensibilité*[16] ». La perspective linéaire au *Quattrocento* est inséparable des nouvelles stratégies de perception de l'espace, sous-tendues à leur tour, pour parler encore comme Pierre Thuillier, par « un mode d'observer le monde, de "sentir" son organisation, d'imaginer ses structures » et, j'ajoute pour ma part, de le penser.

On peut en dire autant de l'anatomie. Pratique scientifique mais aussi pratique culturelle, au sens le plus large de cette expression, les effets de l'extraordinaire essor qu'elle connut à partir du XVI^e^ siècle ont largement dépassé les limites de la seule sphère médicale. Au-delà de celle-ci, l'anatomie aménage des horizons épistémologiques, sécrète une esthétique et irrigue des doctrines philosophiques. Elle institue une iconographie, fournit des métaphores à toute sorte de parole, devient elle-même un lieu rhétorique et s'insinue dans les idéologies. Bref, elle instaure ce que j'appellerai une « civilisation de l'anatomie » : un vaste réseau de pratiques, de discours et de savoirs qui vont de la table de dissection aux domaines les plus divers de l'imaginaire, tous imprégnés par une manière spécifique de percevoir et d'appréhender la nature, l'organisation et le fonctionnement du corps humain.

Dans ce qui suit, c'est une traversée de cette civilisation de l'anatomie qu'on proposera. Une histoire dont le regard anatomique est à la fois l'énigme et la clé des problématiques soulevées. L'obstination romanesque de Realdo Colombo, sa quête du siège du plaisir des femmes dans une parcelle de chair morte, est là pour en rappeler quelques-unes. Malgré le succès que lui rapporte l'exploration (accidentelle) d'un corps vivant, il ne conçoit d'autre moyen de vérifier sa découverte que de se pencher à nouveau sur des cadavres. Leur examen ne lui avait auparavant procuré que des frustrations, mais il y revient quand même, pour couper, décrire et nommer des tissus inertes. Paradoxe du regard de l'anatomiste, qui part à la recherche du vivant dans des objets morts.

Colombo dit avoir découvert le clitoris. Fallope, Bartholin et De Graaf lui en contestent le mérite, mais partagent avec lui la conviction qu'une telle découverte est possible. Autrement, ils ne pourraient pas lui reprocher l'illégitimité de sa revendication. On défendra Colombo en disant qu'en réalité il a inventé le clitoris. Thomas Laqueur a comparé, en ce sens, les découvertes des deux Colombo, Realdo et son compatriote Christophe, le navigateur : « même si l'on accepte qu'il n'ait pas été le premier anatomiste à l'avoir fait, il paraît tout à fait certain que Colombo vit et décrivit le clitoris en 1559. Cela est tout autant vrai que le fait que l'autre Colombo découvrit l'Amérique soixante-sept ans auparavant, mais la vérité est qu'il arriva à un continent qu'il croyait être le Japon, auquel d'autres Européens étaient arrivés des siècles avant lui et qui fut peuplé par des explorateurs asiatiques à une époque beaucoup plus ancienne. La découverte de Realdo Colombo présente les mêmes contradictions[17] ».

Les anatomistes débarquent sur le corps humain, mus par le dessein d'exposer au grand jour ses secrets ; ils redessinent sa carte, dressent une toponymie et fixent, ce

faisant, une topographie nouvelle. Ils redécouvrent, en somme, en soumettant le corps à une mise en morceaux. Le plaisir féminin réside désormais dans une contrée précise, circonscrite par le regard et le scalpel de Colombo. L'anatomie est porteuse d'un projet de fragmentation auquel ses instruments, sa démarche concrète, ne sont pas étrangers, et qui finira par défaire la compréhension du corps en termes unitaires.

Le devenir du clitoris conduit ainsi, si on le suit dans cette direction, à une épistémologie historique, expression qui veut désigner les deux versants de l'enquête menée dans cet essai. Elle est nécessairement historique, car elle doit s'attaquer à des opérations culturelles qui se mettent en place dans la durée – parfois très longue – et dont il faut suivre les trajectoires dans le temps. Elle est aussi épistémologique, dans la mesure où il s'agit de faire le portrait d'un système de connaissance. On y trouvera une tentative de cerner la constellation des idées et des pratiques informées par l'anatomie, leurs déplacements à travers des discours et des gestes, leurs enracinements et leurs échos sociaux et idéologiques. Une étude, dirait Michel Foucault, où « il ne sera donc pas question de connaissances décrites dans leur progrès vers une objectivité dans laquelle notre science d'aujourd'hui pourrait enfin se reconnaître », mais du « champ épistémologique », de « l'épistémê où les connaissances, envisagées hors de tout critère se référant à leur valeur rationnelle ou à leurs formes objectives, enfoncent leur positivité et manifestent ainsi une histoire qui n'est pas celle de leur perfection croissante, mais plutôt celle de leurs conditions de possibilité »[18].

Ce passage dit bien le propos qui anime une épistémologie historique, même si celle que voici ne se veut pas une « archéologie » d'inspiration foucaldienne, dont elle n'emprunte pas la démarche ni, pour l'essentiel, les outils. On n'empruntera pas non plus, sinon de façon tangentielle, les sentiers de l'histoire de la médecine, dont on voudrait tout spécialement éviter les approches que Mirko Grmek appelle « iatrocentrique » et « biocentrique ». Autant la première de ces approches, celle d'une histoire « faite par les médecins et pour les médecins », que la seconde, qui « privilégie l'étude des idées strictement scientifiques », souffrent généralement « d'un certain triomphalisme, fondé sur la conviction que le présent vaut mieux que le passé et que l'histoire de la pensée a une vocation essentiellement pédagogique. L'histoire de la médecine ne serait qu'un moyen pour mieux apprendre et comprendre les idées actuelles »[19].

Le recensement minutieux des découvertes, l'agencement du récit selon le thème des essais et des erreurs appartiennent à une narration historique dont l'objet est sans ancrages dans son contexte de production. La connaissance est située hors de l'histoire, détachée de ses conditions d'énonciation. Étincelles de vérité arrachées aux ténèbres, ignorance tenace ou vaincue sont la matière première d'une comptabilité élaborée en fonction d'un état du savoir défini à l'avance comme point d'arrivée nécessaire. L'histoire des sciences écrite sous le mode de la fatalité est de ce fait assise sur une curieuse causalité à rebours, dans laquelle le présent précède le passé, où la connaissance d'aujourd'hui se trouve à l'état de latence depuis la nuit des temps, n'attendant qu'à être dévoilée par l'intelligence humaine.

Faire état de ces insuffisances ne vise pas la dénonciation tardive d'une approche dont les faiblesses ne semblent désormais faire aucun doute. Le débat à son égard n'est guère d'actualité[20], même si des textes sont encore souvent produits sous son empire : des exemples abondent, rappelle Mirko Grmek, « dans les œuvres de vulgarisation, dans les articles encyclopédiques et dans les introductions historiques des ouvrages consacrés à la science contemporaine[21] ». L'intérêt d'en faire mention ici tient au fait que des pans

importants de l'histoire de l'anatomie ont traditionnellement été traités dans ce registre.

Certains préjugés ont ainsi été solidement institués, comme en témoigne l'interdiction supposée de pratiquer des dissections qu'on a longtemps attribuée à l'Église, les anatomistes ayant alors dû mener un combat au nom de la science contre l'obscurantisme imposé par le christianisme médiéval. Thèse que rien n'étaye, mais par laquelle on a souvent expliqué l'absence de dissections humaines entre le IIIe siècle avant Jésus-Christ et la fin du Moyen Âge. Les raisons de cette longue absence seront au cœur du premier chapitre de ce livre. On s'interroge d'habitude sur les entraves qui auraient empêché l'ouverture du cadavre humain, ce qui revient à supposer que des dissections n'ont pas été pratiquées pendant près de quinze siècles parce que quelque chose y a fait obstacle. Cela sous-entend que les dissections constituent un moyen « naturel » d'accéder à la connaissance du corps, puisque, si rien ne s'y était opposé, elles auraient eu lieu. Une conjecture qui va sans doute trop loin, car si les dissections appartiennent à notre paysage d'évidences c'est peut-être parce que leur usage systématique depuis la Renaissance les y a intégrées, et non pas parce qu'il s'agit d'opérations auxquelles on aurait « naturellement » recours.

Dès lors, il faudrait s'intéresser moins à ce qui a pu freiner l'apparition du geste disséqueur qu'aux facteurs dont la conjugaison l'a fait émerger. Le deuxième chapitre leur est consacré. Comment en est-on venu à ressentir le besoin de pénétrer à l'intérieur du corps pour percer ses arcanes ? Comment ce type d'exploration est-il devenu pensable, puis perçu comme indispensable ? Qu'est-ce qui a changé dans le rapport au corps qui a ouvert la voie à sa connaissance par effraction ? Le rôle joué par les traductions d'ouvrages médicaux de l'Antiquité au cours du bas Moyen Âge, la réévaluation à la même époque de la pratique au sein de l'enseignement médical dans les universités, l'importance de plus en plus grande accordée à la vue et au toucher comme moyens de connaissance seront examinés en vue de donner réponse à ces questions. Mais la tâche est délicate, car les changements qui mènent à l'avènement des dissections humaines sont souvent indissociables de ceux que ces dernières induisent.

Cela vaut, par exemple, pour la redistribution des prééminences sensorielles qui accompagne la mise en place de cette *scienza nuova* du corps, dont la pièce maîtresse sont les dissections publiques et qui s'appuie sur trois actes fondamentaux : couper, observer, toucher. Couper les corps morts, pour voir de ses propres yeux au-delà de la frontière de la peau, et toucher : toucher le sang, les tissus, palper la mollesse ou la dureté, sentir les formes et les textures. La nouvelle alliance entre le corps et le savoir à son égard est scellée par la vue et le toucher, mais on ne saurait établir avec certitude si le primat de ces sens précède et prépare l'essor des dissections ou si, au contraire, ils ont été promus au premier plan des opérations de connaissance par une anatomie qui dissèque, incise, écorche.

On assiste en tout cas à l'édification de ce que Berengario da Carpi (v. 1460-1530) appelle *anatomia sensibilis*, dans laquelle les représentations visuelles commencent à jouer un rôle essentiel. Si à partir des ouvrages de Berengario au début des années 1520[22] et, surtout, du *De humani corporis fabrica* (1543) de Vésale[23], les illustrations occupent une place de plus en plus importante dans les traités d'anatomie, c'est bien parce que la vision du cadavre ouvert et de son intérieur est érigée en source principale de vérité scientifique, au détriment des écrits des autorités. D'où des dispositifs spatiaux *ad hoc*, comme les théâtres d'anatomie. Cette question de la vue et de l'image conduit aussi à aborder celle de la contribution des artistes dans l'établissement du regard anatomique, de Léonard de Vinci à Rembrandt, en passant par Mantegna, Michel-Ange

ou Raphaël.

Le troisième chapitre explore, pour ainsi dire, le corps que le savoir anatomique construit : comment l'appréhension de ce corps est organisée en fonction de grilles de lecture héritées de l'Antiquité, suivant quel ordre narratif sont agencés les récits anatomiques, de quelle façon la matière corporelle est assimilée à l'architecture d'abord, puis à la machine. Des questions telles que les proportions parfaites, la beauté et la normalité y sont associées. Dans ce chapitre on s'arrêtera aussi sur un des traits majeurs des procédés propres à la connaissance anatomique : la « résolution » ou décomposition du corps en parties, sa fragmentation, sa mise en morceaux, en organes, en fibres. Un principe de segmentation qui aura progressivement raison des théories basées sur l'indivision du corps. La physiologie humorale, par exemple. C'est alors, aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, le moment du corps sec, du solidisme, qui s'impose en parallèle avec l'identification des parties corporelles à des « pièces » – les pièces d'une machine.

Le protagoniste du quatrième chapitre est le cadavre. À son sujet se posent les plus épineux et passionnants problèmes épistémologiques. On en a retrouvé le nœud dans l'histoire de Colombo : comment saisir le vivant lorsque l'on a affaire à de la matière morte. Les anatomistes n'ont eu de cesse de se plaindre d'avoir à manipuler des objets non seulement dégoûtants et dangereux, mais aussi inaptes à rendre compte des phénomènes vitaux. Ils durent néanmoins s'exercer sur eux, se plier à une contrainte qui ne fut pas sans conséquences sur la manière d'entendre la corporéité et le statut du vivant. Sur le plan de la connaissance, le regard anatomique n'a pu produire que de l'inanimé. Sortir de l'impasse aurait requis de s'affranchir du cadavre ; on y a songé tout au long de l'histoire de l'anatomie, en laissant planer l'ombre des vivisections humaines. On a parfois osé en discuter. Au siècle des Lumières, Diderot est même allé jusqu'à en vanter les vertus dans les pages de l'*Encyclopédie*.

La question du vivant, les problèmes auxquels elle donna lieu au sein de la pensée anatomique et les tentatives d'y apporter des solutions sont en rapport avec la vision mécaniciste du monde et de l'homme qui gagne les esprits à partir du début du XVII^e^ siècle. On s'y attardera dans le droit fil de ce qui est exposé au troisième chapitre à propos du modèle de la machine et de la fragmentation. En effet, aussi bien le fragment que l'exigence de faire du vivant avec du mort sont des attributs de l'une des réalisations emblématiques du mécanicisme, l'automate. Mais en amont de cet artefact il y a une ontologie qui a fait du fragment une pièce mécanique, qui met le cadavre en mouvement. De l'animal-machine de Descartes, philosophe anatomiste, à l'homme-machine de La Mettrie, médecin philosophe, une *anatomia animata* est à l'arrière-plan d'une image horlogère de l'organisme.

Le cinquième chapitre – le dernier – est une incursion dans des territoires périphériques au savoir anatomique *stricto sensu*, mais qui se trouvent au centre de la civilisation de l'anatomie. Ce sont les territoires de la morale, de la métaphore, du théâtral, de la mondanité, de l'esthétique. Des territoires d'exportation du regard anatomique, où l'on fait l'anatomie de l'âme[24], l'anatomie des passions, l'anatomie d'un discours. Où l'on retrouve le langage – littéraire ou religieux, philosophique ou politique – envahi par une rhétorique chargée d'anatomie : le protestant italien Agostino Mainardo fait en 1552 l'« anatomie de la messe et du messel[25] » ; en 1783 le chevalier de Sauseuil fait celle de la langue française[26]. Des territoires, enfin, où l'on retrouve aussi les foules qui se pressent aux séances publiques de dissection, et les cabinets de curiosités qui regroupent les trésors des collectionneurs de fractions corporelles.

Ce parcours, effectué à travers l'interrogation d'un ensemble hétérogène de sources, aussi bien textuelles qu'iconographiques, scientifiques ou non, est celui de l'anatomie qui dissèque. Il commence donc avec l'ouverture en Occident de l'ère des dissections – les premières auraient été pratiquées, en Italie du Nord, vers les années 1270-1280 – pour s'arrêter aux premières décennies du XIX^e^ siècle. Cette époque marque non la fin des dissections, bien entendu, mais le déclin de la civilisation de l'anatomie. Au moins sous certaines des formes qu'elle avait prises jusqu'alors, qui s'estompent puis disparaissent, ou changent de visage, non sans se projeter, toutefois, sur des savoirs, des discours et des représentations d'aujourd'hui.

Cette étude couvre par conséquent une période de cinq siècles environ. Cinq siècles d'aller et de retour sur l'axe d'une chronologie qui ne sera pas scrupuleusement suivie dans sa progression linéaire. Des sauts en avant ou des marches en arrière s'imposeront souvent au gré des problèmes traités. Cinq siècles d'anatomie faite à coups d'œil et de coutelas, d'anatomie festive, d'anatomie artistique ou d'art anatomisant, qui défileront néanmoins plutôt ordonnés dans le sens de la marche du temps. Cinq siècles qui ont vu se constituer le regard anatomique et, sous son emprise, une architecture du corporel marquée au sceau du morcellement. Qui suffirent au déploiement d'une formidable entreprise culturelle, d'une colonisation de la chair et de l'imaginaire entre l'effroi et l'émerveillement, entre la curiosité et la science. Une longue saison, en définitive, passée à fouiller la réalité nue et livide du cadavre à la recherche des sources de la vie.

CHAPITRE I

Le pape, le chirurgien, la chair et le sang

La renaissance de l'anatomie en Occident décolle lentement, d'abord au XIVe siècle, avec l'entrée de la discipline dans l'enseignement universitaire, notamment en Italie, puis avec le premier élan véritable de la pratique des dissections humaines et leur rapide généralisation, entre la fin du XVe siècle et la première moitié du siècle suivant[27]. Une renaissance qui clôt une parenthèse de mille cinq cents ans environ, ouverte à Alexandrie au IIIe siècle avant Jésus-Christ, où les premières dissections de cadavres auraient été pratiquées par Hérophile de Chalcédoine vers 300, suivi par son contemporain Érasistrate de Céos. L'activité de ces deux anatomistes, favorisée par la dynastie régnante des Ptolémées – au point, d'après ce que rapporte Celse dans son *De medicina*[28], de leur procurer des criminels comme matière première pour des vivisections – fournit, d'après ce que l'on sait, les seuls cas de dissections humaines que le monde antique ait connus[29]. Après cette période alexandrine qui ne dépassa pas cinquante ans, pendant laquelle l'ouverture du cadavre humain pour l'étude de l'anatomie fut possible, on assiste donc à un long hiatus d'une quinzaine de siècles sans dissections, au sujet duquel il est légitime de s'interroger tout en examinant les réponses – guère satisfaisantes – qui ont été très souvent proposées. En effet, une opinion très répandue attribue cela à l'influence du christianisme, voire à une prohibition que l'Église catholique aurait fait peser sur cette pratique. Cependant, ce point de vue n'est que partiellement recevable, car si le christianisme a pu jouer un rôle dans cette absence de dissections, on ne saurait pas proposer cela comme seule explication, au risque de simplifier la question à l'extrême. Quant à l'affirmation portant sur des interdictions ecclésiastiques, elle est tout simplement fausse[30].

La « férocité abominable »

On a fréquemment prétendu, en effet, que se livrer à l'ouverture de cadavres

humains impliquait, au Moyen Âge, de risquer l'excommunication. Redoutable menace, sans doute, mais qui en réalité n'a jamais visé les anatomistes. Le seul document qui a pu être cité à l'appui de cette thèse – » une de nos plus tenaces erreurs sur l'histoire culturelle », dit Louis van Delft[31] – est la décrétale *Detestande feritatis*, émise par le pape Boniface VIII (Benedetto Caetani) le 27 septembre 1299[32]. Or on voit mal comment une disposition datant de la fin du XIIIe siècle aurait pu avoir des effets sur l'ensemble du Moyen Âge ; qui plus est, son contenu ne concernait aucunement les dissections anatomiques. La décrétale proclamait certes la ferme opposition du pontife au dépeçage des cadavres, mais la « férocité abominable », la « coutume atroce » à laquelle Boniface entendait mettre un terme était celle du démembrement des corps des défunts pour en rendre plus aisé le transport jusqu'à un lieu de sépulture très distant de celui de la mort. Le texte de la *Detestande feritatis* est parfaitement précis à ce sujet *:* lorsqu'un chrétien, « soit noble, soit haut dignitaire, meurt loin de son pays (c'est le cas le plus fréquent), alors qu'il avait choisi sa sépulture dans son pays ou loin de l'endroit de sa mort, les chrétiens soumis à cette coutume perverse, mus par un soin sacrilège, le vident sauvagement de ses entrailles et, le démembrant horriblement ou le coupant en morceaux, le jettent dans l'eau pour le faire bouillir au feu. Quand enfin l'enveloppe de chair s'est détachée de l'os, ils ramènent les os vers la région choisie pour les inhumer ». Voilà, poursuit la décrétale, « qui est parfaitement abominable lorsqu'on prend garde à la majesté divine, mais qui doit horrifier presque encore plus en regard du respect qu'on doit à l'homme »[33].

Cet « usage féroce » donnait lieu à une double sépulture : « les chairs étaient enterrées sur place, ce qui fournissait l'occasion d'un premier tombeau. Les os étaient destinés au plus désiré des lieux de sépulture et au plus solennel des monuments, car les os secs étaient considérés comme la partie la plus noble du corps, sans doute parce que la plus durable[34] ». L'usage des tombeaux multiples était assez ancien – il remontait à l'époque carolingienne et ottonienne[35] –, mais ne s'est complètement développé que vers la moitié du XIIe siècle. Au temps de Boniface VIII, le dépècement des cadavres n'était plus seulement pratiqué pour satisfaire à des exigences de transport : il était également devenu volontaire, prévu dans de nombreux testaments et adopté, notamment, par les rois de France. Suffisamment répandu, en somme, pour que le pape songeât à l'abolir. L'interdiction était sévère : outre l'excommunication immédiate, elle prévoyait aussi de priver de sépulture ecclésiastique celui dont le corps aurait été traité de « façon aussi inhumaine », et tout ceci « quel que soit son rang ou sa naissance, même s'il est revêtu de la dignité épiscopale »[36]. Il fallait, en revanche, ensevelir la dépouille mortelle sur place *ad tempus*, en attendant sa décomposition naturelle ; seulement alors, une fois réduite en poussière, elle pouvait être exhumée et transportée à l'endroit choisi par le défunt pour sa sépulture définitive.

Il ne s'agissait donc pas de défendre les dissections anatomiques. Cela aurait d'ailleurs été excessif que d'y consacrer une bulle, puisque contrairement à la division et décarnisation de cadavres pour les transporter et en multiplier les sépultures, les dissections étaient à l'époque plutôt rares. Elles commençaient, en fait, à être pratiquées. Charles Singer en situe les débuts à Bologne, entre 1266 et 1275[37], mais le premier témoignage explicite date de 1316 : Mondino de' Liuzzi (v. 1270-1326), professeur d'anatomie à Bologne, rédige cette année-là son *Anathomia*, un manuel de dissection composé à l'intention de ses élèves, où il dit avoir disséqué les cadavres de deux femmes, l'un en janvier et l'autre en mars 1315[38]. C'est la plus ancienne trace écrite dont on ait connaissance à ce propos, même si, précise Danielle Jacquart, « rien

n'interdit d'imaginer que des médecins ou des chirurgiens aient pu disséquer sans en faire de publicité » dès les dernières années du XIII^e siècle[39]. Une illustration datée de 1298 environ, représentant une scène de dissection d'un corps de femme à laquelle participent un chirurgien et un moine, tendrait à le confirmer[40]. Mais pour ce qui nous intéresse ici, le cas de Mondino est le plus parlant. Il montre bien, quelques années à peine après la promulgation de la *Detestande feritatis*, que certains anatomistes au moins non seulement se savaient épargnés par la lettre de la décrétale, mais sentaient que l'esprit de celle-ci ne les mettait pas en cause non plus[41]. Ceci est évident chez Mondino, puisque, s'il avait bravé un si pesant interdit, il n'aurait certainement pas pris le soin de le divulguer. Il se soucie, d'ailleurs, de laisser implicitement établi qu'au cours de ses opérations la prohibition édictée par Boniface VIII avait été respectée : pour bien voir l'os qu'il appelle *basilare*, écrit-il, il faudrait le bouillir, mais il s'en est abstenu à cause du péché[42]. Mondino connaissait les limites à ne pas transgresser, et celles-ci n'impliquaient pas de renoncer aux dissections.

Cela étant dit, il convient tout de même de ne pas écarter complètement la possibilité que les dispositions contenues dans la bulle de Boniface VIII aient provoqué quelque inquiétude ou semé le doute chez d'autres anatomistes qui, à la différence de Mondino, auraient alors renoncé à pratiquer des dissections humaines. Une interprétation *lato sensu* de la *Detestande feritatis* suffirait à justifier cette prudence, et si le document ne faisait explicitement mention que de l'éviscération et de l'ébouillantage du cadavre, Elizabeth Brown souligne néanmoins que « Boniface était également opposé à la division du corps ou à sa réduction en cendres par la crémation[43] ». Des gloses écrites par le cardinal Jean Lemoine – probablement avant la mort du pontife – clarifièrent et élargirent davantage, selon Brown, la portée de la décrétale : toute atteinte à l'intégrité du corps mort, soutenait en substance le cardinal Lemoine, tombait sous la prohibition papale. Henri de Mondeville (v. 1260-1320), chirurgien de Philippe le Bel et de Louis X, écrit dans sa *Chirurgie* qu'une dispense spéciale de l'Église est nécessaire pour extraire les entrailles des cadavres afin de les préparer « pour les préserver pendant quelque temps de la putréfaction » : « Si les cadavres doivent être conservés plus de quatre nuits et qu'on ait un privilège spécial de l'Église romaine, on incisera la paroi antérieure du ventre[44]. » Un accent particulier étant mis dans les gloses du cardinal Lemoine sur l'éviscération, il est tentant de rapprocher cela du commentaire d'Henri de Mondeville pour conclure, avec Elizabeth Brown, que la bulle et ses gloses ont à coup sûr découragé un certain nombre de chirurgiens de disséquer le corps humain[45]. Agostino Paravicini Bagliani, se fondant sur les mêmes témoignages (Mondino, Henri de Mondeville), croit également au « succès juridique » de la *Detestande feritatis* dans le domaine de l'anatomie : c'est à cause d'elle, dit-il, « que les chirurgiens devaient demander et obtenir un privilège pontifical pour pouvoir s'adonner à l'ouverture des cadavres, même à des fins d'études »[46].

Toute affirmation à ce sujet ne peut cependant qu'être spéculative. Henri de Mondeville n'a apparemment jamais disséqué ; est-ce à cause de la *Detestande feritatis* ? Impossible à dire, d'autant plus que c'est à l'embaumement et non pas à la dissection anatomique que fait référence son allusion au privilège ecclésiastique requis[47]. Par ailleurs, Guy de Chauliac (v. 1300-1368), tenu pour le plus grand chirurgien de la seconde moitié du XIV^e siècle, reproche à Henri d'avoir omis le principal moyen par lequel « l'anatomie est acquise » : « l'experience en des corps morts » – l'autre est « la doctrine des livres ». C'est par ces deux moyens, écrit-il dans sa *Grande chirurgie* (1363), qu'on parvient « à la connoissance de l'Anatomie ez corps

des hommes, des cinges, porceaux, & plusieurs autres animaux : & non par les peintures comme à fait le susdit Henric, qui avec treize peintures à semblé monstrer l'Anatomie[48] ». Or Guy, qui était clerc, chanoine du chapitre de Saint-Just à Lyon en 1344 et médecin de trois papes en Avignon – Clément VI (1342-1352), Innocent VI (1352-1362) et Urbain V (1362-1370) –, était bien placé pour savoir ce qui était interdit par l'Église et ce qui ne l'était pas. Il n'aurait sûrement pas critiqué Henri de Mondeville s'il avait su ou supposé qu'une lourde contrainte était à l'origine de ce qu'il lui reprochait. En outre, pour procéder à « l'experience » sur des cadavres, on peut d'après Guy se servir de corps « fraichement morts pour avoir esté decapitez ou pendus », ou bien de « corps desseichez au Soleil, ou consummez en terre, ou fondus en eau courante ou bouillante »[49]. Bouillir les corps. Mondino s'y refusait, au nom de scrupules religieux. Guy, au contraire, n'y voit pas d'inconvénient. Il reprend les indications du maître bolonais – qu'il cite, d'ailleurs – quant à disséquer, dessécher, soumettre les cadavres à l'action de l'eau courante, mais il ajoute ce que soixante ans auparavant la *Detestande feritatis* avait formellement défendu.

En 1345, entre l'*Anathomia* de Mondino et *La Grande chirurgie* de Guy de Chauliac, Guido da Vigevano, médecin de Jeanne de Bourgogne, fait paraître une *Anothomia designata per figuras*. L'ouvrage contenait vingt-quatre figures (dont les six dernières ont disparu), un préambule, une énumération des vaisseaux propres à la saignée et une explication des figures[50]. Guido ouvre son traité par une phrase sans ambiguïtés : « *Quia prohibitum est ab Ecclesia facere anothomiam in corpore humano*[51]. » Quelques lignes plus loin, cependant, il affirme avoir disséqué des cadavres : pour bien voir l'anatomie, dit-il, il faut soigneusement observer chaque organe, plusieurs fois et séparément. Or, d'après lui, on n'a pas souvent l'occasion de réaliser une dissection et pèse sur cela, en outre, la prohibition de l'Église. C'est donc pour remédier à ces difficultés – auxquelles il ajoute la puanteur –, pour suppléer au contact direct avec le cadavre, qu'il s'est décidé à proposer des figures pour expliquer l'anatomie, lui qui l'a maintes fois pratiquée sur des corps humains[52]. Ernest Wickersheimer fait remarquer, à propos de cette déclaration, que la manière dont Guido représente la technique des dissections, dans les figures II, VII et XI, prouve qu'il n'a pas menti. De même, les figures III à VI, « en nous montrant les plans successifs que rencontre l'anatomiste, lorsqu'il étudie l'abdomen, représentent aussi des choses vécues[53] ». Guido da Vigevano a donc bel et bien disséqué des cadavres humains, en nombre suffisant d'ailleurs pour composer ses figures, en dépit d'une prohibition dont lui-même fait état. Le texte ne nous renseigne pas sur la nature exacte ni sur les origines de cette prohibition, qui admet manifestement des exceptions – au moins celle de l'auteur, si jamais il n'a pas agi clandestinement.

À la lumière des affirmations d'Henri de Mondeville sur l'éviscération et de Guido da Vigevano sur cette énigmatique prohibition, Ernest Wickersheimer se dit forcé de conclure « que la pratique de l'anatomie n'était pas tout à fait libre pendant la première partie du XIV^e^ siècle[54] ». Or il est indéniable que les sources ne contribuent guère à dissiper l'obscurité qui entoure cette question. Si chez Mondino on peut deviner la présence de la bulle de Boniface VIII derrière son refus de bouillir les corps, l'affaire est beaucoup moins nette chez Henri de Mondeville ; s'il est impossible de préciser avec certitude ce que Guido da Vigevano évoque lorsqu'il parle de « prohibition de l'Église », le fait que sa propre activité de dissecteur n'ait été nullement entravée reste, de surcroît, sans explication. Chez Guy de Chauliac, on l'a vu, point d'avertissement : le chirurgien des papes envisage les opérations d'anatomie sans réserve. On pourrait

encore citer le cas de maître Alberto da Bologna, disciple de Mondino. Son nom est associé à une poursuite judiciaire, en 1319, qui a pu faire penser à la transgression d'un interdit portant sur les dissections, alors qu'en fait elle fut motivée par une violation de sépulture et un vol de cadavre : le procès fut intenté contre quatre étudiants qui avaient profané un cimetière pour s'emparer d'un corps et l'avaient ensuite ouvert au domicile de maître Alberto, avec la participation de celui-ci[55]. Maître Alberto qui disséquait donc, de même que Niccolò Bertruccio, qui faisait des démonstrations d'anatomie suivant la méthode de Mondino, dont il fut l'élève et le successeur, tel que le rappelle Guy de Chauliac, disciple à son tour de Bertruccio : « Ayant situé le corps mort sur un banc, il en faisoit quatre leçons. En la premiere estoit traicté des membres nutritifs : parce que plustost ils se pourrissent. En la seconde, des membres spirituels. En la troisiesme, des membres animaux. En la quatriesme on traitoit des extremitez[56]. »

Les dissections de cadavres humains n'étaient peut-être pas très courantes au XIV^e^ siècle, mais leur mise en place, amorcée dès les dernières décennies du siècle précédent, s'est poursuivie sans qu'il y ait d'indices que la *Detestande feritatis* ou des malentendus à son égard aient provoqué un coup de frein à cette évolution[57]. On disséquait avant la promulgation de la décrétale, on disséqua également tout de suite après. Il y eut éventuellement des réticences vis-à-vis des dissections anatomiques après l'émission de la bulle, mais il y en eut aussi bien avant, par exemple au sein de la célèbre école de médecine de Salerne. En fait état l'*Anatomie* dite de Nicolas, probablement de tradition salernitaine et qui date du XII^e^ ou du début du XIII^e^ siècle : la dissection du corps humain, y dit-on, avait été abandonnée au profit de celle des animaux puisqu'on considérait cela « inhumain », surtout chez les catholiques (« *inhumanum [...] et maxime apud catholicos*[58] »).

Ceci sert à rappeler, si besoin était, que la constatation de l'inexistence de dispositions défendant expressément la réalisation de dissections de cadavres humains ne suffit pas à rendre compte des rapports entre l'anatomie et le christianisme. Ces rapports sont variables et multiformes, ils évoluent avec le temps et font partie du cadre beaucoup plus vaste de l'influence du christianisme sur les pratiques corporelles et les représentations du corps, dont la *Detestande feritatis* n'est qu'un épisode. L'élucidation de la véritable portée de la décrétale contribue à écarter l'image convenue et simpliste, chère à certains auteurs mais de moins en moins transmise, d'une « guerre » menée par l'Église contre la science en général et contre l'anatomie en particulier[59], mais elle n'épuise pas, loin s'en faut, les réponses aux interrogations sur le rôle du christianisme dans l'absence de dissections humaines pendant quinze siècles environ. En outre, à l'heure d'aborder le problème, de nombreux éléments étrangers à l'emprise – réelle ou présumée – de l'Église doivent être mobilisés. En effet, on ne peut pas ignorer, en dehors de l'empreinte chrétienne dans les attitudes envers le corps, mort ou vivant, des facteurs d'ordre technique, institutionnel et épistémologique, entre autres, qui revêtent une importance cruciale pour tenter d'avancer des hypothèses satisfaisantes sur le fait que la connaissance du corps se soit passée de l'ouverture de cadavres jusqu'à la fin du Moyen Âge. Reste toutefois à savoir si la question est, dans son ensemble, pertinemment posée, c'est-à-dire si se demander ce qui a bien pu empêcher la réalisation de dissections ne constitue pas en soi une façon erronée de présenter l'affaire. On y reviendra. Pour l'instant, attardons-nous encore un peu sur la bulle de Boniface.

Résurrection

La *Detestande feritatis* doit être considérée, dit Agostino Paravicini Bagliani, « comme une intervention officielle et solennelle en faveur de l'intégrité du corps : peut-être même la plus solennelle qui ait été exprimée au Moyen Âge[60] ». Elle traduit, ajoute-t-il, « une exacerbation personnelle du pape pour le corps », qui s'explique par la préoccupation de Boniface VIII pour la survie de son individualité physionomique[61], mais qui reconnaît également des sources culturelles, dont les théories de Roger Bacon (1214-1294) sur la « prolongation de la vie ». Celle-ci dépend de l'obtention de ce que Bacon appelle l'*equalis complexio*, c'est-à-dire l'équilibre parfait des éléments constitutifs du corps : le chaud, le froid, le sec, l'humide, dont le déséquilibre est la cause de la corruption. « Obtenir l'*equalitas*, c'est-à-dire l'*incorruptio* corporelle est non seulement chose possible mais nécessaire, parce que les hommes, au moment de la résurrection, ne peuvent jouir d'un état incorruptible et immortel qu'à travers ce même corps. En d'autres termes, il est déjà possible ici-bas d'atteindre l'état de parfaite harmonie corporelle et d'immortalité que l'on aura dans l'au-delà, après la résurrection[62]. » Paravicini Bagliani apporte là une piste à suivre : le lien établi entre intégrité du corps et immortalité, au centre duquel se trouve la question de la résurrection des morts.

Le texte de la décrétale ne soulève pas explicitement le problème, mais celui-ci fut traité, parmi d'autres, dans les débats théologiques qui suivirent les controverses suscitées par la sépulture de Philippe III, mort en 1285 à Perpignan[63]. Philippe le Bel, fils de Philippe III et héritier du trône, décida du destin de la dépouille de son père : le corps fut éviscéré et ses membres bouillis, les entrailles et la chair furent enterrées à la cathédrale de Narbonne, et le cœur déposé à l'église des dominicains à Paris. Or le cardinal Jean Cholet, légat du pape en France, tenta de convaincre Philippe le Bel de revenir sur sa décision de donner le cœur aux dominicains, car dans son testament Philippe III avait exprimé sa volonté d'être enseveli intact à l'abbaye de Saint-Denis. Mais Philippe le Bel ne transigea pas. Les os du roi défunt furent enterrés à Saint-Denis, et l'église des dominicains reçut, comme prévu, le cœur. L'épisode mérita l'intervention des maîtres théologiens de l'université de Paris, qui en débattirent en 1286. Lors de la discussion, fut abordée la question de savoir s'il était licite d'altérer les dispositions testamentaires, en particulier celles ayant trait à la division du corps, telles que l'affaire entourant la sépulture de Philippe III les posait.

Plus généralement, l'usage de l'enterrement séparé des parties du cadavre attira aussi l'attention des théologiens, qui mirent en question la valeur de cette pratique. Godefroid de Fontaines, par exemple, sans la condamner totalement (certaines circonstances exceptionnelles pouvaient la rendre nécessaire), retint que la division du corps, qu'il qualifia d'horrible et monstrueuse, était contraire à la nature. Il argua notamment que l'enterrement du corps intact laissait celui-ci prêt pour la résurrection, tout en admettant néanmoins que la puissance divine pourrait le reconstituer dans son intégrité même lorsque les parties en auraient été dispersées. Henri de Ghent fournit des arguments allant dans le même sens : si les membres de l'Église voulaient être enterrés ensemble afin d'être préparés pour leur résurrection commune, à plus forte raison, selon lui, les membres du corps devaient être enterrés sans division, dès lors qu'un membre ne peut pas ressusciter sans être joint à un autre. Vers 1291 la question refit surface à travers Olivier de Tréguier, qui défendit un point de vue opposé à celui de ses collègues. Pour Olivier, la division du corps mort était parfaitement acceptable, et il reprit pour

étayer sa position un des arguments avancés en 1286 par Godefroid de Fontaines, à savoir que le démembrement du corps était sans conséquences sur la résurrection, puisque la puissance de Dieu pouvait facilement réunir les parties découpées. Godefroid répliqua à cela par une minutieuse réfutation, et une nouvelle fois la discussion au sujet de la division du corps était engagée. Benedetto Caetani, le futur Boniface VIII, avait séjourné à Paris en 1290, quelques mois avant ce deuxième temps du débat, qu'il a vraisemblablement suivi de près et dont le contenu n'est sans doute pas étranger aux convictions qui l'amenèrent à émettre la *Detestande feritatis*[64].

Malgré quelques nuances, la plupart des théologiens parisiens affirmaient l'existence d'une liaison entre l'intégrité du cadavre – condition fortement souhaitable quoique non nécessaire – et la résurrection de la chair : ils admettaient, certes non sans circonspection, l'idée que celle-ci pouvait se trouver compromise par toute atteinte portée à l'intégrité du corps. Il s'agit là d'une croyance ancienne, qui fait partie, tout comme la thèse contraire, d'une matière sur laquelle la littérature chrétienne a eu sans cesse à se pencher bien avant le XIII^e^ siècle[65]. En fait, le problème est posé dans les écrits patristiques au moins depuis le II^e^ siècle, c'est-à-dire quasiment depuis que la résurrection des morts a été établie comme un dogme. Sur la base de ce qui est enseigné aussi bien dans l'Ancien que dans le Nouveau Testament[66], la résurrection devient un article de foi du credo ou symbole des Apôtres, un « abrégé de la théologie de l'Église », selon la définition de Johannes Quasten[67], qui résume en quelques phrases brèves ou « articles » les principales doctrines du christianisme[68]. La *resurrectio carnis* (ou *resurrectio mortuorum*, ou *anastasis ton nekron*) apparaît également dans d'autres symboles – ceux de Nicée et de saint Athanase (IV^e^ siècle), notamment – et dans de nombreuses définitions conciliaires, dont celles du concile de Braga (561), du onzième concile de Tolède (675), du quatrième concile du Latran (1215) et du deuxième concile de Lyon (1274)[69].

Cet aspect médullaire de la doctrine chrétienne est réaffirmé par les Pères de l'Église dans leurs explications du symbole, comme celle de Rufin d'Aquilée, où l'on trouve un assez long exposé sur la résurrection de la chair aux chapitres 41 à 47[70]. Avant lui, Tertullien (v. 160-apr. 220) avait donné sa version de l'ancien symbole baptismal romain[71] dans le chapitre premier du *Voile des vierges*[72] (v. 206), moins chargée de gloses et plus courte que celle exposée dans le chapitre 13 du *Traité de la Prescription contre les hérétiques*[73] (v. 200). Augustin (354-430), pour sa part, consacre un ouvrage entier, *De fide et symbolo*, à expliquer le symbole devant les évêques africains réunis au concile d'Hippone en 393 ; il y traite de la résurrection des morts au chapitre 10. En dehors des commentaires du symbole, Tertullien et Augustin reviennent sur ce dogme à plusieurs reprises dans d'autres textes. Tertullien s'y attarde, en particulier, dans son *Contre Marcion* (V, 9-10) et, surtout dans *La Résurrection des morts* (*De resurrectione carnis*[74]), composé probablement entre 210 et 212. Quant à Augustin, « rien que dans le sermonnaire et *ex professo* il parle [...] 79 [fois] de la résurrection de la chair[75] », question sur laquelle il s'étend aussi dans l'*Enchiridion* (chap. 84) et dans les livres XX et XXII de *La Cité de Dieu*, où il défend, « spécialement contre les platoniciens, la résurrection des corps ; des corps véritables, mais incorruptibles[76] ».

En fait, la réflexion sur cet article de foi est inaugurée, dans la patristique, par la *Didachè* (XVI, 6), l'*Épître de Barnabé* (V, 7 ; XXI, 1) et l'*Épître aux Corinthiens* de Clément de Rome (1 Clém 24-26[77]), parmi d'autres écrits des Pères apostoliques du I^er^ siècle[78], et on la trouve encore chez Pierre Chrysologue (406-450) au V^e^ siècle[79]. Des

couches successives de textes qui se répètent, se complètent, pour former un socle doctrinaire qui, malgré des divergences parfois non négligeables, tranche sans fissures sur ce qui, au XIIIe siècle, fera l'objet du débat des théologiens parisiens : le sort du cadavre est sans conséquences sur la résurrection et, partant, sur la vie éternelle. Ainsi Athénagore[80], Justin martyr[81], Minucius Felix[82], Cyrille de Jérusalem [83] ou Ambroise de Milan (*De excessu fratris sui Satyri*, II, 58), par exemple, rejettent l'opinion de ceux qui nient que des corps restés sans sépulture et dévorés par des animaux, réduits en cendres par le feu, ou « avalés » par les mers puissent ressusciter. Même si les « éléments » de ces corps ont été dispersés, même s'ils ont été incorporés aux corps des animaux qui s'en sont nourris, la puissance de Dieu peut aisément les recomposer : « qui serait assez sot ou assez obtus pour oser nier que l'homme peut être de nouveau reconstitué par Dieu comme il a pu être façonné par lui une première fois ? qu'il n'y a aucune existence après la mort, mais qu'avant la naissance non plus il n'y en avait aucune ? qu'il est possible d'être recréé de rien comme il l'a été de naître de rien ? Il est même plus difficile d'entreprendre quelque chose qui n'existe pas que de refaire quelque chose qui a existé ! » dit Minucius Felix[84]. Athénagore (*De res.*, II), Cyrille de Jérusalem (*Cat.*, XVIII, IX) ou Augustin (*De civ. Dei*, XXII, 20 ; *Sermon* 241) font appel au même argument. Justin préfère employer une image et comparer Dieu à « un mosaïste qui, avec ses petits cubes, dessine l'image d'un être vivant, puis, quand le temps ou lui-même auront détruit son œuvre, rassemblera ces mêmes cubes : il ne lui sera pas impossible, après les avoir rassemblés et disposés de la même façon, de refaire le même motif d'être vivant[85] ».

Tertullien s'exprime aussi là-dessus, par exemple dans le chapitre XI de *La Résurrection des morts* : « Sans nul doute, celui qui a fait est capable de refaire, d'autant que c'est œuvre plus grande de faire que de refaire, de donner un commencement qu'en redonner un : ainsi doit-on croire la restauration de la chair plus facile que son instauration[86]. » Mais son propos est encore plus significatif au chapitre LVII, car il établit que les corps mutilés, avant ou après la mort, recouvreront leur parfaite intégrité dans la résurrection : « Les petits effets sont soumis aux règles des grands. Amputation ou fracture d'un membre ne sont-elles pas la mort de ce membre ? Si la mort intégrale est détruite par la résurrection, qu'en sera-t-il d'une mort partielle ? Si nous sommes transformés pour accéder à la gloire, combien plus pour accéder à la seule intégrité ! Les défauts physiques ne sont que des accidents, l'intégrité du corps, elle, est essentielle à ce corps[87]. » Pour Tertullien, la résurrection équivaut à la restauration de l'intégrité du corps ; elle ne peut donc pas en dépendre.

Proposition que l'on retrouve aussi chez Augustin : « Si des membres ont été amputés et arrachés aux martyrs, il ne s'ensuit pas cependant qu'ils en seront privés à la résurrection des morts, eux à qui a été dit : *Aucun cheveu de votre tête ne périra*. Mais il convient au siècle nouveau qu'on voie dans leur chair immortelle les traces des glorieuses blessures, des cicatrices seront visibles aux endroits où les membres, pour être détachés, ont été frappés ou coupés ; ces membres eux-mêmes ne se trouveront pourtant pas perdus, mais restitués à leur place[88]. » L'évêque d'Hippone reprend ces arguments et il les étoffe davantage lorsqu'il a à se prononcer sur le traitement à donner aux défunts : ensevelir leurs cadavres ne contribue en rien à leur salut, dit-il dans les *Soins dus aux morts* (4, 5, 22), mais sert plutôt à réconforter les vivants : « tout ce qui touche aux soins funèbres, aux modalités de la sépulture, à la pompe des obsèques, est plutôt une consolation pour les vivants qu'un soulagement pour les morts[89] ». Les corps morts n'ont aucun sentiment, les violences qu'on pourra leur faire subir ne sont donc

pas à craindre, ni leur résurrection n'est mise en danger. « Nos ennemis doivent d'autant moins nous insulter au sujet des corps de chrétiens laissés sans sépulture que les chairs et les membres de ces corps seront reconstitués intégralement, non seulement avec les restes qui seront dans la terre, mais encore avec les éléments qui se seront dispersés dans les replis les plus retirés d'autres organismes et que cette reconstitution se fera en un clin d'œil, comme Dieu l'a promis[90]. »

Or les propos d'Augustin, aussi bien que ceux de Tertullien et des autres Pères de l'Église, ne traduisaient pas les croyances et les comportements de leurs contemporains ; ils visaient plutôt à les modifier. Sans y parvenir, toutefois : les auteurs ecclésiastiques, dit Philippe Ariès, « avaient beau répéter que la puissance de Dieu était aussi capable de reconstituer les corps détruits que de les créer, ils n'ont pas réussi dans les premiers siècles à persuader l'opinion populaire » : celle-ci « croyait qu'une violation de la sépulture compromettait le réveil du défunt, le dernier jour, et par conséquent sa vie éternelle »[91]. Seul Cyrille de Jérusalem, au IVe siècle, avance un argument en faveur de la résurrection qui semble cautionner cette « opinion populaire » dont parle Ariès : « Mais si, d'après toi, il n'y a pas de résurrection des morts, sur quoi te baser pour condamner les détrousseurs de cadavres ? Car si le corps est anéanti et si la résurrection est une illusion, pourquoi le détrousseur de cadavres fait-il l'objet d'un châtiment ? Tu le vois, tes lèvres ont beau la nier, il reste chez toi un sens indélébile de la résurrection[92]. »

Ainsi, deux attitudes contradictoires, toutes les deux imprégnées de la foi dans la résurrection de la chair, coexistaient à l'égard des morts : « certains, parmi les anciens chrétiens, n'accordaient aucune importance au lieu de leur sépulture, pour mieux marquer la rupture avec les superstitions païennes et leur joie du retour à Dieu. Ils pensaient que le culte païen des tombeaux s'opposait au dogme fondamental de la résurrection des corps[93] ». Voilà la position qu'Augustin développe – non sans quelques concessions – dans les *Soins dus aux morts*[94]. Face à cela, une « eschatologie chrétienne populaire [qui] a commencé par s'accommoder des vieilles croyances telluriques. Ainsi beaucoup étaient-ils convaincus que seuls ressusciteraient, le dernier jour, ceux qui avaient reçu une sépulture convenable et inviolée : "il ne ressuscitera pas, celui qui est sans sépulture". La peur de ne pas ressusciter traduisait dans la langue chrétienne la peur ancestrale de mourir sans sépulture[95] ». Reste à savoir comment ces sensibilités ont évolué par la suite, mais au XIIIe siècle, en tout cas, tandis que Thomas d'Aquin (1225-1274) reprend, dans la *Somme théologique* (*suppl*., q. 80, a. 4), les assertions de Tertullien et d'Augustin, le débat des théologiens de l'université de Paris et la décrétale de Boniface VIII laissent supposer, en revanche, que même parmi les plus éclairés des intellectuels quelques doutes subsistent à ce sujet.

Aucun des passages cités ne fait mention de l'anatomie, mais il s'agit moins de trouver des allusions spécifiques que des traces du rapport au corps, au cadavre en particulier. Ce qui concerne le respect de son intégrité en fonction des possibilités de résurrection future permet d'envisager l'hypothèse que cette croyance, même réfutée par la quasi-totalité des auteurs faisant autorité en matière de doctrine chrétienne, était assez forte pour faire des dissections une activité hautement délicate et compromettante, voire impensable. Notons qu'à ce propos nulle certitude n'est nécessaire ; le doute sur les conséquences dans l'au-delà du dépeçage d'un cadavre suffit à s'en abstenir. Il est tentant de vouloir compléter cette idée par son contraire, en rapprochant l'essor pris par les dissections anatomiques à partir de la Renaissance d'un « déplacement d'accent » qu'André Dartigues relève dans la réflexion théologique à la même époque, en vertu

duquel on « tend à limiter le problème eschatologique à la question de l'âme, ou du moins à traiter comme secondaire le thème de la résurrection ». Un tournant dont se serait fait l'écho le langage de la piété populaire, qui du XVII^e^ au XIX^e^ siècle « n'évoque plus la résurrection et le dernier jour, mais le salut de l'âme et la vie éternelle »[96]. On aurait ainsi une correspondance significative entre la prégnance du dogme de la résurrection des morts dans les esprits et la présence ou l'absence de la dissection du cadavre humain dans le paysage du possible : au moment où cette prégnance s'affaiblit, les dissections deviennent concevables et font irruption.

Mise en parallèle qui ne peut pourtant que rester grossièrement ébauchée et que rien n'étaye solidement, même s'il existe à l'évidence tout un arrière-plan philosophique et idéologique qui n'est pas sans rapport avec l'émergence des dissections humaines. Qu'il suffise maintenant de dire que si la croyance en la résurrection fait partie des éléments ayant pu constituer un frein à l'avènement d'une anatomie fondée sur le découpage du cadavre, on devrait toutefois se garder d'insister uniquement sur cette question. Cela conduirait, encore une fois, à ne voir la mise en place de forces incoercibles entravant l'exploration de l'intérieur du corps humain que dans la montée du christianisme. « Les réticences attribuées aux chrétiens, dit Danielle Jacquart, y compris par certains auteurs du Moyen Âge, ont des racines antérieures à l'installation du pouvoir ecclésiastique[97]. » En effet, le christianisme reçoit en héritage – et fait siennes, au moins pendant quelque temps – les préventions et l'aversion païennes face au corps mort. Ceci est bien mis en lumière par Philippe Ariès : « les Anciens redoutaient le voisinage des morts, et les tenaient à l'écart. [...] Les morts enterrés ou incinérés étaient impurs : trop proches, ils risquaient de souiller les vivants. Le séjour des uns devait être séparé du domaine des autres afin d'éviter tout contact, sauf les jours des sacrifices propitiatoires ». Les chrétiens, poursuit Ariès, « ont au début suivi les usages de leur temps et partagé les opinions courantes à l'égard des morts ». Jean Chrysostome (347-407) éprouvait toujours au IV^e^ siècle la même répugnance des Anciens au contact des cadavres, et « on trouve encore en 563 des traces de cet état d'esprit dans un canon du concile de Braga qui interdisait toute inhumation dans les basiliques des saints martyrs »[98]. C'est donc toute l'Antiquité tardive, chrétienne ou non, qui est imprégnée de l'idée que la proximité des morts est porteuse d'impureté[99], une idée qui avait déjà obligé les anatomistes anciens – Rufus, Soranus, Galien – à se contenter de la dissection d'animaux. Une idée que l'on trouve aussi, par ailleurs, dans l'Ancien Testament : « Celui qui touchera un mort, un corps humain quelconque, sera impur pendant sept jours » (Nombres 19,11) – et encore : « Quiconque touchera, dans les champs, un homme tué par l'épée, ou un mort, ou des ossements humains, ou un sépulcre, sera impur pendant sept jours » (Nombres 19,16).

Cette répulsion n'a pas franchi le seuil du Moyen Âge. Elle a cédé la place, chez les anciens chrétiens, à une nouvelle attitude marquée par la familiarité à l'égard des cadavres. Un changement remarquable, selon Philippe Ariès, qui s'explique « par la foi dans la résurrection des corps, associée au culte des anciens martyrs et de leurs tombeaux ». Cela transparaît dans les pratiques funéraires : « Désormais, et pour longtemps, jusqu'au XVIII^e^ siècle, les morts ont cessé de faire peur aux vivants et les uns et les autres cohabitèrent dans les mêmes lieux, derrière les mêmes murs[100]. » Il faut signaler, néanmoins, que toutes les manipulations du cadavre ne sont pas du même ordre, et que la nouvelle sensibilité qui a mené à modifier l'emplacement des nécropoles a peut-être laissé intactes les appréhensions à envahir les corps des morts pour fouiller à l'intérieur, à y pénétrer par effraction et passer de la familiarité à la violation.

Violation ou profanation, si l'on prend à la lettre la métaphore du corps humain comme temple ou tabernacle du Saint-Esprit. « Ne savez-vous pas que vous êtes le temple de Dieu, et que l'Esprit de Dieu habite en vous ? Si quelqu'un détruit le temple de Dieu, Dieu le détruira », prévient Paul dans la première Épître aux Corinthiens (1 Co 3,16 *sq*.). Ici aussi, à travers cette image, plusieurs passages bibliques[101] et patristiques[102] insistent, plus ou moins directement, sur l'inviolabilité du corps. Une image qui ne comparaît pas toujours dans un registre purement métaphorique, mais dont la plupart des auteurs font un usage ambigu, sinon littéral. Ainsi Irénée de Lyon (*Adv. Hær.*, V, 6), qui précise que le corps est non seulement dit le temple du Saint-Esprit, mais qu'il l'est effectivement. Le corps étant le temple de l'Esprit, il est interdit de le souiller, dit Tertullien commentant Paul (*De res.*, X). Méthode d'Olympe compare la résurrection à la reconstruction de « nos tabernacles » réduits en poussière (*Discours sur la résurrection*, I, 14), du temple qui est la demeure du Saint-Esprit mais aussi, selon Augustin – toujours d'après Paul – du Père et du Fils (*Enchiridion*, 56). Le corps-temple apparaît aussi chez Thomas d'Aquin (*Somme théologique*, III[a], q. 25, a. 6), qui le relie aussi bien à la résurrection qu'au culte des reliques : « Il est donc évident que nous devons avoir de la vénération pour les saints de Dieu, qui sont les membres du Christ, les fils et les amis de Dieu et nos intercesseurs auprès de lui. Il est donc évident aussi que nous devons, en souvenir d'eux, vénérer dignement tout ce qu'ils nous ont laissé, et principalement leurs corps, qui furent les temples et les organes du Saint-Esprit, habitant et agissant en eux, et qui doivent être configurés au corps du Christ par la résurrection glorieuse[103]. »

On ne détruit pas le temple de Dieu. La métaphore du temple vient, elle aussi, renforcer la volonté de préservation de l'intégrité du corps. Du corps vivant surtout, peut-on présumer, mais aussi celle du cadavre, temple déserté. On ne sera pas surpris de savoir que dans la *Detestande feritatis*, « le corps s'érige en mémoire à la face des hommes et doit donc être "protégé comme un temple et ne subir aucune violence après la mort". C'est, du reste, l'unique commentaire contemporain de la bulle de Boniface VIII qui le suggère. Le juriste attentif qu'est le cardinal Jean Lemoine explique en effet que, pour le pontife d'Anagni, "le corps humain, et sa face par conséquent, est *figuré* à la ressemblance de Dieu et ne peut être ni souillé ni défiguré"[104] ».

Le corps-temple que l'on doit vénérer, la sauvegarde de l'intégrité de la chair comme sauf-conduit pour la résurrection à laquelle elle est promise, l'impureté du corps mort qu'il faut tenir à l'écart : des croyances différentes et par certains côtés contradictoires, reçues, abandonnées, reprises ou créées, parfois contestées aussi, au sein du christianisme primitif ou médiéval, mais expressives d'une même idée fondamentale, dite ou non dite : le cadavre est bien plus qu'un pur résidu. Il est une « mémoire », une « physionomie » qui garde, ne serait-ce qu'à l'état de trace, la présence agissante de ceux qui sont morts. Un avatar de la continuité de l'être. Or ce statut du cadavre, qui le met à l'abri de l'assaut des vivants, n'appartient à la pensée théologique que dans la mesure où celle-ci dialogue avec un environnement de sensibilités qu'elle informe tout en le tamisant. Si c'est le respect de l'intégrité du cadavre qui a enrayé la pratique des dissections anatomiques jusqu'à la fin du Moyen Âge, ce n'est pas à cause d'un combat livré par la théologie autour d'une poignée de dogmes, mais plutôt en vertu d'attitudes que le christianisme a absorbées, élaborées et transmises.

L’horreur du sang

Si aucun texte réglementaire issu du pouvoir ecclésiastique n’a interdit les dissections anatomiques, l’exercice de la médecine par les clercs aurait connu, en revanche, des restrictions de plus en plus importantes à partir du XII^e^ siècle. Mise en avant dans de très nombreux travaux, avec à l’appui le rappel des conciles où de telles restrictions auraient été prononcées, cette assertion se révèle pourtant fragile dès qu’on la soumet à l’épreuve des sources. C’est ce à quoi s’est attaché Darrell W. Amundsen, qui montre comment ce qu’avance en la matière une abondante littérature historiographique – qu’il passe en revue – revêt en réalité un caractère approximatif et confus, la plupart du temps trop péremptoire et excessif quant à la portée des interdits de l’Église relatifs à la pratique médicale[105].

En 1130, le canon 5 du concile de Clermont interdit aux moines et aux chanoines réguliers l’étude du droit et de la médecine pour des raisons de gain. L’interdiction est réitérée l’année suivante par le canon 6 du concile de Reims, et en 1139 par le canon 9 du deuxième concile du Latran. Cette prohibition appelle deux remarques : tout d’abord, elle ne s’adresse pas à l’ensemble du clergé, mais à des clercs réguliers, c’est-à-dire entièrement consacrés à la vie religieuse et détachés des affaires du monde, dans lesquelles l’étude de la médecine et du droit risque de les faire plonger ; deuxièmement, même si ces canons ne font expressément mention que de l’étude de ces deux disciplines et non pas de leur pratique, celle-ci est de toute évidence également visée dès lors que ce qui est essentiellement mis en cause est la quête éventuelle d’un gain, donc d’un exercice rémunéré[106]. Darrell Amundsen fait remarquer que, en dehors de ces trois dispositions, aucune autre n’a interdit par la suite la pratique de la médecine à des clercs ; seul un canon du quatrième concile du Latran (1215) établira, comme on le verra, une prohibition concernant cette fois l’exercice de la chirurgie, adressée aux clercs munis des ordres majeurs. Par ailleurs, la signification des décisions prises à Clermont, Reims et Latran II doit être appréciée à sa juste mesure : les deux premiers furent des conciles régionaux, c’est-à-dire dont les résolutions ne s’appliquaient qu’à leur aire de juridiction immédiate. Celles de Latran II, concile général celui-ci, engageaient en revanche l’ensemble de la chrétienté, mais son canon 9 ne fut jamais inclus dans aucune collection officielle de droit canonique[107].

Toujours au XII^e^ siècle, le concile régional de Tours (1163) s’est penché à nouveau sur la médecine et le droit civil en décrétant, par son canon 8, l’interdiction de leur étude par les moines et les chanoines réguliers, si cela les amenait à s’absenter de leurs cloîtres pour une durée supérieure à deux mois. Le but de la prohibition, clairement énoncé dans le texte, était d’empêcher ces catégories de clercs réguliers de violer leur obligation de résidence et de négliger, ce faisant, leurs devoirs spirituels. L’interdiction est très spécifique, elle ne s’adresse pas à l’ensemble du clergé ni ne met en cause l’étude de la médecine et du droit civil en soi, mais plutôt le fait que les moines et les chanoines réguliers quittent leurs couvents pour des périodes prolongées afin de s’adonner à des activités autres que strictement religieuses. Ils ne sont pas tenus de s’abstenir, en revanche, de poursuivre des études privées ni même d’enseigner ou d’exercer ces disciplines[108].

En 1213, le canon 20 du concile régional de Paris rappelle ces dispositions dans des termes quasiment identiques, et six ans après le pape Honorius III (Cencio Savelli, 1227) émet la bulle *Super speculam*, qui réitère les prescriptions relatives aux clercs réguliers contenues dans le canon 8 du concile de Tours, tout en les étendant aux

archidiacres, aux diacres, aux doyens, aux prévôts, aux chantres et à tous les clercs chargés d'une paroisse, ainsi qu'aux curés. Il s'agit toujours d'une interdiction portant sur l'étude, non sur l'exercice de la médecine et du droit civil, qui touche désormais un ensemble beaucoup plus vaste de clercs, même si certaines catégories en demeurent épargnées : rien n'y est dit, par exemple, des sous-diacres ni des clercs munis des ordres mineurs. Or l'objectif poursuivi par Honorius III à travers la promulgation de la *Super speculam* n'était pas en priorité celui de condamner l'étude de la médecine ni même celle du droit civil, tout spécialement visée, mais plutôt de promouvoir l'enseignement de la théologie à l'université de Paris[109]. Les restrictions contenues dans la *Super speculam* furent reprises mais quelque peu assouplies en 1298 par deux décrets promulgués par Boniface VIII : d'une part, l'interdiction prononcée par Honorius III était levée pour les clercs chargés d'églises paroissiales, sauf si de ces charges dépendaient des paroisses ; par ailleurs, il devenait désormais possible aux religieux d'obtenir de leurs supérieurs l'autorisation de se rendre aux écoles pour y étudier, pendant une certaine période, des disciplines autres que la théologie ou le droit canonique.

Ces deux décrets de la fin du XIII^e^ siècle sont, d'après Darrell Amundsen, les derniers textes que le droit canonique médiéval a produit sur l'étude de la médecine et du droit civil par les clercs. Les ordonnances significatives promulguées dans les collections universelles de droit canonique au Moyen Âge sont donc au nombre de quatre : celle émise pour la première fois en 1163 au concile de Tours, celle qui faisait partie de la bulle *Super speculam* en 1219, et les deux datant de 1298, dues à Boniface VIII[110]. À celles-ci il faut ajouter le canon 18 du quatrième concile du Latran, qui en 1215 interdit aux sous-diacres, aux diacres et aux prêtres de pratiquer aucune partie de la chirurgie impliquant l'emploi du fer ou du feu. *Ustionem vel incisionem*, brûler ou couper : des opérations délicates qui comportent le danger de provoquer accidentellement la mort ou la mutilation du patient. Des irrégularités graves, tant si celui qui accomplit l'acte n'a pas su en mesurer les conséquences que si, en ayant prévu un dénouement éventuellement funeste, il a procédé tout de même à l'intervention. Négligence ou imprudence, c'est la responsabilité du religieux qui est ici en cause, dans l'exercice d'une activité où les risques encourus sont grands et où précisément la responsabilité du pratiquant peut difficilement être esquivée.

Ainsi donc, aucun texte majeur de droit canonique officiellement promulgué n'a jamais défendu à l'ensemble du clergé de poursuivre des études de médecine, ni interdit sa pratique aux clercs, toutes catégories confondues. Quant à la chirurgie, son exercice a effectivement été l'objet d'une prohibition, adressée cependant aux seuls clercs munis des ordres majeurs. Qui plus est, « cette interdiction ne joua [...] qu'un rôle mineur dans la pratique de la chirurgie, d'autant plus que l'octroi de dispenses pouvait toujours être sollicité et que, même après 1215, des exemples de clercs ayant exercé cet art sont connus[111] » ; des exemples parfois plutôt notoires, comme celui de Théodoric Borgognoni (1206-1298), dominicain, évêque de Cervia, confesseur du pape Innocent IV et auteur d'une importante *Cyrurgia* (1267)[112]. À Paris, on peut citer les cas de Richard de Fournival, qui obtint une dispense pontificale en 1246, et de Jean de Béthisy, chirurgien du roi Philippe III le Hardi[113].

Tout cela s'accommode fort mal de « l'horreur du sang » couramment imputée à l'Église, prétendument à la base des prohibitions touchant surtout la pratique de la chirurgie, et qui sous-tendrait également la malveillance ecclésiastique supposée à l'égard des dissections anatomiques. La proclamation de cette horreur du sang, attribuée

parfois au canon 18 du quatrième concile du Latran mais aussi au concile de Tours, voire à celui de Clermont, est souvent citée sous la forme d'un adage, généralement en latin : *Ecclesia abhorret a sanguine*. Or cet adage est un faux, ou un « fantôme littéraire », comme l'a montré Charles Talbot ; la formule ne date pas du Moyen Âge mais du XVIIIe siècle, et elle résulte de la traduction en latin par François Quesnay (1694-1774) d'une phrase du juriste et homme de lettres Étienne Pasquier (1529-1615)[114]. Dans ses *Recherches critiques et historiques sur l'origine, sur les divers états et sur les progrès de la chirurgie en France* (1744), Quesnay cite un passage des *Recherches de la France* de Pasquier : « L'Église n'abhorre rien tant que le sang », écrit ce dernier ; « Le sang a toujours effrayé l'Église, "*Ecclesia abhorret a sanguine*" », traduit Quesnay, donnant ainsi naissance à une maxime que la postérité propagera et dont on fera usage pour grossir le trait des interdictions conciliaires relatives à la médecine et à la chirurgie, interprétées à leur tour comme une manifestation de plus de l'attitude hostile de l'Église envers l'anatomie. Présomption recevable en principe, car l'hostilité contre la médecine et la chirurgie devrait tout naturellement atteindre aussi l'anatomie. Mais la thèse s'effondre du moment où on n'est pas obligé de postuler une quelconque hostilité : l'Église retire quelques-uns de ses effectifs de certaines sphères d'activité pour des raisons qui n'obéissent en aucun cas au mépris ni à la condamnation.

L'analyse d'Agostino Paravicini Bagliani sur l'intérêt croissant pour la médecine de la cour pontificale au cours du XIIIe siècle le montre bien. Le pontificat d'Innocent III (Lotario di Segni, 1216), le pape qui a convoqué le quatrième concile du Latran, est remarquable à ce propos : « par le rapport qui s'y établit entre savoir médical et prestige curial ; par l'importante diffusion d'œuvres médicales au sein des milieux culturels de la cour pontificale ; enfin, par l'attention aux nouvelles formes de savoir sur le corps, au premier rang desquelles l'anatomie[115] ». En effet, le nom d'Innocent III, dit Paravicini, « est indissolublement lié au renouveau de la science de l'anatomie au Moyen Âge : les plus anciennes attestations de l'existence d'examens médico-légaux proviennent en effet de deux lettres qu'il écrivit en 1209. Dans les deux cas, les décisions judiciaires du pontife furent prises dans la logique de procès dont le but était d'éclaircir les causes de morts accidentelles et d'en établir les éventuelles responsabilités[116] ». Les cadavres, cependant, ne furent pas ouverts mais seulement examinés par des médecins et des chirurgiens tenus de proclamer publiquement leur verdict[117].

Ce ne sont donc pas encore des dissections, qui tarderont encore quelques décennies à apparaître parmi les procédés employés dans les examens *post mortem* – la première mention d'une ouverture de cadavre dans le cadre d'une autopsie date de 1286[118]. Mais ce n'est pas cela qu'il importe de relever ici ; ces témoignages deviennent beaucoup plus significatifs si l'on considère, toujours d'après Paravicini, qu'ils « renvoient au rôle fondamental que le droit canonique sera appelé à jouer dans le développement de techniques intellectuelles et judiciaires qui conduiront plus tard aux autopsies médico-légales[119] ». Ynez Violé O'Neill souligne à ce sujet « l'esprit d'enquête » des décrétales – une des conséquences, dit-elle, du légalisme croissant de l'Église –, qui aurait fourni l'élan nécessaire à l'amorce de l'étude de l'anatomie humaine, prise en charge par la suite par les universités. À l'époque d'Innocent III, les canonistes papaux avaient commencé non seulement à accepter mais aussi à rechercher des témoignages médicaux pour déterminer les causes des décès. Plus encore, par un processus né des changements encouragés par le pontife, au cours du XIIIe siècle « les enquêtes des juges papaux admettaient comme évidence les dépositions des médecins et

des chirurgiens concernant leurs découvertes lors d'examens *post mortem*[120] ». Ces observations doivent être soulignées en raison de la perspective toute différente qu'elles ouvrent, en mettant l'accent non pas sur la place de la médecine dans le droit canonique, mais sur l'influence de celui-ci dans l'évolution de certaines pratiques médicales, l'anatomie en l'occurrence. La lecture du droit canonique est ainsi déplacée des seules prohibitions vers ses propriétés organisatrices de savoirs émergents.

De toute évidence, le récit de l'opposition institutionnelle de l'Église aux dissections anatomiques est difficile à tisser. Au moins dans sa version forte, qui voudrait faire de l'adage *Ecclesia abhorret a sanguine* la synthèse vigoureuse de cette animadversion, et des décrets conciliaires interdisant l'étude de la médecine ou la pratique de la chirurgie à certaines catégories de clercs une preuve de la froideur militante que les autorités ecclésiastiques auraient réservé à l'anatomie. On constatera, en revanche, que ces dispositions interviennent au moment même où s'amorce un processus qui mènera, par la confluence de divers facteurs, à l'éclosion des dissections en Europe. C'est en effet au XIII^e^ siècle que les universités ont été créées : à Bologne, à Paris, à Montpellier, pour ne citer que celles où l'existence de très importantes écoles de médecine au XII^e^ siècle « fut décisive pour que le savoir médical se constituât, dès l'enfance même de l'institution universitaire, en une de ses facultés cardinales[121] ». C'est au cours de la seconde moitié du XIII^e^ siècle que des autopsies comportant l'ouverture de cadavres humains furent pratiquées pour la première fois – à Bologne, en particulier, où à l'éminente faculté de droit vient se joindre vers 1260 l'école de médecine, où Guillaume de Saliceto (v. 1280) compose en 1275 sa *Cyrurgia*, dont le quatrième des cinq traités est consacré à l'anatomie, que Guillaume dit exposer *per visum et operationem*[122], et où auprès du maître Taddeo Alderotti se sont formés entre autres Bartolomeo da Varignana, qui conduisit plusieurs autopsies dans les premières années du XIV^e^ siècle[123], et Mondino de' Liuzzi[124].

Autrement dit, la période qui va des décisions conciliaires concernant la médecine à la *Detestande feritatis* de Boniface VIII se superpose à celle qui s'étend des deux lettres écrites par Innocent III en 1209 à l'*Anathomia* de Mondino de' Liuzzi. Voilà qui est fort curieux : l'exorde anatomique coïncide avec le durcissement supposé de l'attitude de l'Église envers cette discipline. Animosité inefficace donc, ou inexistante. Certains auteurs vont même jusqu'à affirmer que l'Église catholique non seulement n'a pas entravé le développement de la recherche anatomique, mais qu'au contraire « elle a plutôt joué en sa faveur ». Jugement à l'appui duquel Mirko D. Grmek et Raffaele Bernabeo citent « la bulle publiée en 1472 par Sixte IV [qui] reconnaît l'anatomie comme une discipline "utile à la pratique médicale et artistique". Son enseignement, jusque-là toléré, fut formellement autorisé par Clément VII (pape de 1523 à 1534)[125] ». Cette bulle de Sixte IV (Francesco Della Rovere, 1414-1484) est peut-être la réponse – affirmative – à une requête de l'université de Tübingen demandant « la permission de prendre les corps des criminels suppliciés au lieu de leur exécution et de les disséquer selon les règles et la pratique médicales sans permis spécial du Saint-Siège[126] ».

D'autres gestes pontificaux démonstratifs d'une disposition favorable vis-à-vis de l'anatomie pourraient être cités. On rappellera, par exemple, que Paul III fit appeler le chirurgien Alfonso Ferri – inventeur d'une pince à trois branches pour l'extraction des balles, l'*alphonsinum* – pour qu'il prenne en charge l'enseignement de l'anatomie à l'université papale *La Sapienza* de Rome, que Paul IV (Giovanni Pietro Caraffa, 1476-1559) fit de même avec Realdo Colombo, que Bartolomeo Eustachi (v. 1510-1574) enseigna lui aussi l'anatomie à *La Sapienza* au XVI^e^ siècle, et qu'un

autre anatomiste célèbre, Giovanni Battista Canano (1515-1579), fut médecin ordinaire de Jules III (Gianmaria Ciocchi del Monte, 1487-1555).

Mais on est là déjà en pleine Renaissance, et même si on accepte que ces épisodes suffisent à montrer que l'Église a favorisé l'essor de l'exploration anatomique à cette époque, on hésite à étendre cette affirmation aux siècles précédents. À moins de relever en ce sens des éléments tels que la présence à la cour d'Innocent III de David de Dinant, chapelain du pape, philosophe naturaliste et aristotélicien, médecin et auteur d'un traité d'anatomie, ou encore l'hypothèse qui identifie le *magister* Richard de Wendower, médecin du pape Grégoire IX (Ugolino di Segni, v. 1145-1241) à Richard l'Anglais (1252), auteur de l'un des plus importants traités d'anatomie du XIII^e^ siècle, entièrement fondé sur le savoir gréco-arabe[127]. Mais cela concerne une anatomie qui ne fait pas encore appel aux dissections humaines, à l'égard desquelles aucune attitude explicite de l'autorité ecclésiastique ne peut être repérée avant le XV^e^ siècle. Point de belligérance formelle, point d'encouragement manifeste.

Ce n'est guère surprenant, après tout, que l'Église ne se soit pas prononcée sur les dissections tant que celles-ci n'étaient pas pratiquées. Or elle ne devient pas trop éloquente non plus à ce sujet une fois que l'anatomie entre dans l'ère des dissections, s'exprimant essentiellement à travers des dispenses comme celle que Sixte IV accorde à l'université de Tübingen. Cependant, le droit de disséquer n'était pas toujours subordonné à l'obtention d'un privilège spécial, loin s'en faut. En fait, la bulle de Sixte IV est l'un des rares cas de dispense pontificale connue. Les autorisations pour procéder à l'ouverture de cadavres étaient parfois le fait du pouvoir temporel, comme à l'université de Lérida, à laquelle Jean I^er^ d'Aragon (1350-1396) a octroyé en 1391 le privilège d'effectuer tous les trois ans l'autopsie d'un supplicié. Il en va de même pour d'autres villes espagnoles : le successeur de Jean I^er^ au trône d'Aragon et de Catalogne, Martin I^er^ (1356-1410), concède à l'université de Barcelone, en 1402, le droit de réaliser deux dissections annuelles ; en 1477, la corporation des chirurgiens et barbiers de Valence reçoit de Jean II (1398-1479) le privilège de disséquer des cadavres, et Ferdinand II (1452-1516) autorise en 1488 les autopsies à l'hôpital Nuestra Señora de Gracia de Saragosse[128]. À Montpellier, les statuts de l'université de 1340 prévoyaient la tenue d'une « anatomie » tous les deux ans, même si l'application de cette disposition semble avoir rencontré des difficultés, en raison d'un approvisionnement insuffisant en corps – en 1376, en effet, Louis d'Anjou (1339-1384) dut intervenir en ordonnant aux officiers de justice du Languedoc de délivrer chaque année le cadavre d'un supplicié à la faculté de médecine[129]. Aussi, il ne s'agit plus dans ce cas de permettre mais de prescrire, situation que l'on retrouve à Venise, où en 1368 « un décret du Grand Conseil aurait enjoint au Collège de médecins de faire chaque année l'anatomie d'un cadavre humain[130] », et à Marburg au début du XVI^e^ siècle, où le prince Philippe de Hesse décide que « tous les ans deux cadavres de prisonniers ou de suppliciés serviraient aux démonstrations publiques d'anatomie » à l'École de médecine[131]. À Florence, en revanche, c'est le *podestà* de la ville qui s'engage, selon les statuts de l'université de 1387, à fournir deux cadavres par an aux étudiants en médecine[132]. Une disposition identique entre en vigueur à Bologne en 1442, où les statuts avaient reconnu officiellement les dissections en 1405 – alors qu'elles y étaient pratiquées depuis longtemps. À Paris, finalement, la première allusion à l'organisation par la faculté de médecine d'une séance de dissection date de 1477-1478 ; elle apparaît, sous une forme comptable, dans le registre tenu par le doyen Jean Lucas[133].

Dans tous les cas on doit néanmoins supposer une approbation tacite de l'autorité

religieuse, contre laquelle il aurait été extrêmement difficile d'agir. L'Église accompagne donc le graduel développement de l'activité des anatomistes, tout en essayant, avance Ernest Wickersheimer, de maintenir sur elle un certain contrôle et de la réguler. L'hypothèse de Wickersheimer est intéressante : « comme les dissections sont devenues de plus en plus fréquentes au XIVe puis au XVe siècle », dit-il, il est licite de penser que « Rome n'entendait pas les prohiber, mais seulement les surveiller », à travers la délivrance d'autorisations expresses. Et il ajoute : « Je ne serais pas éloigné de penser qu'en soumettant à certaines formalités l'étude du corps humain, l'Église prenait sous sa sauvegarde les anatomistes, auxquels le sentiment populaire a été si longtemps hostile.[134] » Bienveillance, surveillance, protection, puis christianisation de l'anatomie, « devenue aux XVIe et XVIIe siècles science théologale et anthropologique, discipline primordiale pour connaître le fils de Dieu et les reflets du divin sur l'humain, [...] utilisée par les intellectuels catholiques et la culture ecclésiale pour souligner le miracle le plus extraordinaire que la puissance divine ait jamais réalisé : la création de l'homme[135] ». C'est peut-être à ce trait de la culture de la Contre-Réforme, « qui fit de l'anatomie un instrument subtil, servant la redécouverte de Dieu[136] », qu'il faut associer la déclaration, en 1556, de la faculté de théologie de l'université de Salamanque, qui proclame que la dissection de cadavres humains sert des propos utiles et que par conséquent elle est permise aux chrétiens de l'Église catholique[137].

Les mains du chirurgien

On a voulu jusqu'ici montrer surtout l'impossibilité de saisir le sort de l'anatomie au cours des siècles d'hégémonie chrétienne par des appréciations trop expéditives et peu nuancées, tributaires souvent de thèses stéréotypées ou de malentendus enracinés dans des préjugés coriaces. Les quelques éléments présentés permettraient encore, faut-il le reconnaître, de préserver l'image qu'on a traditionnellement voulu voir, un tableau contrasté – suspecte et délicate aux yeux de la théologie à l'époque médiévale, l'anatomie serait devenue « science théologale » à l'âge baroque – qui démontrerait la capacité de récupération de l'Église, son habileté tactique ou sa capitulation plus ou moins digne face aux progrès de la science anatomique fondée sur l'observation libre. Cette narration, répétons-le, est irrecevable. Elle ignore toute distinction entre le pouvoir ecclésiastique – d'où émanent des textes réglementaires qui n'ont sur l'anatomie, dans le meilleur des cas, qu'une influence très réduite et involontaire – et le christianisme, porteur d'un paysage de valeurs et de croyances qui ont imprégné des représentations du corps souvent peu compatibles avec le traitement que lui impose la pratique des dissections. En effet, l'impureté du cadavre, le respect de son intégrité, le dogme de la résurrection des morts, la sacralisation du corps vu comme le temple du Saint-Esprit, ne sont pas des éléments négligeables dans la tentative de tracer les contours des résistances à la recherche anatomique. Mais cela ne cautionne pas le raccourci confortable qui consiste à mettre ces résistances sur le compte de l'action obscurantiste de l'Église catholique. « Le problème de la dissection, dit Danielle Jacquart, cristallise [...] la vision négative que l'homme moderne, depuis la Renaissance, souhaite avoir du Moyen Âge[138]. » Le canevas, en effet, est trop usé pour être satisfaisant.

Résumons donc : à l'heure d'expliquer la longue absence de dissections anatomiques en Europe, le rôle du christianisme – en tant que support culturel de

croyances diffuses aussi bien que de questions théologiques sophistiquées et ardues, véhicules d'un tissu serré d'attitudes envers le corps – doit être attentivement considéré. Mais on ne saurait s'en contenter. D'autres propositions mettant plutôt l'accent sur des facteurs propres à l'histoire de la médecine ont été avancées. On pourrait citer notamment, avec Michael McVaugh, l'éclipse de la chirurgie au haut Moyen Âge : « Dans l'Europe latine, après Celse et pendant dix longs siècles, on ne connaît pas d'auteur important dans le domaine de la chirurgie. À partir du Ve siècle, les invasions germaniques changent profondément l'Occident latin, entraînant l'appauvrissement du savoir médical. Celse lui-même est très rarement recopié et n'est jamais cité. Il n'est "redécouvert" qu'au XVe siècle. Jusqu'alors, seuls des fragments de textes médicaux grecs sont disponibles en traduction latine, et ne comportent rien d'important à propos de la chirurgie. L'Europe occidentale doit ainsi redécouvrir les techniques chirurgicales, en redéfinissant en même temps la place de la chirurgie au sein du savoir médical. Ce réveil de la chirurgie remonte à la fin du XIe siècle, au moment du renouveau général de la culture européenne[139]. »

Il est intéressant de noter que les auteurs des principaux textes chirurgicaux du XIIIe et du XIVe siècle soulignent l'importance du savoir anatomique pour leur pratique : ainsi Théodoric Borgognoni, Guillaume de Saliceto, Lanfranc de Milan (*Chirurgia magna*, 1296), Henri de Mondeville et Guy de Chauliac. « Il est nécessaire pour le chirurgien opérateur de savoir l'anatomie », proclame Henri de Mondeville ; « un aveugle opère de la même façon sur du bois, qu'un chirurgien sur le corps dont il ignore l'anatomie », dit-il[140]. « Les Chirurgiens qui ignorent l'Anatomie faillent bien souvent, en coupant nerfs & ligamens », insiste à son tour Guy de Chauliac[141]. Le « réveil » de la chirurgie réclamait donc des connaissances anatomiques mieux adaptées et plus précises. Une exigence nouvelle, qui aurait fait défaut au cours du haut Moyen Âge pour pousser à cette époque à un renouveau de l'anatomie. Autrement dit, ce renouveau ne fut sollicité que lorsque le savoir anatomique disponible devint insuffisant pour satisfaire aux besoins d'une pratique chirurgicale elle-même renouvelée. Le recours à la dissection pourrait, dans le cadre de cette hypothèse, être lié aux moyens qui étaient ceux des chirurgiens pour avoir accès à la connaissance de la structure du corps humain : le rasoir, l'incision.

Or ces moyens vont à l'encontre d'une « horreur du sang » qui, quoique n'ayant jamais été énoncée par l'Église, aurait tout de même été à la base du statut déprécié de la profession chirurgicale au sein de la société médiévale. C'est dans ce sens que Jacques Le Goff évoque le « tabou du sang », un des « vieux tabous des sociétés primitives », très vivace dans les esprits médiévaux : « s'il joue surtout contre les bouchers et les bourreaux, il touche aussi les chirurgiens et les barbiers, ou apothicaires pratiquant saignée – tous plus durement traités que les médecins ; il atteint enfin les soldats »[142]. Par ailleurs, tout en tenant compte des limites de sa portée et de ses effets, une prohibition comme celle édictée par le quatrième concile du Latran a pu vraisemblablement avoir des échos au-delà de son cadre d'origine, strictement ecclésiastique. Il est clair, note Le Goff, « qu'interdire une profession à un clerc dans une société religieuse et "cléricale", comme celle de l'Occident médiéval, n'est pas une recommandation pour cette profession, mais lui vaut au contraire un discrédit qui rejaillit sur les laïcs qui l'exercent. Chirurgiens et notaires l'ont, entre autres, éprouvé[143] ».

De ces deux propositions, la dernière semble tout à fait convaincante. Quant à la précédente, faisant état du « tabou du sang », il convient peut-être de suivre Danielle

Jacquart dans son invitation à la manier avec précaution. « Même en ne restant que dans le domaine médical, dit-elle, le terme *sanguis* englobe plusieurs entités porteuses de significations et d'éventuelles connotations symboliques fort différentes », une polyvalence qui au Moyen Âge rend le sang « assez inapte à symboliser l'intervention chirurgicale. La valeur rédemptrice accordée au précieux liquide dans une perspective christologique invite à la prudence dans les interprétations. Une évolution au cours du Moyen Âge serait sans doute à prendre en compte »[144]. Voilà une nuance importante qui s'applique aussi bien à l'anatomie, dans l'hypothèse parfaitement légitime de considérer son sort jumelé à celui de la chirurgie. C'est dans cette hypothèse d'ailleurs que prend de l'importance pour notre propos l'observation de Jacquart qui suit ses précisions sur le rôle du sang dans la représentation médiévale de la chirurgie : « il est évident que c'est plus l'intégrité du corps qui est en cause que l'écoulement du sang[145] », note-t-elle à propos du texte du canon 18 du quatrième concile du Latran. Aussi, « les gestes entamant le corps constituèrent probablement, pour les hommes du Moyen Âge, le versant le plus barbare de l'activité du chirurgien, tandis que le maniement du fer et du feu rapprochait son pouvoir de celui d'un autre praticien à la réputation ambivalente, le forgeron. Que ces images aient nourri la sensibilité médiévale est patent[146] ».

Reste à savoir si cette cruauté associée aux interventions chirurgicales a suffi à jeter sur la profession l'opprobre sur lequel on a l'habitude d'insister, et à quel point cet opprobre a effectivement pesé sur les chirurgiens. Praticiens aux prises avec la chair et le sang d'autrui, qui s'immiscent par le toucher dans la matérialité immédiate du corps, on les présente souvent volontiers comme des personnages troubles, le plus souvent illettrés, souffrant d'une défiance généralisée à leur égard et du mépris des médecins universitaires. On peut trouver de quoi conforter cette description, mais à y regarder de plus près elle apparaît trop peu nuancée. Danielle Jacquart montre bien l'importance de réévaluer la question pour y redonner une place aux contradictions, aux ambiguïtés et à des enjeux que des jugements quelque peu brutaux ont tendance à gommer. Ainsi, « contrairement à ce qui est souvent dit, aucun interdit ne pesait sur l'entrée de la chirurgie ou des chirurgiens à la Faculté de médecine [de l'université de Paris] » au début du XIV^e^ siècle[147]. On invoque de façon répétée[148] à ce propos un serment par lequel les bacheliers en médecine s'engageaient à ne pas pratiquer la chirurgie manuelle, alors « qu'en réalité c'était toute pratique en dehors du contrôle d'un maître qui était interdite, depuis les statuts de 1271, aux étudiants non licenciés ». Ces statuts limitaient « les attributions de ceux qui n'étaient pas médecins, à savoir les apothicaires ou herboristes et les simples chirurgiens. Mais il n'était nullement dit qu'un praticien exerçant de manière licite la médecine ne pût également opérer chirurgicalement. Aucun texte n'exclut non plus la tenue d'un enseignement chirurgical au sein de la Faculté de médecine. Des témoignages plaident plutôt en faveur du contraire » – dont celui de Lanfranc de Milan[149].

Il n'en reste pas moins que, malgré les arguments déployés par Henri de Mondeville – il insiste sur l'importance pour le chirurgien de posséder des connaissances théoriques, incite ses confrères à en acquérir et plaide, à l'adresse des médecins, en faveur de la dignité d'œuvrer de ses mains –, son souhait de voir le métier de chirurgien intégré à part entière et de plein droit à l'enseignement médical universitaire n'allait pas être exaucé. Contrairement à ce qu'Henri de Mondeville, Guillaume de Saliceto et Lanfranc de Milan tentent de prouver en relevant l'aspect théorique et rationnel de la chirurgie[150], celle-ci devait rester non seulement un *instrumentum* de la médecine, telle que la définissent Bruno de Longoburgo (*Cyrurgia*

magna, 1252) et Théodoric Borgognoni, mais surtout, et pour longtemps, un « art mécanique ». Un art manuel : « Chirurgie est ditte de Cheir, qui signifie Main ; & Ergeia, qui est Operation : comme si on disoit, science d'operation manuelle », dit Guy de Chauliac[151] en reprenant une étymologie traditionnelle que l'on trouve déjà chez Bruno, Théodoric et Henri de Mondeville.

La division de l'art de soigner en corps de métier différenciés, ayant chacun leurs prérogatives, leurs domaines de compétence et leur place dans une stratification hiérarchique, résulte d'un processus historique dont les étapes et les péripéties ne sont pas à relater ici. Il suffira de citer Guy de Chauliac, moins pour lui confier la responsabilité de ce récit que pour entrevoir quelques-unes des questions essentielles auxquelles tiennent ces partages. Jusqu'à Avicenne, selon Guy, « tous ont esté Phisiciens ou Medecins, & Chirurgiens ensemble : mais depuis en ça, ou par delicatesse, ou par la trop grand'occupation ez cures, la Chirurgie fut separee &delaissee ez mains des mechaniques », qu'il nomme aussi « empiriques »[152]. Il y a cependant parmi les chirurgiens une autre « secte », celle de ceux que Guy appelle « logiciens » ou « rationnels » ; il distingue ainsi « deus Chirurgies. l'une, qui ensegne, a laquelle convient proprement le nom de Science : & tel la peut avoir qui n'en aura iamais travallé. L'autre est usuelle, ou consistant'en usage, a laquelle proprement convient le nom d'Art : & nul la peut scavoir qui n'en ayt veu operer. Laquelle est nombree d'Aristote entre les arts mechaniques »[153].

Il n'y a donc pas qu'une seule frontière, séparant médecins et chirurgiens. La chirurgie connaît aussi ses propres clivages, que Guy décline en termes de science et art, théorie et pratique, logiciens et empiriques. Des distinctions qui ne renvoient pas (ou pas seulement) à l'opposition entre un savoir purement intellectuel et une action thérapeutique dépourvue de réflexion. Il s'agit plutôt de signifier qu'il est possible d'isoler un versant exclusivement spéculatif et d'en dispenser l'enseignement en dehors de toute pratique, sans nier pour autant le rôle de la raison dans l'expérience. On retrouve dans les propos de Guy l'application à la chirurgie de la pensée sur les rapports entre théorie et pratique qui avait permis de conférer à la médecine le statut de discipline universitaire et qui allait évoluer par la suite en fonction de changements sociaux et d'exigences épistémologiques nouvelles[154]. Aussi, si la possession de connaissances théoriques est impliquée dans la discrimination des différentes catégories professionnelles, l'exercice ou non d'une pratique – et, qui plus est, d'« opérations manuelles » – la sous-tend sans doute au premier chef. Faire usage de ses propres mains, voilà qui contribue de façon décisive aussi bien à définir chaque groupe qu'à instaurer entre eux une hiérarchie au plus bas de laquelle se trouvent les barbiers. *Inhonestum magistrum in medicina manu operari*, « il serait déshonorant pour un maître en médecine d'opérer manuellement ». La formule est assez éloquente. Elle figure dans la décision prise en 1408 par la faculté de médecine de Paris d'interdire à Jean de Pise d'« opérer manuellement » alors qu'il allait devenir maître en médecine. « Aucun texte statutaire ni règlement ne sont invoqués, mais seulement l'habitude et la bienséance », précise Danielle Jacquart[155] (« cela ne s'est jamais vu en cette université de Paris », allègue la résolution). Des antécédents par rapport auxquels on n'innovera pas, sur la base d'un principe général que l'assemblée de la faculté applique au cas individuel qu'elle est amenée à trancher.

Peut-on extrapoler à l'anatomie ces attitudes et représentations vis-à-vis de la chirurgie ? Les dissections anatomiques ont-elles été l'objet des mêmes réticences du fait de leur recours à l'usage de la main et à l'incision du corps ? Les réponses à ces

questions seront variées en fonction des conséquences qu'on voudra en tirer. On rappellera à juste titre, par exemple, la division des tâches qui caractérisait le mode d'organisation des séances de dissection jusqu'au XVI^e siècle. Le professeur en commandait le déroulement, lisait et commentait les écrits des autorités ; il était secondé par un *demonstrator* ou *ostensor*, chargé de faire voir aux assistants ce que le maître expliquait, tandis que la préparation du cadavre était le plus souvent laissée entre les mains d'un *prosector*, en général un chirurgien ou un barbier. C'est ce que montre la scène de dissection illustrant la première édition de l'*Anathomia* de Mondino en langue italienne, incluse dans un recueil de textes médicaux – le *Fasciculo di medicina* – imprimé à Venise en 1494 par les frères Giovanni et Gregorio de' Gregorii[156]. Face à un livre ouvert, le maître prononce sa leçon *ex cathedra* alors que, muni d'un coutelas, un dissecteur s'apprête à inciser, à la hauteur de la poitrine, le cadavre qui gît devant lui sur une table. À sa gauche, un troisième personnage pointe son index en direction du corps (s'agit-il du *demonstrator* ?) et six autres, disposés tout autour de la table, assistent à l'opération. L'iconographie anatomique offre de nombreuses images de leçons anatomiques de ce type. Une des plus anciennes est sans doute une enluminure dans *La Grande chirurgie* de Guy de Chauliac (1363), représentant une dissection publique à Montpellier : le *magister*, un livre ouvert à la main gauche, se sert d'une baguette pour indiquer, de sa main droite, les organes abdominaux du corps d'une femme ouvert du thorax jusqu'au sexe. Ses deux assistants sont là, l'un qui expose les organes pour le commentaire du maître, l'autre qui manipule le couteau. Sur le frontispice d'une édition de l'*Anathomia* de Mondino, imprimée à Leipzig vers 1493[157], ne figurent, sur fond de paysage, que deux personnages : le maître, sur sa chaire, qui brandit un livre de sa main droite, et un opérateur qui enfonce ses mains dans un cadavre ouvert ; le couteau qui a servi à cette ouverture est posé sur la table de dissection. Une illustration analogue, quoique plus peuplée, orne une version française du même traité, publiée à Strasbourg en 1532[158]. En 1535, le frontispice d'une édition vénitienne de l'*Isagogæ breves* de Jacopo Berengario da Carpi[159], professeur de chirurgie à Bologne de 1502 à 1526, représente encore une leçon d'anatomie à trois : le livre du *magister*, la baguette du *demonstrator*, le couteau du *prosector*.

Ce que suggèrent les images est d'ailleurs confirmé par des textes, dont le plus connu est la préface du *De humani corporis fabrica* d'André Vésale. Dans ces pages très souvent citées, l'anatomiste flamand dénonce avec acerbité ceux qui « à la façon des geais, parlant de choses qu'ils n'ont jamais abordées de près, mais qu'ils ont prises dans les livres et confiées à leur mémoire, sans jamais regarder les objets décrits, plastronnent, juchés sur leur chaire, et y vont de leur couplet[160] ». L'anatomie semble donc avoir été régie elle aussi, pendant les deux siècles qui suivirent les premières dissections, par une hiérarchie du toucher identique à celle qui à la même époque confina la chirurgie dans la sphère des « arts mécaniques ». Mais cela n'amène qu'à constater une évolution dans la manière de procéder à la réalisation des dissections, qui aboutit, dans la première moitié du XVI^e siècle, à la réunion des offices autrefois segmentés en un seul protagoniste qui coupe, montre et explique en même temps. C'est le cas des dissections publiques, faut-il encore le préciser, car en dehors de ces démonstrations dans un cadre pédagogique institutionnel, des dissections privées, voire clandestines, étaient pratiquées que l'on peut imaginer moins conformes à une répartition des fonctions fondée sur la manipulation ou non des cadavres. À part ce mode d'organisation des leçons d'anatomie dans les premières étapes de leur histoire, aucun autre effet significatif ne saurait être imputé aux réticences à l'égard de l'usage

de la main dans la mise en place de la pratique de dissections humaines. En particulier, prétendre que la rupture entre les arts libéraux et les arts mécaniques aurait fait obstruction ou même ralenti leur avènement serait intenable. Le parallèle avec la chirurgie, dont on voudrait éventuellement user au départ comme argument d'une telle hypothèse, se retourne assez vite contre elle : quelles qu'aient été les difficultés endurées par les chirurgiens, ils exercèrent néanmoins pleinement leur activité et leur savoir devint même florissant. Cela aurait pu être aussi le cas des dissections avant la fin du XIIIe siècle. S'il n'en fut pas ainsi, la raison doit être cherchée ailleurs.

Le regard, ou l'irruption de la curiosité

Mais où ? La tentative de trouver une explication consistante, raisonnablement robuste, à plus d'un millénaire sans dissections humaines est-elle vouée à l'échec ? Y a-t-il une proie dans cette chasse aux causes ? On en a passé en revue qui se sont quasiment toutes révélées plus ou moins insuffisantes, parfois hâtivement énoncées, voire peu crédibles ou payant un lourd tribut à d'épais préjugés. Dressons-en une dernière fois l'inventaire : dans la catégorie des causes qu'on pourrait appeler juridiques, c'est-à-dire relevant d'interdictions formelles émanant des autorités religieuses ou civiles, on est sans conteste face à un ensemble vide. En ce qui concerne les retombées sur les dissections humaines d'interdictions visant d'autres pratiques, on a vu que non seulement ces interdictions ont très souvent été beaucoup moins étendues et contraignantes que ce que l'on a pu dire – c'est notamment le cas de la chirurgie –, mais aussi que leur incidence sur les dissections est pour le moins douteuse. Il en va de même pour le discrédit des chirurgiens, qu'on ne devrait pas surestimer, ainsi que pour les effets de la dépréciation des arts manuels.

Quant aux facteurs d'ordre culturel ayant trait à l'enjeu de l'intégrité du corps, leur intérêt est certes indéniable, mais ils ne peuvent conduire en aucun cas à des affirmations catégoriques. On y rangera aussi bien la croyance en la résurrection des morts que la sacralisation du corps en tant que temple de Dieu, tout comme les idées sur l'impureté du cadavre. Des questions d'une extraordinaire complexité, au sujet desquelles le recours fréquent à la notion quelque peu insaisissable de « tabou » sert plutôt à expédier le problème qu'à l'aborder. Non que l'ouverture de cadavres ait été un acte moralement neutre et symboliquement dépourvu de conséquences. À travers l'analyse du texte ainsi que des illustrations qui ornent les lettrines des deux éditions du *De humani corporis fabrica*, Andrea Carlino met bien en lumière les procédés rhétoriques employés par Vésale pour justifier non seulement le fait de porter atteinte à l'intégrité du corps mort, mais aussi le vol de cadavre[161]. C'est dire que ce genre d'agissements n'est nullement indifférent, alors qu'on est déjà en plein XVIe siècle. Ils ne le seront jamais complètement, en vérité, ce qui n'a pas empêché les anatomistes de disséquer. Ceci vaut, par exemple, pour le rôle que Katharine Park attribue à une conception du cadavre qu'elle situe en Europe du Nord[162] : selon cette conception, le corps mort serait porteur de traces de la personne décédée, il recélerait une « vie » qui ne s'éteint pas tout à fait au moment du décès mais progressivement, suivant le processus de décomposition du cadavre. En faire usage dans le cadre d'une dissection serait, de ce fait, agresser cette identité persistante et non pas manipuler un simple reste. Cependant, cette attitude envers le cadavre est restée très vivace longtemps après l'adoption des dissections en Europe septentrionale et n'aurait pas constitué, par

conséquent, un obstacle à cette pratique : Katharine Park fait elle-même allusion, par exemple, aux violentes émeutes provoquées à Londres au XVIIIe siècle par l'appropriation des corps des pendus par les chirurgiens[163]. La « vie » du cadavre n'empêchait pas, encore une fois, de disséquer.

Ajoutons à ce qui précède, toujours dans la rubrique des résistances culturelles, un argument auquel pourrait faire songer le passage, déjà cité, où Ernest Wickersheimer fait mention du « sentiment populaire [...] si longtemps hostile » aux anatomistes[164]. Assez longtemps, en effet, puisque le conflit de Londres au XVIIIe siècle est né de cette hostilité. Ce qui de toute évidence exclut, si jamais on était tenté de le soupçonner, que ce phénomène ait été à l'origine d'une quelconque impossibilité de disséquer – ce que Wickersheimer ne suggère point, du reste. En règle générale, et pour l'ensemble des obstacles culturels invoqués, il faudrait suivre leur évolution pour vérifier d'abord si des changements se sont opérés de façon à les lever, et ensuite si d'un point de vue chronologique cela coïncide avec l'éclosion des dissections anatomiques, car autrement toute attribution de causalité s'affaiblit sérieusement. On a des raisons de penser qu'une telle coïncidence s'est effectivement produite dans le cas de la résurrection des morts, mais, dans son ensemble, l'affaire reste pour l'essentiel à explorer.

Passons, finalement, aux explications issues de l'histoire de la médecine *stricto sensu*, des pratiques et des savoirs médicaux. Dans ce domaine, les questions soulevées vont des contraintes liées aux conditions matérielles de réalisation des dissections, aux vecteurs épistémologiques prédominants dans l'organisation de la pensée médicale. Ainsi, d'après Mirko Grmek et Raffaele Bernabeo, « ce qui s'opposait au développement de l'anatomie, c'étaient, en fait, l'orientation de la médecine vers une physiologie et une pathologie des humeurs, les difficultés techniques de la dissection et surtout l'immense respect pour le savoir classique[165] ». On ne manquera pas de remarquer qu'il s'agit, pour ces auteurs, d'identifier ce qui « s'opposait au développement » de l'anatomie et non pas ce qui la rendait irréalisable, alors qu'entre ces deux idées il y a plus qu'une nuance. Sans quoi il faudrait croire que les difficultés techniques, par exemple, auparavant insurmontables, ont été à un moment donné résolues et que l'on a pu alors s'adonner enfin à l'ouverture de cadavres. Ce n'est vraisemblablement pas le sens du propos de Grmek et Bernabeo, qui font plutôt allusion à la précarité des moyens dont disposaient les anatomistes dans les étapes initiales de la mise en œuvre des dissections humaines. La référence au respect pour le savoir classique ne fait d'ailleurs que confirmer cette interprétation, car ce respect a survécu longtemps après le début de la pratique des dissections, tout comme la prégnance des théories humorales.

L'éventail des conjectures est large et touche des domaines variés, sans que l'on puisse pour autant se soustraire à l'impression que l'énigme des dissections reste entière. Certes, la valeur de ces différentes propositions est inégale. Plusieurs d'entre elles contiennent sans doute une part de vérité et, du fait qu'elles ne s'excluent pas mutuellement, leur composition peut être à même de jeter quelque lumière sur un problème dont l'intelligence, malgré tout, n'en demeure pas moins lacunaire. Le point de vue qu'on voudrait défendre ici est que l'interrogation même, à laquelle on n'a pu apporter que des éléments de réponse épars et souvent boiteux est, en fin de compte, la source principale de cette maigre récolte. Ce qui veut dire qu'il convient d'en formuler une autre. À la question : pourquoi n'y a-t-il pas eu de dissections anatomiques en Europe avant le Moyen Âge tardif ? on substituera la question inverse, à savoir, pourquoi à cette époque a-t-on commencé à y avoir recours ? Ce qui mène,

naturellement, non plus à se demander ce qui a empêché que cette pratique se fasse, mais ce qui a stimulé son adoption.

Il en est ainsi du renouveau de la chirurgie à partir de la fin du XIe siècle, évoqué au cours des pages précédentes comme moteur possible d'un appétit accru pour un savoir anatomique plus précis. On ne s'arrêtera pas davantage sur ce point, mais il était utile de le rappeler parce qu'il illustre bien le sens du déplacement des accents de l'enquête. Mais auparavant, insistons encore sur les raisons qui président à ce changement de perspective, qui part tout simplement du principe que l'on n'est pas obligé de postuler que l'absence de dissections est nécessairement due à un empêchement. On peut en effet mettre en doute ce présupposé, qui laisse entendre que le recours à la dissection aurait toujours été là, à l'état de latence, en attente des conditions de possibilité de sa mise en pratique ; que si on avait pu, on aurait volontiers disséqué avant la fin du XIIIe siècle. Un présupposé qui consiste, au fond, à tenir la dissection pour un procédé allant de soi, dont on ne saurait se passer pour parvenir à la connaissance du corps humain.

Cela ressemble assez, en fait, à une pétition de principe. Certes, dévoiler à l'œil les structures internes de l'organisme apparaît au premier abord comme le moyen par excellence, sinon le seul véritable, d'avoir accès à cette connaissance du corps. Or on peut penser qu'une telle perception résulte, précisément, de l'intronisation historique de la dissection comme fondement d'un savoir scientifique sur le corps. Que l'on projette des évidences apportées par l'ère des dissections, et qui par conséquent lui appartiennent, sur des époques l'ayant précédée. Scruter des cadavres à l'aide du scalpel et de la main est, en effet, une évidence épistémologique dans le cadre d'un temps et d'un espace – l'Occident moderne – qui a vu cet acte devenir la clé des opérations de mise à nu des « vérités » du corps. Mais on est en droit de présumer qu'à d'autres temps correspondent d'autres évidences. L'argument que je voudrais développer ici est, en somme, que les dissections constituent un dispositif heuristique historiquement construit, sous-tendu par des stratégies épistémologiques particulières qui ont stabilisé un regard spécifique sur le corps. Celui-là même en fonction duquel la dissection paraît « naturelle » et son absence obligatoirement forcée. À l'opposé de cette « naturalisation » implicite des dissections, on envisagera leur avènement plutôt comme une invention, comme l'aboutissement d'un processus de transformations qui débouche, notamment, sur l'instauration d'un regard.

Caractériser ce regard, dégager ses traits majeurs, chercher à identifier quels outils intellectuels et quelle conception du corps il comporte, ce sont des questions qu'on mettra maintenant entre parenthèses, même si ce livre leur est en grande partie consacré. Pour l'heure, attardons-nous encore un moment à compléter le propos antérieur, en insistant sur l'hypothèse suivante : si pendant de longs siècles il n'y a pas eu de dissections, c'est surtout parce qu'elles n'ont pas été jugées indispensables afin d'obtenir ou de parfaire un savoir sur le corps.

Il n'est pas inutile de faire ici une courte digression pour se pencher brièvement sur la fin apparemment abrupte des recherches anatomiques inaugurées par Hérophile et Érasistrate au IIIe siècle avant Jésus-Christ, à Alexandrie. Cette expérience, qui constitua une immense innovation par rapport à la tradition hippocratique du savoir médical dans le monde grec, fut en effet fugace et resta sans lendemain. Elle s'était développée dans un contexte politique, culturel et institutionnel favorable, qui s'est progressivement dégradé au point d'aboutir, au milieu du IIe siècle avant Jésus-Christ, à l'expulsion des intellectuels d'Alexandrie, ordonnée par Ptolémée III Évergète[166]. Mais, comme le font

remarquer aussi bien Mario Vegetti que Heinrich von Staden, cet épuisement des conditions qui avaient rendu possible la dissection du cadavre humain – et même la vivisection – n'est pas seul à l'origine de la discontinuation de ces pratiques. Il faut aussi faire entrer en ligne de compte le combat livré contre l'école d'Hérophile par la secte médicale des « Empiriques », dont les membres réfutaient l'utilité des dissections anatomiques et ne tenaient pour efficace que le résultat de l'observation clinique.

L'argumentation des Empiriques, reproduite par Celse, s'appuie sur une critique épistémologique de la démarche de ceux qu'ils appellent « Dogmatiques », parmi lesquels ils rangent Hérophile et Érasistrate : la construction d'un système médical rationnel qui tirerait son étiologie de la recherche de « causes cachées » est impossible, du fait des altérations produites par la mort dans l'organisme. Il s'agit bien d'une objection de fond : la connaissance de l'homme vivant ne saurait s'édifier sur celle de l'homme mort – voire mourant, comme le précise Celse, pour ce qui est des vivisections. Or, « peu de temps après la mort d'Hérophile, les Empiriques devinrent la plus influente "école" de pensée médicale à Alexandrie[167] ». Au moins pour une grande part, l'abandon des dissections après Hérophile et Érasistrate aurait donc correspondu au triomphe de l'idée des Empiriques – reprise par la suite par une troisième secte, celle des « Méthodiques » – selon laquelle les connaissances anatomiques sont vaines, partant, non indispensables.

On n'entend pas, évidemment, attribuer à cette idée ni à l'influence des doctrines des Empiriques ou des Méthodiques une vigueur soutenue et décisive jusqu'au Moyen Âge tardif. Il semble improbable que quinze siècles d'absence de dissections aient été la conséquence de l'issue de l'épisode alexandrin. Celle-ci montre, néanmoins, que pendant toute cette période on a pu ne pas ressentir le besoin de recourir aux dissections. Qu'elles peuvent ne pas avoir été pensées. Ou bien, plus radicalement encore, qu'elles n'ont peut-être pas été pensables.

Plusieurs aspects sont à considérer en ce sens. On observera, en premier lieu, que les facteurs censés avoir enrayé la réalisation de dissections humaines se situent pour la plupart au bas Moyen Âge, plus spécialement aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, c'est-à-dire à l'époque qui précède immédiatement les débuts de cette pratique. Est-ce parce que à ce moment-là les sources offrent de quoi argumenter, tandis que jusqu'alors elles ne livraient rien de significatif à ce sujet ? Ce n'est pas à exclure, et, si c'est le cas, ce mutisme des sources témoignerait que le problème ne se pose pas, que les préoccupations, les inquiétudes, les débats qu'on voit surgir au Moyen Âge tardif ne sont pas à l'ordre du jour au cours des siècles précédents. Des débats et des préoccupations, en outre, dans lesquels on pourrait voir, lorsqu'ils apparaissent, des symptômes d'une pensée du corps qui change et dans laquelle commencent déjà à s'insinuer des représentations qu'on retrouvera à l'œuvre, plus achevées, dans la nouvelle anatomie.

Un deuxième point concerne l'ouverture de cadavres. On y procédait à des fins assez variées : transport de la dépouille pour l'ensevelir dans la terre natale du défunt, éviscération dans le cadre des procédures d'embaumement, examen *post mortem* en vue d'établir les causes de la mort, division des corps des saints afin de produire des reliques pour une distribution rapide[168], dissections anatomiques enfin. Ces pratiques se distinguent les unes des autres par leur intentionnalité : rituelle, judiciaire ou expérimentale et pédagogique selon les cas. Elles ont en commun l'époque de leur mise en place, entre le XII^e^ et le XIII^e^ siècle. Or les dissections ne voient le jour que vers la fin de cette période, c'est-à-dire après d'autres usages comportant l'ouverture du cadavre

humain. Cette apparition plus tardive des dissections peut être significative, si on l'interprète comme marquant l'irruption d'une intentionnalité spécifique, d'une attitude inédite d'exploration du corps, dans un contexte où l'acte d'ouvrir des cadavres était déjà présent, mais lié à des objectifs différents. Ce serait donc à la suite ou au sein d'autres activités fondées sur l'ouverture de cadavres – peut-être même éveillée par elles – qu'aurait surgi la curiosité anatomique.

À ceci s'oppose l'argument déjà cité, développé par Katharine Park, selon lequel les motivations auxquelles répond l'ouverture des cadavres dans le cadre des pratiques funéraires d'embaumement et de division, sont de nature à contrarier la réalisation de dissections. Park observe qu'en Europe du Nord, où ces pratiques funéraires sont beaucoup plus répandues qu'en Italie, le corps mort est vu comme un lieu où l'individu décédé « vit » encore, où la personne n'est pas totalement absente mais s'évanouit progressivement au fur et à mesure que la décomposition se poursuit. Ceci expliquerait les tentatives de prolonger la continuité de cette présence par l'embaumement, ainsi que l'importance accordée au lieu de la sépulture. En revanche, le démembrement du corps dans le cadre d'une dissection serait une violation de l'honneur personnel, dès lors que ce serait traiter le cadavre, « un sujet magique et semi-animé », comme un objet[169].

La situation en Italie, soutient Park, est exactement l'inverse : le cadavre y était vu comme un rebut, ne conservant rien d'un être définitivement ailleurs dès l'instant de la mort. Les efforts de préservation et de transport de la dépouille n'avaient donc pas de sens, et son dépècement par les médecins ne posait au contraire aucun problème : on était aux prises avec un objet inanimé, dépourvu désormais de tout lien avec la personne défunte. On pouvait s'en servir, par conséquent, dans l'intérêt des vivants. Cette attitude aurait permis en Italie la réalisation de plus en plus fréquente de dissections et d'autopsies privées, tandis que, à l'exception de Montpellier, ces pratiques étaient très rares en Allemagne, en Angleterre ou en France avant la fin du XV^e^ siècle, « y compris dans la relativement importante faculté de médecine de Paris[170] ».

À partir de ces éléments on devrait tendre à dissocier, voire à opposer nettement des actes pourtant très proches d'un point de vue technique. Or d'une part le retard de l'Europe du Nord par rapport à l'Italie en matière de dissections humaines n'est peut-être pas si marqué que ne l'affirme Katharine Park – c'est par exemple ce que suggère Danielle Jacquart pour le cas parisien. D'autre part, il y a l'exception de Montpellier, qui reste sans explication. Mais ce qu'il importe le plus de soulever est que les ouvertures de cadavres se ressemblent toutes non seulement par leur dimension technique, mais aussi en ce que les activités qu'elles servent partagent des traits épistémologiques fondamentaux : « qu'il s'agisse d'une autopsie destinée à chercher la cause de la mort ou d'une dissection visant à trancher entre les déclarations des autorités, voire de la préparation d'un corps en vue d'un embaumement, ces actes ont pour points communs de délivrer une vérité et de relever d'une démarche sensorielle[171] ».

Ces deux attributs sous-tendent le geste d'ouvrir des corps morts, mais ne suffisent pas à le spécifier. Pour que ce geste soit une dissection, pour qu'il le devienne, il faut qu'il soit investi par la curiosité anatomique, c'est-à-dire, encore une fois, qu'il soit défini par une intentionnalité particulière. Il en va de même, par exemple, pour le recours à l'autopsie lors des procès de canonisation. On commence à y faire appel pour la vérification des signes corporels de sainteté longtemps après le début des autopsies judiciaires : vers la fin du XIII^e^ siècle, la pratique d'embaumement des corps des saints est à l'origine de l'idée que des marques de sainteté pouvaient être trouvées non

seulement à l'extérieur du corps mais aussi à l'intérieur. Quelques décennies plus tard, les cadavres des saints putatifs étaient parfois ouverts pour y chercher de telles marques – ce fut le cas, déjà en 1308, pour Claire de Montefalco[172]. Au XVe siècle, « les inquisiteurs dans les procès de canonisation recherchaient des évidences issues de l'autopsie comme preuve de phénomènes paramystiques tels que l'abstinence miraculeuse[173] ». Là aussi, il s'agit de délivrer une vérité et l'acte relève d'une démarche sensorielle. Là aussi, on est face à une intentionnalité singulière, qui n'est pas celle des dissections anatomiques ni celle des expertises médico-légales. Là aussi, une pratique émerge en dehors de la levée d'un quelconque interdit touchant l'ouverture de cadavres : un pareil interdit, si jamais il a existé, n'était manifestement plus agissant au XVe siècle.

Les autopsies sont introduites dans les procès de canonisation alors qu'on disséquait déjà. Des dissections commencent à être réalisées alors qu'on effectuait déjà des examens *post mortem* et des préparations de corps pour l'embaumement. L'acte de disséquer ne résulte donc pas d'un quelconque feu vert donné à l'ouverture de cadavres. Il constitue un des volets de l'institution d'un certain ordre du regard sur le corps, qui est à la base d'un ensemble de pratiques. Celles-ci se détachent les unes des autres par des visées qui leur sont propres : en ce sens, ce qui fait précipiter les dissections humaines est essentiellement un désir de savoir. Un désir nouveau, dans la mesure où son objet est lui-même nouveau, car désigné par un nouveau regard. Cet objet est bien sûr le corps, mais un corps désormais réaménagé en tant qu'objet de connaissance, dont les diverses profondeurs réclament d'être percées, dont l'intérieur recèle un sens indispensable qui ne peut être déchiffré si ce n'est par la vue et le toucher. C'est en cela que les dissections constituent un événement épistémologique : leur utilité, leur nécessité découlent de la redéfinition aussi bien du corps à connaître que de la connaissance du corps.

Peu importe, dans cette hypothèse, que la démarche des anatomistes ait consisté à illustrer les textes – grecs ou arabes – du savoir hérité, à résoudre des contradictions rencontrées dans les dires des autorités, ou à entreprendre une recherche davantage autonome et critique. Ces attitudes, qui correspondent en gros à des étapes différentes de la constitution du savoir anatomique – même si elles n'ont pas toujours été incompatibles –, ont pour base une conviction commune : les réponses cherchées gisent à l'intérieur du cadavre, et c'est par l'œil qu'on les trouvera. Reste à examiner comment cette conviction en est venue à se forger, en vertu de quelles transformations et par l'entrée en jeu de quels facteurs, au terme de quel cheminement s'est configuré le regard anatomique. Bref, quel est le parcours historique qui a fait des dissections un impératif de la connaissance du corps.

CHAPITRE II

Les traducteurs, les livres, l'œil et l'artiste

Si les dissections avaient été interdites, la tâche de l'historien serait sans doute plus facile. Pour rendre compte de leur apparition, il suffirait de faire état de la levée de cette interdiction. La mise au jour d'un document l'attestant ferait l'affaire. Si on identifiait clairement d'autres types d'empêchements, non émanés de décisions explicites d'une quelconque autorité mais tout aussi contraignants – des résistances d'ordre culturel, par exemple –, on pourrait expliquer l'émergence des dissections comme une conséquence de l'effritement de ces obstacles. Si, en revanche, rien de tel ne peut être constaté et qu'on est poussé à conclure que la question doit être traitée non en termes d'une impossibilité qui s'achève mais dans la perspective d'une possibilité qui se crée, le problème devient considérablement plus compliqué. Car on parlera alors d'une invention des dissections, dont toute tentative d'élucidation des raisons se situe forcément sur un terrain hautement conjectural.

Il s'agit d'une pratique qui est adoptée parce qu'à un moment donné elle est perçue comme nécessaire, ou du moins avantageuse pour satisfaire à de nouvelles exigences quant à la connaissance du corps humain. Voilà une première hypothèse, trop générale évidemment. D'où proviennent ces nouvelles exigences, comment redéfinissent-elles les objets vers lesquels se tourne l'appétit de savoir, quelles démarches et stratégies intellectuelles comportent-elles ? C'est à ces interrogations qu'il faut essayer d'apporter des réponses. Les propositions qu'on pourra faire à cet égard emprunteront, pour l'essentiel, deux voies que l'on croit convergentes. La première a trait à l'évolution de la pensée médicale, sous-tendue par la réception dans l'Occident médiéval de la médecine gréco-arabe à travers la transmission d'innombrables ouvrages. L'histoire de cette introduction est donc celle d'une vaste entreprise de traduction produisant des versions latines de ces textes. Sous l'influence de la découverte et de l'assimilation des enseignements contenus dans ce corpus, la place de l'anatomie se précise et se développe, un renouveau de ses visées méthodologiques s'entame. La deuxième concerne la contiguïté chronologique de ce renouveau et des ouvertures de cadavres

menées, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles, dans le cadre de certains usages funéraires ou des autopsies judiciaires. Mise en jeu au sein de ces pratiques, l'intervention sur le corps mort est une opération que la recherche anatomique peut s'approprier à cette époque pour mieux répondre aux nouvelles coordonnées épistémologiques qu'elle se fixe.

Il y a donc une préhistoire des dissections. Avant d'arriver à l'incision du cadavre, l'anatomie épaissit son dispositif théorique grâce à l'écrit, elle le voit mûrir, fécondé par les livres. Aussi, pour retrouver les prémices de ce qui sera son regard sur le corps, il faut commencer par l'œuvre de quelques traducteurs.

D'Alexandrie à Bologne

Constantin l'Africain arriva en Italie méridionale dans la seconde moitié du XI^e^ siècle, peut-être en 1076 ou 1077, et s'installa au monastère bénédictin du mont Cassin, près de Salerne. Il y devint moine et s'y consacra, jusqu'à sa mort en 1085 ou 1087, à la traduction de textes médicaux arabes en latin. Né en Afrique du Nord, à Carthage probablement, il aurait été en contact avec le milieu médical de la ville de Kairouan, avant d'entreprendre, paraît-il, de longs voyages qui l'amenèrent en Égypte, en Syrie et en Éthiopie. Il serait même allé jusqu'aux Indes, mais ce voyage semble relever plus que les autres de la légende. Il aurait été commerçant, ce qui expliquerait ces longs voyages, au cours desquels il aurait acquis des connaissances linguistiques hors du commun, apprenant entre autres le grec, le latin, l'hébreu, le syriaque et le persan. Voyages qui lui auraient permis également de rassembler de nombreux livres de médecine et d'étudier l'astronomie, l'arithmétique, la géométrie, la grammaire et, bien entendu, la médecine. De retour à Carthage vers 1075, il dut apparemment quitter précipitamment la ville, accusé, dit-on, de pratiquer la magie. Ce fut alors qu'il gagna l'Italie.

Si la postérité a retenu le nom de ce personnage opaque, dont la biographie doit être racontée presque entièrement au conditionnel, c'est par l'activité de traduction à laquelle il se livra pendant les années de sa retraite au mont Cassin. Le traducteur prolifique que fut Constantin produisit un imposant corpus médical qui contribua de façon décisive à l'essor de l'école de Salerne dès la fin du XI^e^ siècle, et eut une grande influence sur l'ensemble de la médecine de l'Occident latin. Ces ouvrages circulèrent d'abord sous son nom, puisqu'il ne se soucia guère d'en indiquer ceux des auteurs, ce qui laisse ouverte la question de savoir s'il fut un plagiaire sans scrupules ou un traducteur astucieux, qui sut dissimuler l'origine arabe des textes qu'il traduisait de façon à en faciliter la pénétration dans un milieu chrétien[174].

En dehors de textes d'origine kairouannaise comme le *Viaticum* ou « Viatique du voyageur » d'Ibn al-Gazzar et les traités sur les fièvres, les urines et la diététique d'Ishaq al-Isra'ili (Isaac Judæus), deux ouvrages parmi ceux traduits par Constantin doivent être tout particulièrement retenus. Le premier d'entre eux est l'*Isagoge*, des fragments d'une introduction à la médecine de Galien composée à Bagdad au IX^e^ siècle par Hunain ibn Ishaq (808-877), latinisé en Iohannitius, auteur de quelques œuvres originales et infatigable traducteur à qui on doit une centaine de versions syriaques et arabes de traités galéniques. Le deuxième est le *Pantechne* ou *Liber pantegni* (tout l'art), traduit et adapté du *Kitab al-Malaki*, un ouvrage encyclopédique d'Haly Abbas (Ali ibn al-Abbas al-Magusi), médecin d'origine persane de la seconde moitié du X^e^ siècle[175]. Aussi bien l'*Isagoge* de Iohannitius que le *Pantegni* apportaient, outre les

acquis de la médecine arabe, ce que celle-ci avait recueilli du savoir médical de l'Alexandrie byzantine. En particulier, la compilation et systématisation de l'œuvre de Galien, ainsi que l'élaboration d'outils didactiques qui allaient rendre plus aisée l'imprégnation galénique de la médecine médiévale[176]. L'*Isagoge* reprenait la classification des savoirs médicaux en « théoriques » et « pratiques », subdivision que faisait sienne aussi l'ouvrage d'Haly Abbas, de même que la méthode d'exposition en huit points principaux, à la façon des commentateurs alexandrins[177].

En 1085, alors que la vie de Constantin l'Africain touchait à sa fin au monastère du mont Cassin, dans la péninsule Ibérique les Arabes perdaient la ville de Tolède au profit des chrétiens. Événement majeur dans l'histoire de la *Reconquista*, Alphonse VI de Castille fit son entrée dans l'ancienne capitale des Wisigoths en mai de cette année. Quelques décennies plus tard, sous l'égide de l'archevêque Raimundo de Sauvetat et, surtout, de son successeur Jean à partir de 1152, des savants mozarabes et juifs ainsi que des clercs espagnols et étrangers s'attaquèrent aux manuscrits philosophiques et scientifiques arabes dont la ville était riche, pour en donner des versions latines. On a traditionnellement fait référence à ce propos à une « École de traducteurs de Tolède », mais cette désignation est sujette à controverse[178] – rien ne permet d'affirmer qu'une « école » de traducteurs y ait effectivement existé ; d'autre part, fait-on valoir, le travail de traduction s'est également développé dans la péninsule Ibérique ailleurs qu'à Tolède[179]. Malgré ces réserves, il n'en reste pas moins que des traducteurs comme Domingo Gundisalvo, Avendauth (Johannes Hispanus[180]), Gérard de Crémone, Daniel de Morley, Marc de Tolède ou Michel Scot, entre autres, firent de cette ville pendant plus d'un siècle un des plus importants foyers de pénétration et de diffusion du savoir gréco-arabe en Occident[181].

L'œuvre des traducteurs de Tolède, travaillant souvent en collaboration[182], fut en effet énorme. Gundisalvo traduisit, par exemple, la *Physique*, les dix premiers livres de la *Métaphysique* et le *De cœlo et mundo* d'Aristote, ainsi que la *Métaphysique* d'Avicenne (Ibn Sina, 980-1037), le *Fons vitæ* d'Avicebron (Ibn Gabirol, 1020-v. 1070), le *De scientiis* d'al-Farabi (v. 870-950), la *Logica et Philosophia* d'Algazel (al-Ghazali, 1058-1128) et, avec Avendauth, le *De anima* d'Avicenne. Des ouvrages de philosophie, d'astronomie et de mathématiques (Avicenne, al-Farabi, Avicebron, al-Kindi, al-Khwârizmi) avaient été traduits par Avendauth entre 1133 et 1142[183]. Michel Scot, déjà au XIII^e siècle, réalisa à Tolède, avant de partir pour Bologne en 1220, la traduction de l'*Historia animalium*, du *De partibus animalium* et du *De generatione animalium* d'Aristote, et celle du *De motibus cœlorum*, d'Alpetragius (al-Bitruy i, 1204[184]).

Dans le domaine de la médecine, les contributions fondamentales appartiennent à la période marquée par la présence à Tolède de Gérard de Crémone (v. 1114-1187), qui y vint après 1145, y apprit l'arabe et traduisit, apparemment à la tête d'une équipe, plusieurs dizaines d'ouvrages. Parmi ces traductions médicales, on citera le *Kitab at-Tibb al-Mansuri* ou *Liber de medicina ad Almansorem*, de Rhazès (ar-Razi, v. 865-v. 930), la *Chirurgia* d'Albucasis[185] (az-Zahrawi, 935-1009), la *Practica Medicina* de Sérapion (Ibn Sarabiyun, IX^e siècle), le *De gradibus* d'al-Kindi (v. 800-873), le commentaire d'Ali ibn Ridwan (XI^e siècle) à l'*Art médical* de Galien, le *De medicinis simplicibus* d'Abenguefit (Ibn al-Wafid, XI^e siècle), des adaptations arabes de traités galéniques (*Des complexions*, *De la médecine simple*, *De la méthode thérapeutique*, *De la crise*, *Des jours critiques*[186]) et, surtout, le *Canon de la médecine* d'Avicenne,

« sommet incontesté de la médecine médiévale[187] ».

Les traductions de Gérard de Crémone fournirent les textes les plus significatifs du corpus médical arabo-latin constitué à Tolède, qui vint élargir considérablement celui dû à Constantin l'Africain. Il y en eut un troisième, qui correspondit à une autre grande porte d'entrée des sciences et de la philosophie gréco-arabes en Europe occidentale : la Sicile. L'île avait été conquise par les Arabes sur les Byzantins au IXe siècle, puis par les Normands dans la seconde moitié du XIe, pour passer au siècle suivant sous la domination de la maison des Hohenstaufen avec Frédéric II, et de la maison d'Anjou jusqu'en 1282. Dès l'instauration du royaume normand, cette Sicile hétérogène et aux héritages culturels multiples réunissait des conditions aussi propices que celles qui prévalaient dans la péninsule Ibérique pour la mise en place d'un vaste mouvement de traduction d'ouvrages arabes et grecs en latin. Il suffira de citer, parmi les textes médicaux, la grande encyclopédie clinique *Kitab al-Hawi* de Rhazès, traduite en 1279 à Palerme sous le titre de *Liber continens* par le médecin juif d'Agrigente Farag ben Salem (Farragut ou Farachi, 1285) pour Charles Ier d'Anjou (1226-1285)[188].

À ce que Pedro Laín Entralgo et Heinrich Schipperges nomment, respectivement, *corpus salernitanum* et *corpus toletanum*, il faut donc ajouter un *corpus panhormitanum*[189], composé non seulement de traductions de l'arabe, mais aussi de traductions directes du grec[190], qui deviennent de plus en plus nombreuses dans la seconde moitié du XIIe siècle. Contemporain de Gérard de Crémone, Burgundio de Pise (1110-1193) produisit vers 1185 des versions gréco-latines des *Aphorismes* d'Hippocrate, de traités galéniques tels que *De la méthode thérapeutique*, *Des complexions* ou *Des lieux affectés*, et du commentaire de Jean d'Alexandrie (VIIe siècle) au *Des sectes* de Galien. Presque un siècle plus tard, le dominicain flamand Guillaume de Moerbecke (1215-1286) traduisait lui aussi du grec des ouvrages de Galien et d'Hippocrate, ainsi que *Les Parties des animaux* d'Aristote. Si dans les années 1280-1284 Arnaud de Villeneuve (v. 1240-1311) à Barcelone et Armengaud Blaise (v. 1312) à Montpellier traduisaient encore de l'arabe des ouvrages d'Avicenne et de Galien[191], au seuil du XIVe siècle (l'époque de Mondino de' Liuzzi) on ne produisait déjà guère plus de versions arabo-latines. Le dernier grand texte médical à en avoir fait l'objet fut, avec le *Continens* de Rhazès, le *Kulliyyat fi'l-Tibb* ou « Généralités de la médecine » d'Averroès (Ibn Rushd, 1126-1198), traduit sous le titre de *Colliget* en 1255 ou 1285 à Padoue, par un Juif nommé Bonacosa[192].

Se complétait ainsi « le processus d'arabisation du savoir médical, [...] qui s'étend sur quelque trois cents ans (1000-1300), et peut être divisé en deux périodes, l'une de réception et l'autre d'assimilation[193] ». Les Arabes ont été, dit Alexandre Koyré, « les *maîtres* et les *éducateurs* de l'Occident latin » ; maîtres et éducateurs, souligne-t-il, « et non seulement et simplement, ainsi qu'on le dit trop souvent, *intermédiaires* entre le monde grec et le monde latin. Car si les premières traductions d'œuvres philosophiques et scientifiques grecques en latin furent faites, non pas directement du grec, mais à travers l'arabe, ce ne fut pas seulement parce qu'il n'y avait plus – ou encore – personne en Occident à savoir du grec, mais encore, et peut-être surtout, parce qu'il n'y avait personne capable de comprendre des livres aussi difficiles que la *Physique* ou la *Métaphysique* d'Aristote ou l'*Almageste* de Ptolémée et que, sans l'aide de Farabi, d'Avicenne ou d'Averroès, les Latins n'y seraient jamais parvenus »[194].

On ne discutera pas ici la nature et la profondeur de l'apport des savants arabes à la médecine médiévale européenne[195] ; il suffira de noter qu'ils ont joué un rôle éminent dans la transmission – entre autres – du savoir médical des Grecs, dont ils se sont

emparés dès les VII^e^ et VIII^e^ siècles par le biais, déjà, de traductions massives : « Toutes les œuvres scientifiques, toutes les œuvres philosophiques seront, soit traduites, soit – c'est le cas pour Platon – exposées et paraphrasées[196]. » Le monde arabe, qui « se sent, *et se dit*, héritier et continuateur du monde hellénistique[197] », recueille, traduit, commente les sources grecques – puisées notamment à Alexandrie mais aussi à Goundischapur, en Perse –, avant de les transmettre à l'Occident latin. L'absorption par les Arabes de cet héritage classique lui fait donc parcourir un chemin qui mène d'abord d'Alexandrie à Bagdad – pour reprendre le titre souvent cité d'un article de Max Meyerhof[198] –, puis en Italie du Sud, en Sicile et en Espagne, pour arriver ensuite, déjà en versions latines, aux écoles de médecine de l'Europe occidentale : Salerne, Montpellier, Bologne, Paris.

Cette irrigation de l'Occident par un savoir médical avec lequel les liens avaient été presque totalement coupés pendant des siècles eut des conséquences décisives sur la configuration de la médecine médiévale et, plus particulièrement, sur le renouveau de l'anatomie et l'adoption des dissections humaines comme méthode. Des conséquences, en premier lieu, de nature doctrinale : « aux XI^e^-XII^e^ siècles [...] l'un des courants que l'Antiquité avait légués au Moyen Âge devient prépondérant : la médecine occidentale opte pour le galénisme[199] ». Le rôle inaugural en ce sens revient à Constantin l'Africain et à ses traductions, notamment l'*Isagoge* de Iohannitius, qui « présentait le galénisme alexandrin revu par les Arabes[200] », et le *Pantegni*, expurgé des références arabes et au début duquel le traducteur fit figurer « la liste des seize livres ou groupes de livres que contenait le canon galénique alexandrin. Le choix doctrinal était ainsi clairement énoncé et l'Occident fut désormais à la recherche de la pensée de Galien[201] ».

L'entreprise d'appropriation de l'œuvre du médecin de Pergame prit plusieurs centaines d'années : elle se fit dans un premier temps par le truchement des écrits traduits et tamisés par les Arabes, qui furent l'objet des travaux de Constantin et de Gérard de Crémone. Mais on voulut aussitôt accéder directement aux textes authentiques de Galien, à sa vraie parole, écrite en grec. Le corpus galénique gréco-latin commença ainsi à se constituer, avec les traductions de Burgundio de Pise dans la seconde moitié du XII^e^ siècle, que suivirent celles de Pietro d'Abano (1250-1315) et, surtout, celles de Niccolò Deoprepio ou Da Reggio (v. 1350), médecin calabrais de la cour angevine de Naples. En particulier, Niccolò traduisit en 1317, pour le roi Robert d'Anjou, *De l'utilité des parties du corps* (*De usu partium*), en apportant ainsi la première restitution directe d'un exposé essentiel de l'anatomophysiologie galénique.

La traduction du *De usu partium* peut servir à marquer la clôture d'une période qu'avait ouverte le *Pantegni* de Constantin et le début d'une autre qui s'étendra jusqu'au tournant du XV^e^ et du XVI^e^ siècle, lorsque l'Occident prendra contact avec un autre ouvrage capital de l'anatomie galénique, les *Procédures anatomiques* (*De anatomicis administrationibus*). C'est dire que la production de versions latines d'ouvrages médicaux grecs ne s'arrêta pas avec Niccolò, mais se poursuivit encore pendant de longues décennies. Le rôle des traductions en ce qui concerne l'évolution du savoir anatomique fut cependant différent dans cette deuxième étape. Arrêtons-nous donc pour l'instant à la première, celle qu'on peut circonscrire à l'aide de deux traducteurs, Constantin l'Africain et Niccolò da Reggio, et de leurs contributions respectives principales : une traduction arabo-latine – le *Pantegni* –, l'autre gréco-latine – le *De usu partium*. Une période allant de la fin du XI^e^ siècle au début du XIV^e^, c'est-à-dire des prolégomènes de l'anatomie salernitaine au lendemain de la parution de l'*Anathomia* de Mondino.

Il ne s'agit pas d'une corrélation capricieuse. Elle exprime plutôt le rôle joué par les traductions dans l'évolution d'un savoir médical au sein duquel l'anatomie acquiert un statut nouveau, s'implante et se consolide – à l'école de Salerne dans un premier temps, puis dans les universités –, donne lieu à la dissection d'animaux et, au dernier tiers du XIIIe siècle, aux dissections humaines. Dans la mise en marche de ce processus, l'influence du *Pantegni* fut déterminante : en dehors du cadre théorique qu'il offrait, dit Danielle Jacquart, cet ouvrage « apportait des informations en matière d'anatomie, science pauvrement représentée au haut Moyen Âge » ; le *Pantegni* « comblait une lacune en offrant un exposé de l'anatomie galénique, qui ne se limitait plus aux organes principaux. Cet exposé n'en demeurait pas moins sommaire et confus, la traduction latine omettant parfois des mots essentiels à la compréhension. Constantin ne sut jamais traduire littéralement ; si, dans d'autres domaines, l'ellipse et la concision pouvaient avoir l'heureuse conséquence d'alléger le style de l'original sans en altérer le sens, dans le cas de l'anatomie l'imprécision était fâcheuse. [...] Néanmoins, malgré ces imprécisions, une place était à nouveau accordée à l'anatomie au sein du savoir médical occidental »[202].

Cela s'est produit d'abord à Salerne, qui bénéficia directement des traductions de Constantin. Même si la nature exacte des rapports entre l'école de Salerne et le monastère du mont Cassin est incertaine, des contacts entre les deux institutions existèrent sans doute. L'œuvre constantinienne en constitua un des principaux vecteurs, et c'est à sa suite, au tournant du XIIe siècle, que l'anatomie salernitaine semble avoir pris corps. Celle-ci commence à cette époque, en tout cas, à faire l'objet de traités spécifiques, qui rendent compte de dissections pratiquées, en particulier, sur des porcs[203].

Au XIIIe siècle, l'héritage de Salerne est recueilli par les universités européennes naissantes. L'enseignement de la médecine s'y organise autour de la lecture et du commentaire d'un ensemble de textes qui contribuent à définir avec davantage de clarté et de précision la place des connaissances anatomiques. Le *Pantegni*, qui en raison de son caractère systématique offrait « des avantages considérables comme livre de référence et comme manuel scolaire », avait joué un rôle décisif en ce sens au XIIe siècle[204]. En milieu universitaire, cependant, il ne connut pas le même succès et la place qui avait été la sienne auparavant fut occupée par le *Canon* d'Avicenne, dans la version latine due à Gérard de Crémone. Au sujet de l'anatomie, le premier des cinq livres du *Canon* (fen 1, cinquième doctrine) contient les descriptions des « parties semblables » ou homogènes[205] – les os, les muscles, les nerfs, les artères et les veines –, tandis qu'au troisième une description anatomique accompagne l'exposé de la tête aux pieds (*a capite usquam ad pedes*) des maladies – » manifestes et occultes » – touchant chaque membre du corps humain[206].

Dans la seconde moitié du XIIIe siècle est introduit à son tour le *Colliget* d'Averroès, et avec lui un nouvel exposé anatomique placé en tête d'une somme médicale promise à un grand succès[207] : le premier des sept livres qui la composent est en effet entièrement consacré à l'anatomie. Les sources d'Averroès sont essentiellement Rhazès, Haly Abbas et Avicenne, qu'il n'hésite pas le cas échéant à corriger, même si « ses phrases originales n'atteignent pas 5 % du total[208] ». Par ailleurs, en abandonnant la tradition galénique, le *Colliget* « rend l'anatomie indépendante de la physiologie et décrit un corps humain inerte, comme s'il s'agissait d'un cadavre » ; en ceci, Averroès « suit Aristote pour qui la substance (le corps humain) conditionne les accidents (le mouvement), raison pour laquelle il faut partir du premier et non pas du second »[209].

Aristote, dont les traités zoologiques, traduits de l'arabe par Michel Scot au début du XIIIe siècle et du grec par Guillaume de Moerbecke quelques décennies plus tard, apportaient une méthode, des fondements épistémologiques et une légitimité aux recherches sur les corps des animaux, partant, celui de l'homme[210].

Des livres à la chair

Ces textes ayant fait partie de l'épine dorsale de la médecine occidentale jusqu'à la fin du Moyen Âge, la place et le traitement qui y étaient réservés à l'anatomie invitaient à porter sur elle une attention accrue et à lui octroyer un rôle mieux défini dans la configuration du savoir médical. Sans doute, estime Michael McVaugh, « les passages consacrés à l'anatomie dans les ouvrages arabes [...] ont renforcé l'intérêt croissant pour cette discipline, intérêt qui se manifeste au milieu du XIIIe siècle[211] ». McVaugh, qui souligne à ce propos l'influence du *Liber ad Almansorem* de Rhazès, fait surtout allusion à la chirurgie. Dans ce domaine en effet, tel qu'on l'a vu déjà[212], les traités composés en Occident à partir de la seconde moitié du XIIIe siècle insistent sur l'importance des connaissances anatomiques pour la pratique chirurgicale. Or la plupart de ces textes ont pour source des ouvrages arabo-latins. Ainsi, dans la *Cyrurgia* de Guillaume de Saliceto (1275), où pour la première fois un livre à part (le quatrième) est consacré à l'anatomie, on trouve des mots d'origine arabe en abondance ; pour ce qui est du vocabulaire anatomique, y figurent quelques termes issus de translittérations effectuées par des traducteurs comme Constantin l'Africain ou Gérard de Crémone[213], et qui seront repris par nombre d'anatomistes jusqu'au XVIe siècle : *meri*, *mirach*, *sifac*, *zirbus*, que Pierre Huard et Mirko Grmek identifient à l'œsophage, la paroi abdominale, le péritoine et l'épiploon respectivement[214].

Chez Henri de Mondeville, l'anatomie se déplace : elle est exposée au commencement de sa *Chirurgie*, et ce à l'instar du *Canon* d'Avicenne, dont Henri veut fournir, en matière d'anatomie, un succédané – car il est « très coûteux et difficile à tout chirurgien » de posséder ce livre. Il le fera, précise-t-il, « *grosso modo*, par les sens, et en même temps brièvement[215] ». Après avoir cité Haly Abbas, c'est à Avicenne encore une fois, ainsi qu'à Galien[216], qu'Henri fait appel lorsqu'il affirme, un peu plus loin, que la référence aux autorités est l'un des trois moyens de prouver qu'« il est nécessaire pour le chirurgien opérateur de savoir l'anatomie[217] » – les deux autres étant un « exemple évident » et la raison. Avicenne dit, en effet, au premier livre du *Canon* (fen 4, chap. XXVI), qu'il convient de connaître l'anatomie des nerfs, des veines et des artères pour ne pas risquer de les couper en pratiquant des incisions pour l'ouverture des apostumes.

Dans ces mêmes années où Henri de Mondeville composait sa *Chirurgie*, paraît l'*Anathomia* de Mondino de' Liuzzi. Son vocabulaire est également chargé de mots d'origine arabe, et ses sources sont aussi essentiellement arabo-latines : Rhazès, Sérapion, le *Canon* d'Avicenne, plusieurs œuvres de Galien, le *Colliget* d'Averroès. Il convient en particulier de souligner que Mondino renvoie au premier chapitre du livre I du *Colliget* lorsqu'il indique, en introduisant son traité, qu'il se propose de transmettre la connaissance des parties du corps humain « qui surgit de l'anatomie » parce qu'elle est, selon Averroès, une des parties de la science médicale[218].

L'affirmation réitérée de l'importance de l'anatomie, qui sera reprise plus tard par Guy de Chauliac à l'aide de mots et de formules similaires, peut être vue comme un

lieu, au sens rhétorique du terme. Or ce lieu pourrait répondre à d'autres raisons que la seule composition des textes, et remplir la fonction – tout aussi rhétorique, d'ailleurs – d'argument visant à convaincre le lecteur du bien-fondé de l'inclusion d'un exposé anatomique. Qui ne va pas de soi, donc, car autrement il n'y aurait aucun besoin de le justifier. Il se pourrait, par conséquent, que cet exorde obéisse à une nouvelle exigence quant à la connaissance du corps, qui émerge inspirée par les ouvrages arabo-latins nouvellement mis à la disposition des savants de l'époque.

Mais importance de l'anatomie n'équivaut pas nécessairement à importance des dissections. Il faut franchir un pas pour passer de la conviction de la nécessité de bien connaître les parties du corps humain à celle de l'intérêt d'y parvenir par l'ouverture de cadavres. En ce sens, l'*Anathomia* de Mondino a certainement joué un rôle non négligeable, en venant s'ajouter à la liste des autorités. Guy de Chauliac, qui étend son argumentation sur le savoir anatomique aux moyens de l'obtenir, consacre à ce propos un passage à « l'experience en des corps morts », selon « que traicte Mondin de Boulogne, qui à escrit de cela[219] ». Pourtant, lorsqu'il s'agit de justifier la réalisation de telles expériences, c'est au *De usu partium* de Galien traduit par Niccolò da Reggio qu'il renvoie en premier. La doctrine des livres, dit Guy, ne suffit pas « à expliquer les choses qui ne sont cogneuës que des sens, au premier de l'usage des parties, chap. 8 », pour ajouter ensuite que c'est aussi « ce que disoit Averrhois, au premier de son Colliget »[220].

Malgré l'invocation du *De usu partium* qui, chez Guy de Chauliac, paraît décisive pour énoncer que pour bien connaître l'anatomie il faut disséquer, il est évident que cette idée n'a pas été éveillée par l'introduction de ce traité galénique. Celui-ci l'a certes confortée, il lui a apporté le poids non négligeable de la grande autorité de Galien, mais ni Mondino ni ceux qui, avant lui, avaient pratiqué des dissections humaines depuis les dernières années du XIII^e^ siècle n'avaient connu la traduction de Niccolò da Reggio[221]. Le recours à la dissection apparaît quand la plupart des écrits médicaux pouvant exercer une influence en ce sens n'étaient disponibles que dans des versions arabo-latines. Une exception à mentionner, toutefois, est le traité galénique *Des lieux affectés*, traduit en latin de l'arabe (*De interioribus*), mais dont Burgundio de Pise avait donné aussi une version gréco-latine à la fin du XII^e^ siècle. Les lecteurs de ce livre, dit Nancy Siraisi, y trouvèrent l'idée que l'étude de l'anatomie permettrait au médecin de localiser et d'identifier des maladies dans les organes internes – donc cachés – des patients vivants ; ce sont des propos tenus, par exemple, par Arnaud de Villeneuve[222]. Mais les ouvrages arabes ou arabisés jouèrent un rôle déterminant surtout dans un aspect essentiel, la réévaluation de la science anatomique en Occident. Haly Abbas, Rhazès, Avicenne, plus tard Averroès, firent de l'anatomie quelque chose qui devait être connue, ou mieux connue qu'auparavant. Cette exigence étant posée, à un moment donné fut adoptée, pour y satisfaire, la modalité d'ouvrir des corps humains, ce que ces mêmes sources ne préconisaient pas expressément.

On y trouve néanmoins quelques éléments, quelques propositions qui ont pu l'encourager. Danielle Jacquart en mentionne quelques-unes : il n'est pas impossible, estime-t-elle, « que la septième règle énoncée dans le *Canon* d'Avicenne, qui niait la fiabilité de l'expérimentation pharmacologique sur les animaux, ait été comprise comme devant s'appliquer à toute expérience », et que cela ait contribué à la décision d'ouvrir des cadavres humains plutôt que des porcs comme à Salerne[223]. On notera bien qu'il est question d'expériences, et que l'anatomie, tel que l'affirme Averroès au premier livre de son *Colliget*, relève « d'une approche expérimentale orientée vers

l'action, au même titre que l'étude des vertus des médicaments[224] ». Jacquart rappelle, par exemple, que Gentile da Foligno (1348) « est probablement influencé par le *Colliget* d'Averroès » lorsque dans son commentaire au *Canon* d'Avicenne il place « les résultats de la dissection parmi les preuves certaines apportées par l'expérience »[225]. En commentant les livres I et III du *Canon*, en effet, Gentile fait allusion à plusieurs reprises à la dissection, met en même temps l'accent sur le rôle de l'expérience et souligne l'importance de l'anatomie, comme lorsqu'il déplore l'omission des sections anatomiques du premier livre du *Canon* dans les universités italiennes, la connaissance de l'anatomie étant à la médecine, dit-il, ce que la connaissance de l'alphabet est à la lecture[226].

La constitution du savoir anatomique est ainsi associée à l'expérience : les sens doivent être sollicités pour l'acquisition de connaissances que l'on dit en même temps, du reste, indispensables au médecin et au chirurgien. Une démarche fondée sur l'observation est mise en avant, en accord avec les principes de la « science expérimentale » énoncés par Roger Bacon : les voies de la connaissance sont deux, dit Bacon dans son *Opus majus* (1268), la raison et l'expérience ; or sans le concours de cette dernière rien ne peut être suffisamment connu, car même si nous acceptons les conclusions auxquelles conduit une démonstration, notre esprit ne parvient à avoir l'intuition de la vérité que si celle-ci trouve une confirmation dans l'expérience[227]. *Scientia experimentalis* signifie donc, chez Bacon, « certification et persuasion à propos des conclusions obtenues par voie démonstrative », ainsi que, d'autre part, une « attention aux capacités d'intervention sur la réalité naturelle, aux habiletés techniques (*industria manuum*) »[228].

C'est dans ce cadre que l'on peut inscrire, en rapport avec l'adoption de la dissection comme procédé de recherche et d'enseignement, un certain nombre d'opérations dans lesquelles mettent en œuvre leurs compétences intellectuelles les savants du XIII^e^ siècle. Ceux-ci savent, dit Pedro Laín Entralgo, « discuter la tradition [...] critiquer les autorités [...] et comparer techniquement la version arabo-latine d'un texte (*translatio vetus*) avec la gréco-latine (*translatio nova*) », mais aussi « rapprocher ou confronter des autorités, et comparer avec la réalité sensible les doctrines scientifiques reçues »[229]. Or ces deux dernières activités peuvent aller de pair ; le champ de l'anatomie, en particulier, s'y prête fort bien : lorsque les dires des autorités sont discordants, le recours au verdict des sens semble s'imposer comme la méthode adéquate pour résoudre la question, d'autant plus qu'elle figure parmi celles que les autorités elles-mêmes invitent à suivre. L'observation directe de la nature peut provenir aussi d'une volonté de vérifier *de visu* ce qui est dit dans les textes, sans qu'il y ait nécessairement des opinions divergentes entre lesquelles on doive trancher. Elle peut encore conduire, le cas échéant, à rectifier les autorités et non seulement à les départager.

Ce sont là des trajectoires allant de l'écrit à l'observé, ou plutôt de la lecture à l'observation, où la parole reçue appelle l'autopsie – au sens littéral, voir de ses propres yeux. Cette autopsie pouvait s'exercer lorsque la pratique chirurgicale en offrait des occasions, ou bien en rendant visite aux ossuaires des cimetières, où l'on pouvait examiner des ossements[230]. Face à des moyens comme ceux-ci, la dissection présente l'avantage d'être un procédé moins soumis aux aléas des circonstances et plus apte à la mise en œuvre d'une action méthodique. Il s'agit d'un aspect qu'il convient de souligner : disséquer des cadavres implique un projet, celui d'aller délibérément à la rencontre des réalités corporelles que l'on prétend saisir par les sens, en intervenant sur

elles dans un cadre bien organisé. À l'instar d'autres pratiques comportant l'ouverture du corps mort, sur lesquelles on s'est arrêté au chapitre précédent : les examens *post mortem* destinés à établir les causes du décès, notamment, ou l'éviscération de la dépouille au cours de sa préparation en vue d'un embaumement.

En dehors des visées spécifiques qui sont les leurs, ces pratiques déploient un dispositif technique et une configuration générale qu'il est possible d'emprunter pour satisfaire aux nouvelles exigences en matière d'observation posées dans le domaine du savoir anatomique. Ceci est d'autant plus plausible dans le cas des expertises médico-légales que ce sont, d'une part, des chirurgiens et des médecins qui les conduisent, et, d'autre part, que la matière cadavérique avec laquelle on est aux prises est interrogée dans le but de faire la lumière sur des points précis, ayant trait aux causes de la mort du sujet dont on examine le corps. En anatomie on cherche à élucider des points précis également, mais relevés dans les textes. Un peu plus tard, la même volonté de vérification se manifestera dans les ouvertures de cadavres pour rechercher des marques de sainteté à l'intérieur des corps lors des procès de canonisation[231].

Une hypothèse à avancer sur l'émergence des dissections, d'après ce qui précède, est que des procédures suivies dans des pratiques plus ou moins étrangères à la recherche anatomique ont pu être appliquées à celle-ci. On n'est pas obligé de postuler par là, notons-le, une inspiration soudaine, un instant zéro où l'inspection oculaire du cadavre humain incisé aurait été subitement perçue comme la démarche la mieux adaptée aux fins de connaissance des parties. Il faudrait plutôt croire à une circulation de procédés entre des activités ayant des zones de contiguïté quant à leurs objets et leurs praticiens – c'est le cas notamment, vis-à-vis de l'anatomie, des autopsies judiciaires. Les dissections en tant que telles seraient alors apparues par effet de la définition d'une spécificité qui se précise et se détache quand l'ouverture de cadavres en vient à être investie par la curiosité anatomique.

Cette hypothèse est pourtant incomplète. Si les techniques de recherche d'une vérité à l'intérieur du corps mort et le fait même de se livrer à une telle recherche ont été adoptés au contact de pratiques les exploitant, il faut encore que l'on ait eu de bonnes raisons de le faire. Ces raisons ne peuvent provenir que de l'état du savoir anatomique. C'est au sein de celui-ci, en raison de son évolution, que se sont affirmées des demandes épistémologiques face auxquelles l'autopsie cadavérique pouvait représenter une offre appropriée. Si on veut bien accepter l'idée d'une invention des dissections en réponse à l'irruption de la curiosité anatomique, on ne manquera pas d'observer que cette dernière n'est pas une donnée mais un produit historique, et qu'on devrait par conséquent essayer de repérer les voies par lesquelles elle se constitue. On proposera ici de la considérer comme le résultat d'un processus déclenché et étayé par l'introduction, consécutive à leur traduction de l'arabe, de l'ensemble des textes médicaux dont on a précédemment esquissé les trajectoires et quelques traits. Du XI^e^ au XIV^e^ siècle on assiste d'abord, par le biais des ouvrages arabo-latins, à la promotion de l'anatomie au premier rang des composantes du savoir médical, et ensuite à l'attribution, sous l'influence aussi en grande partie de ces textes, d'une fonction décisive aux constats sensoriels parmi les sources de la connaissance anatomique.

Le rapport qui se noue entre l'expérience et l'intelligence de la nature n'est pas un phénomène limité au seul domaine de l'anatomie – ni à celui de la médecine. La valorisation de l'expérience comme principe d'accès à la réalité du monde concerne bien d'autres disciplines, et fait partie du contexte plus large des déplacements des modes de pensée qui se produisent au Moyen Âge tardif[232]. Dans le champ médical,

cela est à relier au début des mises en question des modalités traditionnelles de la division entre théorie et pratique[233], de même qu'avec l'apparition d'un genre comme celui des *consilia*, des recueils de récits d'études de cas médicaux qui témoignent d'une intention d'enregistrer de l'expérience et du particulier, partant, de transmettre par écrit le fruit d'observations réalisées[234]. Le mouvement qui conduit aux dissections est inscrit dans ces coordonnées intellectuelles, et ne peut qu'être soumis à l'emprise des facteurs variés dont elles sont porteuses. Toutefois, il n'en reste pas moins très fortement sous-tendu par ce qu'apportent les livres qui nourrissent et contribuent à restructurer le savoir médical en Occident : ainsi sont fixés, à l'égard de l'anatomie, un nouveau statut, de nouvelles orientations, des prescriptions épistémologiques qui, à un moment donné, rencontrent et investissent des pratiques consistant à manipuler, ouvrir et scruter l'intérieur des corps.

On insiste souvent dans l'historiographie sur la rupture avec le savoir livresque censée avoir marqué le renouveau de l'anatomie ; celui-ci est situé de préférence à l'époque de la Renaissance et présenté comme le fait d'anatomistes qui se seraient affranchis de la tutelle de la parole écrite des autorités, pour emprunter les chemins de l'empirisme. Si cette image contient sans doute une part de vérité, des nuances importantes s'imposent néanmoins. On remarquera d'une part que l'éveil de la science anatomique occidentale démarre bien avant le XVI^e^ siècle, et qu'il s'accomplit par étapes. En fonction de ce qui a été dit jusqu'ici, on en identifiera une, la première, s'achevant avec les débuts du recours à la dissection. Or on vient de montrer comment cela représente l'aboutissement d'un processus où ce sont les livres qui conduisent à l'exploration de la chair. Ce n'est pas sur le rejet d'un savoir livresque qu'un premier renouveau de l'anatomie s'est fondé, mais bien sur une continuité qui agit entre les textes et l'expérience. Même si cette dernière vient infirmer parfois les dires de quelque auteur sur des points précis, on n'assiste pas, à cette époque, à l'existence de ce que l'on pourrait appeler deux programmes opposés, l'un attaché aux vérités des livres, l'autre à celles délivrées par l'observation. Cette opposition n'apparaîtra que beaucoup plus tard – de façon plus déclarative qu'effective, dans un premier temps –, car, longtemps encore après l'avènement des dissections, le développement des connaissances anatomiques s'est poursuivi avec le concours de la récupération, toujours plus exigeante et perfectionnée, du savoir médical ancien.

De Galien à Galien

Au tournant des XIII^e^ et XIV^e^ siècles, alors que les dissections viennent de faire leur entrée sur la scène anatomique occidentale, la production de versions arabo-latines cesse. Des ouvrages arabes demeurent néanmoins parmi les principales références médicales, et quelques-uns, comme le *Canon* d'Avicenne, voient leur présence s'étendre davantage. Dans les universités, tout spécialement : en 1405, le *Canon* domine clairement la liste des livres au programme de l'enseignement de la médecine à Bologne. Sa lecture était prévue dans trois des quatre années d'études pour la théorie et, pour la pratique, aucun autre texte n'était retenu. Ce livre, recopié, commenté, puis imprimé à maintes reprises, avait conquis pour longtemps une place de choix dans le savoir médical occidental[235]. Les écrits d'autres auteurs arabes comme Rhazès ou Averroès, sans atteindre l'ampleur de la diffusion que connut le *Canon*, furent aussi largement et durablement utilisés.

Le sort des ouvrages grecs transmis par les Arabes fut différent. Les grandes sommes médicales de Hunain ibn Ishaq et Haly Abbas, suivies de celles de Rhazès et d'Avicenne, avaient présenté et expliqué le galénisme, que l'Occident reçut aussi à travers les traités de Galien, traduits en latin soit de l'arabe, soit directement du grec. Ces traductions commencèrent à être fournies dès les dernières décennies du XII^e siècle, permettant aux savants de plonger dans un travail de comparaison systématique de différentes versions d'un même texte, l'une rendant un galénisme arabisé, l'autre un galénisme puisé sans intermédiaires dans les sources grecques. La volonté d'aller à la rencontre du Galien authentique jouant en faveur des versions gréco-latines, les œuvres galéniques traduites de l'arabe furent progressivement tenues en moindre estime. Les traductions de première main, qui finirent par s'imposer, furent en outre les seules à être produites à partir de la première moitié du XIV^e siècle.

De cette époque date le travail à Naples de Niccolò da Reggio, traducteur du *De usu partium*. Avec ce traité, Niccolò enrichissait le corpus gréco-latin – qu'il contribua à dilater considérablement, par ailleurs – d'un traité fondamental de l'anatomie galénique. N'était connu jusqu'alors qu'un abrégé arabo-latin, traduit probablement au XII^e siècle, sous le titre de *De juvamentis membrorum*[236]. Mondino de' Liuzzi s'en était servi pour la composition de son *Anathomia*, mais Jean de Saint-Amand, à la fin du XIII^e siècle, ne s'y attardait guère dans son *Revocativum memorie*, car il jugeait suffisants les exposés anatomiques que proposait le troisième livre du *Canon* d'Avicenne[237]. Traduit en 1317 et mis en circulation en 1322, le *De usu partium* faisait partie des livres au programme de l'enseignement médical à Montpellier en 1340. Si Guido da Vigevano ne le cite pas dans le court texte de l'*Anothomia designata per figuras*, rédigée cinq ans plus tard, Guy de Chauliac y fait abondamment référence, en revanche, dans le premier livre de sa *Grande chirurgie*.

Guy se sert également du *Kitab al-Malaki* d'Haly Abbas dans la traduction d'Étienne d'Antioche (*Dispositio regalis*, 1127) et du *Canon* d'Avicenne, des sources qui lui permettent, « espargnant la longueur », de n'exposer « que la grossiere & materielle Anatomie, laquelle puisse addresser le Chirurgien operant ez incisions & reductions des membres »[238]. Mais c'est d'abord au *De usu partium* qu'il fait appel – avec d'autres écrits de Galien en complément, tels que *Des lieux affectés* et *De la méthode thérapeutique* – en appui de sa déclaration initiale sur l'importance de l'anatomie : « selon Galen (lumiere des Medecins) au dix & septiesme de l'usage ou utilité des parties, penultiesme chapitre, il y a quatre commoditez de la science Anatomique : l'une, & certes la plus grande, pour demonstrer la puissance de Dieu. La seconde, pour discerner les parties affligees. La troisiesme, a prevoir les futures dispositions du corps. Et la quatriesme, pour guerir les maladies : pourtant il est necessaire & utile à tout medecin, de sçavoir premierement l'Anatomie[239] ».

Là où, dans leurs propositions sur la nécessité et l'utilité des connaissances anatomiques, Henri de Mondeville apportait comme preuve les dires d'Avicenne et Mondino ceux d'Averroès, Guy choisit de mettre en avant pour son allégation le *De usu partium* ; même si chez lui les sources arabo-latines demeurent prédominantes, le plaidoyer d'ouverture justifiant l'inclusion d'un exposé anatomique se fait avec la complicité de la première version gréco-latine de ce traité anatomo-physiologique de Galien – en attendant celle du *De anatomicis administrationibus*, « car les autres quinze traictez qu'il à fait de l'administration anatomique, comme à tesmoigné Haly, sur la fin du Techin, qui est l'Art petit, nous ne les avons pas encor traduis[240] ». Dans la relation critique des travaux de ses prédécesseurs qu'il fait dans le *Capitulum singulare* de *La*

Grande chirurgie, Guy non seulement met en relief ce que les uns empruntent aux autres, mais pour certains se montre attentif aussi à leurs sources. Ainsi pour Bruno de Longoburgo, « qui assés discretement a fait un sommaire des propos de Galen & d'Avicenne, & des operations d'Albucasis : toutesfois il n'eut pas toutte la translation des livres de Galen, & ha omise entierement l'anatomie[241] ». Guy peut dès lors souligner les vertus des textes dont lui-même a pu disposer : « En ce temps icy, en Calabre maistre Nicolas de Reggio, tres parfait en langue Grecque & Latine, ha translaté a la requisition du roy Robert, plusieurs livres de Galen, & nous les ha envoyés en Cour : lesquels semblent estre de plus haut & parfait stile, que ceux qui ont esté traduits de langue Arabique[242]. »

Les propos de Guy de Chauliac reflètent bien la situation et l'état d'esprit des savants de l'époque : on dispose, dans cette seconde moitié du XIV^e^ siècle, d'un nombre considérable de textes traduits, aussi bien de l'arabe que du grec ; on peut les exploiter de façon sélective et tenter éventuellement des synthèses. Cela suppose de bien connaître son corpus d'autorités, mais aussi, pour y opérer des choix, de posséder des critères d'évaluation. Les conditions de la transmission de ces ouvrages en est un, ce qui implique de s'intéresser aux traductions : à leurs auteurs, à leur histoire, à leur qualité bien sûr. Guy fait preuve d'une maîtrise suffisante du sujet pour s'en servir lorsqu'il dresse l'état des lieux de la littérature chirurgicale ; c'est sur cette base aussi qu'il vante les mérites de la version gréco-latine de Niccolò da Reggio. Son souci à ce sujet le conduit même à avertir sur la traduction manquante du *De anatomicis administrationibus*, dont il semble pressentir l'importance.

Cette œuvre anatomique majeure de Galien ne sera traduite pour la première fois – et en partie seulement – que plus d'un siècle plus tard, à une période où la préoccupation pour les traductions, c'est-à-dire pour l'obtention de textes fiables, s'était amplifiée et accentuée au point de devenir, avec l'humanisme médical, un enjeu central. La médecine humaniste mit son engagement philologique au service d'une recherche de versions toujours plus exactes des sources de l'Antiquité grecque. Celles qui avaient été produites, pour la plupart à partir de l'arabe, aux XII^e^ et XIII^e^ siècles étaient « désormais considérées comme impropres, voire barbares[243] ». Leur rejet alla de pair d'abord avec la production de nouvelles versions, plus satisfaisantes, de textes déjà connus. Dans un deuxième temps furent abordés les ouvrages n'ayant pas eu de versions latines médiévales. Parmi eux, le *De anatomicis administrationibus*, traduit probablement entre 1491 et 1511 par Démétrios Chalcondyles (v. 1511), un de ces lettrés byzantins qui, exilés en Italie après la chute de Constantinople, apportèrent une impulsion décisive à l'enseignement de la langue grecque[244].

Chalcondyles, enseignant à Padoue, Florence et Milan, aurait joué un rôle important dans le milieu des médecins humanistes[245]. Il fut l'élève et l'ami de Théodore Gaza – traducteur des œuvres zoologiques d'Aristote dont Michel Scot avait fourni des versions arabo-latines au début du XIII^e^ siècle – et eut parmi ses disciples l'Anglais Thomas Linacre (1460-1524), un des traducteurs les plus actifs[246], docteur en médecine à Padoue en 1492 et fondateur, en 1518, du *College of Physicians* en Angleterre.

La traduction de Chalcondyles tarda à être imprimée. Elle ne fut publiée qu'en 1529 à Bologne, par les soins de Berengario da Carpi[247]. Les huit premiers livres et le début du neuvième du *De anatomicis administrationibus* avaient déjà été publiés dans l'édition *princeps* des œuvres de Galien en grec, imprimée à Venise en 1525 par Aldo Manuzio[248]. Ces livres contenus dans le premier volume de l'édition Aldine furent traduits en 1531 par Guinther d'Andernach (Johann Winther, 1487-1574), helléniste,

professeur de latin et de grec à Louvain et, à partir de 1526, à Paris, où il devint docteur régent de la faculté de médecine en 1533. La version de Guinther, publiée la même année à Bâle et à Paris, éclipsa celle de Chalcondyles, qui n'eut qu'une circulation très restreinte. Même Berengario da Carpi ne la cite point dans ses *Commentaria* à l'*Anathomia* de Mondino (1521) ni dans son *Isagogæ breves* (1522), et seul Niccolò Leoniceno (1428-1524), médecin humaniste et lui-même traducteur de Galien (il traduisit, par exemple, l'*Art médical* et *Du mouvement des muscles*), semble l'avoir utilisée[249].

Un second grand ouvrage anatomique de Galien, le plus complet sur les dissections, venait s'ajouter ainsi au *De usu partium*, et les anatomistes du XVI^e^ siècle le découvrirent dans la traduction de Guinther d'Andernach. Cette traduction fut l'objet de nombreuses réimpressions et de quelques révisions, dont celle réalisée par André Vésale pour l'édition latine des œuvres de Galien publiée à Venise en 1541 par Giunta[250]. Vésale, qui à cette époque enseignait l'anatomie à l'université de Padoue, avait été le disciple de Guinther à Paris entre 1533 et 1536. Il avait déjà fait connaître plusieurs ouvrages – la *Paraphrase* du neuvième livre du *Liber ad Almansorem* de Rhazès[251] (1537), les *Tabulæ anatomicæ sex*[252] (1538) et la *Lettre sur la vénésection*[253] (1539) – et préparait le *De humani corporis fabrica*, qui verra le jour en 1543. Il avait aussi collaboré avec Guinther à la préparation des *Institutionum anatomicarum secundum Galeni sententiam* (1536), un ouvrage à l'intention des étudiants et entièrement fondé sur le *De usu partium* et le *De anatomicis administrationibus*. Vésale avait réalisé, sous les instructions de Guinther, les dissections nécessaires à la rédaction de ce livre, dont il fera paraître également une édition révisée en 1538[254].

Dans les années qui précédèrent la publication de la première édition de son principal ouvrage, appelé à devenir le plus célèbre traité d'anatomie de tous les temps, Vésale fréquenta donc intimement l'œuvre anatomique de Galien. La révision de la traduction de Guinther, en particulier, lui fournit l'occasion de se l'approprier en détail. Sa participation à l'élaboration des *Institutionum anatomicarum* de son ancien maître et la révision ultérieure qu'il en fit avaient préparé le terrain. Au moment de composer la *Fabrica*, l'anatomiste flamand possédait une connaissance suffisante de l'anatomie galénique pour être en mesure de l'évaluer, en signalant des erreurs et en proposant des rectifications. Cette critique, annoncée et justifiée dans la préface, donna lieu en son temps à une vive controverse, provoqua un dur affrontement entre Vésale et Jacques Dubois, dit Sylvius (1478-1555), qui avait été son maître à Paris[255], et contribua à faire de la *Fabrica* une sorte d'emblème de l'anti-galénisme, c'est-à-dire de la rupture avec les autorités en faveur de l'observation.

Une telle vision est excessive. Vésale ne fut pas le premier à mettre en doute la parole de Galien, ni, naturellement, à s'imprégner de ses écrits – même s'il figure parmi les premiers à avoir eu à sa disposition et à avoir compulsé attentivement le *De anatomicis administrationibus*[256]. L'idée d'une opposition nécessaire entre l'acceptation de l'autorité de Galien et une démarche fondée sur la dissection et l'observation n'est pas recevable non plus ; la *Fabrica* elle-même, comme on le verra, en témoigne amplement. Ici aussi, et sans négliger les spécificités des uns et des autres, rien de significatif ne sépare Vésale de beaucoup de ses prédécesseurs, souvent dits « pré-vésaliens », dont l'œuvre se situe dans les dernières décennies du XV^e^ siècle et les premières du XVI^e^. La science anatomique qui s'élabore à cette période se construit essentiellement en faisant usage de l'anatomie galénique. L'affirmation vaut également pour les époques précédentes, depuis au moins l'introduction du *De usu partium* traduit

par Niccolò da Reggio.

Faire usage de Galien ne veut pas dire se limiter à la répétition ou à la compilation, mais établir avec son œuvre une relation active, dans laquelle la réception implique de s'en emparer de façon sélective, en la réinterprétant et en l'expliquant en fonction de préoccupations et de besoins différents. Pour cela il faut la maîtriser. L'anatomie commence par un apprentissage : un apprentissage du corps, de la manière selon laquelle ce corps doit être disséqué, vu, déchiffré, compris. L'autorité principale sur laquelle se fonde cet apprentissage est Galien : le regard des anatomistes se promène sur le corps en ayant, avec d'autres, ses livres pour guides. Ainsi, si l'anatomie qui se met en place aux XIVe, XVe et XVIe siècles porte une empreinte qui peut être qualifiée de galénique, ce n'est pas parce que l'on se borne à reproduire le galénisme, mais parce qu'on y puise un certain nombre de principes, de modes d'appréhender le corps, de métaphores et de clés épistémologiques. Autrement dit, les anatomistes du Moyen Âge finissant et de la Renaissance construisent un corps en se servant du savoir livresque hérité.

On s'arrêtera au chapitre suivant sur cette construction, discursive et conceptuelle, du corps. Attardons-nous pour l'instant sur les voies de la connaissance anatomique, celles-là mêmes que dès la fin du XVe siècle les savants proclamaient comme les fondements de la nouvelle science qu'ils entendaient édifier : la vue et le toucher. L'œil et la main sont devenus les serviteurs d'un empirisme affiché avec brio, les instruments d'une cassure méthodologique que l'on voulait novatrice. Le rôle des sens dans l'anatomie, invoqué depuis longtemps, fut prescrit sur un ton de plus en plus péremptoire, et on commença à le mettre au service du droit d'inventaire que l'on disait vouloir exercer vis-à-vis, surtout, de l'anatomie galénique. De façon moins abrupte et radicale qu'ils ne le prétendaient, les anatomistes de la Renaissance s'y attaquèrent. Au nom de Galien.

Voir et toucher

« Galien se corrige souvent, rectifie, à la lumière de l'expérience, des erreurs commises dans un livre précédent et expose ainsi, à peu de distance, des théories contradictoires. » L'affirmation appartient à Vésale[257], et résume bien les prémisses d'un argumentaire qu'il développe dans deux directions complémentaires. Galien s'est trompé, a reconnu ses erreurs et les a rectifiées, en se fondant sur l'expérience ; identifier des erreurs dans son œuvre anatomique à partir de constats effectués sur le cadavre par la dissection n'est que procéder comme lui-même le faisait. Voilà un premier usage de Galien : s'en réclamer pour le critiquer avec davantage de légitimité. C'est une façon habile de présenter les choses, d'autant plus qu'elle permet de viser simultanément une deuxième cible : ceux qui, en refusant d'accepter que Galien ait pu commettre des erreurs, sont en réalité infidèles à la principale leçon du maître : « celui [...] qui veut contempler les œuvres de la nature ne doit pas se fier aux ouvrages anatomiques, mais s'en rapporter à ses propres yeux[258] ».

Pour s'affranchir de l'autorité de Galien en matière de morphologie, Vésale en déplace l'axe vers la méthodologie. Il se soumet volontiers à l'injonction, qui revient plusieurs fois dans les textes du *De usu partium* et du *De anatomicis administrationibus*, de faire confiance à ce que l'on voit et l'on touche plutôt qu'à ce que l'on lit : « *ex corporum dissectione, non ex libris discenda anatome*[259] ». Aucun

discours « ne serait capable d'expliquer exactement ce qu'on reconnaît par les sens seuls », dit Galien[260], chez qui les occurrences de termes liés à la vue et à la vision se comptent par centaines[261].

L'œil, les yeux sont aussi pour le Français Charles Estienne (v. 1505-1564) ce qui garantit l'exactitude et la fiabilité des connaissances : « il n'est rien plus certain es choses qui gisent en description que la fidelité de l'œil : & moins contente l'esprit (dit quelqu'ung) ce qui entre par l'oreille que ce qui est representé aux yeulx fideles[262] ». Aussi, prévient-il, « ne nous pense aulcun avoir rien escript que nayons diligemment apperceu & congneu a loeil, par la dessection de plusieurs corps : Car en ce cas, navons tant cerche les autheurs, que la verite des choses[263] ». La vérité gît dans la chair, non dans les textes, et on l'obtient par la vue. C'est ce qu'enseigne Galien : « quiconcques se veult monstrer diligent contemplateur des œuvres de nature (dit Galien) ne luy fault adiouster du tout foy aux livres anatomicques, mais bien plus a ses propres yeulx[264] ». Le *De dissectione partium corporis humani* d'Estienne, terminé en 1539 mais publié seulement en 1545[265], commence donc comme la *Fabrica* de Vésale, en mettant en avant le Galien de l'expérience et de la méfiance envers la lecture sans vérification *de visu*, afin d'introniser l'autorité des sens.

Forts de cette caution, les deux anatomistes étalent leurs désaccords avec « le premier des professeurs de dissection », non sans les entourer de quelques précautions oratoires : « je ne voudrais point passer pour sacrilège à l'égard de l'initiateur de tous nos biens, ni manquer de respect à son autorité », assure Vésale après avoir fait allusion aux « théories fausses » de Galien[266]. Estienne ne veut pas passer pour un arrogant, prêt à « mespriser lauthorite des anciens », et tout particulièrement celle de Galien, « duquel premier que de faire cette entreprise avons prins les enseignementz : de qui lindustrie apparoit estre si grande touchant linvestigation des affaires anatomiques : que luy seul nous semble en cest endroit avoir tresbien escript & entendu telles affaires & apres luy bien peu daultres : auquel tant vouldrions attribuer que nous estimons un grand peche quant a la medecine de vouloir en la moindre chose desvoyer de ses escripts ou opinions »[267].

En dépit de tant d'égards, Estienne et Vésale disent leur insatisfaction, par exemple, des extrapolations de Galien, qui ne dissèque que des animaux et transpose ce qu'il y observe à l'anatomie de l'homme. Le médecin, dit Estienne, doit s'exercer « par frequentes dissections & administrations quil ayt souvent faict, ou faict faire en sa presence : non pas de corps de singes [ni] de chiens, ou pourceaulx [...] Mais vouldrions lesdictes exercitations anatomicques estre faictes sur les corps dhommes ou femmes[268] ». Autrement, on est souvent induit en erreur, comme dans le cas de la description du sternum proposée par Galien, d'où il apparaît qu'il « estoit plus exercité aux dissections des corps des Singes que des hommes », puisque « los pectoral du Singe apparoist estre composé de sept pieces mais celuy de lhomme ne monstre a la veue que deux comissures separantes trois os d'ensemble »[269].

Vésale s'étonne, de son côté, « du fait qu'aucune des multiples et infinies différences entre les organes du corps humain et ceux du singe n'ait été observée par Galien, sinon aux doigts et à l'articulation du genou[270] ». Plus grave encore, « on pourrait trouver chez lui de très nombreuses conclusions erronées en ce qui concerne les singes mêmes[271] ». Galien, insiste Vésale, « s'est écarté bien plus de deux cents fois de la description correcte de l'agencement des parties du corps, de leur rôle et fonction ». Les médecins sont troublés lorsqu'on leur fait constater cela au cours d'une démonstration anatomique. Sceptiques au départ, « ils inspectent avec minutie les

moindres parties disséquées » ; or eux aussi « sont guidés par l'amour de la vérité [...] et finissent par ajouter plus de foi à leurs yeux et à des raisonnements non inefficaces qu'aux écrits de Galien »[272]. *Veritas* et *oculis*. L'une ne va pas sans les autres : « nous vénérons Galien comme un dieu, et nous attribuons beaucoup de talent à Vésale en anatomie », concède Realdo Colombo, mais « là où ils s'accordent avec la nature », car si les choses apparaissent à la vue autrement qu'ils les ont décrites, « nous sommes plus favorables à la vérité et contraints quelquefois de nous écarter d'eux »[273].

Un autre anatomiste formé à Padoue comme Vésale et Colombo, l'Anglais William Harvey (1578-1657), ne s'est décidé à publier son *De motu cordis et sanguinis* (1628) qu'une fois que sa théorie sur « le mouvement du cœur et la circulation du sang » eut été confirmée « *per autopsiam* » face à ses collègues du *Royal College of Physicians*. Ses pairs ont « vu » ses dissections, ont assisté à ses nombreuses « démonstrations oculaires », menées en vue de réfuter des erreurs et mettre au jour des vérités[274]. Les assertions correctes sur le mouvement, le pouls, l'action et l'utilité du cœur et des artères recevront dans mon livre leur confirmation, dit Harvey ; celles qui sont fausses seront rectifiées par la dissection anatomique, de multiples expériences et l'observation diligente[275]. Dans une phrase qui rappelle celle de Vésale à propos des médecins, Harvey fait référence aux philosophes qui ne sont pas attachés aux traditions et aux préceptes de quelqu'un d'autre au point de perdre leur liberté et de ne pas faire confiance à leurs propres yeux. L'anatomie ne s'apprend pas par les livres et les dires des philosophes, mais par la dissection et la « fabrique de la Nature[276] ».

L'opposition entre le savoir spéculatif des philosophes et celui concret de ceux qui s'attachent à observer les corps est un thème que l'on retrouve déjà au XV^e^ siècle, chez Leon Battista Alberti (1404-1472), par exemple. Il ne s'agit pas en l'occurrence des anatomistes, mais des artistes : « pour ma part – affirme Caronte dans le *Momus* d'Alberti –, je ne redirai pas les opinions des philosophes – parce que toute votre science, ô philosophes, se limite à des subtilités et à des querelles de langage –, mais ce que j'ai entendu dire à un peintre. En observant la forme des corps il en a vu plus de choses que tous les philosophes réunis n'en ont vu en mesurant et en explorant le ciel[277] ». Cent ans plus tard, le même motif apparaît, cette fois-ci en relation avec l'anatomie, au début du traité de Charles Estienne, critique à l'égard de « ceulx que nous appellons communement philosophes : desquelz lesprit se pert & consume a chercher choses lesquelles estans par trop loing de nous ne peuvent tomber a la capacite de nostre entendement & moins estre apperceues de noz yeulx ou touchees de noz mains[278] ».

Il faut voir et toucher, il faut disséquer soi-même, rechercher par le moyen des « mains oculaires », selon la splendide formule de Jean Riolan le fils (1580-1657)[279]. C'est le seul moyen de se conformer à la vérité des choses. Autour de ce credo ont été livrées parfois de véritables batailles, dont une des plus notoires fut celle du *rete mirabile*, une structure vasculaire située à la base du cerveau qu'Hérophile aurait été le premier à décrire. Ce *rete mirabile* (rets admirable) était censé jouer un rôle de première importance dans le système physiologique des souffles, esprits ou *pneuma*, dont Érasistrate aurait été l'auteur. Selon ce système, repris par Galien, l'« esprit vital », formé au cœur par la réunion de l'« esprit naturel » venu du foie et du *pneuma* venu des poumons, se transforme en « esprit animal » en passant à travers ce réseau de vaisseaux sanguins entrelacés, avant d'être distribué par les nerfs à tout le corps. Galien décrit la formation, la fonction et la structure de ce « plexus dit *réticulé* par les anatomistes, [...] le plus merveilleux des corps établis dans cette région », au livre IX du *De usu partium*.

Il le compare à « plusieurs filets de pêcheurs tendus les uns sur les autres », ce « filet naturel » ayant la particularité « que toujours les mailles de l'un sont attachées à celles de l'autre et qu'on ne saurait prendre l'un des filets sans l'autre »[280].

Or si une telle structure peut effectivement être constatée chez certains animaux, elle est absente chez l'homme, ce que certains anatomistes commencèrent à affirmer dès la première moitié du XVI^e^ siècle, Berengario da Carpi en premier. La question est assez grave, puisque c'est l'ensemble du système physiologique des esprits qui est compromis si le *rete mirabile* n'existe pas. Depuis Mondino, la description du *rete mirabile* de Galien avait été systématiquement reconduite[281]. En 1502, Alessandro Benedetti en fait mention dans son *Historia corporis humani sive anatomice*[282]. Vingt ans plus tard, aussi bien dans ses *Commentaria* à l'*Anathomia* de Mondino (1521) que dans son *Isagogæ breves* (1522), Berengario s'attarde lui aussi à le décrire, mais précise ensuite qu'il ne l'a jamais vu : « *Istud tamen rete ego nunquam vidi*[283]. » Contre Galien, ce sont les sens qui décident : « l'expérience sensorielle est mon guide », déclare Berengario pour se justifier[284].

Quant à Vésale, son point de vue à ce sujet évolue : le *rete mirabile* apparaît dans la *tabula* 3 des *Tabulæ anatomicæ sex* de 1538, mais le septième livre de la *Fabrica* donne à Vésale l'occasion de se rectifier explicitement, en avouant son étonnement face à sa propre « stupidité » et à sa foi excessive dans les écrits anatomiques de Galien. En montrant ensemble, dans les dissections publiques, la tête de l'homme et celle d'un agneau ou d'un bœuf, on voit que le fameux plexus réticulé apparaît chez ces animaux mais pas du tout chez l'homme[285]. Vésale était sans doute arrivé à cette conclusion depuis peu, car en 1540 il enseignait encore, dans ses démonstrations, que le *rete mirabile* existait dans le cerveau humain. On le sait par les notes de cours d'un étudiant silésien, Baldasar Heseler (1567), qui suivait à Bologne l'enseignement anatomique de Matteo Corti (v. 1542). Vésale y fut invité à l'initiative des étudiants, et réalisa du 15 au 28 janvier vingt-six démonstrations anatomiques sur trois cadavres humains et six chiens, en alternance avec les leçons de Corti sur l'*Anathomia* de Mondino. Par deux fois, lors de la quinzième et de la vingt-cinquième démonstration, Vésale montra aux étudiants le *rete mirabile* dans un cerveau humain[286] – la seconde fois il avait pourtant disséqué aussi, à des fins comparatives, le cerveau d'un mouton. Quoi qu'il en soit, au cours de ces démonstrations de 1540 à Bologne, l'anatomiste flamand invite très souvent les étudiants à s'approcher du cadavre pour vérifier ce qu'il dit de leurs propres yeux et par le toucher, tout en énonçant, de temps à autre, ses désaccords avec Corti, partant avec Galien.

Mais les anatomistes prêts à passer l'anatomie galénique au crible de l'expérience ne sont pas les seuls à accueillir la recommandation de se fier à la vue et au toucher plutôt qu'aux livres, tant de fois répétée par Galien. Sylvius, ferme opposant à l'attitude révisionniste d'un Vésale, est tout aussi net que celui-ci à l'égard de la nécessité de faire appel aux sens : « il vaut mieux que tu apprenne la maniere de decoupper à l'œil & au toucher, plustost qu'a lire & escouter. Car la seule lecture ne scit iamais gouverneur de navire, n'empereur, ne composeur de theriaque qui fut de mise : mais bien l'administration ou veue ou maniée de tes mains », déclare-t-il dans un ouvrage[287] dont l'introduction est par ailleurs toute consacrée à réfuter les « calomniateurs » de Galien, en arguant que les erreurs qu'ils disent détecter dans ses descriptions s'expliquent par le fait que le corps humain a changé depuis l'époque des Anciens[288].

Sylvius, partisan de l'infaillibilité de Galien, exécutait lui-même les dissections et préconisait la même attitude empiriste que ceux qui, comme Vésale, Colombo ou

Estienne, se permettaient de contredire le maître. On ne conclura pas pour autant que le fait de corriger Galien marque à peine une nuance par rapport au déni des divergences entre ce qui émane de l'expérience et ce que stipulent les textes. La différence, comme le montre l'affaire du *rete mirabile* – dont Sylvius réaffirme l'existence chez l'homme[289] – est significative et marque une évolution non négligeable : relever de telles contradictions est de plus en plus un motif d'ostentation et non pas d'embarras. Il n'en reste pas moins que, dans tous les cas, que l'on désavoue Galien sur certains points ou non, l'exhortation à appréhender la réalité anatomique à travers les sens poursuit le même but pédagogique : contribuer à une meilleure compréhension de l'œuvre galénique. « Afin que plus facilement entendions que veult dire Galien : fault premierement scavoir selon nostre dissection », dit Estienne[290], tandis que Vésale présente son ouvrage comme « le commentaire d'un précepteur[291] ».

S'attribuer un rôle de « précepteur » vis-à-vis de l'anatomie de Galien peut paraître une très modeste ambition chez qui avoue en même temps sa prétention de « retirer des ténèbres cette branche de la philosophie naturelle[292] ». On pourrait mettre cette affirmation de Vésale sur le compte des ruses rhétoriques, ou y voir l'expression d'une ambiguïté due à la tension non résolue entre un élan novateur et le poids de l'autorité. Ce serait ignorer que la préface de la *Fabrica* n'est pas une profession de foi anti-galénique, mais une attaque en règle contre la pratique anatomique de son temps. L'allusion aux « ténèbres » ne vise pas Galien et « les anciens docteurs en dissection ». Ce que Vésale voudrait, c'est pouvoir « affirmer une bonne fois et sans honte que notre méthode de dissection soutient la comparaison avec l'antique et qu'en notre temps aucune discipline ne fut à la fois aussi près de sa disparition et aussi rapidement restituée dans son ancienne intégrité que l'anatomie »[293]. À Padoue, « l'École la plus célèbre de l'Univers », poursuit-il, « j'ai consacré mes soins diligents aux recherches sur la structure de l'homme et, rejetant les méthodes ridicules en usage dans les autres Universités, je me suis occupé de l'anatomie et je l'ai enseignée de façon à ce que rien de ce que nous ont transmis les Anciens ne restât dans l'ombre »[294].

L'auteur de la *Fabrica* se propose de restituer l'anatomie « dans son ancienne intégrité » par la réforme, surtout, des méthodes de recherche et d'enseignement. L'anatomie « entra en décadence complète dès que [les médecins] déléguèrent à d'autres les opérations manuelles et perdirent toute notion pratique d'anatomie »[295]. Il faut en finir, exige Vésale, avec « l'abandon aux barbiers de toute la pratique[296] » et adopter la démarche conseillée par Galien : disséquer et accorder plus de crédit aux sens qu'à l'autorité des livres. Quitte à découvrir des erreurs commises par Galien, grâce notamment à la connaissance approfondie de ses écrits anatomiques. Dominer l'anatomie des Anciens, en retenir l'idée de l'autopsie comme source principale d'autorité scientifique, rectifier leurs propos le cas échéant. Il n'y a pas de contradiction dans la logique de cette entreprise, que Vésale met énergiquement en exergue à sa monumentale *summa anatomica* de sept cents pages.

Héros emblématique de l'anatomie de la Renaissance, dont la carrière scientifique a été présentée comme un parcours fondateur, émaillé de conflits et de disputes, Vésale est l'auteur, dans la préface de sa *Fabrica*, d'une sorte de manifeste annonçant l'irruption fracassante d'une *scienza nuova*, portée par la virtuosité manuelle et l'acuité du regard. Or ce programme vésalien, sans sous-estimer son importance historique, avait déjà été énoncé – moins vigoureusement, peut-être – par d'autres anatomistes, des « pré-vésaliens ». Niccolò Massa, par exemple, qui affirme en 1536 qu'aucun des « modernes » ne comprend parfaitement l'anatomie apprise à travers les sens[297]. Ou,

avant lui, Berengario da Carpi – qualifié par Fallope de « premier restaurateur », avant Vésale, de la science anatomique[298] –, ou encore Alessandro Benedetti.

Chez Berengario, l'expression *ad sensum* revient plusieurs centaines de fois dans les *Commentaria* à l'*Anathomia* de Mondino, où le statut attribué aux sens est tour à tour celui d'un maître (*magister*), d'un guide (*dux*) ou d'un juge (*judex*). Roger French note que Berengario exclut comme impropres les affirmations sur l'existence d'une partie qui ne peut pas être vue[299] ; pour lui, le témoignage des sens (*teste sensu*, *visus testificatio*) est ce qui en anatomie apporte la « preuve », qui consiste à « exposer la structure à la vue et au toucher » d'observateurs nombreux[300]. *Anatomia sensibilis* est le nom que Berengario donne à cette méthode d'enseignement aussi bien que de découverte, qui résulte en une connaissance limitée aux seules structures perceptibles par les sens. L'*anatomia sensibilis* était donc pour Berengario l'anatomie de ce qui pouvait être vu – c'est-à-dire l'anatomie tout court, car « *anatomia non notat insensibilia*[301] ». La relation avec les écrits des autorités s'établit dans ce cadre. La dissection sert non seulement à vérifier si les assertions des auteurs sont en accord ou non avec la vérité, mais aussi à l'établissement des textes, en permettant de corriger des passages corrompus, par exemple, par des traductions défectueuses[302].

Comparé à l'*anatomia sensibilis* de Berengario, l'« éloge de la dissection », par lequel se termine l'*Historia corporis humani sive Anatomice* d'Alessandro Benedetti, fait figure de simple péroraison d'un texte soigneusement construit d'un point de vue rhétorique et rédigé dans le but de transmettre une anatomie grecque épurée de toute contamination arabisante et médiévale[303]. « *De laude dissectionis* » est en effet le dernier chapitre de ce traité plutôt bref, composé vers 1497 et publié cinq ans plus tard. Benedetti y exhorte le lecteur à s'appliquer à la contemplation des œuvres de la nature, à les laisser se déployer sous ses yeux. Se contenter des témoignages écrits sans bien observer les choses mène souvent à l'erreur. Les textes, dit Benedetti, servent à rafraîchir la mémoire, mais si on se laisse guider par eux seuls, on aura davantage d'opinions que de vérité[304]. Un très grand nombre de citations, explicites ou non, tirées surtout d'Aristote, de Galien, de Celse et de Platon, un fort souci philologique et des considérations philosophiques informent et enveloppent l'*Anatomice*. Elles n'en font pas moins, pourtant, un ouvrage à vocation pratique. Son écriture était peut-être peu adaptée, par son style, au public auquel il était destiné, mais il fut sans doute conçu pour accompagner les démonstrations anatomiques réalisées par Benedetti. D'où, outre l'usage abondant des verbes relatifs à la vision, la mise en place d'un dispositif qui cherche à optimiser cette perception et qui est en soi la marque la plus éloquente de la consécration du visuel : le théâtre d'anatomie. *Theatron*, le lieu d'où l'on voit[305].

Le chapitre I de l'*Anatomice* contient la première description de ce type de structures et des indications sur la manière de les disposer, qui répondent au théâtre démontable en bois que Benedetti fit construire, vraisemblablement à Venise[306]. Le théâtre temporaire doit être érigé à l'intérieur d'un espace ample et aéré, avec des sièges disposés tout autour en forme de cercle, « du type de ceux que l'on peut voir à Rome ou à Vérone ». Il s'agit donc d'un amphithéâtre, qui doit être suffisamment grand pour accueillir les spectateurs ainsi que pour empêcher la foule de perturber les chirurgiens. Les places devront être assignées selon le rang (*pro dignitate*) des assistants. Il y aura un régisseur, qui devra tout contrôler et ordonner, ainsi que quelques gardiens pour empêcher l'entrée des importuns, et deux questeurs de confiance qui, avec l'argent récolté, procureront tout ce qui sera nécessaire. Des torches devront être prêtes pour la nuit. Le cadavre doit être mis au centre du théâtre, sur un banc élevé, dans un endroit

éclairé et commode pour le dissecteur[307].

Dans ce théâtre avait lieu l'*horridum spectaculum* de l'anatomie, au cours duquel les affirmations erronées étaient démasquées par la dissection[308]. Après Benedetti, la description des théâtres anatomiques, plus ou moins longue et détaillée, devint assez courante. Elle correspondait parfois à des structures effectivement mises en place, comme chez Vésale, qui dans une note marginale déclare avoir aménagé à Bologne et à Padoue des théâtres tels que celui représenté dans le frontispice de la *Fabrica*[309]. Mais il pouvait s'agir de descriptions purement normatives de ces espaces, de leur configuration et de leur usage, des théâtres anatomiques tels qu'ils devraient être conçus et installés. C'est vraisemblablement le cas chez le Florentin Guido Guidi (1509-1569), premier lecteur de médecine au Collège royal à Paris, professeur à l'université de Pise et médecin personnel de Cosme Ier de Médicis[310]. C'est aussi le cas chez Charles Estienne, dont « l'amphithéâtre idéal [...] était loin d'être réalisé à la faculté de Paris[311] ».

La description d'Estienne est pourtant plutôt minutieuse. Dans deux chapitres consécutifs (XL et XLI) du troisième livre de *La dissection des parties du corps humain*, Charles Estienne traite « De l'appareil du theatre anatomique » et « De la situation & position du corps que lon doibt dissequer au devant du theatre anatomique ». Estienne décrit un théâtre à ciel ouvert, par-dessus lequel il propose de tendre « en forme de pavillon une toille cirée ou toute simple a faulte de ladicte ciree pour faire umbre aux spectateurs & les deffendre du soleil ou de la pluye : & encor a fin que la voix de celuy qui expliquera les parties du corps que lon dissequera se puisse plus facilement espandre par ledict theatre & qu'elle ne se perde si ayseement en l'air[312] ». La structure doit être construite en bois ou charpenterie, en forme de « demy cercle ou demy rond », à trois étages ou au moins deux, avec une galerie à chaque étage, et des bancs « non moins haultz que pied & demy »[313]. Les spectateurs y prendront place dans un ordre hiérarchique, organisé selon la distance par rapport au cadavre, car ceux qui seront assis aux gradins inférieurs « verront beaucoup mieulx a leur ayse que ceux d'enhault ». Ces gradins inférieurs seront donc réservés aux professeurs de médecine ; « aux aultres ensuyvant seront assis ceulx que lon appelle bacheliers, puis consequemment les estudians en medicine, chirurgiens & aultres a qui plaira contempler les belles œuvres de nature »[314].

Le cadavre sera posé sur une table tournante, « soubstenue d'ung seul pied de bois », placée « au devant dudict theatre susdict & au lieu auquel les anciens souloyent appliquer leur scene ». Le médecin chargé « d'interpreter & commander la dissection de ce qu'il fauldra veoir sera assis au devant de ladicte table & fronc a fronc des spectateurs » ; à ses côtés seront situés les anatomistes ou dissecteurs, « semblablement a fronc desdictz spectateurs & faisans leur operation au devant d'iceulx ». Tout le dispositif est organisé en fonction de la vue : il faut montrer. Ainsi, au milieu du théâtre et à côté de la table de dissection il doit y avoir « une membreure de bois fichee en terre au bout d'enhault de laquelle soit attachee & adioustee une aultre membreure en travers pour eslever le corps avec des bendes quand il en sera mestier : c'est a scavoir pour monstrer l'exacte situation & position de chascune des parties. Ausurplus sil est mestier proposer particulierement quelque chose tiree hors du corps comme pourroit estre le cueur, la matrice & aultres semblables : nous entendons que lesdictes parties soyent portees par les degrez du theatre & monstrees a ung chascun pour plus grande evidence »[315].

En France, la faculté de médecine de Montpellier fut la première à avoir son

théâtre. On sait par Félix Platter (1536-1614), qui y fit ses études dans les années 1550, qu'en janvier 1556 « on venait de construire un bel amphithéâtre d'anatomie[316] ». Dans son journal, Platter note que « le 6 février on tint une séance d'anatomie au nouveau *Theatrum Colegii*. Deux sujets furent disséqués en même temps : une jeune fille et une femme. Rondelet présidait et je prenais soigneusement note de ses admirables explications[317] ». Il s'agissait là aussi d'un théâtre anatomique démontable, et à Montpellier on en avait déjà érigé un, si on en croit Platter, en 1552 : dès le 14 novembre de cette année, « il fut pratiqué une dissection dans l'ancien amphithéâtre, sur le corps d'un garçon qui était mort d'un abcès dans la poitrine[318] ». Pour un théâtre permanent, il faudra attendre jusqu'en 1584, lorsqu'il en fut construit un à Padoue. Deux ans plus tard, l'université de Saragosse inaugurait sa *Casa de anatomía*, érigée à côté du cimetière de l'hôpital Nuestra Señora de Gracia[319], et en 1593 un troisième amphithéâtre d'anatomie permanent était construit à Leyde, aux Pays-Bas, sous l'impulsion de l'anatomiste Pieter Paaw.

L'édification du théâtre anatomique de Padoue est associée au nom de Girolamo Fabrizi d'Acquapendente (1533-1619), qui y enseigna l'anatomie et la chirurgie de 1565 à 1613. À ce titre, et en raison du prestige de ses études à l'université de Padoue, Fabrizi « fut personnellement un des centres de l'anatomie mondiale pendant un demi-siècle[320] ». Sous son égide, donc, fut créé l'amphithéâtre, si rapidement détérioré qu'il fallut le reconstruire en 1594. Il s'agissait d'une structure en bois, pouvant accueillir deux cents personnes environ, sur cinq étages de galeries. Sa forme ellipsoïdale était significativement issue de l'étude anatomique de l'œil, très probablement suggérée à Fabrizi par le théologien Paolo Sarpi (1552-1623), qui fut l'ami de l'anatomiste et son patient lorsqu'il fut l'objet d'une tentative d'assassinat en 1607, quelques mois après avoir été excommunié.

Sarpi, qui s'intéressait à la logique, aux mathématiques, à la chimie, au magnétisme, à la médecine et à l'optique[321], travailla avec Fabrizi dans des recherches sur l'anatomie de l'œil menées entre 1581 et 1584, c'est-à-dire au cours des années précédant immédiatement la construction du premier théâtre permanent. En 1592, lorsque celui-ci dut être refait, Fabrizi commençait à se pencher à nouveau sur le sujet, encore sous l'influence des idées de Sarpi. Coïncidence dans le temps qui est aussi coïncidence dans les formes : on retrouve dans l'architecture du théâtre d'anatomie la composition de cercles et d'ellipses des illustrations de l'anatomie de l'œil du *De visione, voce, auditu*, publié par Fabrizi en 1600[322]. Paolo Sarpi est cité dans l'ouvrage, et sa contribution mise en avant. Les conceptions du théologien furent transmises par l'anatomiste à l'architecte – peut-être Dario Varotari (1539-1596) –, qui s'en inspira dans un projet où le plus petit des éléments concentriques se rapproche d'une ellipse et le plus grand d'un cercle[323].

Fabrizi avait fait de son théâtre, de ce « lieu d'où l'on voit », une gigantesque métaphore concrète du regard. À Padoue, on disséquait à l'intérieur d'un œil, d'une machine à percevoir, d'un observatoire de la fabrique du corps qui permettait à un public nombreux de participer à la consécration de l'expérience visuelle comme pierre angulaire de la connaissance anatomique. L'appréhension sensorielle était recommandée dans les livres, elle est concrétisée et mise en actes dans un espace *ad hoc*, qui sert à montrer mais aussi à démontrer la vigueur de la nouvelle science. Or les dissections publiques dans les amphithéâtres ne suffisent pas. Pour étendre l'empire des sens de l'anatomie renaissante il faut que le cadavre ouvert puisse être mis sous les yeux à tout moment. Faute d'avoir des cadavres réels, on aura recours à des représentations fidèles

de la réalité corporelle. Ce sera le rôle de l'image : l'illustration anatomique, ou l'*anatomia sensibilis* en deux dimensions.

Le regard de l'artiste

Pour que son ouvrage « ne soit pas sans profit pour tous ceux à qui l'observation expérimentale est refusée », Vésale y a « inséré des représentations si fidèles des divers organes qu'elles semblent placer un corps disséqué devant les yeux de ceux qui étudient les œuvres de la Nature »[324]. Certes, « ces images très ressemblantes » ne remplacent pas l'observation directe des choses, mais, contre l'opinion de ceux « qui condamnent catégoriquement le fait de proposer aux étudiants en histoire naturelle des dessins, quelque excellents qu'ils soient », Vésale rappelle que de même qu'en géométrie et dans les autres disciplines mathématiques, dans l'art médical les représentations graphiques contribuent à la compréhension de la doctrine : « ne placent-elles pas sous les yeux l'objet lui-même avec une intensité plus grande que le discours le plus explicite ? » demande-t-il[325].

Donner à voir sur le papier ce qui pouvait être observé sur la table de dissection, voilà le rôle attribué par Vésale aux somptueuses planches illustrant son ouvrage, gravées sur cuivre et réalisées vraisemblablement par des artistes de l'atelier du Titien (v. 1490-1576)[326]. Les illustrations devaient être le succédané du cadavre fendu, écorché, morcelé, comparaissant sur les gravures comme il gisait sous le scalpel. Faire du lecteur un spectateur, la volonté pédagogique dans l'usage des illustrations, le déploiement intensif de l'iconographie comme une composante tout aussi significative, sur le plan de la connaissance, que le texte, sont des nouveautés qu'apporte le XVI^e^ siècle anatomique. Auparavant, la place des représentations graphiques dans les traités était beaucoup plus réduite, voire souvent inexistante, et en tout cas leur présence ne visait pas à satisfaire les fonctions que Vésale assigne à celles qui ornent la *Fabrica*.

On retrouve l'illustration d'une scène de dissection dans la première édition française imprimée du *De propietatibus rerum* de Barthélemy l'Anglais (v. 1240), publiée à Lyon en 1482 sous le titre de *Propriétaire des choses*. Insérée au début du cinquième livre de cette encyclopédie (« auquel est traicte du corps de lomme & de ses parties »), l'image est considérée comme la première de ce genre dans un livre imprimé[327]. Le *Fasciculus medicinæ*, publié à Venise en 1491[328], fut le premier livre médical imprimé avec des illustrations anatomiques. Pour l'édition italienne de cet ouvrage, imprimée en 1494 et augmentée du texte de l'*Anathomia* de Mondino de' Liuzzi, furent refaites neuf des dix planches gravées sur bois de l'édition latine ; celle représentant la femme gravide serait issue, selon Charles Singer, de l'observation directe[329], tandis que celle qui précède la version italienne de l'*Anathomia* montre une scène de dissection dont la disposition n'est pas sans rappeler, par certains éléments, celle du *Propriétaire des choses*[330].

Toujours dans ces dernières années du XV^e^ siècle, d'autres figures anatomiques illustrent une édition vénitienne de 1496 du *Conciliator* de Pietro d'Abano[331] – la première illustration des muscles abdominaux –, ainsi que le *Compendium philosophiæ naturalis* (Leipzig, 1499) de Johannes Peyligk (1474-1522), dont le dernier chapitre, qui traite de l'anatomie du corps humain, est illustré de quelques gravures. Deux ans plus tard, Magnus Hundt (1449-1519) fit regraver les figures de Peyligk et en ajouta quelques autres pour illustrer son *Antropologium de hominis dignitate, natura et*

proprietatibus[332]. Les dix-neuf figures anatomiques de l'ouvrage de Hundt « furent longtemps considérées comme les plus anciennes des figures anatomiques[333] ».

Dans tous ces cas, il s'agit ou bien d'illustrations ajoutées à des livres plus anciens lors de leur impression, c'est-à-dire non élaborées en relation avec le texte et très souvent inspirées des images ornant les manuscrits médiévaux, ou bien de figures qui n'ont pas été réalisées d'après nature, comme celles de l'ouvrage de Peyligk et, par conséquent, celles que Hundt lui emprunte, ainsi que la plupart de celles du *Fasciculo de medicina*. Aucun des textes cités n'est, en outre, un traité d'anatomie au sens strict.

Les premières « anatomies illustrées » sont dues à Berengario da Carpi : ses *Commentaria* à Mondino et son *Isagogæ breves* présentent, sur fond de paysage, des squelettes animés, des écorchés de dos et de face, ouvrant de leurs propres mains leur abdomen ou leur poitrine afin d'offrir au regard du lecteur les parties internes, des femmes au ventre déchiré montrant les organes de la reproduction (les ovaires, l'utérus), des représentations des os de la main et du pied, des veines du bras et de la jambe, de la colonne vertébrale et, ajoutées dans l'*Isagogæ breves*, du cœur et du cerveau. Gravées sur bois – peut-être par Hugo da Carpi – ces figures sont rehaussées au moyen du clair-obscur, ce qui leur donne du volume et contribue à la dynamique de la composition.

Les illustrations des ouvrages de Berengario, jugées en général de qualité inférieure à celles de la *Fabrica*, sont inaugurales à plus d'un titre. En tant qu'instrument didactique, d'abord, pleinement cohérent avec son projet d'*anatomia sensibilis*, que Vésale rendra explicite. Charles Estienne aussi : si les écrits, dit-il, sont « tant utiles & necessaires a la memoire & certitude des choses, pourquoy ne seroyent aussy tresutiles les demonstrations par figures des matieres escriptes & proposees par lecture ? Car si les escriptz contentent lesprit & la memoire, aussy pouvons nous dire que la peincture contentera lœil & veue de la chose absente, aultant ou a peu pres comme si elle estoit presente[334] ». Les soixante-deux planches gravées sur bois de l'« anatomie peinte » du *De dissectione* – soixante-trois dans l'édition française de 1546 – ont ceci en commun avec les illustrations de la *Fabrica* qu'elles mettent en scène des personnages vivants, qui adoptent des poses travaillées, évoluant souvent en plein air, dans un environnement naturel. C'est le deuxième aspect auquel les gravures des livres de Berengario ont ouvert la voie : en donnant à voir des figures animées, stylisées, dans un décor fait de paysages et de maisons au loin, mais surtout, à travers ces choix figuratifs et au-delà d'eux, en introduisant résolument une intention artistique dans l'iconographie anatomique.

Berengario était un amateur d'art. Il avait, à en croire Benvenuto Cellini (1500-1571), qui l'a connu à Rome vers 1525, « une grande intelligence du dessin[335] », et possédait une collection personnelle d'objets d'art qu'il avait réunis en les achetant ou en les acceptant comme rémunération pour ses services professionnels[336]. Plusieurs de ses images féminines auraient été prises dans des œuvres de cette collection[337], procédé auquel eut également recours Charles Estienne. Les planches du livre II et des premiers chapitres du livre III du *De dissectione* – ces dernières correspondant aux organes génitaux féminins – reproduisent des compositions d'artistes italiens comme Rosso Fiorentino (1494-1540) et Perino del Vaga (v. 1501-1547)[338]. Dans chaque figure, l'insertion d'un bloc gravé sur bois permet de représenter les parties internes, à la façon d'une greffe iconographique pratiquée afin de transformer ces compositions en illustrations anatomiques – le résultat laisse à désirer, la facture des dessins techniques étant plutôt grossière et leur taille trop petite. Rosso Fiorentino, considéré avec Francesco Primaticcio (1504-1570) comme l'un des introducteurs du maniérisme en

France[339], où il passa les dix dernières années de sa vie, avait fait en Italie des études anatomiques sur des cadavres et préparé, selon Vasari, un traité d'anatomie illustré qu'il comptait faire imprimer en France[340]. Il participa probablement à la réalisation des illustrations du traité d'Estienne[341] et fut un des illustrateurs – Primaticcio et Francesco Salviati (1563) en furent aussi – de la traduction latine des écrits chirurgicaux attribués à Hippocrate, publiée en 1544 à Paris par Guido Guidi, lui aussi au service de François Ier à cette époque[342].

À la suite de Berengario et ses velléités de connaisseur mises au service de l'iconographie anatomique, une durable relation de collaboration et connivence entre artistes et anatomistes s'instaura. Vésale et des peintres de l'entourage du Titien ; Estienne, Rosso Fiorentino et Perino del Vaga ; Girolamo da Carpi (1501-1556) qui dessina vers 1541 les cinquante-quatre planches du traité de myologie de Giovanni Battista Canano[343], furent quelques-uns des protagonistes des épisodes éditoriaux qui en donnèrent le coup d'envoi. Il s'agit d'une convergence : les anatomistes disséquaient régulièrement depuis le XIVe siècle ; les artistes s'intéressaient à l'anatomie et disséquaient eux-mêmes dès le *Quattrocento* italien.

L'identification des premiers artistes à avoir pratiqué des dissections anatomiques est sujette à discussion et les noms varient en fonction des interprétations aussi bien des sources que des œuvres. Le *Combat d'hommes nus*, une gravure réalisée par Antonio Pollaiuolo (1432-1498) vers 1475, a souvent été cité comme preuve des études anatomiques pratiquées sur le cadavre par cet artiste. Mais des erreurs relevées dans cette œuvre ont conduit à mettre en doute cette conclusion[344], même si Giorgio Vasari dit, dans la *Vita* de Pollaiuolo, que celui-ci avait « écorché de nombreux corps pour voir l'anatomie au-dessous[345] ». D'autres hypothèses font remonter à Masaccio (1401-1428) ou à Donatello (1386-1466) les débuts de l'activité anatomique des artistes : la fresque de la *Trinité* peinte par Masaccio entre 1426 et 1428 à l'église Santa Maria Novella de Florence montre, dans sa partie inférieure, un squelette qui révèle pleinement, selon Raffaele Bernabeo, « le nouveau rapport instauré entre anatomie et art[346] ». Or ici aussi, malgré son indéniable effet de réalité, ce squelette symbolisant le triomphe de la mort présente des erreurs et ne suffit pas à prouver que Masaccio ait disséqué des cadavres. Il en va de même pour Donatello, quoique chez lui le relief en bronze du maître-autel de l'église Saint-Antoine à Padoue, exécuté entre 1446 et 1449, offre un indice plus suggestif. Le relief représente des miracles de saint Antoine, dont celui du cœur de l'avare comme une scène de dissection conduite par le saint lui-même. S'il ne pratiqua pas de dissections, Donatello en fut certainement témoin, peut-être à l'université de Padoue.

Sur le plan de la théorie de l'art, les choses sont plus précises. *Le Livre de l'art* de Cennino Cennini (v. 1440), composé vraisemblablement à Padoue au début du XVe siècle, contient une allusion au savoir anatomique, relié à la question des proportions, et une exhortation à dessiner « plus que d'après les maîtres, [...] toujours et constamment d'après nature[347] », qui n'est pas sans rappeler les avertissements des anatomistes sur l'importance de l'observation directe par rapport au savoir livresque. Elle est à relier aussi avec l'opposition des attitudes respectives du philosophe et de l'artiste exprimée par Leon Battista Alberti dans le passage du *Momus* cité plus haut. Alberti qui est, par ailleurs, beaucoup plus explicite au sujet de l'anatomie que Cennini, notamment dans le *De statua*, où il souligne l'importance des connaissances anatomiques en comparant le sculpteur à un constructeur naval (*fabrum navalum*), qui doit savoir comment les parties d'un navire sont assemblées et combien elles sont ; de

même, le sculpteur doit avoir observé et bien compris la structure de chaque partie du corps et ses proportions : intrinsèques, en relation avec les autres membres et par rapport au corps tout entier[348].

Dans le *De pictura* de 1435, considéré comme le premier traité théorique de la Renaissance sur l'art, les considérations d'Alberti sur l'anatomie concernent la question des proportions, comme chez Cennini, mais sont aussi à la base de sa célèbre méthode de composition, partant des processus de création artistique. Cette méthode d'Alberti consiste à « d'abord en esprit placer en dessous les os parce que, ne pliant pas du tout, ils occupent toujours un emplacement fixe. Il faut ensuite que les nerfs et les muscles soient attachés à leur place ; il faut enfin montrer les os et les muscles revêtus de chair et de peau[349] ». Sachant qu'on objectera à sa méthode « que le peintre ne doit en rien s'occuper des choses que l'on ne voit pas », principe qu'il a lui-même énoncé auparavant dans son texte, Alberti y répond par avance en expliquant que « de même que lorsque nous faisons un personnage habillé il faut d'abord dessiner un nu que nous drapons ensuite de vêtements, de même en peignant un nu, il faut d'abord disposer les os et les muscles que tu recouvres légèrement de chair et de peau de façon que l'on comprenne sans difficulté où sont les muscles »[350].

D'une importance comparable au *De pictura* d'Alberti, les trois livres des *Commentarii* du sculpteur Lorenzo Ghiberti (1378-1455), composés les deux premiers en 1447 et le troisième entre 1448 et 1455, vont plus loin en ce qui concerne l'anatomie. Dans le livre I, Ghiberti donne en exorde une liste de dix arts libéraux qu'il convient que le sculpteur et le peintre maîtrisent : la grammaire, la géométrie, la philosophie, l'astrologie, la perspective, l'histoire, la théorie du dessin, l'arithmétique, la médecine et l'anatomie (*notomia*)[351]. En développant par la suite l'utilité de chacune de ces disciplines pour l'artiste, il souligne qu'il faut « avoir vu des dissections » (*avere veduto notomia*), afin que « le sculpteur voulant composer la *statua virile* sache combien d'os il y a dans le corps humain et connaisse les muscles et tous les nerfs et connexions qui sont dans le corps de l'homme »[352]. Et il précise, avant de conclure sur ce point : « il n'est pas nécessaire d'être médecin comme Hippocrate et Avicenne et Galien, mais il faut avoir bien vu leurs œuvres[353] ».

De l'avis de Ghiberti, l'artiste doit donc fréquenter des sources médicales – Alberti eut recours au *De usu partium* en composant le *De pictura*[354] – et assister à des « anatomies » pour parachever sa formation. Au milieu du XV^e^ siècle, les théoriciens de l'art ne recommandent pas expressément d'effectuer des dissections, mais ont incorporé le savoir anatomique comme une composante essentielle dans la recherche d'une plus grande exactitude dans la figuration des formes du corps. Cela passait par l'observation de la nature, dont la mise à profit des dispositifs d'une discipline émergente, propice à l'exercice de la curiosité méthodique au plus près de la vérité de la matière.

C'est ainsi que jusqu'au tournant du *Cinquecento* des artistes comme Andrea Mantegna (1431-1506), Francesco di Giorgio Martini (1439-1501) ou Luca Signorelli (v. 1445-1523) dissèquent des cadavres humains et transfèrent les acquis perceptifs de cette activité à leurs œuvres. C'est ainsi aussi que la théorie de l'art poursuit son appropriation, sélective, des connaissances anatomiques dans l'élaboration de principes efficaces et adéquats pour la composition plastique. Au début du XVI^e^ siècle, l'iconographie anatomique qui se développe dans le cadre de l'éclosion de l'*anatomia sensibilis* peut recueillir les fruits de cette accumulation technique et esthétique. Dans sa grande étude sur l'histoire de l'illustration anatomique, Ludwig Choulant propose de la considérer de deux points de vue : l'aide rendue par les arts graphiques à la science

anatomique, et la contribution de celle-ci aux arts graphiques[355]. Ces rapports réciproques se produisent, entre le XV^e^ et le XVI^e^ siècle, en deux temps : les artistes s'emparent de l'anatomie pour mieux satisfaire aux visées naturalistes qui sont les leurs à l'époque, puis c'est l'illustration anatomique qui tire parti du travail accompli dans les arts visuels.

L'effort d'observation, la précision exigée du regard en vue de l'*imitatio* de la nature de la part des artistes, épousa des préoccupations similaires chez les anatomistes, mais ceux-ci n'exploitèrent la « révolution de la représentation imagée, partie de Florence au début du XV^e^ siècle[356] », qu'une centaine d'années plus tard. Entre-temps, se sont déroulés les travaux anatomiques de Léonard de Vinci (1452-1519), au croisement du travail artistique et de la recherche scientifique. Léonard disséqua, d'après sa propre comptabilité, plus de trente cadavres entre 1487 et 1515 et produisit des milliers d'esquisses et des centaines de notes dont l'influence fut, pourtant, virtuellement nulle. Elles ne furent connues que d'une poignée d'amis et de collaborateurs de l'artiste, et restèrent à sa mort entre les mains de son héritier Francesco Melzi[357] (1570), pour être englouties ensuite dans l'oubli jusqu'au XIX^e^ siècle[358]. La seule description de ces études anatomiques due à un témoin oculaire du vivant même de Léonard est celle d'Antonio de Beatis, secrétaire du cardinal d'Aragon, qui les vit dans la visite qu'il rendit à Léonard en compagnie de son patron à Amboise, en 1517[359].

À Milan à partir de 1487 et jusqu'à 1492 environ, à Florence et encore à Milan entre 1506 et 1508, puis en collaboration avec l'anatomiste Marcantonio della Torre – emporté par la peste en 1511 alors qu'il avait trente ans environ – et finalement à Rome de 1513 à 1516, Léonard s'adonna à la dissection avec « l'amour de cette chose[360] », dessina et enregistra ses observations en vue de la composition d'un traité qu'il ne mena jamais à terme. Lorsque le pape Léon X prêta l'oreille à des accusations portées contre l'artiste et que lui fut interdit l'accès à l'hôpital Santo Spirito de Rome, où il dirigeait des autopsies, sa carrière d'anatomiste abruptement prit fin[361], trois ans avant sa mort. Au cours des trente années précédentes, il avait constitué, sans un plan véritablement organisé et souvent dans un certain désordre, un énorme corpus graphique caractérisé par la sobriété et délesté de tout effet pathétique ; le Léonard anatomiste n'affiche aucune ambition picturale : « Ce qui retient son attention dans le corps humain ne lui sert à rien pour ses tableaux et, réciproquement, il exclut toute mise en scène artistique de ses études anatomiques[362]. »

Léonard s'occupe certes de l'art dans les notes sur l'anatomie de ses *Carnets*. Il y fait référence, à la manière des autres théoriciens de la Renaissance italienne, en associant les recherches sur la représentation de la figure humaine aux connaissances que fournit le savoir anatomique. Mais cette science de l'art, à laquelle concourent aussi les mathématiques et la perspective, penche chez Léonard plutôt du côté de la science, ou plus généralement de la connaissance, en particulier quand il est question de la vue. Ses conseils, bien que prodigués aux artistes, ont une portée beaucoup plus large, et font penser à ce que diront au sujet des illustrations les anatomistes du XVI^e^ siècle comme Vésale ou Estienne – qui n'ont pas connu les écrits ni les dessins de Léonard. « Ce plan que j'ai dressé du corps humain te sera exposé exactement comme si tu avais devant toi l'homme véritable », annonce-t-il dans un texte sur le *Libro dell'anatomia* qui restera à l'état de projet. Grâce à ces illustrations, on fera connaissance « avec chaque partie et chaque tout, au moyen d'une démonstration de chacune vue sous trois aspects différents. Car après que tu auras regardé un membre en face, avec les nerfs, tendons et

veines qui naissent du côté opposé, on te le montrera de côté, ou par-derrière, comme si tu tenais le membre même dans la main et si tu le retournais en tous sens, jusqu'à ce que tu aies nettement compris ce que tu désires savoir »[363].

Et ailleurs, dans un passage qui, à l'instar du *Momus* d'Alberti, vante la puissance de l'image face au discours, Léonard souligne la spécificité de la connaissance visuelle : « Par quels mots, ô écrivain, pourras-tu égaler la perfection de toute l'ordonnance dont le dessin se trouve ici ? » L'œil est l'instrument du savoir en anatomie ; aussi, « je te conseille de ne pas t'encombrer de mots à moins que tu ne parles à des aveugles. Si néanmoins tu tiens à une démonstration verbale qui s'adresse aux oreilles plutôt qu'aux yeux des hommes, que ton discours porte sur les choses substantielles ou naturelles, et ne t'occupe pas de faire entrer par les oreilles des choses qui ont un rapport avec les yeux ; dans cette entreprise, tu serais surpassé de loin par l'œuvre du peintre »[364].

Mis à part l'intense mais somme toute assez bref moment de collaboration avec Marcantonio della Torre, Léonard mène ses recherches anatomiques en solitaire. L'artiste est en même temps l'anatomiste, celui qui dissèque est celui qui dessine. À partir du XVI^e^ siècle, l'importance croissante de l'illustration anatomique impose le dédoublement et les anatomistes confient très souvent, par souci de qualité, la production iconographique à des artistes. Le *De re anatomica* de Realdo Colombo fut publié sans illustrations, sauf celle qui orne le frontispice, que l'on attribue à Paolo Veronese (1528-1588). Or le traité était destiné à paraître illustré par Michel-Ange (1475-1564), avec qui Colombo, qui fut son médecin personnel, entretint à Rome des rapports d'amitié et de travail. En 1548, l'anatomiste écrivit une lettre à son protecteur Cosme I^er^ de Médicis en lui confiant qu'il caressait le projet de composer un ouvrage qui surpasserait celui de Vésale, et qu'il comptait pour cela sur l'aide du « premier Peintre du monde[365] ».

Buonarroti était féru d'anatomie. De son activité dans ce domaine rendent compte les deux éditions des *Vite* de Vasari (1550 et 1568), ainsi que la *Vita di Michelangelo Buonarroti* 1553 écrite par son disciple Ascanio Condivi (1524-1574)[366]. Lorsqu'en 1568 Vasari entreprit de réviser ce qu'il avait écrit dix-huit ans auparavant sur les *più eccellenti* artistes italiens, il étendit considérablement le chapitre consacré à Michel-Ange, et y introduisit des épisodes et des accents contenus dans le texte de Condivi, concernant notamment l'anatomie. « Il disséqua énormément » (« *Infinite volte fece anatomia* »), dit Vasari, qui fait état dans la deuxième édition des *Vite*, par exemple, des dissections pratiquées par le jeune Michel-Ange dans les années 1490 dans l'église Santo Spirito, à Florence, avec l'autorisation du prieur[367]. Ces dissections, dit Condivi, marquèrent le début d'études que l'artiste poursuivit jusqu'à un âge très avancé.

Lorsque Michel-Ange renonça à ouvrir des cadavres, ce fut « parce qu'ayant fort longtemps pratiqué cette étude, il finit par être écœuré au point qu'il ne pouvait plus rien avaler ni boire[368] ». À ce stade, pourtant, « ses connaissances étaient telles qu'il pensa en faire un traité, destiné à ceux qui désiraient produire des œuvres de sculpture ou de peinture, sur les différentes sortes de mouvements, les différents aspects du corps humain, y compris le squelette, et il y aurait exposé une théorie très subtile qu'il était parvenu à élaborer à son usage personnel à la suite de sa longue expérience de ces sujets. Il aurait très bien pu le faire s'il avait davantage eu confiance en ses capacités, et s'il s'était cru capable de traiter un sujet tel que celui-là avec autant d'élégance et de dignité qu'on en doit mettre dans des ouvrages de science[369] ». Persuadé cependant qu'ayant « atteint [...] un âge trop important » il ne pourrait pas désormais « publier ses conceptions en la matière », il a « très amicalement longuement expliqué toutes les

choses qu'il savait, dans les plus infimes détails », à son élève et futur biographe. Condivi commença alors à s'en « entretenir avec Messire Realdo Colombo, un remarquable chirurgien et anatomiste et, qui plus est, un de nos meilleurs amis, à Michel-Ange et à moi-même »[370].

À ce cercle romain appartenait aussi l'Espagnol Juan Valverde de Amusco (v. 1525-v. 1588). Disciple de Colombo à Pise, Valverde suivit son maître lorsque celui-ci s'installa à Rome en 1548. Il y enseigna l'anatomie à l'hôpital Santo Spirito à partir de 1555, et l'année suivante fit paraître un traité intitulé *Historia de la composición del cuerpo humano*, édité en castillan, dédié au cardinal Juan Álvarez de Toledo, et illustré par son compatriote Gaspar Becerra[371]. La plupart de ces illustrations, gravées sur cuivre, sont adaptées de celles de la *Fabrica* de Vésale. Valverde l'indique expressément et en explique les raisons au lecteur : il vaut mieux se servir des planches de Vésale, en y apportant le cas échéant des corrections, que d'essayer d'en faire de nouvelles[372].

Parmi la quinzaine d'illustrations originales de l'*Historia* de Valverde, la première du livre II, consacré aux muscles, montre « un homme auquel on a enlevé la peau, et la graisse, et les veines qui vont entre le cuir et la chair[373] ». L'individu tient sa peau dans la main droite, tandis que la main gauche serre encore le couteau utilisé pour l'écorcher. Les orifices des yeux, du nez et de la bouche laissent deviner la place du visage dans ce qui n'est plus qu'une enveloppe qui pend, informe, face au regard du personnage. La figure est certainement inspirée du saint Barthélemy de Michel-Ange dans *Le Jugement dernier* à la chapelle Sixtine, compte tenu, surtout, du fait que Becerra avait travaillé avec Buonarroti à la décoration de Saint-Pierre de Rome[374]. Ce n'est pas la seule référence : Valerià Cortés fait remarquer que la partie inférieure de l'écorché de Valverde correspond assez fidèlement à celle de la première planche du livre II de la *Fabrica*, et que la totalité de la figure rappelle le *Persée* en bronze de Benvenuto Cellini (1554) – la tête de Méduse de la sculpture ayant été remplacée par la peau de l'écorché[375].

La participation des artistes à l'établissement de l'iconographie anatomique se produit sur la base de la conviction que l'illustration remplissait un rôle essentiel dans le dispositif de connaissance organisé autour de la perception visuelle. À condition, bien entendu, que les illustrations fournissent une représentation du corps conforme à la vision réelle. Condition qui semblait acquise du moment où la primauté de l'œil et de l'observation pour la restitution exacte de la nature était un principe proclamé et élaboré, techniquement et théoriquement, par les artistes eux-mêmes. Peintres et anatomistes partagent les mêmes valeurs à propos de l'expérience sensorielle, les livres scientifiques exploitent la culture visuelle de l'époque, et celle-ci les envahit en y apportant une sensibilité spécifique. Cheval de Troie du regard de l'artiste, l'illustration anatomique dépasse le pur besoin didactique pour refléter des préoccupations qui concernent au premier chef les illustrateurs. Le mouvement, par exemple.

Après la démonstration de toutes les parties, « tu représenteras le bon fonctionnement de ces membres », dit Léonard : « c'est-à-dire dans l'acte de se lever après s'être couché, remuant, courant et sautant en des attitudes variées, soulevant et portant de gros poids, lançant des objets au loin et nageant ; et ainsi pour chaque mouvement tu démontreras quels membres et quels muscles le déterminent, et notamment le jeu des bras »[376]. Léonard fut le premier, selon Panofsky, à faire « fusionner la théorie des proportions humaines avec une théorie du mouvement humain. Il détermina l'épaississement des jointures durant la flexion, ou la dilatation et

la contraction des muscles quand le genou ou le coude se plient ou se tendent[377] ». Un demi-siècle plus tard, Cellini reprenait la méthode d'Alberti pour la compléter dans le sens d'une plus grande attention portée à ces mêmes questions relatives au mouvement soulevées par Léonard. « Je veux, dit Cellini dans son *Discours sur les principes de l'art du dessin*, que tu saches d'abord toutes les mesures de l'ossature humaine, afin que tu puisses ensuite plus sûrement la revêtir de sa chair » ; puis « tu représenteras cette ossature [...] comme si c'était un homme vivant, c'est-à-dire que tu l'arrangeras de façon à voir comment et combien la jambe entre dans sa hanche, et de quelle manière elle se plie : ainsi tu mettras [le squelette] dans une pose hardie, les deux jambes ouvertes, la tête tournée et donnant une attitude aux bras ; tu le placeras ensuite assis, tantôt droit, tantôt courbé, et contourné de diverses manières »[378].

On dirait des instructions suivies par l'illustrateur de la *Fabrica*, et retenues par Valverde, qui s'autorise une digression sur le mouvement à l'adresse des artistes dans l'explication de la troisième planche de son livre sur les muscles. La dramaturgie des squelettes et des écorchés vésaliens n'appartient pas au scalpel mais au pinceau. L'artiste fait danser les cadavres, montre les techniques d'atelier, où pour les exigences de l'apprentissage on faisait adopter des poses aux corps morts en les suspendant à l'aide de cordes. Le genre d'attitudes qu'on obtenait ainsi sont celles que l'on peut apprécier dans la série des quatorze écorchés – huit de face et six de dos – du livre II de la *Fabrica*[379] ; la planche 7 est la plus explicite en ce sens, qui ne manque pas de faire apparaître la corde à laquelle le corps est suspendu.

La leçon d'anatomie

Le jeu des influences est réciproque. Si les artistes se sont livrés à l'ouverture de cadavres ou se sont penchés par-dessus l'épaule des anatomistes pour absorber des connaissances au contact de la *sensata veritas* du corps, ils ont en retour mis au service du savoir anatomique non seulement une dimension esthétique, mais aussi un regard allant au-delà de l'objet mort déposé sur la table de dissection. Ils ont également œuvré à la codification iconographique de thèmes anatomiques, au premier rang desquels les scènes de dissection. Avant que les leçons d'anatomie ne gagnent, au XVI^e^ siècle, les frontispices des traités, et avant même que ne soit imprimée celle qui accompagne l'*Anathomia* de Mondino dans le *Fasciculo di medicina*, Donatello avait composé celle du relief en bronze de l'église Saint-Antoine à Padoue. Elle aurait servi comme modèle des représentations postérieures dans les textes médicaux : le cadavre au centre, entouré d'une assistance agitée et curieuse, l'anatomiste conduisant les opérations, mais qui, chez Donatello, comme dans la page de titre des *Commentaria* de Berengario, ne dissèque pas de ses propres mains.

Cela change avec le frontispice de la *Fabrica*, en accord avec les postulats énoncés dans la préface : y apparaît Vésale lui-même, ouvrant de ses mains l'abdomen du cadavre d'une femme. Une foule bigarrée se presse autour de l'anatomiste qui incise, montre et explique en même temps les structures corporelles qu'il dégage. La planche de ce frontispice, qui subit quelques modifications de détail dans la deuxième édition de l'ouvrage (1555), a été très souvent et longuement commentée ; on en retiendra ici deux éléments.

Le cadavre, d'abord, à propos duquel on a signalé qu'il rappelle – hormis le fait qu'il s'agit d'une femme – *Le Christ mort* de Mantegna, une œuvre datée de 1500

environ. « La plante des pieds tournée vers les spectateurs et dans une perspective raccourcie, le cadavre s'impose chez Mantegna avec une brutalité aux limites de l'obscène », dit Julia Kristeva en décrivant le tableau, qu'elle caractérise comme « une vision quasi anatomique du Christ mort »[380]. La description pourrait s'appliquer au corps que Vésale dissèque dans le frontispice de la *Fabrica*, tandis que l'image du Christ de Mantegna, sans vie, pratiquement nu et étendu sur une surface rigide, suggère que le mot « quasi » de la phrase de Kristeva pourrait être supprimé. Il y a là sans doute une vision anatomique, un cadavre préparé pour la dissection, comme le peintre en avait certainement vu à maintes occasions et, d'ailleurs, disséqué lui-même.

Effet de retour, image qui part de l'anatomie pour y retourner après avoir été formalisée ailleurs : les mises au tombeau, les descentes de croix, les martyres des saints, tout ce que le christianisme comporte comme corps meurtris et cadavres offerts à la contemplation se prête fort bien à ce type de trajectoires iconographiques. Parcours qui se complète, en ce qui concerne les leçons d'anatomie, lorsqu'elles arrivent en tant que telles à la peinture : au XVII^e^ siècle, alors que ces scènes de dissection sont devenues l'illustration par excellence des frontispices des traités d'anatomie, elles donnent également des toiles comme celles très connues de Rembrandt : la *Leçon d'anatomie du docteur Tulp*, de 1632, et la *Leçon d'anatomie du docteur John Deyman*, de 1656. Dans la première, exécutée pour la guilde des chirurgiens d'Amsterdam, le portrait de Tulp est inspiré directement de celui de Vésale du frontispice intérieur de la *Fabrica*. Dans les deux cas l'anatomiste, le regard dirigé vers l'avant (Vésale le fixe sur le spectateur, Tulp sur un point situé à la gauche du spectateur), exhibe les tendons d'un avant-bras ouvert[381]. Dans la deuxième, gravement endommagée par un incendie en 1723 et dont seule la partie centrale a été conservée, le cadavre reproduit la même perspective raccourcie du tableau de Mantegna.

Le deuxième aspect à relever dans le frontispice de la *Fabrica* est son caractère rhétorique. Corrélat graphique des concepts exprimés dans la préface, l'image est une affirmation visuelle de la profession de foi empiriste de Vésale. Évacués le *demonstrator* et le *prosector*, l'anatomiste est avec le cadavre le seul protagoniste de la scène. La parole n'est plus celle des Anciens, mais celle du maître, qui semble convier les assistants à une vérification oculaire de l'exactitude et de la véracité de ses assertions. L'illustration proclame l'opprobre des anatomistes bavards et réfractaires à la manipulation des corps, condamnés dans le texte. On retrouve le même principe, quoique montré avec davantage d'intensité, dans le frontispice du *De re anatomica* : moins hiératique et solennel que Vésale, Colombo y est représenté s'adressant aux spectateurs qui l'entourent, les manches de sa chemise retroussées au-dessus du coude, prêt à enfoncer ses mains dans le ventre du cadavre qui gît face à lui. L'image traduit plus fortement l'impression d'une action en cours : Vésale semble avoir interrompu sa leçon pour adopter une pose, tandis que Colombo ne fait aucun cas de l'illustrateur, comme si l'œil qui le capte l'épiait.

Dans les deux cas, on est face à la mise en avant des voies de la connaissance sur lesquelles on entend avoir fondé, en ce milieu du XVI^e^ siècle, la nouvelle anatomie. La vue et le toucher, clés de la science des corps, rapport au sensible où l'on veut abolir la distance qui sépare le savant de la nature, appréhension immédiate dans les théâtres anatomiques ou fidèlement rendue par l'entremise des artistes. Un « programme » naturaliste qui sera inlassablement prescrit pendant des décennies, comme en témoigne par exemple François Bayle (1622-1709), qui à la fin du XVII^e^ siècle insiste encore : « ce que les Auteurs peuvent faire [...] c'est de nous servir de conducteurs, mais il faut

travailler nous mesmes, il faut voir & toucher chaque partie du corps[382] ». Mais un programme dont on doit néanmoins faire état sans donner pour acquise sa réalisation. Le 28 janvier 1540 à Bologne, lors de sa vingt-cinquième démonstration anatomique devant les étudiants de Matteo Corti, Vésale leur montre le *rete mirabile*, et les invite à le voir par eux-mêmes ; « c'était une fine trame d'artères de couleur rouge, située sur les os, que j'ai ensuite touchée avec mes mains », assure Baldasar Heseler[383]. Si l'œil et la main de Heseler purent voir et toucher le *rete mirabile*, c'est bien parce que entre les sens et la connaissance il y a autre chose qu'un espace vide. Le scalpel et l'image sont, selon Carl Havelange, des objets « installés entre l'œil et le monde[384] », des objets qui servent le regard, non pas uniquement parce qu'ils permettent de voir, mais aussi parce qu'ils dessinent sur la chair ou le papier ce que d'autres objets suggèrent. Ces tiers objets sont les livres : installés eux aussi entre l'œil et le corps, ils disent, notamment, comment voir.

CHAPITRE III

L'architecture, le fragment, la machine et le sec

Il faut voir, il faut toucher les corps. Les sens constituent la pierre de touche de la connaissance anatomique, empirique et qualitative, décelant des formes, des situations, des couleurs, des textures, des consistances, des températures. Le corps est ce que l'on perçoit, ce que l'on réussit à percevoir en forçant les limites imposées par cette frontière opaque qu'est la peau. La main envahissante, le regard acéré rendent compte de la nature. La perception savante prend possession des territoires corporels conquis par la lame du dissecteur. Mais perception savante est aussi perception apprise. Le regard ébloui de la découverte est d'abord un regard qui reconnaît, qui sait ce qu'il cherche. Qui n'est pas vierge et peut voir parce qu'il sait le faire. Qui est encadré par un apprentissage puisé dans les livres et réglé ensuite par sa mise à l'épreuve sur les cadavres. Les anatomistes médiévaux et de la Renaissance n'ont pas apprivoisé le corps en se débarrassant du savoir livresque hérité, mais en pactisant avec lui, en s'en servant pour modeler un regard et, ce faisant – a-t-on dit au chapitre précédent –, construire un corps.

Lire et disséquer

Pour savoir quel est ce corps, il faut s'intéresser à ce que les anatomistes écrivent, mais aussi à ce qu'ils lisent et, plus encore, à la relation entre ce qu'ils lisent et la pratique des dissections. Le dispositif de l'apprentissage de la compréhension du corps se compose de deux versants : celui des livres, d'une part, qui procurent le cadre d'intelligibilité, les instructions à suivre, pour ainsi dire, et, d'autre part, celui des dissections, qui constituent un moment non seulement de vérification de ce qui est lu, mais aussi d'appropriation de la façon dont un corps doit être observé. On se penche sur le cadavre livre en main, pour s'exercer à l'usage de la grille de lecture du corps que les livres proposent. Les dissections constituent elles-mêmes une sorte de lecture, une

deuxième lecture si l'on veut, effectuée sur le corps. Le cas de Berengario da Carpi, qui dissèque pour commenter Mondino, en fournit une illustration très éloquente.

La dissection est ainsi peut-être moins un moment de recherche que d'enseignement, si jamais la distinction entre ces deux activités est pertinente[385], mais elle est aussi un moment de démonstration et de rhétorique : elle apporte la preuve (au sens rhétorique du terme) de ce qui est écrit dans les livres. C'est le moment de montrer que le corps est explicable dans les termes que les textes établissent, c'est-à-dire, fondamentalement, dans les termes de l'anatomie (ou de l'anatomo-physiologie) galénique.

Galien lui-même procédait de la sorte. Ses dissections publiques, comme le montre Heinrich von Staden, relèvent principalement d'un « contexte de persuasion » et non pas d'un contexte heuristique[386]. Von Staden fait remarquer que Galien semble surtout vouloir revendiquer pour ses « exhibitions[387] » anatomiques le statut persuasif des preuves extrinsèques, sensorielles, c'est-à-dire, dans la tradition aristotélicienne, celles qui ne sont pas créées à l'aide de la technique oratoire mais sont données à l'orateur avec le cas. Or « la preuve physique visible est "réelle" mais, d'après la théorie et la pratique rhétoriques anciennes, elle doit être interprétée verbalement et rhétoriquement consolidée en tant que preuve, et c'est précisément ceci que vise l'*epideixis* verbale de Galien ». Ainsi, pour le public, « le "corps observé" est [...] simultanément le "corps textuel" narré par Galien »[388].

En même temps que la fonction rhétorique ou persuasive, le « corps textuel » assume, dans les dissections, l'autre fonction mentionnée, celle d'apprentissage et d'entraînement à la perception du corps selon les modalités établies dans les textes. Roger French a attiré l'attention à ce sujet sur l'*accessus ad auctores*, un des modes d'explication et de commentaire de textes au Moyen Âge, un exposé introductif composé par le commentateur et organisé autour d'une série de points notionnels pour une correcte interprétation de l'œuvre[389]. Dans le domaine de la médecine, note French, une forme de l'*accessus* étroitement liée aux catégories aristotéliciennes fut utilisée au VII^e^ siècle par Jean d'Alexandrie dans son commentaire au traité *Des sectes* de Galien, ce qui donna lieu, quand on commença à disséquer le cadavre humain, à un *accessus* physique, une indication de ce qui devait être relevé dans le corps ouvert[390].

Le commentaire de Jean d'Alexandrie, traduit par Burgundio de Pise, donnait en premier lieu une définition de l'anatomie – adroite incision et clarification des choses qui sont cachées à l'intérieur du corps[391] – reprise dans plusieurs traités de la fin du XV^e^ et du début du XVI^e^ siècle. Alessandro Achillini (1463-1512), par exemple, ouvre avec elle – sans citer le commentateur du *Des sectes* – ses *Annotationes anatomicæ*[392] (1520). Avec de légères variations, Gabriele Zerbi (1445-1505) donne la même définition dans son *Liber anathomie corporis humani*[393] (1502), ainsi que Berengario da Carpi dans les *Commentaria* à l'*Anathomia* de Mondino (1521).

Plus important, Jean d'Alexandrie proposait dans son commentaire un schéma descriptif stipulant six caractéristiques (*occasiones*) qui devaient être observées dans le cadavre : le nombre et la substance des parties, leur localisation, leur taille, leur forme et leurs liaisons avec d'autres[394]. Ce schéma est présent déjà chez Mondino. Il faut observer six choses dans les parties du cadavre disséqué, dit-il en citant « le commentateur alexandrin » du livre *Des sectes* : leur position, leur substance et par conséquent leur complexion, leur grandeur (*quantitas*), leur nombre, leur forme et leurs connexions (*continuitas*). Mais, ajoute le maître bolonais, en ce qui concerne les corps vivants, il faut observer deux autres choses qui peuvent apparaître aussi dans l'anatomie

pratiquée sur des cadavres : l'utilité des parties, et les maladies qui leur sont propres, en indiquant, si elle existe, la cure appropriée[395].

Mondino ajoute au répertoire de Jean d'Alexandrie non seulement ces derniers critères, mais aussi la notion galénique de complexion ou tempérament, qui résulte du mélange des qualités premières (chaud, froid, sec, humide), associées par couples à chacun des quatre éléments (feu, air, terre et eau), en relation avec les quatre humeurs (sang, flegme, bile jaune et bile noire). Guy de Chauliac conserve les catégories de Mondino, qui lui ont été transmises probablement par son maître Bertruccio à Bologne. Guy rappelle que dans son enseignement, Bertruccio divisait, à l'instar de Mondino, la dissection d'un cadavre en quatre leçons, « et suivant le Commentateur du livre des Sectes, en chasque membre y avoit neuf choses a voir : c'est à sçavoir, la situation, la substance, la complexion, la quantité, le nombre, la figure, la liaison ou alliance, les actions & utilitez, & qui sont les maladies qu'y peuvent survenir[396] ».

Ainsi, dans la description du foie : il « est instrument de la seconde digestion, generatif du sang, colloqué au cousté droict sous les costes fauses. Il a forme de Lune, bossu vers les costes, enfoncé devers l'estomach, avec cinq penons, ou lobes en façon de main, comprenant l'estomach par dessus. [...] Il est attaché [...] au diaphragme (& par consequent aux parties supérieures) de forts liens : & au doz, & l'estomach, & aux boyaux : ayant alliance avec les dites parties, & avec le cœur, & les rognons, & aussi avec les testicules, & avec tous les membres. Sa substance est rouge charnue, comme si c'estoit sang caillé, semee par tout de veines, & artères ». L'« action propre » du foie est la « sanguification », c'est-à-dire, d'après le livre IV du *De usu partium* (chap. 3 et 13), la décoction du chyle, attiré de l'estomac et des intestins par les veines mésentériques et apporté au foie par la veine porte, et sa transformation en sang. Ce sang, après sa purification par la séparation des « superfluités », est envoyé à travers la veine cave à tout le corps, pour le nourrir. De tout ceci, « on descouvre son action, sa situation, substance, alliance, & autres choses qu'on recherche au foye, comme aux autres membres. Reste à dire de ses maladies. Le foye, ainsi qu'on void, peut souffrir plusieurs maladies, desquelles est offencee la sanguification, qui est son action propre : & il en advient cacochymie, & hydropisie »[397].

Presque un siècle et demi plus tard, les « pré-vésaliens » se servent toujours de ce schéma. Alessandro Achillini énumère sept éléments (nombre, substance, localisation des parties, taille, connexions, opérations ou utilités et maladies particulières). Il rappelle aussi que sur la base de l'autorité de Jean d'Alexandrie, Franciscus de Pedemontium (Francesco di Piedimonte, 1319) en dénombre six au début de son commentaire du traité *Des symptômes* de Galien : la grandeur (si une partie est grande ou petite), le nombre (une ou deux, etc.), le lieu où la partie est située et ses connexions (*colligantia*), la forme (concave comme dans le cas de l'estomac, par exemple), la substance (déliée ou épaisse, comme l'intestin grêle et le gros intestin), la complexion. Cependant, allègue Achillini, cette liste de six catégories résulte du fait que certaines d'entre elles sont englobées par d'autres ; si on les sépare elles sont sept. La complexion, par exemple, est quelque peu différente de la maladie, dit-il, puisque par complexion on entend ce qui est naturel ou non naturel, alors que la maladie comprend aussi bien la composition que l'unité (*compositionem & unitatem*) de la partie[398].

Gabriele Zerbi, qui suit de façon systématique une grille de neuf critères pour la description de chacune des parties du corps[399], et Alessandro Benedetti, dont le catalogue auquel il fait mention contient des variantes comme la couleur, les protubérances et les cavités[400], figurent parmi les anatomistes contemporains d'Achillini

qui font appel à cet « *accessus* physique ». Toujours dans la première moitié du XVI^e^ siècle, Giovanni Battista Canano en fait autant dans son livre sur les muscles[401], ainsi que Guinther d'Andernach dans les *Institutionum anatomicarum*[402]. Vésale, dans la préface de la *Fabrica*, déclare avoir développé « assez longuement les passages qui traitent du nombre, de la position de chaque partie du corps humain, de sa forme, de sa substance, de sa connexion avec les autres organes, et de nombreux détails que nous avons l'habitude de scruter lorsque nous disséquons[403] ». En 1561, c'est Ambroise Paré (v. 1510-1590) qui rappelle, dans son *Anatomie universelle du corps humain*, « qu'en chacune partie, soit simple ou composée, faut considerer neuf choses : c'est à sçavoir, sa substance, quantité ou magnitude, figure, composition, nombre, colligance ou connexion (sous laquelle est comprise l'origine et l'insertion), complexion ou temperament, action et utilité[404] ».

De l'*Anathomia* de Mondino à l'*Anatomie* de Paré en passant par la *Fabrica* de Vésale, la référence à cet ensemble de particularités à observer dans le corps est constante. Pour certains, ces particularités sont au nombre de six, d'autres en retiennent neuf – ou encore sept, comme Achillini, mais ce que l'argumentation de ce dernier montre, en définitive, est que si l'inclusion de telle ou telle catégorie peut être discutée, il existe bien en revanche un modèle de base. Le mot de Vésale est à ce titre très juste : il s'agit d'aspects que les anatomistes ont « l'habitude de scruter » lorsqu'ils dissèquent. Une habitude qui a pour source un commentaire du VII^e^ siècle à un traité galénique et qui a été introduite par Mondino, puis transmise à travers la diffusion de son manuel de dissection. Une habitude qui concerne certes la façon de scruter un cadavre ouvert, mais aussi celle de décrire ce qu'on a pu y scruter.

L'« *accessus* physique » opère donc à deux moments de l'activité anatomique : à l'heure d'aborder le corps disséqué, et dans la restitution orale ou écrite des choses observées. D'où sa reproduction, son installation dans la durée et, par conséquent, sa transformation en « habitude », puisque disciples et lecteurs s'en tiendront au même dispositif quand leur tour de disséquer et de décrire arrivera. Des livres aux cadavres et des cadavres aux livres, un regard s'organise, sous-tendu par une narration des parties qui se codifie sur la base du commentaire au *Des sectes*. Mais cela se produit également, sans rien devoir à ce commentaire, à d'autres niveaux d'agencement du récit anatomique, qui ont trait à l'ordre selon lequel les parties sont présentées et aux façons de diviser le corps. Il s'agit là d'aspects inscrits dans la structure des traités, de telle sorte que l'examen des tables des matières – existantes ou établies à cet effet à partir des textes – suffit à les faire apparaître.

On notera tout d'abord que la division du corps – que traduit la division des ouvrages (en livres, chapitres, etc.) – ne correspond pas forcément à une segmentation spatiale. La distinction entre parties semblables ou homogènes et parties instrumentales, par exemple, relève de la division du corps mais ne produit pas pour autant une délimitation de régions corporelles. Cette distinction, posée et développée par Aristote dans ses œuvres zoologiques[405], est le clivage premier suivant lequel Avicenne et Averroès organisaient déjà les passages anatomiques de leurs ouvrages respectifs.

Mondino procède différemment. Son propos est avant tout pratique : l'objet de son traité est la connaissance des parties du corps humain obtenue par la dissection (*ex anathomia*), qu'il montrera « *secundum manualem operationem* ». La composition du texte est régie par ce choix. L'anatomie des parties semblables ne sera pas exposée séparément, puisqu'elle n'apparaît pas de façon satisfaisante dans un corps incisé. Pour cela, il faudrait se servir plutôt d'un corps macéré dans de l'eau courante. Par ailleurs,

précise Mondino, l'explication de l'anatomie des parties instrumentales donnera l'occasion de parler des parties semblables qui y sont dominantes – l'os dans l'anatomie du dos et des pieds, les nerfs dans celle du cerveau, etc.[406].

Quant aux parties instrumentales, on distingue celles qu'on appelle extrémités, et celles qui sont internes et profondes. Ces dernières font l'objet d'une classification en parties « animales », « spirituelles » et « naturelles » (*animalia*, *spiritualia* et *naturalia*), tripartition qu'on retrouvait déjà dans les *Anatomies* salernitaines[407] et qui répond à celle, physiologique, des facultés qui gouvernent les fonctions corporelles : animale, vitale et naturelle, dont les sièges respectifs sont le cerveau, le cœur et le foie[408]. Ainsi réparties, les parties internes sont logées, selon leur nature, dans l'une des trois cavités ou « ventres » dont le corps est constitué : le « ventre supérieur », le « ventre moyen » et le « ventre inférieur ».

La cavité crânienne, le thorax et l'abdomen, plus les extrémités, voilà les quatre grandes sections du corps sur lesquelles est bâti le plan de l'*Anathomia*. À chacune d'entre elles correspond une des quatre leçons auxquelles donne lieu la dissection d'un cadavre, et l'ordre suivi par Mondino dans son ouvrage est celui du déroulement des opérations. Il faut commencer par le *venter inferior*, afin d'en ôter aussitôt les parties, car ce sont celles qui pourrissent en premier (« *quia primo illa membra fetida sunt* »). On passe ensuite au *venter medius*, puis au *venter superior*, dans une séquence qui obéit ici à un critère de perfection croissante : moins une chose est noble et parfaite, plus basse (*infimum*) est la place qui lui est réservée dans l'ordre de la nature. Il en va ainsi pour les parties du corps, et c'est pour cette raison que le ventre inférieur, dont les parties sont chargées de contenir et de purger les excréments et les superfluités lourdes, est situé au-dessous des deux autres[409].

Une fois examinées les trois cavités et les parties qu'elles renferment, c'est le tour des vertèbres et, finalement, des extrémités – les bras et les mains, les jambes et les pieds. L'ordre des descriptions est réglé ici aussi sur celui de la dissection : la progression se fait de la surface vers l'intérieur, en s'enfonçant graduellement dans le corps par couches successives. Quand il aborde chacun des trois « ventres », Mondino commence par leur aspect extérieur pour s'attarder ensuite sur leur contenu. De même, dans le cas des extrémités, il enlève d'abord soigneusement la peau ; on pourra alors, dit-il, observer les veines, puis de nombreux muscles et tendons, qu'il faudra tous extraire à leur tour pour arriver jusqu'aux os[410].

Écrite pour être lue au moment de disséquer, l'*Anathomia* donne à lire le corps à travers la suite des opérations de découpage du cadavre. Le traité met le lecteur, pour reprendre l'expression d'Ernest Wickersheimer, « à même de suivre le scalpel à mesure qu'il plonge plus avant dans l'intérieur du corps[411] ». Certes, ce n'est pas par la dissection que tous les espaces corporels sont définis et ordonnés. Ce sont des présupposés anatomo-physiologiques qui commandent, par exemple, la division en trois cavités. Tout comme ce n'est pas seulement une contrainte pratique – la rapide décomposition des entrailles – qui conduit à commencer par l'abdomen, mais aussi un critère hiérarchique menant du bas vers le haut, du plus imparfait au plus noble. Il n'en reste pas moins que les temps de l'action enveloppent les temps de l'exposé, partant, ceux de la lecture. Lecture du texte qui devient lecture du corps, où la distinction entre parties semblables et instrumentales ne joue pas un rôle organisateur, ni l'énumération des parties ne suit l'ordre de la tête aux pieds (*a capite ad calcem*), qui était notamment celui adopté par Avicenne dans le livre III du *Canon*.

Le manuel de Mondino eut une grande influence sur plusieurs générations d'anatomistes. Imprimé pour la première fois en 1475 à Padoue et copieusement réédité par la suite pendant des décennies[412], il fut une référence obligée en matière de dissections anatomiques jusqu'au XVI^e siècle. Les indications qu'il donne sur l'observation du corps, sa division et la façon de présenter la description des parties – y compris les catégories de Jean d'Alexandrie – furent ainsi, à part quelques exceptions[413], largement reprises dans la littérature anatomique de l'époque. Elles ont pourvu l'armature de l'*historia* du corps, selon la double acception de ce terme, que l'on retrouve dans les titres de nombreux traités : description et narration, « exposition des choses dont nous avons esté les spectateurs. Car *Historein* signifie précisément connoistre, sçavoir une chose comme l'ayant veuë[414] ».

Alessandro Benedetti, qui vers 1497 composa son *Historia corporis humani sive Anatomice* en vue de remplacer le petit traité de Mondino presque bicentenaire déjà, fait sienne la classification des parties instrumentales en *naturalia* (et *genitalia*), *spiritualia* et *animalia*, décrites dans les livres II, III et IV de l'ouvrage, qui en compte cinq. Comme Mondino, Benedetti divise le corps en trois cavités[415], et commence la dissection par l'inférieure, en alléguant les mêmes raisons que celles avancées par son prédécesseur : les parties que contient cette cavité sont les premières à se décomposer, et les moins nobles de toutes[416]. Comme Mondino également, il rattache aux parties spirituelles, donc au ventre moyen, les parties de la bouche[417]. L'énumération des parties, finalement, part aussi de la surface du corps pour aller vers l'intérieur, suivant l'ordre de la dissection : « *ut dissectionem ordinem persequamur*[418] ».

Tout n'est pas « mondinien », pourtant, dans la structure de l'*Anatomice* de Benedetti, à cause peut-être de la dimension non exclusivement pratique que ce dernier attribuait à l'anatomie, conçue aussi comme une discipline spéculative appartenant à la philosophie naturelle[419]. Mais cette idée ne se traduit par une expression significative que dans le livre I, où réapparaît notamment l'explication de la nature des différentes parties semblables. Or au bout des neuf chapitres qu'occupe cette explication, on apprend que l'ensemble du premier livre doit être compris comme un préambule à la dissection, un exposé sommaire de questions préliminaires adressé à l'auditoire en attendant que des assistants lavent le cadavre et préparent les instruments pour la dissection[420].

Publié la même année (1502) que l'*Anatomice* de Benedetti, le *Liber anathomiæ* de Gabriele Zerbi, beaucoup plus épais et chargé de références aux autorités, grecques et arabes, se veut aussi un ouvrage pratique, susceptible d'être lu pendant la dissection. Son organisation interne est plus complexe, car au schéma reposant sur la division du corps en trois ventres se superpose une classification des parties en antérieures, postérieures et latérales : une autre distribution spatiale, inspirée d'Aristote, sur laquelle Zerbi établit le plan de son traité en trois livres. Sans aller aussi loin, Alessandro Achillini recueille néanmoins le critère : il y a six « positions », dit-il, le haut et le bas, la droite et la gauche, le devant et le derrière du corps[421]. Mais ce sont surtout les propositions de Mondino que suivent encore Achillini, aussi bien que Niccolò Massa (1569) dans son *Liber introductorius anatomiæ sive dissectionis corporis humani* (Venise, 1536) ou, déjà dans la seconde moitié du XVI^e siècle, Ambroise Paré[422] et l'anatomiste bâlois Gaspard Bauhin[423] (1560-1624).

Au XVII^e siècle, la division du corps en trois cavités n'a pas disparu des traités

d'anatomie. Elle est proposée dans des ouvrages comme l'*Historia anatomica* d'André du Laurens[424] (1558-1609), les *Anatomicæ Institutiones* de Kaspar Bartholin[425], le *Manuel anatomique* de Jean Riolan le fils[426] ou l'*Anatomia* du Padouan Domenico Marchetti[427] (1626-1688). Dans la première moitié du XVIII^e siècle encore, Jacques-Bénigne Winslow (1669-1760) lui réserve une place dans son *Exposition anatomique de la structure du corps humain*[428]. Cependant, si cette division fait partie de la structure des ouvrages, elle ne la sous-tend plus que dans quelques cas – chez Bartholin et Marchetti, par exemple[429]. L'ordre de présentation, surtout, s'est modifié, en s'écartant de celui imposé par la dissection.

Les changements étaient apparus bien avant l'époque de Du Laurens ou de Riolan. Mondino, et après lui beaucoup d'autres, décrivaient un corps qui était vidé et démantelé au fur et à mesure que l'exposition avançait. Un corps dont la succession des chapitres reflétait la réduction progressive sous l'action du scalpel. Couper, examiner, puis jeter. À chaque endroit du texte, ce qui restait à lire correspondait à ce qui restait du cadavre sur la table de dissection. L'ordre des livres était aussi un ordre de destruction du corps[430]. Dans les années 1540, Charles Estienne énonce un principe inverse : « avons deliberé densuyvre lordre de nature comme si nous avions a composer ung corps. Cest assavoir en commencant par les os comme fondementz du corps & suyvant iusques aux cuyr exterieur[431] ». Le *De dissectione* d'Estienne part des profondeurs pour aller vers la surface. Des os jusqu'à l'épiderme. Il ne s'agit plus de l'ordre de dissection, mais d'un ordre de composition, selon la distinction que quelques décennies plus tard expliquera André du Laurens : « l'Anatomie [...] se peut enseigner en deux sortes & par double methode : l'une de resolution, qui resout le tout en ses parties, comme quand nous dissequons le corps en quatre parties principales, le chef, la poitrine, le ventre, & les membres : par apres nous les departons encores plus par le menu, iusques à ce que nous soyons venus aux parties les plus simples. L'autre methode est celle de composition, laquelle des similaires constituë les dissimilaires, & d'icelles en compose un tout. En cet ouvrage Anatomic, nous observerons l'une & l'autre de ces methodes. Car aux quatre premiers livres nous decrirons toutes les parties similaires, desquelles nous conjoindrons & assemblerons le Tout. Ce tout sera par nous divisé aux livres suyvants, en trois ventres, & és membres, en la description desquels nous suyvrons l'ordre de la dissection[432] ».

Le programme annoncé en 1600 par Du Laurens est le même que Charles Estienne applique soixante ans plus tôt, puisque l'ordre de composition régit le premier des trois livres du *De dissectione*, tandis qu'au deuxième c'est l'ordre de dissection qui domine. Os, cartilages, ligaments, nerfs, membranes, muscles, glandes, veines et artères, graisse et moelle, peau, ongles et poils sont décrits au livre I ; le livre II offre le parcours connu dont les étapes sont le ventre inférieur, la cavité thoracique – Estienne l'appelle « ventre supérieur » au livre II et « moyen » ou « du milieu » au livre III – et celle crânienne (la « teste »). Le troisième livre sert d'abord à traiter « ce qui ne se pouvoit bonnement expliquer aux aultres precedentz, comme la matrice, loeil & les muscles separez », pour passer ensuite à la manière de disséquer les parties « au precedant demonstrees & descriptes », en donnant au passage des indications pratiques pour la dissection (les instruments à utiliser, l'aménagement du théâtre anatomique[433]).

L'ordre de dissection, suivi au deuxième livre et repris pour l'essentiel au troisième de ce grand *in-folio* de plus de quatre cents pages, suffit à établir la disposition de l'ensemble des descriptions des parties : en partant de la surface du ventre inférieur, il mène aux profondeurs de l'encéphale sans partager son rôle organisateur avec d'autres

critères. L'ordre de composition, en revanche, n'agit que partiellement. Il définit une séquence dans le sens de l'épaisseur du corps, conformément à laquelle il faut commencer par les os et remonter ensuite jusqu'à la peau, en passant par les cartilages, les muscles, les veines et les artères, etc. Mais l'ordre interne à chacun de ces groupes de parties doit encore être pourvu ; autrement dit, il reste à décider comment ordonner l'ostéologie, ou la myologie, par exemple. Estienne le fait de la tête aux pieds. Au livre I du *De dissectione*, sous l'ordre de composition vient ainsi se nicher celui *a capite ad calcem* : les os du crâne sont les premiers à être décrits, ceux du pied le sont en dernier ; les nerfs du visage ouvrent l'angéiologie, ceux « qui descendent aux cuisses, iambes & piedz » la closent. De même pour les muscles – divisés à leur tour en ceux « du devant » et « du derriere » du corps –, dont l'énumération part de la face (ou du cou) et aboutit à la plante des pieds.

Les trois livres du traité d'Estienne deviennent sept dans la *Fabrica* de Vésale, mais, derrière cette division, les deux ouvrages partagent la même juxtaposition d'un ordre de composition et d'un ordre de dissection. Chez Vésale, cette cohabitation est encore plus nette : dans les quatre premiers livres, il traite des os et des cartilages (livre I), des ligaments et des muscles (livre II), des veines et des artères (livre III), et des nerfs (livre IV). Les trois restants sont dédiés aux organes de la nutrition et de la génération (livre V), au cœur et aux organes de la respiration (livre VI), et au cerveau – le « siège de la faculté animale » – et aux organes des sens (livre VII). Les exposés des livres I à IV, comme ceux du premier livre du *De dissectione*, sont ordonnés *a capite ad calcem*.

Écrivant leurs traités à la même époque, les deux anatomistes décident de les composer selon un ordre différent de celui qui avait prévalu jusqu'alors. Ils introduisent, en particulier, l'ordre de composition comme premier vecteur de la description des parties du corps. C'est aussi le choix que fit, dans les mêmes années, Jean Fernel (1497-1588), premier médecin du roi Henri II. En 1542, il publie *De naturali parte medicinæ*[434], un ouvrage qui reparaîtra plus tard, sous le titre de *Physiologia*, comme la première des trois parties de sa *Medicina* (1554)[435]. Des sept livres de la *Physiologie* de Fernel, le premier est un exposé anatomique divisé en seize chapitres et une conclusion, dont la distribution n'est pas identique à celles d'Estienne et de Vésale. Après avoir commencé par les os, les cartilages et les ligaments, on passe aux « parties internes renfermées dans le bas-ventre », aux « parties vitales » et à « la teste », pour compléter l'ensemble par la suite avec les nerfs, les veines, les artères, les membranes, la graisse, la moelle, les ongles et les cheveux, avant de clore par un chapitre sur « la maniere de la dissection ».

Toutefois, en présentant le contenu de ce premier livre, Fernel donne des arguments en faveur de l'ordre de composition : « desirant faire la description artificielle de l'homme, nous construirons premierement son Scelet, c'est à dire, ses parties seiches, arides & ossées, que nous polirons & perfectionnerons puis apres avec des ligamens, des nerfs, des muscles, des veines, des arteres, de la peau, & enfin de toutes ses parties internes, & ainsi par le moyen des simples parties de l'homme verra, qui voudra, sa composition universelle, & beaucoup plus amplement & mieux que s'il consideroit à part les parties les plus composées suivant l'ordre de la Dissection, car par leur Inspection l'on ne peut rien savoir de certain, ny cognoistre & apprendre aucunement les parties simples qui sont respanduës par tout le corps[436] ».

Au début des années 1540 apparaît donc un réaménagement de la disposition du récit anatomique. Une configuration qui n'est pas entièrement nouvelle, en vérité. Elle

répond à l'influence d'une source précise, que Vésale cite expressément. Estienne aussi. C'est le Galien du *De anatomicis administrationibus*. Vésale : « dans l'élaboration du plan de ces livres, j'ai suivi l'opinion de Galien, qui est d'avis qu'après avoir parcouru l'histoire naturelle des muscles, il faut passer à l'étude anatomique des veines, des artères, des nerfs et, en dernier lieu, des viscères[437] ». Estienne s'explique un peu plus longuement. Il invoque Galien, mais veut faire savoir quand même qu'il y a un aspect sur lequel il ne le suit pas tout à fait. Galien, dit Estienne, enseigne « quil fault premierement congnoistre la nature des os [...] puis venir a lincision des muscles : car ces deux parties sont submises aux aultres comme fondementz dicelles : & en apres (dit il) te sera loisible apprendre lequel que tu vouldras le premier, ou les arteres, ou les venes, ou les nerfz. A laquelle opinion differons tant seullement quant a lordre des muscles : lesquelz avons estimé, pour plus grande facilité estre bon descripre apres les os, ligamentz, & nerfz. Car comme il soit ainsy que le nerf entre & soit inseré a la teste de chacun muscle : pour ceste cause estimons que bien ne se peut descripre ne demonstrer le muscle, si le nerf nest premierement entendu[438] ».

D'après Sylvius, un des maîtres de Vésale et d'Estienne à Paris, « pour sçavoir l'ordre qu'il faut tenir a faire dissection des parties, & autres choses qui appartiennent à l'administration Anatomique : faut que tu soys bien instruit de Galien[439] ». Ses deux anciens disciples l'étaient manifestement, même si Vésale était devenu, pour un galéniste convaincu et irréductible comme Sylvius, un « calomniateur ». Au-delà de la raideur et de la virulence de la polémique qui sépara les deux hommes au sujet des erreurs anatomiques de Galien, la *Fabrica* était, quant à son plan, beaucoup plus en phase avec l'œuvre galénique que l'ouvrage d'un autre disciple de Sylvius, Loys Vassé (1500-1580). Ce fut apparemment chargé par Sylvius que Vassé prépara, en 1540, un abrégé tabulaire présentant l'anatomie de Galien[440] : *In anatomen corporis humani tabulæ quatuor*. Quatre tables, parce que le corps humain est divisé en quatre parties principales : la tête, le thorax, le ventre et les extrémités. Une division à la Mondino, et un ordre de dissection : le ventre inférieur étant le premier que l'on doit disséquer, il faut commencer par lui ; la *tabula* 1 lui est consacrée[441].

Le cas des *Tabulæ* de Vassé n'est pas encore une anomalie en 1540, mais les traités bâtis selon le même mode descriptif se font de plus en plus rares dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle. Les *Anatomicæ Institutiones* de Kaspar Bartholin, on l'a vu, font déjà figure d'exception en 1611. On voit même l'évolution se produire chez un seul auteur : André du Laurens, qui en 1593 avait organisé intégralement la disposition de son *Opera anatomica* d'après l'ordre de dissection classique[442], explique en 1600 pourquoi et comment il va commencer son *Historia anatomica* en suivant l'ordre de composition. Ce parti pris est désormais devenu dominant, bien que l'arrangement des matières montre quelques disparités d'un traité à un autre. Chaque anatomiste apporte sa touche personnelle, singularise sa contribution. Estienne déplace la description des muscles. Vésale ajoute un chapitre, le dernier, sur la vivisection animale. Realdo Colombo fait des « choses rarement vues en anatomie » le sujet du quinzième livre du *De re anatomica*, décrit les veines en même temps que le foie, les artères dans le même livre que le cœur, les nerfs à la suite du cerveau, et le reste des viscères, thoraciques et abdominaux, dans un livre à part, le onzième. Dans son *Historia de la composicion del cuerpo humano*[443], l'Espagnol Juan Valverde de Amusco situe les livres sur les parties des trois cavités avant ceux sur les veines, les artères et les nerfs.

Mais il s'agit de variations sur un thème. L'*historia* du corps humain se stabilise autour de la combinaison de l'ordre de composition et de l'ordre de dissection. On

commence par l'ordre de composition parce qu'il est, comme dit Estienne, l'ordre de la nature, mais aussi parce qu'il s'agit de l'ordre d'enseignement : « il faut premierement traiter des parties simples, pour garder l'ordre d'enseigner, appellé compositoire », explique Sylvius[444]. À l'intérieur de la composition, l'*historia* se déroule à son tour *a capite ad calcem*, comme le veut la « dignité » des parties. Étienne Binet, qui a réduit « par traictez & chapitres » les *Leçons anatomiques et chirurgicales* que Germain Courtin laissa inachevées, déclare que l'auteur « a commencé par la teste » parce qu'elle est « la plus noble partie du corps », et parce que « son intention n'estoit que pour enseigner, & non pas pour demonstrer par la dissection »[445]. Or l'ordre de dissection implique précisément une inversion de l'ordre *a capite ad calcem*, puisque la « dignité » succombe face aux impératifs pratiques, spécialement « si vous voulez long temps garder le corps », ce qui arrive à tous ceux qui « aux escholes font des Anatomies, lorsqu'en un mesme corps ils veulent monstrer ou tout, ou la plus grande partie »[446].

Récapitulons : du dedans vers le dehors et du haut vers le bas dans la composition, de la surface vers l'intérieur et du bas vers le haut dans la dissection, une division en trois cavités et extrémités, une autre en strates, parfois aussi entre le devant et l'arrière – surtout pour la myologie –, une *historia* des parties instrumentales tributaire des catégories suggérées par l'*accessus* physique, toujours présent chez Du Laurens en 1600[447] et, vers la moitié du XVII^e^ siècle, chez Riolan le fils[448]. Le corps est traversé de grilles de lecture, qui vont en s'imbriquant au fur et à mesure qu'elles s'accumulent au fil du temps. Des plans, des espaces, des directions, des séquences, des choses à observer : l'anatomie dessine son objet, elle l'apprivoise. D'abord en réglant sa description sur la trajectoire du scalpel, puis en ajoutant l'ordre de composition, qui marque un éloignement du texte par rapport à l'action du dissecteur. Un éloignement auquel n'échappe pas l'ordre de dissection, qui remplit de moins en moins la fonction de guide pour l'« administration anatomique ». L'opération pratique y demeure à l'état de trace, comme fil conducteur de la narration, mais les préceptes sur la manière de conduire la dissection sont souvent supprimés de l'*historia* et exposés dans un chapitre à part, quasiment à la façon d'un appendice. Au XVIII^e^ siècle, l'*Anatomie historique et pratique* (1742) de Joseph Lieutaud (1703-1780) reflète encore cette séparation, que le titre de l'ouvrage exprime déjà. Publié en deux volumes, le traité est divisé en deux parties : l'« Anatomie historique », qui comprend les quatre sections du premier volume et les sections V à VII contenues dans le deuxième, et l'« Anatomie pratique », suivie d'une « Récapitulation ou Exposition de toutes les Parties qu'on découvre successivement par la Dissection »[449].

Os et architecture

Si le récit n'exprime plus la simultanéité de la description et de la dissection, c'est parce que le corps a été déjà suffisamment démonté pour qu'il soit possible de le reconstruire librement à partir des pièces détachées, sans s'en tenir à ce que dicte le visible ni l'opérationnel. C'est bien ce qui se passe dans l'ordre de composition, où on assiste à une reconstitution conceptuelle du corps. Le principe ordonnateur de cette reconstitution est identifié, chez Estienne par exemple mais aussi chez Fernel et chez Riolan le fils, à celui de l'action de la nature. Une fois ce principe général posé, les justifications explicites les plus développées concernent le choix, unanime, de

commencer par les os. Encore une fois, la source de ce choix est le *De anatomicis administrationibus*. Des os dépend, dit Galien, la forme du corps : si un animal possède un crâne arrondi, son cerveau sera nécessairement arrondi ; si le crâne est oblong, le cerveau le sera forcément. Aussi, les os humains sont la première chose dont il faut acquérir une connaissance exacte et pratique (*exactam peritiamque*). Les os sont également ce qui soutient le corps, comme les poteaux pour les tentes ou les murs pour les maisons[450]. Ils constituent, avec les muscles, les bases, les fondements de toutes les autres parties. C'est pour cette raison qu'aux os doivent faire suite les muscles, pour passer ensuite aux artères, aux veines et aux nerfs, en terminant par une inspection complète des viscères. Voilà, conclut Galien, l'ordre qu'il convient d'observer[451].

Les anatomistes de la Renaissance suivent l'ordre descriptif suggéré dans le *De anatomicis administrationibus*, parfois au pied de la lettre – Vésale le fait, on l'a dit, à titre exprès – et toujours en respectant la place initiale assignée par Galien aux os. Les arguments brandis sont aussi les mêmes : il faut commencer par les parties qui sont responsables de la forme et du soutien du corps. Quant au registre métaphorique de type architectural, il est non seulement repris mais développé ou accentué selon les cas. Vésale en fait un usage intensif. Ses mots sont souvent ceux de Galien : les os sont à la fabrique de l'homme ce que les murs et les poutres sont aux maisons, les poteaux aux tentes ou les carènes et les varangues aux vaisseaux[452]. L'image de la carène réapparaît plus loin au premier livre de la *Fabrica*, mais appliquée à la colonne vertébrale[453] – Benedetti et Fernel l'avaient déjà employée dans ce sens : « L'origine et le siege de tous les Os c'est l'espine, que les anciens ont comparé à la quille ou fonds d'un navire, qui est le premier jetté dans la mer, auquel comme à son fondement sont annexées et attachées les costes, la proüe et la pouppe[454]. »

La tête est comme le toit d'une maison chaude, dit Vésale pour expliquer – comme Galien au livre IX du *De usu partium* – la présence des sutures du crâne, censées permettre l'évacuation des déchets fumeux et vaporeux des parties situées plus bas[455]. Les épaules sont comme des boucliers et des murs très solides (*scuta, firmissimosque muros*[456]) ; les ligaments et les muscles, comme les os, sont les fondements et les bases de toutes les autres parties[457] ; ils participent à leur « construction ». À leur *fabrica*, la *Fabrica* du titre, qui désigne à la fois une fabrication et le fabriqué, la fabrication du corps humain et celui-ci comme « œuvre-résultat », fruit de l'action constructrice de la Nature qui agit en *opifex*, en ouvrier, en artisan[458]. *Opifex* est aussi le Dieu de Realdo Colombo, pour qui la Nature est « architecte de toutes choses[459] », disposant par exemple des vestibules, des portiques et des chambres autour du cerveau et, au-dessus, le « toit de la maison chaude » (*calidæ domus tectum*) évoqué par son maître Vésale : le crâne pourvu de sutures permettant l'évacuation[460].

Pour Charles Estienne, « premierement nous est convenable commencer par la contemplation des fondemens de ledifice [...] Parquoy divisans ceste œuvre en troys livres avons delibere escripre au premier diceulx lappareil & deseing de ce grand bastiment : par la consideration les fondemens & molitions diceluy qui sont les os du corps humain[461] ». L'édifice, le bâtiment, ses fondements. Ce sont des termes qui reviennent sans cesse : Fernel commence sa « description artificielle de l'homme » par « les choses qui sont comme les fondements des autres », son « Scelet », c'est-à-dire « ses parties seiches, arides & ossées »[462] ; Sylvius entre en matière « par les oz : pource qu'ils sont le reste du bastiment de l'homme, comme paux et appuiz, ausquelz toutes les autres parties sont attachées, & souvent s'y conforment[463] ».

Plutôt prolixe, comme d'habitude, André du Laurens consacre tout un chapitre (le

premier du second livre) de son *Histoire anatomique* à répondre à la question « Pourquoy il faut commencer par les os ? ». Le médecin d'Henri IV s'exprime en usant des mêmes mots que Sylvius : les os, dit-il, « baillent la stabilité, droicteur, & forme à tout le corps. Car ce sont comme des pieux, sur lesquels les autres parties sont attachees, & souvent façonnees : c'est sur eux que naissent tous les membres : ce sont eux qui comme estançons soustiennent toute la masse du corps. Bref de leur figure & grandeur depend celle des autres parties[464] ». Courtin cite *Les Parties des animaux* d'Aristote et déclare, en s'y référant, qu'il « faut adviser quelle est la partie, pour laquelle les autres sont basties : car comme il faut commencer par la partie pour laquelle les autres sont basties, comme par la plus digne : ainsi en l'anatomie des os, nous devons commencer par les os de celle qui est la plus digne, & pour laquelle les autres sont bastis ». Bref, « il faut commencer l'Anatomie des os par le crane »[465].

Cette vision structurale du corps, avec l'accent mis sur la forme, la stabilité et le poids, qui chez les anatomistes commence à apparaître nettement de façon organisatrice à partir de la fin du XV^e^ siècle et, surtout, dans la première moitié du XVI^e^, faisait déjà partie des préoccupations des artistes italiens dès les premières décennies du *Quattrocento*. Les artistes de la Renaissance, qui montrent peu ou pas d'intérêt pour l'anatomie viscérale (le contenu des cavités), s'intéressent énormément, en revanche, à la structure et à l'anatomie de surface, c'est-à-dire essentiellement à l'ostéologie et à la myologie, au squelette et aux *scorticati*. Ce qui compte pour eux du savoir anatomique est ce qui, de l'intérieur du corps, a une traduction, une incidence sur l'extérieur. On ne saurait pas se contenter, dans le domaine de l'art, de ce que l'on voit, sans étudier les structures sous-jacentes dont dépendent les formes visibles de la figure humaine. Aussi, le traitement réservé à l'anatomie dans la théorie de l'art vise deux aspects fondamentaux, intimement liés : la forme et les proportions. Dans les deux cas, le rôle le plus important est celui joué par les os, éléments indéformables.

C'est à cette propriété qu'Alberti fait appel pour jeter les bases de sa méthode de composition ; s'il conseille de dessiner d'abord les os c'est parce que « ne pliant pas du tout, ils occupent toujours un emplacement fixe », ce qui permet de « maintenir une certaine proportion dans la grandeur des membres »[466]. Tous les auteurs qui, dans leurs écrits sur l'art, reprennent les idées d'Alberti sur la composition souligneront la nécessité de commencer par les os : Ghiberti[467], Léonard un peu plus tard[468], et Cellini au XVI^e^ siècle, qui estime que le plus important dans l'art du dessin étant « de bien faire un homme et une femme nus », il est indispensable de connaître parfaitement ce qui en constitue la base, à savoir leurs os. En ayant appris à faire une ossature, on ne pourra « jamais faire une figure, nue ou drapée, avec des erreurs ; ce qui est déjà beaucoup »[469]. À l'appui de ces assertions, Cellini invoque l'exemple de Michel-Ange : si la manière de ce maître est si différente de celle des autres et a tant plu, c'est en raison de sa grande connaissance des os. Il suffit pour s'en convaincre de regarder ses œuvres, aussi bien de sculpture que de peinture : leur excellence ne réside pas tant dans les très beaux muscles bien disposés, mais dans le déploiement des os (*il mostrare le ossa*)[470].

À partir d'Alberti, l'ordre de composition est chez les artistes un ordre d'habillage du squelette. Il y a des raisons techniques à cela, mais celles-ci sont ancrées dans une théorie de la figure humaine. Le procédé constructif avancé par Alberti comporte une conception structurale, qui fait des os le principe générateur de la forme. Le corps est conçu avant tout comme une structure osseuse, qui communique son ordre à ce qui l'enveloppe. Une structure, c'est-à-dire non pas les os tout simplement, mais un

ensemble solidaire et harmonieusement assemblé d'os. D'où l'importance des proportions, du système de mesures et de grandeurs relatives des parties. Un « schème structural[471] » du corps dont la mise au jour, comme le souligne Vincenzo Danti (1530-1576) dans son *Trattato delle perfette proporzioni* (1567), passe par l'étude des « corps humains anatomisés ». L'anatomie, affirme Danti, est le « véritable moyen de parvenir à la connaissance des parfaites proportions des membres des animaux »[472].

La théorie des proportions, que la Renaissance italienne considéra « avec un respect sans bornes[473] », la question de la forme, envisagée sous l'angle de sa transmission au corps par les os, les idées de structure et de support ne sont pas étrangères au domaine analogique de l'architecture, dans lequel la pensée anatomique des artistes s'est également engagée. Une influence décisive en ce sens fut exercée par le *De architectura* du Romain Vitruve. Écrit sous Auguste au Ier siècle avant Jésus-Christ, ce traité joua « un rôle crucial dans l'esprit de recherche de la théorie de l'art » dans l'Italie du *Quattrocento*[474]. Une remarque de Vitruve servit, selon Erwin Panofsky, de point de départ pour quelques-unes des tentatives d'identifier « les proportions de l'homme avec celles des édifices ou parties d'édifices, afin de démontrer à la fois la "sym-métrie" architectonique du corps humain, et la vitalité anthropomorphique de l'architecture[475] ».

Chaque partie de l'édifice doit s'accorder avec les autres comme s'accordent entre eux les membres du corps, énonce Alberti, cette fois-ci dans le premier livre du *De re ædificatoria*, son traité sur l'architecture[476]. Dans le chapitre IX de ce premier livre, où ce parallélisme est proposé, Alberti traite de la *partitio* en architecture, concept qu'il définit au chapitre I comme « la division de l'aire totale de l'édifice en aires plus petites », si bien que le corps entier de l'édifice (*ædificis corpus*) est composé d'édifices plus petits, comme s'il s'agissait de membres assemblés formant un seul ensemble[477]. Ainsi, du *De pictura* au *De re ædificatoria*, les membres, dont on doit connaître les os pour qu'ils gardent entre eux des relations proportionnées, sont au corps humain ce qu'au corps de l'édifice sont les éléments architecturaux. « L'édifice ressemble à l'homme », conclut Filarète (v. 1470) après avoir consacré de longs passages du premier livre de son *Traité d'architecture*, écrit vers 1464, à poser et à développer toute une trame d'analogies à propos des proportions et de la pratique de l'architecte en relation avec la médecine et autour de l'idée selon laquelle l'origine de l'architecture est le corps[478].

Le même type de spéculations à propos des correspondances entre les proportions du corps humain et celles à l'œuvre en architecture apparaissent, vers la fin du XVe siècle, dans les *Trattati di architettura ingegneria e arte militare* de Francesco di Giorgio Martini[479] (1439-1501). Les explications de l'auteur sont complétées par des illustrations, dont un squelette à côté duquel, dans une des versions originales du traité contenant des notes de Léonard, est écrit le mot *nathomia*[480]. Léonard qui, à la même époque (v. 1490), se familiarisait probablement aussi, à Milan, avec les travaux théoriques et pratiques du Filarète ; leur influence sur l'expression graphique du dessin anatomique léonardien serait visible dans la façon de figurer l'intérieur du crâne, ainsi que dans l'adoption de la représentation en coupe[481]. C'est de ces années milanaises que datent également les notes écrites par Léonard dans une lettre, adressée aux députés, qui concernait les travaux du Duomo pour lesquels il proposait ses services en tant qu'architecte. Les médicaments, dit-il, « s'ils sont bien administrés, rendent la santé aux malades, et celui qui les connaît bien les administrera correctement », à condition qu'il sache encore ce que sont l'homme, la vie, la complexion et la santé. En connaissant ces

choses, il connaîtra bien leurs contraires, et sera par conséquent mieux que tout autre en mesure de les réparer : « voilà ce dont a besoin le Duomo malade, c'est-à-dire un médecin architecte », qui sache bien ce qu'est un édifice, qui connaisse les règles de l'art d'édifier et d'où elles proviennent[482].

Les propos de Léonard sont ici encadrés dans un registre quelque peu différent des précédents : le réseau métaphorique où s'entrelacent le corps et l'architecture n'appartient plus seulement à la sphère des abstractions, des mesures et des proportions, mais à celle de la matérialité du bâtiment et de la pratique de la construction. L'édifice renvoie au corps en termes de santé et de maladie, et si cela ne signifie pas que les questions de structure soient absentes – la structure peut être touchée par la « maladie » – elles sont en tout cas englobées dans une référence plus large. Qui n'intéresse pas outre mesure la théorie de l'art, néanmoins, beaucoup plus concernée par les *ragionamenti* de l'artiste anatomiste que par les interventions du *medico architetto*.

Si pour les théoriciens de la Renaissance la figure humaine est un trope de l'architecture, celle-ci l'est en retour vis-à-vis du corps anatomisé. Dans la préface à *L'edificio del corpo humano* (1550), un titre annonçant sans équivoque l'idée du corps qui y préside, Francesco Sansovino (1521-1583) – fils d'architecte et auteur, entre autres, d'une *Materia medicinale* (1561) – insiste sur le fait que l'anatomie doit être montrée, partie à partie, non seulement par la parole mais aussi par le dessin, comme l'on présente en architecture les colonnes, les corniches et autres ornements de la façade[483]. En même temps que l'architecture se charge d'images corporelles, la description anatomique assume des références et des connotations architecturales, implicites ou explicites. Or tout n'est pas métaphore ou, plutôt, les métaphores ne sont pas uniquement des ornements du discours et des ressources de style. Elles transportent de la matière conceptuelle dans les deux sens. Ainsi, le corps est support et structure, et peut être décrit selon un ordre de composition pensé comme une séquence constructive ; « de même que la pratique architectonique se sert d'une succession graduelle de moments qui est déterminée par des raisons logiques et en même temps chronologiques (le plan et le levé, les fondements, les colonnes, les murs, le toit), de même le corps de l'homme est structuré et on le connaît à travers une stratification successive d'éléments : la peau, les muscles, les viscères, le squelette[484] ». L'architecture, de son côté, est anthropomorphe, elle résulte d'un changement d'échelle de la disposition proportionnée des parties, tirée de la connaissance anatomique.

On notera qu'à ce sujet le travail d'élaboration théorique des artistes précéda celui des anatomistes. Quand à la fin du XV^e^ siècle la réflexion sur la base de l'analogie corps-architecture avait déjà donné lieu, de la part des artistes, à des instruments intellectuels assez sophistiqués et à des formalisations comprenant des systèmes de mensurations proportionnelles, comme l'*exempeda* d'Alberti[485], les traités d'anatomie ne contenaient que des propositions plutôt sommaires : « les os sont, parmi les parties homogènes, celles composées de la matière la plus dure, et soutiennent tout le poids du corps », se borne à écrire Benedetti[486]. On a vu comment les motifs architecturaux proprement dits se développent et se multiplient chez des anatomistes qui publient leurs traités quarante ou cinquante ans après Benedetti : Estienne, Vésale, Sylvius, Colombo. L'ordre de composition est incorporé à l'*historia* du corps, accompagné de connotations – voire de dénotations – structurales liées surtout à la fonction des os, avec pour source d'inspiration directe l'anatomie de Galien. Le problème des proportions, au centre des préoccupations des artistes, gagne également une place dans les écrits des anatomistes au XVI^e^ siècle. Une place qui n'est pas accessoire et qui aura des effets non négligeables

sur quelques horizons épistémologiques du savoir anatomique, ainsi que sur les conceptions du corps que celui-ci contribue à informer.

Proportions, normalité et « vice de structure »

En s'emparant de la question des proportions, le discours anatomique conforte leur inscription dans la nature, à savoir leur statut de propriété intrinsèque du corps. Or il s'agit d'une opération complexe, puisque cette « naturalisation » implique, de même que l'avaient fait les artistes, la création d'un objet abstrait, et par conséquent une tension entre deux ordres de réalités : celle qui correspond à la variété des corps réellement existants et celle qui sans être incarnée dans ces corps en est dérivée. En d'autres termes, cela implique l'institution d'une norme, que l'on présume capable de rendre compte d'un ordre appartenant à la réalité morphologique du corps, même si cet ordre ne se matérialise pas à la perfection dans aucun corps existant.

Jackie Pigeaud a attiré l'attention sur les vues de Vésale à cet égard. Désireuse de « poser la question de la *beauté* chez le grand anatomiste », cet auteur cite le passage de la *Fabrica* où, au chapitre XIX du cinquième livre, il est fait mention de la « statue de Polyclète ». Dans ce chapitre de son ouvrage, Vésale traite de la dissection en donnant des indications, entre autres, sur le choix du corps, qui pour les dissections publiques doit être, pour chaque sexe, « le plus équilibré possible (*quam temperatissimum*) et d'âge moyen, de façon à pouvoir y rapporter les autres corps comme à la statue de Polyclète[487] ». La mention de cette statue renvoie à Galien, qui y fait allusion dans plusieurs de ses écrits, dont le *De temperamentis*, où il rappelle qu'elle reçut le nom de *Canon* « du fait qu'elle a la *symmetria*, le rapport le plus exact de toutes les parties les unes relativement aux autres[488] ».

L'idée de canon, de *symmetria*, définit donc pour Vésale le corps *temperatissimum* qu'il faudra utiliser pour les dissections publiques. Car, explique-t-il ailleurs dans la *Fabrica*, les corps qui « s'écartent beaucoup du canon humain » peuvent induire les étudiants en erreur. À moins qu'ils aient auparavant assisté souvent à des dissections d'hommes parfaits et non monstrueux (*absolutorum & non monstruosorum hominum*). C'est pour cette raison, dit Vésale, que quand au cours des dissections publiques apparaissent des monstruosités telles que, par exemple, un sixième doigt dans une main, « je les passe sous silence (*tacite*) comme si elles n'étaient pas là »[489]. En revanche, « dans les dissections privées, qui ont lieu plus fréquemment, il sera utile d'employer n'importe quel corps, pour apprécier ce qu'il est en lui-même, et considérer la différence des corps et la vraie nature des nombreuses maladies[490] ». Cette distinction entre dissection publique et dissection privée sert, selon Jackie Pigeaud, à comprendre la place que Vésale réserve à l'anomalie, à l'anormal dont la recherche, qui correspond au privé, n'est pas un but mais un moyen : « plutôt que l'anormal, c'est le particulier qui intéresse Vésale dans sa quête, avec cette idée que tout particulier est a-normal ou anormal, mais qu'il renvoie à une norme. C'est le particulier qui est scientifiquement éclairant, mais c'est le général, le moyen, le normal, qui donne son sens à l'anormal[491] ».

Le corps « parfait », celui qui est montré et démontré en public, *temperatissimum* et doté comme la statue de Polyclète de *symmetria*, c'est-à-dire bien proportionné, représente la norme par rapport à laquelle l'écart met en lumière le « monstrueux », les infractions au canon, la variabilité des corps. La « vraie nature des maladies » aussi,

aspect que soulève Pigeaud pour observer, dans un autre texte, que la question de la normalité chez Vésale permet de « mesurer l'apport d'un Morgagni et de l'anatomie pathologique[492] ». Giovanni Battista Morgagni (1682-1771), dont les travaux sur la nature et les causes des maladies à travers la mise en évidence, par l'autopsie, des lésions des parties, aboutirent à la publication d'un ouvrage décisif : le *De sedibus et causis morborum per anatomen indagatis libri quinque* (Venise, 1761). Ce programme de recherche anatomique sur « le siège et les causes des maladies », visant la constitution d'une anatomie pathologique sur la base des écarts par rapport à l'anatomie normale, avait été conçu, ébauché ou entrepris avant Morgagni[493] : bien en amont, par Antonio Benivieni (1443-1502) dans son *De abditis nonnulis ac mirandis morborum et sanationum causis* (Florence, 1507), et au XVII^e^ siècle par Marcello Malpighi (1628-1694), Thomas Bartholin (1616-1680) ou Théophile Bonet (1620-1689), dont le *Sepulchretum*[494] (1679), « le premier grand essai de recueil systématique d'histoires anatomico-médicales de la littérature précédente et contemporaine [...] est le précurseur, encore grossier, du *De sedibus*[495] ».

Le rapport entre le normal et l'anormal, qui fonde la possibilité même d'une anatomie pathologique, est l'objet du quinzième et dernier livre du *De re anatomica* de Realdo Colombo, sur les choses que l'on trouve rarement en anatomie : « *De iis quæ raro in Anatome reperiuntur* ». Colombo y rapporte les cas de « monstruosité » qu'il a pu observer tout au long de sa carrière d'anatomiste à Padoue, à Pise et à Rome. Ce que Vésale posait explicitement en relation à la question de la beauté et des proportions est aussi présent chez Colombo, même si celui-ci ne met l'accent, dans ce livre XV, que sur le nombre de cadavres disséqués, comme si l'affaire devait être réglée par l'expérience, qui définit le normal en livrant les constantes corporelles et, du même coup, certifie que les « monstruosités » que l'on croit identifier sont effectivement des anormalités. C'est le sens de la critique que Colombo adresse aux médecins du passé, qui prenaient pour des « monstruosités de la fabrique de l'individu » tout ce qu'ils ne trouvaient pas dans les livres de Mondino ou d'Avicenne[496].

Le reproche renvoie à la nécessité d'une bonne connaissance de l'anatomie normale, acquise par la pratique répétée de la dissection. Mais cela ne signifie pas, indépendamment des convictions méthodologiques de Colombo, que le normal, c'est-à-dire la norme, émerge de manière inductive des régularités. Celles-ci permettent plutôt de vérifier et de maîtriser cette norme, puis de l'approfondir, de l'ajuster et de la compléter en la précisant de plus en plus dans le sens des détails. Bien connaître l'anatomie normale revient, pour ainsi dire, à disséquer la norme. À la peaufiner sur la table de dissection. Colombo se montre soucieux, par exemple, de donner son avis sur l'emplacement du centre du corps. Il s'en occupe à deux reprises et le situe au nombril, d'après Aristote et Galien, à l'instar de Vitruve mais contre Léonard[497]. Discussion anatomique qui est aussi discussion sur les proportions, sur fond de conception architecturale du corps, ouvertement exposée dans l'introduction au livre I (*De ossibus*) sous la double influence de Vitruve et de la théorie « organique » de l'architecture de Michel-Ange[498]. Chez Colombo, normalité, proportions et architecture sont liées. Tout comme chez Vésale.

Ou chez Du Laurens, pour qui « la symmetrie & proportion du corps humain est admirable. Les artisans se la proposent seule pour exemplaire, les architectes rapportent tout à icelle comme à la reigle de Polyclete, selon icelle ils bastissent les temples, les maisons, les machines & navires ». Proportion des parties dans laquelle « vous y pourrez observer & la figure circulaire, qui est la plus parfaite de toutes, & la figure

quarree aussi tout evidemment, ce que vous ne trouverez pas aux autres animaux ». Et Du Laurens d'ajouter, à propos du centre du corps et en reprenant Vitruve presque mot pour mot : « Car constituant le nombril pour le milieu & centre de tout le corps, si vous mettez un homme à la renverse, & que vous luy faciez eslargir les iambes & les bras le plus qu'il pourra, & que vous posiez l'une des iambes d'un compas sur son nombril, & tourniez l'autre en rond, vous toucherez en ce contour avec l'autre iambe du compas les gros doigts des pieds, & et les doigts du milieu des mains, & si cela manque en quelque endroict, il faut croire qu'il y a de la faute en ce corps là. Davantage si vous prenez vostre mesure entre les pieds escarquillez, & sembablement entre la main & le pied de chasque costé, vous aurez un quarré parfait tiré dans votre cercle[499]. »

Cet équilibre des mesures, ces correspondances géométriques sont des signes qui indiquent « combien est admirable la dignité et la structure du corps humain[500] » ou, en cas d'écart, s'il y a « de la faute » dans un corps particulier. La « grandeur », explique Jean Riolan le fils, fait partie de ce qu'il faut considérer pour juger « de la bonne & mauvaise disposition de l'homme & de la femme ». On doit tenir compte aussi du sexe, de la substance du corps, du tempérament, de la couleur et de la forme, et « voir de quelle sorte toutes ces choses sont en un homme parfait, afin que cela nous serve d'une regle asseurée pour connoistre ce qui manque à ceux qui s'éloignent de la perfection »[501]. Homère, Vitruve, Varron, Hippocrate ont tous établi la mesure qu'ils estimèrent être « la vraye & naturelle hauteur de l'homme », mais Riolan nuance la portée de ces propositions car cela « ne preuve pas que tous les hommes doivent estre de mesme taille, la petitesse, ou grandeur dépendant du pays où l'on prend naissance, du sexe, & des maladies ». Ce qui compte, en revanche, ce sont les dimensions relatives : « la largeur ou grosseur, doit estre en un corps bien proportionné, de la moitié, comme de trois pieds, si la hauteur est de six »[502]. De même, « les pieds & les mains doivent avoir de l'égalité aux hommes, bien proportionnez, la longueur devant estre égale depuis l'aine, iusques au talon, & depuis l'aisselle iusques au bout du doigt de la main. La grandeur du pied, depuis l'aine iusques au talon, doit estre de trois pieds de long, si tout le corps l'est de six pieds[503] ».

Voilà en définitive « comment le Corps de l'Homme doit estre naturellement formé », suivant un canon qui admet – comme toute architecture – des variations d'échelle, pourvu que les proportions soient maintenues. Au-delà de ces limites, on assiste à l'irruption du singulier, voire de l'aberrant. De la forme non naturelle, de l'anormal, qui apparaît lorsque l'ordre architectural est brisé, que ce soit par la disproportion ou par le défaut de structure, puisqu'il ne s'agit pas uniquement de la forme extérieure. Il est question aussi de l'architecture profonde, celle des parties internes, que révèle la dissection et à propos de laquelle « les médecins dissecteurs des XVI^e^ et XVII^e^ siècles » ont progressivement élaboré « la notion de "lésion anatomo-pathologique" ou *vitium structuræ* »[504]. Le « vice de structure » ou le mot qui, par la négative et par emprunt au lexique de l'architecture, exprime l'idée que la beauté et la bonne constitution du corps vont de pair.

Le corps en pièces

Les propos de Riolan au sujet des os, inscrits dans la continuité de la vision structurale de ses prédécesseurs, apportent néanmoins de nouveaux aspects. Pour ce qui est de la continuité, Riolan rappelle qu'aussi bien Hippocrate que Galien veulent qu'une

« parfaite connoissance des Os » soit « sceuë la premiere de toutes les parties de l'Anatomie ». Ainsi donc, « Ie commence ce Traité par le discours des Os, dautant qu'ils sont les fondemens de toutes les parties du corps, qui sont soustenuës, renfermées, conservées, & remuées par le moyen des Os, qui selon Hippocrate, donnent au corps le soustien, & la figure »[505].

La nouveauté réside dans ce que Riolan appelle « ostéologie nouvelle », une sorte de retour aux os à la fin de l'*historia* anatomique. Pour expliquer en quoi consiste cette ostéologie nouvelle, à laquelle il dédie le sixième et dernier livre de son *Manuel*, Riolan s'engage dans une discussion concernant la composition et la dissection, méthodes respectives de la nature et du médecin. La première, « voulant construire le corps, commence par les parties les plus simples, & passant de là petit à petit, à celles qui sont plus composées, acheve insensiblement son ouvrage. Au contraire, le Medecin voulant connoistre cét ouvrage, commence petit à petit par les parties les plus composées, & vient en suite à la connoissance de celles qui sont les plus simples ». Il défait l'œuvre de la Nature-architecte : « Ainsi quand nous demolissons une maison, nous abattons premierement le toict, puis les murailles, & enfin nous boulversons les fondemens. » C'est l'ordre de dissection, que les anatomistes suivent « en la destruction du corps humain », poursuit l'auteur, et qui fait qu'ils considèrent en dernier lieu les os, « qui sont les fondemens du corps, & construits devant les autres parties ; ce que nous ferons par une Osteologie nouvelle, qui n'est pas moins utile & necessaire, que celle du Scelet humain, descrit au premier livre »[506].

Les premières parties dans la composition, qui est l'ordre de la nature, sont les dernières dans la « résolution », l'ordre qui procède du composé au simple, celui de la division du corps, partant, de la dissection. En faisant coexister ces deux ordres, on a donc « deux sortes d'Osteologie, l'une, qui s'enseigne en faisant voir les Os dessechez & preparez, quand on les a fait boüillir. L'autre se monstre avec les Os du Cadavre, comme ils sont encore naturellement attachez les uns avec les autres ». L'intérêt de cette ostéologie nouvelle, d'après Riolan, est entre autres que « la forme exterieure, & les qualitez de l'os se monstrent bien plus clairement au Cadavre, qu'aux Os preparez, dautant qu'ils perdent beaucoup de choses en les faisant boüillir ». En définitive, il faut toujours commencer par l'ostéologie « ordinaire », pourvu que « l'on monstre en suite la disposition des os dans le corps mesme. Car en repetant & monstrant deux fois l'os, nous imiterons l'ordre & le dessein de la Nature, qui en engendrant les parties forme les os les premiers, & toutesfois ne leur donne la derniere perfection qu'apres qu'elle a perfectionné toutes les autres parties »[507].

L'ordre de composition impose de commencer par les parties que la nature engendre en premier, mais cela suppose de fausser l'ordre de dissection, l'ordre réel des opérations, de telle sorte que l'*historia* ne peut débuter qu'une fois que ces opérations ont touché à leur fin. La solution de Riolan prétend remédier aux distorsions produites par ce procédé, dont la dégradation même des parties que l'on veut examiner : les os « perdent beaucoup de choses en les faisant boüillir ». Leur dessèchement, ajoutera au XVIII^e^ siècle Jacques-Bénigne Winslow, en modifie la couleur, mais peut aussi en diminuer le volume et en changer la forme, quoique ces altérations affectent moins les os que les cartilages.

Winslow fait ces observations alors qu'il réhabilite, à presque un siècle de distance, « Cette methode de faire à part une Démonstration entiere & de suite de tous les Os du Corps humain recemment dépüillés des Muscles & des autres parties qui les environnent, [qui] ne paroît point avoir été cultivée depuis ce grand Maître », Riolan.

L'anatomiste danois la renouvelle publiquement, mais avec une différence de taille concernant l'ordre : « au-lieu de finir l'anatomie par elle, j'en ai fait la démonstration immediatement après celle du Squelette. Car je la regarde comme le principal fondement de cette Science, comme une suite naturelle de l'Osteologie ordinaire, & comme l'unique moyen de donner une parfaite connoissance de la Myologie »[508].

Après un « Traité des Os secs », Winslow propose donc dans son *Exposition anatomique* un « Traité des Os frais », en abandonnant de ce fait les considérations de Riolan sur le « dessein de la Nature » confronté aux étapes du travail du médecin, sur la composition et la dissection et leur harmonisation dans un enseignement de l'anatomie quelque peu circulaire, commençant et s'achevant par l'étude des mêmes parties. En ignorant ces arguments, la modification de Winslow fait s'estomper davantage le rôle organisateur de la pratique au sein de l'*historia* du corps humain et réaffirme, du même coup, la place privilégiée des os : les deux ostéologies, « ordinaire » et « nouvelle », se retrouvent désormais au début de l'exposition, présidant l'ensemble des connaissances anatomiques.

À l'instar de ses prédécesseurs, Winslow déploie une justification de cette prééminence. À première vue, il s'agit des mêmes idées et de formules analogues : « La connoissance exacte des Os est le fondement de toute l'Anatomie ; car sans cette connoissance on ne peut avoir aucune idée juste de la situation, de l'arrangement & de la connexion de toutes les autres parties du Corps humain, ni être capable d'en comprendre les usages, d'en connoître les indispositions, & d'en rétablir les dérangemens[509]. » Il en est ainsi aussi pour les images architecturales : « Les Os en general sont à l'égard du Corps ce que la Charpente est à l'égard d'un bâtiment. Ils donnent la fermeté & l'attitude du Corps, ils en soutiennent tous les organes, & ils maintiennent l'animal dans toutes sortes de situations convenables à ses fonctions, moyennant les differences particulieres de leur Conformation, de leur Structure & de leur Connexion[510]. »

Mais chez Winslow l'éventail des comparaisons s'élargit et se diversifie, l'idée architecturale se charge d'autres éléments, comme dans l'explication de la « connexion des os en général ». Pour « donner une idée simple & exacte de la chose », Winslow estime qu'« on n'a qu'à bien considerer la ressemblance qu'on remarque entre la charpente osseuse & celle d'un édifice, ou pour mieux soutenir la comparaison, la charpente de quelque Bâtiment mobile, comme celle d'un Vaisseau de mer, d'un Carrosse, d'une Horloge, ou de quelque autre Machine mouvante ». Il ne s'agit plus seulement de soutien statique mais aussi de mouvement. L'architecture à elle seule ne suffit plus ; encore faut-il qu'elle soit articulée, que le bâtiment soit mobile. La composition est devenue un « montage » de « pièces », qui requiert deux choses « absolument necessaires : la premiere, qu'il faut assembler ces pieces ; la seconde, qu'il faut les unir ou les faire tenir ensemble. L'assemblage dépend d'un rapport juste des pieces entr'elles, tant de celles qui doivent demeurer immobiles, par exemple les poutres, les solives, les colonnes, &c., que de celles qu'on destine à quelque mouvement, par exemple, les portes, les fenêtres, les rouës, &c. ». Après l'assemblage, la liaison : « Toutes les pieces ainsi assorties sont ensuite unies ensemble en differentes manieres ; sçavoir collées, clouées, engrenées, emboëtées, liées, suspenduës, enchaînées, &c. de-sorte que l'un & l'autre, je veux dire, l'assemblage & l'union ou la liaison, sont de differentes especes, suivant la forme, l'attitude & l'usage de chaque piece[511]. »

La colonne vertébrale, la « carène » du « vaisseau » du corps chez Fernel et

Vésale, demeure chez Winslow « le soutien general de tous les autres Os », tout en remplissant en outre la fonction de « Gouvernail universel des attitudes necessaires à leurs differens mouvemens ». Or, « pour trouver ces deux avantages dans une même Machine, il faut qu'elle ait deux qualités qui paroissent opposées, sçavoir fermeté & flexibilité ou souplesse ; & si l'on y peut apporter la legereté, la Machine en sera plus parfaite ». L'« Auteur de la Nature » y a pourvu, d'une manière « d'autant plus admirable qu'elle est plus simple. Il a rendu l'Epine flexible par la pluralité des Pieces qui la composent. Il l'a renduë ferme, tant par la disposition de ces Pieces propres à se supporter & à se soutenir les unes les autres, que par leur conformation convenable aux ataches d'une infinité de cordages qui les lient ensemble. Enfin il l'a renduë legere par la Structure interne de ces Pieces »[512].

Ferme, souple et légère, la colonne vertébrale de Winslow ne ressemble que de très loin à celle de Fernel, qui ne connaît que le poids et la masse : « comme les mulets par le moyen d'un bast portent des fardeaux tres-pesans, de mesme en l'homme par son aide et par son assistance la pesanteur de son corps est soustenuë et souslevée ; parce qu'estant necessaire à l'homme pour faire ses actions, de se ployer, fléchir et courber, elle a esté composée et assemblée de plusieurs os, comme des nœuds, que nous nommons vertebres, qui sont toutes supportées et soustenuës par l'os sacrum[513] ». Des pierres telles que les architectes les disposent dans les voûtes et les arcs des édifices, voilà ce à quoi Vésale compare les vertèbres, supportant de façon solidaire un poids – la douzième thoracique, que la nature a modelée et située au milieu du dos, faisant office de clé de voûte[514]. Une structure portante, assurant la stabilité par la transmission des forces, la distribution des charges. Cet objet n'est pas la « machine » que décrit Winslow, moins intéressé par l'architecture que par la « mécanique de l'Epine du Dos ».

L'édifice n'a pas attendu Winslow pour devenir machine. Depuis Fernel et Vésale, deux siècles se sont écoulés qui ont vu la structure se mécaniser, les représentations et les modèles heuristiques du corps incorporer les traits d'une entité mécanique. Plusieurs facteurs ont concouru à cette évolution, inscrite dans le principe, qui s'amorce au XVI^e^ siècle et triomphe au XVII^e^, d'une mécanisation du monde – l'univers vu comme un immense mécanisme, « le recours au modèle de la *machine*, l'explication intégrale de la réalité physique et biologique en termes de matière et de mouvement[515] ». Au XVII^e^ siècle, en effet, « la découverte des lois fondamentales de la mécanique, l'introduction d'expériences quantitatives, l'usage du microscope et la construction de machines d'un type nouveau donnaient l'impression que tous les phénomènes matériels pouvaient être, et même devaient être, expliqués par de simples propriétés physiques des structures et des mouvements[516] ». Dans ce cadre défini par la « philosophie mécanique », où la connaissance de l'univers équivaut à comprendre le fonctionnement de la *machina mundi*, chaque parcelle de la réalité, chaque phénomène et chaque objet sont soumis au modèle explicatif de la machine, qui « peut (en théorie du moins) être démontée en ses différents éléments, pour être ensuite reconstituée pièce par pièce[517] ».

C'est cette notion de « pièce », qu'on a vu employée avec insistance par Winslow dans la description de sa machine ostéologique, qui est centrale dans la mise en perspective des voies ouvertes en anatomie vers la mécanisation du corps. Si dans un contexte orienté par les références mécaniques la « pièce » renvoie à la machine, elle est avant tout un fragment. Un morceau. Elle est l'expression d'une segmentation et représente, en ce sens et en matière d'anatomie, un avatar de la notion de « partie ». C'est-à-dire d'un mot clé traduisant le mode de fragmentation qui est au cœur, par définition, du projet anatomique, aussi bien dans son versant pratique, opérationnel,

concret, qu'épistémologique. Les parties qui résultent de la division du tout, en l'occurrence du corps humain, découpé par la lame du dissecteur et par la pensée de l'anatomiste.

L'anatomie est la dissection des parties, l'*historia* du corps est la description de ses parties. « Car l'Anatomie ne traicte pas du corps entier & continu, mais divisé en parties & membres », écrit André du Laurens, avant de se lancer dans une explication de « la nature & toutes les differences de la partie »[518]. Suit ainsi une assez longue discussion où sont cités plusieurs auteurs et distingués les sens respectifs que les uns et les autres donnent aux termes de « partie », « particule », « membre » et « lieu ». S'en remettant à l'opinion de Galien et d'Hippocrate, Du Laurens ne fait aucune différence entre partie, particule ou lieu, et préfère, parmi les définitions de « partie » proposées par Galien, celle qui en est donnée au tout début du *De usu partium*. La voici : « tout animal est *un*, dit Galien, parce qu'il se présente avec une certaine circonscription propre et qu'il n'a aucun point de jonction avec les autres animaux ; de même on dit que chacune des parties de l'animal, par exemple l'œil, le nez, la langue, l'encéphale, est *une*, attendu qu'elle se présente aussi avec une circonscription propre. Si ces parties ne tenaient point par quelques côtés à ce qui les avoisine, et si au contraire elles étaient complètement isolées, alors elles ne seraient pas du tout *parties*, mais simplement *unes* ; de sorte que tout corps qui n'a pas une circonscription propre complète, mais qui n'est pas non plus uni de tous côtés à ceux qui l'environnent, est appelé partie[519] ».

Mais Du Laurens n'est pas entièrement satisfait par cette définition et en cite une autre qu'il attribue aux « Modernes » et qu'il juge « tres-parfaicte & accomplie de tous poincts : *La partie est un corps coherent au tout, & conioinct avec luy par la communication de vie, faict pour la fonction & usage ou service d'iceluy*. Vous pouvez recueillir de là, que deux choses sont requises pour establir la nature de la Partie : Premierement, qu'elle soit coherente avec son tout : Secondement, qu'elle soit pour quelque fin ». Or la cohérence au tout doit être entendue de telle sorte, ajoute-t-il, qu'on ne doit pas appeler partie d'un animal – » si ce n'est par homonymie & æquivocation » – celle qui en est séparée ou qui, même en étant unie au tout, est une partie morte. Voilà ce que le médecin d'Henri IV voulait préciser à ce sujet. Pour en avoir plus de détails, on lira le médecin d'Henri II, Jean Fernel, qui « au second livre de la Physiologie explique exactement & par le menu cette definition »[520].

Gaspard Bauhin est du même avis que Du Laurens et cite la définition de Fernel[521]. Bartholin aussi a le sentiment que « Fernel ne definit pas mal la partie, *un corps attaché & uni au tout par le lien commun de la vie, & ordonné à quelque fonction ou usage*[522] ». C'est en effet, à quelques termes près, ce qu'on peut lire au deuxième chapitre du livre II de la *Physiologie* (« Des Elemens »)[523]. Mais Fernel dit beaucoup plus que cette succincte définition. Il consacre la totalité de ce chapitre à déterminer quelles sont, d'après un certain nombre de critères issus de la définition proposée, les parties simples ou homogènes et combien il y en a. Au chapitre précédent, le premier du livre II, il avait traité de « La division du corps en parties simples & composées », en procédant à une suite de divisions et subdivisions en cascade à partir du corps dans son entièreté. Ce corps, écrit-il, « n'estant point simple, il est basty par la structure de plusieurs parties de differente sorte [...] ; c'est pourquoy l'on peut diviser & disioindre le corps humain en la teste, au thorax ou la poitrine, au ventre, & aux membres desquels il se voit estre composé, & ces mesmes parties sont derechef divisées en d'autres parties ; par exemple, la teste est divisée en la face, aux yeux, au front, au nez, aux oreilles, & en plusieurs autres parties ; le thorax ou la poitrine, aux costez & poulmons,

le ventre en l'abdomen, & aux entrailles qui sont au dessous, les membres aux cuisses & aux bras entiers, & iceux l'humerus, au coude & aux mains, & en apres parties sont encores divisées en des plus petites parties, par exemple, la main aux doigts & en la paume de la main, les doigts sont aussi divisez en d'autres parties, comme en la peau, veines, arteres, chair, nerfs, tendons, ligamens, cartilages, membranes & os ; & pareillement celuy qui considerera au fonds les autres membres, il reconnoistra qu'un chacun d'iceux est divisé en toutes ces parties, & certainement en plusieurs autres, au delà desquelles mesme la plus exacte & curieuse observation des sens ne pourra rien connoistre[524] ».

Ces parties, celles qui représentent l'aboutissement de ces divisions successives, « sont de toutes parts semblables entr'elles, & n'ont qu'une mesme & entierement pareille substance, d'où vient qu'Aristote les a premierement appellées *omoiomere*, c'est à dire, d'une mesme nature, que l'on peut aussi nommer simples ; à sçavoir dans lesquelles consiste la division du corps humain, comme estant les plus petites parties qui tombent sous les sens[525] ». À force de fragmenter la matière corporelle toujours plus finement on arrive ainsi aux parties homogènes, par la segmentation desquelles on n'obtient plus de la différence mais du même. Considérées de ce point de vue, ces parties sont les dernières de toutes, dit Fernel ; « mais si on les considere en la composition, elles sont les premieres ; car par la conionction d'icelles les autres parties sont faites, qui sont appellées *anomoiomere*, c'est à dire, de dissemblable nature », ou dissimilaires. Les parties homogènes, en somme, dites aussi « premieres & simples », sont faites pour les autres, « elles servent comme de matiere en la composition & construction des parties dissimilaires »[526].

On reconnaîtra, dans cette dissertation sur les parties, les mêmes concepts qui instituaient l'ordre double de l'*historia* du corps : la composition d'une part, la division ou « résolution » de l'autre. Ils fondent en réalité une méthode, une discipline de la pensée, que Fernel pose comme prémisse, à la façon d'une introduction, immédiatement après la « Préface sur la médecine » qui précède les sept livres de la *Physiologie*. Il s'agit, dans ce bref chapitre, de l'« ordre de doctrine & de demonstration » avec lequel « il faut enseigner l'art de Medecine », dit Fernel, dans le passage médullaire de son exposé : « les principes des sciences & disciplines ont esté autrefois establis, desquels enfin l'entiere & parfaite connoissance des hommes a esté tirée & conduite, & c'est la veritable façon de rechercher les sciences, que les plus excellens Philosophes ont appellé *analysin*, c'est à dire, resolution ; au moyen de laquelle on examine & l'on observe les causes les plus cachées, procedant avec cét ordre, sçavoir ou du tout & du general aux parties & aux particuliers ; ou du composé au simple, ou de l'effet à la cause, ou des choses posterieures aux precedentes : & il y a une autre maniere de composer contraire à celle cy, que la nature principalement suit, et quelquesfois aussi l'art mesme unissant les parties au tout, les simples au composé, les causes aux effets, les choses premieres aux posterieures, & establir pour premiere chose, ce qui par la resolution avoit esté trouvé le dernier : les Philosophes qui ont eu grand soin d'enseigner & de traiter toutes choses tres clairement, & de les confirmer par une suite certaine de demonstrations, ont commencé leur doctrine par la resolution »[527].

Commencer par la résolution implique pour Fernel, en l'occurrence, commencer l'explication de la médecine « par la description du corps humain, qui est le sujet d'icelle [...] lequel ayant expliqué jusques à la moindre petite partie, nous passerons en suite aux choses qui ne se peuvent comprendre que par la seule pensée[528] ». Résolution veut dire analyse, qui en anatomie veut dire dissection : découpage, « décomposition

artificielle » d'un corps pour connaître les parties qui le composent. Puis on recomposera ce corps, ce qui est déjà une opération de l'esprit et non pas du scalpel. Or la division, qui est un geste concret exécuté sur le cadavre, est aussi l'actualisation d'une organisation de la pensée ; ici le scalpel est également un instrument de l'esprit. C'est la première étape d'une méthode : la méthode de résolution et de composition développée par les logiciens médicaux de Padoue, de Pietro d'Abano à Jacopo Zabarella (1533-1598), « pour essayer de constituer une théorie de la science expérimentale : il faut résoudre le fait complexe en ses parties constituantes ; puis on compose, c'est-à-dire qu'on imagine une hypothèse d'où l'on peut déduire à nouveau les observations ; ces observations suggèrent ensuite une expérience qui vérifie l'hypothèse. [...] Pour ce qui est de la médecine, c'est la méthode utilisée à l'époque dans les autopsies (pour découvrir l'origine du décès ou la cause de la maladie), et dans l'étude des cas médicaux enregistrés par les *consilia* des médecins[529] ».

C'est la méthode qu'au XVII^e^ siècle expose Pierre Gassendi (1592-1655) dans ses *Institutionis Logicæ* (partie IV, canon V : *Methodus Doctrinæ a Resolutione incipit, & per Compositionem procedit*). À cette époque l'anatomie en est devenue un paradigme : « pour les choses de la nature où c'est possible, nous recourons à l'anatomie, à la chimie et à des moyens similaires de façon à comprendre, en résolvant autant que possible les corps, comme si nous les décomposions, de quels éléments et selon quels critères ils sont composés[530] ». Pour « apprendre les loix de la Nature » et découvrir ce que l'infinité des corps qui nous environnent ont de caché, écrira François Bayle quelques années plus tard, « Nous pouvons employer le fer & le feu & mettre en usage tout ce qui peut servir pour les mettre en pieces & les reduire s'il se peut à leur premiers elemens. Car ce n'est pas assez de les avoir considerez en leur entier, il faut encore en examiner dans le détail les petites parties qui les composent : c'est ainsi qu'on devient Physicien »[531]. Lorsque ce « physicien » est un anatomiste, le corps qui l'intéresse parmi cette infinité dont parle Bayle est celui de l'homme : il le considère, dit Riolan le fils, « comme composé de plusieurs parties, qu'il examine les unes apres les autres, & demontre petit à petit par diverses sections[532] ».

Couper le corps en parties et le penser en termes d'assemblage de ces segments sont deux actions indissociables. On ne saurait mettre l'accent sur la résolution sans voir dans la composition l'autre facette, nécessaire, du même dispositif de fragmentation. Il est intéressant à ce sujet de relever les remarques de Michael Baxandall sur la notion de *compositio* chez Leon Battista Alberti, un « concept spécialisé » qui, tout en ayant connu un usage assez fréquent dans le domaine de l'art aussi bien dans l'Antiquité que dans l'esthétique médiévale, fut défini par l'auteur du *De pictura* dans un sens très précis. Chez Alberti, la *compositio* désigne la méthode de peindre (*pingendi ratio*) qui consiste à agencer les parties de l'œuvre selon une séquence de construction dans laquelle on distingue quatre niveaux : en partant des surfaces planes (*superficies*), on compose les membres, puis avec ceux-ci les corps, qui constituent enfin les parties de la narration picturale (*historia*)[533]. Le rôle de chaque élément dans la résultante de l'œuvre est ainsi évalué à travers « un concept d'interdépendance totale des formes » ; pour le formuler, note Baxandall, Alberti – » un humaniste écrivant pour des humanistes » – s'est servi d'une métaphore rhétorique : la notion de *compositio* transfère à la peinture un modèle d'organisation appliqué au langage, établi lui aussi en quatre étages hiérarchisés de composition, allant du mot à la période en passant par le comma et la phrase[534].

On notera que la méthode indiquée par Alberti pour la construction de la figure

humaine appartient au passage du *De pictura* où il est question de « la composition des membres », qu'il explique à la suite de la définition de la *compositio*. Une technique intellectuelle dérivée de la rhétorique aurait pu ainsi guider la mise en composition du corps en termes anatomiques, par couches successives de parties à commencer par les os. On assisterait donc à une transposition, par métaphore interposée, de l'outillage conceptuel concernant la structure de la phrase aux modes d'appréhension de la structure corporelle. Cependant, il est rare que ce type d'emprunts ne soient pas réciproques. Il faudrait croire, en l'occurrence, à des croisements métaphoriques engageant dans les deux sens le texte et le corps. Ce n'est pas un hasard si le lexique des grammairiens comprend des termes comme celui de « membre d'un discours », estime Roberto Paolo Ciardi, qui souligne la fonction de nomenclature que remplissait, entre autres, le dessin anatomique au XVI^e^ siècle. Une fonction « éminemment théorique », en ce qu'elle tendait à « atteindre la connaissance du tout à travers l'analyse des parties singulières. Cette méthode impliquait le démembrement nécessaire d'un texte, comme dans les traités de grammaire et de rhétorique[535] ». Léonard de Vinci, quoique *uomo sanza lettere*, s'y connaît suffisamment pour écrire, à propos d'un de ses dessins anatomiques, que « cette démonstration est aussi nécessaire aux bons dessinateurs que les dérivés des mots latins aux bons grammairiens car, forcément, on représente mal les muscles des figures dans leurs mouvements ou actions, si l'on ne connaît les muscles qui les déterminent[536] ».

Mécaniques du vivant

Entre analyse, scalpel et rhétorique se fait jour la compartimentation du corps, sa fragmentation qui épouse, au gré de la transformation de la partie en pièce, le montage, la machine, la mécanique. Le chirurgien Pierre Dionis (1643-1718), chargé de faire des démonstrations d'anatomie au Jardin du Roi de 1672 à 1680, publia en 1690 une *Anatomie de l'homme* où les préceptes généraux, autrefois énoncés en termes de parties, sont maintenant une affaire de pièces : « ce n'est qu'en dévelopant & en dissequant jusques aux moindres piéces dont le corps animal est composé, dit Dionis, que nous nous rendrons capables d'en découvrir les ressorts & les mouvemens, & de pénétrer dans tout ce que la nature a de plus beau & de plus caché[537] ». Disséquer jusqu'aux moindres pièces, pousser la « résolution » aussi loin que possible – plus loin, en tout cas, que les parties homogènes, que les anatomistes avaient pendant longtemps cru être la frontière ultime de la division. Dionis n'y croit plus : « veritablement il n'y a point de partie si homogene qui étant considerée de prés ne se trouve divisible en plusieurs autres de diverse constitution[538] ». Les parties « similaires ou simples », dit Winslow, ne sont que « des Termes d'Anatomie par lesquels on désigne generalement plusieurs parties qui paroissent avoir à peu près une même structure »[539].

Fernel avait défini en 1542 les parties homogènes comme « les plus petites parties qui tombent sous les sens », mais au XVII^e^ siècle de nouveaux instruments étaient apparus qui permettaient de voir ce qui auparavant, à l'œil nu, était invisible. Le télescope était venu en aide des sens pour atteindre par la vue le lointain ; le microscope dévoilait l'infiniment petit. Le grossissement optique, détourné du ciel pour se braquer sur le minuscule, révélait l'hétérogénéité de ce qu'on avait pensé uniforme, les diverses textures de ce qu'on avait pris pour lisse, des particules nichées dans les parties les plus petites. Le microscope faisait reculer les frontières de l'*indivisibilia* et ouvrait de

nouveaux horizons à la fragmentation. Il y avait encore du chemin à parcourir dans le sens de la résolution. Paru à Nuremberg en 1645, un ouvrage de Marco Aurelio Severino (1580-1656), professeur d'anatomie à l'université de Naples, « constitue le manifeste méthodologique d'une nouvelle anatomie micrologique[540] ». Intitulé *Zootomia Democritæa, id est Anatome generalis totius animantium opificii*, ce traité prône le remplacement de la simple dissection par la *resolutio ad minutum*. Il s'agit de décomposer le corps en ses plus petits éléments, comme si quelqu'un, dit Severino, « démontait et réduisait dans ses nombreuses pièces la machine complexe d'une horloge actionnée par rouages et constituée par l'ensemble de très nombreux moyeux, roues, pivots, crochets[541] ».

Cette anatomie micrologique de Severino, une *anatomia artificiosa et subtilis* « destinée à trouver sa pleine réalisation à travers l'utilisation du microscope et l'application de l'artifice anatomique [est] une analyse anatomique qui cherche des relations dans d'autres analyses, logiques ou chimiques[542] ». Le premier à mettre en pratique ce programme de recherche anatomique à travers l'utilisation systématique du microscope fut Marcello Malpighi. Il avait été initié à la *philosophia Democritæa* par Giovanni Alfonso Borelli (1608-1679), au cours des trois années pendant lesquelles, à partir de 1656, ils travaillèrent en collaboration à Pise. En 1661, Malpighi publie *De pulmonibus*, un ouvrage qui constitue « l'acte de naissance de l'anatomie microscopique des animaux supérieurs[543] » et l'inscrit dans la conception mécaniste qui était celle de Borelli. L'iatromécanisme, c'est-à-dire « la réduction des fonctions vitales à un édifice complexe et bien réglé de machines minuscules[544] ». Des cordes, des citernes, des canaux constituent chez Malpighi les machines du corps : des machines mélangeant les particules du chyle et du sang comme les poumons, ou les séparant mécaniquement comme les glandes, assimilées à des cribles[545].

La segmentation plus « subtile », l'immersion dans l'intimité de l'indivisible présumé pour aller à la rencontre d'une trame plus fine du corps, redéfinit la partie, donc la pièce. La machinerie du corps devient par conséquent plus complexe, de même que les analogies dont se sert la description anatomique. Des analogies qui représentent une nouveauté en ceci qu'elles sont sous-tendues par des théories mécanistes de la nature et par l'existence de machines capables de soutenir la métaphore. Car déjà chez Galien « l'être vivant est conçu quasiment comme une machine fabriquée par le Créateur, du mieux qu'il est possible » ; or il ne s'agit pas d'un mécanisme à proprement parler, mais d'« une machine fonctionnant grâce à des facultés naturelles, plutôt que grâce aux principes de la mécanique »[546]. Inversement, au IVe siècle avant Jésus-Christ les philosophes grecs Leucippe et Démocrite, suivis par Épicure et plus tard par Lucrèce, avaient élaboré une « explication doctrinale franchement matérialiste et déterministe des phénomènes vitaux [qui] contenait tous les principes fondamentaux du matérialisme mécaniste, à une exception près : l'analogie entre machine et organisme. Cela s'explique aisément puisque aucune machine automatique complexe n'avait encore été construite, ni même imaginée par les savants d'alors[547] ».

L'objet fabriqué et la théorie disponible sont présents et se rejoignent, en revanche, à partir du XVIe siècle. À cette époque, une image de la machine s'impose, « offrant une représentation déjà globale des agencements corporels et de leur autonomie possible : le modèle de l'alambic, la cucurbite et les tubulures épurant les essences[548] ». Au début du XVIIe siècle, Fabrizi d'Acquapendente avait recours, dans l'ouvrage où il expose ses vues sur le système valvulaire des veines (*De venarum ostiolis*, 1603), à l'hydraulique : dans les veines, « la nature a imaginé un système similaire à ce que l'art fabrique dans

les machines des moulins, dans lesquelles, pour retenir une grande quantité d'eau et la réserver pour l'usage des moulins et des machines, les artisans placent quelques obstacles, qu'on appelle en latin *septa* (barrages, barrières) et *claustra* (digues), [...] dans lesquels s'accumule toute la quantité d'eau nécessaire[549] ».

Comparées à celles qui viendront, ces analogies sont pourtant encore assez sommaires. Le modèle hydraulique de Fabrizi a sans doute inspiré son disciple William Harvey, qui explique qu'étant donné qu'à une plus forte poussée du sang il faut opposer une occlusion d'autant plus solide, dans le ventricule gauche du cœur il y a uniquement deux valvules en forme de mitre dont la fermeture, formant un cône par leur grande surface de contact, est parfaitement hermétique. Cela évite, dit Harvey, que le sang revienne à l'artère veineuse et qu'il soit envoyé dans tout le corps par la force du ventricule gauche. C'est pour cette raison que ces valvules surpassent celles du ventricule droit en grandeur, en force et dans l'exactitude de leur fermeture. D'où, aussi, qu'il n'y ait nécessairement pas de cœur sans ventricule, « puisqu'il doit y avoir un barrage, une source et un réservoir du sang[550] ». Mais la théorie de la circulation du sang va au-delà de cette image de digues et réservoirs. À sa base se trouve, en fait, l'idée que le cœur se comporte comme une pompe aspirant et refoulant le liquide : on est forcé de conclure, écrit Harvey au chapitre XIV du *De motu cordis*, que le sang décrit chez les animaux un mouvement circulaire, et que l'action ou fonction du cœur – la seule cause de sa pulsation – est de maintenir ce sang dans un état de mouvement perpétuel[551].

L'hydraulique est aussi une des analogies préférées de Dionis. La tête est la partie la plus éminente du corps parce que « le cerveau ayant à envoyer le suc animal par les nerfs à toutes les parties du corps pour le mouvement & le sentiment, il ne pouvoit le faire plus aisement que de haut en bas l'impulsion en étant plus facile de cette maniere que de bas en haut parce que les fibres de cet organe sont trop molles et incapables de contraction. On peut icy comparer le cerveau à un reservoir qui fournit de l'eau a plusieurs fontaines, & que l'on place toujours au plus haut lieu du jardin afin de la pouvoir envoyer plus commodement ; ce qu'il ne pourroit faire s'il étoit situé plus bas que les fontaines[552] ».

Une explication mécanique plus détaillée des causes du mouvement des muscles est donnée par Dionis dans sa neuvième démonstration, qui « expose la structure des Extrémitez superieures ». Le muscle est gonflé par la raréfaction du sang qui y est versé sans discontinuation par l'artère et qui, « écartant les fibres les unes des autres, les racourcit ». Or le sang ne peut se raréfier de lui-même. Il lui faut se mélanger au « suc animal », qui est porté par le nerf dans le muscle et dont l'écoulement « ne se fait que quand nous voulons » : c'est ce qui fait le mouvement volontaire. Le problème qui se pose et auquel il faut donner une réponse convaincante est celui du temps que le suc animal prend pour aller du cerveau jusqu'au muscle : le mouvement suit de si près la volonté, qu'il ne pourrait pas parcourir le chemin en un instant. Du suc animal se trouve donc à proximité des muscles, plus exactement à l'extrémité des nerfs. Ainsi, « lorsque la volonté détermine de mouvoir quelque muscle, il se fait une petite compression des fibres du cerveau sur l'extrémité du nerf ; cette compression pousse le suc animal dont il est rempli, & l'oblige à sortir par l'autre bout du nerf, qui se termine dans le muscle ». Tout se passe comme s'il s'agissait d'un jeu de fontaines : « le reservoir d'où vient l'eau qui fait jouër les fontaines, est toujours placé au lieu le plus éminent du jardin ; plusieurs conduits en partent qui vont à toutes les fontaines. Lorsque le fontenier en veut faire jouer quelqu'une, il ouvre le robinet de son conduit, & sur le champ on la voit

jaillir, bien qu'elle soit quelquefois à cinq cens pas du reservoir. Le cerveau fait l'office du reservoir, les nerfs en sont les conduits, les fontaines sont comme les muscles, & le Fontenier represente l'ame qui préside aux entrées des tuyaux des nerfs pour les fermer ou pour les ouvrir à sa volonté, de la maniere qui convient pour faire couler les esprits dans les muscles soumis à son empire »[553].

Pour ce qui est de la circulation du sang, théorie dont Dionis est un ferme partisan, le démonstrateur d'anatomie au Jardin du Roi inverse le sens de l'analogie : « la Mécanique dont la nature s'est servie en fabriquant le cœur & les arteres, est si belle, qu'elle a été le modele des machines les plus utiles & les plus industrieuses que l'homme a inventées ». La nature est mécanicienne, les hommes s'en inspirent. Elle a été copiée, en l'occurrence, « par celui qui a fait cette grande machine de Marly, avec laquelle il fait monter l'eau de la Seine jusques sur une des plus hautes montagnes voisines. Toutes les circonstances qui se trouvent dans la circulation du sang, se rencontrent dans cette machine »[554]. La description de son fonctionnement vaut la peine d'être citée *in extenso* :

« Une grande rouë tourne sans cesse, parce qu'elle est disposée de telle maniere que l'eau la frapant, elle ne peut s'empêcher de tourner, son mouvement pousse cette eau dans un conduit, & l'oblige par ses differentes impulsions d'aller jusqu'au bout non seulement de ce conduit, mais encore de tous ceux qui s'y terminent, & d'en sortir par leurs extrémitez pour faire jouër toutes les fontaines de Versailles. Cette rouë represente le cœur : les conduits font l'office des arteres ; les differentes reprises qui poussent l'eau pour l'obliger d'entrer dans les pompes & d'en sortir, ont le même effet que le diastole & le sistole : les Fontaines qui jouënt ressemblent aux muscles dans lesquels le sang est versé : les décharges de ces Fontaines, qui raportent dans la Seine l'eau qu'elles ont reçûë, imitent les vénes qui reçoivent le sang versé dans les parties pour le reporter au cœur ; & enfin cette même eau frapant derechef la rouë, fait que par le mouvement de ce levier continuel, les pompes repoussent le liquide dont leurs tuyaux se sont remplis, & le déterminent à passer dans les mêmes conduits que l'eau précédente, pour faire encore le même chemin qu'elle a déjà fait. Tout ceci est la figure du sang reporté qui fait mouvoir le cœur, & qui par l'action de ce même organe est renvoyé dans toutes les parties, d'où il revient encore pour perpétuer ce mouvement circulaire qui nous fait vivre. Et comme le sang a besoin d'être reparé par l'aliment, pour remplacer celui qui s'employe à la nourriture des parties, de même il faut que la source de la Seine fournisse une nouvelle eau pour suppléer au défaut de celle qui s'est consumée & perduë dans le chemin qu'elle a fait[555] ».

Harvey à la cour du Roi-Soleil. On en est, en ces dernières années du XVII^e^ siècle, à des modèles hydrauliques autrement plus complets que celui avancé par Fabrizi. Moins complexes, cependant, que l'horloge à laquelle faisait allusion Marco Aurelio Severino et qui deviendra un des modèles dominants des mécaniques du vivant, ou que les « machinules » des iatromécaniciens et micrologues comme Borelli ou Malpighi. La mécanisation du corps admet plusieurs niveaux de sophistication et des métaphores variées, mais, en dehors de cette diversité, elle progresse incontestablement et inexorablement dans la littérature anatomique depuis la seconde moitié du XVI^e^ siècle jusqu'à l'époque des Lumières, sous-tendue par quelques traits communs fondamentaux.

L'idée, d'une part, que la bonne intelligence de l'agencement des parties suffit à comprendre les fonctions vitales et à en rendre compte, sans faire appel à la notion, désormais récusée, de « facultés » : « ce que nous appellons sang, n'est qu'un mêlange

de plusieurs liqueurs differentes, qui étant portées par les artéres à toutes les parties du corps, s'échappent aux endroits où elles trouvent des porositez figurées d'une manière à les laisser passer ; [...] cette séparation est une suite de la structure des parties, & ainsi qu'elles n'ont pas besoin de ces facultez *attractrices*, *retentrices*, & *expultrices*, que les Anciens admettoient si inutilement », enseigne Dionis[556] ; « aujourd'huy que l'on explique toutes ces mêmes actions par une maniere purement mecanique, je vous feray voir, en vous demontrant chaque partie avec exactitude, que les actions qu'elle fait dépendent absolument de sa structure & de ses conexions, étant des suites necessaires de sa disposition naturelle ; en sorte qu'elle ne peut faire autre chose que ce qu'elle fait[557] ».

Le principe de fragmentation, d'autre part, qui par la mise en segments du corps apporte les éléments constitutifs de la machine : dissection et composition des parties, démontage et montage des pièces. Une résolution toujours plus *ad minutum*. La terminologie mécanique, faite de leviers, cordes, canaux, rouages, poulies et autres ressorts, particulièrement intensive dans la description de l'ostéologie architecturée et de la myologie, renvoie d'abord à des entités macroscopiques mais accompagne la descente des anatomistes à travers les multiples niveaux de fractionnement successifs. Leur quête du segment définitif, la partie des parties, l'unité première de la composition, le microscope la fait apparaître sous une forme que d'aucuns avaient déjà pressenti, celle d'un filament. D'une fibre. Le terme est utilisé, avec des significations diverses, par Benedetti dans l'*Anatomice* de 1502 ; aucune de ces acceptions, pourtant, ne correspond à l'élément indécomposable que Fallope postule comme étant à la base des tissus constituant les parties homogènes, ni encore moins à ce que deviendra la fibre au XVII^e^ siècle[558].

La notion éclôt véritablement à partir des années 1650-1660, dans des ouvrages comme l'*Anatomia hepatis* (1654) de Francis Glisson (1597-1677), le *De pulmonibus* et le *De viscerum structura* de Malpighi, l'*Exercitatio anatomica de structura et usu renum* (1662) de Lorenzo Bellini (1643-1704), le *De musculis et glandulis specimen* (1664) de l'anatomiste danois Niels Stensen (Sténon, 1638-1686), son *Elementorum myologiæ specimen* (1667) ou son *Discours sur l'anatomie du cerveau*[559] (1669). Aucun de ces anatomistes « ne considère la fibre, solide ou creuse, comme l'unique élément structural des êtres vivants, mais tous lui accordent un rôle primordial[560] ». Ce sera grâce à leurs travaux que Georges Baglivi (1668-1707), disciple de Malpighi, concevra au début du XVIII^e^ siècle « la première théorie fibrillaire vraiment systématique et conséquente, embrassant du même coup l'anatomie, la physiologie et la pathologie[561] ». En 1700, Baglivi publie un traité intitulé *De fibra motrice et morbosa*. Le corps humain, y écrit-t-il, ne se compose que de faisceaux de fibres : prolongées dans le cerveau et les nerfs, tissées comme des trames (*telas*) dans les membranes, endurcies aux os, serrées aux glandes, aux viscères et aux muscles, elles sont les constituants de la machine animée du corps[562]. Le mouvement du cœur – qui est un muscle et doit être expliqué en tant que tel – est dû à un mécanisme particulier des fibres (*peculiari fibrarum mechanismo*), à leur tension et à leurs oscillations répétées[563]. Dans la pathologie fibrillaire que Baglivi entreprend d'élaborer, les affections proviennent d'abord de l'état des fibres, tendues ou relâchées (*tensio & laxitas*[564]), et doivent encore une fois être expliquées par la mécanique propre à ces dernières.

À la suite de l'établissement de la morphologie fibrillaire, de la notion de « fibre motrice » sur laquelle Sténon construit sa « myologie géométrique », de la mise à contribution de ces idées par Baglivi[565], et sur la base de la conception de la fibre

comme « unité anatomique minimale, [...] premier fragment dont se composent les parties du corps[566] », le siècle des Lumières sera résolument mécaniste d'obédience fibrillaire. Fibres tendineuses, ligamenteuses, osseuses, charnues. Fibres motrices « ou fibres Mouvantes », dont « la Structure particuliere [...] n'est pas encore assez developpée pour en pouvoir donner une Description suffisante. On la peut séparer en plusieurs petites Fibrilles »[567]. Fibres premières, dont on peut penser, « avec assez de vraisemblance, [qu'elles] sont toutes de la même nature, & ont la même structure, je veux dire, qu'elles sont tout-à-fait semblables, à leur solidité près, qui ne vient que de l'arrangement de ces premiers filaments que les liquides leur ont fourni[568] ».

Cartographie et solides

La fragmentation anatomique a pendant longtemps coexisté avec des théories fondées sur l'indivision du corps. Deux approches de la corporéité qui n'ont pas été inconciliables jusqu'au moment où, au XVII^e^ siècle, le morcellement finit par dissoudre et remplacer la compréhension de la réalité corporelle en termes unitaires. Durant deux siècles environ, le projet dépeceur de l'anatomie fut mené dans le cadre de conceptions liant le corps à l'univers, le rattachant aux astres ou entendant sa nature et son organisation comme régulées par des flux et des équilibres humoraux. Sur ces conceptions, d'ailleurs, reposait encore le sens, voire l'efficacité des opérations de connaissance.

La théorie d'une liaison entre le microcosme et le macrocosme, de l'homme comme un abrégé de l'univers, d'un réseau de correspondances entre le « petit monde » et le « grand monde », a ses racines dans l'Antiquité grecque – chez Anaximandre, Héraclite, les pythagoriciens, Platon, Démocrite. Ce dernier aurait été le premier à utiliser les mots microcosme et macrocosme, dont l'origine se trouve, pour André Lalande, chez les médecins grecs. Le terme microcosme, ajoute-t-il, pourrait avoir été popularisé en Occident par Boèce, et au Moyen Âge – en particulier chez Thomas d'Aquin – on employait dans le même sens l'expression *Minor mundus*[569]. *Parvus mundus* est l'expression qu'utilise Vésale dans la préface de la deuxième édition de la *Fabrica* (1555), qui remplace le *microcosmus* qui figurait dans la première : c'est ainsi « que les Anciens, pour ses correspondances à plus d'un égard remarquables avec l'Univers, ont justement qualifié » le corps humain[570].

Cette allusion de l'anatomiste flamand n'est guère surprenante, car la conception d'un microcosme dans lequel résonnent les échos du macrocosme « bénéficie, on le sait, de la plus grande extension au cours de la Renaissance[571] ». Les formules sont souvent les mêmes : la nature humaine condense « toutes choses en son sein, au point que les Anciens, non sans raison, l'ont appelée *microcosme* ou petit univers », écrit Nicolas de Cues (1401-1464) dans le troisième livre du *De docta ignorantia* (1440)[572]. Toujours au XV^e^ siècle, chez Marsile Ficin (1433-1499) « de nouveau nous rencontrons l'idée de microcosme, frappée de la marque caractéristique qu'elle a reçue du Cusain[573] », de même que chez Pic de la Mirandole (1463-1494). Puis chez Pietro Pomponazzi (1462-1525), Paracelse (1493-1541), Jérôme Cardan (1501-1576), Giordano Bruno (1548-1600) et Tommaso Campanella (1568-1639).

Vésale partage avec les hommes de son temps un même paysage d'évidences, où la représentation de l'homme-microcosme occupe une place de choix : « on la retrouve partout, dans les traités savants comme dans les ouvrages de vulgarisation, chez les

auteurs qu'une histoire des idées traditionnelle a présentés comme les apôtres du rationalisme, aussi bien que chez ceux qui furent brocardés du titre posthume et infamant d'obscurantistes. Médecins, apologistes, moralistes, prédicateurs, naturalistes ou astrologues y recourent avec la même constance [...]. Avant les remises en cause, au XVII^e siècle, de la cosmologie et de l'anthropologie prémodernes, les relations entre microcosme et macrocosme sont ce qui ne peut pas ne pas être supposé, le cadre même du pensable, le lieu commun et rendu presque invisible à force d'être manifeste, à partir duquel tout discours sur l'homme peut être formulé[574] ».

Le discours médical et anatomique, en l'occurrence, n'invoque pas la corrélation entre le macrocosme et le microcosme à titre de simple métaphore ni encore uniquement comme un pur parallélisme ; il aurait aussi un « moment causal, dans lequel on voit le fondement réel de l'astrologie[575] ». Une alliance entre le corps et les astres, « une solidarité entre l'état des organes et la marche du ciel[576] ». D'où la présence réitérée, dans les traités, du schéma représentant l'Homme zodiacal, où les régions et les fonctions corporelles apparaissent reliées aux planètes qui les gouvernent et aux signes du zodiaque, par exemple dans le *Fasciculo de medicina* imprimé à Venise en 1494. Dans cette édition italienne du *Fasciculo* était incluse l'*Anathomia* de Mondino de' Liuzzi, qui rappelle que l'homme est dit « microcosme, c'est à dire petit monde, parce qu'il a un haut et un bas, comme l'univers et le monde[577] ». Dans une édition postérieure de l'*Anathomia*, publiée à Strasbourg en 1513, l'Homme zodiacal figure à nouveau, cette fois-ci dans le colophon[578].

Girolamo Manfredi était à Bologne professeur de médecine théorique mais aussi de philosophie et, à partir de 1474, d'astrologie ; en 1490, il rédigea son *Anothomia*[579]. Dans les écrits qu'il consacre à l'anatomie dans ses *Carnets*, Léonard de Vinci s'étend sur les correspondances entre l'homme et le monde et fait état du traité qu'il se proposait d'écrire comme d'une « cosmographie du *minor mondo* [qui] te sera révélée en quinze figures entières, selon l'ordre qu'observa Ptolémée dans sa Cosmographie. Aussi, je diviserai les membres comme il a fait pour sa division en provinces[580] ». La référence à cette structure de ressemblances peuple abondamment les traités d'anatomie du XVI^e siècle, et on la retrouve encore dans des textes comme le *Theatrum anatomicum* de Gaspard Bauhin, publié en 1592 à Bâle et réédité à Francfort en 1605[581].

Elle est présente aussi dans l'*Histoire anatomique* d'André du Laurens, qui déploie l'analogie point par point. L'anatomie astrale, d'abord : « qui ne voit que la partie soubslunaire du monde est representee au bas ventre ? Car les parties qui servent à la nourriture et à la procreation sont contenues en luy, de maniere qu'on peut dire hardiment, que toutes les choses qui sont contenues dans ce grand univers, se trouvent dans le corps humain. Voulez vous voir les estoiles errantes en ce microcosme ? La moile coulante du cerveau represente la force humide de la Lune. Les parties genitales du corps humain servent à la puissance de Venus : les instruments de la feconde & de la grace conviennent à Mercure le variable, & ingénieux » ; le foie humain, « qui est la fontaine & la source d'une gratieuse vapeur, est fort bien comparé à Jupiter benin & bienfaisant. La vessie du fiel conçoit dans soy le feu & la fureur de Mars, l'estoille de Saturne froide & mal faisante de la ratelle, qui est le receptacle de l'humeur mélancholique. Par ainsi les particules, qu'on nomme celestes, de l'un & de l'autre monde, se correspondent fort bien en pareil nombre & egale proportion[582] ».

Aux astres fait suite la météorologie du microcosme : voyez, déclare Du Laurens à ses lecteurs, « l'admirable raport des meteores de ce petit monde. Premierement les esclairs espouventables, & les foudres enflambez sont representez par les rouges

suffusions des yeux eschauffez de colere, & les estincelles qui en sortent. Le rugissement des intestins, les broüillements & obmurmurations, les vents bruyants qui sortent par la bouche & par le bas representent mille sortes de tonnerres. La force du souffle & les tourbillons & tempestes des vents sont representees par les exhalations des cruditez, par les sifflements, cornements & tintoins des aureilles. L'humeur tombant comme un fleuve dans les espaces du gosier, du larynx & du thorax, resemble à la pluye ; le crachat ramassé & rond, à la gresse, les larmes, à la rosee, les mouvements concussifs, convulsifs, tremblotants & palpitants, aux tremblements de la terre. Il se trouve aussi des mines dans nos corps desquelles on tire des mineraux & des pierres, non pour bastir mais pour destruire la maison, les pierres & calcul des reins & de la vescie, ressemblent aux mineraux. Voilà la metereologie du microcosme[583] ».

Mais le plus long développement concerne le cœur : « comme le Soleil preside en ceste region celeste : par le mouvement, rayons & lumiere duquel toutes choses sont illuminees, de mesme au milieu de la poictrine est situé le cœur, qui a un si grand raport, avec le Soleil, que quelques anciens n'ont point douté d'appeler le Soleil, le cœur du monde, & le cœur le Soleil de l'homme ». Par le mouvement perpétuel du soleil et par sa chaleur vivifique « toutes choses sont resioüyes & prennent vigueur » ; de même, « par le perpetuel mouvement du cœur, & par sa chaleur vitale ce petit monde est refait, conservé & entretenu en sa vigueur [...]. La faculté vitale vient du cœur, & la celeste vient du ciel. Ceste cy est appellee conservatrice des choses inferieures, celle là esveille, entretient et refaict la chaleur naturelle de chasque partie. Le ciel agit sur les choses inferieures par son mouvement & sa lumiere, le cœur par son perpetuel mouvement & esprit ætheré, qui est comme sa lumiere, illustre chaque partie du corps »[584].

Des récits analogiques de ce type ne sont certes pas inusuels, dans la littérature anatomique et ailleurs. Ambroise Paré en avait proposé un (« Microcosme, ou petit portrait du grand monde accourci ») dans son ouvrage sur les *Monstres et prodiges* (1573)[585], et des six chapitres qui composent le *Premier traicté de l'homme, et de son essentielle anatomie* (1580) de Roch Le Baillif de la Rivière, le premier est entièrement consacré à cette « anatomie essentielle », faite de correspondances astrales, de « sphères » du corps dont chacune a un centre et une région, d'ordres célestes reflétés dans l'ordre corporel, de météorologie microcosmique[586]. À l'instar du cœur tel que le définit Du Laurens, celui du *De motu cordis* de William Harvey est le « soleil du microcosme » : « *Cor animalium, fundamentum est vitæ, princeps omnium, Microcosmi Sol* », dit la première phrase du traité[587]. Et au chapitre VIII : « Ainsi le cœur est principe de vie et soleil du microcosme, de la même façon que proportionnellement le soleil mérite d'être appelé cœur du monde[588]. »

La pensée du corps comme résumé des forces, des formes et des éléments du cosmos, l'entremêlement entre médecine et astrologie, sont toujours vivaces au premier tiers du XVII^e siècle, comme le montrent les écrits de Harvey et de deux de ses compatriotes : Helkiah Crooke, qui publie en 1615 à Londres une *Mikrokosmographia*[589], et Robert Fludd (1574-1637), auteur en 1617 et en 1623 de deux ouvrages où l'analogie entre microcosme et macrocosme est portée à l'extrême[590]. Ainsi, malgré le développement d'une anatomie qui porte en soi le germe du mécanicisme, qui travaille dans le sens d'une fragmentation, les anatomistes ne manquent pas de renvoyer à une autre anatomie, une anatomie astrale, ancrée dans la tradition ancienne des connexions intimes entre l'homme et le monde, inscrite dans une matrice de représentations où la nature est travaillée et traversée par des « sympathies »

et des correspondances, entendue comme un lieu de réverbération d'un univers « où partout souffle l'esprit, où s'entrecroisent de toutes parts des signes ayant une signification cachée. Un univers [...] où les astres regardent, écoutent, se font des signes entre eux et nous en font à nous-mêmes. Un univers enfin qui est un dialogue immense ; aux formes diverses et multiples, tantôt murmuré, tantôt à voix haute, tantôt confidentiel et obscur, tantôt en langage clair[591] ».

C'est le monde du XVI^e^ siècle, notamment celui d'une anatomie qui croit être entrée finalement en pleine possession des moyens pour mener à bien une véritable cosmographie du *minor mundus*, qui caresse cette aventure encouragée par les promesses de son épistémologie sensorielle et la capacité de découverte que cet empirisme lui a permis de retrouver. Ce XVI^e^ siècle cartographique, aux horizons ouverts au regard européen vers de nouvelles terres fraîchement arpentées, un temps de voyages de découverte et d'exploration, de Nouveaux Mondes à connaître et à maîtriser, l'époque où « apparaît vraiment l'idée de représentation topographique[592] ». La notion d'homme-microcosme facilite l'assimilation de l'entreprise anatomique à la mise au jour, la désignation, l'explication et la représentation graphique de contrées méconnues. Elle est un pont plus que métaphorique jeté entre les modes anciens d'imbrication analogique de l'homme et du monde, et l'ambition de marcher vers un corps enfin découvert et cartographié.

Cela prend du temps, et au XVII^e^ siècle le chanoine Giovanni Ciampoli, ami de Galilée et membre de *Accademia dei Lincei*, peut toujours affirmer qu'« après les nombreux écrits d'Aristote et de Galien, après les nombreux travaux des observateurs modernes, il reste encore à découvrir dans le corps humain, lequel pour être un monde très petit n'en est pas moins un monde très grand ». Mais il y a eu néanmoins du chemin parcouru : « Les navigateurs ont trouvé la communication entre la mer Érythrée et l'océan Atlantique, [...] la hardiesse hollandaise a ouvert, à travers les mers glacées, les routes aux commerces septentrionaux du Japon, et cela avant que les anatomistes ne se fussent accordés à conclure que, pour les nerfs optiques, les passages par le quatrième sinus du cerveau et l'œil étaient essentiels. Et si un nocher florentin put assurer l'éternité de son nom grâce à une Amérique inconnue des Anciens, un médecin modénais, avec le muscle de Fallope, s'est inscrit au-dedans de chaque homme comme le découvreur de cette parcelle inobservée[593]. »

Le muscle de Fallope ou le siège du plaisir féminin de Colombo, parmi les innombrables « découvertes » revendiquées et disputées en plein essor de la colonisation anatomique sont autant de bouts de territoires qui prennent forme au sein de l'anatomie qu'on appelle « topographique ». Une topographie qui doit être transcrite et représentée et vis-à-vis de laquelle les anatomistes se comportent en géographes : « tout ainsi qu'il faut apprendre la Geographie pour la cognoissance de la foy de l'histoire, de mesme il faut apprendre la description du corps humain, pour sçavoir & pour pratiquer l'art de la Medecine », explique Fernel[594]. L'anatomiste, en fait, agit aussi bien en géographe qu'en chorographe : le premier « se fixe comme objectif la connaissance du tout ; il doit arriver à définir le *schéma* (la forme abstraite) de l'*oikoumenê* (la terre habitée), à travers la correspondance métrique des différentes parties, et ne retient seulement que les données principales. De cette façon, il est à même de dépasser l'image sensorielle et d'élaborer au moyen de la mesure une représentation analogique, abstraite, de l'objet réel » ; le second, en revanche, « enregistre [...] un grand nombre de détails relatifs aux différentes localités en utilisant un langage pictural, parce que son but c'est la ressemblance visuelle avec l'objet

représenté »[595].

Géographes et chorographes du microcosme qui, tout en étant immergés dans le système des analogies et des correspondances, n'en morcellent pas moins cet abrégé de l'univers, le mettent en cartes et le soumettent à une nomenclature aussi minutieuse que foisonnante et souvent imprécise. Le fragment travaille l'unité. Sans nécessairement l'éroder, pourtant : au XVI^e^ siècle et même dans la première moitié du XVII^e^, ces approches du corps – l'une en phase avec le monde, l'autre parcellaire – n'ont pas été antagoniques. Elles ont couvert de façon coordonnée des zones complémentaires de l'imaginaire corporel, ont partagé la tâche de l'interroger et ont hybridé leurs réponses : les fragments montrent davantage, mais l'unité explique mieux. Chaque fragment résume l'unité, d'une manière telle que celle-ci lui communique son sens. Cette unité donc, loin d'être mutilée par la fragmentation, se multiplie. Elle fait du corps une partie du cosmos, et du cosmos un fragment du corps.

Il en va de même, en matière de cohabitation de visions de la nature du corps, avec la théorie des humeurs, qui plonge ses racines en Grèce ancienne, fait partie d'une physique, d'une conception du vivant et d'une médecine tressées autour des notions de mélange, d'équilibre, de qualités et d'éléments, et qui constitue un système complexe, considérablement moins grossier qu'une simple combinatoire de fluides corporels. Quatre principes ou éléments – l'eau, le feu, l'air et la terre – composent, selon la doctrine formulée par Empédocle d'Agrigente (490-435 av. J.-C.), tout ce qui existe dans l'univers. Ces éléments sont associés, plus ou moins étroitement, à quatre qualités primordiales : le chaud, le froid, le sec, l'humide. En tant que partie de l'univers, les corps sont formés d'un mélange des éléments et des qualités, dont l'équilibre ou le déséquilibre définissent la santé ou la maladie, d'après une conception qu'on attribue au pythagoricien Alcméon de Crotone.

Les thèses médicales d'Alcméon sont quelque peu antérieures à celles d'Hippocrate, dans lesquelles on retrouve les mêmes idées de base sur l'équilibre et le déséquilibre, ainsi que la présence de la cosmogonie d'Empédocle fondée sur les quatre éléments. Elles sont à l'œuvre, tout spécialement, dans la théorie des humeurs, que la médecine hippocratique fut la première à avoir exposé de manière cohérente et ordonnée. Pourtant, fait remarquer Pedro Laín Entralgo, « il n'y a pas dans le *C. H.* [Corpus hippocratique] un mot qui comme terme technique désigne l'"élément secondaire" que [...] la latinisation des vocables grecs a généralement nommé de façon générique "humeur" ». En tout état de cause, « si nous nous en tenons aux deux écrits de la collection où la théorie humorale est le plus rigoureusement et systématiquement exposée, *De la nature de l'homme* et *Des humeurs*, nous pouvons dire sans violence à l'égard des textes que l'"humeur", quel que soit le terme grec qui la nomme, est un "élément secondaire" du corps animal, caractérisé de façon générique par sa condition "biologiquement élémentaire" – c'est-à-dire, par le fait de fonctionner dans la vie normale comme une substance qui ne se décompose pas en d'autres plus simples –, par sa fluidité [...] et par sa capacité à se mélanger »[596].

Dans la théorie humorale, le corps est constitué de quatre humeurs fondamentales : le sang, la pituite ou phlegme (mucosité sécrétée par les voies respiratoires), la bile jaune et la bile noire ; « ce sont les humeurs-éléments qui en se mélangeant entre elles – en se faisant mélange, *krásis* – forment autant les parties liquides de l'organisme (le sang que l'on voit, le mucus que l'on voit, etc.) que ses parties solides[597] ». De l'action de ces humeurs dépendent les phénomènes vitaux : la prédominance de l'une d'entre elles dans l'organisme détermine un tempérament, et lorsque cette prédominance

devient excès apparaît la maladie. Chacune des humeurs est associée à un des quatre éléments (à l'eau correspond la pituite, au feu la bile jaune, à la terre la bile noire et à l'air le sang) et rattachée à un organe (le foie pour la bile jaune, la rate pour la bile noire, le cœur pour le sang, l'encéphale pour la pituite). Elles s'ordonnent, par ailleurs, en paires antagoniques de propriétés : chaud-froid, doux-amer ou acerbe-insipide (la bile jaune, par exemple, est une humeur chaude, tandis que la bile noire est froide), d'où l'importance de leur coexistence en doses adéquates, ce qui permet aux unes et aux autres de neutraliser réciproquement leur éventuel excès. La thérapeutique hippocratique passe, par conséquent, par le rétablissement de l'équilibre, que dans des conditions normales la nature se charge de maintenir et auquel doit viser toute intervention médicale. La guérison consiste, dans cet ordre d'idées, à favoriser la transformation de l'humeur excédentaire, en permettant son expulsion au cours de la crise.

Le couple équilibre-déséquilibre et la logique des régulations sont, en somme, les principes cardinaux du modèle hippocratique. Cet humorisme, souple dans ses concepts et dans ses applications, ne constitua pas « dans l'esprit de ses auteurs un système aussi précis et aussi bien articulé que le sera, des siècles plus tard, celui de Galien[598] ». Le galénisme introduit dans la théorie humorale un régime plus strict de localisations et de remèdes, en laissant peu d'espace pour l'interprétation, et fixe les organes où les différentes humeurs exercent leurs effets. L'humeur est ce qui cause le trouble, mais la nature de celui-ci varie en fonction de l'organe où elle est versée, sans l'intervention duquel la maladie n'est ni spécifiée ni activée.

Il s'agit donc d'un réseau d'interactions, d'une circulation d'équilibres et de compositions, d'une configuration de dialogues entre substances, de communications entre l'intérieur et l'extérieur du corps. De rapports, ici aussi, entre microcosme et macrocosme, les influences astrales commandant les mouvements des fluides humains comme elles contrôlent ceux des liquides terrestres. La théorie des humeurs établit « une sorte de correspondance entre le corps et le monde [...] très nettement affirmée dans certains traités [hippocratiques], notamment celui *Du régime* et celui *Des semaines*, où est esquissée une théorie du corps comme microcosme au sein du macrocosme (avec des comparaisons de la terre et de la chair, du sang et de l'eau des rivières, de la chaleur du corps et de celle du soleil, etc.)[599] ».

Dans sa version galénique, avec au centre des notions telles que complexion et qualités[600], la physiologie humorale nourrira la pratique médicale européenne médiévale et renaissante, en s'associant dès le XV^e^ siècle à un savoir anatomique qui à cette époque était aussi essentiellement celui qui émanait de l'œuvre de Galien. Les humeurs, souligne Thomas Laqueur, n'étaient pas des métaphores ou des façons de parler, ni de simples attributs corporels, elles « ne ressemblaient pas à des organes et ne jouaient pas le rôle que les organes allaient jouer dans la nosologie ou la théorie sociale du XVIII^e^ siècle[601] ». Elles étaient plutôt des vecteurs d'une conception du fonctionnement de l'organisme enlaçant aussi les composantes solides, qui ne commencera à être déplacée que dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle et qui conservera en grande partie sa prégnance pendant plusieurs décennies encore.

On pourrait sans doute voir, dans les modèles du corps qui chez les anatomistes s'imposent au XVI^e^ siècle, le modèle architectural en particulier, la mise en place de représentations essentiellement solidistes. Un déplacement écartant l'humeur du rôle d'élément central de l'organisation corporelle au profit de la partie solide. De la partie tout court même, si on en revient à la définition de Fernel – » la partie est un corps

adherant à son tout, iouïssant d'une vie commune avec iceluy, & fait pour son action & son usage » – d'après laquelle « nous ne disons point que le sang, qui est dans les veines, & que les humeurs qui sont respanduës par tout le corps, soient des parties[602] ». En 1611, Kaspar Bartholin note, plus expressément et se fondant sur cette définition, qu'« on ne peut appeller Partie que celle qui participe à la forme & à la vie du tout, à sçavoir celle qui est solide, comme veulent les Anatomistes[603] ». Et Riolan le fils, en 1648, de reprendre le propos : le corps humain, « ce bel ouvrage », est composé de trois choses ; « les premieres sont pour enfermer, & on les appelle parties solides. Les secondes sont propres à estre enfermées par les premieres, & et on les nomme les humeurs : Et les troisiesmes sont de leur nature en un perpetuel mouvement, elles servent à chasser & pousser les humeurs & et les parties, qui pour leur propre poids semblent estre empeschées de se remuer, & on les nomme les esprits ». De ces trois choses, « l'Anatomiste, qui n'examine que le corps mort, laisse le soin des humeurs & des esprits, & ne considere que les parties solides, laissant la connoissance des autres à la Physiologie, qui est la science qui traite de la constitution naturelle de l'homme »[604].

De Fernel à Bartholin et Riolan une affirmation explicite apparaît concernant le domaine de la connaissance anatomique, d'où les humeurs sont exclues. Une délimitation à l'égard de laquelle Riolan apporte deux précisions intéressantes. Premièrement, l'objet que l'anatomiste examine est un corps mort, c'est-à-dire qui n'offre pas les humeurs en ce qui définit leur spécificité, à savoir la dynamique, les mélanges, les flux ; le cadavre ne fournit que des liquides, qui plus est fuyants, difficilement saisissables, perdus. La deuxième observation en est un corollaire : les humeurs, de même que les esprits, sont une affaire de physiologie, le « discours de la nature humaine, qui explique entierement la nature de l'homme sain, toutes ses facultez & ses fonctions ». La définition est de Fernel[605], chez qui cette distribution disciplinaire opérait déjà : le premier livre de sa *Physiologie*, un exposé anatomique, ne traite que des parties solides, tandis que les humeurs font l'objet, avec les fonctions, du livre VI.

Le solidisme n'implique pas ici encore un corps sec, ni l'abandon de la théorie des humeurs. Celle-ci est détrônée lorsque pour l'anatomie sonne l'heure de l'horloge, quand la fragmentation et le mécanicisme accouchent d'une théorie fibrillaire. Chez un Baglivi, notamment, pour qui « la fibre devient [...] le support d'une nouvelle interprétation de la constitution. Elle remplace l'ancienne théorie humorale des quatre tempéraments ainsi que celle des diathèses[606] ». Ce « nouveau solidisme » dont Baglivi entreprend l'élaboration sur la base de la fibre arrive au terme d'un long cycle qui se solde par le triomphe épistémologique du principe de fragmentation. Du coup, le corps se dirige vers son dessèchement, ce qui pourrait également être vu comme la continuation, l'approfondissement d'un processus dont les prémices remonteraient aux procédés de préparation des cadavres suggérés par Mondino pour mieux apprécier certaines parties : « *in corpore exiccato et ad solem per trienium*[607] ». On notera aussi l'absence de tout liquide dans l'iconographie anatomique, mais ce n'est encore une fois que dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle que sont mises au point de véritables technologies du sec, du perfectionnement par Frederik Ruysch (1638-1731) aux Pays-Bas des techniques de préparation de pièces anatomiques en déshydratant les tissus, vidant les vaisseaux et y injectant des liquides (de la cire, en général) destinés à se solidifier à l'intérieur du cadavre, à la fabrication d'anatomies artificielles par céroplastie. Des arts délicats, marqués par une volonté esthétisante, sur lesquels on reviendra au chapitre V.

Personne ne connaît mieux que les anatomistes les liquides du corps, ruisselant sur

la table de dissection, avec lesquels ils sont constamment aux prises. S'ils les ont évacués c'est parce que, comme le laisse entendre Riolan, dès lors qu'il s'agit de cadavres, ces liquides sont non seulement scientifiquement muets, mais en plus plutôt gênants. Ils salissent les solides et brouillent leur examen. Des éponges sont prévues dans les inventaires d'instruments nécessaires pour effectuer les dissections ; on s'en sert, afin de voir plus clairement les viscères ou les entrailles, pour « épuiser & absorber [...] tout le sang qui s'est escoulé des parties cachées dedans la capacité du ventre, & l'exprimer dedans les seaux[608] ». Il faut également les utiliser pour « dessecher entierement tout le corps[609] ».

Les liquides ont donc progressivement disparu. Les théories unitaires des correspondances cosmiques et des humeurs aussi. Elles ont été abandonnées après quelque deux cents ans pendant lesquels l'anatomie, axée sur la délimitation de morceaux corporels par la manipulation et le découpage de matière morte, a pu donner à ces segments une signification et leur insuffler une vie en les intégrant dans un ordre de représentations capables de fournir une interprétation globale. Si dans chaque bout de chair n'avait palpité l'univers, si dans chaque bribe de tissu les humeurs n'avaient fait circuler la substance de la solidarité corporelle, il n'y aurait eu là qu'un objet inerte, littéralement insignifiant. Orphelin. Jusqu'au moment où le mécanicisme a apporté un nouveau statut au fragment, faisant de lui une pièce, un engrenage d'un dispositif qui fit de l'horloge la métaphore privilégiée du vivant. Dans toutes ces opérations, projetant son ombre sur l'ensemble de ces choix, se trouve l'objet sur lequel convergent en dernière analyse les problèmes majeurs d'une discipline vouée à la compréhension du vivant. Le cadavre.

CHAPITRE IV

Le cadavre, l'automate, la cruauté et l'inutile

Bologne, le 14 janvier 1540. Ce matin, « notre sujet anatomique a été pendu », note Baldasar Heseler. Il s'agissait d'« un homme robuste, musclé et gros, âgé de 34 ans environ »[610]. Matteo Corti avait commencé la veille ses leçons sur l'*Anathomia* de Mondino, et les étudiants – dont Heseler – attendaient le début des démonstrations anatomiques que devait réaliser dès le lendemain « le plus ingénieux et habile des anatomistes », André Vésale de Bruxelles, à leur intention et à leur demande. L'après-midi de ce 14 janvier, après la quatrième leçon de Corti, Heseler vit comment le « sujet » était descendu du gibet des Frères de la Miséricorde et amené à l'hôpital Santa Maria della Morte dans une procession solennelle[611]. Le 15 janvier au matin, le bedeau, nommé Pelegrinus, interrompit la cinquième leçon de Corti pour annoncer aux étudiants que tout était prêt pour l'anatomie dudit sujet, et que les anatomistes les priaient de s'y rendre, une fois la leçon terminée, en bon ordre et en évitant le tumulte. Ils allaient pouvoir voir des merveilles qu'ils n'avaient jamais vues auparavant (*mirabilia quæ antea non viderimus*). La consigne fut donnée en vain : « nous allâmes à la démonstration, écrit Heseler, dans un grand désordre, comme ces fous d'Italiens font d'habitude[612] ».

La dissection allait avoir lieu dans la salle où on élisait le *rector medicorum*. Il y avait une table au centre, autour de laquelle étaient disposés quatre niveaux de gradins en forme de cercle, qui pouvaient accueillir quelque deux cents spectateurs. Personne ne pouvait y entrer avant les anatomistes. Plus de cent cinquante étudiants, Corti, un anatomiste nommé Jacobus Erigius et d'autres médecins y étaient déjà présents, lorsque Vésale fit son entrée. De nombreuses chandelles furent alors allumées, de façon que tout le monde pût voir. Le cadavre gisait sur la table de dissection ; il avait déjà été préparé : rasé, lavé, nettoyé et incisé[613]. La première démonstration anatomique pouvait commencer.

La première action de Vésale fut de brûler la « peau extérieure » ou « cuir » à l'aide d'une chandelle, pour montrer comment, à la différence de la « peau intérieure »

(la peau proprement dite, *cutis*), se formaient sur elle des petites ampoules (*vesicaretur*). Muni d'un rasoir, il ôta ensuite la graisse qui adhérait au *panniculo carnoso* qui se trouve sous la peau et fit voir, sur cette membrane ou pannicule, les terminaisons noires des veines ainsi que les orifices des nerfs. Il passa finalement à la dissection des muscles abdominaux[614]. Il réalisa sa deuxième démonstration dans l'après-midi, en s'attaquant d'abord au ventre inférieur : il montra aux assistants le péritoine, le nombril, le foie. Puis il fit l'anatomie des muscles du bras gauche, qu'il écorcha du côté intérieur jusqu'au bout des ongles ; « c'était vraiment très beau à voir », note Heseler[615]. Le lendemain matin, le « sujet » puait déjà, et l'anatomiste dut démontrer l'anatomie du *zirbus* sur un chien tué la veille[616]. Le même problème se posa le soir, lors de la quatrième démonstration, avec les intestins. Vésale promit qu'ils seraient nettoyés et gonflés pour en montrer l'anatomie le lendemain. Entre-temps, il dut à nouveau se rabattre sur le chien, non sans remarquer qu'on pouvait bien voir les intestins « sur un homme récemment tué, quand ils ne puent pas[617] ».

Le 17 janvier, les boyaux avaient en effet été lavés, mais le serviteur qui s'en était occupé avait arraché le cæcum dans l'opération. Néanmoins, le rectum et le colon purent être montrés aux étudiants, de même que le mésentère[618]. Malgré la puanteur, et la décomposition des viscères qui avançait sans doute, le 18 janvier au soir Vésale inclut dans sa septième démonstration l'estomac – » qui aurait dû être gonflé », dit-il –, le foie et sa connexion avec la vésicule biliaire, et les veines allant du foie à la rate ainsi que de celle-ci à l'estomac et aux intestins[619]. Le lendemain, comme il l'avait annoncé la veille, Vésale consacra sa huitième démonstration aux muscles du thorax : il en donna les noms et les énuméra dans l'ordre, et les montra ensuite sur le cadavre. Mais celui-ci était désormais tellement dégradé qu'on tua un nouveau chien[620]. L'animal fut utilisé aussi pour la neuvième démonstration ce même jour au soir, et encore pour la dixième, le matin du 20 janvier.

Mais le « sujet » était toujours là, « trop desséché et ridé (*exiccatum et corrugatum*) » pour montrer sur lui les veines, les artères et les nerfs. Pour ce faire, il eût fallu un autre corps, et cela ne saurait tarder, dit Vésale : « demain nous aurons un nouveau sujet, je crois qu'on en pendra un autre[621] ». La onzième et douzième démonstrations se passèrent, toutes les deux dédiées aux muscles de la jambe. Le 21 janvier au soir, l'anatomiste fit sa treizième démonstration en disséquant les muscles du cou d'un troisième chien ; « notre futur sujet fut pendu ce matin (ils étaient deux) pendant la leçon de Curtius », note Heseler le 22 janvier. Vu qu'ils pendaient encore, les étudiants tuèrent une chienne pleine, et Vésale leur montra l'anatomie de la matrice et de l'embryon[622]. Après le dîner, annonça-t-il ensuite, il ferait l'anatomie du cerveau.

Il utilisa pour cette démonstration, la quinzième, la tête du premier sujet ; c'était tout ce qu'il en restait. Une fois ôté le cuir chevelu, sous lequel on put voir deux membranes, le péricrâne et le périoste, Vésale enleva et montra aux étudiants la moitié supérieure du crâne, qu'il avait préalablement sectionnée et séparée de la substance du cerveau. Cela provoqua, consigne l'Allemand Heseler, l'exclamation des Italiens : « Oh, quelle belle casquette ! » Par cette opération, la dure-mère, « une membrane qui enveloppe toute la substance du cerveau », fut mise à découvert. L'anatomiste la perfora, y introduisit un roseau à écrire (*calamus*) et la gonfla. Puis l'ôta, de même que la pie-mère, et compléta la démonstration par la mise en évidence de nombreuses structures dans la masse cérébrale, en se servant parfois de ses seuls doigts[623].

Les deux nouveaux sujets devaient être disponibles pour la journée du 23 janvier. Mais lorsque les étudiants arrivèrent pour assister à la seizième démonstration

anatomique, il n'y avait qu'un seul cadavre. Jacobus Erigius avait soustrait l'autre pour le disséquer lui-même, leur expliqua Vésale, contrarié. Il s'agissait en outre du « meilleur des deux », sur lequel il aurait pu montrer l'anatomie des artères, des veines et aussi des nerfs ; « le corps que nous avons ne vaut rien », dit-il. L'affaire motiva l'intervention du recteur, qui ordonna la restitution immédiate du cadavre subtilisé. Des serviteurs de l'hôpital Santa Maria della Morte le ramenèrent donc, à l'intérieur d'une étoffe, à Vésale. Malheureusement, Erigius avait déjà entamé sa dissection en compagnie d'un collaborateur. « Un boucher », proféra Vésale en constatant les dégâts provoqués par les incisions maladroites de ce collègue malhonnête. Il le tourna en dérision pendant un moment, puis s'appliqua malgré tout à montrer sur ce corps abîmé l'anatomie du ventre inférieur[624].

Les démonstrations restantes, dix au total, se poursuivirent jusqu'au 28 janvier au soir. Elles portèrent sur les organes génitaux et le ventre moyen, la « substance du cœur », les théories de Vésale sur la phlébotomie, le cerveau une deuxième fois, et le larynx d'un bœuf, car celui des sujets pendus avait été détruit par le nœud coulant[625]. La dissection de l'œil d'un mouton et la vivisection d'un dernier chien mirent le point final à ces deux semaines de travaux anatomiques en plein hiver bolonais. Quinze jours pendant lesquels Heseler et ses compagnons bénéficièrent, pour leur instruction, du dépeçage de trois sujets humains.

Matière première

Des sujets qui sont au centre du dispositif anatomique. L'attente de la livraison des corps, la dispute pour leur possession, la décomposition qui guette et scande les temps de la dissection, la puanteur croissante, les spectateurs avides, admiratifs et troublés, les contiguïtés pratiques des lieux de mort et des lieux de science ne sont pas des traits épisodiques ni le contenu anecdotique d'un moment de l'histoire de l'anatomie. Il s'agit au contraire de caractères permanents, intrinsèques à l'ère des dissections, le long cycle qui commence au Moyen Âge tardif avec les débuts de l'ouverture de cadavres humains à des fins de connaissance. Depuis lors, l'anatomie est marquée par le corps mort, à plus d'un titre.

Le cadavre est un objet inquiétant, qui communique à la discipline qui l'explore un statut culturel singulier, fait de mystère, d'effroi et de fascination. Il lui transmet ses propres connotations nocturnes. Fendre les tissus inertes et y fouiller est un geste grave. Audacieux. Tel que le représentent, par exemple, les leçons d'anatomie de la peinture hollandaise du XVII^e^ siècle, ou les frontispices des traités : étendu sur la table de dissection, le cadavre offre sa nudité crue au scalpel de l'anatomiste et au regard vorace de l'assistance. Image sévère, à laquelle les artistes et les illustrateurs font assidûment appel en même temps que les dissections se font régulières dans les amphithéâtres des universités européennes. Elles cessent d'être une rareté, sans que pour autant l'acte anatomique devienne un événement banal : il suffit de jeter un coup d'œil à la production iconographique elle-même pour vérifier que la circonstance est toujours extraordinaire, que l'on assiste à une expédition dont on ne revient pas indemne. La matière cadavérique recèle des *mirabilia*, au dire du bedeau Pelegrinus, qui ne peuvent pas laisser indifférent. La mort non plus. Léonard de Vinci le sait bien, qui veut dissiper l'angoisse d'autrui – et peut-être la sienne propre – au seuil de la dépouille : « Ô toi qui te livres à des spéculations sur cette machine qui est nôtre, ne t'afflige pas d'apprendre à

la connaître au moyen de la mort d'autrui, mais réjouis-toi que notre Créateur ait gratifié l'intellect d'une telle excellence de perception[626]. »

Léonard qui sait aussi que la tâche de l'anatomiste est pénible et qu'il est souvent difficile d'y faire face, car même « si tu as l'amour de cette chose, tu en seras peut-être empêché par une répugnance de l'estomac ou, si cela ne t'en détourne pas, peut-être auras-tu la crainte de passer les heures nocturnes en compagnie de cadavres taillades et lacérés, horribles à voir[627] ». Michel-Ange, on s'en souviendra, avait fini « par renoncer à la dissection des êtres humains. Et ceci parce qu'ayant fort longtemps pratiqué cette étude, il finit par être écœuré au point qu'il ne pouvait plus rien avaler ni boire[628] ». Les cadavres, reconnaît Benedetti, « *immunda sunt*[629] ». Beaucoup plus tard, à la fin du XVIII^e^ siècle, rien n'a changé à ce sujet : Félix Vicq d'Azyr (1748-1794) considère toujours que « l'Anatomie est peut-être, parmi toutes les sciences, [...] celle dont l'étude offre le plus de difficultés : ses recherches sont non-seulement dépourvues de cet agrément qui attire, elles sont encore accompagnées de circonstances qui repoussent ; des membres déchirés et sanglants, des émanations infectes et mal saines, l'appareil affreux de la mort, sont les objets qu'elle présente à ceux qui la cultivent. [...] Ce n'a été qu'en descendant dans les tombeaux et en bravant les loix des hommes, pour découvrir celles de la Nature, que l'Anatomiste a jetté d'une maniere pénible et dangereuse les fondements de ses connoissances utiles[630] ».

L'artiste qui accompagne l'anatomiste dans cette tâche ingrate mérite aussi la reconnaissance. D'où l'éloge que fait Vicq de son collaborateur, M. Briceau, dont il souligne qu'« aucun obstacle ne l'a rebuté, ni les dangers qui résultent d'un séjour prolongé long-temps au milieu d'exhalaisons putrides, ni le dégoût d'un spectacle auquel il n'était point accoutumé ; il a corrigé et recommencé ses dessins avec une docilité extrême et autant de fois qu'il a fallu pour parvenir à imiter la nature[631] ». M. Briceau s'était comporté, en somme, comme le voulait Claude-Henri Watelet (1718-1786), qui dans son poème *L'Art de peindre* avertissait les artistes des conséquences d'éluder, sous prétexte de répugnance ou d'épouvante, le secours de l'anatomie :

> *Osez-vous murmurer, & par de vains détours,*
> *À sa profonde étude opposer pour obstacle,*
> *Le dégoût ou l'horreur que produit son spectacle ?*
> *Hé bien : fuyez la peine : à votre aveugle main,*
> *Esclave du hasard, soumettez le Dessin*[632].

Vers la même époque, Goethe (1749-1832) s'était mis à fréquenter les cours d'anatomie du docteur J.F. Lobstein (1736-1784) à Strasbourg, afin de se libérer de « toute appréhension à l'égard des objets repoussants ». L'expérience lui fut, dit-il, doublement utile, « parce qu'elle m'apprit à supporter les aspects les plus repoussants, tout en satisfaisant ma soif de science »[633]. L'émerveillement du jeune Baldasar Heseler, pour qui le corps anatomisé était « très beau à voir », la soif de science de Goethe et de Léonard, la mission de jeter les fondements de connaissances utiles qui est celle de l'anatomiste selon Vicq d'Azyr, aident à surmonter le dégoût que provoque « l'appareil affreux de la mort ». Car il faut manipuler cette chair, y mettre littéralement la main, comme Vésale qui à Bologne en 1540 enfonce ses doigts dans la substance du cerveau, ou saisit de sa main gauche l'intestin pour le dérouler jusqu'à trouver le rectum, puis prend celui-ci de sa main droite et enlève le tout[634]. Il faut le faire, en outre, de manière extrêmement prudente, puisque c'est non seulement répulsif mais aussi, comme le

souligne Vicq d'Azyr, dangereux : « nous ne devons pas oublier ici de donner à ceux qui travailleront à la dissection, un avis très important – prévient Joseph Lieutaud ; c'est d'avoir la plus grande attention à la propreté des cadavres ; de ne les jamais quitter pour les reprendre, sans les avoir bien lavés & séchés : sans cette précaution, on ne se garantira pas de l'infection. On doit encore, apres la premiere ouverture du bas-ventre, enlever les boyaux ; en ne laissant qu'une petite portion du rectum, qu'il faut vuider & laver avec le plus grand soin, avant que d'en lier l'extrémité coupée. L'eau-de-vie ne doit pas être épargnée ; il est même bon d'en arroser de temps en temps toutes les parties découvertes, sans parler des parfums & autres petits soins qui peuvent préserver de grandes maladies[635] ».

La matière morte peut en effet se révéler létale, et entraîner éventuellement la mort du dissecteur si par accident il est blessé à la main, par exemple, en maniant le scalpel. La propreté est donc essentielle, quoique difficile à maintenir. On a beau raser, laver, nettoyer le cadavre, il ne tardera pas à suinter à nouveau, les fluides, les excréments s'en échapperont des cavités et des conduits. Des parties à la consistance amollie dégoulineront inopinément, comme cela arriva en présence de Félix Platter à Montpellier, qui assista le 10 novembre 1555 à une séance d'anatomie « où l'on disséqua une vieille femme morte d'apoplexie. En lui ouvrant les os du crâne et l'enveloppe du cerveau, la cervelle s'échappa comme de la bouillie d'amidon et inonda la figure[636] ». On y appliquera des éponges, on versera ces superfluités dans des seaux. On disposera également de paniers pour y jeter les parties déjà examinées, tranchées et extraites : les viscères, des morceaux de muscle, la langue, la graisse, des bouts de cervelle, un œil – des débris dont il sera nécessaire par la suite de se débarrasser.

Il faudra de plus contrer l'effet des effluves fétides ; la nuit du 16 décembre 1554, Félix Platter et quelques autres étudiants disséquèrent deux cadavres qu'ils étaient allés déterrer secrètement au cimetière du couvent Saint-Denis à Montpellier ; l'autopsie de l'un des deux corps « révéla des lésions graves : les poumons étaient décomposés et répandaient une odeur affreuse, malgré le vinaigre dont nous les arrosions[637] ». Aussi, « ne fault obmettre l'encens ou aultres bonnes odeurs pour garder que les vapeurs corrompues dudict corps ne faschent les assistans », rappelle Charles Estienne[638]. Les parfums servent à mitiger l'écœurement mais font partie aussi des « petits soins qui peuvent préserver de grandes maladies » : un mouchoir imprégné de quelque liquide odorant évite des inhalations pernicieuses.

Tous ces objets – éponges, seaux, paniers, parfums – intègrent l'arsenal du dissecteur, dont l'instrument essentiel reste bien sûr le rasoir. Il doit savoir en user, dit Estienne, « si dextrement qu'il scache ligierement & a son ayse tourner le taillant & le dors d'iceluy en tel sens & facon qu'il luy plaira ». Le dos du rasoir sert par exemple à « separer les parties interieures d'avec le cuyr », et le manche à « diviser les muscles et les membranes ». Il faudra se munir aussi de coussins remplis de paille, grands et petits, « pour soustenir le corps & le relever en diverses facons », de ficelle et d'aiguilles – » grosses & et menues, droictes & courbes » – pour lier les vaisseaux, de « sondes creuses, algalies, petites cannes, souffletz pour enfler les poulmons, d'ung gros maillet & gros couteau pour diviser les cartilages du corselet & aussi les os barrez », d'une petite scie, de crochets ou fourchettes pour enlever les membranes, d'un trépan[639]. La liste d'instruments pour la dissection que donne Fernel (« des rasoirs, histories, crochets, sondes, scies, tarieres, maillets, aiguille, fil, seaux, & esponges[640] ») est plus synthétique, mais diffère peu de celle d'Estienne. Vésale y ajoute une illustration au chapitre VII du deuxième livre de la *Fabrica*[641]. Du Laurens est attentif surtout aux

lames : « les parties ne peuvent estre coupees artificielement, si on n'a des instruments propres à cela : comme sont, rasoirs de toutes sortes, grands, petits, moyens, ronds & longs, d'airain, d'argent, de plomb ; un coulteau de bouïs & un d'yvoire[642] ».

Les instruments appropriés dont il faut disposer sont, selon Sylvius, l'un des trois aspects que comprend « l'administration anatomique », qui par ailleurs « gist en election de corps [...] & en maniere de faire dissection »[643]. En ce qui concerne la manière de disséquer, au-delà de l'ordre à suivre et du savoir-faire technique, certains posent la question de la situation et de la position du cadavre. Charles Estienne, entre autres, qui rapporte que quelques anatomistes préfèrent « le tenir debout ou le pendre a ung soliveau [...] & le lier avec force bendes de linge en sorte que lon le puisse ayseement tourner de costé & d'autre : en couvrant toutesfois la face & la partie honteuse dudict corps : a ce que le regard d'icelles parties ne puisse retirer & distraire ailleurs la fantasie des spectateurs ».

Aux yeux d'Estienne il s'agit cependant d'une mauvaise pratique : « il est impossible si bien decoupper ung corps debout comme sil estoit couché : tant a raison de la tenuité & connexion d'aulcunes des parties d'iceluy comme aussi pour la mollesse & tendreté des entrailles, & encor pour la contumace des parties exterieures ». Il vaut mieux disséquer le corps couché sur une table, dans une position où la tête et la partie antérieure du thorax « soyent plus eslevez & apparentz : comme si tout le corps estoit a demy droict ». Pour ce faire, il faudra lier le cadavre à cette table, qui sera percée à cet effet des deux côtés, aussi bien en haut qu'en bas, afin de passer les bandes « par lesquelles les bras & iambes dudict corps seront liees & retenues ». Et telle est, en conclusion, « la meilleure position & situation du corps que lon doibt dissequer »[644].

Conclusion qui reflète la pratique de l'énorme majorité des anatomistes, quoique moins habituelle chez les artistes[645]. Mais l'affaire la plus importante est peut-être celle du choix des corps. La qualité des observations en dépend. Il convient en principe d'en avoir un qui soit « bien charnu, moyen en magnitude, ieune : car tel corps ainsi qu'il est tressain, ainsi aussi monstre-il ses parties plus entieres, tant en sustance, magnitude, nombre, figure, situation, que connexion ». Toutefois, il faut s'exercer à inciser toutes sortes de corps, « non sans quelque proffit » : « le corps gresle monstre plus aisément & clerement ses venes, arteres, & nerfz : un gras, sa gresse, ses tuniques, & membranes. En un corps long la figure des parties est souventefois gastée, à cause de sa desmesurée magnitude, tout ainsi qu'un petit corps, à cause de sa petitesse ». Rien n'empêche, pourtant, qu'un corps grand ou petit ne soit éventuellement acceptable, « moyennant qu'en tous deux toutes les parties soient bien temperées & proportionnées, & les actions perfaites ». Quant aux enfants, leur dissection « est plus aisée, à cause que les parties sont tendres : & il y a en un corps de ceste aage plusieurs choses, qu'on ne trouve aux autres aages »[646]. André du Laurens, pour sa part, est de l'avis que « pour cognoistre exactement les parties solides, les corps des vieillards & des gens grailes y sont plus propres, pour ce qu'ils sont plus descharnez & ont peu de graisse[647] ». En tout état de cause, si on a affaire à un corps « gras & replet », il suffira, comme le suggère Fernel, de « doucement oster avec le bout du doigt la graisse » qui entoure certaines parties – des veines du ventre inférieur, en l'occurrence[648].

Les causes de la mort du sujet sont tout aussi importantes, en vertu de leurs effets sur l'état du cadavre. Vésale dut montrer aux étudiants de Bologne le larynx d'un bœuf, car celui du sujet humain, pendu, avait été détruit par le nœud coulant. Ainsi, on élira des individus « noyez en eau, plustost qu'estranglez par un licol, ou decapitez ou tuez par playe, ou mortz de quelque maladie », dit Sylvius. Chez ceux qui sont morts

étouffés, toutes les parties sont entières, alors que « ceux qui sont estranglez ont toutes les parties du col meurdries, la teste & le *thorax* tant pleins de sang, que tu ne pourrois facilement connoistre la nature de ces parties ». Quant aux décapités, bien évidemment « la continuité de plusieurs parties est perduë, aussi la grande effusion de sang rend les venes & les arteres flestries, & pour ceste cause on ne les voit gueres bien ». Il en va de même pour « ceux qui sont tuez par grande playe », tandis que « ceux qui meurent par maladie, souvent ont à cause de quelque grande blessure, plusieurs parties ou pourries, ou tellement changées de leur naturel, que tu ne le pourrois regarder, ou voudrois à cause de la puanteur »[649].

Toutefois, ces critères pour l'élection du cadavre sont en réalité des *desiderata*, puisque dans les faits le choix n'est pas libre. On ne dissèque pas n'importe quel corps, mais seulement ceux qui par leur condition sociale peuvent être soumis à un tel traitement, qui suppose la mutilation, le démantèlement exhibés au grand jour. Le criminel supplicié fournira en ce sens l'essentiel de la matière première. Or même vis-à-vis des criminels des restrictions existaient. On n'a le droit de demander pour les dissections, explique Benedetti, que les cadavres de personnes « de basse extraction, inconnues, originaires de régions lointaines (*ignobiles, ignoti, ex longinquis regionibus*) », afin de ne pas porter préjudice aux voisins ni de provoquer la honte des proches[650]. À Bologne, les statuts de l'université prévoyaient, en 1442, que seuls les cadavres de personnes étrangères, résidant à plus de trente *miliari* de la ville, pouvaient être utilisés pour les anatomies publiques. Des dispositions similaires furent appliquées plus tard à Padoue[651].

Des criminels, des étrangers, des inconnus, des individus situés en marge de la communauté, dont on ne réclamerait pas la dépouille, dont le cadavre était suffisamment à distance aussi bien de celui qui devait le démembrer que de ceux – professeurs, étudiants, notables locaux – qui allaient assister à la démonstration. Encore une fois, la mise en lambeaux d'un corps n'est jamais une manœuvre triviale, innocente. L'identité des défunts est ici ce qui marque les limites du faisable, et définit donc un univers restreint de cadavres auxquels les anatomistes peuvent avoir accès, et ce uniquement lors de la saison froide. Du coup, les sujets sont une denrée rare – les corps féminins en particulier, les femmes suppliciées étant moins nombreuses que les hommes. Suffisamment rare, en tout cas, pour faire l'objet de convoitise, voire de disputes comme celle qui opposa Vésale à Erigius.

Trop rare, en vérité, pour qu'elle puisse donner lieu aux innombrables dissections que, dans leurs traités, les anatomistes disent avoir réalisées. « *Innumera corpora dissecuerim* », déclare Realdo Colombo[652], qui devait se procurer les cadavres autrement qu'en suivant les procédures stipulées dans les statuts universitaires et les réglementations édictées par les autorités civiles. La voie judiciaire, octroyant à peine une poignée de corps chaque hiver, ne pouvait satisfaire des savants qui n'ont de cesse de répéter qu'il en faut plusieurs rien que pour une inspection complète de toutes les parties : on ne peut tout bien voir sur un seul cadavre, car certains organes en cachent d'autres, et en les enlevant pour examiner ce qui demeure occulte, on déchire inévitablement les parties adjacentes. Berengario, Fernel, Niccolò Massa, Du Laurens y insistent. Léonard aussi, qui met l'accent sur la décomposition : « comme un seul corps ne dure pas le temps qu'il faut, il m'a fallu procéder par étapes, sur autant de corps qu'il en fallait pour arriver à l'entière connaissance ; et j'ai souvent recommencé deux fois pour découvrir les différences[653] ». L'approvisionnement en matière à disséquer devait par conséquent se faire par des moyens autres que licites. En se rendant nuitamment aux

cimetières pour exhumer des cadavres fraîchement enterrés, ou aux gibets pour y dépendre de façon clandestine les suppliciés.

Ce sont des pratiques assez anciennes : on a déjà fait référence au procès des étudiants bolonais qui en 1319 furent poursuivis pour violation de sépulture et vol de cadavre, qu'ils disséquèrent au domicile de maître Alberto[654]. On sait par Vésale lui-même que l'ardeur de son désir pour la connaissance anatomique lui valut de rester toute une nuit à l'extérieur des portes de Louvain : il était allé à une heure tardive au cimetière pour s'emparer, au milieu de la nuit, d'ossements qu'il décrocha des potences et réunit dans un lieu à l'écart, afin d'y revenir le lendemain et les emmener chez lui[655]. Les dissections secrètes, tenues à la suite d'expéditions nocturnes du même genre, n'étaient pas inhabituelles à Montpellier au milieu du XVI^e siècle. En témoigne le journal de Félix Platter : « Non-seulement je ne manquais jamais d'assister aux dissections d'hommes ou d'animaux qui se faisaient au Collège, mais j'étais aussi de toutes les autopsies que l'on pratiquait secrètement sur des cadavres, et j'en étais venu à mettre moi-même la main au scalpel, malgré la répulsion que j'avais éprouvée d'abord. Je m'exposai même à plus d'un danger, avec d'autres étudiants français, pour me procurer des sujets. » Ils se glissaient dans les cimetières des cloîtres, dérobaient quelque cadavre et le portaient ensuite chez un certain Gallotus, bachelier en médecine, qui leur prêtait sa maison pour disséquer le butin. « Des individus appostés – raconte Platter – nous prévenaient des enterrements et nous menaient la nuit à la fosse »[656].

La première de ces excursions eut lieu le 11 décembre 1554 : « à la nuit close, Gallotus nous conduisit hors la ville, au couvent des Augustins, où nous attendait un moine, appelé frère Bernard, gaillard déterminé, qui s'était déguisé pour nous prêter la main ». À minuit, « dans le plus grand silence et l'épée à la main, nous nous rendons au cimetière du couvent Saint-Denis, où nous déterrons un corps avec nos mains ». Il avait été enterré le jour même, et la terre n'était pas encore tassée. Le cadavre est tiré dehors avec des cordes, enveloppé dans des couvertures, et porté sur deux bâtons jusqu'aux portes de la ville. « Là – poursuit Platter – nous mettons le corps à l'écart, pour aller frapper à la poterne, qui s'ouvrait pour entrer et sortir de nuit. Le vieux portier vient nous ouvrir en chemise ; nous le prions de nous donner à boire, sous prétexte que nous mourrions de soif, et pendant qu'il va chercher du vin, trois d'entre nous font passer le cadavre et le portent sans désemparer dans la maison de Gallotus, qui n'était pas bien éloignée. Le portier ne se douta de rien, et nous rejoignîmes nos compagnons »[657].

Encouragés par le succès de cette expédition, Platter et ses camarades la renouvelèrent cinq jours plus tard. Cette fois-ci, ce sont deux corps qu'ils exhument. Arrivés aux portes de la ville, ils n'osent pas réveiller le concierge, et l'un d'entre eux se glisse donc à l'intérieur par un trou sous la porte. On lui fait passer les cadavres par la même ouverture, puis les autres suivent à leur tour le même chemin. Excédés par les violations de sépulture, les moines de Saint-Denis se mirent à garder désormais leur cimetière, « et quand il se présentait un étudiant, ils le recevaient à coups d'arbalète[658] ». Malgré cela, le 31 janvier « nous fîmes une nouvelle expédition au cimetière hors la ville. Nous déterrâmes une vieille femme et un enfant, que nous portâmes au couvent des Augustins, chez le frère Bernard, où l'on fit l'autopsie ; car il ne fallait plus songer à les faire entrer secrètement en ville[659] ».

À la même époque, un arrêt du Parlement de Paris du 11 avril 1551 interdit « d'enlever les cadavres sans la permission du doyen de la faculté de médecine [...], de faire anatomie qu'en présence d'un docteur de ladicte faculté, aux officiers de justice de prendre aucuns droits pour l'enlèvement desdicts cadavres, et à l'exécuteur de la haute

justice d'exiger plus grande somme que trois livres[660] ». Des tentatives – réitérées tout au long du XVII^e siècle – de réglementer l'appropriation et l'usage des sujets, qu'à Paris se disputaient médecins et chirurgiens : « en 1615, quelques chirurgiens de Paris, assistés de laquais, font enlever la carcasse d'un criminel mis à mort par le bourreau Guillaume. L'école réclame, et un arrêt défend à quiconque de délivrer aucun mort aux chirurgiens sans l'assentiment du doyen de la Faculté » ; en 1622 pourtant, à nouveau « des laquais font irruption dans l'amphithéâtre de Riolan et emportent son sujet au beau milieu de la leçon. Aussi la Faculté prendra sa revanche : en 1672, conformément aux ordres du Parlement, des archers pénètrent dans le Collège Saint-Côme, enlèvent aux chirurgiens un cadavre, et le transportent aux Écoles de Saint-Luc[661] ». Dix ans plus tard, Nicolas de Blégny (1652-1722), chirurgien du duc d'Orléans, « fait enlever le corps d'un pendu sans la permission du doyen : la Faculté en corps se rend près du duc, puis près de Le Tellier, pour dénoncer ce délit[662] ».

« Passion de l'anatomie » et pénurie de cadavres

À Paris, on disséquait donc à la faculté de médecine, mais aussi au Collège Saint-Côme et au Collège royal, ainsi que dans les caves de l'Hôtel-Dieu ou encore chez des particuliers[663]. En ce qui concerne la faculté, dit Ernest Wickersheimer, tout laisse à supposer que « le chiffre de deux anatomies par an ordonné par les statuts de 1598 était un minimum largement dépassé[664] ». En effet, « si le nombre des cadavres auxquels a droit la faculté est petit, il faut bien considérer qu'il ne s'agit là que d'un minimum, et que rien ne s'oppose à ce que ce minimum soit dépassé[665] ». Cela semble cependant insuffisant, aussi bien pour les anatomistes confirmés que pour les étudiants. Joseph-Guichard Duverney (1648-1730), chirurgien et anatomiste de grand renom, successeur de Pierre Dionis comme professeur d'anatomie au Jardin du Roi en 1680, est régulièrement mis en cause par le bureau de l'Hôtel-Dieu pour acquisition illégale de cadavres auprès du fossoyeur du cimetière de l'hôpital[666].

Les étudiants ne se contentent pas non plus de ce qu'en matière de corps leur offre l'instruction régulière. Bernard de Fontenelle (1657-1757), secrétaire perpétuel de l'Académie royale des sciences, nous apprend que Jean Méry (1645-1722), qui deviendra en 1700 premier chirurgien de l'Hôtel-Dieu, consacrait tout son temps à l'anatomie, au point qu'il « n'avoit commerce qu'avec les Morts ». Pendant ses études de chirurgie à Paris dans les années 1660, « non Content de ses exercices du jour, [Méry] déroboit subtilement un Mort quand il le pouvoit, l'emportoit dans son lit, & passoit la nuit à le disequer en grand secret »[667]. Dans l'éloge d'un autre académicien, Alexis Littre (1658-1725), Fontenelle raconte que celui-ci put avancer dans ses études et devenir un grand anatomiste « grace à la liaison qu'il fit avec un Chirurgien de La Salpêtriere, qui avoit tous les Cadavres de l'Hôpital à sa disposition. Il s'enferma avec lui pendant l'hyver de 1684 qui heureusement fut fort long & fort froid, & ils dissequerent ensemble plus de 200 Cadavres[668] ».

En dépit d'une volonté de contrôle, de l'action de la police – qui mit un terme, par exemple, aux travaux clandestins de Littre – et de la fermeté du doyen de la faculté de médecine Guy Patin (1601-1672) dans le combat pour l'affirmation de ses prérogatives vis-à-vis des chirurgiens, les activités anatomiques souterraines et le vol ou l'achat de cadavres qui les accompagnaient étaient assez intenses au XVII^e siècle en France. Elles le sont devenues encore davantage, de même que les réactions qu'elles suscitaient, dès

les premières décennies du XVIIIe, à une époque où Paris devint l'un des centres européens de l'enseignement anatomique et chirurgical. À la base de cette réputation se trouvait ce qu'en Angleterre d'aucuns – dont le chirurgien William Hunter (1718-1783) – appelèrent la *Paris Manner*, c'est-à-dire une méthode d'apprentissage par laquelle les étudiants étaient amenés à pratiquer eux-mêmes des dissections, au lieu de se borner à assister aux démonstrations sur le cadavre conduites par les professeurs[669].

En 1716, le médecin Alexandre Le François fit paraître à Paris un *Projet de réformation de la médecine*. L'auteur y alléguait qu'en plus des lectures et des démonstrations publiques, il était nécessaire d'apprendre aux étudiants à trouver eux-mêmes les parties que d'habitude on leur montrait, « et à les débarrasser les unes d'avec les autres en travaillant sur des sujets[670] ». Cette proposition, ainsi que l'ensemble de celles que Le François avançait dans son ouvrage, réimprimé en 1723, restèrent sans écho au sein de la faculté. Quelques réformes dans l'enseignement y furent introduites néanmoins en 1732 et 1733, en instituant un examen pratique d'anatomie que les bacheliers en médecine devaient passer la première année. Entre-temps, une chaire d'anatomie et une autre de chirurgie pratique avaient été créées à Saint-Côme par un édit royal de 1724, qui instruisait par ailleurs les juges de fournir un cadavre humain pour chacun de ces deux cours[671]. En ce qui concerne les hôpitaux, dès 1706 un programme de leçons anatomiques, régi par un règlement et des contrôles très stricts, fut institué à l'Hôtel-Dieu à l'initiative de Méry. Dans les années 1720, les étudiants en chirurgie réalisaient régulièrement des dissections à la Charité, tandis qu'à la Salpêtrière on était plus restrictif, et aux Invalides on disposait d'un cadavre par semaine[672].

Les nombreux cours privés d'anatomie et de chirurgie étaient sans doute ceux qui offraient aux étudiants les meilleures occasions de disséquer. Ils étaient parfois tenus par des anatomistes connus, comme Winslow, qui fut d'abord assistant de Duverney au Jardin du Roi, puis son successeur à partir de 1742, et professeur à la faculté sans jamais abandonner pour autant les leçons particulières qu'il donnait à son domicile. Dans la préface de son *Exposition anatomique*, il fait allusion à ces multiples emplois, en remerciant expressément Helvétius, « Conseiller d'Estat, Premier Medecin de la Reine de France », pour l'avoir aidé à obtenir « une Permission speciale d'avoir fréquemment des sujets convenables à nos recherches particulieres »[673]. César Verdier (1685-1759) dirigea dans sa jeunesse l'école privée d'anatomie et de chirurgie créée par Jean-Louis Petit (1674-1750) dans les premières années du siècle, et poursuivit ses cours privés même après sa nomination au poste de démonstrateur royal d'anatomie à Saint-Côme en 1724. Un élève de Verdier, Jean-Joseph Sue le père (1710-1792), dit aussi « de la Charité » en raison de l'hôpital où il exerça comme chirurgien, donnait également des cours particuliers d'anatomie à son domicile. Tout comme Antoine Ferrein (1693-1769), professeur au Collège royal dans les années 1740 et successeur de Winslow au Jardin du Roi en 1758[674]. À côté de ces noms prestigieux, des entreprises beaucoup plus modestes et en tout cas plus informelles menées par des groupes d'étudiants existaient aussi, auxquels venaient s'ajouter de simples amateurs d'anatomie.

Dans ce cadre, sous l'impulsion de l'expansion quantitative des dissections, la demande de cadavres ne pouvait qu'augmenter. Tout ce monde concerné par la science anatomique devait s'en procurer. Mais parallèlement à cet essor subsistaient les préventions, que le recours à des procédures illicites pour subvenir à des besoins d'approvisionnement croissants ne faisait qu'exciter. Les résistances, sourdes ou

actives, apparaissent justifiées, d'ailleurs, devant l'ampleur que paraît avoir pris le trafic de corps. Le phénomène et les réactions qu'il engendre se manifestent tout au long du XVIIIe siècle avec une vivacité toute spéciale : marché noir de cadavres, pour lesquels on payait jusqu'à une centaine de livres – » en période de pénurie, il crevait parfois le plafond des 50 écus, autrement dit 150 livres[675] » –, des corps arrachés par la force aux bourreaux après les exécutions, des déshérités à qui on achète à l'avance et sous contrat leur futur cadavre, des particuliers qui montent de véritables entreprises de commerce en gros, comme le dénommé Le Roy, dont la maréchaussée mit fin en 1752 aux « agissements macabres mais fructueux ». Cet étudiant de l'hôpital de la Charité « s'était d'abord livré à l'exhumation des cadavres de Saint-Sulpice pour ses propres dissections. Par la suite, il s'acoquine avec six compères, établit son poste de commandement chez une limonadière de la rue de Grenelle, plante ses guetteurs aux coins des rues de Vaugirard et de Bagneux et opère en toute quiétude entre minuit et quatre heures du matin, heure à laquelle les cadavres sont hissés dans une voiture de louage qui s'esquive dans la nuit, juste avant le passage du guet. Six à huit cadavres pouvaient être ainsi exhumés en une seule nuit. Le Roy donnait 10 livres de commission à chacun de ses acolytes et revendait ses cadavres à raison de 150 livres l'unité »[676].

L'anatomie se confond souvent avec le fait divers. Ce fut à cause d'un cadavre qu'en 1727 le jeune Albrecht von Haller (1708-1777) « resta peu de temps à Paris ». Pendant son séjour parisien, Haller pratiquait des dissections chez lui sur des cadavres qu'il achetait. Or, rappelle Condorcet dans son éloge du savant suisse, « un cadavre qu'il disséquoit incommodoit un de ses voisins qui le dénonça ; M. de Haller connoissoit la sévérité de nos Loix contre ceux qui enlèvent des cadavres, & par une erreur pardonnable à un Étranger, il crut que cette sévérité s'étendoit sur l'Anatomiste qui les dissèque : il se hâta donc de quitter un pays où la recherche de la vérité exposoit à de si grands dangers »[677].

Dans ce contexte, quelques voix s'élèvent pour dénoncer la cruauté des anatomistes, le dépècement grossier que des mains inexpertes infligent aux corps volés, la dégradation du respect dû aux morts, abaissés au rang d'anonymes objets utilitaires. On censure aussi les mauvaises conditions, le manque d'hygiène et partant le danger de mort dans lequel de nombreux étudiants et jeunes chirurgiens sont forcés de travailler, à cause de la clandestinité. Il y en a qui proclament, comme Louis-Sébastien Mercier (1740-1814) dans son *Tableau de Paris* (1782), l'iniquité de l'expérimentation anatomique aux dépens des groupes sociaux les plus défavorisés : ainsi, dit Mercier, « après le trépas du pauvre on lui vole encore son corps ; et l'empire étrange que l'on exerce sur lui, ne cesse enfin que quand il a perdu les derniers traits de la ressemblance humaine[678] ».

Les protestations en raison des excès que provoque ce que Mercier appelle la « passion de l'anatomie » font penser que des centaines de cadavres finissaient sur les tables de dissection des écoles officielles ou officieuses, ainsi que dans les greniers où des groupes d'apprentis s'exerçaient au maniement du scalpel. Cependant, d'autres sources mettent l'accent sur la pénurie de corps, l'un des principaux « obstacles qui s'opposent aux progrès de l'anatomie », pour reprendre le titre d'un mémoire publié par Jacques-René Tenon (1724-1816) en 1785[679]. Dans l'éloge de l'académicien Littre, Fontenelle fait état des difficultés qu'entraînait ce manque, et en fait grief aussi bien à « chaque famille », qui « veut que son Mort n'ait plus qu'à joüir de ses Obseques, & ne souffre point qu'il soit sacrifié à l'instruction publique », qu'à « la Police [qui] restreint extrêmement la permission de disequer des Morts »[680].

Diderot (1713-1784), dans son *Essai sur les règnes de Claude et de Néron* (1782), introduit une longue digression pour souligner, à propos de l'anatomie, « que les préjugés, les usages, les coutumes, les religions, les lois mêmes s'opposent aux progrès ». Et l'auteur d'ajouter : « Nos gymnases publics de médecine et de chirurgie, quoique les moins utiles à l'instruction, ont seuls le droit de demander des cadavres au grand hôpital, qui ne leur en fournit pas le trentième du besoin[681]. » Fontenelle justifie, en faveur du développement du savoir anatomique, les raccourcis illégaux auxquels conduit l'insuffisance de cadavres à disséquer. Diderot souligne, pour sa part, les dangers et les inconvénients d'avoir à recourir aux cimetières – suborner les fossoyeurs, forcer les grilles, escalader les murs, s'exposer aux attaques des animaux qui gardent ces enclos publics et à l'action de la police – pour s'emparer, en définitive, « de corps à demi pourris[682] ». Tenon déplore, quant à lui, que les médecins et les chirurgiens soient réduits à apprendre l'anatomie « à main armée », formule éloquente qui traduit une demande de libéralisation de l'approvisionnement de corps. Mercier lui-même, malgré le peu de sympathie qu'il éprouve pour les anatomistes, partage ce point de vue, et argumente : « Puisque la perfection de la médecine et de la chirurgie dépend de l'anatomie, le gouvernement n'aurait-il pas dû épargner aux gens de l'art ce trafic clandestin et honteux, et prévenir les scènes scandaleuses et dégoûtantes qui en résultent[683] ? »

En fait, quelques mesures avaient été prises pour tenter de remédier au problème, qui existait au moins depuis les débuts du XVIII^e^ siècle. Sans succès, pourtant : en 1707, par exemple, les hôpitaux sont mis en demeure de fournir des cadavres aux professeurs de la faculté de médecine de Paris[684], mais en 1747 Winslow ne peut, faute de corps disponibles, faire le dernier de ses quatre cours annuels dans cette même faculté[685]. Cet état de pénurie de corps morts bons à disséquer ne change guère avec la Révolution française. Seuls « quelques progrès sont perceptibles : les exécutions capitales, que Fontenelle aurait peut-être jugées "heureusement" multipliées, et une meilleure organisation pratique fournissent aux anatomistes des cadavres dans des délais très brefs[686] ». En 1797 est ouverte l'École de dissection, destinée à accueillir une élite de cent vingt étudiants, sélectionnés par concours ; « mais encore fallait-il avoir des corps à ouvrir et des locaux pour opérer ! Les dépouilles des personnes décédées dans les hôpitaux arrivaient irrégulièrement aux Cordeliers et le trafic des cadavres reprit comme naguère. L'afflux des étudiants [...] et l'émulation des professeurs [...] furent tels que les cours privés, officines souvent précaires, installées à la hâte dans des immeubles vétustes, se multiplièrent et que la course aux cadavres s'intensifia[687] ».

Diderot et l'« humanité »

Le profil de l'anatomie au XVIII^e^ siècle se dessine donc sur fond de controverse. « Le [...] siècle des Lumières – dit Michel Lemire –, du mouvement encyclopédique, de la mode des cabinets d'histoire naturelle et des salons où l'on discutait philosophie, où l'on pratiquait des expérimentations mondaines, fut le siècle de l'anatomie triomphante[688]. » Mais aussi celui de l'anatomie en débat, devenue objet de discussion publique. D'anciennes craintes, auxquelles sont venus s'ajouter les dysfonctionnements provoqués par des exigences didactiques croissantes, ont nourri les positions critiques : des refus de lettrés, la méfiance et les protestations populaires. Une discipline suspecte, en somme, accusée de pratiques infâmes et même inutiles. Face à cela, se dresse la

défense des partisans de la multiplication des dissections, nombreux et décidés, convaincus du rôle central du savoir anatomique dans le domaine de la médecine et de la « philosophie naturelle ». Mais il ne s'agit pas seulement d'un corps professionnel qui s'engage avec énergie dans la réaffirmation de l'importance et de la validité de sa science. La plupart des intellectuels, des philosophes font leur la cause du progrès de l'anatomie, revendiqué comme condition du progrès tout court, comme gage de civilisation. L'enjeu, en définitive, c'est le combat contre l'obscurantisme, dont la défaite ne sera complète que si la victoire de la raison anatomique est assurée.

Fontenelle, encore une fois, est l'un des premiers à donner le ton : « un certain sentiment, confus à la verité, mais très-fort, & si general qu'il peut passer pour naturel, fait respecter les Cadavres humains, & la France n'est pas à cet égard autant au-dessus de la superstition Chinoise, que les Anatomistes le desireroient[689] ». Un des mots clés du contentieux est dit : superstition. L'autre est préjugé. Tous les deux reviennent sans cesse, ponctuant, comme support d'une même idée fondamentale, des paragraphes souvent presque interchangeables. « Qui sait combien de siècles la superstition qui défendait l'ouverture des cadavres a borné les connaissances anatomiques ? » interroge Nicolas de Chamfort[690], tandis que pour Félix Vicq d'Azyr « il n'y a point de siecle où des préjugés de divers genres n'aient mis les plus grands obstacles [aux] travaux » de l'anatomiste[691]. Joseph Lieutaud croit pour sa part que l'anatomie, « aussi nécessaire aux Médecins, dont elle doit être la boussole, qu'utile aux Physiciens dont elle éclaire les recherches, devroit être plus cultivée, & tenir un rang distingué parmi les connoissances humaines. On sait pourtant qu'elle est assez négligée, & que bien peu de gens s'y appliquent ; on n'en sera pas surpris, si l'on considere que le temps & les cadavres manquent à la plupart, sans parler de ce que ces travaux ont de pénible & de rebutant, comme de beaucoup d'autres obstacles qu'on n'est pas toujours sûr de vaincre[692] ».

En vertu de ces obstacles – un autre mot qui se répète – l'état de l'anatomie en France, remarque-t-on, laisse à désirer : « La nation française possède à peu près tout ce qui lui est nécessaire pour faire fleurir toutes les sciences, excepté l'anatomie », assure Honoré Fragonard (1732-1799) dans un rapport présenté à l'Assemblée nationale en 1792[693]. Rien de moins que l'anatomie, pilier de la physiologie, des recherches en pathologie et de l'« art vétérinaire », savoir indispensable pour les peintres et les sculpteurs, fournisseuse d'innombrables modèles pour la conception d'objets mécaniques sophistiqués. Voilà la science la plus arriérée en France. « Et nous nous appelons policés, et nous ignorons que plus une science qui ne s'apprend point dans les livres, est importante, plus les moyens de s'y perfectionner doivent être libres et multipliés ! » s'exclame Diderot[694].

Il est urgent donc de corriger cette situation fort insatisfaisante, pire encore que celle de l'Espagne, selon Diderot, malgré le peu que l'on y cultive la médecine et la chirurgie[695]. La solution proposée par Fragonard dans son rapport est la création d'un cabinet anatomique national, dont l'établissement viendrait corriger les insuffisances et combler les lacunes des deux cabinets alors existants, celui de l'École vétérinaire d'Alfort – que Fragonard lui-même avait organisé et dirigé jusqu'en 1771 – et celui du Jardin du Roi. Pour constituer le premier fonds du futur cabinet (qui n'a jamais vu le jour), l'anatomiste offrait gratuitement quelque mille cinq cents pièces de sa collection particulière[696] et s'engageait, avec deux assistants, à fournir dix mille préparations additionnelles environ, tous les cinq ou six ans. L'envergure d'une telle entreprise nécessitait, évidemment, une solution préalable au problème de l'approvisionnement,

clairement exposée dans le rapport : « Il n'est pas nécessaire de dire qu'il faut que les chefs du cabinet d'anatomie soient autorisés à choisir dans les hôpitaux les sujets qui leur seront utiles[697]. » Autrement dit, observe Michel Ellenberger, « l'État fournit, par le truchement des hôpitaux, la matière première, et reçoit en retour des produits disséqués et anatomisés. L'entreprise envisagée par Fragonard est une immense usine de transformation de cadavres tournant au bénéfice de la science et de la nation[698] ».

Le rapport de 1792, sobrement rédigé, est un des plaidoyers – le dernier du siècle, peut-être – qui articule, expressément ou de façon implicite, quatre propositions de base : l'affirmation de l'importance de l'anatomie, la constatation de la distance qui sépare, en France, la réalité du souhaitable, l'identification des causes de cet état de choses, globalement désignées comme des superstitions et des préjugés, et l'exhortation à les éradiquer ou à les ignorer, à faire tomber les barrières qui s'interposent entre le scalpel et la chair morte. Le plus ferme et constant des producteurs de plaidoyers de ce genre est Diderot, des pages de l'*Encyclopédie* à partir de 1751, jusqu'aux *Éléments de physiologie*, ouvrage inachevé et publié après sa mort. Sa contribution à l'article « Cadavre » de l'*Encyclopédie* est d'ailleurs reprise dans les *Éléments*..., comme si l'ensemble d'une argumentation déployée au cours de trois décennies était déjà contenu dans l'une de ses premières interventions : « La conservation des hommes et les progrès de l'art de les guérir sont des objets si importants, que dans une société bien policée les prêtres ne devraient recevoir les cadavres que des mains de l'anatomiste », dit le philosophe, qui entend montrer l'exemple en faisant don de son corps à la science[699].

L'éloge de l'anatomie est un des motifs récurrents dans l'œuvre de Diderot, un vecteur de son intérêt pour les sciences de la vie en général, et pour la médecine en particulier. « Pas de livres que je lise plus volontiers que les livres de médecine, pas d'hommes dont la conversation soit plus intéressante pour moi que celle des médecins », confie-t-il dans les *Éléments de physiologie*[700]. C'est de lectures et de conversations, en effet, qu'il a extrait la très vaste information scientifique actualisée qu'il possède et qui nourrit ses textes les plus ambitieux, tel *Le Rêve de D'Alembert*, structuré par d'audacieuses hypothèses sur l'organisation du vivant, sur la physiologie, sur le rôle de l'encéphale et sur la génération[701]. Au début de 1769, année de la rédaction du *Rêve de D'Alembert*, Diderot a lu *La Médecine de l'esprit* de Le Camus dans sa deuxième édition. Les *Elementæ physiologiæ* (1757-1766), d'Albrecht von Haller, ont inspiré ses propres *Éléments de physiologie*. Il connaît aussi les *Recherches anatomiques sur la position des glandes* (1751) et les *Recherches sur l'histoire de la médecine* (1764), du docteur Théophile de Bordeu (1722-1776), de même que l'*Histoire naturelle* du comte de Buffon (1707-1788), dont il a minutieusement étudié le premier volume pendant sa réclusion, en 1749, au château de Vincennes. L'article « Animal » de l'*Encyclopédie* est, en grande partie, le fruit de cette lecture.

Quelques années auparavant, entre 1743 et 1746, Diderot avait participé à la traduction française du *Dictionnaire de médecine* de l'Anglais Robert James (1703-1776), alors qu'il fréquentait les leçons de l'anatomiste César Verdier. La direction de l'*Encyclopédie*, à partir d'octobre 1747, lui permettra d'entrer en relation avec des chirurgiens comme Antoine Louis (1723-1792), des anatomistes comme Pierre Tarin (1725-1761), des médecins de renom comme Gabriel-François Venel (1723-1775), Paul-Joseph Barthez (1734-1806) – l'un des fondateurs de la théorie vitaliste et auteur des *Nouveaux Éléments de la science de l'homme* (1778) que, naturellement, Diderot a lu également – et Théodore Tronchin (1709-1781), le partisan très connu de l'inoculation curative, entre autres. Ceci sans compter l'amitié qui le lie à

Bordeu, en compagnie duquel il se rend au chevet d'amis malades. Il visite aussi assidûment sa voisine de la rue de l'Estrapade, Marie-Catherine Biheron (1719-1795), très habile céroplasticienne dont Diderot sut admirer et recommander la collection[702].

« Homme de science », Diderot éprouve plus que de la curiosité pour la médecine de son temps[703]. Le vivant constitue, pour l'encyclopédiste, le lieu le plus apte pour interroger la réalité, de la main de la « philosophie expérimentale », et pour raffiner une pensée matérialiste insatisfaite des explications proposées par le mécanicisme brut. Un bon endroit, en outre, d'où exercer l'irrévérence et la critique, la provocation intellectuelle et l'invention rhétorique. Où puiser aussi des stimulations esthétiques. Dans l'intersection de tous ces versants, scientifique, philosophique, social, et incrustée dans une zone de fascination et de militance, se trouve l'anatomie : « Comment perfectionner la médecine ? en multipliant, en rendant générale l'ouverture des cadavres. Quelle foule de connaissances n'acquerrait-on pas par ce moyen ! Combien de phénomènes qu'on ne soupçonne pas, et qu'on ignorera toujours, parce qu'il n'y a que la dissection fréquente des cadavres qui puisse les faire apercevoir ! La conservation de la vie est un objet dont les particuliers s'occupent assez, mais qui me semble trop négligé par la société. » Une dimension épistémologique et une dimension sanitaire, conjuguées dans un problème qui doit être posé dans la sphère du collectif. C'est-à-dire des normes, de la législation, de la politique : « il devrait y avoir – réclamait Diderot en 1751 et à nouveau trente ans après – une loi qui défendît l'inhumation d'un corps avant son ouverture[704] ».

Les mêmes objectifs, le même parti pris, les mêmes convictions le mènent à intervenir dans l'article « Anatomie » de l'*Encyclopédie*. Il le fait d'ailleurs sur le même ton, mais avec une modification substantielle qui déplace le plaidoyer vers une position extrême. Il ne s'agit plus de cadavres. Diderot plaide pour la pratique de vivisections humaines. Signé par Pierre Tarin, l'article « Anatomie » est un long texte, complété dans la première édition par vingt-deux planches. Auteur d'un traité en latin intitulé *Adversaria anatomica* (1750), d'un *Dictionnaire anatomique* (1753) et des articles « Dissection » et « Physiologie » de l'*Encyclopédie*, Tarin introduit son article sans s'écarter des modes habituels de rendre compte de l'importance de l'anatomie. Il énumère ses avantages et, ce faisant, il rappelle la controverse, chez les médecins Anciens, entre « Dogmatiques » et « Empiriques » à propos de l'utilité des dissections. La source de Tarin sur ce sujet est sans doute le *De medicina* de Celse, dont le *Proœmium* contient un exposé de la position des uns et des autres – les premiers favorables aux dissections, les seconds opposés. Mais la question qui intéresse Celse et sur laquelle il lui importe d'exprimer son propre avis est moins celle de l'anatomie cadavérique que celle des vivisections, spécialement celles qui auraient été pratiquées par Hérophile et Érasistrate dans l'Alexandrie des Ptolémées, au III^e^ siècle avant Jésus-Christ[705].

Tarin résume, en reproduisant textuellement quelques passages, les considérations de Celse, et il conclut en citant le point de vue du compilateur latin : « Celse sentit la force des raisonnemens qu'on faisoit de part & d'autre, & prit un parti moyen : il permit à l'Anatomiste d'ouvrir des cadavres, mais non d'égorger des hommes : il voulut qu'on attendit du tems & de la pratique les connoissances anatomiques que l'inspection du cadavre ne pourroit donner ; méthode lente, mais plus humaine, dit-on, que celle d'Hérophile & d'Erasistrate[706]. » C'est là où fait irruption la plume de Diderot, qui a peut-être jugé trop modérée l'introduction de Tarin : « Me seroit-il permis d'exposer ce que je pense sur l'emploi qu'on fait ici du terme d'*humanité*. Qu'est-ce que

l'humanité ? sinon une disposition habituelle de cœur à employer nos facultés à l'avantage du genre humain. Cela supposé, qu'a d'inhumain la dissection d'un méchant ? Puisque vous donnez le nom d'*inhumain* au méchant qu'on disseque, parce qu'il a tourné contre ses semblables des facultés qu'il devoit employer à leur avantage ; comment appellerez-vous l'Erasistrate, qui surmontant sa répugnance en faveur du genre humain, cherche dans les entrailles du criminel des lumieres utiles ? Quelle différence mettez-vous entre délivrer de la pierre un honnête homme, & disséquer un méchant ? l'appareil est le même de part & d'autre. Mais ce n'est pas dans l'appareil des actions, c'est dans leur objet, c'est dans leurs suites, qu'il faut prendre les notions véritables des vices & des vertus[707]. »

Un efficace procédé rhétorique permet à Diderot d'inverser l'argument adverse pour le réfuter et se l'approprier avant d'énoncer sa propre thèse : « Je ne voudrois être ni Chirurgièn, ni Anatomiste, mais c'est en moi pusillanimité ; & je souhaiterois que ce fût l'usage parmi nous d'abandonner à ceux de cette profession les criminels à disséquer, & qu'ils en eussent le courage. De quelque maniere qu'on considere la mort d'un méchant, elle seroit bien autant utile à la société au milieu d'un amphithéâtre que sur un échafaud ; & ce supplice seroit tout au moins aussi redoutable qu'un autre[708]. »

L'utilité sociale, tant de fois invoquée en défense des dissections cadavériques, comparaît ici pour servir des fins identiques à l'égard de la vivisection humaine. De même qu'il faudrait interdire l'inhumation des corps sans les avoir préalablement ouverts – proposition de Diderot dans l'article « Cadavre » –, aucun condamné à mort ne devrait être exécuté sans avoir eu la chance de se rédimer partiellement, en contribuant au progrès de l'anatomie, de la médecine et de la chirurgie. S'il survivait à l'opération que l'on pratiquerait sur lui, on le récompenserait par l'annulation de sa peine. Diderot propose donc une sorte de contrat où tous peuvent trouver leur compte. Les anatomistes, parce qu'ils disposeraient de nouvelles possibilités d'expérimentation ; « quant aux criminels, il n'y en a guere qui ne préférassent une opération douloureuse à une mort certaine ; & qui plûtôt que d'être exécutés ne se soûmissent, soit à l'injection de liqueurs dans le sang, soit à la transfusion de ce fluide, & ne se laissassent ou amputer la cuisse dans l'articulation, ou extirper la rate, ou enlever quelque portion du cerveau, ou lier les arteres mammaires & épigastriques, ou scier une portion de deux ou trois côtes, ou couper un intestin dont on insinueroit la partie supérieure dans l'inférieure, ou ouvrir l'œsophage, ou lier les vaisseaux spermatiques sans y comprendre le nerf, ou essayer quelqu'autre opération sur quelque viscere[709] ».

Inquiétant esprit didactique, qui transforme la longue digression avec laquelle Diderot entend redresser les propos de Tarin en un inventaire de la cruauté anatomique. Le passage, qui n'appartient pas à un auteur mineur ni à une œuvre marginale, acquiert de ce fait une signification toute spéciale. L'une des entreprises intellectuelles les plus ambitieuses de l'époque se prononce, de la main même de son directeur, en faveur d'une modalité d'expérimentation sur des êtres humains qui comporte des actes d'une violence inouïe. Le catalogue d'opérations que Diderot décrit renvoie à des séances d'insupportable souffrance, de tourments inimaginables infligés au nom de la science à des sujets dont l'« humanité » a été mise entre parenthèses. L'une des voix les plus sonores du XVIII^e^ siècle européen lance ainsi à la considération publique, insérée dans un concert de revendications de l'anatomie cadavérique, l'initiative de promouvoir les vivisections humaines comme méthode de recherche médicale.

Expériences sur la chair vivante

Le projet de Diderot est pratiquement unique en son genre. Il semble surgir sans antécédents et personne dans la « république des lettres » ne le reprendra par la suite, même pas l'encyclopédiste lui-même dans ses écrits postérieurs. Aucun traité d'anatomie ou de médecine ne le fait sien ni n'en fait mention non plus. Ce serait une erreur, pourtant, de le voir comme une anomalie, sans racines ni raison historique ; une expression solitaire n'est pas nécessairement un geste isolé. Elle s'inscrit, en l'occurrence, dans le vaste *continuum* de l'histoire de l'anatomie, à laquelle la question des vivisections appartient comme une ombre presque toujours silencieuse, qui signale un des plus délicats points de tension entre les exigences épistémologiques et les limites éthiques. Elle ne manque pas non plus d'une claire inscription dans le contexte plus immédiat du siècle des Lumières, au cours duquel le spectre des vivisections humaines n'a jamais été absent, même si l'article « Anatomie » fut à leur propos la seule articulation d'un discours explicite, raisonné et sous-tendu par des visées scientifiques. Les voies d'accès à la trame de problèmes qu'amène la proposition de Diderot sont donc deux. L'une permet d'approcher certaines coordonnées spécifiques des rapports entre anatomie et société au temps de l'*Encyclopédie.* L'autre, de suivre la piste d'enjeux anciens de la recherche médicale.

Quant au premier de ces deux volets, la portion la plus visible et la plus dense correspond aux débats déjà mentionnés autour de la dissection de cadavres et des politiques pédagogiques et sanitaires. En faisant état des conflits qui à ce sujet jalonnent le XVIII[e] siècle, Robert Favre précise, toutefois, que « quand les protestations s'élèvent dans le peuple au cours du siècle, il faut remarquer que l'on redoute plus la vivisection que l'on ne condamne la dissection[710] ». Selon Favre, « durant les premières décennies qui ne sont pas marquées par la même pénurie de corps, l'opinion ne s'émeut que dans des conditions particulières. Faute d'éducation, mais aussi en raison des bruits sinistres qui avaient cours lors d'enlèvements de jeunes mendiants, on ne tolère pas la pratique de la dissection à domicile ». À l'occasion, ajoute-t-il, « des campagnes conduites à Lyon contre les mendiants, des troubles populaires éclatent en novembre 1768 et aboutissent au saccage de l'école de médecine installée dans un local de l'ancien collège des Jésuites – l'actuel lycée Ampère – où l'on soupçonne les médecins d'opérer des vivisections »[711].

Ce n'est pas un hasard si les protestations de ce genre proviennent du « peuple », fournisseur de candidats susceptibles de tomber entre les mains d'impitoyables scientifiques, réels, présumés ou imaginaires. D'autres raisons jouaient certainement aussi dans la défiance populaire ; après tout, l'expropriation du corps d'autrui, l'application d'abominables tourments, le dénouement éventuellement funeste des opérations pratiquées suffisent à motiver l'opposition aux vivisections. Cependant, le rejet n'aurait peut-être pas été si unanime, aigu et tenace si l'univers des victimes potentielles avait été limité aux seuls criminels, comme le voulait Diderot.

Un épisode rapporté par Rétif de La Bretonne (1734-1806) dans *Les Nuits de Paris* (1788) le suggère, en tout cas : une nuit, « au coin de la rue de la Huchette, à l'endroit nommé le Cagnard », Rétif voit des jeunes gens s'enfuir et retrouve, lorsqu'il va voir ce qu'ils y avaient fait, les membres d'un enfant ouvert. « Je frémis... Mais il n'y avait là rien à faire pour moi ; je me retirai », dit-il. Le lendemain matin, il se rend chez l'apothicaire du coin, pour l'informer de ce qu'il avait trouvé sous ses fenêtres. Son interlocuteur lui apprend alors qu'il s'agit de restes d'anatomie, abandonnés par des

jeunes chirurgiens à qui on refuse des cadavres et qui sont obligés d'en voler ou d'en acheter : « lorsqu'ils les ont disséqués, ils ne savent plus qu'en faire [...] l'on arrive ici pour y jeter les débris, et l'on se sauve ». On devrait abandonner à ces jeunes chirurgiens « le cadavre des criminels, et les corps des gens convaincus, qui meurent en prison ; ceux des hôpitaux qui ont eu des maladies extraordinaires », dit l'apothicaire, qui assure avoir même « proposé, dans un petit mémoire, de donner à l'amphithéâtre public, certains scélérats vivants, pour faire sur eux des expériences, qui rendissent leur mort doublement utile à la nation, dont ils ont été le fléau : mais on m'a éconduit avec horreur, comme un anthropophage »[712].

Rétif dit partager cet avis, cette idée de la mort utile sous le scalpel, que le marquis de Sade (1740-1814) fait figurer parmi les convictions du chirurgien Rodin dans ses romans *Les Infortunes de la vertu* (1787) et *Justine ou les Malheurs de la vertu*, publié celui-ci anonymement, en 1791. Rodin prépare, avec la complicité de son collègue Rombeau, la vivisection de sa propre fille Rosalie, âgée de quatorze ans, et en savourant l'événement à l'avance, il estime que « jamais [...] l'anatomie ne sera à son dernier degré de perfection, que l'examen des vaisseaux ne soit fait sur un enfant de quatorze ou quinze ans, expiré d'une mort cruelle ; ce n'est que de cette contraction que nous pouvons obtenir une analyse complète d'une partie aussi intéressante. [...] il est odieux que de futiles considérations arrêtent ainsi le progrès des sciences ; [...] C'est un sujet de sacrifié pour en sauver un million ; doit-on balancer à ce prix ? Le meurtre opéré par les lois est-il d'une autre espèce que celui que nous allons faire, et l'objet de ces lois, qu'on trouve si sages, n'est-il pas le sacrifice d'un pour en sauver mille ? ». Rombeau, bien entendu, acquiesce : « C'est la seule façon de s'instruire, [...] et dans les hôpitaux, où j'ai travaillé toute ma jeunesse, j'ai vu faire mille semblables expériences[713]. »

Cette référence de Rombeau aux « mille expériences » n'est peut-être pas une pure fiction sadienne. Une controverse sur la « sensibilité » dans les pages de l'*Encyclopédie* progresse, précisément, à coup d'« expériences ». L'article « Sensibilité », rédigé par Henri Fouquet (1707-1806), se termine par une présentation peu amène de la notion d'« irritabilité », spécialement telle qu'elle avait été développée par Albrecht von Haller[714]. « M. de Haller établit d'abord sa théorie sur un appareil effrayant de ses propres expériences & de celles de quelques-uns de ses disciples. Conduit, comme il l'annonce lui-même, par l'envie de contribuer à l'utilité du genre humain, il n'est point d'instrument de douleur, point de stimulus qu'il n'ait employé à varier les tourmens d'un nombre infini d'animaux qui ont été soumis à ses recherches, pour en arracher des preuves en faveur de la vérité[715]. » Fouquet met en doute la pertinence des conclusions de Haller sur l'irritabilité, et discute en ce sens quelques aspects méthodologiques. La plus ou moins grande sensibilité que l'anatomiste suisse attribue aux différentes parties organiques est due, selon Fouquet, à des erreurs expérimentales : « de deux douleurs dans différens endroits du corps la plus forte l'emporte sur la moindre » ; par conséquent, « lorsqu'on blessera le cœur à un chien après avoir ouvert la poitrine, l'irritation de ce viscère sera toujours moindre, par la plus grande douleur qu'aura d'abord excitée cette ouverture »[716]. En outre, souligne Fouquet, il est toujours hasardeux d'accepter pour l'être humain des observations faites à partir de l'expérimentation sur des animaux.

Le baron von Haller eut l'occasion de répondre en 1776, lorsqu'il rédigea l'article « Sensibilité » du *Supplément à l'Encyclopédie*[717]. « J'ai découvert le tendon d'Achille à des chiens, je l'ai piqué, brûlé, j'en ai retranché la moitié, jamais les chiens ont souffert le moins du monde[718] », déclare-t-il, avant d'écrire à la troisième personne :

« M. de Haller [...] fit des expériences nombreuses sur des chiens : plusieurs autres anatomistes l'imiterent : il y eut plus de trois cents expériences de faites ; & les tendons, irrités, en quelque maniere que ce fût, ne causerent jamais de douleur ni d'accident. Enhardi par ce succès, M. de Haller & plusieurs autres anatomistes, firent les mêmes expériences sur des hommes, dont différents accidens avoient découvert des tendons, & l'événement fut le même. M. Hunter, ce grand anatomiste, se convainquit de ces vérités par ses propres expériences[719] ». Et il ajoute : « On a fait des expériences fort nombreuses sur l'homme, presque dans tous les pays. M. Ranby, premier chirurgien du roi d'Angleterre, s'est coupé à lui-même un tendon d'entre les premiers fléchisseurs des doigts, avec des ciseaux, sans ressentir de douleur. M. Tekel fit la même chose sur un tendon mis à découvert, aussi-bien que M. Bromfield, un des premiers chirurgiens de nos jours. En Italie, M. Caldani, premier professeur de médecine à Padoue, a fait de nombreuses expériences dans le même sens, aussi bien que le chirurgien de Riviera, MM. Sichi, Verna, Moscati, & MM. Pagani et Bonnioli. On a vérifié ces expériences en Prusse, en Danemark & en Allemagne [...] MM. Portal, Arthaud, ont irrité des tendons avec le même succès à Paris, à Dijon, à Nîmes[720]. »

Condorcet prit la défense de Haller. Les travaux de ce dernier sur l'irritabilité ont constitué « une révolution dans l'Anatomie », dit-il dans son éloge ; les anatomistes s'empressèrent de s'en occuper, « pour confirmer les vues de M. de Haller ou pour les combattre ». On commença, « suivant l'usage, par soutenir que ces prétendues découvertes étoient fausses, & on finit par dire qu'elles étoient connues long-temps auparavant : M. de Haller [...] opposa à ceux qui contestoient ses découvertes, des expériences qui les confirmoient ». Or la défense n'est pas sans ambiguïté : on sent « combien il est aisé de se tromper dans des expériences de ce genre », et « M. de Haller avouoit-il lui-même qu'il s'étoit trompé plusieurs fois ». Mais surtout, « ses expériences n'avoient pu être faites sans assujettir un grand nombre d'animaux à des douleurs cruelles, & c'eût été acheter bien cher une vérité inutile : M. de Haller le sentoit. Sa pitié pour les victimes de ses recherches, se montre souvent dans le compte qu'il en rend : on voit que poussé par une sorte de remords, il ne manque aucune occasion d'insister sur l'utilité que le genre humain peut retirer de ces expériences ; on voit même qu'il eût voulu croire que ces animaux ne souffroient point [...] il pensoit que le désir de connoître une vérité stérile, ou l'amour de la gloire, ne pouvoient donner le droit de faire périr dans les tourmens des êtres sensibles, & que s'il y a peut être de l'orgueil à les croire formés pour nos besoins, il est absurde & cruel à la fois d'imaginer qu'ils sont destinés à être le jouet de notre curiosité ou de notre vanité »[721].

Des bons sentiments qui rachètent une entreprise cruelle, éventuellement absurde, si elle n'était pas conduite en faveur de « l'utilité » que le genre humain peut en retirer. La recherche de la vérité autorise des expériences qui font « périr dans les tourmens des êtres sensibles ». Des expériences dont le répertoire dressé par Haller dans les pages de l'*Encyclopédie* comprend la vivisection d'animaux, l'« irritation » de tendons chez des êtres humains lorsqu'un accident rend propice l'occasion, et les mutilations que quelques scientifiques s'infligent à eux-mêmes en vue d'obtenir des vérifications expérimentales. La vivisection humaine autre que sur soi-même, en revanche, n'y figure pas, à moins qu'on ne la présume derrière certaines phrases ambiguës : « Des expériences innombrables, faites sur les animaux, & d'autres très-nombreuses, faites sur les hommes par d'habiles chirurgiens, par MM. Verna, Riviera & d'autres auteurs ; d'autres expériences des adversaires de l'insensibilité, de MM. V. Doeveren & Laghi, ont constaté au-delà de toute replique, que la dure-mere est aussi insensible qu'elle est

peu douée de nerfs[722]. » Les tendons, la dure-mère, le sac herniaire, le mésentère, la membrane externe, les intestins, la « tunique cornée de l'œil », les ligaments, ont été soumis selon Haller à l'épreuve de l'« irritation » chez les animaux et chez l'homme. Mais pour celui-ci, les conditions et les circonstances dans lesquelles les expériences ont été conduites demeurent obscures. Assez pour permettre n'importe quelle supposition, pas assez pour les confirmer.

Il n'y a, en définitive, que des indices, de vagues allusions plus ou moins suspectes selon le regard que l'on veut jeter sur elles, mais aucun document, aucun témoignage connu et fiable n'atteste la réalisation de vivisections humaines. En revanche, elles sont de toute évidence pensables, on peut en débattre publiquement, elles ne font aucunement partie d'un quelconque non-dit. Ce n'est pas sans importance, si on tient compte du fait que les limites de l'inconcevable et de l'inexprimable, qui ne coïncident pas forcément, comptent parmi les traits qui définissent le profil historique d'une société. Le XVIII^e^ siècle français aborde la question de l'anatomie, des dissections, de la gestion sociale du cadavre et des vivisections en termes qui lui sont propres, avec une intensité et une liberté de ton remarquables par rapport à d'autres contextes. La discussion, par ailleurs, n'est pas circonscrite au traitement d'une poignée d'aspects strictement scientifiques à l'intérieur d'un cercle étroit d'initiés. La querelle des cadavres et la problématique des vivisections révèlent, par exemple, des stratégies pour poser et résoudre la contradiction entre le sort individuel et le bien-être collectif : qu'est-ce que la « mort utile » associée aux vivisections sinon le plus extrême des programmes imaginables de subordination de certaines valeurs essentielles à l'« intérêt général » ? Les conditions n'ont pas été réunies, apparemment, pour la réalisation effective d'expériences sur des êtres humains, mais elles l'ont été pour la production d'un discours sur ces expériences. L'anatomie et les pratiques qui lui sont liées apparaissent ainsi comme texte et prétexte d'un des modes selon lesquels s'est configuré le faisceau de relations entre le scientifique et le politique au siècle des Lumières.

De même, il est intéressant d'observer comment le dispositif discursif assume pleinement les ressorts expressifs de la cruauté anatomique, et cela indépendamment de la teneur des points de vue. Même si ce que l'on dit diffère, la façon de le dire coïncide et colore d'un air de famille l'ensemble des propos qui traversent le débat. Voilà, à titre d'exemple, le texte de Diderot dans l'article « Anatomie », ou les explications de Haller sur le procédé expérimental d'« irritation » des tendons – » il faut donner du tems à l'animal pour se calmer, & pour perdre l'impression de la douleur qu'il a ressentie de la division des tégumens ; avec ces précautions, on peut piquer, couper, tailler, brûler le tendon entier ou en partie, & s'assurer de la tranquillité de l'animal. On peut risquer la même chose sur l'homme[723] » –, mais aussi, dans une position résolument antagonique, la réprobation exaspérée de Mercier des vivisections animales : « J'ai toujours été révolté de voir dans les collèges un professeur qui, à la fin d'une année de physique, la couronne par une barbarie expérimentale : on cloue un chien vivant par les quatre pattes ; on lui enfonce le scalpel dans les chairs, malgré ses hurlements douloureux ; on lui ouvre les entrailles, et le professeur manie un cœur palpitant. La cruauté doit-elle accompagner la science ? Et les écoliers ne sauraient-ils apprendre un peu d'anatomie, sans être préalablement des bourreaux[724] ? »

En ce qui concerne l'anatomie, la coupe géologique du XVIII^e^ siècle montre, sous une écorce turbulente où s'agite une multitude d'arguments opposés, un manteau beaucoup plus épais, un substrat qui projette vers la surface les problèmes qu'il est

inévitable de considérer. Peut-être plus profondément encore, il existe un sédiment, un fonds culturel de formules, de tournures, d'outils rhétoriques et conceptuels qui gouvernent – en autorisant ou en proscrivant – certaines manières d'aborder et de verbaliser ces problèmes. Dans la composition de ces dimensions gît l'absence d'euphémismes, l'urgence du débat, la nécessité de se prononcer, la possibilité même de soulever des sujets urticants, violents, éventuellement douloureux. Tout ce qui est commun, en somme, à Fontenelle et à Mercier, à Fouquet et à Haller, à Tarin et à Diderot, et qui fonde le caractère d'une époque de « passion de l'anatomie ».

Épistémologie et transgression

Si la proposition de Diderot n'est pas détachée de son temps, elle n'est pas non plus étrangère à l'histoire de l'anatomie. Cette appartenance se réfère moins, bien entendu, aux épisodes de vivisections humaines dont on a connaissance – très peu nombreux et en général de confirmation difficile ou impossible – qu'à l'interrogation sur la portée et les limites du savoir émané de l'examen de cadavres.

Les suspicions vis-à-vis de la pratique de vivisections étaient déjà vives au XVI^e^ siècle. Les craintes populaires aussi. En témoigne un épisode dont Thomas Platter fut un des protagonistes à Montpellier. S'il arrivait qu'on surprenne un « médecin de contrebande, ou un marchand d'onguents en contravention », les étudiants et les docteurs avaient le droit, « sans autre forme de procès, de le placer à rebours sur un âne, avec la queue à la main en guise de bride, et de le promener par toute la ville au milieu des huées et des cris de la populace, qui le couvr[ait] de boue et d'ordures de la tête aux pieds ». Ils en surprirent un en décembre 1595 : « Nous l'enfermâmes dans la salle d'anatomie pour le mettre sur l'âne. Mais sa femme courut partout, criant que nous voulions disséquer son mari tout vif. Le quartier s'ameuta, pris de pitié pour le pauvre diable, et nous l'arracha de vive force. On ne le revit plus[725]. »

Berengario da Carpi, selon une version que créditent Fallope et Du Laurens, aurait disséqué vivants deux Espagnols atteints de syphilis afin d'observer le battement du cœur, et aurait dû fuir Bologne pour échapper à l'Inquisition. Une accusation identique aurait été lancée contre Vésale quelques années plus tard, lorsqu'il était déjà médecin à la cour de Philippe II[726]. Du Laurens s'en fait également l'écho. Michel-Ange fut suspecté d'avoir laissé mourir cruellement un paysan pour s'en servir comme modèle pour sculpter un Christ expirant[727]. En 1526, rapporte Achille Chéreau, la faculté de médecine de Paris demanda au Parlement de lui « prêter » le dénommé Jehan Despatures, emprisonné à la Conciergerie et condamné à mort, « pour faire sur celui-ci aucune expérience concernant l'art et la science de médecine ». Le prêt fut autorisé, à condition toutefois « que les droits de juridiction de l'évêque de Paris seraient sauvegardés et que le prélat serait mis en possession du cadavre du supplicié, après dissection, et qu'il le ferait pendre aux fourches patibulaires de Saint-Cloud »[728].

En estimant que ses arguments suffiraient pour convaincre « ceux qui savent se contenter de raisons », Diderot raconte, « pour les autres », un « fait historique » : la vivisection, en janvier 1474, d'un « franc archier de Meudon près Paris, [qui] estoit prisonnier ès prisons de Chastelet pour occasion de plusieurs larrecins qu'il avoit faits en divers lieux, & mesmement en l'église dudit Meudon : & pour lesdits cas & comme sacrilége, fut condempné à estre pendu & estranglé au gibet de Paris nommé *Montfaulcon* » ; or il fut « remonstré au Roy par les Medecins & Chirurgiens de ladicte

ville, que plusieurs & diverses personnes étoient fort travaillez & molestez de la pierre, colicque passion, & maladie du costé, dont pareillement avoit esté fort molesté ledit franc archier ; & aussi des dictes maladies estoit lors fort malade Monsieur du Boccaige, & qu'il seroit fort requis de veoir les lieux où les dictes maladies sont concrées dedens les corps humains, laquelle chose ne pouvoit mieulx être sceuë que inciser le corps d'ung homme vivant, ce qui pouvoit bien estre fait en la personne d'icellui franc archier, que aussi bien estoit prest de souffrir mort ; laquelle ouverture & incision fut faite au corps du dit franc archier, & dedens icellui pris & regardé les lieux des dites maladies : & après qu'ils eurent été vûs, fut recousu, & ses entrailles remises dedens ». Tout est bien qui finit bien, et « dedens quinze jours après, il fut bien gueri, & eut remission de ses cas sans despens, & si lui fut donné avecques ce, argent »[729].

Rien ne certifie que les imputations contre Berengario et Vésale soient fondées, rien ne corrobore l'accusation contre Michel-Ange, cas à propos duquel on ne peut pas parler, en réalité, de vivisection. Les récits de Chéreau et de Diderot sont documentés, mais tout porte à penser qu'il s'agit d'événements très exceptionnels, des éclaboussures, tout le contraire d'une politique systématique comme celle prônée dans l'article « Anatomie ». Reste le précédent d'Hérophile et Érasistrate, ce demi-siècle à Alexandrie trois cents ans avant Jésus-Christ où, d'après les sources disponibles – Celse, notamment –, les vivisections humaines étaient monnaie courante, autorisées par le pouvoir et mises en œuvre par les anatomistes de façon méthodique et continuée. En fait, l'expérience alexandrine est la référence permanente, le miroir où la tradition anatomique cherche l'image qu'elle ne voudrait pas donner d'elle-même ou, dans un autre registre, le reflet de ce qui ne peut pas être fait.

Ce qui ne doit pas être fait, puisque l'impossibilité n'est pas le fruit de barrières épistémologiques ni, moins encore, matérielles. En effet, bien établir le refus des vivisections n'empêche pas de reconnaître leurs avantages pour la recherche face aux dissections cadavériques. La prise de position d'Alessandro Benedetti dans le premier chapitre de l'*Anatomice* est en ce sens exemplaire. Benedetti relate qu'autrefois les rois faisaient libérer des criminels pour les disséquer vivants et observer en eux « les mystères de la nature », en notant « la position, la couleur, la forme, la taille, la disposition, les saillies et les cavités des parties, des propriétés qui changent beaucoup chez les morts, pour savoir ce qui restait intact et ce qui était altéré par les blessures ». Mais, prévient-il, « notre religion nous interdit (*religio nostra vetat*) une pratique aussi cruelle, horrible même pour le bourreau » ; aussi, « laissons cet usage aux barbares et aux étrangers qui l'ont inventé, et qui éprouvent du plaisir à de pareilles abominations. Nous, en revanche, plus cléments, épargnerons les vivants et chercherons les mystères et les profondeurs de la nature dans les cadavres des criminels »[730].

Des propos analogues sont tenus par Giovanni Battista Canano (disséquer des hommes vivants « est cruel et propre à un boucher plutôt qu'à un médecin[731] »), Realdo Colombo dans le livre XIV (*De viva sectione*) du *De re anatomica*, ou André du Laurens dans son *Histoire anatomique* : « il faut dissequer seulement les corps morts & non les vivants. Le sçay bien que quelques anciens, comme Herophile & Erasistrate ont dissequé, par la permission des Rois, des corps de gents condamnez au supplice de la mort : ce qui a esté faict encores de nostre temps par Carpus & Vesal. Mais ie tiens cela pour impie & tres inhumain, outre qu'il n'est nullement necessaire : Car on ne coupe les corps vifs, que pour voir & recognoistre les actions qui ne se peuvent voir és morts ; lesquelles on peut aussi bien voir aux bestes[732] ». Des prises de distance catégoriques qui ne parviennent pas, malgré tout, à dissimuler complètement un résidu de

résignation, de désistement forcé vis-à-vis d'un procédé efficace pour le travail de l'anatomiste mais qui se trouve au-delà de certaines limites infranchissables.

Il en va de même pour Tarin dans son introduction à l'article « Anatomie », qui suit comme on l'a vu la réflexion de Celse. Les médecins dits « Dogmatiques », explique celui-ci, avançaient la nécessité de connaître l'intérieur du corps humain, c'est-à-dire « les parties que la nature tient cachées ; d'en examiner la situation, la couleur, la figure, la grandeur, la disposition, la dureté ou la mollesse, le poli ou les rugosités, les saillies ou les enfoncemens ; et de voir celles qui s'insinuent dans les autres, ou qui en reçoivent d'autres au contraire au milieu d'elles ». Comment peut-on savoir, si on ne connaît pas la position de chaque viscère, quelle est la partie qui souffre « lorsque la douleur se fait sentir à l'intérieur » ? Et « lorsque les viscères ont été mis à découvert par quelque blessure, sera-t-il possible à qui ne connaît pas la couleur naturelle de chaque partie, de distinguer le sain d'avec ce qui ne l'est pas ? ». Peut-on, enfin, « guérir un organe malade, quand on ignore ce qu'il est ? ». Voilà pourquoi ces médecins étaient partisans de la dissection et, plus encore, de la vivisection, voilà pourquoi ils considéraient « qu'on ne peut trop louer Hérophile et Erasistrate, qui ont disséqué tout vifs les criminels qu'ils avaient obtenus des rois », et qu'« il n'y a donc point de cruauté, ainsi que plusieurs l'avancent, à chercher, dans le supplice d'un petit nombre de criminels, des connaissances qui peuvent servir dans tous les âges à la conservation d'une infinité d'innocents »[733].

Les « Empiriques », en revanche, affirmaient que « c'est une cruauté inouïe de disséquer des hommes tous vivans, et de faire d'un art destiné à la conservation du genre humain, l'instrument de sa destruction, et cela de la façon la plus barbare ». Surtout si par ces méthodes on ne parvient pas à atteindre les fins que l'on dit poursuivre : qu'y a-t-il de plus absurde, plaidaient selon Celse les Empiriques, « que de penser que les choses doivent être dans un homme mourant, ou même déjà mort, les mêmes qu'elles étaient dans un homme vivant ? ». Comment les qualités des parties internes d'un corps que l'on veut observer ne changeraient-elles pas « sous le couteau et par une mort aussi violente » ? Ainsi, qu'a donc fait le « médecin homicide » qui s'est adonné à de tels agissements ? « Il a égorgé un homme de la manière la plus cruelle, et n'a pu venir à bout de voir les viscères tels qu'ils sont dans l'homme pendant la vie. » En tout état de cause, « s'il est quelques parties que l'on puisse considérer au-dedans du corps pendant que l'homme respire encore », le médecin appelé à panser des grandes blessures pourra le faire en même temps qu'il s'applique à remplir son devoir de rétablir la santé : la compassion lui apprend ce que les autres ne peuvent connaître que par une horrible cruauté[734].

Celse, on l'a dit, ne se range pas totalement d'un côté ni de l'autre. Il concède aux Empiriques « qu'il est cruel et inutile d'ouvrir des corps vivants », et aux Dogmatiques que « ceux qui se consacrent à la médecine ne peuvent se dispenser de disséquer des cadavres : car ils doivent connaître la position et l'arrangement des parties, objets que les cadavres nous représentent mieux que l'homme vivant et blessé ». L'expérience et le pansement des blessures apporteront, finalement, ce « que l'on ne peut apprendre que sur le sujet vivant »[735].

Citer longuement les propos de Celse équivaut presque à citer tout ce qui viendra par la suite sur le même sujet, car à part une brève allusion de son contemporain Pline l'Ancien dans l'*Histoire naturelle* (XIX, 26)[736], le *Proœmium* du *De medicina* contient l'essentiel de l'argumentation postérieure. Les termes dans lesquels fut posée la dispute entre les médecins « Dogmatiques » et leurs collègues « Empiriques » ont donc connu

une très longue vie, et certainement on ne peut pas dire qu'ils aient mobilisé des questions secondaires ou futiles. Le désaccord, profond, concerne d'un côté l'éthique et il coagule dans le lieu – au sens rhétorique du mot – de la « cruauté » ; de l'autre, il porte sur l'« utilité », c'est-à-dire sur l'épistémologie. Les deux versants du problème semblent inconciliables, mais aussi indissociables. Les « Empiriques » et Celse diront ainsi « cruel et inutile », ou éventuellement « inutile, donc doublement cruel ». C'est ce qu'affirmeront plus tard Tertullien dans son *De anima* (v. 210-213) – il y traite Hérophile de « boucher » – et Augustin dans *La Cité de Dieu* : « les parties cachées, voilées à nos regards, comme les réseaux enchevêtrés des veines, des nerfs, des viscères, ces cachettes de la vie, personne ne peut les trouver ! Sans doute, des médecins, appelés anatomistes, avec un zèle parfois cruel, ont disséqué des cadavres ou même des malades mourant entre leurs mains, tandis qu'ils tranchaient, scrutaient avec soin et fouillaient inhumainement tous les secrets des chairs humaines, avides de découvrir la nature, la cause, le siège de la maladie[737] ».

On remarquera qu'insister sur l'inutilité des vivisections, loin d'accroître la force de l'argument de la cruauté, ne fait en dernière analyse que l'affaiblir. En effet, la cruauté finit par apparaître reliée au degré d'utilité, ce qui revient à admettre que l'éthique peut être relative aux propriétés épistémologiques des actes qu'en principe on désavoue. Curieusement, pour les anatomistes les aspects éthiques semblent effectivement être décisifs. Aux yeux de quelqu'un comme Alessandro Benedetti, par exemple, les vivisections ne seraient pas inutiles, mais c'est précisément leur cruauté qui le fait s'en abstenir. On peut en dire autant à propos de ses collègues du XVIII^e^ siècle. Félix Vicq d'Azyr fait état de l'obligation de travailler avec des cadavres comme d'une des plus grandes difficultés pour l'accès à la connaissance anatomique : « un corps froid, inanimé, privé de la vie, n'offre que des fibres sans ressort, des vaisseaux relâchés et vuides [...] Ces réseaux nerveux qui déterminoient les réactions les plus fortes, cette pulpe qui étoit le foyer des ébranlements les plus variées, sur laquelle la lumiere elle-même imprimoit des images et laissoit des traces de ses vibrations ; tout est insensible, tout est muet ; le muscle ne se roidit plus sous l'instrument qui le blesse ; le nerf est déchiré sans exciter ni trouble ni douleur ; toute connexion, toute sympathie sont détruites, et les corps des animaux dans cet état sont une grande énigme pour celui qui les disseque[738] ».

Voilà pour Vicq le paradoxe de sa science, contrainte de tenter de capturer les sources de la vie dans des corps morts : « quand on observe les effets d'une action vitale particuliere, on n'en apperçoit point le foyer : réciproquement, quand l'Anatomie nous le montre, son activité n'existe plus, et nous ne pouvons presque jamais saisir que par le recours de l'imagination le lien qui les unit[739] ». Mercier partage le constat de Vicq, mais il en tire des conclusions fort différentes : « l'anatomie, quoique cultivée avec le plus grand soin, n'a peut-être pas encore fourni à la médecine une observation vraiment importante. On a beau interroger le cadavre, le mécanisme qui entretient la vie échappe ; le cadavre est couché, l'organisation qui le tenait debout se dérobe constamment à l'œil[740] ». Corollaire, selon Mercier : « la connaissance de la nature de l'homme, par rapport à la guérison de toutes ses maladies, appartient visiblement à une autre science », une science capable « d'effacer cette stérile nomenclature de l'anatomie, de lui ôter cette physionomie morte et impassible, qu'elle semble avoir contractée avec les cadavres qu'elle mutile, et de bannir ces termes muets, propres seulement à enfler le catalogue des mots d'une langue »[741].

Un cas particulier est celui de Jean-Joseph Sue le fils (1760-1830), anatomiste qui

comme son père fut professeur de l'Académie royale de peinture et de sculpture. Quant au cadavre, Sue est de l'avis de Vicq, mais sa spécialité lui fournit d'autres alternatives. « Il est, dans l'Etat de mort, dit-il, des parties qui s'affaissent ou s'élèvent, & éprouvent des changements plus ou moins considérables dans leurs formes, ce qui fait qu'il est difficile alors de connoître sûrement leur figure & leurs véritables dimensions. Il en est de même de leur situation. Le relâchement, où quelques-unes se trouvent, après la mort, fait qu'elles quittent leur position naturelle, & se confondent entr'elles à un tel point, qu'on a quelquefois de la peine à les distinguer[742]. » Naturellement, « les usages des parties, & toutes les nuances de leurs mouvements, ne sont pas plus faciles à connoître, lorsqu'on se borne à l'étude de la nature morte » ; on est par conséquent « obligé de supposer que les parties sont animées, pour faire voir les mouvemens qu'elles exécutent, & la manière dont elles agissent dans le vivant. Mais on a beau faire des suppositions ; jamais avec des parties mortes on ne donnera une idée juste des parties vivantes ». Aussi, déclare Sue, « l'étude du cadavre est donc insuffisante, si l'on n'y joint celle du modèle vivant »[743]. En tant qu'enseignant d'artistes, cet anatomiste peut recourir au modèle vivant afin d'obtenir les réponses que le cadavre n'est pas en mesure d'apporter.

Or le modèle vivant n'est guère instructif pour ceux qui enseignent ou apprennent la médecine et la chirurgie. La recherche médicale est elle aussi confrontée à une impasse, dès lors qu'elle doit faire face aux exigences de la connaissance en se servant de moyens inappropriés, que ce soit la dissection de cadavres ou la vivisection d'animaux – elles vont le plus souvent ensemble, comme le préconise William Harvey, critique à l'égard de ceux qui se contentent de cadavres[744]. Les failles épistémologiques de la vivisection humaine ne sont pas négligeables non plus, tel que le montre Celse, mais on peut raisonnablement prétendre que c'est le plus apte de tous les procédés imaginables. Dans cette échelle de fiabilité croissante du matériel anatomique, qui va de la dissection animale – pratiquée par Galien et, au Moyen Âge, à l'école de Salerne – jusqu'à la vivisection humaine, réside le programme épistémologique qu'Aristote légua aux anatomistes alexandrins et que Diderot reprend une vingtaine de siècles plus tard. Dans les *Parties des animaux*, Aristote avait averti en effet qu'un cadavre a « la même forme extérieure, et néanmoins ce n'est pas un homme. [...] il n'est pas une partie du cadavre qui conserve encore le caractère d'une partie véritable du corps, par exemple l'œil ou la main ». C'est un fait, dit-il, « que l'âme disparue, l'être vivant n'existe plus et qu'aucune de ses parties ne demeure plus la même, sauf quant à la configuration extérieure »[745]. Il fallait donc pour les Alexandrins « dépasser Aristote en passant de la dissection animale à celle du corps humain, et il fallait aussi en satisfaire les exigences théoriques en passant de la dissection humaine à la vivisection[746] ».

Diderot, sans être anatomiste et sachant que jamais il ne devrait pratiquer lui-même les actes qu'il préconise, jouit de la liberté suffisante pour affronter, théoriquement, l'obstacle de la cruauté. L'encyclopédiste fait le pas que jusqu'alors personne n'avait osé faire depuis Hérophile et Érasistrate. Ce que Diderot ne parvient pas à formuler, c'est le fondement philosophique permettant de déplacer la conception de la nature humaine, assise des principes éthiques qu'il faudrait réaménager dans le but de dissoudre les plus irréductibles objections à l'égard de la vivisection. Quelque chose du même ordre que l'idée cartésienne de l'animal-machine, qui redéfinit le statut ontologique des animaux non humains, en ouvrant de la sorte la voie pour que dans des lieux aussi improbables que l'abbaye de Port-Royal, haut lieu du jansénisme au XVII^e^ siècle, on dissèque sans états d'âme des bêtes vivantes, sous prétexte que les cris

plaintifs de ces animaux n'étaient que les sons d'un orgue sur les cordes duquel on appuie[747].

Anatomia animata

L'idée d'animal-machine peut aussi être vue comme un cadre théorique pour des issues possibles face aux impasses épistémologiques, aux apories auxquelles conduit l'anatomie cadavérique vis-à-vis du vivant. Celles-là mêmes qui ont sous-tendu les interrogations sur la vivisection et que Vicq d'Azyr, Sue et d'autres anatomistes du XVIIIe siècle ont cernées avec acuité. Or le problème du vivant n'est pas seulement celui des distorsions que, dans l'appréhension des fonctions vitales, le travail sur un objet mort implique. Il s'agit aussi de la difficulté, qui en est la conséquence, à rendre compte du vivant, à l'expliquer. Saisir la vie dans un cadavre est plus que malaisé, en comprendre le principe l'est tout autant. Pleinement inscrite dans cette pensée, la figure de l'animal-machine dessinée par René Descartes (1596-1650) est une des constructions intellectuelles essentielles parmi les théories assimilant les organismes vivants à des entités mécaniques.

Descartes n'est pas le premier à avoir avancé une pareille proposition. Au XVIe siècle, un médecin espagnol, Gómez Pereyra, l'avait exposée dans un ouvrage publié en 1554 à Medina del Campo. « Conscient de la nouveauté et de l'aspect paradoxal de ses idées, Pereyra, pour éviter d'attirer l'attention de l'Inquisition, a donné à son livre un titre neutre, cryptique, en combinant les noms de son père et de sa mère : *Antoniana Margarita*. Pour se protéger encore mieux, il dédia son ouvrage à l'archevêque de Tolède[748]. » Dans ce livre, Gómez Pereyra ne mentionne aucune construction mécanique comme modèle d'une structure vivante mais, souligne Mirko Grmek, « toute son œuvre est dominée par l'idée que le comportement animal extérieur et les processus physiologiques animaux et humains découlent nécessairement et entièrement des dispositifs organiques[749] ».

À l'époque où Descartes élabore, presque un siècle après Gómez Pereyra, ses propres thèses sur l'animal-machine – qui ne doivent rien, déclare-t-il, à celles de l'Espagnol –, l'influence du mécanicisme philosophique et scientifique s'étend, mais le Saint-Office guette encore : il fallait observer, dans ces domaines épineux, la circonspection nécessaire pour ne pas l'irriter. Aussi, en apprenant en 1633 la condamnation de Galilée, Descartes décide d'ajourner la publication de son traité *Le Monde*, déjà achevé, qui contenait des considérations dangereuses sur le mouvement de la Terre[750]. *Le Monde* ne verra le jour qu'en 1664, tandis qu'en 1662 une traduction latine du dernier chapitre avait été publiée séparément, à Leyde, sous le titre de *De homine*. Ce texte, paru en français en 1664 – *L'Homme* –, contenait le premier exposé de la théorie de l'animal-machine, que Descartes s'était décidé finalement à divulguer en 1637, dans la cinquième partie du *Discours de la méthode*.

Le procédé utilisé par Descartes pour expliquer sa théorie consiste à décrire d'abord la structure, les parties et le fonctionnement d'une machine, pour conclure ensuite que chez les organismes vivants tout se passe de la même façon : « Je désire que vous considériez [...] que toutes les fonctions que j'ai attribuées à cette machine, comme la digestion des viandes, le battement du cœur et des artères, la nourriture et la croissance des membres, la respiration, la veille et le sommeil ; la réception de la lumière, des sons, des odeurs, des goûts, de la chaleur, et de telles autres qualités, dans

les organes des sens extérieurs ; l'impression de leurs idées dans l'organe du sens commun et de l'imagination, la rétention ou l'empreinte de ces idées dans la mémoire ; les mouvements intérieurs des appétits et des passions ; et enfin les mouvements extérieurs de tous les membres, qui suivent si à propos, tant des actions des objets qui se présentent aux sens, que des passions, et des impressions qui se rencontrent dans la mémoire, qu'ils imitent le plus parfaitement qu'il est possible ceux d'un vrai homme : je désire, dis-je, que vous considériez que ces fonctions suivent toutes naturellement, en cette machine, de la seule disposition de ses organes, ne plus ne moins que font les mouvements d'une horloge, ou autre automate, de celle de ses contrepoids et de ses roues ; en sorte qu'il ne faut point à leur occasion concevoir en elle aucune autre âme végétative, ni sensitive, ni aucun autre principe de mouvement et de vie, que son sang et ses esprits, agités par la chaleur du feu qui brûle continuellement dans son cœur, et qui n'est point d'autre nature que tous les feux qui sont dans les corps inanimés[751]. »

Descartes affirme donc que rien ne sépare le corps animal d'une machine, et qu'il en va de même pour le corps humain. Des machines parfaites : « ceux qui, sachant combien de divers *automates*, ou machines mouvantes, l'industrie des hommes peut faire, sans y employer que fort peu de pièces, à comparaison de la grande multitude des os, des muscles, des nerfs, des artères, des veines, et de toutes les autres parties qui sont dans le corps de chaque animal, considéreront ce corps comme une machine qui, ayant été faite des mains de Dieu, est incomparablement mieux ordonnée, et a en soi des mouvements plus admirables, qu'aucune de celles qui peuvent être inventées par les hommes[752] ».

Or l'homme, à la différence des autres animaux, ne peut pas être décrit intégralement comme une machine, car il possède des attributs autres que corporels : « s'il y avait de telles machines, qui eussent les organes et la figure d'un singe, ou de quelque autre animal sans raison, nous n'aurions aucun moyen pour reconnaître qu'elles ne seraient pas en tout de même nature que ces animaux ; au lieu que, s'il y en avait qui eussent la ressemblance de nos corps, et imitassent autant nos actions que moralement il serait possible, nous aurions toujours deux moyens très certains, pour reconnaître qu'elles ne seraient point pour cela de vrais hommes ». Le premier « est que jamais elles ne pourraient user de paroles [...] comme nous faisons pour déclarer aux autres nos pensées » ; le second « est que bien qu'elles fissent plusieurs choses aussi bien, ou peut-être mieux qu'aucun de nous, elles manqueraient infailliblement en quelques autres, par lesquelles on découvrirait qu'elles n'agiraient pas par connaissance, mais seulement par la disposition de leurs organes »[753]. On décrira donc le corps humain comme une machine, mais seulement à condition de mettre entre parenthèses ce qui en fait un homme : la parole et la raison – la « substance pensante » ou *res cogitans*, l'âme, distincte de la « substance étendue », la *res extensa*, les corps.

Une fois cette distinction essentielle bien établie, la théorie de l'animal-machine permet de se livrer même chez l'homme à l'étude de l'organisme en termes d'une mécanique de la *res extensa*. Une étude pour laquelle Descartes fournit les bases théoriques en renvoyant, pour une bonne compréhension de ce qu'il expose, à la lecture de « quelque savant anatomiste » ; il suggère aussi d'assister à des dissections : « afin qu'on ait moins de difficulté à entendre ce que j'en dirai, je voudrais que ceux qui ne sont point versés en anatomie prissent la peine, avant que de lire ceci, de faire couper devant eux le cœur de quelque grand animal qui ait des poumons, car il est en tout assez semblable à celui de l'homme »[754]. La connaissance de l'anatomie s'avère en effet indispensable, à partir du moment où c'est de la disposition des parties que dépend le

fonctionnement du corps-machine.

Rappelons d'ailleurs que Descartes était lui-même un enthousiaste dissecteur. À Amsterdam, où il résida pendant de longues années, il est entré en relation avec le médecin Elichman, d'origine allemande, et avec le médecin catholique Plemp (Fortunatus Plempius), qui l'initia à l'art de la dissection. « Ce n'est pas un crime », écrit Descartes à Mersenne à propos de la curiosité anatomique. Tous les jours, lors d'un hiver passé à Amsterdam, ajoute-t-il, un boucher lui apportait chez lui les parties qu'il voulait anatomiser plus tranquillement[755]. Cette activité d'anatomiste a sans doute nourri des aspects décisifs de la pensée cartésienne du vivant, qui est anatomique aussi en ce qu'elle suit dans la spéculation la démarche qui est celle des anatomistes dans la pratique : Descartes déduit le fonctionnement correct de l'organisme-machine à partir de l'état de la machine détraquée, comme en anatomie on part du cadavre – le corps mort, invoqué par le philosophe comme point de départ de sa réflexion : « Je me considérais premièrement comme ayant un visage, des mains, des bras, et toute cette machine composée d'os, et de chair, telle qu'elle paraît en un cadavre, laquelle je désignais par le nom de corps[756]. »

L'accueil réservé à la biologie cartésienne par les médecins de son temps fut plutôt froid et critique quant à son contenu concret, ses affirmations anatomiques et ses déductions physiologiques. En revanche, « la notion d'organisme-machine fascine. Elle est à la mode et envahit, avec des variantes soit matérialistes soit vitalistes, aussi bien les belles-lettres que les ouvrages scientifiques. Elle se glisse même dans le langage courant[757] ». Quant à la solution philosophique au problème du vivant, elle ne fut pas toujours suivie. Si Descartes assigne à l'âme, dans son ontologie bipartite, un rôle qui n'est pas celui de « donner le mouvement et la chaleur au corps », Pierre Dionis enseigne au Jardin du Roi que les parties « ne sont pas capables d'agir par elles-mêmes : [...] il faut nécessairement qu'il y ait quelque chose d'immateriel qui mette en mouvement tous les ressorts de la machine, & c'est ce qu'on appelle l'ame »[758]. Contrairement à ce qu'affirmait Descartes, pour Dionis la machine ne se meut pas d'elle-même ; rendre compte de la vie requiert qu'un principe immatériel soit postulé. C'est l'âme qui anime le cadavre.

Cent ans après l'animal-machine cartésien, le pas vers la mécanisation intégrale de l'homme est franchi par Julien Offroy de La Mettrie (1709-1751), qui élabore sur ces bases une théorie radicalement matérialiste. Il l'expose dans *L'Homme-Machine* (1747), un « livre hardi » selon son imprimeur, dans lequel l'auteur ose affirmer « qu'il n'y a dans tout l'Univers qu'une seule substance diversement modifiée[759] ». Descartes et tous les cartésiens, écrit La Mettrie, « ont fait la même faute. Ils ont admis deux substances distinctes dans l'homme, comme s'ils les avaient vues et bien comptées[760] ». Toutes les facultés de l'âme « dépendent tellement de la propre organisation du cerveau et de tout le corps qu'elles ne sont visiblement que cette organisation même[761] ». L'âme, par conséquent, « n'est qu'un principe du mouvement, ou une partie matérielle sensible du cerveau, qu'on peut, sans craindre l'erreur, regarder comme un ressort principal de toute la machine, qui a une influence visible sur tous les autres, et même paraît avoir été fait le premier ; en sorte que tous les autres n'en seraient qu'une émanation[762] ». Le corps, en somme, « n'est qu'une horloge[763] ».

On voit bien, dit La Mettrie, que « les divers états de l'âme sont [...] toujours corrélatifs à ceux du corps ». Il en donne quelques exemples, mais ceux-ci ne sont peut-être pas suffisants ; ainsi, « pour mieux démontrer toute cette dépendance et ses causes, servons-nous ici de l'anatomie comparée ; ouvrons les entrailles de l'homme et des

animaux »[764]. Car il s'agit, après tout, de l'ouvrage d'un médecin, dont l'ensemble de la démonstration philosophique s'appuie sur des arguments physiologiques et anatomiques. Aussi, dit-il, « je ne me suis permis le raisonnement le plus vigoureux et le plus immédiatement tiré, qu'à la suite d'une multitude d'observations physiques qu'aucun savant ne contestera ; et c'est encore eux seuls que je reconnais pour juges des conséquences que j'en tire, récusant ici tout homme à préjugés, et qui n'est ni anatomiste, ni au fait de la seule philosophie qui est ici de mise, celle du corps humain[765] ».

L'Homme-Machine s'ouvre par une dédicace « À Monsieur Haller professeur en médecine à Goettingue ». Par cette référence, le médecin La Mettrie met son ouvrage sous le signe d'une physiologie, celle dont Haller avait exposé les bases dans son ouvrage de 1747, *Primæ lineæ physiologiæ*. Dans cet ouvrage, paru quelques mois avant celui de La Mettrie, Haller avait défini la physiologie comme une « anatomie animée », ou « anatomie en mouvement » : « *physiologia est animata anatome* », écrit-il dans la préface[766]. Dans l'*Éloge* de 1777, il était rappelé que Haller « espéroit faire de la Physiologie une Science aussi certaine qu'aucune autre Science physique ; une Science où les Philosophes pourroient apprendre à connoître l'homme, où les Médecins trouveroient une base sur laquelle ils pussent s'appuyer dans la pratique. Pour cela, il falloit chercher à établir les fondemens de la Physiologie sur une anatomie exacte de l'homme, & sur l'anatomie des animaux qui nous a si souvent révélé sur l'économie animale de l'espèce humaine, des secrets que l'étude de l'homme lui-même ne nous eût pas découverts[767] ».

Une *anatomia animata* est explicitement une physiologie conçue comme la mise en mouvement de la structure. La mécanique des parties. La science de la « fabrique » animée. Des vues qui doivent énormément aux idées iatromécanistes du Hollandais Hermann Boerhaave (1668-1738), contemporain de Georges Baglivi et promoteur d'une démarche expérimentale en médecine, dont Haller avait été le disciple. La pensée de Boerhaave marqua aussi celle de La Mettrie, qui suivit les leçons du maître hollandais à l'université de Leyde de 1731 à 1734, et traduisit en français quelques-uns de ses ouvrages, les *Institutiones medicæ* (1708) notamment[768]. La dédicace de *L'Homme-Machine* entendait peut-être souligner cette filiation commune. Mais Haller la refusa publiquement dans une lettre datée de Göttingen le 12 mars 1749 et publiée en mai de cette année par le *Journal des savants*. « M. de la Mettrie [...] m'a fait l'honneur peu desirable de me dedier ce Livre impie », protesta Haller ; « Je desavoue ce Livre comme entiérement opposé à mes sentimens [...] & je prie le public d'être assuré que je n'ai jamais eu de liaison, de connoissance, de correspondance, ni d'amitié, avec l'Auteur de l'*Homme machine*, & que je regarderais comme le plus grand des malheurs toute conformité d'opinions avec lui »[769].

La raison de cette récusation est que Haller ne voulait pas voir son nom mêlé à un usage qu'il désapprouvait de ses travaux sur l'irritabilité. Condorcet l'explique dans son *Éloge* de l'anatomiste suisse : « Lametrie fit de cette propriété de la matière animée, le fondement d'un système de matérialisme » et Haller, qui « étoit sincèrement attaché dès l'enfance à sa Religion [...] vit avec horreur qu'on le dénonçoit à l'Europe comme un fauteur du Matérialisme ou du moins comme l'inventeur des principes qui y servoient de base ; le respect qu'il avoit témoigné constamment pour le Christianisme dans tous ses Ouvrages, sa vie si conforme aux préceptes de l'Évangile ne le rassurèrent point contre cette accusation ; il s'en plaignit amèrement »[770].

Une divergence fondamentale sépare les deux hommes quant aux conséquences

philosophiques à tirer d'une conception, celle de l'*anatomia animata*, qui leur est cependant commune et leur vient en grande partie de l'influence exercée sur eux par Boerhaave. Le problème auquel ils apportent des réponses différentes sur le plan idéologique – spiritualiste dans le cas de Haller, matérialiste chez La Mettrie – est aussi le même : comment rendre compte du vivant à partir d'une base anatomique, c'est-à-dire de recherches qui se font essentiellement sur le cadavre. L'un et l'autre s'y emploient en faisant appel à une réflexion d'ordre mécanique, au modèle de la machine. Malgré la réaction scandalisée de Haller face aux propositions radicalement matérialistes de La Mettrie, c'est bien sa physiologie, faite de l'irritabilité des fibres et de la sensibilité des nerfs, qui leur sert de support. En contrepartie, même s'il affirme que « le corps humain est une machine qui monte elle-même ses ressorts : vivante image du mouvement perpétuel », La Mettrie avoue « ignorer comment la matière, d'inerte et simple, devient active et composée d'organes », et demande qu'on lui « accorde seulement que la matière organisée est douée d'un principe moteur, qui seul la différencie de celle qui ne l'est pas »[771].

Autrement dit, les actions des organes obéissent à un mécanisme régi par « une force dont le principe nous est inconnu[772] », une sorte de *vis propria* qui, tout en animant l'anatomie, ne peut pas, en dernière analyse, être déduite de la seule disposition des parties. La vie échappe toujours à la pure raison anatomique. La Mettrie ne l'ignore pas, d'ailleurs : il prétend que son exposé prouve « d'une manière incontestable que chaque petite fibre ou partie des corps organisés se meut par un principe qui lui est propre » ; or ce mouvement « se cache aux yeux [...] parce que tout est froid et affaissé dans les cadavres »[773].

Pourtant, on avait pu croire que le cadavre s'était dressé, que l'art du montage mécanique avait réussi à concrétiser, à démontrer par la voie de la fabrication, la justesse des théories mécanistes. Que l'opération anatomique de mise en pièces du corps avait été complétée par une deuxième étape de reconstitution. Que l'ordre de composition du corps était finalement passé de l'expérience mentale des anatomistes, qui l'avaient pris pour critère narratif dans leurs traités, à la réalisation matérielle. Que l'action de la nature avait pu être reproduite par un artifice. Et que cela imitait le vivant, tant et si bien que la possibilité de le créer véritablement était certaine et imminente. C'est Jacques Vaucanson (1709-1782), un « mécanicien de génie » grenoblois, qui l'avait fait.

Au moment où La Mettrie rédige son *Homme-Machine*, Vaucanson a déjà construit et exhibé plusieurs automates. Il les a présentés à l'Académie royale des sciences et en a expliqué le fonctionnement : un joueur de flûte traversière en 1738, un deuxième musicien jouant de la flûte et du tambourin en 1739, un canard la même année[774]. Le « flûteur automate », exposé en janvier 1738 à la foire Saint-Germain et à l'hôtel de Longueville, était un androïde en bois, assis, qui jouait de la flûte traversière, sur laquelle il exécutait réellement onze airs différents avec des mouvements des bras et des doigts, en modulant l'air qui entrait dans la flûte par des mouvements des lèvres et d'une soupape qui remplissait les fonctions de la langue. Le deuxième androïde était un homme grandeur nature, debout et habillé en berger provençal, qui jouait sur ses deux instruments vingt airs différents. Quant au canard, construit en cuivre doré, il était capable de s'élever sur ses pattes, de porter son cou à droite et à gauche, de barboter dans l'eau et de croasser. Mais le plus important était qu'il s'agissait d'un « canard digérateur » : Vaucanson prétendait avoir réussi à reproduire les fonctions digestives de l'oiseau : celui-ci avalait du grain, le digérait et le rendait finalement sous forme d'une

sorte de bouillie verte par l'anus, après qu'il fut passé par des tuyaux qui imitaient les boyaux[775].

Le mécanicien, qui finira par entrer à l'Académie royale des sciences en 1746, avait suivi des cours d'anatomie au Jardin du Roi à Paris entre 1728 et 1731, et voulait réaliser des « anatomies vivantes » reproduisant les fonctions vitales principales : la respiration dans le *Flûteur*, la digestion dans le *Canard*, la circulation sanguine dans un autre androïde qu'il projeta de construire avec la collaboration du chimiste Macquer, qui était parvenu à dissoudre du latex avec de l'éther, en obtenant une matière élastique qui aurait servi à la fabrication de tuyaux imitant les veines et les artères[776]. Le projet ne fut pas mené à son terme, et Vaucanson, nommé inspecteur général des Manufactures de soie en 1741, ne consacra plus grand temps à la construction de nouveaux automates. Cette année-là encore, il avait pourtant présenté à l'Académie de Lyon le projet d'un nouvel androïde qui imiterait des opérations animales comme la circulation du sang, la respiration, la digestion et le jeu des muscles. Cette machine, qui représenterait un corps humain, disait-il, pourrait servir « à faire des démonstrations dans un cours d'anatomie[777] ».

À la suite de l'entreprise de Vaucanson, d'autres mécaniciens se lancèrent dans la construction d'automates, mais le premier à concevoir le plan d'un « homme artificiel » fut Jean-Baptiste Le Cat (1700-1768), chirurgien à l'Hôtel-Dieu de Rouen. Le Cat, qui connaissait bien Vaucanson, espérait pouvoir fabriquer un automate qui permettrait de faire voir toutes les opérations de l'homme vivant : respiration, circulation, digestion, sécrétion. Il serait doté d'un cœur, de poumons, de foie, de vessie, annonce le chirurgien : « il aura la fièvre, on le saignera, on le purgera et il ressemblera trop à un homme[778] ». Dans la seconde moitié du XVIII^e siècle, les Suisses Pierre Jaquet-Droz (1721-1790) et son fils Henri-Louis (1752-1791) construisent trois automates célèbres, qu'ils présentent au public en 1774. Il s'agit de deux enfants, un *Petit Écrivain* et un *Dessinateur*, ainsi que d'une *Musicienne* qui interprète cinq airs différents sur un orgue. L'année suivante, l'horloger Pierre Kintzing et l'ébéniste David Roentgen réalisent pour la reine Marie-Antoinette une *Joueuse de tympanon*, une jeune femme assise sur un tabouret qui joue, sur cet instrument, huit morceaux de musique.

Mais celui qui aura le plus marqué les esprits aura été Vaucanson, et s'il atteignit le sommet de sa célébrité avec le *Canard*, le plus fascinant de ses engins fut son premier androïde, le *Flûteur* : « Pour ces diverses opérations [...] que de roues, que de poulies, que de leviers, que de vis, que de lames, que de soupapes, que de pivots, que de soufflets, que de réservoirs, que de fils, que de cordes, que de chaînes, que de tuyaux, que de cylindres ! » s'exclame en 1738 l'abbé Desfontaines, qui est convaincu que c'est « la connaissance de l'anatomie de l'homme et surtout de la névrologie qui a guidé l'auteur dans sa mécanique »[779]. Et La Mettrie de s'enthousiasmer à son tour, en voyant dans cet automate la promesse de machines qui seraient dotées de parole, c'est-à-dire d'une des facultés que Descartes avait définies comme le propre de l'homme : « s'il a fallu plus d'art à Vaucanson pour faire son *Flûteur* que pour son *Canard*, il eût dû en employer encore davantage pour faire un *Parleur* : machine qui ne peut plus être regardée comme impossible, surtout entre les mains d'un nouveau Prométhée[780] ». Aux yeux de La Mettrie, les réalisations mécaniques de Vaucanson prouvaient que sa thèse de l'homme-machine était juste : « je ne me trompe point, le corps humain est une horloge, mais immense, et construite avec tant d'artifice et d'habileté, que si la roue qui sert à marquer les secondes vient à s'arrêter, celle des minutes tourne et va toujours son train ; comme la roue des quarts continue de se mouvoir, et ainsi des autres, quand les

premières, rouillées ou dérangées par quelque cause que ce soit, ont interrompu leur marche[781] ».

L'automate des Lumières paraît concrétiser et porter à sa vérité les conceptions du vivant comme mécanique : « puisque le vivant était représenté depuis un siècle et demi comme Machine, la machinerie de l'automate, au lieu de copier le vivant, le *réalise*. Voilà pourquoi l'automate n'est pas simplement la copie, en ressorts et rouages, de l'homme en chair et en os : comme un discours insistant le disait depuis si longtemps comme machinerie, le vivant *apparaît* dans et par la machinerie[782] ». Or l'automate, d'après les procédés de sa fabrication et les écrits de ses constructeurs, est une créature née de la rencontre de l'anatomie et de l'horlogerie. Le savoir technique des « mécaniciens de génie », fécondé par l'épistémê anatomique, monte pièce par pièce des artifices exprimant enfin la réalité de l'*anatomia animata*. Reste à se demander à quel point cette *anatomia animata* n'est pas malgré tout, en dernière analyse, une anatomie avec une âme, une structure mobile comme celle décrite par Winslow dans son ostéologie, mais qui nécessite quelque principe extérieur pour finalement s'animer.

Le docteur Frankenstein imaginé par Mary Shelley en 1818 en fit l'expérience. Il était obsédé par la question « du principe de la vie » et avait, à cet égard, une conviction : « pour rechercher les causes de la vie, il est indispensable d'avoir d'abord recours à la mort. J'appris donc l'anatomie ». Mais cela ne suffisait pas ; il fallait animer la matière inerte[783]. Il se mit ainsi à rassembler des matériaux aptes à « préparer un corps pour recevoir la vie, réaliser l'entrelacement de ses fibres, de ses muscles et de ses veines », et à chercher en même temps « l'étincelle » de la vie : « qui concevra les horreurs de mon travail secret, tandis que je tâtonnais, profanant l'humidité des tombes, ou torturais l'animal vivant pour animer l'argile inerte ? ». Pendant deux ans, dit-il, « je ramassais des ossements dans les charniers, et mes doigts profanes troublaient les mystères de l'édifice humain. [...] La salle de dissection et l'abattoir me fournissaient une grande partie de mes matériaux »[784]. Par une lugubre nuit de novembre, la réussite couronna ses efforts : « dans une anxiété proche de l'agonie, je rassemblai autour de moi les instruments qui devaient me permettre de faire passer l'étincelle de la vie dans la créature inerte étendue à mes pieds. Il était déjà une heure du matin ; une pluie funèbre martelait les vitres et ma bougie était presque consumée, lorsque à la lueur de cette lumière à demi éteinte, je vis s'ouvrir l'œil jaune et terne de cet être ; sa respiration pénible commença, et un mouvement convulsif agita ses membres[785] ».

Frankenstein, le « Prométhée moderne », agit en anatomiste-mécanicien-vivisecteur : il récupéra ici et là les pièces nécessaires et construisit d'abord une anatomie ; puis il dut l'animer, en lui communiquant l'étincelle qu'il avait découverte en disséquant des animaux vivants. À l'aube du XIX^e^ siècle, la fable morale de Mary Shelley fait un portrait-robot, aux traits grossis, du drame épistémologique de la vie fugitive et du cadavre automate. Elle résume pour l'esprit romantique les limites de l'entreprise anatomique et la quête des moyens, théoriques et pratiques, qui pourraient permettre de les dépasser. Elle met en scène le dégoût et la fascination, le désir de science, l'aventure cadavérique, l'assemblage des morceaux corporels, l'opacité du vivant à force de le chercher dans le mort. Elle compose, en quelque sorte, une parabole de la cruauté et de l'inutile.

CHAPITRE V

Morale, mondanité, esthétique et métaphore

Durant trois cents ans, l'anatomie fut une galaxie en expansion. De l'époque de la Renaissance à l'aube du XIX^e^ siècle, du centre même du cadavre incisé s'échappa un savoir qui s'est étendu, dilaté, disséminé. Qui s'est glissé dans les discours les plus variés, qui ordonna les pensées et frappa les sens. Les mondes du corps anatomisé ont conduit à de nombreux autres mondes : ceux de la philosophie et de la morale, de la spiritualité et de la littérature, de l'esthétique et du divertissement. L'anatomie fut partout : comme rhétorique – lieu, métaphore et métonymie contaminant toute parole prononcée, disant ce que de l'homme il pouvait et devait être dit ; comme véhicule – vers soi, vers Dieu ; comme médiation sociale – sujet de conversation, objet de goût, effet de mode. Aussi, elle n'appartient pas en exclusive à l'histoire de la médecine. Elle s'y trouverait trop à l'étroit, amputée de sa place dans le champ autrement plus vaste de l'histoire culturelle, si on ne la considérait comme ce qu'elle fut, une science de l'homme, une pratique de l'imaginaire, un mode de connaissance.

Situation qu'il importe de considérer aussi, en retour, dans une optique d'histoire des sciences, car si l'anatomie fut effectivement partout, cela témoigne de son statut prééminent au sein des pratiques scientifiques pendant toute cette période. Statut que les sources disent très souvent expressément, d'ailleurs, en particulier lorsqu'il est question des avantages ou des bienfaits que procure l'anatomie, ou bien quand il s'agit de souligner ses propriétés révélatrices de l'ordre du monde. Sur ce dernier thème, véritable leitmotiv diversement décliné en d'innombrables contextes, un parallèle est fait d'habitude avec l'étude des astres, par exemple chez Fontenelle : « L'Astronomie & l'Anatomie sont en effet les deux Sciences où sont le plus sensiblement marqués les caracteres du Souverain Etre, l'une annonce son immensité par celle des Espaces Célestes, l'autre son Intelligence infinie par la Méchanique des Animaux. On peut même croire que l'Anatomie a quelque avantage, l'Intelligence prouve encore plus que l'Immensité[786]. » Malebranche (1638-1715) réserve aussi à l'anatomie une place de choix, mais il est en revanche beaucoup plus sévère vis-à-vis de l'astronomie et, en

particulier, des astronomes. Ceux-ci, dit-il dans *Recherche de la vérité* (1675), « employent leur tems & leur bien pour sçavoir au juste, ce qu'il est non seulement inutile, mais impossible de sçavoir. Ils veulent trouver dans le cours des planetes une exacte régularité qui ne s'y rencontre jamais, & dresser des tables Astronomiques pour prédire des effets, dont ils ne connoissent pas les causes[787] ». En revanche, « il est bon que plusieurs personnes, s'appliquent à l'anatomie, puisqu'il est extrémement utile de la sçavoir, & que les connoissances ausquelles nous devons aspirer, sont celles qui nous sont les plus utiles[788] ».

L'utilité des connaissances anatomiques est universelle, dit-on dans l'*Encyclopédie*. Six propositions suffisent à le démontrer. Voici la première : « celui qui connoîtra le mieux la machine humaine, & qui ajoûtera à cette connoissance celle des lois de la Méchanique, sera plus en état de s'assûrer par la pratique & les expériences, de la maniere dont ces lois s'y exécutent, & des moyens de les y rétablir quand elles s'y dérangent ; donc l'*Anatomie* est absolument nécessaire au medecin ». D'après la seconde, « le corps humain est une machine sujette à des dérangements qu'on ne peut quelquefois arrêter qu'en divisant le tissu, & et qu'en retranchant des parties. [...] Donc l'*Anatomie* est indispensable au chirurgien ». La troisième proposition rejoint ce que disait Fontenelle : « la connoissance de soi-même suppose la connoissance de son corps ; & la connoissance du corps suppose celle d'un enchaînement si prodigieux de causes & d'effets, qu'aucun ne mene plus directement à la notion d'une intelligence toute sage & toute-puissante [...]. Donc la connoissance anatomique est requise dans un philosophe ». La quatrième proposition concerne les magistrats, qui « sont exposés tous les jours à faire ouvrir des cadavres, pour y découvrir les causes d'une mort violente ou suspecte ». L'anatomie ne leur serait donc pas inutile non plus. Quant aux peintres et aux sculpteurs – cinquième proposition – l'étude de l'anatomie leur est nécessaire pour exceller dans leurs arts respectifs. En définitive, avance-t-on finalement, « chacun a intérêt à connoître son corps ; il n'y a personne que la structure, la figure, la connexion, la communication des parties dont il est composé, ne puisse confirmer dans la croyance d'un Être tout-puissant. À ce motif si important, il se joint un intérêt qui n'est pas à négliger, celui d'être éclairé sur les moyens de se bien porter, de prolonger sa vie, d'expliquer plus nettement le lieu, les symptomes de sa maladie, quand on se porte mal ; de discerner les charlatans ; de juger, du moins en général, des remedes ordonnés, *&c.*[…]. La connoissance de l'*Anatomie* importe donc à tout homme »[789].

Rien d'étonnant alors à ce que l'anatomie fasse partie de la culture générale de toute personne cultivée, qu'elle soit perçue comme la plus utile et la plus nécessaire des sciences, aussi bien pour préserver la santé que pour apprécier l'art, pour se connaître soi-même et, à travers cette connaissance, pour connaître Dieu. Ce que reflète ce texte de l'*Encyclopédie* est le rayonnement que l'anatomie a atteint au milieu du XVIII^e^ siècle, la multiplicité des rôles que ce savoir joue, abordés sous l'angle de ses « avantages » et « utilités ». Mais il s'agit également, sous une forme abrégée, d'un éloge de l'anatomie, comme on en produisait depuis fort longtemps et que l'on retrouve, par exemple, chez André du Laurens à l'extrême fin du XVI^e^ siècle. Comparé aux premiers chapitres du livre I de l'*Histoire anatomique* de Du Laurens, le passage cité de l'*Encyclopédie* ne paraît en effet guère innovant. Les points essentiels sont déjà présents chez le médecin d'Henri IV, qui consacre les chapitres V à VIII du livre I de son ouvrage à démontrer « Combien est utile l'Anatomie pour la cognoissance de soy mesme », « Combien sert l'Anatomie pour cognoistre Dieu », « Combien est utile l'Anatomie aux Philosophes, & presque à tous artisans » et « Que l'Anatomie est non seulement util, mais absolument

necessaire au Medecin ».

Cependant, ces traits communs aux deux textes ne devraient pas masquer les différences non négligeables qui les séparent. Avant d'arriver aux considérations sur l'utilité de l'anatomie, Du Laurens s'attarde, dans ce premier livre de l'*Histoire anatomique*, sur « L'excellence de l'Homme demontrée par ses parties, sçavoir est, l'ame & le corps » (chap. I), veut prouver « Combien est admirable la dignité et la structure du corps humain » (chap. II), insiste sur « L'excellence de l'homme monstrée par sa nudité » (chap. III), et souligne ensuite « En quoy le corps de l'homme est different des autres animaux, et ce qu'il y a de particulier en sa structure » (chap. IV). L'éloge de l'anatomie se juxtapose à l'éloge de l'homme, ils tendent à se confondre dans un seul élan dithyrambique où l'anatomie fait office d'anthropologie, de lecture de ce livre magnifique qu'est le corps humain, où sont inscrits le dessein et l'intelligence du Créateur. Voilà une première différence de taille avec l'*Encyclopédie*, où cette question n'est qu'une parmi d'autres, alors que Du Laurens y met longuement l'accent. Mais l'écart se creuse davantage, dans le même sens, à la lecture des quatre autres chapitres mentionnés, ceux dont les intitulés semblent recouvrir les six propositions du texte de l'*Encyclopédie*. C'est là, sous le style hyperbolique de Du Laurens, qu'apparaissent les visées fondamentales de son éloge. Elles sont, avant tout, de nature morale.

Connaître Dieu

Quiconque « ignorera l'histoire des parties du corps humain, [...] cognoistra mal aussi les affections d'icelles, les traictera encores plus mal, & predira tres mal quelle issuë elles doivent avoir[790] ». L'anatomie est donc « absolument nécessaire » au médecin – au « médecin physicien », au chirurgien et à l'apothicaire. Certes. Mais en dehors de cette utilité et d'une brève allusion à celle que peuvent en tirer les poètes et les peintres « pour l'accomplissement & perfection de leur art »[791], l'enjeu principal de la série de quatre exposés de Du Laurens sur « l'excellence de l'anatomie » est ailleurs. Ce n'est sans doute pas un hasard si le chapitre concernant la médecine arrive en dernier, puisque l'ensemble de l'éloge est en fait articulé autour d'une affaire autrement plus importante : celle de la connaissance de Dieu. Qui commence – doit commencer – par la connaissance de soi, car « l'homme est un petit monde, & contient en soy les semences de tout ce qui est contenu dans le pourpris de ce grand univers ». Par conséquent, « quiconque cognoitra bien soy mesme, cognoitra toutes choses, ayant en soy les simulachres & resemblances de tout »[792]. À l'intérieur d'une pensée des correspondances, de l'analogie microcosme-macrocosme, Du Laurens marque ainsi les étapes de la connaissance : connaître l'Univers, c'est-à-dire la Création, équivaut à connaître l'Homme qui en est l'abrégé. Or la connaissance de l'Homme – c'est-à-dire de soi-même – implique celle de l'âme, qui doit à son tour passer nécessairement par celle du corps : « comme ainsi soit que l'ame enfermee dans ce cachot du corps, ne peut exercer ses fonctions sans l'organe du corps, quiconque voudra acquerir la cognoissance de l'ame, il faut necessairement qu'il ait la cognoissance de la structure du corps ». Cette dernière, « nous l'acquerrons aisement par l'anatomie & dissection[793] ».

Par un jeu de dévoilements successifs du plus grand par le plus petit, du contenant par le contenu, l'étude du cadavre finit par mener à Dieu. Mais la connaissance de Dieu ne peut être qu'indirecte ou, pour employer les mots de Du Laurens, Dieu « ne peut

estre cogneu que par ses effects ; & toute la cognoissance que l'on peut avoir de Dieu, se doit tirer non des antecedences, mais des consequences[794] ». Et quel « effet », quelle « conséquence » plus prodigieusement révélatrice de la puissance divine que le corps de l'Homme-microcosme, résumant à lui seul l'ensemble de la Création ? Ce corps qui doit, à sa seule contemplation, susciter l'émoi de la perfection et convaincre, par là, de la saisissante présence de Dieu et de sa stupéfiante virtuosité. Et Du Laurens de lancer le défi : « Qui est donc celuy, lequel contemplant attentivement l'admirable structure de l'homme, n'honorera, ne reverera & adorera l'autheur & l'architecte d'un si grand ouvrage[795] ? » Défi adressé notamment à l'athéisme, contre lequel l'anatomiste brandit sa science comme une arme, dès lors qu'elle rend évident que « la structure de l'homme est le Livre de Dieu », que « la puissance de Dieu reluit en la structure de l'homme », et que « la sagesse de Dieu paroist en l'artifice des parties », selon la synthèse que fournissent de ses arguments les notes en marge du chapitre VI[796].

Une autre note, cette fois-ci au chapitre précédent – celui qui traite de « la cognoissance de soy mesme » –, éclaire avec concision un deuxième aspect de la morale anatomique selon Du Laurens : « L'anatomie nous enseigne comment il faut regler nos mœurs. » Cela signifie contrôler les passions : celui qui se connaît soi-même « sçait temperer les mœurs de l'ame, apaiser les tempestes internes, par les tourbillons & flots desquelles il est miserablement agité ; & acquoiser les diverses passions qui le tourmentent comme fueries »[797]. L'anatomie « nous enseigne fort bien cela », en montrant par exemple que les facultés de l'âme ont des sièges corporels différents distribués sur un axe vertical : « la raisonnable est placee au plus haut lieu, sçavoir est dans le cerveau, [...] l'irascible au cœur, la concupiscible au foye : & que partant ces deux dernieres doivent servir & obeir à la premiere & plus haute, comme à leur roine »[798]. Voilà l'empire de la volonté expliqué par la raison anatomique, qui apparaît comme instrument pour la régulation de la conduite individuelle. Son champ d'application est plus vaste pour le « philosophe moral », qui « pourra aisement apprendre par les mutuels offices des parties & par la constitution de l'œconomie naturele, comment il doit temperer les mœurs de l'ame, gouverner une Republique ou une cité, & ordonner la maison particulierement »[799]. Anatomie morale qui débouche sur une anatomie politique où l'institution de toute chose, de tout ordre, trouve finalement son fondement naturel.

André du Laurens ne fut pas le seul anatomiste à introduire une dimension morale dans ses écrits. Il ne fut pas le premier non plus. Les louanges de l'admirable ingéniosité de la Création traversent l'œuvre entière de Vésale, dont Jackie Pigeaud a souligné « l'aspect hymnique ». À la manière notamment du *De usu partium* de Galien, la *Fabrica* « se veut tout entière un *encomion* de la Nature » dit-elle, en faisant remarquer que le terme d'*Opifex* – » le corps humain est l'œuvre d'un *Opifex*, d'un ouvrier, d'un artisan » – revient presque à chaque page : « cet *Opifex* peut s'appeler *Deus*, mais aussi *Creator*, *rerum Conditor*, *rerum Parens*, ou le plus souvent *Natura* »[800]. D'inspiration galénique également, un discours analogue est tenu par Colombo dans le *De re anatomica*[801]. De même, le discours sur l'« excellence du corps humain » – » *De humani corporis dignitate* » – informait déjà le projet d'anatomie morale d'Alessandro Benedetti[802]. Au début du XVII^e^ siècle, Kaspar Bartholin reprend pour sa part l'argument des « grands advantages » de « la consideration de la structure du corps humain » pour tous ceux « qui sont touchez du desir de la cognoissance d'eux mesmes, & de la curiosité de voir & de contempler ce merveilleux edifice que la nature a fait avec tant d'art & tant de soin pour estre le palais de l'ame »[803]. Le médecin et le

philosophe, dit quelques années plus tard Riolan le fils, considèrent l'anatomie de façon différente, mais partagent cependant le même dessein « de se connoistre eux mesmes, & d'admirer l'ouvrage de leur Autheur[804] ».

Le propos de Du Laurens reste néanmoins le plus achevé, et fut sans doute des plus influents. Fortement marqué par la religion – catholique –, il exprime bien en outre un contexte dominé déjà par la christianisation de l'anatomie, un investissement du scientifique par le religieux qui enveloppa le discours anatomique et apparut à sa surface, dépassant de loin d'ailleurs les limites de la seule littérature médicale. À l'époque de Du Laurens et encore plus par la suite au cours du XVII[e] siècle, l'anatomiste ne détient aucunement le monopole de la propagation des leçons morales construites sur son savoir. Des leçons variées, dont celle sur *La connoissance de Dieu et de soi-même*, que l'on retrouve sous ce titre chez Bossuet (1627-1704), dans un ouvrage composé pour l'éducation du Dauphin. Dans ce texte, qui ne fut pas imprimé du vivant de son auteur et ne parut qu'en 1741, la parole de l'orateur sacré fait écho à celle de Du Laurens : « La connoissance de nous-mêmes nous doit élever à la connoissance de Dieu. Pour bien connoître l'homme, il faut savoir qu'il est composé de deux parties, qui sont l'ame et le corps[805]. » D'où la division du livre en deux chapitres. Dans le deuxième, consacré au corps, c'est essentiellement d'anatomie qu'il s'agit, avec en complément quelques éléments de physiologie[806].

Bossuet explique d'abord « ce que c'est que le corps organique » et la « division des parties du corps », avec la description des parties extérieures. Il décrit ensuite les parties intérieures : celles « qui sont enfermées dans la poitrine », celles « qui sont au-dessous de la poitrine », les « passages » qui conduisent à ces parties, c'est-à-dire l'œsophage et la trachée artère, puis le cerveau et les organes des sens. Il passe alors aux « parties qui règnent par tout le corps » : les os, les artères, les veines et les nerfs, puis suivent des exposés sur le sang et les esprits, sur « le sommeil, la veille et la nourriture », sur ce qui fait du cœur et du cerveau « les deux maîtresses parties », et sur la santé, la maladie, la mort et les passions. Un dernier passage concerne la « correspondance » ou le « consentement » de toutes les parties de « ce corps si sagement et si délicatement organisé », de cette « machine sans comparaison plus ingénieuse et plus délicate » que toute autre[807].

Admiratif, Fénelon (1651-1715) convoque aussi à la connaissance de Dieu. Son existence et ses attributs sont prouvés par le « spectacle de la nature ». On considérera la perfection de la « machine universelle », l'assemblage de ses ressorts « si profonds et si bien concertés », l'ordre qui gouverne les étoiles, les animaux, « encore plus dignes d'admiration que les astres et les cieux », et on ne pourra s'empêcher d'y reconnaître « l'art merveilleux » d'une main « industrieuse et puissante »[808]. Mais on étudiera surtout l'homme, pour découvrir en lui « celui dont on dit qu'il est l'image ». On commencera cette étude par le corps, on en parcourra méticuleusement l'anatomie, on en examinera toutes les parties afin de célébrer dans chaque détail de cet ouvrage « pétri de boue » la main qui l'a façonné. Car l'ouvrier « semble avoir pris plaisir à faire un chef-d'œuvre avec une matière si vile »[809].

Fénelon fera donc, afin d'édifier son lecteur, une longue dissection du sommet de la Création. Tout y est harmonieux, tout y est beau : « Regardons cette chair : elle est couverte en certains endroits d'une peau tendre et délicate, pour l'ornement du corps. [...] Cette peau a toute la délicatesse qu'il faut pour être transparente, et pour donner au visage un coloris vif, doux et gracieux. Si la peau étoit moins serrée et moins unie, le visage paroîtroit sanglant, et comme écorché. Qui est-ce qui a su tempérer et mélanger

ces couleurs, pour faire une si belle carnation, que les peintres admirent, et n'imitent jamais qu'imparfaitement[810] ? » On trouve dans le corps humain « des rameaux innombrables » par lesquels coule le sang, « liqueur douce, onctueuse, [qui] arrose la chair, comme les fontaines et les rivières arrosent la terre ». Les jambes et les cuisses « sont de grands os emboîtés les uns sur les autres, et liés par des nerfs : ce sont deux espèces de colonnes égales et régulières, qui s'élèvent pour soutenir tout l'édifice »[811]. Le corps de l'édifice, « proportionné à la hauteur des colonnes », contient « toutes les parties qui sont nécessaires à la vie, et qui par conséquent doivent être placées au centre, et renfermées dans le lieu le plus sûr » ; c'est le rôle des côtes de « cacher et tenir à l'abri ces parties si nobles et si délicates »[812]. Quant à l'épine dorsale, « on ne voit rien, dans tous les ouvrages des hommes, qui soit travaillé avec un tel art : elle seroit trop roide et trop fragile, si elle n'étoit faite que d'un seul os [...]. L'auteur de cette machine a remédié à cet inconvénient en formant des vertèbres, qui, s'emboîtant les unes dans les autres, font un tout de pièces rapportées, qui a plus de force qu'un tout d'une seule pièce ». D'ailleurs, « qui n'admirera la nature des os ? Ils sont très-durs, et on voit que la corruption même de tout le reste du corps ne les altère en rien. Cependant ils sont pleins de trous innombrables qui les rendent plus légers »[813].

Les « merveilles de cette machine sont si grandes, qu'on en trouve d'inépuisables » : « Il est vrai que les parties internes de l'homme ne sont pas agréables à voir, [...] mais remarquez qu'elles ne sont pas faites pour être vues. Il falloit même, selon le but de l'art, qu'elles ne pussent être découvertes sans horreur ; et qu'ainsi un homme ne pût les découvrir, et entamer cette machine dans un autre homme, qu'avec une violente répugnance. C'est cette horreur qui prépare la compassion et l'humanité dans les cœurs [...]. Ce dedans de l'homme, qui est tout ensemble si hideux et si admirable, est précisément comme il le doit être pour montrer une boue travaillée de main divine. On y voit tout ensemble également, et la fragilité de la créature, et l'art du créateur »[814].

En haut de « cet ouvrage si précieux », on trouve la tête, « fortifiée de tous côtés par des os très-épais et très-durs, pour mieux conserver le précieux trésor qu'elle enferme » ; elle contient le « centre des merveilles », le cerveau, dont la substance est « le prodige le plus étonnant ». On admire avec raison, dit Fénelon, « l'invention des livres, où l'on conserve la mémoire de tant de faits et le recueil de tant de pensées ; mais quelle comparaison peut-on faire entre le plus beau livre et le cerveau d'un homme savant ? Sans doute ce cerveau est un recueil infiniment plus précieux et d'une plus belle invention que le livre. C'est dans ce petit réservoir qu'on trouve à point nommé toutes les images dont on a besoin ». Or « ces caractères innombrables, que l'esprit de l'homme lit intérieurement avec tant de rapidité, ne laissent aucune trace distincte dans un cerveau qu'on ouvre. Cet admirable livre n'est qu'une substance molle, ou une espèce de peloton composé de fils tendres et entrelacés. Quelle main a su cacher dans cette espèce de boue, qui paroît si informe, des images si précieuses et rangées avec un si bel art ? »[815].

De la boue. Fénelon y insiste. Le corps est « pétri en boue », la « vile » matière avec laquelle « l'ouvrier » a pourtant fait un chef-d'œuvre. Voilà le paradoxe qui rappelle l'homme à sa condition et magnifie davantage la gloire de l'Artisan. L'invitation est double : à l'exaltation de la grandeur de Dieu, de l'immensité, de l'infinitude, de l'éternité, et au recueillement réflexif face à l'évidence de la fugacité de l'existence humaine, de sa nature imparfaite, périssable, corruptible. L'anatomie rappelle à l'homme qu'il est mortel. « Une basse continue se fait entendre tout au long

du discours tenu sur l'ouverture et l'exploration du corps : *memento mori*[816]. » Entre 1639 et 1646, le poète et professeur de théologie Caspar van Baerle (Barlaeus, 1584-1648), composa trois poèmes ayant pour sujet l'anatomie, dont deux sur le théâtre anatomique permanent d'Amsterdam : le plus bref, *In locum anatomicum recens Amstelodami exstructum*, célèbre l'inauguration du lieu ; l'autre, *In Domum Anatomicam, quæ Amstelodami visitur*, en décrit la nature, plutôt morale que scientifique : on y met au jour ce qui est caché à l'intérieur du corps, siège de l'âme et tabernacle de l'esprit, réceptacle insignifiant de la divinité ; « ce que nous fûmes nous ne le sommes plus », et lorsque la lumière s'est éteinte, l'homme en putréfaction est mis en pièces[817]. Le sujet du troisième poème est la table de dissection : *In mensam Anatomicam*. Sur elle gît la condition humaine, sa désolation, les membres nus exposés à la vue des misérables mortels : « *Qui jacet afflictæ conditionis Homo*[818]. »

La démonstration d'anatomie exhibe l'éphémère humain, elle est un moment de méditation morale, si bien que dans quelques pays les amphithéâtres anatomiques provisoires, fabriqués en bois, étaient la plupart du temps montés à l'intérieur des chapelles, la table de dissection occupant parfois l'emplacement du maître-autel. William Heckscher cite quelques exemples hollandais : vers 1550, la première dissection publique tenue à Amsterdam eut lieu dans une salle du couvent Sainte-Ursule ; en 1578, cet amphithéâtre fut installé à l'église Sainte-Marguerite. À Utrecht, la chapelle de Jérusalem accueillit en 1621 le premier amphithéâtre de la ville ; le théâtre anatomique de Leyde, celui-ci permanent, fut érigé sur le chœur de la chapelle d'un ancien couvent, et la table de dissection se situa à l'endroit où se trouvait auparavant le maître-autel[819]. Selon Heckscher, cette prédilection pour les lieux religieux fut caractéristique des pays protestants. Cependant, les démonstrations anatomiques de Vésale à Bologne en 1540 eurent lieu, d'après Ruben Eriksson, à l'église San Francesco[820].

En Angleterre, pays protestant, la recherche anatomique noua, au XVII^e^ siècle pendant la période de la restauration monarchique (1660-1688), des rapports particuliers avec la religion. Robert Martensen a étudié à ce sujet le rôle joué par les travaux de Thomas Willis (1621-1675), le plus renommé des médecins anglais de l'époque, sur l'anatomie et la pathologie du cerveau – *Cerebri anatome* (1664) et *Pathologiæ cerebri et nervosi generis specimen* (1667)[821]. Willis élabora, selon Martensen, « un modèle "neurocentrique" du corps humain » et une théorie de l'âme qui fut adoptée par les élites anglicanes et tout spécialement par les théologiens. Dans la conception de Willis, l'âme est dédoublée en une partie corporelle ou « animale », composée de particules, et une autre rationnelle, immatérielle, immortelle, créée par Dieu. Willis soutenait qu'il existait une interaction entre ces deux âmes, de telle sorte qu'une maladie touchant les particules de l'âme animale ou une lésion cérébrale pouvaient entraîner la perte de « l'usage de la raison ».

Fondée sur la dissection du cerveau, affirme Willis, sa théorie de l'âme et de la raison était en consonance avec la foi chrétienne et les enseignements des théologiens : le cerveau humain, dit-il, est la « Chapelle de la Divinité[822] ». De son côté, le clergé anglican se montra réceptif aux idées sur le corps qu'impliquait la « physiologie de la raison » de Willis, en tant qu'elles « représentaient un système général de l'action physique et morale de Dieu ». Un théologien comme Robert Sharrock (1630-1684), membre par ailleurs de la *Royal Society*, pouvait ainsi prêcher sur la résurrection en se référant aux théories neurologiques de Willis sur la fonction du corps strié et du corps calleux[823]. Les thèses naturalistes sur la raison et la déraison étaient utiles, en outre,

pour étayer le refus anglican de la vision catholique des possessions démoniaques comme preuve de la providence spéciale de Dieu, ainsi que la dénonciation du rituel de l'exorcisme comme blasphématoire et ridicule : les désordres que l'on attribuait à la possession pouvaient désormais être interprétés en termes d'anatomie du cerveau et des nerfs[824].

Le contenu anatomique des prêches, on vient de le voir, pouvait être très varié, que ce soit en contexte catholique ou réformé. Il pouvait prendre la forme de fondement scientifique des vérités morales et religieuses, comme chez Robert Sharrock, celle de la *cognitio Dei* comme chez Bossuet, ou bien celle du *memento mori* à la façon de Fénelon, chez qui on retrouve aussi, bien sûr, « l'anatomie *ad maiorem gloriam Dei*[825] », à laquelle renvoient peu ou prou toutes les autres. On ajoutera encore celle que Piero Camporesi appelle « dissection-moralité », dont « la plus terrible et la plus minutieuse » était exécutée par le « Christ anatomiste », tel que le décrit Romolo Marchelli (1610-1688), général de l'ordre des barnabites, dans ses *Prediche quaresimali* (1677) : « Cet expert anatomiste, la main armée d'un scalpel, dans un acte qui semble celui du bourreau, mais qui est celui du juge, se tient devant un cadavre pour exposer au-dehors ce qui est au-dedans et découvrir chez les morts les secrets des vivants. Il commence son œuvre : il lève subtilement la peau, puis taille les chairs, ensuite dénude les os ; il dénoue les liens des nerfs, délie les nœuds des muscles, ouvre les organes des sens ; il étale toutes les membranes séparées, tous les cartilages déchirés, tous les viscères détachés. [...] Ô pécheur ! Voici pour toi le Christ, devenu ton anatomiste, qui ce jour-là prendra le couteau, affilé et aigu, à deux tranchants[826]. »

Le père Marchelli apporte, avec son autopsie baroque du pécheur, une figure de plus à la topique multiforme de l'anatomie pieuse et moralisatrice. Car il s'agit bien de rhétorique, de pièces d'éloquence comme en propose le jésuite René François (1569-1639), théologien et prédicateur du roi, dans son *Essay des merveilles de nature et des plus nobles artifices* (1621). Écrivant sous le pseudonyme d'Étienne Binet, il compose « une piece du tout necessaire à l'Eloquence Françoise », par laquelle il entend « instruire un homme qui doit bien parler ». Chaque chapitre est consacré à un sujet particulier, où l'orateur pourra trouver de quoi nourrir son invention rhétorique. Ainsi du chapitre LV sur « L'Homme, chef-d'œuvre de Dieu, et le miracle de nature », dont les deux tiers sont une « anatomie de toutes les parties », intérieures et extérieures[827]. Dire l'homme, c'est dire son anatomie. Et celle-ci, devenue plus que jamais armature du discours anthropologique, n'est convoquée chez Binet qu'en cette qualité ; le chapitre XLVI de l'*Essay*, consacré aux « Devoirs de medecine, de la pharmacie, et chirurgie[828] », n'en dit mot.

Analyse et intériorité

En 1552, un « bon personnage Italien qui se nomme Antoine d'Adam (lequel a depuis quelque tems en-ça si bien espluché les abominations & impietez de la Messe & du Messel, qu'il les a monstrees quasi au doigt) a voulu donner ce titre d'Anatomie a un livre qu'il en a fait pour mieux exprimer en somme ce qu'il avoit escrit ». Ce personnage italien, plus connu sous son pseudonyme d'Agostino Mainardo (1482-1563), était l'auteur en effet d'une *Anatomie de la Messe et du Messel*, et celui qui nous le présente ainsi est son traducteur, qui donna de l'ouvrage une version en français « afin que les plus petits mesmes, & les plus rudes de nostre nation puissent

sçavoir que c'est de toute la Messe & du Messel aussi[829] ». Le livre, on l'aura compris, est une critique impitoyable, d'un point de vue protestant, de « la doctrine du Pape [qui] est du tout infernale & pleine d'impiete plus qu'execrable », en vue de faire entendre à ceux qui « n'ont iamais consideré de si pres quelle est la Messe [...] qu'elle ne vaut rien, que c'est une abomination devant Dieu, d'autant qu'elle a este instituee contre sa parolle[830] ».

Faire l'anatomie de la messe et du missel veut dire disséquer leurs parties, « jusqu'aux plus petites ». Pour cela il faut d'abord les considérer comme « le subject ou le corps qu'on decouppera[831] », c'est-à-dire établir les bases de l'analogie sur laquelle le type de travail critique qui sera fait acquerra tout son sens et son intérêt. C'est à cette tâche que s'attelle le traducteur dans sa préface, déployant la métaphore anatomique dans toutes les directions possibles. La première, fondamentale, concerne la puissance persuasive du procédé : « Nous voyons par experience que les hommes sont si grossiers de leur nature, & d'un esprit si lourd, qu'on ne les peut iamais tant esmouvoir [...] comme quand on leur met quelque chose devant les yeux, & qu'on leur monstre si clairement qu'ils n'en sçauroyent plus douter. Les Medecins & Chirurgiens confesseront aisement cela. Car il n'y a partie de toute leur science qu'ils estiment tant certaine que celle qui s'apprend a veue descouverte, & qu'on ne peut bien comprendre sans l'œil : c'est asçavoir l'Anatomie ou dissection du corps humain, par laquelle toutes les parties d'iceluy sont bien examinees[832]. »

On sait par ailleurs que les anatomistes, « pour faire leurs dissections accoustumees, & principalement aux universitez, ou elles se font publiquement, ont besoin apres avoir recouvré un corps humain, qui soit desia mort [...] d'avoir un lieu propre & commode pour bien monstrer a tous les spectateurs ce qui est necessaire de voir : & puis il leur faut une table pour mettre le corps dessus : il leur faut aussi quelques instrumens propres, comme rasoirs, cousteaux, ciseaux, & autres, pour le decoupper iusqu'aux plus petites parties, pour les monstrer puis apres, afin qu'un chacun d'eux entende quelle en est la nature, l'office, l'usage & proprieté, pour en mieux faire leur profit ». Ainsi, pour faire « l'Anatomie de ce monstre de Messe, il est necessaire que tous sçachent comment ce corps hideux & espouvantable a este tué & desconfit par la puissante parole de Dieu ». Le corps qu'on découpera sera donc déjà mort. Il faut ensuite avoir « un lieu propre pour bien le decoupper, & pour en faire une demonstration telle que tous les hommes du monde puissent cognoistre que c'est. Or selon mon iugement, il n'y a point de lieu plus commode pour ce faire que toute la terre, afin d'estre mieux veu & monstré a tous les habitants d'icelle »[833]. Quant aux instruments dont on usera pour faire la dissection, « ce sera la saincte parolle de Dieu, laquelle seule suffira pour tous ferremens. C'est un glaive trop mieux trenchant que ne sont tous les rasoirs du monde[834] ».

On passera ensuite, une fois terminés les préparatifs, à la dissection proprement dite. Là encore, on s'y prendra selon les règles de l'art : « ceste Anatomie sera divisee en quatre parties principales, tout ainsi que les Anatomistes divisent le corps humain en quatre parties dont la premiere est la teste, l'autre est le ventre, qu'ils appellent superieur, ou de dessus : la troisieme est le ventre inferieur, ou de dessous, là où sont les trippes : & la derniere comprend tout le reste du corps. Aussi ce monstre de Messe sera divisé en quatre parties : l'une sera depuis l'*Introibo* iusques au *Canon* : la seconde, depuis le commencement du *Canon* iusques a la fin, qui est iusques au second *Per omnia* : la troisieme depuis ce *Per omnia*, iusques a la fin de la Messe : & la derniere partie sera des abus, impietez & abominations de ceste Messe. Voila quelles sont les

parties principales de ce corps monstrueux ». Tout se passera donc comme aux amphithéâtres, à une exception près : « en ceste dissection ci, l'ordre des Anatomistes ne sera pas du tout observé », car « ils commencent a decoupper par le ventre inferieur, d'autant que les entrailles ne se peuvent pas si bien garder que les autres parties, a cause qu'elles sont plus subiettes a putrefaction & puantise » ; or « en ceste Anatomie-ci nous commencerons a decoupper par la teste : c'est a dire par l'*Introibo* »[835].

L'anatomie de la messe et du missel, en définitive, « se fera devant tout le monde, & toutes les parties seront si clairement monstrees, que nul ne pourra plus d'oresnavant ignorer. Car il sera declaré bien amplement, quelle est la proprieté, & l'usage de chacune : c'est a dire, quelles son les impietez execrables a l'encontre de Dieu, quels sont les outrages enormes contre nostre Seigneur Iesus, quelles finalement sont les ordures & puantises, voire de la moindre partie de la Messe : afin que de là tous cognoissent mieux quel est ce monstre[836] ».

Dans « l'anatomie » de Mainardo tout y est, en somme : le cadavre, le théâtre, les instruments, mais surtout la connaissance par les sens, l'évidence de ce que l'on montre aux yeux de tous, et la déclaration des usages, des fonctions, de la figure, des connexions de chacune des parties : l'*accessus* physique de l'anatomie du XVI^e^ siècle appliqué au dépeçage de la messe, au morcellement du missel. Découper l'objet, le décomposer, le désagréger en ses plus petits éléments pour mieux le connaître et le comprendre. Neuf ans seulement après la publication de la *Fabrica* de Vésale, l'anatomie est devenue déjà une métaphore complète pour organiser et encadrer des opérations de connaissance qui ne relèvent pas de la médecine, ni de la philosophie naturelle, ni n'ont des corps véritables à examiner. Bien sûr, les procédés métaphoriques sont à la base de quelques-unes des figures de l'anatomie moralisante, famille à laquelle l'ouvrage de Mainardo appartient aussi. Seulement, chez lui la métaphore est la clé de l'organisation de tout le dispositif. Ce qui est mis en place est un modèle anatomique.

D'où l'ubiquité, dès la seconde moitié du XVI^e^ siècle, de l'expression « faire l'anatomie », couvrant un champ extrêmement vaste d'objets et de domaines. On en trouve d'innombrables exemples en Angleterre, où l'étendue que connut à cette époque la vogue des « anatomies » – littéraires, théologiques, politiques, scientifiques – fut immense. Devon L. Hodges en parle comme d'une véritable « manie », qui illustre « de façon dramatique le souci de l'écrivain de la Renaissance d'ôter les fausses apparences et exposer la vérité »[837]. Écrire une *anatomy* équivalait en effet à dévoiler, à mettre au jour la vraie nature des choses, que ce soit de l'esprit, de la fortune, du péché, de la mort, de l'absurdité, de la tyrannie papale ou du véritable médecin. Ce sont là les sujets de quelques-unes des *anatomies* publiées en Angleterre entre la fin du XVI^e^ siècle et les premières années du XVII^e^. Hodges en dresse une liste de seize, où l'on trouve en effet, pêle-mêle, des titres comme *Anatomie of the Minde* (Thomas Rogers, 1576), *Valour Anatomized, in a Fancy* (Philip Sidney, 1581), *The Anatomie of Abuses* (Philip Stubbes, 1583), *Anatomy of Lovers' Flatteries* (Robert Greene, 1584), *The Anatomy of Absurdity* (Thomas Nashe, 1589), *Anatomy of the Metamorphosed Ajax* (John Harington, 1596), *A Lively Anatomie of Death* (John More, 1596), *The Anatomy of Pope Joane* (John Mayo, 1597), *The Anatomyes of the True Physition and Counterfeit Mounte-banke* (Johann Oberndoerffer, 1602), *Anatomie of Sinne* (anonyme, 1604), *The Anatomy of Popish Tyrannie* (Thomas Bell, 1603), et *The Anatomie of Humours* (Simion Grahame, 1609)[838].

Plus avant dans le XVII^e^ siècle, on citera, avec Louis van Delft, des anatomies de « caractères » comme *The Times Anatomized* de Thomas Ford (1647), *The Character of*

a Presbyter, or Sir John Anatomized (1660), *An Anatomical Lecture of Man* (Samuel Person, 1664), *The Character of a Quaker [...] Or the Clownish Hypocrite Anatomized* (1671), ou *The Anatomy of a Jacobite, Or, The Jacobites Heart laid open* (1692) ; « dans la même veine, une série d'ouvrages jettent un pont entre l'anatomie et la caractérologie des nations : *England Anatomized : Her Disease discovered* (1659), *The Character of Italy, or The Italian Anatomiz'd by an English Chyrurgion* (1660)[839] ». Le très long inventaire de ces anatomies britanniques, dont on ne donne ici qu'un échantillon, pourrait s'enrichir encore de l'*Anatomy of the World* du poète John Donne (1572-1631), qui dépeint « la fragilité et le déclin de ce monde[840] », de l'anatomie politique de l'Irlande, de Sir William Petty (1623-1687)[841], de l'anatomie de la vieillesse – » qui est une paraphrase du chapitre 12 de l'Ecclésiaste » – de John Smith[842], ou de « l'anatomie chimique » des eaux minérales du Yorkshire, de William Simpson[843].

Dans ce vaste corpus défini par le modèle anatomique, quelques textes ont un relief tout spécial. Le *Novum Organum* de Francis Bacon (1561-1626), par exemple. Publié en 1620, cet ouvrage décisif dans l'histoire de la pensée sur les sciences en Occident[844] veut jeter les bases, dans l'entendement humain, d'un modèle « vrai » du monde. Du monde tel qu'il est, et non pas des images « stupides » du monde que l'homme a créées par la raison et les systèmes philosophiques, et qu'il faut rejeter. Or un pareil projet, prévient Bacon, ne peut se réaliser sans une « dissection et une très diligente anatomie du monde » : « *mundi dissectione atque anatomia diligentissima* »[845]. La conception de l'activité scientifique que Francis Bacon entend promouvoir, avec une « nouvelle logique », inductive, comme pierre de touche, est sous-tendue par la métaphore anatomique. À travers elle, ce qui est signifié est l'accès à la nature « telle qu'elle est », la « dissection du monde » étant le moyen de s'offrir la vérité du réel. Dans la théorie baconienne des sciences, l'anatomie fait à la fois figure de méthode et de parangon d'une démarche empiriste.

Une méthode, l'anatomie l'est aussi chez Robert Burton (1577-1640), l'auteur du plus connu sans doute des ouvrages appartenant au genre des « anatomies », régulièrement réédité au cours du XVII^e^ siècle à cause de sa très grande popularité : *The Anatomy of Melancholy* (1621)[846]. Il s'agit, bien entendu, d'une dissection – » philosophique, médicale, historique » – de la mélancolie, « ouverte et coupée », contenant « toutes ses parties, ses causes, ses symptômes, ses pronostics et plusieurs de ses cures ». L'inspection minutieuse, dans le détail, partie par partie, visant la mise au jour de ce qui est caché, voire secret : la mélancolie est chez Burton ce que la messe et le missel étaient chez Mainardo, et la Compagnie de Jésus chez le théologien catholique allemand Kaspar Schoppe (Scioppius, 1576-1649), qui écrit en 1633 une *Anatomia Societatis Iesu*, mise à l'*Index Librorum Prohibitorum* dès l'année suivante par le pape Urbain VIII[847]. Si l'attaque de Scioppius contre les jésuites tire son efficacité de la révélation des « secrets de l'empire jésuite », l'histoire des guerres civiles de Naples que compose le comte Maiolino Bisaccioni (1582-1663) en 1652 est salutaire en ce qu'elle est « une anatomie qui découvre les matières occultes dans le cadavre des choses passées, afin de soigner les maux des choses présentes et à venir : celles-là en purgeant, celles-ci en prévenant[848] ».

Décomposer pour mieux connaître, aller au-delà des apparences, sont les deux axes principaux sur lesquels s'opère le jeu des analogies et le transfert de sens qui fondent la métaphore anatomique et font sa fortune en tant qu'outil de la pensée et clé du discours. Le modèle de l'anatomie est associé à la quête de la vérité sous les dehors

immédiatement visibles des choses. Il représente l'exploration de l'intériorité de l'homme, et trouve par là un de ses domaines d'application les plus propices dans la réflexion morale, faite elle aussi d'une intériorité à décortiquer et d'une vérité qu'il faut faire jaillir des profondeurs. Ce terrain n'est pas celui de l'anatomie édifiante, source d'enseignements moraux, rappel de la finitude de l'existence mais aussi du « miracle » qu'est l'homme, résumé de la Création et témoignage de l'existence de Dieu. Ce n'est pas l'anatomie du sermonnaire, qui appelle à la méditation sur la « boue » humaine et à la glorification du « suprême artisan » qui a fait de cette matière vile et corruptible une « merveille de la nature ». Ce n'est pas, en somme, de l'anatomie comme objet de morale qu'il s'agit, mais plutôt de la dissection comme procédé. À ce titre, c'est l'image du scalpel qui compte, de l'instrument qui se détourne des chairs pour aller tailler ailleurs les voies de la connaissance.

De la connaissance de soi, en premier lieu, qui demeure le motif de base. Un parallèle avec le voyage vers l'intérieur de l'organisme qu'est l'anatomie du corps met l'introspection sous le signe de l'anatomie de l'âme. C'est tout un travail de description de sa structure, de ses régions, de ses composantes, accompli notamment dans le cadre de l'extrême intérêt pour l'intériorité, pour la question sur les états et les mouvements de la vie intérieure qui caractérisa la spiritualité chrétienne au XVII[e] siècle, tout particulièrement en France[849]. Les stratifications, les anfractuosités, les itinéraires tracés dans cet espace de l'âme qui est celui du dedans, les phénomènes qui s'y manifestent, leurs phases ou leurs stades, étaient scrupuleusement scrutés, décrits, puis classifiés, pour mieux les connaître dans le but de ce que Jean-Pierre Camus (1584-1652) appelle la « réformation intérieure ». On faisait, en fin de compte, la dissection de l'âme, « car tout de mesme que les Medecins avant que d'entreprendre la cure des corps humains, s'estudient fort à l'Anatomie, & en examinent par le menu la composition : si nous voulons reformer l'interieur, & remettre l'Ame détraquée de son devoir en sa droitte assiette, il est necessaire que nous voyons bien clair dans tous ses ressorts, & que nous penetrions dans tous ses replis, ses destours, & ses cachettes »[850].

De même que, dans d'autres usages métaphoriques du modèle de l'anatomie, la fonction la plus significative qu'il remplit est celle d'indiquer non seulement un mode particulier de connaissance dont on a vu les traits principaux – fragmentation, topographie, dévoilement –, mais le type de connaissance capable de rendre compte de l'essentiel, sinon de la totalité des aspects de l'objet auquel il s'applique. Chez Camus – et ceci vaut également pour l'ensemble du complexe métaphorique, quel que soit le domaine –, faire l'anatomie de l'âme suffit à s'emparer de la « composition », à saisir sa structure, les principes de son fonctionnement, les vices dont l'un et l'autre souffrent éventuellement. Aussi, on reconnaîtra l'idée selon laquelle la structure rend compte du fonctionnement, et les vices de structure révèlent les bases des défauts de fonctionnement. L'anatomie de l'âme est en quelque sorte, parce qu'elle est anatomie, une architecture des espaces intérieurs.

Voilà pour la connaissance de soi. Dans le registre de l'anatomie moralisatrice, elle consiste à se tourner vers ce que l'on est et y entrevoir, par transparence, la silhouette divine à l'état de trace, à pressentir le Créateur par l'excellence de la créature. Lorsque l'anatomie est métaphore, c'est-à-dire en l'occurrence technique intellectuelle, se connaître soi-même conduit moins en revanche à la connaissance de Dieu qu'à celle d'autrui. Du « cœur » d'autrui, selon l'une des expressions les plus usuelles. L'anatomie du cœur, de l'âme, des passions, on commence par la faire sur soi-même, on la pratique ensuite en société. La signification à l'œuvre est toujours la même : percevoir au-delà

de la surface, au-delà du comportement, de l'expression, pour percer à jour les véritables intentions, les sentiments dissimulés, la vraie nature des individus. On a probablement affaire ici à l'emploi métaphorique le plus ancien. Il apparaît, avant même l'anatomie de la messe d'Agostino Mainardo, chez Baldassare Castiglione (1478-1529), dans son *Livre du courtisan* (1528) : « Je voudrois être Juge, & avoir l'authorité de tirer la verité de la bouche des criminels, afin de découvrir les déguisements d'une ingrate, qui ayant les yeux d'un Ange & le cœur d'un serpent n'accorde jamais sa langue avec sa pensée, mais qui avec un air de pieté qu'elle affecte ne se plaît qu'à faire une anatomie des cœurs[851]. »

Plus d'un siècle plus tard, le recueil de trois cents aphorismes du jésuite espagnol Baltasar Gracián (1601-1658) s'intitule *L'Art de la prudence*. Le titre est révélateur. Ce qui était insinué dans une phrase – » *far anatomia de' cori* » – chez Castiglione, acquiert chez Gracián la dimension d'un programme. L'homme « judicieux et pénétrant », dont l'aphorisme 49 dresse le portrait, « *sabe hazer anotomía* » : « sa sonde va incontinent jusqu'au fond de la plus haute profondeur ; [...] il n'a qu'à voir un homme pour le connaître à fond, et dans toute son essence » ; il excelle à déchiffrer l'intériorité la plus cachée ; « il découvre tout, il remarque tout, il comprend tout »[852]. Le livre est un guide pratique du bon usage de l'anatomie du cœur et des passions. Un manuel, comme l'indique la première moitié du titre (*Oráculo manual*), qui décrit et prescrit les principes de l'art de la retenue, de l'observation et du déchiffrement. L'homme prudent a besoin d'un regard d'anatomiste, tranchant comme une lame, précis, détaché.

En France, on s'y exerçait à la même époque, en usant du même vocabulaire. Un passage du *Grand Cyrus* (1649-1653), dans lequel Mlle de Scudéry dit du personnage de Sapho qu'elle « sait si bien faire l'anatomie d'un cœur amoureux », représente vraisemblablement, selon Louis van Delft, une des premières occurrences du terme dans cette acception[853]. Dans son sens plus général, la métaphore anatomique avait pourtant gagné les dictionnaires dès 1636 : dans *l'Invantaire des deus langues françoise et latine*, de Philibert Monet, « Anatomiser quel que ce soit » signifie « en esplucher par le menu quelque chose »[854]. Il faudra attendre la publication en 1690 du *Dictionnaire universel* de Furetière pour retrouver ce sens figuré attesté : « Anatomie, se dit aussi figurément de la discussion, de l'examen qui se fait de quelque chose, de quelque discours, de quelque affaire. Mon Rapporteur m'a fait l'*anatomie* de mon procés. j'ay examiné cette doctrine, j'en ay fait l'*anatomie*. on a fait l'*anatomie* de cet ouvrage dramatique[855]. » La première édition du *Dictionnaire de l'Académie française* (1694), qui atteste aussi cette acception pour « anatomie », précise quant au verbe « anatomiser » qu'il « se dit plus au figuré qu'au propre[856] ». La précision disparaît dans la troisième édition (1740), mais la définition est plus complète : « On dit figurément, *Anatomiser un livre, un Discours*, pour dire, En examiner toutes les parties en détail[857]. » Le *Dictionnaire de la langue française* de Richelet (1732) introduit l'adverbe, « anatomiquement », qui « veut dire d'une façon anatomique, à la maniére d'un anatomiste, & qui fasse voir toutes les parties d'une chose & les apelle chacune par leur nom[858] ».

En 1770, un *Dictionnaire des richesses de la langue française*, contenant « les termes nouveaux et reçus, les nouvelles locutions, les tours figurés & brillants, les expressions de génie, les graces & les délicatesses dont la Langue a été ornée & enrichie depuis le commencement du XVIII^e^ siècle », y inclut l'expression « anatomiser le cœur », illustrée par une citation de Desfontaines : « Nous avons plusieurs de nos

Romans modernes, où le cœur de toutes les femmes est malignement anatomisé, où l'on tourne toutes leurs pensées du côté du plaisir grossier, & où l'on n'offre aux yeux du lecteur, que de la corruption & de la turpitude[859]. » L'abbé Féraud, auteur d'un *Dictionnaire critique* en 1787, fait des remarques sur le style : « On dit, *faire l'anatomie d*'un discours, *anatomiser un* ouvrage. – *Dissection anatomique de* la Lettre de... C'est le titre d'un ouvrage bien reçu dans le temps, mais titre trop recherché. – *Anatomie* même et *anatomiser*, employés figurément, ne sont que du style modéré, du style didactique, polémique ou critique : ils ne sont pas du beau style. L'Ab. *Coyer* plaît, quand il dit des femmes qu'elles *anatomisent l'âme* ; mais *Mascaron* ne plaît pas, lorsque dans l'Or. Fun. de la Reine d'Angleterre, il souhaite de devenir l'interprète des sentimens de ce grand cœur... pour *en faire l'anatomie*[860]. »

Ainsi en va-t-il de l'anatomie dans la langue aux XVII^e^ et XVIII^e^ siècles, désignant au sens figuré « toute sorte de discussion particulière et exacte, de quelque sujet que ce soit » ; on anatomise en examinant par le menu toutes les parties de n'importe quel « corps » – un discours, un poème, l'âme, le cœur, une affaire, l'histoire, le monde, les passions, la nature. On distingue, on sépare, on classifie, on établit, comme le rappelle Richelet, une nomenclature. Tout peut être disséqué, c'est-à-dire découpé, divisé, mis en pièces. La caractéristique principale que le savoir anatomique *stricto sensu* transmet à sa métaphore est la fragmentation, la « résolution » du tout en ses parties, que Fernel définissait au XVI^e^ siècle comme la méthode « au moyen de laquelle on examine & l'on observe les causes les plus cachées », et comme « la veritable façon de rechercher les sciences, que les plus excellens Philosophes ont appellé *analysin* »[861]. Or depuis l'époque de Fernel et jusqu'au XIX^e^ siècle, pour dire analyse on dit anatomie. On emploie parfois les deux termes, l'un expliquant l'autre, comme dans l'*Anatomie de la langue françoise* (1783) du chevalier de Sauseuil, présentée comme un « examen philosophique et analytique » de l'étymologie, l'orthographe, la prononciation, et les « principes Métaphysiques » de la syntaxe du français[862].

Témoignant de l'extension « jusques dans les Belles-Lettres » de ce mode de connaissance, de « cet esprit philosophique, si à la mode aujourd'hui, qui veut tout voir & ne rien supposer », d'Alembert ne cache pas ses réserves à son sujet. « Notre siecle porté à la combinaison & à l'analyse, semble vouloir introduire les discussions froides & didactiques dans les choses de sentiment », dit-il dans le « Discours préliminaire » de l'*Encyclopédie*. Une « Métaphysique du cœur [...] s'est emparée de nos théatres ; s'il ne falloit pas l'en bannir entierement, encore moins falloit-il l'y laisser régner. Cette anatomie de l'ame s'est glissée jusque dans nos conversations ; on y disserte, on n'y parle plus ; & nos sociétés ont perdu leurs principaux agrémens, la chaleur & la gaieté »[863]. Même insatisfaction chez Henri Bernardin de Saint-Pierre (1737-1814) et chez Mme de Staël (1766-1817). Pour eux, « à l'analyse considérée comme dissection échappe le souffle, la puissance vitale[864] ». L'anatomie traîne avec elle les impasses propres à l'étude cadavérique, souligne la baronne dans *De l'Allemagne* (1813) : « L'analyse ne pouvant examiner qu'en divisant, s'applique, comme le scalpel, à la nature morte ; mais c'est un mauvais instrument pour apprendre à connaître ce qui est vivant[865]. » Anatomie se dit « d'une analyse méthodique et exacte, en quelque matière que ce soit », atteste encore en 1835 la sixième édition du *Dictionnaire de l'Académie française*. Mais, ajoute-t-on, « cette acception vieillit »[866].

Elle figure, en tout cas, dans le *Grand Dictionnaire universel* de Larousse (1866) – » analyse méthodique, minutieuse » –, mais il est vrai que les exemples qui y sont donnés appartiennent tous aux lettres du passé : La Bruyère (« Il s'appesantit sur les

détails ; il fait une anatomie »), Fénelon (« Le prédicateur a fait une anatomie des passions du cœur humain, qui égale les maximes de M. de La Rochefoucauld »), Fontenelle (« L'objet perpétuel de l'optique de Newton est l'anatomie de la lumière »), Mme de Sévigné (« Nous voilà dans des conversations infinies : nous fîmes une anatomie de la Bretagne »), Regnard (« Si je te faisais l'anatomie de cette pièce-là, tu tomberais dans un dégoût qui t'ôterait l'appétit pendant tout le carnaval »), Mlle de Gournay (« On trouve dans Montaigne l'anatomie parfaite des passions des hommes et de leurs mouvements intérieurs »)[867]. Si l'anatomie reste néanmoins chez Larousse, « par analogie », la « science de l'organisation d'un objet dont la forme est quelque peu compliquée », la seconde moitié du XIXe siècle n'est sans doute plus le temps de la métaphore envahissante. Le modèle anatomique ne disparaît pas pour autant ; il se retire peu à peu du vocabulaire, remplacé sur ce plan par l'analyse, qui en vient à recouvrir dans sa totalité le champ du langage de la connaissance par décomposition.

Materia theatrali, digna spectaculo

Vers la moitié du XVIe siècle, un jeune libraire italien qui écrivait, traduisait, résumait et imprimait des œuvres pour les vendre à un public de lecteurs prêts à payer le prix de leur exemplaire, décide d'appliquer le même principe aux représentations théâtrales. La modalité qui consistait à financer le tirage des livres en vendant individuellement des copies au lieu de le faire payer entièrement par l'auteur ou par un mécène, se traduisait, en matière d'organisation de spectacles, par la vente des places ou du droit d'entrée dans la salle, que chaque spectateur devait acquitter. On pouvait de cette façon non seulement payer les frais mais aussi gagner de l'argent. C'est ce qu'avait compris, doté d'un indéniable flair commercial, le jeune libraire en question, nommé Giovanni Andrea dell'Anguillara (v. 1572), qu'on trouve en 1549 à Rome à la tête d'un théâtre payant installé dans une salle du palazzo Colonna. C'était une nouveauté, à une époque où les compagnies professionnelles de comédiens commençaient à se constituer, que de « vendre du théâtre[868] ». Il est possible que dell'Anguillara n'ait pas été le tout premier à s'engager dans cette voie, mais il semble certain que c'est de ces années-là que date l'initiative de proposer des spectacles théâtraux dans des salles ouvertes au public. William Heckscher aurait donc raison d'affirmer que l'achat des places pour assister aux démonstrations publiques d'anatomie dans les amphithéâtres précéda vraisemblablement de plusieurs années la mise en œuvre de cette pratique dans la sphère des arts de la scène[869]. D'un demi-siècle environ, si on tient compte de la mention que fait Alessandro Benedetti, dans son *Anatomice*, de la présence, dans les amphithéâtres d'anatomie, de *quæstores* chargés de collecter l'argent[870].

Selon Heckscher, ce n'est là qu'un des éléments d'une parenté qui s'étend à d'autres aspects. L'histoire de la scène, suggère-t-il, devrait inclure les amphithéâtres anatomiques : les dissections publiques étaient expressément conçues pour attirer et accueillir une assistance nombreuse ; leur succès, y compris du point de vue financier, en dépendait largement. Dans la Hollande du XVIIe siècle, « en tant que spectacles, les anatomies rivalisaient avec les sermons des grands prédicateurs, avec les arrivées de navires chargés de marchandises en provenance des Indes occidentales ou orientales, avec les entrées des Princes[871] ». Elles étaient, dit Heckscher, des « festivités », des « *circenses* », dont les recettes s'élevaient en moyenne à deux cents florins environ. Une

partie de cet argent servait à payer un somptueux banquet des membres de la guilde des chirurgiens, qui était suivi d'une parade avec des torches[872]. Heckscher pousse la comparaison théâtrale sans doute un peu loin lorsqu'il assimile le déroulement de l'ensemble des événements liés aux dissections à une pièce dramatique en trois actes interconnectés : l'exécution publique et solennelle du criminel, son anatomie, publique également et tout aussi solennelle, et le banquet postérieur de la guilde couronné par la parade nocturne[873]. Il n'en reste pas moins qu'il s'agissait de cérémonies bien réglées, soigneusement préparées et exécutées selon un protocole précis, dans des espaces spécialement aménagés à des fins d'exhibition. On retiendra, à cet égard, le mot de Benedetti, qualifiant les anatomies publiques de « *materia theatrali, digna spectaculo*[874] ».

Cette dimension spectaculaire des leçons d'anatomie est réaffirmée par la construction d'amphithéâtres permanents, comme ceux de Padoue à l'époque de Fabrizi d'Acquapendente[875] ou celui qu'en 1594 fit ériger à Leyde le Dr Pieter Paaw (1564-1617), ancien disciple de Fabrizi. De tels bâtiments ne paraissent pas justifiés par des raisons pratiques, au vu de la courte durée et du caractère saisonnier – quelques semaines pendant l'hiver – des activités auxquelles ils étaient destinés. Cependant, si leur usage est discontinu, il est également périodique ; aussi, l'architecture marque l'incorporation définitive du rendez-vous des dissections publiques au calendrier des festivités locales. La fonction des amphithéâtres permanents est en ce sens hautement symbolique, et rend compte de l'importance acquise par ces moments forts de la vie urbaine que sont devenues les anatomies. Ces édifices sont un atout de prestige, le signe de la vigueur scientifique des universités, des lieux de célébration. Le rapprochement avec le spectacle théâtral est ici aussi inévitable : c'est à la Renaissance que se produit le passage des « espaces pour les représentations » à « l'espace du théâtre »[876]. Ces « espaces pour les représentations » furent d'abord temporaires. On les aménageait dans des salles des *palazzi* ou sur des places qu'on adaptait pour l'occasion à l'aide de scènes provisoires et de décors peints – des *picturatæ scenæ* – en perspective. Ainsi en 1513, l'architecte et peintre Girolamo Genga (1476-1551) transforma en théâtre le salon du palais ducal d'Urbino. Cette même année un théâtre en bois, de forme rectangulaire, fut érigé sur la place du Capitole à Rome. À Florence, Vasari travailla dès 1547 à l'aménagement d'un théâtre dans le grand salon des Cinq Cents du palazzo Vecchio. Les théâtres permanents apparaissent dans la seconde moitié du XVI^e^ siècle, plus particulièrement dans les années 1580 : le Teatro Olimpico de Vicence (1585), commencé par Palladio pour le compte de l'Accademia degli Olimpici et terminé par Vincenzo Scamozzi (1552-1616), ou le théâtre *all'antica* de Sabbionetta (1590), du même Scamozzi[877]. Le premier amphithéâtre permanent de Padoue date, on s'en souviendra, de 1584.

À la même époque du passage des « espaces pour les représentations » à « l'espace du théâtre », on assiste donc au passage des « espaces pour les dissections » à « l'espace de l'anatomie » – qu'il convient de ne pas qualifier de théâtral, si on entend par cet adjectif une quelconque dramatisation. En revanche, l'amphithéâtre anatomique était effectivement un « théâtre » au sens où il s'agissait d'un lieu « d'où l'on voit[878] », destiné à accueillir un public, organisé aussi bien du point de vue spatial que fonctionnel à ces effets, et, notamment, où ce qui s'y passait – ce qu'on y allait voir – était quelque chose hors du commun, qui tranchait avec les événements ordinaires du quotidien. Les amphithéâtres étaient des espaces théâtraux parmi d'autres, et la leçon publique d'anatomie – Benedetti le dit très bien –, une « matière théâtrale ». C'est-à-

dire définie par la présence de spectateurs. Ceux-ci jouent par conséquent un rôle décisif, et il est tout à fait naturel que l'on s'intéresse à eux. Charles Estienne s'en préoccupe, car il sait bien que c'est l'assistance qui fait le succès des démonstrations anatomiques, et « qu'en ung spectacle publique iamais rien ne se trouve parfaict si tout ce qui appartient au theatre n'est ainsi faict & disposé comme la raison le veult ». Il faut soigner, par exemple, la visibilité, puisque « ce qui est proposé audict theatre semble beaucoup plus excellent & naturel quand les spectateurs peuvent veoir tous esgalement ». Un autre aspect essentiel, « qui plus fait ledict theatre estre commode c'est quand chascun des spectateurs se peult retirer quand il luy plaist pour ses affaires & necessitez sans donner fascherie aux aultres : qui est le principal poinct que lon doibt observer en toutes choses que lon propose au peuple »[879].

En dehors du souci d'Estienne de ménager son public et veiller de la sorte au bon déroulement du spectacle, on notera que d'après lui les anatomies publiques font partie des choses que l'on propose au « peuple ». Autrement dit, à une assistance hétérogène, qui n'était pas composée uniquement de médecins et d'étudiants, mais aussi de personnes étrangères au milieu universitaire. Le 14 novembre 1552, à Montpellier, « il fut pratiqué une dissection dans l'ancien amphithéâtre, sur le corps d'un garçon qui était mort d'un abcès dans la poitrine », rapporte Félix Platter, qui y était. « Le docteur Guichard présidait l'anatomie, et un barbier opérait. Outre les étudiants, il y avait dans l'assistance beaucoup de personnes de la noblesse et de la bourgeoisie, et jusqu'à des demoiselles, quoiqu'on fit l'autopsie d'un homme. Il y assistait même des moines »[880].

Loin d'être exceptionnelle, la composition de cette assemblée décrite par Platter reflète une situation habituelle. Des aristocrates, des notables locaux, des ecclésiastiques, des curieux venaient usuellement à l'amphithéâtre anatomique, où les séances de dissection attiraient souvent des foules. Le public était particulièrement nombreux lors des démonstrations sur des corps de femmes. En décembre 1659, le fils de Guy Patin, doyen de la faculté de médecine de Paris, en fit une devant « une si grande quantité d'auditeurs, qu'outre le theatre, la cour en est encore toute pleine[881] ». La « belle Démonstration », au dire de Pierre Dionis, celle des « parties de la génération de la Femme », attisait davantage la curiosité des spectateurs. Empressement excusable, selon l'anatomiste, « tant à cause que les Anatomies des femmes sont plus rares que celles des hommes, que parce qu'il n'y a rien de si naturel à l'homme, que de vouloir sçavoir où et comment il a été formé »[882]. Du coup, les recettes augmentaient considérablement : à Amsterdam, la dissection d'un cadavre féminin pouvait rapporter une somme « exceptionnellement élevée », dépassant les 300 florins, c'est-à-dire 50 % de plus que la moyenne[883]. Dans *Le Malade imaginaire* de Molière, le jeune Dr Thomas Diafoirus offre à sa fiancée Angélique un exemplaire de la thèse qu'il a soutenue « contre les circulateurs » – les partisans des théories de William Harvey – et il l'invite « à venir voir l'un de ces jours, pour vous divertir », dit-il, la dissection d'une femme. Et la servante Toinette d'approuver : « Le divertissement sera agréable. Il y en a qui donnent la comédie à leurs maîtresses, mais donner une dissection est quelque chose de plus galant » (acte II, scène V).

Thomas Diafoirus était « un prétendant un peu sot, mais qui se conformait à des usages », note Philippe Ariès ; « la leçon d'anatomie, si souvent reproduite dans la gravure et la peinture du XVII^e^ siècle, était, comme les soutenances de thèses et le théâtre des collèges, une grande cérémonie sociale où toute la ville se retrouvait, avec masques, rafraîchissements et divertissements »[884]. L'année de la création du *Malade imaginaire* (1673), Louis XIV ordonna que des démonstrations d'anatomie soient faites

« à portes ouvertes & gratuitement » au Jardin du Roi, dans un amphithéâtre qu'il « avait fait construire à cet effet ; & que les sujets qui seroient necessaires pour faire ces Démonstrations, seroient délivrez à ses Professeurs par préférence à tous autres »[885]. La charge de démonstrateur fut confiée à Pierre Dionis, qui l'occupa pendant huit ans, jusqu'à sa nomination en 1680 comme premier chirurgien de la Dauphine. Le nombre des spectateurs, se souvient Dionis, « montait toujours à quatre ou cinq cens personnes », ce qui était une preuve que ses démonstrations « ne déplaisoient pas, & qu'elles se faisoient avec utilité pour le Public »[886]. Guillaume Lamy (1644-1683), qui s'est rendu au Jardin du Roi pour écouter « Monsieur nôtre Adversaire » Cressé – les deux hommes entretenaient une vive dispute par discours anatomiques interposés –, raconte qu'il n'a pu entendre que l'avant-propos de son rival, car « plusieurs canailles du Fauxbourg, attirez par une vaine curiosité de voir dissequer un corps, empeschoient les honnetes gens d'avoir place »[887].

Si dès le XVI^e^ siècle l'anatomie avait franchi les limites des écoles de médecine pour devenir un objet de consommation sociale, à l'époque de Molière et de Dionis elle suscitait en France un engouement sans précédent, aussi bien chez les nobles que parmi la « canaille du faubourg ». C'est pourtant dans les milieux aristocratiques et mondains que cet intérêt pour l'anatomie se manifestait avec une avidité singulière. Le 3 février 1667, une jeune fille de Tours fut pendue en place de Grève « pour avoir, à ce qu'on dit, défait son enfant, mais aussi-tôt un carrosse arriva dans la Greve, dans lequel fut mis ce corps, & emporté dans le Louvre, où quelque Grand en veut avoir la démonstration[888] ». Dionis, qui aida « à faire les ouvertures des corps de trois enfans du Roy, sçavoir de deux Ducs d'Anjou, & de Madame de France[889] », contribua au goût de la Cour pour cette science « si agreable & si avantageuse ». De cette « curiosité » témoigne « l'histoire Anatomique d'une matrice extraordinaire » rapportée par le chirurgien. Cette matrice, « d'une structure particuliere, & des plus surprenantes », était celle d'une jeune femme de vingt ans, morte en juin 1681, au sixième mois de sa grossesse. « Le bruit de cet accident se répandit par toute la Cour », dit Dionis, qui reçut l'ordre de la reine et de « Madame la Dauphine » d'ouvrir le corps de la malheureuse « pour découvrir la cause d'une mort si prompte ». L'autopsie, pratiquée en présence de MM. Daquin et Fagon, premiers médecins du roi et de la reine, fit apparaître « deux parties semblables au fond de la matrice, avec cette difference que celle du côté droit ressembloit à un fond étendu, qui avoit contenu depuis peu un enfant ; & l'autre à un fond presque dans sa grosseur naturelle ». Il y avait donc « une partie surnumeraire située au côté gauche du fond ordinaire de la matrice, qui en étoit distante de deux doigts ». Une fois la dissection terminée, Dionis mit cette étrange matrice dans une serviette et la fit porter chez lui, afin de l'examiner plus à loisir. Le lendemain, la reine voulut la voir, et « eut assez de curiosité pour l'examiner tres-long-tems. M. Daquin & M. Fagon lui en dirent leur sentiment aussi bien qu'à Madame la Dauphine, & à quelques autres Dames de la premiere qualité ». Un peu plus tard dans la même journée, la reine demanda à Dionis de lui montrer une deuxième fois « cette partie ». Sa Majesté, conclut le chirurgien, « n'avoit pas les mêmes répugnances qu'ont la plus part des Dames pour les Démonstrations Anatomiques »[890].

On a vu Bossuet composer un ouvrage contenant un cours entier d'anatomie tiré des leçons qu'il faisait sur ce sujet au Dauphin. En 1670, Pierre Nicole (1625-1695) pensait déjà que cette matière devait faire partie de « l'éducation d'un prince » : « un homme d'esprit à fait voir en ce temps-cy, par l'essay qu'il en fait en un de ses enfans, qu'en cét âge il sont fort capables d'apprendre l'Anatomie, & sans doute on leur en

pourroit monstrer utilement quelques principes generaux, quand ce ne seroit que pour leur faire retenir en Latin les noms des parties du corps humain, en évitant néantmoins de leur donner certaines curiositez dangereuses sur cette matiere »[891]. Quand ceux qui étaient chargés de l'éducation du Dauphin songèrent à lui donner des connaissances d'anatomie, fut choisi pour cette fonction Guichard-Joseph Duverney, celui par qui la mode anatomique atteindrait son sommet. Duverney « préparoit les parties à Paris, & les transportoit à Saint-Germain, ou à Versailles. Là il trouvoit un auditoire redoutable, le Dauphin environné de M. le Duc de Montausier, de M. l'Evêque de Meaux, de Monsieur Huet depuis Evêque d'Avranches, de M. de Cordemoi, qui tous, en ne comptant pour rien les Titres, quoiqu'ils fassent toujours leur impression, étoient fort savans, & fort capables de juger même de ce qui leur eût été nouveau. Les Démonstrations d'Anatomie réussirent si bien auprès du jeune Prince, qu'il offrit quelquefois de ne point aller à la chasse, si on les lui pouvoit continuer après son dîner[892] ».

Duverney, qui recommençait ses leçons chez Bossuet « avec plus d'étenduë & de détail » devant un auditoire auquel se joignaient le duc de Chevreuse, le père de La Chaise, M. Dodart et « tous ceux que leur goût y attiroit, & qui se sentoient dignes d'y paroître », fut ainsi « pendant près d'un an l'Anatomiste des Courtisans, connu de tous, & presque ami de ceux qui avoient le plus de merite. Ses succès de Paris l'avoient porté à la Cour, & il en revint à Paris avec ce je ne sai quoi de plus brillant que donnent les succès de la Cour »[893]. Ses atouts, nous dit Fontenelle, étaient bien entendu ses connaissances, mais aussi « l'éloquence avec laquelle il parloit sur ces matieres », et sa « figure assés agréable », des qualités qui ne furent pas sans effet sur « un certain nombre de Dames, qui furent elles-mêmes curieuses de l'entendre ». Tout cela « contribua beaucoup à le mettre promptement en vogue », et à mesure qu'il parvenait « à être plus à la mode, il y mettoit l'Anatomie, qui [...] osa se produire dans le beau monde, présentée de sa main ». Fontenelle dit se souvenir « d'avoir vû des gens de ce monde-là, qui portoient sur eux des piéces seches préparées par lui, pour avoir le plaisir de les montrer dans les Compagnies »[894].

En 1679, Duverney fut nommé professeur d'anatomie au Jardin du Roi, en remplacement de Pierre Dionis. Il y mit les exercices anatomiques « sur un pied où ils n'avoient pas encore été. On vit avec étonnement la foule d'Ecoliers, qui s'y rendoit, & on compta en une année jusqu'à 140 Etrangers[895] ». En 1681, « un Elephant de la Ménagerie de Versailles, étant mort, [...] M. Du Verney en fit la dissection, M. Perrault la description des principales parties, & M. De La Hire en fit les desseins ». Ce fut un grand événement. D'où « la qualité & le nombre des Assistans : [...] le Roi ne dédaigna par d'être présent à l'examen de quelques-unes des parties : & lorsqu'il y vint, il demanda avec empressement où étoit l'Anatomiste, qu'il ne voyoit point ; M. Du Verney s'éleva aussi-tôt des flancs de l'Animal, où il étoit, pour ainsi dire, englouti »[896]. De l'amphithéâtre du Jardin du Roi aux salons parisiens, de Versailles à Saint-Germain, la mode anatomique battait son plein en cette fin du XVII^{e} siècle : « Puis d'une femme morte avec son embryon,/Il faut chez Du Vernay voir la dissection », écrivait Boileau (1636-1711) en 1694, raillant le comportement d'« une Précieuse,/Reste de ces Esprits jadis si renommez,/Que d'un coup de son art Moliere a diffamez »[897].

Théâtrale, festive, mondaine, l'anatomie se propage socialement : par des discours, par des comportements, tous sous-tendus par un même appétit de voir. L'intérieur du corps et ses « merveilles », comme il est dit dans l'*Encyclopédie*, importent « à tout homme ». Le « nouveau goût » pour l'anatomie lancé par Dionis et établi par Duverney

ne déclinera pas aux Lumières, et sous certains aspects on assistera à son amplification. Un « goût » qui sera notamment esthétique, car la propagation de l'anatomie s'est faite par des discours et des comportements, mais aussi par des images et des objets, objets d'art et artifices : gravures, tableaux, modèles en cire, préparations anatomiques « naturelles ». Des sous-produits de la dissection qui ont permis de déployer au maximum la dimension esthétique qui, dès la Renaissance, imprégnait la science anatomique.

La vie des images

Depuis la fin du *Quattrocento*, peintres et sculpteurs s'étaient mis à exploiter les connaissances acquises par l'étude du cadavre, qu'ils disséquaient souvent eux-mêmes. Certains – Léonard, Michel-Ange, Rosso Fiorentino – envisagèrent même de composer des traités. Quant aux anatomistes, ce fut au XVI^e^ siècle qu'ils nouèrent des rapports de collaboration avec des artistes pour donner à leurs ouvrages un contenu graphique auquel ils conféraient un rôle scientifique et pédagogique important. L'illustration anatomique se constitua à cette époque sur ces bases, et les gravures confiées ou empruntées à des artistes par Berengario da Carpi, Charles Estienne, Guido Guidi ou Vésale marquèrent dès le départ l'instauration d'une iconographie fortement travaillée par l'esthétique[898]. Ce sont là les prémices d'un phénomène qui ira en s'accentuant, et qui aura pour conséquence, en vertu de la mise en valeur des illustrations par des qualités qui leur sont propres, une autonomie croissante des images par rapport au texte.

Ceci se manifeste très tôt, avec les planches de la *Fabrica* de Vésale déjà, qui connurent un extraordinaire succès et une longue vie indépendante. Elles furent non seulement reprises par d'autres anatomistes afin d'illustrer leurs propres traités, mais aussi imprimées sous forme de recueils, accompagnées de brefs commentaires. Ainsi, Thomas Gemini fit paraître en 1545 un livre intitulé *Compendiosa totius anatomiæ delineatio* (Londres, J. Herfordie), un *in-folio* reproduisant quarante planches copiées sur celles de la *Fabrica*. Du texte original ne subsistait qu'un seul chapitre, auquel Gemini avait ajouté celui de l'*Epitome*, un abrégé que Vésale avait publié en même temps que son grand traité. Vingt ans plus tard, l'ouvrage de Gemini parut à Paris chez André Wechel, annoté par le médecin Jacques Grévin[899]. Juan Valverde de Amusco se servit aussi des planches de la *Fabrica* dans son *Historia de la composición del cuerpo humano*, recopiées à leur tour pour le livre *Vivæ imagines partium corporis humani aereis formis expressæ*, imprimé à Anvers par Christophe Plantin en 1566. Le texte est celui de l'édition de Wechel, c'est-à-dire celui de l'*Epitome* de Vésale avec l'explication de Grévin. La plupart des quarante-neuf gravures sur bois de l'*Anatomie universelle du corps humain* d'Ambroise Paré (Paris, Jehan Le Royer, 1561) sont également issues de la *Fabrica*, de même que de très nombreuses planches du *De corporis humani structura et usu* de Félix Platter (Bâle, 1583). Chez ce dernier et chez Valverde, Gaspard Bauhin puisera les illustrations de son *Theatrum anatomicum* en 1605, et encore en 1645 les planches de la *Fabrica* seront reproduites dans les *Institutiones anatomicæ* de Thomas Bartholin[900].

Dissociées du texte pour lequel elles avaient été originellement conçues, les illustrations anatomiques avaient une existence à part entière. Elles suscitaient par elles-mêmes un intérêt qui suffisait à justifier la publication posthume de planches restées inédites à la mort de leurs auteurs. Des *Tabulæ anatomicæ* qui, dans certains cas,

tardèrent plus d'un siècle à être imprimées, comme celles que Bartolomeo Eustachi, titulaire de la chaire d'anatomie à *La Sapienza* de Rome à partir de 1549, prépara avec Pier Matteo Pini pour un traité qui ne vit jamais le jour : *De dissensionibus ac controversiis anatomicis*[901]. Il s'agissait de quarante-six gravures sur cuivre dont huit seulement parurent du vivant d'Eustachi, dans les *Opuscula anatomica* (1564), un ouvrage réunissant les écrits de l'anatomiste romain sur les reins, les organes de l'audition, les os, le mouvement de la tête, le système veineux et les dents[902]. L'ensemble de ces planches restèrent entre les mains de Pini, puis de ses héritiers, et ne furent publiées qu'en 1714, lorsque Giovanni Maria Lancisi (1654-1720), disciple de Marcello Malpighi et professeur à *La Sapienza*, réussit à les récupérer et les fit imprimer avec ses propres commentaires[903].

Giulio Casserio, successeur de Fabrizi d'Acquapendente à Padoue, mourut en 1616, laissant inachevé un ouvrage qui aurait porté le titre de *Theatrum anatomicum*. Dix ans plus tard, c'est son remplaçant, le Bruxellois Adriaan van Spiegel, qui meurt sans avoir publié son dernier traité. Le médecin allemand Daniel Bucretius le fait imprimer l'année suivante, et choisit pour l'illustrer les planches que Casserio avait fait dessiner et graver pour son *Theatrum anatomicum*. C'est ainsi qu'en 1627 paraissent à Venise, par les soins de Bucretius, le texte de Van Spiegel, *De humani corporis fabrica libri decem*, accompagné d'un recueil contenant soixante-dix-sept planches de Casserio : les *Tabulæ anatomicæ LXXIIX*[904].

Ces gravures, à la différence de celles d'Eustachi, ne restèrent que peu de temps dans l'ombre et furent publiées dans l'intention d'orner d'illustrations un traité qui en manquait ; il n'en reste pas moins que cette publication fut faite dans un volume séparé, qui éclipsa par ailleurs le texte qu'il était censé servir. Les planches de Casserio, en outre, étalent sans réserve une intention esthétique. Celles consacrées à la myologie (livre IV) et aux viscères (livre VIII) notamment, qui reproduisent des figures dans des attitudes que l'on trouvait déjà chez Berengario et qui sont devenues habituelles dans l'iconographie anatomique : des personnages qui soulèvent eux-mêmes leur peau pour laisser voir ce qui se cache au-dessous, ou qui ouvrent leur abdomen de leurs propres mains, des écorchés insouciants, voire souriants, aux poses recherchées, et insérés au milieu de paysages. Mais chez Casserio les effets artistiques sont bien plus développés que chez Berengario et même que chez Vésale : des muscles qui suggèrent des drapés, des torsions du tronc, des gestes élégants, des couches myologiques qu'on enlève comme des vêtements[905]. Ces illustrations frappent par leur somptuosité, comparable à celle des planches de la *Fabrica*, par rapport auxquelles le ton général est moins pathétique et plus serein. Sur le plan du traitement esthétique, qui leur est commun, les *Tabulæ* de Casserio l'exhibent davantage.

Un troisième cas de *Tabulæ anatomicæ* imprimées de façon posthume est celui des vingt-sept planches gravées sur cuivre par le plus grand peintre toscan du XVII^e^ siècle, Pietro Berrettini, dit da Cortona (1596-1669). Ce maître de l'art baroque, ami du Bernin et auteur entre autres de magnifiques fresques au plafond du salon du palais Barberini à Rome et au palais Pitti à Florence, exécuta ces gravures anatomiques vers 1618. Perdues pendant longtemps, elles ne furent publiées dans un volume qu'en 1741, chez Rubéis à Rome. Plusieurs d'entre elles sont d'inspiration nettement vésalienne : trois squelettes qui rappellent ceux de la *Fabrica*, réunis sur une même planche (*tabula* 26), semblent engagés dans une discussion animée ; un écorché vu de dos et au corps quasiment démantelé, détache de sa main droite un muscle sur son épaule gauche (*tabula* 17). Un autre, vu de dos également, est presque entièrement décharné et n'a plus

de bras (*tabula* 20).

En dehors de la valeur artistique des *Tabulæ* de Pietro da Cortona, au moment de leur parution elles appartenaient au passé sur le plan iconographique. Pendant leur long sommeil, l'illustration anatomique avait changé son registre esthétique. Moins soucieuse de l'euphémisme graphique, elle s'était installée davantage de façon explicite dans les motifs de la cruauté. L'*Anatomia humani corporis* de Govard Bidloo (1649-1713), publiée à Amsterdam en 1685, en est un bon exemple[906]. Les cent six planches illustrant ce grand *in-folio*, réalisées à partir des dessins du peintre liégeois Gérard de Lairesse (1640-1711), vont bien au-delà, comme le veut une tradition désormais fermement établie, de la simple restitution de la nature telle qu'elle se présente sous les yeux. Lairesse n'innove pas non plus lorsqu'il déploie dans ses illustrations une mise en scène de la cruauté anatomique, mais celle-ci atteint chez lui un de ses sommets de raffinement, voire de volupté. En particulier dans les images dédiées à la dissection d'enfants et dans les quatre dernières planches – de la vingt-septième à la trentième – de la deuxième partie du traité, consacrée à la poitrine, au dos et à la région lombaire.

Ces planches sont les seules à montrer une figure vivante, une femme en l'occurrence. Le modèle est assis sur un drap et tourne son dos au regard du spectateur ; une corde ceint son cou, comme si le personnage était suspendu. De même que dans la série des planches myologiques de la *Fabrica*, il s'agit d'une séquence qui suit les progrès de la dissection. Mais si chez Vésale c'est la souffrance que cette série donne à voir, le regard est différent chez Lairesse, qui déplace l'accent moral pour le mettre sur la férocité anatomique. Le dos de la femme est à peine écorché dans la première illustration, alors que dans la seconde on va davantage vers la profondeur du corps : la chair est désormais fendue, et le tissu adipeux de la zone lombaire pend sur les côtés, en se confondant avec le drap sur lequel la femme est assise. La lacération se poursuit dans la troisième planche, et la quatrième en représente l'achèvement. L'image est saisissante : le personnage a les mains liées aux poignets comme s'il s'agissait d'une prisonnière, détail que renforce le tissu qui recouvre sa tête et donne l'impression d'assister à une séance de torture. Seuls ses bras sont intacts. La peau et la chair du dos sont complètement déchiquetées, et le contraste est très vif avec les parties non détruites. Les cheveux de la jeune femme forment une tresse qui descend tout le long de la colonne vertébrale exposée, et tend à se confondre avec elle.

L'artiste n'épargne aucun détail ni ne se prive d'aucune ressource expressive capable de souligner le pathétique et l'horreur des scènes qu'il représente, en multipliant par exemple les accessoires utilisés pour l'opération : dans les planches de la cinquième partie du traité (« *Ingravidato utero, fœtu* »), des couteaux apparaissent comme abandonnés, enfoncés dans les chairs (planche 73). Le cadavre d'un fœtus est lié au placenta par le cordon ombilical, qui passe par-dessus son épaule et ressemble à une corde (planche 57). Une corde proprement dite, attachée à un clou enfoncé dans un mur, soutient dans la planche 62 le cordon ombilical d'un enfant de sexe masculin étendu sur une table, dont l'abdomen béant laisse voir les entrailles. C'est au tour d'une jeune fille, dans la planche suivante, d'être exhibée dans une position analogue ; quelques viscères lui ont été extraits et reposent à ses côtés, sur la table[907].

La violence est moindre dans les planches consacrées à l'ostéologie. Les deux premières (87 et 88) montrent deux squelettes, l'un de face et l'autre de dos. Lairesse les représente sortant de leur tombeau, et orne les scènes d'accessoires symboliques – un sablier, un suaire. Le premier squelette a la tête tourné vers le spectateur, qu'il

semble fixer du regard, et par un travail sur le clair-obscur l'artiste réussit à lui donner une expression faciale. Le procédé se répète sur la deuxième planche. Plus loin, les planches 100 à 102 montrent des squelettes de fœtus, deux d'entre eux placés à l'intérieur d'une niche. Mais dans ces planches ostéologiques Lairesse se laisse aller : « ses squelettes sont dessinés sans soin et on leur reprochera un raccourci de l'ossature et des proportions défectueuses des os. Si ces planches sont artistiquement très belles, elles laissent beaucoup à désirer au point de vue anatomique, et leurs squelettes sont très inférieurs à ceux de Vésale dont pourtant ils s'inspirent[908] ».

En 1694, paraît la première édition de la *Myotomia reformata* du chirurgien et anatomiste anglais William Cowper (1666-1709). C'était un petit *in-octavo* qui fut réédité après la mort de son auteur, en 1724, cette fois-ci en un volume *in-folio* illustré[909]. Entre-temps, Cowper n'avait pas hésité, en 1698, à publier sous son nom les planches que Lairesse avait dessinées pour l'*Anatomia* de Bidloo, dans un ouvrage intitulé *The anatomy of humane bodies*, où il avait remplacé la description de Bidloo par la sienne[910]. Les illustrations de la deuxième édition de la *Myotomia reformata*, en revanche, ressemblent moins par leur style à celles de l'*Anatomia* de Bidloo qu'à celles de la *Fabrica* de Vésale. La composition des images situe, de même que dans la *Fabrica*, les figures des écorchés en premier plan sur un fond de paysages agrestes. Quelques détails, cependant, dénoncent des visées esthétiques plus appuyées. Deux écorchés debout, aux attitudes élégantes qui suggèrent une pause au cours d'une promenade champêtre, discutent entre eux paisiblement, en offrant leurs profils au spectateur. L'un d'eux s'appuie sur une canne, l'autre est dépourvu de bras gauche et de son bras droit il pointe vers l'avant, comme s'il avait aperçu quelque chose et l'indiquait à son interlocuteur. Les deux personnages semblent étrangers, dans la placidité de leur conversation, à la foule qui, au loin, escorte un condamné à mort que l'on conduit à l'échafaud. Une autre planche présente une scène de combat entre deux écorchés : celui qui apparemment est en train d'être battu par son adversaire est étendu sur le dos, appuyé sur son avant-bras gauche, et dirige son regard vers le ciel. Son abdomen, ouvert et vidé de ses entrailles, attire l'attention du second écorché, qui se penche avec une expression de stupeur sur le visage vers cette cavité obscure.

Aucune de ces illustrations, pas plus que celles de Bidloo, ne satisfait une pure finalité scientifique ou pédagogique. Elles sont au contraire très largement soumises à un traitement esthétique et narratif, tout comme les « tableaux imprimés » en couleurs de l'*Essai anatomique* ou la *Myologie complette* de Jacques Gautier d'Agoty[911] (1716-1785), obtenus en faisant des tirages superposés de quatre planches en cuivre préalablement encrées des trois couleurs primaires et de noir[912]. Il en va de même des vingt-huit planches de Jan Wandelaar pour les *Tabulæ sceleti et musculorum corporis humani* (Leyde, 1747) de Bernhard Siegfried Albinus (1697-1770) – dans l'une d'entre elles, la plus connue, apparaît, derrière la figure d'un écorché, un rhinocéros, symbole de la mort dans les bestiaires médiévaux tardifs mais aussi emblème de l'illustration naturaliste[913] –, des « six planches peintes d'après nature et disposées de façon à donner l'idée la plus exacte de l'état de grossesse » de Charles-Nicolas Jenty[914], ou encore des soixante-dix-neuf gravures du *Recueil d'ostéologie et de myologie* publié en 1779 à Toulouse par Jacques Gamelin (1738-1803), directeur à l'époque de l'Académie des beaux-arts de Montpellier[915].

De Cowper à Gamelin, en passant par Gautier d'Agoty et Albinus, l'anatomie esthétisée bascule de plus en plus vers l'esthétique anatomique, et l'artistique se détache toujours davantage du scientifique : l'ouvrage de Gamelin, avec ses grandes planches

gravées, « d'admirables compositions quelquefois éclairées à la manière de Rembrandt, où des écorchés et des squelettes se livrent à des gesticulations dramatiques [...] inaugure l'âge des grandes "Anatomies artistiques" qui seront étudiées dans les écoles des beaux-arts au XIXe siècle, mais il ne trouve à peu près aucun acquéreur parmi les apprentis médecins[916] ».

Des anatomies artistiques, le XIXe siècle en donnera en effet de très nombreuses et remarquables, de celles de Paolo Mascagni[917] (1755-1815), François Chaussier[918] (1746-1828) ou Pierre-Nicolas Gerdy[919] (1797-1856) dans les premières décennies du siècle, à celles de Mathias Duval[920] (1844-1907) ou Paul Richer[921] (1849-1933), dans les années 1880-1890. Mais des ouvrages d'anatomie spécifiquement préparés à l'intention des peintres et des sculpteurs avaient été publiés dès le XVIIe siècle. Le plus ancien est celui de Jacob van der Gracht (1593-1652), qui grava lui-même à l'eau-forte les planches de son *Anatomie der wetterlicke deelen van het Menschelik Lichaem*, paru à La Haye en 1634[922]. En 1668, fut publié à Paris un *Abrégé d'anatomie accommodé aux arts de peinture et de sculpture*, illustré de planches tirées de la *Fabrica* et de l'*Epitome* de Vésale d'après le choix de Roger de Piles, et gravées par le peintre François Tortebat (1635-1709)[923]. Quelques années plus tard, en 1691, parut à Rome une splendide anatomie artistique faite pour l'Académie française de peinture et de sculpture : l'*Anatomia per uso et intelligenza del disegno*, ornée de quarante-trois planches gravées sur cuivre à partir de préparations sur des cadavres réalisées par l'anatomiste Bernardino Genga (v. 1734), avec des commentaires de Giovanni Maria Lancisi[924]. Les illustrations, gravées probablement par François Andriot – deux d'entre elles portent sa signature –, étaient non seulement tirées des préparations anatomiques de Genga, auteur par ailleurs d'une *Anatomia chirurgica*[925], mais aussi des « plus insignes statues antiques de Rome », représentées pour l'occasion à la façon des écorchés.

À Paris dans la seconde moitié du XVIIIe siècle, des anatomies artistiques furent composées par des chirurgiens qui assuraient l'enseignement de cette matière à l'Académie royale de peinture et de sculpture. François-Michel Disdier (1708-1781) publia en 1758 une *Exposition exacte, ou tableaux anatomiques en tailles-douces des différentes parties du corps humain* (Paris, Étienne Charpentier), rééditée en 1784. En 1785, parut un *Précis d'un cours d'anatomie pittoresque à l'usage des élèves* de Jean-Joseph Sue le père, que suivirent, trois ans après, les *Éléments d'anatomie, à l'usage des peintres, des sculpteurs et des amateurs* de Sue le fils[926]. Le luxueux livre de Disdier, qui comprenait vingt-neuf planches gravées par divers artistes, dont les quatorze premières étaient inspirées des *Tabulæ* récemment imprimées de Bartolomeo Eustachi, devait concerner aussi bien les médecins que les artistes, mais l'environnement institutionnel, comme pour les Sue et Jacques Gamelin, définissait un public constitué au premier chef par les seconds.

On n'assiste pas pour autant au divorce des arts visuels et de la médecine. Les peintres et les dessinateurs avaient été des collaborateurs aidant à montrer les connaissances médicales sur le corps humain et sa structure. Ils avaient contribué à les mettre en images et, ce faisant, ils avaient fait jouer, à l'intérieur du champ scientifique, un regard particulier, une inflexion esthétique. Ce type d'association est toujours en vigueur dans les dernières décennies du XVIIIe siècle, lorsque par exemple Félix Vicq d'Azyr travaille avec Briceau pour son *Traité d'anatomie et de physiologie* : « L'exécution d'un projet de cette nature – dit-il – exigeoit le concours d'un Artiste habile, courageux et patient. M. Briceau, qui me seconde dans cette entreprise, réunit

ces différentes qualités : ses dessins ont mérité l'approbation des Anatomistes les plus célèbres[927]. » Mais à cette même époque se consolident aussi des rapports inverses de collaboration entre artistes et anatomistes, dans lesquels les seconds assistent les premiers dans leurs travaux en anatomie artistique, notamment dans le cadre institutionnel des écoles des beaux-arts.

Dans un sens ou dans l'autre, de la Renaissance aux Lumières, l'art s'est emparé de l'anatomie et a esthétisé son iconographie, des illustrations des traités médicaux aux recueils de planches et aux anatomies artistiques. Il a aussi multiplié la présence de cette iconographie, en exportant les images du corps anatomique revues et corrigées par l'œil de l'artiste bien au-delà des milieux savants, vers d'autres zones de visibilité sociale à travers les estampes, les tableaux, les fresques. Sans aucune référence parfois à des dissections, des amphithéâtres, ou même à des cadavres, mais de façon subreptice, en faisant des corps construits par l'épistémê anatomique les corps des arts visuels. En devenant ainsi le principal véhicule de diffusion des représentations du corps assises sur ce savoir scientifique, le support d'une culture perceptive qui a contribué à installer ces représentations dans la nature.

Artifices anatomiques

Mais l'esthétisme anatomique ne s'exprime pas uniquement sur le plan. Il envahit aussi les trois dimensions, aussi bien dans la sculpture proprement dite qu'à travers les préparations anatomiques, naturelles ou artificielles. La distinction entre naturel et artificiel ne s'applique, en fait, qu'à la matière première de ces préparations – cadavres ou cire –, puisque même lorsqu'il s'agissait de pièces organiques, le processus de préparation impliquait de les transformer en artifice, au sens strict du terme. Le procédé requérait la connaissance et la maîtrise de techniques précises de dessèchement des tissus et d'injection intravasculaire de liquides – cette dernière introduite au XVI^e^ siècle par Eustachi[928] –, mises au point aux Pays-Bas dans la seconde moitié du XVII^e^ siècle. Frederik Ruysch, dont le nom est associé à la création de ces méthodes de préparation de pièces anatomiques, avait été cependant précédé par deux de ses collègues. Selon Fontenelle, Régnier de Graaf, ami intime de Ruysch, fut le premier « qui pour voir le mouvement du sang dans les vaisseaux, et les routes qu'il suit pendant la vie, inventa une nouvelle espéce de seringue, par où il injectoit dans les vaisseaux une matière colorée, qui marquoit tout le chemin qu'elle faisoit, & par conséquent celui du sang ». Mais la matière injectée s'échappait continuellement et l'invention fut abandonnée[929]. Le mérite de donner une solution à ce problème revint à Jan Swammerdam (1637-1680), anatomiste et naturaliste hollandais lui aussi. Il utilisa pour les injections une matière chaude, « qui en se refroidissant à mesure qu'elle couloit dans les vaisseaux, s'y épaissit de sorte qu'arrivée à leur extrémité elle cessât de couler ». Mais Swammerdam « ne suivit pas lui-même bien loin sa nouvelle invention. Une grande pitié, qui vint à l'occuper entiérement, l'en empêcha, & ne le rendit pourtant pas assez indifférent sur son secret, pour en faire part à M. Ruysch son ami, qui en étoit extrêmement curieux »[930].

Ruysch chercha donc ce secret par ses propres moyens, et les résultats obtenus furent extraordinaires : « les parties étoient injectées de façon que les dernieres ramifications des vaisseaux, plus fines que des fils d'araignées, devenoient visibles, &, ce qui est encore plus étonnant, ne l'étoient pas quelquefois sans Microscope[931] ». Dans

les préparations de Ruysch « on voyait de petites parties, qui ne s'apperçoivent, ni dans le vivant, ni dans le mort tout frais ». Tout ce qui était injecté, dit Fontenelle, « conservoit sa consistance, sa mollesse, sa flexibilité, & même s'embellissoit avec le temps, parce que la couleur en devenoit plus vive jusqu'à un certain point ». Les cadavres, « quoiqu'avec tous leurs visceres, n'avoient point de mauvaise odeur, au contraire ils en prenoient une agréable, quand même ils eussent senti fort mauvais avant l'opération ». Le secret de Ruysch les préservait de la corruption, « tous ces morts sans desséchement apparent, sans rides, avec un teint fleuri, & des membres souples, étoient presque des ressuscités ; ils ne paroissoient qu'endormis, tout prêts à parler, quand ils se réveilleroient. Les momies de M. Ruysch prolongeoient en quelque sorte la vie, au lieu que celles de l'ancienne Egypte ne prolongeoient que la mort »[932].

Cet art de la préparation de pièces anatomiques, art hybride à mi-chemin entre la sculpture et la médecine, exigeait une grande précision. Pour pratiquer les injections d'abord, puis pour réaliser toute une série d'opérations afin de garder les pièces sèches. Cela commençait, d'après les indications fournies par Jean-Joseph Sue le père[933], par les imbiber d'esprit-de-vin à plusieurs reprises pendant huit ou quinze jours, et les tremper éventuellement aussi dans une solution d'esprit de vinaigre, contenant une demi-once de « sublimé corrosif ». Ensuite, on devait exposer ces pièces à l'air, en prenant soin de les mettre dans leur situation naturelle à l'aide d'un cadre et des fils, des épingles, des petits bâtons, des cartes ou du crin, avec lesquels on tiendrait les muscles étendus. Par ce moyen, les parties gardaient leur position au fur et à mesure qu'elles séchaient. L'étape suivante consistait à les enduire plusieurs fois d'un vernis blanc à l'esprit de vin. Puis on donnerait aux muscles une couleur de chair avec un peu de carmin délayé dans le même vernis, on teindrait les artères en rouge avec du vermillon, les veines en bleu avec de la cendre bleue ou du bleu de Prusse, et les nerfs avec du blanc de plomb, couleurs broyées à l'huile et délayées dans le vernis. Enfin, il fallait de temps en temps appliquer avec un pinceau ou verser sur les pièces anatomiques ainsi préparées de l'esprit-de-vin ou de l'huile de térébenthine, afin de les préserver des mites et des vers.

La préparation par cette méthode permettait d'obtenir du volume et de la consistance dans les parties creuses de l'organisme, assurer leur durabilité et les différencier visuellement par le moyen de la teinture – on utilisait aussi la couleur jaune pour les vaisseaux biliaires, l'urètre, la vésicule biliaire et les bronches, le blanc pour les canaux thoraciques et pancréatiques, ainsi que pour les conduits salivaires et nasaux. Les travaux pouvaient se compléter, toujours selon Sue, par des « corrosions », qui consistaient à dissoudre et à enlever les parties charnues et graisseuses entourant les vaisseaux, en donnant ainsi aux pièces anatomiques « l'aspect de buissons richement ramifiés ou de réseaux de grande finesse[934] ».

De la mise en œuvre de ces techniques résultent des réalisations surprenantes, informées par une sensibilité esthétique qui n'est pas une pure excentricité d'anatomistes à l'esprit imaginatif. Les préparations d'Honoré Fragonard pour le cabinet anatomique de l'École vétérinaire d'Alfort, qu'il dirigea de 1765 à 1771, dépassent clairement les fins d'enseignement de l'anatomie comparée auxquelles elles étaient en principe vouées[935]. L'une des pièces maîtresses de Fragonard, un cavalier anatomisé monté sur un cheval dans l'attitude du galop, était censée servir d'outil à l'étude comparée de l'anatomie animale et humaine. Rien n'obligeait l'anatomiste, pourtant, à mettre son extraordinaire virtuosité au service de la création d'une véritable sculpture, une figure à la beauté lugubre, comme transie dans un galop fantomatique. Ce

ne fut certainement pas un souci scientifique qui conduisit Fragonard à mettre entre les mains du cavalier un fouet et des rênes en soie bleue passées dans la mâchoire de sa monture – accessoires aujourd'hui disparus[936]. Ni à composer une sorte de danse hallucinée de trois fœtus anatomisés, ou à donner une expressivité singulière, renforcée par l'absence des paupières et la dilatation des veines du visage, à sa préparation de l'homme tenant à la main une mandibule de cheval, allusion à Samson par laquelle l'anatomiste « choisit d'interpréter librement la figure du héros, redéfinie au XVIII^e siècle[937] ».

Il y a bien évidemment dans ces préparations, qui prétendent figer la dissection pour qu'elle puisse être contemplée en dehors des urgences de la décomposition, quelque chose d'autre que la volonté pédagogique d'exposer la nature aux yeux des apprentis vétérinaires. Une atmosphère tantôt tragique et ténébreuse (le cavalier), tantôt macabre (les fœtus dansants), menaçante (deux bustes d'homme) ou ironique (l'homme à la mandibule de cheval), se dégage des anatomies sèches du cabinet de Fragonard ; une dramaturgie qui, tout en étant inscrite dans le contexte des Lumières, est également reliée à une tradition d'esthétique anatomique qui remonte aux écorchés et aux squelettes de Vésale.

Un noble napolitain, Raimondo di Sangro (1710-1771), duc de Torremaggiore et septième prince de Sansevero, avait précédé Fragonard de quelques années dans ce genre de préparations anatomiques. À une moindre échelle, néanmoins, et à des fins différentes. Alchimiste et franc-maçon, imprimeur, militaire, homme de lettres, inventeur et mécène, Di Sangro fit restructurer à partir des années 1740 la chapelle familiale, dite de la *Pietà* ou *Pietatella*, connue depuis sous le nom de chapelle Sansevero. Au centre de ce chef-d'œuvre du dernier baroque napolitain est placé un *Christ voilé* en marbre réalisé par Giuseppe Sammartino en 1753, à droite et à gauche du maître-autel se trouvent des sculptures allégoriques d'Antonio Corradini (la *Pudeur*) et de Francesco Queirolo (la *Déception*), et dans une crypte ovale souterraine, deux « machines anatomiques », les corps anatomisés d'un homme et d'une femme dont les squelettes apparaissent revêtus des systèmes veineux et artériel ainsi que de quelques organes colorés[938].

Ces préparations, qui furent transportées à cet endroit après la mort de Di Sangro, étaient logées auparavant dans le palais avoisinant, plus précisément dans la « Chambre du Phénix », où le prince alchimiste réalisait, dit-on, ses expériences. L'origine de ces anatomies sèches est mal connue, mais elles auraient été réalisées vers 1760 par un anatomiste de Palerme, Domenico Giuseppe Salerno, sous la direction de Di Sangro, qui aurait préparé lui-même la substance pour les injections vasculaires. Un guide édité à Naples entre 1766 et 1769, la *Breve nota di quel che si vede in casa del Principe di Sansevero d. Raimondo di Sangro*, fait état de la présence, dans la Chambre du Phénix, de ces deux *macchine anatomiche* uniques en toute l'Europe, et d'un fœtus mort dans le ventre de sa mère, tous les deux également anatomisés[939].

Si Ruysch, Di Sangro ou Fragonard travaillaient avec des cadavres et produisaient donc des préparations naturelles séchées, d'autres fabriquaient des pièces anatomiques artificielles. Le matériau employé était la cire, qui permettait de « reproduire des structures fort complexes, par exemple le réseau des vaisseaux lymphatiques », pouvait « être teintée directement dans la masse par l'adjonction de pigments colorés, [et] par la transparence, par la finesse de ses couches superficielles, elle rendait l'opalescence, la délicatesse des chairs humaines, ajoutant un sens tactile à la préparation anatomique »[940]. La cire présentait, par ailleurs, l'avantage évident et non négligeable

d'être incorruptible, ce qui éliminait non seulement toute préoccupation quant à la conservation des pièces, mais donnait aussi des libertés importantes aux artisans : ceux-ci pouvaient prendre le temps, par exemple, d'y implanter un à un des cheveux, des cils, des poils véritables[941].

Le premier à appliquer avec succès les méthodes de la céroplastie à l'anatomie fut très probablement l'abbé sicilien Gaetano Giulio Zummo, dénommé aussi Zumbo (1656-1701). Connaisseur de la technique de la sculpture en cire colorée, Zummo avait acquis une solide réputation par ses « Théâtres de la mort », des tableaux tridimensionnels en miniature inspirés de sujets religieux et composés autour du thème de la décomposition du cadavre : *La Peste*, *Le Triomphe du Temps*, *La Corruption des corps* et *La Syphilis*. Le premier de ces quatre tableaux aurait été exécuté pendant un séjour à Naples, les trois restants à Florence, où Zummo fut appelé en 1691 par Cosme III de Médicis. Chaque œuvre est « un petit théâtre de vanité, la fugacité de la vie et l'inutilité de la gloire et des richesses y sont représentées » ; l'abbé céroplasticien y « joue non seulement sur la forme, mais aussi sur la couleur (utilisation de tons glauques et bilieux), pour rendre les différentes étapes de la corruption. Les corps sont "gonflés", volumineux, ils débordent de fluides et de sanies. Ils représentent le chaud et l'humide en opposition au froid et sec des cadavres baroques »[942]. Mais ce ne sont pas encore des représentations anatomiques. Zummo emprunta cette voie après son séjour à la cour du grand-duc de Toscane, lorsqu'il rencontra, à Gênes, le chirurgien français Guillaume Desnoues (v. 1735). Rencontre décisive : les deux hommes s'associèrent pour appliquer les mêmes principes de fabrication des tableaux de Zummo à la réalisation de pièces anatomiques en cire, moulées directement sur les cadavres des hôpitaux.

Les « anatomies artificielles » modelées par Zummo devaient se substituer avantageusement aux cadavres réels, en particulier pour les démonstrations anatomiques. Les plus appréciées de ces pièces étaient les têtes, dont seulement trois nous sont parvenues : la première, conservée au musée de la Specola à Florence, fut envoyée par le céroplasticien à son ancien protecteur Cosme III ; une autre fut présentée en 1701 à l'Académie royale des sciences, à Paris[943], l'année même de la mort de Zummo, alors qu'une dispute sur la priorité de la découverte des modèles anatomiques en cire avait déjà précipité la rupture avec Desnoues[944]. Cette tête est avant tout un objet de science, mais Zummo n'a pas effacé pour autant son aspect esthétique, aussi bien dans l'expression faciale, soulignée par le regard, la contraction des muscles et la bouche entrouverte qui laisse voir les dents, que par la torsion du cou par rapport au visage qui donne l'impression du mouvement[945].

Dans la seconde moitié du XVIII^e^ siècle, à la suite des travaux de l'anatomiste et sculpteur Ercole Lelli (1702-1766), puis de Giovanni Manzolini (1700-1755) et de son épouse Anna Morandi (1716-1774) à Bologne, Florence devint le centre européen de la céroplastie anatomique. Une école s'y constitua dès 1750 sous l'impulsion du sculpteur Giuseppe Ferrini et du chirurgien Giuseppe Galletti. Une véritable officine de cires anatomiques y fut établie plus tard sous l'égide du naturaliste Felice Fontana (1730-1805), chargé de créer une grande collection de modèles anatomiques en cire, qui fut exposée dès 1775 au palazzo Torrigiani, dans les locaux spécialement aménagés du musée de physique et d'histoire naturelle de Florence, la Specola. Fontana « avait imaginé une collection complète de cires anatomiques – d'ensemble, par régions, en détail, en coupe, en éléments démontables – montrant toutes les connaissances acquises sur le corps humain, collection utilisable didactiquement sans le concours d'un guide ou

d'un maître, grâce aux dessins et aux nomenclatures qui accompagnaient les modèles en cire, de grandeur naturelle[946]. Pour nourrir la collection, pendant vingt ans anatomistes et céroplasticiens travaillèrent ensemble à l'officine dirigée par Fontana, produisant des milliers de pièces à partir de cadavres qui leur étaient livrés tous les deux ou trois jours en provenance de l'hôpital Santa Maria Nuova.

Clemente Susini (1754-1814), dont l'œuvre est sans doute la plus représentative de l'école florentine de moulage en cire, y travailla pendant quarante ans et forma des disciples comme Francesco Calenzuoli (1796-1829) et Luigi Calamai (1800-1851), qui fut directeur de l'officine de céroplastie de 1840 à 1848. Plus de deux mille pièces sont dues à Susini en collaboration avec des anatomistes comme Filippo Uccelli (1770-1832), démonstrateur à l'hôpital Santa Maria Nuova et professeur d'« anatomie pittoresque » à l'Académie des beaux-arts de Florence, et surtout Paolo Mascagni, professeur d'anatomie à Sienne d'abord, puis à Pise en 1800 et dès l'année suivante à Florence. Les anatomistes préparaient les cadavres, en les mettant dans des poses souvent inspirées de sculptures classiques ; les céroplasticiens en prélevaient des moulages en plâtre et y versaient des mélanges colorés de cire vierge, de suif, de poix, de résine et de baumes variés[947].

L'un des modèles de Susini représente le réseau superficiel des vaisseaux lymphatiques, auxquels Mascagni consacra l'essentiel de ses recherches anatomiques[948]. Il s'agit d'une figure masculine, étonnante par sa richesse plastique, dont l'attitude et l'expression reprennent celles de la statue – féminine, pourtant – de *L'Aurore* de Michel-Ange, placée sur le tombeau de Julien de Médicis[949]. Une autre cire de Susini, la *Venere scomponibile*, fut fabriquée avec une pièce mobile qui couvrait la partie antérieure du tronc, à la façon d'un couvercle que l'on pouvait soulever afin de découvrir les viscères abdominaux et thoraciques, et un fœtus minuscule à l'intérieur de l'utérus. Des pièces myologiques, d'autres montrant l'appareil circulatoire, des corps entiers ou des fragments reposant sur des coussins de soie, des draps brodés d'or : les céroplasticiens de la Specola esthétisaient soigneusement la science et la mort.

Cabinets, collections, musées

L'art de la préparation d'anatomies sèches et du moulage en cire de modèles anatomiques était un art producteur d'objets à la fois uniques et appartenant à un ensemble cohérent, virtuellement infini, ayant pour dénominateur commun la mise au jour de la face cachée du corps humain. Des objets rares et singuliers, mais que l'on pouvait en même temps se procurer assez facilement, à condition bien sûr d'en avoir les moyens, techniques ou financiers. Des objets susceptibles, par conséquent, d'intéresser les esprits collectionneurs. Désireux de satisfaire leur goût de l'insolite, d'émerveiller autrui, d'étaler leurs velléités scientifiques ou de s'entourer des plus frappantes réalisations de l'art et de la science de la nature, des particuliers fortunés pouvaient constituer des collections privées, aménagées chez eux dans des cabinets d'anatomie ou, plus largement, de « curiosités ». Les anatomistes, qui approvisionnaient de préparations ces collections de riches amateurs, furent, en fait, les premiers à établir des cabinets de ce genre. Ainsi celui de Ruysch, « où tout alloit se rassembler » : des plantes « de tous les Climats de l'Univers » que lui fournissait « le grand Commerce des Hollandois » et qu'il disséquait « avec la même adresse que les Animaux », embaumés eux aussi à l'instar des pièces d'anatomie humaine[950]. Selon Fontenelle, le cabinet de

Ruysch « devint si abondant & si riche, qu'on l'eût pris pour le Trésor sçavant d'un Souverain ». Mais le côté savant de l'entreprise ne suffisait pas à l'anatomiste ; « non content de la richesse & de la rareté, il voulut encore y joindre l'agrément, & égayer le spectacle. Il mêloit des bouquets de plantes & des coquillages à de tristes Squéletes, & animoit le tout par des Inscriptions, ou de Vers pris des meilleurs Poëtes Latins »[951].

« Venez & voyez », était la réponse de Ruysch à ceux qui se montraient incrédules au sujet de ses méthodes de préparation, ou les considéraient indignes de la dignité de professeur. Mais « venez & voyez » était aussi une invitation adressée à un public beaucoup plus large que celui de ses détracteurs. D'où le souci de Ruysch de « joindre l'agrément » et d'« égayer le spectacle ». Sa collection était ouverte aux visiteurs, et c'était pour les étrangers en particulier « une des plus grandes merveilles des Pays-Bas ». Or, précise Fontenelle, « les Sçavans seuls l'admiroient dignement, tout le reste vouloit seulement se vanter de l'avoir vû. Les Généraux d'Armée, les Ambassadeurs, les Princes, les Electeurs, les Rois y venoient comme les autres, & ces grands titres prouvent du moins la grande célébrité »[952]. Le tsar Pierre Ier de Russie (1672-1725) visita le cabinet lors de son premier voyage en Hollande en 1698 : « il fut frappé, transporté à cette vûe », au point qu'il « baisa avec tendresse le corps d'un petit Enfant, encore aimable, & qui sembloit lui sourire. Il ne pouvoit sortir de ce lieu, ni se lasser d'y recevoir des instructions, & il dînoit à la table très-frugale de son Maître, pour passer les journées entieres avec lui »[953]. Pierre le Grand se rendit une seconde fois chez Ruysch à Amsterdam, en 1717, et acheta le cabinet qui l'avait tant charmé lors de son précédent séjour. Il le fit transporter en Russie, à Saint-Pétersbourg. Ce fut, dit Fontenelle, un « présent des plus utiles qu'il pût faire à la Moscovie, qui se trouvoit tout d'un coup & sans peine, en possession de ce qui avoit coûté tant de travaux à un des plus habiles hommes des Nations Sçavantes ». Ruysch, quoique âgé de 79 ans, recommença alors « courageusement un Cabinet nouveau. Sa santé toujours ferme le lui permettoit, le goût et l'habitude l'y obligeoient. Ce second travail devoit même lui être plus facile, & plus agréable que le premier. Il ne perdoit plus de temps en tâtonnemens, & en éreuves ; il étoit sûr de ses moyens, & du succès[954] ».

Contemporain de Ruysch, l'Italien Lorenzo Bellini décrit son propre cabinet aux membres de l'*Accademia della Crusca*. Il s'agit d'un ardent éloge de ce qu'il qualifie comme une « immense ménagerie » : de tout ce qu'elle renferme, souligne Bellini, « il n'est rien de vivant, tout est mort, morts sont ces corps humains, morts ces animaux terrestres, morts ces poissons et morts ces oiseaux ». Tous ces corps, ajoutait-il, « sont en chair véritable, comme s'ils étaient vivants aussi bien quant aux couleurs, à la douceur, à la maniabilité qu'à la résistance », et non seulement à la surface : « ils sont faits de chair tendre, colorée, malléable, en tout point de leur intérieur, dans les bras et le cou, dans chaque viscère de la tête, de la poitrine et du cœur, dans la plus infime fibre qui compose leur profondeur, leur grosseur ». Reproduction parfaite, et durable, car « les corps réduits en cet état durent, combien diriez-vous ? un mois, un an ? ils durent des siècles, ils durent toujours »[955].

Raimondo di Sangro tenait à Naples un autre cabinet de « curiosités », dans la « Chambre du Phénix » de son palais, avec ses *macchine anatomiche*, seules parmi toutes les « merveilles » fabriquées par le prince à avoir survécu à la destruction ordonnée par ses proches, qui voulaient effacer toute trace compromettante des activités occultistes de Di Sangro et de son engagement auprès des *liberi muratori* après la dissolution des loges maçonniques napolitaines par Charles VII de Bourbon en 1751.

En France, on sait par Fontenelle que Jean Méry travailla « une bonne partie de sa

vie » à son cabinet anatomique. Entièrement consacré à sa science – en famille, « on ne le voyait qu'aux heures des repas » –, Méry était apparemment quelqu'un de laconique, qui aimait faire voir sans trop expliquer : « aussi n'avoit-on pas à craindre que ce qu'il faisoit voir aux autres, il le leur déguisât, ou l'embellît trop par ses discours ; à peine se pouvoit-il résoudre à l'expliquer, il falloit presque que les Piéces de son Cabinet parlassent pour lui ». Sur l'ensemble de ces pièces, il y en avait quatre-vingt d'« importantes », dont trente regardaient l'homme ; « celle où sont tous les Nerfs conduits depuis leur origine jusqu'à leurs extrémités, a dû lui coûter des trois ou quatre mois de travail. Une adresse singulière, & une persévérance infatigable ont été nécessaires pour finir ces Ouvrages ; aussi étoit-ce là ce qui l'enlevoit à tout. Il étoit toûjours pressé de rentrer dans ce lieu où toutes ces Machines démontées & dépoüillées de ce qui nous les cache en les revêtant, lui presentoient la Nature plus à nud, & lui donnoient toujours à lui-même de nouvelles instructions »[956].

Alexis Littre, que Fontenelle décrit comme quelqu'un d'assez austère, dépourvu d'éloquence et de manières, qui n'avait jamais assisté à un spectacle de sa vie et n'avait jamais songé au mariage non plus, ne possédait pas, semble-t-il, de cabinet proprement dit. Il faisait néanmoins des préparations anatomiques, « que des Medecins ou Chirurgiens Anglois, & Hollandois vinrent acheter de lui quelque temps avant sa mort, lorsqu'il n'en pouvoit plus faire d'usage », car il avait perdu la vue[957]. Jean-Joseph Sue le père mit des décennies à créer une collection d'anatomie fondée sur « l'art d'injecter, de disséquer, d'embaumer et de conserver les parties du corps humain » ; son fils et successeur au poste de professeur à l'École royale des beaux-arts l'enrichit considérablement et en fit don à l'École en 1829, un an avant sa mort[958].

On exhibe les « anatomies naturelles », on les fabrique et on les vend à des tiers pour être disposées dans des cabinets ou pour leur utilisation dans l'enseignement ou la recherche. La production de pièces sèches ne fait qu'augmenter au XVIII^e siècle, et on voit Fragonard en offrir mille cinq cents de sa propre collection à l'Assemblée nationale en 1792[959]. Fragonard qui par ailleurs était l'auteur de celles du cabinet de l'École vétérinaire d'Alfort, et qui en produisait pour des collectionneurs privés. La diversification des usages et la multiplication des cabinets dissémina la présence de cette catégorie d'objets dans les milieux aristocratiques, mondains et bien sûr savants, mais aussi artistiques, gagnés par « la frénésie collectionniste qui envahit l'Europe[960] ». Des artifices curieux, étonnants, où le scientifique et l'esthétique s'entremêlent, réunis en séries hétéroclites dans des « laboratoires de la mort[961] » ou des salles baroques, où l'on proposait la découverte du corps et l'émotion anatomique par l'accumulation de morceaux de « nature » apprivoisée entre les mains d'anatomistes artisans.

Il en allait de même quant aux cires. Le rayonnement de la collection de l'école florentine suscita très tôt l'émulation, sinon les commandes, comme celle en 1780 de l'empereur Joseph II, frère du grand-duc de Toscane Pierre-Léopold, pour l'Académie militaire de chirurgie de Vienne. À sa demande, mille cent quatre-vingt-douze répliques des cires anatomiques de la Specola furent exécutées en cinq ans dans une officine spécialement créée à cet effet, et transportées sur le dos de deux cents mulets à travers les Alpes, puis par voie fluviale, jusqu'à leur destination[962]. En 1786, elles furent installées dans le Josephinum Museum.

À Paris, le plus célèbre des cabinets de curiosités à la fin du XVIII^e siècle était celui du duc d'Orléans, au Palais-Royal. Il comprenait une collection de plusieurs centaines de cires anatomiques réalisées par le chirurgien et artiste André-Pierre Pinson, dont quelques-unes sont conservées au laboratoire d'anatomie comparée du Muséum

d'histoire naturelle : une coupe verticale d'une tête dite « Femme à la larme », l'anatomie des viscères dans la figure d'une femme assise, un modèle démontable d'une tête de femme montrant les principales parties internes du cerveau, un écorché. La collection fut réquisitionnée par la Révolution, inventoriée par la Commission temporaire des arts et transportée en 1794 au Muséum d'histoire naturelle. L'année suivante, Pinson fut chargé par le Comité d'instruction publique de la restauration des modèles. Le chirurgien en avait offert d'autres de sa propre collection, et avait suggéré la création d'un grand cabinet national d'anatomie artificielle, à l'image de celui de Florence. Cette proposition ne fut pas retenue, mais Pinson se vit confier le poste de modeleur en cire à l'École de santé de Paris, où Fragonard occupa celui de chef des travaux anatomiques[963].

Il existait aussi à Paris des particuliers qui confectionnaient eux-mêmes les pièces de leurs collections de cires anatomiques. Marie-Catherine Biheron par exemple[964], qui avait constitué un véritable musée ouvert aux visiteurs et vendait ses préparations. Ses travaux furent présentés à l'Académie royale des sciences à deux reprises, en 1759 et en 1770. L'accueil fut très favorable : en 1759, le chirurgien Sauveur-François Morand (1697-1773) « fit voir à l'Académie une anatomie artificielle, faite sous sa direction, par Mlle Biheron. Dans les pièces de ce genre [...] on n'avoit représenté jusqu'ici que la position, la forme & la couleur des parties : l'imitation n'alloit pas plus loin ; la consistance, la légèreté, la souplesse qu'il eût été nécessaire d'imiter encore dans plusieurs de ces parties, ne se retrouvoient point dans ces pièces : on n'y voyoit, en quelque façon, que des blocs de cire qui rendoient fort mal la Nature & sur-tout les parties minces. Mlle Biheron a si bien réussi dans l'anatomie dont nous parlons, que ces parties qui ont si peu d'épaisseur, comme les membranes, y sont imitées de manière à tromper les spectateurs[965] ». On apprend par la description faite dans le rapport de l'Académie que « le corps de cette anatomie est recouvert d'une vraie peau, qui, outre qu'elle imite bien mieux que la cire l'enveloppe extérieure du corps humain, n'est point sujette comme elle à se jaunir à la longue, à se fondre par la sécheresse & à se casser par le transport[966] ».

Le mot qui revient sans cesse est celui d'imitation. Les cires anatomiques dignes de la plus grande estime étaient celles qui parvenaient à imiter si bien la nature qu'elles « trompaient le spectateur ». Cette exigence mimétique, qui n'exclut pas la recherche formelle mais au contraire la présuppose, trouvait sa justification essentielle dans l'utilité didactique qu'on assignait aux « anatomies artificielles ». Depuis Zummo, elles étaient présentées avant tout comme des instruments facilitant les démonstrations anatomiques. C'était aussi l'une des fonctions principales des « anatomies naturelles », dont on vantait également les avantages en matière d'enseignement par rapport au cadavre frais : avant l'invention de Ruysch, dit Fontenelle, « les sujets nécessaires pour les dissections [...] périssoient en peu de jours entre les mains des Anatomistes, & lui, il sçavoit les rendre d'un usage éternel[967] ». Les unes et les autres, anatomies artificielles ou naturelles, pouvaient d'ailleurs être tout aussi utiles à la formation des médecins qu'à celle des artistes.

Ce double emploi pédagogique – artistique et médical – des deux types de préparations est bien illustré par William Hunter en Grande-Bretagne. Professeur d'anatomie à la *Royal Academy of Arts* depuis sa fondation en 1768, Hunter y pratiquait des dissections mais, afin d'en réduire le nombre, il faisait aussi des moulages d'écorchés, parfois à partir de cadavres qu'il préparait lui-même. Ce fut notamment le cas du *Smugglerius*, un modèle moulé sur le corps d'un contrebandier (*smuggler*) que

Hunter écorcha fraîchement pendu et mit dans l'attitude d'un gladiateur mourant avant qu'il ne raidisse. Parallèlement, Hunter avait constitué dès les années 1750 une collection personnelle de préparations anatomiques naturelles, dont une grande part consacrée à la pathologie, qu'il utilisait dans son école privée de dissection à Londres. Il la légua à l'université de Glasgow, où elle devint à partir de 1807 la base du Hunterian Museum[968].

Les dates montrent que les usages pédagogiques des collections d'anatomie s'estompèrent assez rapidement – ou furent redéfinis, tout au moins, au détriment de leur côté pratique. Les cabinets, en effet, comme s'ils avaient été rattrapés par leur vocation de donner en exhibition les pièces, ne survécurent que rarement à leurs auteurs sans devenir des musées. À la fin du XVIII^e^ siècle ou au tout début du XIX^e^ ouvraient leurs portes le Josephinum Museum à Vienne, le musée de la Specola à Florence, le Muséum d'histoire naturelle à Paris – abritant le cabinet du duc d'Orléans – et le Hunterian Museum de Glasgow, mais aussi le Hunterian Museum de Londres, aménagé au *Royal College of Surgeons* et constitué à l'origine des pièces du cabinet de John Hunter (1728-1793), frère cadet de William et chirurgien comme lui[969]. Ou des musées privés, comme ceux de Mlle Biheron et du Dr Curtius à Paris, où Guillaume Desnoues, l'ancien partenaire de Zummo, avait ouvert la voie en obtenant en 1711 déjà le privilège royal de faire voir au public ses anatomies artificielles[970].

Dans la première moitié du XIX^e^ siècle des musées liés à la faculté de médecine de Paris furent créés : l'un avec les pièces d'anatomie pathologique léguées par le chirurgien Guillaume Dupuytren (1777-1835), ancien *prosector* de Fragonard, chef des travaux anatomiques de l'École pratique de dissection et fondateur de la Société d'anatomie ; l'autre à l'initiative du doyen Mateu Orfila (1787-1853), qui s'inspira du Hunterian de Londres. Rattachés à une institution scientifique, établis pour jouer un rôle majeur dans l'enseignement médical et vus comme un atout de prestige pour la faculté, ces musées n'en remplissaient pas moins une fonction morale. Que ce soit à travers des préparations naturelles ou des moulages en cire, c'est surtout l'anatomie pathologique qui y est à l'honneur, dans le musée Dupuytren notamment. On ne faisait plus tellement appel aux céroplasticiens pour fabriquer des pièces montrant l'anatomie normale, mais « pour reproduire d'abord force anévrismes, malformations, tumeurs, cancers, plus tard, les chancres, les pustules, les bubons, les impétigos, les croûtes, les langues, les fesses, les sexes déformés ou amputés[971] ». Ces artistes « mirent encore leur savoir-faire au service de cet exhibitionnisme du dérèglement, de la déviation, de l'anormal[972] », qui renvoyait l'image des ravages provoqués dans l'organisme par le dérèglement des conduites, par les excès. Ces collections d'objets muets criaient pourtant les impératifs d'un ordre moral en mettant à nu les conséquences désastreuses de s'en écarter. Ainsi, Alfred Bougeart (1815-1882) pouvait écrire en 1865, dans sa biographie de Marat (1743-1793), que « toute morale qui s'appuiera sur l'hygiène, c'est-à-dire sur les effets immédiats et physiques d'une mauvaise vie, aura toujours sur nous la plus grande influence. Le musée Dupuytren a fait plus de continents que tous les moralistes ensemble[973] ».

Ces connotations moralisatrices seront prolongées par les musées anatomiques installés sur les champs de foire dans la seconde moitié du siècle. Dernier avatar de la céroplastie anatomique – l'on trouvait aussi des pièces naturelles, quoique en moindre quantité –, ces musées des années 1870-1900 se situent « à l'entrecroisement de deux champs, le champ médical, avec l'offensive de "l'hygiénisme", et le champ artistique marqué dans de nombreux domaines par la morbidité[974] ». Aussi la section consacrée au

« corps malade » est-elle la plus importante. Dans ce cadre, « le visiteur est amené à observer tous les effets destructeurs des différentes maladies sur le corps humain et surtout les méfaits de l'alcoolisme [...] ; peste, lèpre, choléra, cancer, appendicite, diphtérie rongent et défigurent ces moulages de cire, présentés dans des vitrines avec des cartels explicatifs, sans oublier la syphilis présente sous toutes ses formes[975] ». À la mise en scène du corps malade font suite celles du corps « monstrueux » et du corps « exotique », que l'on visite après avoir parcouru la section du « corps sain ». Le discours moralisateur accompagne l'image de vulgarisation scientifique que les directeurs de ces musées – Spitzner, Deranlot, Quitout, Groningue – veulent donner de leurs établissements, sans négliger le divertissement ni le côté artistique de l'affaire : « Attraction, Art, Science et Progrès » est la devise que l'on peut lire sur la plupart des programmes[976]. C'est la fin du parcours pour les collections anatomiques : dans les musées savants elles ne représentent désormais que les témoins du passé d'un savoir, mais sur les champs de foire elles assurent encore, jusqu'à l'aube du XX^{e} siècle, la diffusion plus large de bribes de ce savoir, de quelques-uns de ses usages sociaux et des lignes de force de l'imaginaire qui lui est associé.

Épilogue

L'histoire de l'anatomie est une histoire de conquête et d'invention. La conquête s'est faite par les armes, et l'invention fut double : d'un côté, celle des méthodes, des pratiques pour mener cette conquête, de l'autre, celle des objets conquis. L'arme première de l'anatomie est le scalpel, naturellement, mais aussi la main nue. La méthode de la conquête est la dissection, le découpage, la division. L'objet conquis est le corps. Suivre les trajectoires historiques de l'anatomie revient donc à reconstruire les péripéties de cette conquête qui inventa ses méthodes et son objet. Autrement dit, l'histoire de l'anatomie est aussi l'histoire d'une invention du corps. On acceptera cette affirmation si l'on accepte que le corps architectural, segmenté, cartographié, sec, mécanisé, n'est pas le corps naturel mais le produit d'une opération culturelle. Une opération de connaissance, l'élaboration d'un faisceau de concepts, de représentations dont la physionomie fut dessinée en Europe occidentale à partir de la fin du Moyen Âge.

Peut-être l'une des preuves les plus claires que le corps anatomique est le fruit d'une opération culturelle est qu'il s'agit, effectivement, d'une spécificité européenne. Tout comme l'anatomie elle-même. Notre médecine est fondée sur l'anatomie, « mais la médecine hippocratique ne l'était pas, ni celle de l'Inde ou de la Chine », dit Roger French, qui attribue ce trait de la médecine occidentale à sa racine galénique : « la médecine occidentale est devenue anatomique à cause de Galien[977] ». Le galénisme mena donc, selon French, à l'édification d'un savoir médical bâti sur la connaissance de la morphologie, des parties. On a vu, en effet, comment on a puisé dans l'œuvre de Galien quelques-uns des principaux motifs – métaphoriques, entre autres – qui ont permis de penser le corps et d'en parler aux premiers temps de l'essor anatomique, au XVI^e^ siècle. On a vu également comment les écrits de Galien ont servi, à cette époque, de guide pour l'observation, l'interprétation et la description du corps ouvert.

Mais si notre médecine – la médecine européenne, ou de filiation européenne, ou occidentale, si l'on veut – est anatomique, ce n'est pas uniquement une conséquence de l'influence du galénisme. Ce qui compte de manière décisive à cet égard est le processus même de développement du savoir anatomique au long de plus de trois siècles. Un développement extraordinaire, qui conféra à l'anatomie le statut de base scientifique de la médecine – tel que l'exprime, peut-être mieux que tout autre, le concept d'*anatomia animata* pour faire référence à la physiologie. Au-delà même de la médecine, l'extension du champ de l'anatomie fut celui d'une science du corps. En dialogue d'abord avec d'autres savoirs et représentations – humoraux, astraux –,

on la voit, dans un deuxième temps, prendre un empire presque sans partage sur les esprits : en desséchant l'organisme, en détachant l'homme de ses liens analogiques avec l'univers.

Ainsi donc, il ne s'agit pas uniquement de médecine. De science non plus, d'ailleurs. On l'a vu : l'anatomie fut un véhicule de méditation morale et de recherche spirituelle, un spectacle social, une fête scientifique réunissant des foules. Elle fut la manière de signifier la condition humaine et la splendeur de la Création. Elle fut aussi un concept clé pour penser et dire l'analyse. Elle fut l'objet et le prétexte d'une culture visuelle marquée en même temps par la sensualité et le macabre, par la cruauté et le baroque. Au cours des trois siècles pendant lesquels souffla en Europe « un irrésistible vent d'ivresse anatomique[978] », ce qui s'est produit est une irrigation de l'imaginaire, l'instauration d'une sensibilité.

Au centre de cette trame culturelle, comme point de référence et de convergence de toutes ces représentations et de tous ces usages de l'anatomie, il y a le corps : le corps construit ou inventé par le savoir anatomique, et le corps mort, sa matière première. Or le cadavre n'est pas qu'une matière première, même considéré sous l'angle de sa plus stricte inscription dans un cadre de recherche ou d'enseignement. Il est avant tout un prix à payer : l'accès à la connaissance exige de se pencher sur l'abîme nauséabond de la dépouille, sur la solitude absolue des défunts. Il est aussi une limite, car la vie reste une énigme à force de la chercher dans un cadavre. On retrouve ici l'impasse la plus spectaculaire qui soit, constitutive pourtant du regard de l'anatomiste. Un regard qui s'est établi sous le mot d'ordre de l'expérience, de la vue et du toucher, mais auquel échappe l'essentiel, la vie, qui ne peut être vue ni touchée dans un objet inerte. Elle doit être déduite à partir de la disposition des parties. Là encore, l'expression d'*anatomia animata* fait office de synthèse.

L'anatomiste s'exerce donc, soumis à cette redoutable contrainte, à désarticuler matériellement pour ne recomposer que par la pensée. Que reste-t-il du corps après la dissection ? Rien que des débris. Cependant, la description, la connaissance du détail auront été minutieuses. On aura affiné à l'extrême les capacités d'observation, la virtuosité sensorielle. Écoutons Jean-Joseph Sue le fils, adressant ses conseils aux peintres quant à l'étude de l'anatomie : « Il faut avoir jetté un œil curieux & observateur sur toutes les parties, tant internes qu'externes, qui concourent à former le sujet : il faut avoir porté le scalpel dans le dédale de cette machine admirable, en avoir parcouru, visité, interrogé toutes les routes ; avoir contracté, relâché des muscles ; avoir confirmé, par le sens du toucher, toutes les figures, & les plus légères éminences ; avoir démonté et remonté les différentes pièces de la charpente osseuse ; avoir disjoint et rejoint des articulations ; avoir mis des os en jeu par le moyen des muscles ; connoître enfin tout le mécanisme intérieur, afin de mieux saisir tous les changements qu'il peut amener à l'extérieur[979]. »

Texte exemplaire, qui résume à la perfection ce que l'anatomiste cherche, et par quels moyens. On a déjà vu ce qu'il construit en cherchant, quel est le corps qui apparaît à la suite de cette entreprise : un corps-structure (statique ou mobile), un corps en pièces détachées, fait de poids, de leviers, de ressorts, de fibres. Un corps qui est surtout de l'ordre du visible, car c'est bien cela qui constitue le point fort du travail anatomique, qui procède par dévoilement. Un corps de surfaces et de profondeurs, de cavités et de volumes, de textures et de couleurs. Mais dans ce passage de Sue manque un élément, sans doute parce qu'il n'est pas essentiel pour son propos : le corps anatomique est chargé de nomenclature. Un savoir fondé sur la discrimination,

la distinction des parties, jusqu'aux plus infimes, doit donner une existence à ces fragments qu'il découpe en les nommant. C'est pourquoi les connaissances anatomiques ont souvent trouvé leur expression sous une forme tabulaire. C'est ce qui explique aussi le souci de la terminologie que les anatomistes ont eu : Benedetti et Berengario da Carpi, Vésale et Sylvius, ou Ambroise Paré qui s'attache à donner des noms français aux muscles – « un peu trop hardiment, comme il semblera à d'aucuns : mais le plus proprement qu'il a esté possible, [...] à fin d'éviter les mots Grecs et Latins qui se trouvent en l'Anatomie de Sylvius[980] ».

Sur cette question de la nomenclature, c'est chez Vicq d'Azyr que l'on trouve la réflexion la plus illustrative : « Puisque tout langage est une analyse, combien n'importe-t-il pas dans l'étude des sciences de perfectionner des méthodes à l'aide desquelles les diverses parties d'un tout sont séparées, examinées, connues, nommées, comparées et réunies ! Long-temps les seuls géometres surent employer ces procédés utiles : les physiciens et les naturalistes ont enfin appris à s'en servir. [...] la base de tout l'édifice de l'esprit est la science élémentaire des mots, sans laquelle nul genre de connoissances ne peut ni s'élever, ni s'affermir[981]. » Les enjeux de l'acte de nommer sont on ne peut plus clairs : séparer, examiner, classifier. Connaître en somme, selon la modalité qui à l'époque de Vicq est celle de l'anatomie depuis déjà trois cents ans.

À cette époque aussi, c'est-à-dire à la fin du XVIII^e^ siècle, on est encore au temps de l'anatomie triomphante. C'est toujours la grande époque des dissections, des cabinets de curiosités, des collections de pièces « sèches », de la céroplastie anatomique. On verra paraître quelques années plus tard des ouvrages majeurs comme, en 1801, l'*Anatomie générale* de Xavier Bichat (1771-1802). On assistera au développement de l'anatomie pathologique et à la naissance de la méthode anatomo-clinique[982]. Mais avant la moitié du XIX^e^ siècle, les collections sont passées dans les vitrines des musées, et la présence sociale de l'anatomie est en reflux. Le *Dictionnaire de l'Académie française* nous dit que la métaphore anatomique « vieillit », les spectateurs ne se pressent plus aux amphithéâtres – même s'ils se rendent encore aux champs de foire. La « civilisation de l'anatomie », ce vaste bassin culturel fait d'art et de science, de médecine et de rhétorique, qui fascina les mentalités et concerna tout « honnête homme », semble avoir touché à sa fin. Ce déclin se produit, néanmoins, après qu'elle a profondément marqué les façons de concevoir et de percevoir le corps, les modes de disposer les objets de connaissance, des habitudes intellectuelles, des sensibilités, un paysage iconographique. Si notre médecine est anatomique, comme le dit justement Roger French, ne reconnaît-on pas aussi sans peine les représentations qui enveloppent nos idées communes sur le corps dans celles que l'anatomie a contribué à naturaliser ? Il suffit de rappeler à ce sujet le corps-machine, constitué de pièces – les machines ont changé, l'analogie reste –, ou le corps comme structure portante et ses représentations topographiques. Mais on pourra mentionner aussi le registre de la fragmentation dans l'organisation de la pensée, ou le simple emploi de l'expression « faire l'anatomie » – éventuellement du verbe « disséquer » – pour faire allusion à la mise au jour de la vérité cachée des choses, pour constater que si l'anatomie ne règne plus, les sédiments qu'elle a déposés dans la culture, en revanche, sont toujours là.

Notes

INTRODUCTION

1. Federico Andahazi, *El anatomista*, Buenos Aires, Planeta, 1997 ; trad. fr. *L'Anatomiste*, Paris, Robert Laffont, 1998.

2. Thomas Laqueur, « Amor veneris, vel dulcedo appeletur », *in* Michel Feher *et al.*, *Fragmentos para una historia del cuerpo humano* (1989), Madrid, Taurus, 1992, p. 90-131. Un an plus tard, en 1990, Laqueur faisait paraître un livre où il reprend et développe, sur plusieurs chapitres, les questions abordées dans son essai *La Fabrique du sexe. Essai sur le corps en Occident* (1990), Paris, Gallimard, 1992.

3. Mirko D. Grmek et Raffaele Bernabeo, « La Machine du corps », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 2, *De la Renaissance aux Lumières*, Paris, Seuil, « Science ouverte », 1997, p. 14.

4. Pour des informations biographiques sur Realdo Colombo, voir Edward D. Coppola, « The Discovery of the Pulmonary Circulation : A New Approach », *Bulletin of the History of Medicine*, 31, 1957, p. 47-77.

5. Mirko D.Grmek, *La Première Révolution biologique. Réflexions sur la physiologie et la médecine du XVII^e siècle*, Paris, Payot, 1990, p. 99.

6. Cet épisode est entièrement issu de la plume de Federico Andahazi. Remarquons au passage que Thomas Laqueur signale dans son article que, dans la principale encyclopédie française de médecine du début du XIX^e siècle, l'auteur désapprouve absolument la friction de cette partie « pour, comme le recommandaient certains de ses collègues, guérir certains troubles nerveux, tels que la catalepsie. Même si ce n'était pas reconnu, ce traitement avait son origine dans un cas de Galien où une veuve, qui souffrait de douleurs dans le dos et d'autres maux à cause d'une supposée "accumulation de semence", s'est guérie grâce à une accoucheuse qui lui a frotté les parties génitales » (Thomas Laqueur, « Amor veneris... », *op. cit.*, p. 100).

7. Realdo Colombo, *De re anatomica libri XV*, Venise, Niccolò Bevilacqua, 1559, p. 243.

8. « [...] *si qui alii de hac re locuti sunt, aut scripserunt, scias quòd ipsam aut à me, aut à meis auditoribus accepere* » (Gabriele Falloppia, *Observationes anatomicæ*, Paris, Bernardum Turrisanum, 1562, f° 117r°).

9.

Kaspar Bartholin, *Anatomicæ Institutiones Corporis Humani*, Wittenberg, Bechtoldum Raaben, 1611 ; édit. cit., *Institutions anatomiques*, trad. fr. d'A. Du Prat, Paris, Mathurin Hénault et Iean Hénault, 1647.

10. Régnier de Graaf, *De mulierum organis generationi inservientibus*, introduction de J.A. van Dongen, Nieuwkoop (Pays-Bas), B. de Graaf, 1965, fac-similé de l'édition de 1672 ; trad. fr. *Histoire anatomique des parties de la femme qui servent à la génération*, Bâle, Jean Goerges König, 1699.

11. Thomas Laqueur, *La Fabrique du sexe...*, *op. cit.*, p. 90. On pourrait ajouter également des mots qui apparaissent dans des textes latins non médicaux, comme *landica* – le plus usuel, attesté depuis Cicéron –, *crista* (crête) et *uenus* (vénus). Voir Jacques André, *Le Vocabulaire latin de l'anatomie*, Paris, Les Belles Lettres, 1991, p. 187.

12. Thomas Laqueur, « Amor veneris... », *op. cit.*, p. 110-111.

13. *Observationes anatomicæ*, *op. cit.*, f° 116v°.

14. Thomas Laqueur, *La Fabrique du sexe...*, *op. cit.*, p. 90.

15. Jacques André, *op. cit.*, p. 25.

16. Pierre Thuillier, « La revanche du dieu Chaos », *La Recherche*, n° 232, mai 1991, p. 548 (c'est l'auteur qui souligne).

17. Thomas Laqueur, « Amor veneris... », *op. cit.*, p. 103.

18. Michel Foucault, *Les Mots et les Choses*, Paris, Gallimard, 1966, p. 13.

19. Mirko D. Grmek, « Introduction », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 1, *Antiquité et Moyen Âge*, Paris, Seuil, « Science ouverte », 1995, p. 21.

20. On se rapportera, pour ce qui est notamment de la pensée historique sur les sciences de la vie, aux travaux de Georges Canguilhem, en particulier ses *Études d'histoire et de philosophie des sciences concernant les vivants et la vie* (Paris, Vrin, 1994 ; 1re édit., 1968). Voir aussi, du même auteur, *Idéologie et Rationalité dans l'histoire des sciences de la vie : nouvelles études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Vrin, 1981 (1re édit., 1977), et Michel Foucault, « La vie : l'expérience et la science », *Dits et Écrits, 1954-1988*, t. IV, édition établie sous la direction de Daniel Defert et François Ewald, avec la collaboration de Jacques Lagrange, Paris, Gallimard, 1994, p. 763-766.

21. Mirko D. Grmek, « Introduction », *op. cit.*, p. 21.

22. Jacopo Berengario da Carpi, *Commentaria cum amplissimus additionibus super anatomiam Mundini*, Bologne, Hyeronimum de Benedictis, 1521 ; Id., *Isagogæ breves perlucidæ ac uberrimæ in anatomiam humani corporis a communi medicorum academia usitatam*, Bologne, Benedictum Hectoris, 1523.

23. André Vésale, *De humani corporis fabrica*, Bâle, Johannes Oporinus, 1543. Une version française de la préface de cet ouvrage (*La Fabrique du corps humain*) a été publiée en 1987 par les éditions Actes Sud et l'Inserm (Arles, 1987, édit. bilingue latin-français, trad. de Louis Bakelants).

24.

Voir Mino Bergamo, *La anatomía del alma. Desde Francisco de Sales a Fénelon*, Madrid, Trotta, 1998 (trad. esp. de *L'anatomia dell'anima*, Bologne, Il Mulino, 1991).

25.

Agostino Mainardo (pseudonyme d'Antonio di Adamo), *Anatomie de la Messe et du Messel, qui est une dissection & declaration de toutes les parties de la Messe, voire iusques au plus petites. Avec une representation vive de l'Antithese de la Cene du Seigneur Iesus, a la Messe Papistique*, Lyon, Jean Martin, 1562 (trad. fr. de *Annotomia della messa... per l'humil servo di Giesu Christo, Antonio di Adamo*, s.l., 1552).

26.

Jean-Nicolas Jouin de Sauseuil, *Anatomie de la langue françoise ou Examen philosophique et analytique...* ouvrage compôsé en anglois par M. le Chevalier de Sauseuil et aujourd'hui traduit en françois par lui-même, à Paris, chez l'Auteur et chez Barrois le jeune, 1783.

1. Le pape, le chirurgien, la chair et le sang

27.

Voir Mirko D. Grmek et Raffaele Bernabeo, *op. cit.*, p. 7-36.

28.

De medicina libri octo est le seul traité que l'on conserve de la vaste encyclopédie en six parties écrite au temps de Tibère par le Romain Celse (Aulus Cornelius Celsus). Les éditions consultées ici sont *De la médecine* (*De medicina*), traduction et notes par Guy Serbat, Paris, Les Belles Lettres, 1995, et *Traité de la médecine, par Celse*, trad. d'Henri Ninnin, Paris, Auguste Delalain, 1821, 2 t.

29.

Voir Heinrich von Staden, « The Discovery of the Body : Human Dissection and its Cultural Contexts in Ancient Greece », *Yale Journal of Biology and Medicine*, 65, 1992, p. 223-241 ; et Mario Vegetti, « Entre le savoir et la pratique : la médecine hellénistique », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 1, *op. cit.*, p. 67-94.

30.

Cette proposition est habituellement énoncée de façon expéditive et sans citation de sources à l'appui. Parmi les innombrables exemples possibles, on retiendra ces quelques lignes tirées de l'*Histoire de la médecine* de Maurice Bariéty et Charles Coury (Paris, Fayard, 1963) : « Durant les mille ans qui suivirent [la mort de Galien], l'interdiction formelle de disséquer des corps humains – aussi bien dans les pays chrétiens que dans les contrées d'obédience coranique – rendit impossible tout développement de l'anatomie » (p. 407). On notera que la référence à l'Islam est également erronée, car si des dissections n'ont jamais été pratiquées, à ce que l'on sait, dans le monde musulman, aucune interdiction à leur égard n'y a non plus été prononcée (voir Emilie Savage-Smith, « Attitudes Towards Dissection in Medieval Islam », *The Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, 50, 1995, p. 67-110).

31.

Louis van Delft, *Littérature et Anthropologie. Nature humaine et caractère à l'âge classique*, Paris, PUF, 1993, p. 187.

32.

La *Detestande* fut promulguée une deuxième fois le 18 février 1300 (voir Agostino Paravicini Bagliani, *Le Corps du pape*, Paris, Seuil, 1997).

33.

Une traduction française du texte de la décrétale est proposée dans deux articles d'Agostino Paravicini Bagliani : « L'Église médiévale et la renaissance de l'anatomie », *Revue médicale de la Suisse romande*, 109, 1989, p. 987, et « Démembrement et intégrité du corps au XIII^e siècle », *Terrain*, 18, *Le Corps en morceaux*, Paris, Ministère de la Culture et de la Communication, mars 1992,

p. 29-30. Dans les deux cas, la traduction est de Jean-Daniel Morerod.

34. Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, 1, *Le Temps des gisants*, Paris, Seuil, 1977, coll. « Points Histoire », p. 257.

35. C'est en raison des origines germaniques de ces coutumes de dépècement du corps à des fins de transport qu'elles furent appelées « teutoniques » (*mos Teutonicus*). Voir les articles cités d'Agostino Paravicini Bagliani, p. 988 et p. 28 respectivement, et Elizabeth A.R. Brown, « Death and the Human Body in the Later Middle Ages. The Legislation of Boniface VIII on the Division of the Corpse », *Viator. Medieval and Renaissance Studies*, Berkeley, University of California Press, vol. 12, 1981, p. 227.

36. *In* Agostino Paravicini Bagliani, « L'Église médiévale... », art. cit., p. 987, et « Démembrement et intégrité du corps... », art. cit., p. 29-30.

37. Charles Singer, « Beginnings of Academic Practical Anatomy », *in* Johann Ludwig Choulant *et al.*, *History and Bibliography of Anatomic Illustration*, New York, Schuman's, 1945.

38. Voir l'édition de l'ouvrage de Mondino publiée par Ernest Wickersheimer : *Anatomies de Mondino dei Liuzzi et de Guido de Vigevano*, Genève, Slatkine Reprints, 1977 (réimp. de l'édit. de Paris, 1926), p. 26.

39. Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 1, *op. cit.*, p. 198. Dans une étude sur la médecine universitaire à Bologne autour de Taddeo Alderotti (1223-1295) et ses disciples – dont Mondino de' Liuzzi –, Nancy G. Siraisi apporte un élément allant dans ce sens. Il s'agit d'une remarque glissée au passage par Alderotti dans son commentaire aux *Aphorismes* d'Hippocrate, par laquelle il explique qu'il n'a pas pu résoudre une question sur le processus de nourriture du fœtus du fait qu'il n'avait pas pu trouver une discussion faisant autorité sur ce sujet, ni n'avait eu non plus l'occasion de voir l'anatomie d'une femme enceinte (voir Nancy G. Siraisi, *Taddeo Alderotti and his Pupils. Two Generations of Italian Medical Learning*, Princeton, Princeton University Press, 1981, p. 112-113).

40. Bibliothèque Bodléienne, ms. Ashmole 399 f° 34r° . Pour une description de cette illustration, voir Charles Singer, « Thirteenth-Century Miniatures illustrating Medical Practice », *Proceedings of the Royal Society of Medicine, Section of the History of Medicine*, IX, 1916, p. 29-42.

41. Il en va de même pour les autopsies : en février 1302, encore sous le pontificat de Boniface VIII, Bartolomeo da Varignana (1318) conduisit à Bologne l'autopsie d'un certain Azzolino di Domenico, et en 1307 celle d'une certaine Ghiseta, morte, selon le rapport de Bartolomeo, d'une hémorragie interne à la suite d'une blessure. Voir Nancy G. Siraisi, *op. cit.*, p. 298-299.

42. « [...] *non bene apparent nisi ossa illa decoquantur, sed propter peccatum dimittere consuevit* » (édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 47).

43. Brown cite, en faveur de cette affirmation, un rescrit adressé en février 1303 par le pape à Guy de Harcourt, évêque de Lisieux, par lequel il autorise l'exhumation du corps de Jean II de Harcourt, frère de Guy, enterré à Sienne, pour le transporter en France. À condition, toutefois, que le cadavre ne fût pas incinéré, bouilli ou coupé en pièces (*op. cit.*, p. 222-223).

44. Édouard Nicaise (éd.), *Chirurgie de maître Henri de Mondeville, chirurgien de*

Philippe le Bel, roi de France, composée de 1306 à 1320, trad. fr. avec notes, introduction et biographie d'Édouard Nicaise, Paris, Félix Alcan, 1893, p. 569 et 572.

45. Elizabeth Brown, *op. cit.*, p. 250.

46. Agostino Paravicini Bagliani, « L'Église médiévale... », art. cit., p. 990.

47. Il faut supposer que ce privilège fut accordé pour les deux rois de France à l'embaumement desquels Henri de Mondeville dit avoir participé. Il pourrait s'agir, comme l'affirme Édouard Nicaise dans son édition de la *Chirurgie...*, de Philippe le Bel et de Louis X, morts en 1314 et 1316 respectivement. Danielle Jacquart avance en revanche qu'on ne peut pas exclure qu'Henri ait participé à l'embaumement de Philippe III, mort en 1285 (voir Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale dans le cadre parisien*, Paris, Fayard, 1998, p. 80).

48. Guy de Chauliac, *La Grande chirurgie*, trad. fr. de Laurent Joubert, Lyon, Estienne Michel, 1579, p. 35-36. Les « treize peintures » mentionnées par Guy sont celles qu'Henri de Mondeville utilisait à des fins d'enseignement. Douze de ces treize miniatures sont reproduites dans Johann Ludwig Choulant, *History and Bibliography of Anatomic Illustration, in Its Relation to Anatomic Science and the Graphics Arts*, traduction et notes par Mortimer Frank, Chicago, The University of Chicago Press, 1920, planche hors-texte, entre p. 58 et 59. Voir aussi Loren C. MacKinney, « The Beginnings of Western Scientific Anatomy : New Evidence and a Revision in Interpretation of Mondeville's Role », *Medical History*, 6, 1962, p. 233-239.

49. Guy de Chauliac, *op. cit.*, p. 35-36.

50. L'*Anothomia* est le dernier des dix ouvrages médicaux qui composent le *Liber notabilium*, un recueil que Guido dédia à Philippe VI de Valois, et qui porte aujourd'hui le n° 569 de la collection de manuscrits du musée Condé, à Chantilly. Les dix-huit figures conservées du manuscrit sont reproduites, en noir et blanc, dans l'édition d'Ernest Wickersheimer (*op. cit.*). Le texte du traité y est transcrit également.

51. *Ibid.*, p. 72.

52. « [...] *et credatur mihi experto, cum pluribus et pluribus vicibus ipsam feci in corpore humano* », *ibid*.

53. *Ibid.*, p. 85.

54. *Ibid.*, p. 69.

55. Voir Nancy Siraisi, *op. cit*., p. 113.

56. Guy de Chauliac, *op. cit.*, p. 35. Les membres « nutritifs », « spirituels » et « animaux » correspondent aux organes contenus dans les cavités abdominale, thoracique et encéphalique, respectivement.

57. Même pour ce qui est de son objet spécifique, d'ailleurs, la *Detestande* tomba assez rapidement en désuétude. En France tout particulièrement, où, depuis Philippe le Bel, quasiment tous les rois et reines, ainsi que de nombreux membres de la famille royale et parfois d'autres dignitaires du royaume, réussirent à obtenir des dispenses spéciales des papes Benoît XI, Clément V, Jean XXII et Clément VI, leur permettant d'échapper à la prohibition décrétée par Boniface (voir Elizabeth Brown, *op. cit.*, p. 254-261).

58.

Anatomia magistri Nicolai physici, cit. *in* Elizabeth Brown, *op. cit.*, p. 248. Voir George W. Corner (éd.), *Anatomical Texts of the Earlier Middle Ages*, Washington, Carnegie Institution of Washington, 1927. À Salerne, où au XII^e^ siècle on assiste aux débuts du renouveau de l'anatomie en Europe occidentale, la dissection était pratiquée sur des porcs. Les traités anatomiques salernitains, comme l'*Anatomia porci* de Cophon (v. 1080-1090) ou la *Demonstratio anatomica* (v. 1150), traitent de l'anatomie porcine, considérée comme la plus proche de celle de l'homme (voir Pedro Laín Entralgo, *Historia de la medicina*, Barcelone, Salvat, 1978, p. 220 ; voir aussi Pierre Huard et Mirko D. Grmek, *Mille Ans de chirurgie en Occident : V^e^-XV^e^ siècles*, Paris, Roger Dacosta, 1966, p. 17-18).

59. Le mot « guerre » est employé, par exemple, par Andrew Dickson White pour donner titre à un ouvrage très significatif de ce genre d'approche : *A History of the Warfare of Science With Theology in Christendom* (New York, D. Appleton and Company, 1896). Le livre de White est vieux de plus d'un siècle, mais il reflète des points de vue qui ne sont pas tout à fait inhabituels de nos jours.

60. Agostino Paravicini Bagliani, « Démembrement et intégrité du corps... », art. cit., p. 30.

61. Paravicini Bagliani rappelle à propos de l'intérêt exacerbé de Boniface pour sa « physionomie », qu'il s'était fait construire, dès son élection, un sépulcre « comportant une *imago* (un gisant) le reproduisant comme s'il était vivant ». Il a aussi ordonné « d'ériger systématiquement des statues reproduisant son portrait devant le Latran, le Vatican et dans beaucoup de villes de l'État pontifical (Florence, Bologne, Orvieto, Anagni) » (*ibid.*).

62. *Ibid.*, p. 31. Voir aussi, du même auteur, « Rajeunir au Moyen Âge : Roger Bacon et le mythe de la prolongation de la vie », *Revue médicale de la Suisse romande*, 106, 1986, p. 9-23.

63. Pour un récit complet des événements et des débats qui s'ensuivirent, voir Elizabeth Brown, *op. cit.*, p. 238 *sq*.

64. *Ibid.*, p. 248.

65. Pour une étude historique de la question de la résurrection du corps, voir Caroline Walker Bynum, *The Resurrection of the Body in Western Christianity, 200-1336*, New York, Columbia University Press, 1995. L'ouvrage en retrace l'évolution et propose des analyses fort éclairantes sur de nombreux aspects, parmi lesquels ne figure pas, cependant, l'enjeu des dissections anatomiques.

66. Voir, dans l'Ancien Testament, Daniel 12,2, Job 19,25-27 et Ézéchiel 37. Quant au Nouveau Testament, les références sont plus nombreuses. La résurrection des morts fut expressément enseignée par le Christ (Matthieu 22,29 ; Luc 14,14 et 20,37 ; Jean 6,39-40, 11,25 et 5,28-29). Paul prêche la résurrection des morts comme une des doctrines fondamentales du christianisme à Athènes (Actes 17,18 et 31-32), à Jérusalem (Actes 23,6), devant Félix (Actes 24,15), devant Agrippa (Actes 26,8), et la place au même niveau de certitude que la résurrection du Christ lui-même : « Or, si l'on prêche que Christ est ressuscité des morts, comment quelques-uns parmi vous disent-ils qu'il n'y a point de résurrection des morts ? » (1 Co 15,12 *sq*.).

67. Johannes Quasten, *Patrología I : Hasta el concilio de Nicea*, Madrid, La Editorial Católica, 1984, p. 32.

68. « *Credo in [...] carnis resurrectionem, vitam æternam.* »

69. Voir A.J. Maas, « General Resurrection », *The Catholic Encyclopaedia*, New York, Robert Appleton Company, 1911, vol. XII (entièrement numérisée au cours des années 1990, la *Catholic Encyclopaedia* peut être consultée sur Internet au site http ://newadvent.org). Voir aussi A. Michel, « Résurrection des morts », *in* É. Amann (dir.), *Dictionnaire de théologie catholique*, Paris, Librairie Letouzey et Ané, 1937, t. XIII, col. 2501-2571.

70. Voir Rufin d'Aquilée, *Explication du credo des apôtres*, Paris, Migne, 1997.

71. L'ancien symbole romain, dont l'apparition date d'avant la seconde moitié du IIe siècle, est vu par certains auteurs comme la formule qui aurait donné naissance à celle du symbole des Apôtres (voir Herbert Thurston, « Apostles' Creed », *The Catholic Encyclopaedia*, *op. cit.*, 1907, vol. I). Hippolyte de Rome (170-235) cite le texte de ce symbole romain dans sa *Tradition apostolique* (Paris, Les Éditions du Cerf, 1968, p. 84-86).

72. Tertullien, *Le Voile des vierges (De virginibus velandis)*, introduction et commentaire par Eva Schulz-Flügel, adapté par Paul Mattei, texte critique par Eva Schulz-Flügel, trad. de Paul Mattei, Paris, Les Éditions du Cerf, 1997, p. 130-131.

73. Tertullien, *Traité de la prescription contre les hérétiques*, introduction, texte critique et notes par R.F. Refoulé, trad. de P. de Labriolle, Paris, Les Éditions du Cerf, 1957, p. 106.

74. Tertullien, *La Résurrection des morts*, trad. de Madeleine Moreau, introduction, analyse et notes par Jean-Pierre Mahé, Paris, Desclée de Brouwer, 1980.

75. Amador del Fueyo, « Prólogo », *Obras de San Agustín*, Madrid, La Editorial Católica, 1964, t. VII, p. X. Voir, par exemple, le Sermon 243, consacré aux « corps ressuscités ».

76. Agostino Trape, « San Agustín », *Patrología III : La edad de oro de la literatura patrística latina*, Madrid, La Editorial Católica, 1986, p. 540. Voir Augustin, *La Cité de Dieu*, livres XIX-XXII, in *Œuvres de saint Augustin 37*, texte de la quatrième édition de B. Dombart et A. Kalb, introduction et notes par G. Bardy, trad. fr. de G. Combès, Paris, Desclée de Brouwer, 1960.

77. Clément de Rome, *Épître aux Corinthiens*, introduction, texte, traduction, notes et index par Annie Jaubert, Paris, Les Éditions du Cerf, 1971, p. 142-145.

78. Voir, pour une analyse de la question dans ce corpus de la littérature chrétienne entre la fin du Ier siècle et la première moitié du IIe, l'étude de Ton H.C. van Eijk, *La Résurrection des morts chez les Pères apostoliques*, Paris, Beauchesne, 1974.

79. Parmi d'autres passages patristiques significatifs à cet égard, on citera : Aristide (v. 117-161), *Apologie*, XV ; Tatien (v. 180), *Discours aux Grecs*, VI ; Théophile d'Antioche (IIe s.), *Discours à Autolycus*, I, 7 ; Irénée de Lyon (v. 125-v. 202), *Contre les hérésies*, I, 10 ; V, 6 ; Justin martyr (v. 100-v. 165), *Dialogue avec le juif Tryphon*, 80 ; Minucius Felix (IIe-IIIe s.), *Octavius*, 34 ; Pierre d'Alexandrie (311), *Canons*, 11 ; Cyrille de Jérusalem (315-386), *Cathéchèses baptismales*, XVIII ; Épiphane de Salamines (v. 315-403), *Ancoratus*, 83 *sq*., 99 ; Basile de Césarée (329-379), *Ép. CCLXXI*, 3 ; Ambroise de Milan (340-397), *De excessu fratris sui Satyri*, livre II ; Jérôme (v. 340-420), *Épître à Paul*, 2. Des Pères de l'Église qui ont écrit, comme Tertullien, des traités entièrement consacrés à la résurrection des morts, on retiendra : Athénagore (IIe s.), *Sur la résurrection des morts*, et Méthode d'Olympe (v. 311),

Discours sur la résurrection.

80. Athénagore, *Supplique au sujet des chrétiens et Sur la résurrection des morts*, introduction, texte et traduction par Bernard Pouderon, Paris, Les Éditions du Cerf, 1992, p. 224-231.

81. Justin martyr, *Œuvres complètes : Grande Apologie, Dialogue avec le juif Tryphon, Requête, Traité de la résurrection*, Paris, Migne, 1994.

82. Minucius Felix, *Octavius*, texte établi et traduit par Jean Beaujeu, Paris, Les Belles Lettres, 1964, p. 57-60.

83. Cyrille de Jérusalem, *Catéchèses baptismales et mystagogiques*, traduites et présentées par le chanoine J. Bouvet, Namur (Belgique), Les Éditions du Soleil levant, 1962, XVIII, V, p. 423-424.

84. Minucius Felix, *Octavius*, 34, *op. cit.*, p. 59.

85. Justin martyr, *Traité de la résurrection*, VI, *op. cit.*, p. 352.

86. Tertullien, *La Résurrection des morts*, *op. cit.*, p. 58.

87. *Ibid.*, p. 135.

88. Augustin, *La Cité de Dieu, livre XXII, op. cit.*, p. 635.

89. Augustin, *De cura gerenda pro mortuis (Les soins dus aux morts)*, in *Œuvres de saint Augustin, II, Problèmes moraux*, texte de l'édition bénédictine, traduction, introduction et notes de Gustave Combès, Paris, Desclée de Brouwer et Cie, 1948, p. 471.

90. *Ibid.*

91. Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 40.

92. Cyrille de Jérusalem, *op. cit.*, p. 425.

93. *Ibid.*, p. 38-39.

94. « Si les hommes qui ne croient pas à la résurrection ne manquent pas [au devoir d'inhumer les défunts], combien plus doivent s'appliquer à l'accomplir ceux qui croient que leur pieux office à l'égard d'une chair sans vie, mais destinée à ressusciter et à rester éternellement vivante, est à sa façon un acte de foi dans ce salut éternel » (Augustin, *De cura gerenda pro mortuis*, *op. cit.*, p. 521).

95. Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 39.

96. André Dartigues, « Résurrection des morts, théologie historique », *in* Jean-Yves Lacoste (dir.), *Dictionnaire critique de théologie*, Paris, PUF, 1998, p. 992-993.

97. Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 197.

98. Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 37-38.

99.

Cette idée est fortement présente aussi bien avant l'ère chrétienne ; pour ce qui concerne le « pouvoir massif d'exclusion et de pollution » du cadavre dans la Grèce ancienne, voir Heinrich von Staden, art. cit., p. 225-227.

100. Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 38.

101. Voir, par exemple, Jean 2,21 ; 1 Co 6,19 ; 2 Co 6,16.

102. Voir Tatien, *Discours aux Grecs*, 15 ; Irénée de Lyon, *Contre les hérésies*, V, 6 ; Tertullien, *Contre Marcion*, V, 6 *sq*., et *La Résurrection des morts*, X, XI ; Méthode d'Olympe, *Discours sur la résurrection*, I, 5, 12, 14 ; Éphrem le Syrien (373), *Hymnes sur la nativité*, 2 ; Augustin, *Enchiridion*, 56.

103. Thomas d'Aquin, *Somme théologique III*, Paris, Les Éditions du Cerf, 1986, p. 200.

104. Agostino Paravicini Bagliani, *Le Corps du pape*, *op. cit.*, p. 256.

105. Darrell W. Amundsen, « Medieval Canon Law on Medical and Surgical Practice by the Clergy », *Bulletin of the History of Medicine*, 52, 1978, p. 22-44.

106. Sur la question de la légitimité de dispenser des soins médicaux contre une rétribution, qui se pose en effet à cette époque, voir Jole Agrimi et Chiara Crisciani, « Charité et assistance dans la civilisation chrétienne médiévale », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 1, *op. cit.*, p. 159.

107. Voir Darrell W. Amundsen, art. cit., p. 29-30.

108. Voir William H.W. Fanning, « Medicine and Canon Law », *The Catholic Encyclopaedia*, *op. cit*., vol. X. Sur ce point, Darrell Amundsen lève un malentendu important en précisant le sens du texte latin du canon en question, précisément là où celui-ci prononce l'interdiction aux clercs concernés d'abandonner leurs cloîtres « *ad physicam, legesve mundanas legendas* ». Dans ce passage, « *legendas* » signifie « étudier » et non pas « enseigner », dit Amundsen (art. cit., p. 31, n. 30 ; voir aussi Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 36, n. 58).

109. En effet, dans le but de renforcer celle qui était alors la plus grande école de théologie en Europe, la bulle proscrivait totalement l'enseignement du droit civil dans le cadre parisien, alors qu'en revanche ces études étaient non seulement bien vues mais favorisées par les autorités ecclésiastiques à Bologne (voir Darrell Amundsen, art. cit., p. 33-34).

110. *Ibid.*, p. 37-38.

111. Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 34.

112. La *Cyrurgia* de Théodoric était déjà disponible en 1248, mais la version révisée n'apparaît que presque vingt ans plus tard (voir Michael McVaugh, « Stratégies thérapeutiques : la chirurgie », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 1, *op. cit.*, p. 246).

113. Voir Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 34.

114. Charles Talbot, *Medicine in Medieval England*, Londres, Oldbourne, 1967, cit. *in* Darrell Amundsen, art. cit., p. 41. De longs extraits des ouvrages de François Quesnay et d'Étienne Pasquier sont reproduits, mis en parallèle et commentés par Danielle

Jacquart (*La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 26-27).

115. Agostino Paravicini Bagliani, *Le Corps du pape*, *op. cit.*, p. 210.

116. *Ibid.*

117. Les deux affaires ayant requis l'intervention du pape et la teneur des lettres de celui-ci sont rapportées dans Ynez Violé O'Neill, « Innocent III and the Evolution of Anatomy », *Medical History*, 20, 1976, p. 429-431.

118. Cette année-là, rapporte dans sa chronique le franciscain Fra Salimbene, un médecin de Crémone ouvrit quelques corps pour déterminer les causes d'une maladie qui sévissait alors dans plusieurs villes du Nord de l'Italie (cit. *in* Ynez Violé O'Neill, art. cit., p. 429).

119. Agostino Paravicini Bagliani, *Le Corps du pape*, *op. cit.*, p. 210. Deux siècles plus tard, en 1410, ce fut au tour d'un pape d'être disséqué pour être l'autopsié : le cadavre d'Alexandre V, mort soudainement à Bologne le 3 mai 1410, fut incisé par le chirurgien Pietro d'Argellata (1423).

120. Ynez Violé O'Neill, art. cit., p. 431.

121. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 199.

122. Guillaume de Saliceto, *La cyrurgie de maistre Guillaume de Salicet dit de Placentia*..., trad. du latin par Nicole Prévost, Lyon, Mathieu Husz, 1492.

123. Voir *supra*, n. 15.

124. Voir Nancy G. Siraisi, *op. cit.*

125. Mirko D. Grmek et Raffaele Bernabeo, *op. cit.*, p. 8.

126. Martin Clayton, « Léonard de Vinci anatomiste », *Léonard de Vinci. Anatomie de l'homme. Dessins de la collection de la reine Elizabeth II*, Paris, Seuil, 1992, p. 12. Il faut noter que selon Clayton la réponse de Sixte IV date de 1482, alors que selon Grmek et Bernabeo la bulle fut émise en 1472.

127. Voir Agostino Paravicini Bagliani, *Le Corps du pape*, *op. cit.*, p. 210-211, et Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 203 et 220.

128. Voir Valerià Cortés, *Anatomía, academia y dibujo clásico*, Madrid, Cátedra, 1994, p. 115-116.

129. Voir Louis Dulieu, *La Médecine à Montpellier*, 1, *Le Moyen Âge*, Avignon, Les Presses universelles, 1975, p. 133.

130. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 67-68.

131. L'information provient de la préface que le recteur de l'Académie de Marburg écrivit pour l'*Anatomia capitis humani* (1536) de Johann Eichmann, dit Dryander (1566). Voir Paule Dumaître, *Histoire de la médecine et du livre médical*, Paris, Olivier Perrin-Pygmalion, 1978, p. 125.

132.

Raffaele A. Bernabeo, « Artisti pre-vesaliani », *in* Roberto Paolo Ciardi et Lucia Tongiorgi Tomasi (éd.), *Immagini anatomiche e naturalistiche nei disegni degli Uffizi, Secc. XVI-XVII*, Florence, Leo S. Olschki, 1984, p. 31.

133. Voir Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 99-100. Jacquart fait remarquer, toutefois, que « cet événement ne nous est rapporté que parce qu'il eut lieu dans les murs de la faculté et qu'il intéressait de ce fait les comptes du doyen. Or, ce ne fut qu'en 1470 que la faculté acquis un immeuble rue de la Bûcherie et elle ne s'y installa réellement que dans les années suivantes, après de laborieux travaux d'aménagement ». Des dissections auraient pu être organisées avant cette date, « à l'instar de ce qui se pratiqua en Italie du Nord, au début du XIV^e^ siècle », au domicile des maîtres ou de bacheliers (p. 100).

134. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 69.

135. Piero Camporesi, *L'Officine des sens. Une anthropologie baroque*, Paris, Hachette, 1989, p. 82.

136. *Ibid.*, p. 72.

137. La date plutôt tardive de cette déclaration pourrait s'expliquer aussi par les débuts tout aussi tardifs de la pratique des dissections en Castille. L'université castillane de Valladolid fut, en 1550, la première où l'on fit une « anatomie » de cadavre humain, dans le cours d'Alfonso Rodríguez de Guevara. À Salamanque, la chaire d'anatomie fut créée en 1551 (voir Valerià Cortés, *op. cit.*, p. 118).

138. Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 197.

139. Michael McVaugh, *op. cit.*, p. 243.

140. Édouard Nicaise, *op. cit.*, p. 14 et 15.

141. Guy de Chauliac, *op. cit.*, p. 34.

142. Jacques Le Goff, « Métiers licites et métiers illicites dans l'Occident médiéval », *Un autre Moyen Âge*, Paris, Gallimard, 1999, p. 91.

143. *Ibid.*, p. 90.

144. Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 28-29.

145. *Ibid.*, p. 32.

146. *Ibid.*, p. 33.

147. *Ibid.*, p. 75.

148. Voir, par exemple, Pierre Huard et Mirko D. Grmek, *op. cit.*, p. 62, et Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 236.

149. Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 76.

150. Voir Michael McVaugh, *op. cit.*, p. 247-250.

151.

La Grande chirurgie, *op. cit.*, p. 5.

152. *Ibid.*, p. 9-10.

153. *Ibid.*, p. 4.

154. Pour une analyse des principaux enjeux institutionnels et épistémologiques liés à la question de l'articulation entre théorie et pratique dans la médecine médiévale, voir Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*

155. Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 87.

156. *Fasciculo de medicina*, Venise, Giovanni e Gregorio de' Gregorii, 1494, reproduit dans Luigi Firpo (éd.), *Medicina Medievale*, Turin, Unione Tipografico-Editrice Torinese, 1972. Les frères de' Gregorii avaient publié en 1491 une première édition de ce livre, imprimé en latin sous le titre *Fasciculus medicinæ*. Cette première édition ne contenait pas le traité de Mondino, ni la planche que nous commentons.

157. *Anatomia corporis humani*, chez Martin Landsberg.

158. *Cy est l'anathomie de maistre Mundin boullonoys*, chez A. Lotrian et D. Janot.

159. Jacopo Berengario da Carpi, *Isagogæ breves perlucidæ ac uberrimæ in anatomiam humani corporis*, Venise, Bernardino de Vitalis, 1535.

160. André Vésale, *op. cit*. Je cite la préface, ici comme dans les pages qui suivent, d'après la traduction de Louis Bakelants, *La Fabrique du corps humain*, *op. cit.*, p. 31. En revanche, pour les citations d'autres passages de la *Fabrica*, j'en propose une traduction.

161. Andrea Carlino, « Marsia, Sant'Antonio ed altri indizi : il corpo punito e la dissezione tra quattro e cinquecento », *in* Jean Céard, Marie Madeleine Fontaine et Jean-Claude Margolin (éd.), *Le Corps à la Renaissance*, Paris, Aux amateurs de livres, p. 129-138. Voir, en particulier, p. 130-133.

162. Katharine Park, « The Life of the Corpse : Division and Dissection in Late Medieval Europe », *The Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, 50, 1995, p. 111-132.

163. Sur cet épisode, voir Peter Linebaugh, « The Tyburn Riot against the Surgeons », *in* Douglas Hay *et al.*, *Albion's Fatal Tree : Crime and Society in Eighteenth-Century England*, Londres, Allen Lane, 1975, p. 65-117.

164. Voir *supra*, n. 108.

165. Mirko D. Grmek et Raffaele Bernabeo, *op. cit.*, p. 8.

166. Voir Mario Vegetti, *op. cit.*, p. 83.

167. Heinrich von Staden, art. cit., p. 236. Mario Vegetti ajoute aux Empiriques les stoïciens, qui, quoique « exploitant » en apparence le système d'Érasistrate, lui portaient en réalité « des coups dévastateurs ». Les stoïciens, dit Vegetti, étaient « proches des considérations physiologiques d'Érasistrate, mais, pour des raisons à la fois pratiques et théoriques, ils se désintéressaient des bases anatomiques de son système » (*op. cit.*, p. 92).

168. Voir Caroline Walker Bynum, *op. cit.*, p. 322.

169. Katharine Park, art. cit., p. 126.

170. *Ibid.*, p. 114.

171. Danielle Jacquart, *La Médecine médiévale*..., *op. cit.*, p. 105.

172. « Claire de Montefalco, à force de méditer sur la Passion et d'essayer de la revivre en pensée et en actes, finit par avoir une apparition du Christ portant sa croix et dès lors, selon un témoin "elle sentit toujours une croix sensible dans son cœur". Aussi n'est-il pas surprenant que, aussitôt après son décès, les sœurs de son monastère se soient livrées à un véritable dépeçage de son corps et y aient retrouvé d'abord une croix, puis, l'un après l'autre, tous les *insignia* de la Passion, de la couronne d'épines à l'éponge du Calvaire, en passant par la colonne de la flagellation » (André Vauchez, *La Sainteté en Occident aux derniers siècles du Moyen Âge, d'après les procès de canonisation et les documents hagiographiques*, Rome, École française de Rome, 1988, p. 517). Le procès de canonisation se déroula en 1318-1319, mais il se solda par un échec. Claire de Montefalco ne devint sainte qu'en 1728.

173. Caroline Walker Bynum, *op. cit.*, p. 323. Pour la participation des médecins dans les procès de canonisation à cette époque, voir Joseph Ziegler, « Practitioners and Saints : Medical Men in Canonization Processes in the Thirteenth to Fifteenth Centuries », *Social History of Medicine*, 12, 1999, p. 191-225.

174. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 195.

175. Le *Kitab al-Malaki* connut une deuxième version latine en 1127, due à Étienne d'Antioche, sous le titre de *Liber regius* ou *Dispositio regalis*. Ce fut Étienne, en découvrant des ressemblances plus que frappantes entre le texte qu'il traduisait et le *Pantegni*, qui établit que l'auteur de celui-ci n'était pas Constantin mais qu'il s'agissait bien d'une traduction.

176. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 152-153.

177. Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 180.

178. Pour un historique de cette appellation et une discussion sur sa pertinence, voir Anthony Pym, *Negotiating the Frontier : Translators and Intercultures in Hispanic History*, Manchester, St. Jerome Publishing, 2000. Cf. J.A. García-Junceda, « La filosofía hispano-árabe y los manuscritos de Toledo. Una meditación sobre el origen de la Escuela de Traductores », *Anales del Seminario de Historia de la Filosofía*, 3, 1982-1983, p. 65-93.

179. Il y a des versions latines de textes arabes faites à León, dans plusieurs villes de la vallée de l'Èbre (Pampelune, Saragosse, Huesca, par exemple) et, surtout, à Barcelone, où s'exerça Plato de Tivoli (voir David Romano, *La ciencia hispanojudía*, Madrid, Mapfre, 1992, p. 84-85).

180. Ou Toletanus, ou de Limia, ou de Luna, ou encore Hispalensis, d'après les noms attestés dans les manuscrits. S'agit-il d'un seul individu ou de plusieurs ? David Romano (*ibid.*, p. 113-122) écarte la dénomination « Johannes Hispalensis » (Jean de Séville), qu'il attribue à une confusion des copistes entre « hispanus » et « hispalensis ». Pour le reste, il s'agirait dans tous les cas d'une même personne, Abraham ben Daoud, un Juif hispanique. Cf. Marie-Thérèse d'Alverny, « Avendauth ? », in *Avicenne en Occident*, Paris, Vrin, 1993, art. VIII.

181. Voir Giovanni Reale et Dario Antiseri, *Historia del pensamiento filosófico y científico*, I, *Antigüedad y Edad Media*, Barcelone, Herder, 1988, p. 471-474 ; et Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 197-198.

182. Cette collaboration consistait à mettre à profit des compétences linguistiques complémentaires, en œuvrant à deux : un Juif – ou un Mozarabe – connaissant très bien l'arabe mais très peu ou très mal le latin, et un latiniste chrétien ne connaissant pas l'arabe. Le passage de la langue-source (l'arabe) à la langue-cible (le latin) se faisait par le truchement de la langue vernaculaire, connue des deux partenaires. L'intermédiaire juif ou mozarabe fournissait une version orale en langue vernaculaire du texte arabe, à partir de laquelle le latiniste chrétien produisait à son tour une version latine (voir David Romano, *op. cit.*, p. 32-33, et Marie-Thérèse d'Alverny, « Les traductions à deux interprètes, d'arabe en langue vernaculaire et de langue vernaculaire en latin », *Traduction et Traducteurs du Moyen Âge*, Paris, CNRS, 1989, p. 193-206).

183. Giovanni Reale et Dario Antiseri, *op. cit.*, p. 473. Voir aussi Manuel Alonso Alonso, « Notas sobre los traductores toledanos Domingo Gundisalvo y Juan Hispano », *Al-Andalus*, 8, 1943, p. 155-188.

184. Ce dernier ouvrage et probablement les autres textes cités ont été traduits par Scot en collaboration avec un Juif nommé Abuteus (sur ce cotraducteur, voir David Romano, *op. cit.*, p. 85-86).

185. Il s'agit du dernier des trente traités médicaux qui composent son *Kitab at-tasrif*.

186. Voir Julio Samsó, *Las ciencias de los antiguos en Al-Andalus*, Madrid, Mapfre, 1992, p. 269-276, et Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 189.

187. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 161.

188. Attilio Milano, *Storia degli ebrei in Italia*, Turin, Einaudi, 1992, p. 628.

189. Cette appellation appartient aussi à Laín Entralgo (*op. cit.*, p. 198).

190. L'*Almageste* de Ptolémée, par exemple, fut traduit vers 1160 par Eugène de Palerme (Eugenius Amiratus, 1130-1202). Henricus Aristippus, archidiacre de Catanie, traduisit vers 1156 le quatrième livre du *Meteorologica* d'Aristote et, entre 1158 et 1160 à Constantinople, le *Phédon* et le *Ménon* de Platon.

191. Auteur d'une œuvre personnelle considérable, l'Aragonais Arnaud de Villeneuve traduisit le *Liber de viribus cordis* d'Avicenne et *De rigore et tremore et iectigatione et spasmo* de Galien. Armengaud Blaise fut le traducteur, entre autres, du commentaire d'Averroès au *Poème de la médecine* d'Avicenne (*Cantica*), qui résume en vers la matière du *Canon*.

192. Averroès composa cet ouvrage entre 1162 et 1169, et en produisit une deuxième version vers 1194. « La première de ces deux versions semble être celle conservée dans le texte arabe de l'œuvre, tandis que la deuxième serait représentée par la traduction latine (*Colliget*) » (Julio Samsó, *op. cit.*, p. 376). Quant à la date de cette version latine, la plus tardive des deux avancées est celle majoritairement retenue (voir Danielle Jacquart et Florence Micheau, *La Médecine arabe et l'Occident médiéval*, Paris, Maisonneuve et Larose, 1990, p. 182).

193. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 197.

194. Alexandre Koyré, « Aristotélisme et platonisme dans la philosophie du Moyen Âge », *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, Paris, Gallimard, 1973, p. 26.

195. Voir, à ce sujet, l'ouvrage de synthèse de Danielle Jacquart et Françoise Micheau, *op. cit.*

196. Alexandre Koyré, *op. cit.*, p. 27.

197. *Ibid.* C'est l'auteur qui souligne.

198. « Von Alexandrien nach Bagdad. Ein Beitrag zur Geschichte des philosophischen und medizinischen Unterrichts bei den Arabern », *Sitzungsberichte der preussischen Akademie der Wissenschaften zu Berlin*, Berlin, 1930, p. 389-426.

199. Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 176.

200. *Ibid.*, p. 180.

201. *Ibid.*, p. 181. La liste de ces seize traités, dans l'ordre qu'il fallait suivre pour les lire, est la suivante : *De sectis*, *Ars medica*, *De pulsibus ad tirones*, *De curatione ad Glauconem*, *De anatomia libri V*, *De elementis*, *De temperamentis*, *De facultatibus naturalibus*, *De morborum causis et symptomatibus*, *De locis affectis*, *Compendium pulsuum*, *De differentiis febrium*, *De crisibus*, *De criticis diebus*, *Methodus medendi*, *De sanitate tuenda* (voir Galien, *Œuvres médicales choisies*, I, *De l'utilité des parties du corps humain*, trad. de Charles Daremberg, choix, présentation et notes par André Pichot, Paris, Gallimard, 1994, p. LVI).

202. Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 181-182.

203. Voir *supra*, chap. I, n. 32.

204. Gotthard Strohmaier, « Réception et tradition : la médecine dans le monde byzantin et arabe », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 1, *op. cit.*, p. 143.

205. C'est-à-dire, conformément à la tradition aristotélicienne, celles constituées d'une même combinaison d'éléments, partant, dont chaque portion est qualitativement identique au tout. Elles se distinguent des parties non homogènes, composées à leur tour de parties homogènes, dites aussi instrumentales, du fait qu'elles remplissent une fonction particulière, comme l'œil ou la main, par exemple (Aristote, *Les Parties des animaux*, II, 1, 646a-647a, texte établi et traduit par Pierre Louis, Paris, Les Belles Lettres, 1956, p. 21 *sq*.).

206. Avicenne, *Liber canonis primus quem princeps Aboali Abinsceni de medicina edidit*, translatus a magistro Gerardo Cremonensi in Toleto ab arabico in latinum, Padoue, s.n., 1479. Avicenne, *Canon medicinae*, s.l., s.n., 1483-1486.

207. Averroès, *Averrois cordubensis colliget libri VII. Cantica item Avicennae cum eiusdem Averrois commentariis*, s.l., s.n., 1574.

208. Julio Samsó, *op. cit.*, p. 377.

209. *Ibid.*

210. Un passage du livre I (5, 644b-645a) des *Parties des animaux* développe des arguments en faveur de cette légitimité et de l'intérêt de telles études : la « connaissance des êtres périssables, dit Aristote, pénètre davantage ses objets [que celle des êtres supérieurs et incorruptibles] et s'étend sur un plus grand nombre ; aussi procure-t-elle une science plus vaste ». De plus, « même quand il s'agit d'êtres qui n'offrent pas un aspect agréable, la nature, qui en est l'architecte, réserve à qui les étudie de merveilleuses jouissances, pourvu qu'on soit capable de remonter aux causes et qu'on soit vraiment philosophe ». Quant à l'homme, « si quelqu'un considère comme méprisable l'étude des autres animaux, il lui faut étendre ce mépris à lui-même ; car ce n'est pas sans une grande répugnance que l'on peut voir de quoi est composé le genre homme, par exemple le sang, la chair, les os, les vaisseaux et autres parties semblables » (*op. cit.*, p. 18-19).

211. Michael McVaugh, *op. cit.*, p. 248. Voir aussi Nancy G. Siraisi, *Medieval and Early Renaissance Medicine : an Introduction to Knowledge and Practice*, Chicago-Londres, The University of Chicago Press, 1990, p. 85, pour qui la disposition des exposés anatomiques du *Pantegni*, du *Liber ad Almansorem* de Rhazès et du *Colliget* donnait à l'anatomie une prééminence et une unité beaucoup plus grande que ne le faisait le *Canon* d'Avicenne.

212. Voir *supra*, chap. I, « Les mains du chirurgien ».

213. Sur l'arabisation du vocabulaire médical latin, voir Danielle Jacquart et Françoise Micheau, *op. cit.*, p. 160-165.

214. Pierre Huard et Mirko D. Grmek, *op. cit.*, p. 31.

215. Édouard Nicaise, *op. cit.*, p. 13-14.

216. D'après la comptabilité effectuée par Édouard Nicaise (*ibid*., p. XXXI *sq*.), Avicenne et Galien sont, de loin, les auteurs les plus cités par Henri de Mondeville : Galien arrive en tête, cité 431 fois dans tout le texte de la *Chirurgie*, suivi par l'auteur du *Canon*, avec 307 citations.

217. *Ibid.*, p. 14.

218. « [...] *est una partium scientie medicine ut dicit Averrois primo sui colliget* » (édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 7 ; Cf. Averroès, *Colliget*, livre I, chap. I, f° 3v° de l'édition citée pour le passage en question).

219. Guy de Chauliac, *op. cit.*, p. 35.

220. *Ibid.*

221. Mondino cite, en revanche, le *De iuvamentis membrorum*, une version abrégée du *De usu partium* qui circula au Moyen Âge (voir Stefania Fortuna, « I *Procedimenti anatomici* di Galeno e la traduzione latina di Demetrio Calcondila », *Medicina nei secoli*, 11, 1999, p. 25, n.15).

222. Nancy G. Siraisi, *Medieval and Early Renaissance Medicine...*, *op. cit.*, p. 79-80.

223. Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 199. Avicenne stipule, au livre II du *Canon* (premier traité, chap. 2), une liste de sept règles permettant de valider l'expérience comme méthode pour connaître les vertus des médicaments. La septième établit, précisément, que pour certifier les effets d'un médicament sur l'homme, l'expérience ne doit pas être faite sur des animaux, comme le lion ou le cheval, mais bien sur un corps humain.

224. *Ibid.* Voir Averroès, *Colliget*, *op. cit.*, f° 3v° .

225. *Ibid.*

226. *Primus Avic. Canon cum argutissima Gentilis expositione*, Pavie, Jacob de Burgofranco, 1510, f° 51v° , cit. *in* Nancy G. Siraisi, *Medieval and Early Renaissance Medicine...*, *op. cit.*, p. 86.

227. Cit. *in* Mariateresa Fumagalli Beonio Brocchieri et Massimo Parodi, *Storia della filosofia medievale*, Rome-Bari, Laterza, 1996, p. 354.

228. *Ibid.*

229. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 199.

230.

Ce que faisait, par exemple, Henri de Mondeville, qui dans sa *Chirurgie* contredit Aristote au sujet des différences supposées entre le crâne des femmes et celui des hommes, sur la base de ce que lui-même avait pu constater au cimetière parisien des Innocents, « où se trouvent cent mille crânes » (Édouard Nicaise, *op. cit.*, p. 34). Sur l'entassement d'ossements – parfois cachés, mais le plus souvent apparents – dans les charniers des cimetières, voir Philippe Ariès, *op. cit.*, p. 60 *sq*.

231.

Voir *supra*, chap. I, « Le regard, ou l'irruption de la curiosité ».

232.

Voir Eugenio Garin, *Moyen Âge et Renaissance*, Paris, Gallimard, 1969, p. 17-40.

233.

Voir Danielle Jacquart, « La scolastique médicale », *op. cit.*, p. 201 *passim*. Jacquart note aussi que le « nouveau recours à l'observation », qu'elle traite en faisant une large place à la question de l'anatomie, doit également être mis en relation avec « les débats sur les rôles respectifs de la raison et de l'expérience » menés dans le cadre de la médecine scolastique (*ibid*., p. 199).

234.

Taddeo Alderotti passe pour être le créateur de cette forme de littérature médicale, qui se développe au Bas Moyen Âge et aux premiers temps de la Renaissance, cultivée entre autres par Arnaud de Villeneuve, Gentile da Foligno, Ugo Benzi (1339), Antonio Cermisone (1441) et Bartolomeo Montagnana (1460). Sur les *consilia* en général et plus spécifiquement ceux de Taddeo Alderotti et son cercle, voir Nancy G. Siraisi, *Taddeo Alderotti and his Pupils...*, *op. cit.*, p. 270-273.

235.

Nancy Siraisi a recensé au moins soixante éditions, complètes ou partielles, du texte du *Canon* entre 1500 et 1674 (voir, de cet auteur, « The changing fortunes of a traditional text : goals and strategies in sixteenth-century Latin Editions of the *Canon* of Avicenna », *in* Andrew Wear, Roger K. French, Iain M. Lonie (éd.), *The Medical Renaissance of the Sixteenth Century*, Cambridge, Cambridge University Press, 1985, p. 17).

236.

Voir Roger K. French, « *De Juvamentis Membrorum* and the Reception of Galenic Physiological Anatomy », *Isis*, 70, 1979, p. 96-109. Il s'agit certainement, selon French, d'un abrégé arabe de l'original grec, et non pas d'un abrégé latin d'une version arabe du *De usu partium* (p. 98).

237.

Le *Revocativum memorie* contenait trois parties ; dans l'une d'entre elles, Jean de Saint-Amand résumait treize œuvres de Galien touchant surtout la physiologie et la pathologie générale (voir Danielle Jacquart et Françoise Micheau, *op. cit.*, p. 179-180).

238.

Guy de Chauliac, *op. cit.*, p. 35.

239.

Ibid., p. 33.

240.

Ibid, p. 35.

241.

Ibid., p. 10.

242.

Ibid.

243.

Allen G. Debus, « La médecine chimique », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 2, *op. cit.*, p. 37. Déjà au temps de Guy de Chauliac on retrouve l'expression d'une très forte méfiance envers l'arabisme chez quelqu'un comme Pétrarque (1304-1374), qui dans une de ses *Lettere Senili* (XII, 2) prie son ami

médecin Giovanni Dondi (1389) de ne jamais se servir, dans les conseils qu'il lui adresse, de l'autorité des Arabes (Francesco Petrarca, *Lettere Senili*, II, Florence, Le Monnier, 1892, p. 260-261).

244.

Manuel Chrysoloras (v. 1350-1415) fut le premier des savants grecs à se rendre en Italie. Il le fit pour la première fois lors d'un siège de Constantinople par les Turcs et y retourna, en 1396, à l'invitation des humanistes de Florence. C'est à cette époque et avec son concours que commence à s'organiser l'enseignement du grec en Italie. En 1439, une délégation d'ecclésiastiques byzantins se rendit au concile de Florence pour tenter d'unifier les Églises grecque et latine. Plusieurs des membres de cette délégation retournèrent par la suite en Italie. Chrysoloras fut ainsi suivi, à l'époque de la prise de Constantinople et après, de Jean Argyropoulos, Théodore Gaza et Démétrios Chalcondyles, entre autres (voir Jacob Burckhardt, *La Civilisation de la Renaissance en Italie*, Paris, Plon, 1958, t. 2, p. 49).

245.

Voir Stefania Fortuna, art. cit., p. 15.

246.

Il traduisit, entre autres, des traités galéniques tels que *Des facultés naturelles* et *De la méthode thérapeutique*. Sur Linacre, voir William Sharpe, « Thomas Linacre, 1460-1524 : an English Physician Scholar of the Renaissance », *Bulletin of the History of the Medicine*, 34, 1960, p. 233-256.

247.

Berengario publia cette traduction du traité de Galien sous le titre *Anatomicarum aggressionum libri IX* dans *Galeni Pergameni Libri anatomici* (Bologne, G.B. Faelli, 1529).

248.

Ivan Garofalo a traduit en italien et édité en trois tomes une version intégrale du *De anatomicis administrationibus* (*Procedimenti anatomici*, Milan, Rizzoli, 1991), c'est-à-dire comprenant les livres IX à XV, transmis uniquement dans la traduction arabe de Hubaish ibn al-Hasan (IX^{e} s.).

249.

Deux passages du livre VI du *De anatomicis administrationibus* sont cités par Leoniceno dans son *De Plinii et plurium aliorum medicorum erroribus*, publié à Ferrare en 1509. Il s'agit, dans les deux cas, de points sur lesquels Leoniceno est en désaccord avec Alessandro Benedetti (v. 1450-1512). Celui-ci, l'un des anatomistes humanistes les plus réputés, n'a vraisemblablement pas connu le *De anatomicis administrationibus*, qu'il n'utilise pas en tout cas dans son traité *Historia corporis humani sive Anatomice*, publié à Venise en 1502 (voir Stefania Fortuna, art. cit., p. 21-22 ; sur Benedetti, voir Giovanna Ferrari, *L'esperienza del passato. Alessandro Benedetti filologo e medico umanista*, Florence, L.S. Olschki, 1996).

250.

Galeni omnia opera : nunc primum in unum corpus redacta, Venise, hæredes Lucæ Antonii Juntæ, 1541-1542. Le texte du *De anatomicis administrationibus* est inclus dans le premier des cinq volumes de cette édition.

251.

Paraphrasis in nonum librum Rhazæ... ad Regem Almansorem, Bâle, Robert Winter, 1537.

252.

Il s'agit d'un recueil de six planches anatomiques, imprimées à Venise par l'atelier de B. Vitalis, que Vésale publia à l'usage de ses étudiants (voir Paule Dumaître, *op. cit.*, p. 130).

253.

Epistola, docens venam axillarem dextri cubiti in dolore laterali secandam : & melancholicum succum ex venae portae ramis ad sedem pertinentibus, purgari, Bâle, Robert Winter, 1539 ; trad. angl. *The Bloodletting Letter of 1539*, traduction et notes par John B. de C.M. Saunders et Charles Donald O'Malley, New York, Schuman,

1947.

254. *Institutionum anatomicarum secundum Galeni sententiam ad candidatos medicinae libri quatuor*, Venise, D. Bernardini, 1538.

255. Le nom de Sylvius, qui figurait en termes élogieux dans la préface de l'édition de 1543 de la *Fabrica* (« *celebri ac nunquam laudato viro* »), disparaît dans la deuxième édition, en 1555. Sylvius, à son tour, accuse Vésale de calomnier Galien dans un texte de 1551, dont le titre, qui fait allusion à la « vésanie », comporte à l'évidence un jeu de mots peu flatteur pour son ancien disciple : *Vesani cujusdam calumniarum in Hippocratis Galenique rem anatomicam depulsio*.

256. De nombreuses études ont contribué, depuis plusieurs décennies, à faire le point sur la question du galénisme de Vésale, et à relativiser l'idée d'une « révolution » vésalienne. « André Vésale, dans sa lutte contre Galien, apporta plus de mots que de faits », disait déjà en 1905 Ernest Wickersheimer (*La Médecine et les Médecins en France à l'époque de la Renaissance*, Genève, Slatkine, 1970, p. 177). Plus récemment, Pierre Huard et Marie-José Imbault-Huart concluent dans le même sens que « Vésale est un anti-galéniste ponctuel sur des faits anatomiques isolés, et il ne discute pas les théories de la médecine galénique qui sont à la base de son système de rationalisation » (*André Vésale. Iconographie anatomique*, Paris, Roger Dacosta, 1980, p. 22). Voir aussi, parmi beaucoup d'autres travaux, ceux de Jackie Pigeaud (« Médecine et médecins padouans », *Les Siècles d'or de la médecine. Padoue, XVI^e^-XVIII^e^ siècle*, Milan, Electa, 1989, p. 19-36 ; « Formes et normes dans le *De fabrica* de Vésale », *in* Jean Céard *et al*. [éd.], *op. cit.*, p. 399-421), ainsi que l'essai de Georges Canguilhem, « L'homme de Vésale dans le monde de Copernic », *Études d'histoire et de philosophie des sciences*, *op. cit.*, p. 27-35.

257. André Vésale, *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 37.

258. Galien, *De l'utilité des parties du corps*, II.3, *in* Charles Daremberg (éd.), *Œuvres anatomiques, physiologiques et médicales de Galien*, Paris, Baillière, 1854, t. 1, p. 174.

259. Galien, *De anatomicis administrationibus*, I.2 ; je cite d'après la traduction de Guinther d'Andernach, dans l'édition de Lyon, Gulielmum Rouillium, 1551, p. 10. Voir aussi *ibid*., II.1, 2, p. 63-69.

260. *De l'utilité des parties du corps*, I.17, *op. cit.*, p. 149.

261. Heinrich von Staden, « Anatomy as Rhetoric : Galen on Dissection and Persuasion », *Journal of the History of Medicine and Allied Sciences*, 50, 1995, p. 64, n. 45.

262. *De dissectione partium corporis humani libri tres*, Paris, Simon de Colines, 1545. Je cite d'après la traduction française publiée par l'auteur l'année suivante : *La dissection des parties du corps humain divisée en trois livres, faictz par Charles Estienne docteur en Medecine : avec les figures & declaration des incisions, composees par Estienne de la Riviere Chirurgien*, Paris, Simon de Colines, 1546, p. 371.

263. *Ibid.*, p. 2.

264. *Ibid.*

265. Le *De dissectione* aurait pu, en effet, voir le jour six ans auparavant si son impression

n'avait été interrompue à cause d'un procès intenté contre son auteur et l'éditeur Simon de Colines par le chirurgien Estienne de la Rivière (1569). De la Rivière, qui avait collaboré avec Charles Estienne en tant qu'illustrateur et en pratiquant des dissections pour la préparation de l'ouvrage, voulait voir sa participation reconnue. Sur cet épisode, voir C.E. Kellett, « Two anatomies », *Medical History*, 8, 1964, p. 350 ; et Gernot Rath, « Charles Estienne : Contemporary of Vesalius », *ibid.*, p. 354.

266.

André Vésale, *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 39.

267.

Charles Estienne, *La dissection des parties du corps humain...*, *op. cit.*, p. 2.

268.

Ibid., p. 6.

269.

Ibid., p. 22.

270.

André Vésale, *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 39.

271.

Ibid.

272.

Je m'écarte dans cette dernière phrase de la traduction de Louis Bakelants (*op. cit.*, p. 39), qui rend « *rationibus non inefficacibus* » par « raison agissante ». L'expression « raisonnements non inefficaces » (on aurait pu utiliser aussi le terme « arguments »), que j'ai préféré retenir ici, est celle proposée par Georges Canguilhem, qui ajoute qu'« un raisonnement non inefficace, c'est-à-dire qui aboutit à quelque effet, c'est une expérimentation génératrice de son phénomène de contrôle » (Georges Canguilhem, « L'homme de Vésale... », *op. cit.*, p. 32).

273.

Realdo Colombo, *op. cit.*, p. 10.

274.

William Harvey, *Exercitatio anatomica de motu cordis et sanguinis in animalibus*, Francfort, G. Fitzer, 1628, p. 5-6.

275.

Ibid., p. 10.

276.

Ibid., p. 8 ; voir aussi, par exemple, le début du chap. I, p. 20 : « *per autopsiam, & non per libros aliorumque scripta inuenirem* ».

277.

Cit. *in* Eugenio Garin, *op. cit.*, p. 79.

278.

Charles Estienne, *op. cit.*, p. 2.

279.

Jean Riolan le fils, *Manuel anatomique et pathologique, ou Abrégé de toute l'anatomie, et des usages que l'on en peut tirer pour la connoissance, et pour la güerison des maladies*, « Advertissement au lecteur et auditeur », trad. fr. de François Sauvin, Paris, Gaspar Meturas, 1653 (1re édit. latine, 1648).

280.

Galien, *De l'utilité des parties du corps*, IX.4, *op. cit.*, p. 575.

281.

Voir édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 45.

282.

Venise, Bernardino Guerralda, 1502. Édit. cit., *Anatomice sive historia corporis humani*, Paris, Henri Estienne, 1514, f° 32v° .

283.

Jacopo Berengario da Carpi, *Isagogæ breves perlucidæ ac uberrimæ in Anatomiam humani corporis*, Venise, Bernardino de Vitalis, 1535, f° 49v° .

284. *Ibid.*

285. André Vésale, *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 542.

286. Ruben Eriksson (éd.), *Andreas Vesalius' First Public Anatomy at Bologna, 1540. An eyewitness report by Baldasar Heseler medicinæ scolaris, together with his notes on Matthaeus Curtius' lectures on Anatomia Mundini*, Uppsala et Stockholm, Almqvist & Wiksells, 1959, p. 220 et 288.

287. Sylvius, *Introduction sur l'anatomique partie de la phisiologie d'Hippocras & Galien*, Paris, Jean Hulpeau, 1555, f° 139v° -140r° . L'édition latine de cet ouvrage fut publiée la même année chez le même éditeur : *In Hippocratis et Galeni physiologiæ partem anatomicam Isagogæ*.

288. *Ibid.*, f° 1-14. Aujourd'hui, assure Sylvius, « noz corpz sont quelque peu differens & autres, qu'au temps d'Hippocras, ou de Galien, ou d'autres anciens » (f° 1v°). Ainsi, Galien « a escrit ce que luy & les anciens ont veu ou souventefois ou tousiours : & que iamais n'enseigna chose fausse ou mensongere : comme ses livres amplement par tout le tesmoingnent. Il ne faut accuser noz anciens d'ignorance ou negligence en fait Anatomique : mais faut connoistre la cause de la varieté en noz corps, qui a changé la nature d'iceux » (f° 13r°).

289. *Ibid.*, f° 75v° -76r° .

290. *La dissection des parties du corps humain...*, *op. cit.*, p. 71.

291. *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 47.

292. *Ibid.*, p. 33.

293. *Ibid.*

294. *Ibid.*, p. 35.

295. *Ibid.*, p. 29.

296. *Ibid.*

297. Niccolò Massa, *Liber introductorius anatomiæ sive dissectionis corporis humani*, Venise, Francesco Bindoni et Maffeo Pasini, 1536. Je cite ici à partir de la traduction anglaise de Lev R. Lind, *Studies in Pre-Vesalian Anatomy : Biography, Translations and Documents*, Philadelphie, The American Philosophical Society, 1975, p. 175.

298. *Observationes anatomicæ*, *op. cit.*, f° 22v° .

299. Roger K. French, « Berengario da Carpi and the Use of Commentary in Anatomical Teaching », *in* Andrew Wear *et al*. (dir.), *The Medical Renaissance...*, *op. cit.*, p. 52. Je m'appuie ici sur l'analyse très détaillée que fait French de cette question dans les *Commentaria* de Berengario (voir, en particulier, p. 52-53 et 56-61).

300. *Ibid.*

301.

Commentaria cum amplissimus additionibus super anatomiam Mundini, Bologne, Hyeronimum de Benedictis, 1521, f° 427v° ; cit. *in* Roger French, *ibid*., p. 56.

302.

Ibid., p. 60-61.

303.

La préface dédiée à Maximilien de Habsbourg est l'occasion pour Benedetti de dévoiler sa piètre estime pour les auteurs médiévaux, coupables à ses yeux d'avoir corrompu le latin médical par l'incorporation de mots barbares, c'est-à-dire de termes d'origine arabe introduits par les traducteurs (*Anatomice*, *op. cit.*, f° 6r°).

304.

Ibid., f° 65r° .

305.

« L'origine grecque du mot théâtre, le *theatron*, révèle une propriété oubliée, mais fondamentale, de cet art : c'est le lieu d'où le public regarde une action qui lui est présentée dans un autre endroit » (Patrice Pavis, *Dictionnaire du théâtre*, Paris, Messidor-Éditions sociales, 1987, p. 396).

306.

C'est l'avis de Giovanna Ferrari, qui affirme que Benedetti, bien qu'ayant fait ses études de médecine à Padoue, n'y enseigna pas, contrairement à une opinion très répandue mais que rien n'étaye. En revanche, dit Ferrari, il est avéré que Benedetti s'est établi à Venise pour y exercer la médecine, et qu'il y avait commencé déjà en 1483 la rédaction de l'*Anatomice* (voir l'introduction à l'*Historia corporis humani sive Anatomice*, Giovanna Ferrari [éd.], *op. cit.*, p. 11-12).

307.

Alessandro Benedetti, *Anatomice*, *op. cit.*, f° 7r° .

308.

Ibid., f° 25v° .

309.

De humani corporis fabrica, *op. cit.*, p. 548.

310.

Guido Guidi, *De anatome corporis humani libri VII*, Venise, Giunta, 1611. Ce traité de Guidi avait été composé vers 1560 ; y est décrit un amphithéâtre en bois de forme octogonale (voir livre I, chap. 8 : « *De Lumine, Loco, ac Scamno idoneo ad Anatomen* », p. 12-13). Sur Guidi, voir Mirko D. Grmek, « Contribution à la biographie de Vidius (Guido Guidi) premier lecteur royal de médecine, ses origines et sa vie avant la période parisienne », *Revue d'histoire des sciences*, 31, Paris, PUF, 1978, p. 289-300.

311.

Ernest Wickersheimer, *La Médecine et les Médecins en France...*, *op. cit.*, p. 179. « Il n'y avait pas de local réservé aux dissections dans les écoles de la rue de la Bûcherie », précise Wickersheimer : « Les démonstrations anatomiques avaient lieu le plus souvent dans les caves de l'Hôtel-Dieu ou encore dans des masures abandonnées, comme l'antique hôtel de Nesles de sinistre mémoire » (*ibid*.).

312.

Charles Estienne, *op. cit.*, p. 374.

313.

Ibid., p. 373.

314.

Ibid., p. 374.

315.

Ibid.

316.

Félix et Thomas Platter, *Félix et Thomas Platter à Montpellier, 1552-1559, 1595-1599 : notes de voyage de deux étudiants bâlois, publiées d'après les manuscrits*

originaux appartenant à la bibliothèque de l'Université de Bâle, avec deux portraits, Paris, Bibliothèque nationale de France, 1995, reproduction de l'édition de Montpellier, Camille Coulet, 1892, p. 126.

317. *Ibid.*, p. 128. Guillaume Rondelet (1507-1566), qui dans les années 1530 avait fait des études d'anatomie à Paris où il avait eu, comme Vésale, Guinther d'Andernach pour maître, devint en 1556 chancelier de la faculté de médecine de Montpellier, sa ville natale.

318. *Ibid.*, p. 30.

319. Voir *Monumentos diplomáticos sobre los edificios fundacionales de la Universidad de Zaragoza*, Saragosse, Institución Fernando el Católico, 1981, p. 7-9 et 167-168.

320. Andrew Cunningham, « Fabricius and the "Aristotle project" in anatomical teaching at Padua », *in* Andrew Wear *et al*. (dir.), *The Medical Renaissance...*, *op. cit.*, p. 199.

321. Ses connaissances en optique permirent à Sarpi, par exemple, d'intervenir auprès du Sénat de Venise, en donnant en 1609 un avis défavorable sur l'achat d'un télescope. Il favorisa ainsi son ami Galilée, qui mettait au point le sien à cette époque, et put l'offrir ensuite au Sénat. Sur les activités scientifiques de Paolo Sarpi, voir Pasquale Guaragnella, *La prosa e il mondo. Avvisi del moderno in Sarpi, Galilei e la nuova scienza*, Bari, Adriatica, 1986 ; et Antonia Dagostino, *Fra Paolo Sarpi e la ricerca scientifica crist-cattolica*, Émilie, Libreria del Teatro, 1988.

322. *Hieronymi Fabricii ab Aquapendente de Visione, voce, auditu*, Venise, F. Bolzettam, 1600.

323. Voir « Le théâtre anatomique de l'université de Padoue », *Les Siècles d'or de la médecine...*, *op. cit.*, p. 106-108.

324. André Vésale, *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 41.

325. *Ibid.*, p. 43-45.

326. L'attribution des gravures de la *Fabrica* reste incertaine, même si selon l'opinion la plus répandue leur auteur aurait été l'artiste flamand Jan Stefan van Calcar (voir Pierre Huard et Marie-José Imbault-Huart, *op. cit.*, p. 33-35 ; Paule Dumaître, *op. cit.*, p. 140 ; et Nadeije Laneyrie-Dagen, *L'Invention du corps. La représentation de l'homme du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Flammarion, 1997, p. 192).

327. Paule Dumaître, *op. cit.*, p. 59. La même traduction du *Propriétaire*, due à Jean Corbichon et revue par Pierre Ferget, fut réimprimée à Lyon en 1491 par le même éditeur, Mathieu Husz, sous le titre de *Proprietaire en françoys*. La scène de dissection y figure toujours, au même endroit.

328. Voir *supra*, chap. I, n. 130.

329. Charles Singer, « A Study in Early Renaissance Anatomy, with a New Text : The Anothomia of Hieronymo Manfredi, 1490 », *Studies in the History and Method of Science*, New York, Arno Press, 1975, p. 90. Voir aussi Charles Singer (éd.), *The Fasciculo di medicina, Venice, 1493*, Florence, Lier, 1925, 2 t. Le *Fasciculo* parut le 5 février 1494 ; la date de 1493 correspond à la datation *more Veneto*, dans laquelle l'année commençait le 1er mars (voir Luigi Firpo [éd.], *op. cit.*, p. 20).

330.

Voir *ibid*., p. 18-20 et 156.

331. *Conciliator differentiarum philosophorii & precipue medico*, Venise, Augustino Barbadico, 1496. Le *Conciliator* « avait déjà eu quatre éditions en 1472, 1476, 1483 et 1490, mais celles-ci n'étaient pas illustrées » (Paule Dumaître, *op. cit.*, p. 60).

332. Leipzig, W. Stöcklin, 1501.

333. Paule Dumaître, *op. cit.*, p. 60.

334. Charles Estienne, *op. cit.*, p. 6-7.

335. « *Aveva questo valente uomo molta intelligenzia del disegno* » (Benvenuto Cellini, *La Vita di Benvenuto di M.° Giovanni Cellini fiorentino, scritta per lui medesimo in Firenze*, Rome, Edizioni Cremonese, 1965, p. 59). Cellini décrit aussi Berengario comme un homme « très malin » et « très lettré », qui « parlait merveilleusement de la médecine », mais moins estimable en tant que praticien, car les malades de la peste qu'il avait soignés à Rome avant de quitter la ville se portaient « cent fois plus mal » quelques mois après son départ (*ibid*., p. 60).

336. Voir Roger French, « Berengario da Carpi and the Use of Commentary... », *op. cit.*, p. 49.

337. Voir C. E. Kellett, « Two anatomies », art. cit., p. 344.

338. Voir C. E. Kellett, « Perino del Vaga et les illustrations pour l'anatomie d'Estienne », *Aesculape*, 37, 1955, p. 74-89 ; et, du même auteur, « A Note on Rosso and the Illustrations to Charles Estienne *De dissectione* », *Journal of the History of Medicine*, 12, 1957, p. 325-336.

339. Rosso et Primaticcio travaillèrent dès les années 1530 à la cour de François I^er^, qui leur confia la décoration du château de Fontainebleau.

340. Giorgio Vasari, *Le Vite de' più eccellenti pittori, scultori e architettori* (1568), Milan, Edizioni per il Club del Libro, 1965, t. IV, p. 448.

341. Voir C. E. Kellett, « A Note on Rosso... », art. cit.

342. Guido Guidi, *Chirurgia, è Graeco in Latinum conversa*, Paris, Petrus Galterius, 1544. Voir Mirko D. Grmek, « La main, instrument de la connaissance et du traitement », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 2, *op. cit.*, p. 226.

343. Giovanni Battista Canano, *De musculorum humani corporis picturata dissectio*, Ferrare, vers 1541, trad. Lev R. Lind, *op. cit.*, p. 309-316.

344. Voir Bernard Schultz, *Art and Anatomy in Renaissance Italy*, Ann Arbor (Michigan), UNI Research Press, 1985, p. 52-55.

345. « [...] *scorticò molti uomini per vedere la notomia lor sotto* » (Giorgio Vasari, *Le Vite de' più eccellenti architetti, pittori, e scultori italiani, da Cimabue, insino a' tempi nostri* [1550], Turin, Einaudi, 1991, t. I, p. 484).

346. Raffaele A. Bernabeo « Artisti pre-vesaliani », *op. cit.*, p. 32.

347.

Cennino Cennini, *Le Livre de l'art (Il libro dell'arte)*, traduction critique, commentaires et notes par Colette Déroche, Paris, Berger-Levrault, 1991, p. 75.

348.

Leon Battista Alberti, *On Painting and On Sculpture. The Latin Texts of* De pictura *and* De statua, Cecil Grayson (éd.), Londres, Phaidon, 1972, p. 128-129.

349.

Leon Battista Alberti, *De la peinture – De pictura (1435)*, préface, traduction et notes par Jean-Louis Schefer, introduction par Sylvie Deswarte-Rosa, Paris, Macula, Dédale, 1992, p. 161.

350.

Ibid., p. 163.

351.

Lorenzo Ghiberti, *Lorenzo Ghiberti's Denkwürdigkeiten (i Commentarii)*, Julius von Schlosser (éd.), Berlin, J. Bard, 1912, t. 1, p. 4. Édit. italienne, *I Commentari*, Ottavio Morisani (éd.), Naples, R. Ricciardi, 1947.

352.

Ibid., p. 6.

353.

Ibid., p. 7.

354.

Bernard Schultz, *op. cit.*, p. 58.

355.

J. Ludwig Choulant, *op. cit.*, p. 24.

356.

Martin Clayton, *op. cit.*, p. 13.

357.

Nous apprend Giorgio Vasari, qui dit les avoir vues chez Melzi (voir *Le Vite...* [1568], *op. cit.*, t. III, p. 400).

358.

Voir Pierre Huard, *Léonard de Vinci, dessins anatomiques : anatomie artistique, descriptive et fonctionnelle*, Paris, Roger Dacosta, 1968, p. 26.

359.

Au moment de leur redécouverte, ne furent récupérées que 228 planches, dont 215 sont conservées dans trois manuscrits des collections royales de Windsor, en Angleterre, qui furent l'objet de nombreuses publications et études. On citera, outre les travaux déjà mentionnés de Martin Clayton et Pierre Huard, ceux de Charles O'Malley et J. B. Saunders (*Leonardo da Vinci on the Human Body*, New York, Schuman, 1952), Kenneth Clark (*The Drawings of Leonardo da Vinci in the Collection of Her Majesty the Queen at Windsor Castle*, Londres, Phaidon, 1968-1969), Kenneth Keele et Carlo Pedretti (*Leonardo da Vinci : Anatomical Drawings from the Royal Collection*, Londres, The Royal Academy of Arts, 1977) et Elmer Belt (« Les dissections anatomiques de Léonard de Vinci », *Léonard de Vinci et l'Expérience scientifique au seizième siècle*, Paris, CNRS-PUF, 1953, p. 189-224). Quant aux notes de Léonard, elles furent réunies par Edward MacCurdy dans son édition des *Quaderni* publiée en 1938. L'épisode de la visite de De Beatis et du cardinal d'Aragon à Amboise est rapporté par MacCurdy dans son introduction à cet ouvrage, que je cite ici d'après la traduction française, *Les Carnets de Léonard de Vinci*, Paris, Gallimard, 1942, t. I, p. 45-46.

360.

Ibid., p. 175.

361.

Léonard fut diffamé par un de ses assistants, un miroitier allemand qu'il nomme Giovanni (« *quel Giovàn tedesco, che fa li specchi* »), qui l'accusa auprès du pape de se livrer à des pratiques sacrilèges. Dans plusieurs lettres adressées au frère du pape, Giuliano de' Medici, Léonard se plaint de « la malignité de ce fourbe allemand » qui

lui a « empêché l'anatomie » (Leonardo da Vinci, *Scritti letterari*, Augusto Marinoni [éd.], Milan, Rizzoli, 1974, p. 210-213).

362. Nadeije Laneyrie-Dagen, *op. cit.*, p. 186.

363. *Les Carnets de Léonard de Vinci*, *op. cit.*, p. 169-170.

364. *Ibid.*, p. 176.

365. Cit. *in* Bernard Schultz, *op. cit.*, p. 102.

366. Ascanio Condivi, *Vie de Michelangelo Buonarroti écrite par Ascanio Condivi son disciple*, traduction et introduction par Bernard Faguet, Castelnau-le-Lez, Climats, 1997.

367. Giorgio Vasari, *Le Vite...* (1568), *op. cit.*, t. VII, p. 115.

368. Ascanio Condivi, *op. cit.*, p. 125.

369. *Ibid.*, p. 125-126. Vasari fait également allusion à ce traité que Michel-Ange aurait voulu composer (*op. cit.*, p. 233).

370. Ascanio Condivi, *op. cit.*, p. 126-127.

371. Juan Valverde de Amusco, *Historia de la composición del cuerpo humano*, Rome, Antonio Salamanca et Antonio Lafrerij, 1556. Cette première édition du traité de Valverde fut la seule imprimée en castillan. Les mêmes éditeurs publièrent une version italienne en 1559 et en 1560 (*Anatomia del corpo humano*). La première édition latine, dans la traduction de Michele Colombo (le fils de Realdo), parut à Venise chez Giunta en 1589, sous le titre d'*Anatome corporis humani*. L'édition princeps fut réimprimée en 1998, avec une étude préliminaire de José María López Piñero (Valence, Vicent García).

372. Pour une analyse comparée des illustrations de la *Fabrica* de Vésale et de l'*Historia* de Valverde, voir Valerià Cortés, *op. cit.*, p. 122-146.

373. Je cite d'après l'édition italienne de 1560, f° 63v° .

374. Paule Dumaître, *op. cit.*, p. 144.

375. Valerià Cortés, *op. cit.*, p. 145.

376. *Les Carnets de Léonard de Vinci*, *op. cit.*, p. 106.

377. Erwin Panofsky, « L'histoire de la théorie des proportions humaines conçue comme un miroir de l'histoire des styles », *L'Œuvre d'art et ses significations. Essais sur les « arts visuels »*, Paris, Gallimard, 1969, p. 92.

378. Benvenuto Cellini, *Sopra i principii e 'l modo d'imparare l'arte del disegno*, *in* Bruno Maier (éd.), *Opere*, Milan, Rizzoli, 1968, p. 877.

379. Roberto Paolo Ciardi, « Il corpo, progetto e rappresentazione », *in* Roberto Paolo Ciardi et Lucia Tongiorgi Tomasi (éd.), *op. cit.*, p. 21.

380.

Julia Kristeva, « Le Christ mort, de Holbein », *Soleil noir. Dépression et mélancolie*, Paris, Gallimard, 1987, p. 128.

381. Sur ce tableau, voir la très complète analyse de William S. Heckscher, *Rembrandt's Anatomy of Dr. Nicolaas Tulp : an Iconological Study*, New York, New York University Press, 1958.

382. François Bayle, *Discours sur l'expérience et la raison, dans lequel on montre la nécessité de les joindre dans la physique, la médecine, & dans la chirurgie*, Paris, chez Thomas Moette, 1675, p. 52.

383. Ruben Eriksson (éd.), *op. cit.*, p. 288.

384. Carl Havelange, *De l'œil et du monde. Une histoire du regard au seuil de la modernité*, Paris, Fayard, 1998, p. 271.

385.

Elle l'est pour Nancy Siraisi, qui soutient que l'objectif des dissections réalisées dans le cadre de la formation médicale ou chirurgicale aux XIVe et XVe siècles n'était pas la recherche mais l'instruction (*Medieval and Early Renaissance Medicine...*, *op. cit.*, p. 89). Selon Danielle Jacquart, en revanche, une pareille distinction n'a guère de sens, en tout cas « lorsqu'elle est appliquée au Moyen Âge : tout maître devenait en quelque sorte un "chercheur", dès lors qu'il prononçait un cours, c'est-à-dire qu'il commentait un texte, avec une part d'originalité non négligeable » (*La Médecine médiévale...*, *op. cit.*, p. 105).

386.

Heinrich von Staden, « Anatomy as Rhetoric... », art. cit., p. 64.

387.

C'est le mot utilisé par Galien (*epí-deixis*) pour caractériser ses dissections et vivisections publiques (*ibid*., p. 53).

388.

Ibid., p. 64-65.

389.

Sur l'*accessus ad auctores*, voir Edwin Quain, *The medieval accessus ad auctores*, New York, Fordham University Press, 1986 ; et Jean-Yves Tilliette, « Poesia e storia di fronte alla critica letteraria medievale : l'insegnamento degli accessus ad auctores », *Storiografia e poesia nella cultura medioevale*, Rome, Istituto Storico Italiano per il Medioevo, 1999, p. 151-164.

390.

Roger K. French, « Berengario da Carpi and the Use of Commentary... », *op. cit.*, p. 63 ; voir aussi, du même auteur, « A note on the anatomical accessus of the Middle Ages », *Medical History*, 23, 1979, p. 461-468.

391.

« *Anothomia est artificiosa incisio et clarificatio eorum quae in occulto ascondita sunt in corpore* », *Opera Galeni*, Diomedes Bonardus (éd.), Venise, Philippus Pincius, 1490, p. 4, cit. *in* Lev R. Lind, *op. cit.*, p. 42, n. 1.

392.

Annotationes anatomicæ, Bologne, Hieronymum de Benedictis, 1520, f° IIr° . Le bref ouvrage d'Achillini est une série de notes de cours, probablement réalisées entre 1502 et 1506, et publiées après la mort de l'auteur (voir Lev R. Lind, *op. cit.*, p. 9).

393.

Gabriele Zerbi, *Liber anathomie corporis humani et singulorum membrorum illius*, Venise, Ottaviano Scoto, 1502. L'édition consultée est celle de 1533, qui reproduit à l'identique celle de 1502, mais dont la page de titre a été modifiée, et qui porte un titre quelque peu différent : *Opus præclarum anathomiæ totius corporis humani & singulorum membrorum illius* (Venise, Ottaviano Scoto, f° 3r°).

394.

Cit. *in* Lev R. Lind, *op. cit.*, p. 42, n. 3.

395.

Édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 8.

396.

Guy de Chauliac, *op. cit.*, p. 35-36.

397.

Ibid., p. 70-72.

398.

Alessandro Achillini, *op. cit.*, f° IIr° .

399.

Position, substance, complexion, grandeur, nombre, forme, connexions, utilité et maladies, c'est-à-dire les mêmes que chez Mondino.

400. Alessandro Benedetti, *op. cit.*, f° 6v° .

401. Giovanni Battista Canano, *op. cit.* Je cite ici à partir de la traduction anglaise de Lev R. Lind, *op. cit.*, p. 310.

402. L'édition consultée est celle de Lyon, S. Gryphium, 1541. Voir p. 6 pour le passage évoqué.

403. André Vésale, *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 41.

404. Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, t. I, J.-F. Malgaigne (éd.), Genève, Slatkine Reprints, 1970 (réimp. de l'édit. de Paris, 1840-1841), p. 110.

405. Voir *supra*, chap. II, n. 32.

406. *Anathomia*, édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 8.

407. L'*Anatomia porci* de Cophon, ou la *Demonstratio anatomica*, cit. *supra*, chap. I, n. 32 ; voir Pierre Huard et Mirko D. Grmek, *op. cit.*, p. 17.

408. Ces facultés font écho à leur tour à celles de l'âme aristotélicienne et à la théorie platonicienne des trois âmes.

409. *Anathomia*, édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 8.

410. *Ibid.*, p. 48-49.

411. *Ibid.*, « Notes », p. 66.

412. L'édition citée ici est celle de Pavie, 1478. Ernest Wickersheimer donne, à la suite du texte de l'*Anathomia* et de ses propres notes (p. 86 à 91), une liste de quarante-sept éditions du traité, en omettant toutefois celle de 1475.

413. Girolamo Manfredi (1493), par exemple, professeur à Bologne, conserve l'ordre *a capite ad calcem* dans une *Anatomia* rédigée en 1490. Le parti pris de l'Espagnol Andrés de Laguna (1499-1560) est plus original : dans un ouvrage intitulé *Anatomica methodus, seu De sectione humani corporis contemplatio* (Paris, 1535), il décrit le corps humain suivant ce qu'il considère être l'ordre de la nature : il commence par la bouche, là où l'aliment est pris, pour terminer par le cerveau, où les esprits reçoivent leur dernière et plus complète transmutation (cit. *in* Lev R. Lind, *op. cit.*, p. 11 ; le texte en italien du manuscrit original de l'*Anatomia* de Manfredi fut publié, avec quelques passages traduits en anglais, par Charles Singer, « A Study in Early Renaissance Anatomy... », *op. cit.*, p. 79-164).

414. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & Les Termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690.

415. *Anatomice*, *op. cit.*, f° 14r° .

416. *Ibid.*

417. *Ibid.*, f° 28v° . Les cinq derniers chapitres (19 à 23) du livre III sont consacrés aux amygdales et à la luette, au palais, à la langue, aux dents et aux lèvres et gencives.

418. *Ibid.*, f° 29r° .

419. Giovanna Ferrari, introduction à son édition de l'*Anatomice* de Benedetti, *op. cit.*, p. 5.

420. *Anatomice*, *op. cit.*, f° 13r° .

421. *Annotationes anatomicæ*, *op. cit.*, f° IIr° -v° .

422. Au premier chapitre du livre I de son *Anatomie*, Paré soulève une difficulté que pose, à ses yeux, la division en trois ventres et extrémités : les parties étant divisées, en accord avec les trois facultés premières de l'âme, en animales, vitales et naturelles, « nul n'est instruit en laquelle des trois [les extrémités] doivent estre reduites et comprises ». L'opinion de Paré est qu'elles doivent être rattachées aux parties animales, puisqu'il s'agit d'« organes et instruments de la faculté motive », subordonnée à la faculté animale (Ambroise Paré, *op. cit.*, p. 111-114).

423. Gaspard Bauhin, *Anatomica corporis virilis et muliebris historia*, Lyon, Jean Le Preux, 1597, p. 15-16.

424. André du Laurens, *Historia anatomica humani corporis & singularum eius partium multis controversiis & observationibus novis illustrata*, Paris, Marcum Orry, 1600.

425. Kaspar Bartholin, *Institutions anatomiques*, *op. cit.*

426. Jean Riolan le fils, *Encheiridium anatomicum et pathologicum*, Paris, Gaspar Meturas, 1648. Édit. consultée, *Manuel anatomique et pathologique...*, *op. cit.*

427. Domenico Marchetti, *Anatomia... cui responsiones ad Riolanum... in ipsius animadversionibus contra Veslingium additae sunt*, Padoue, Matthæum Bolzettam, 1652.

428. Paris, Guillaume Desprez et Jean Desessartz, 1732. Le livre de Winslow est divisé en dix traités, dont les trois derniers sont ceux « du Bas-Ventre », « de la Poitrine » et « de la Teste ».

429. Chez Bartholin, non seulement la division du traité en quatre livres répond strictement à la division du corps en ventres et extrémités – la meilleure aux yeux de l'anatomiste – mais l'ordre est celui de la dissection, qui « veut que l'on commence par [le ventre inférieur], parce qu'estant l'égout des excremens, il le faut oster le premier, de peur qu'il n'infecte & ne pourrisse les autres parties » (*Institutions anatomiques*, *op. cit.*, p. 11).

430. C'est l'expression qu'utilise Jean Riolan le fils : « Nous suivons cét ordre en la destruction du corps humain, quand nous en faisons l'Anatomie » (*op. cit.*, p. 583).

431. Charles Estienne, *op. cit.*, p. 7.

432. Je cite d'après la première édition en français de l'*Historia anatomica* de Du Laurens, dans la traduction de F. Sizé, *L'Histoire anatomique en laquele toutes les parties du corps humain sont amplement declarees : enrichie de controverses et observations*

nouvelles, Paris, Thomas Blaise, 1610, p. 36-37.

433. Charles Estienne, *op. cit.*, p. 3.

434. Jean Fernel, *De naturali parte medicinæ libri septem*, Paris, Simon de Colines, 1542.

435. La *Medicina*, parue à Paris chez André Wechel et rééditée des dizaines de fois jusqu'à la fin du XVII[e] siècle, réunit des œuvres déjà publiées par Fernel. Elle comporte, outre la *Physiologia*, deux autres parties : une *Pathologia* et une *Therapeutice seu medendi ratio*. Je cite d'après la traduction en français de Charles de Saint-Germain : *Les VII livres de la Physiologie*, Paris, Jean Guignard le Jeune, 1655. Cette traduction, la seule qui existe en français, fut rééditée en 2001 chez Fayard, « Corpus des œuvres de philosophie en langue française ».

436. *Les VII livres de la Physiologie*, *op. cit.*, p. 34.

437. *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 43.

438. Charles Estienne, *op. cit.*, p. 7.

439. Sylvius, *op. cit.*, f° 1v° .

440. Voir C. E. Kellett, « Sylvius and the Reform of Anatomy », *Medical History*, 5, 1961, p. 107.

441. Loys Vassé, *In anatomen corporis humani tabulæ quatuor*, Paris, Jean Foucher, 1540 ; édit. cit., Venise, Vincentii Valgrisii, 1549, p. 11.

442. André du Laurens, *Opera anatomica, in quinque libros divisa*, Lyon, Jean-Baptiste Buysson, 1593.

443. *Op. cit*.

444. *Introduction sur l'anatomique partie...*, *op. cit.*, f° 16r° -v° .

445. Germain Courtin, *Leçons anatomiques et chirurgicales, recueillies, colligées, et corrigées sur plusieurs Copies & Manuscrits, & réduictes par traictez & chapitres par Estienne Binet, Chirurgien Iuré à Paris*, Paris, F. Jacquin, 1612, p. 66.

446. André du Laurens, *L'Histoire anatomique...*, *op. cit.*, p. 36.

447. *Ibid.*, livre I[er], chap. XVII : « Ce que l'anatomiste doit considerer en chaque partie », p. 55-58.

448. *Op. cit*., p. 82-83.

449. Joseph Lieutaud, *Anatomie historique et pratique... Nouvelle Edition, Augmentée de diverses Remarques historiques & critiques, & de nouvelles planches ; par M. Portal...*, Paris, Vincent, d'Houry, P.F. Didot le jeune, 1776-1777.

450. *De anatomicis administrationibus*, I.2 ; je cite d'après la traduction de Guinther d'Andernach, dans l'édition de Lyon, Gulielmum Rouillium, 1551, p. 9-10.

451. *Ibid.*, p. 15-16.

452. *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 1.

453. *Ibid.*, p. 57.

454. Jean Fernel, *Les VII livres de la Physiologie*, *op. cit.*, p. 34 ; voir aussi Alessandro Benedetti, *op. cit.*, f° 11r° : « *spina ut navi carina, data est* ».

455. *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 26.

456. *Ibid.*, p. 96.

457. *Ibid.*, p. 215.

458. Voir Jackie Pigeaud, « Formes et normes... », *op. cit.*, p. 400-405.

459. « *Natura prudens rerum omnium architectonica* » (*De re anatomica*, *op. cit.*, p. 188).

460. *Ibid.*, p. 16.

461. *La dissection des parties du corps humain...*, *op. cit.*, p. 3.

462. *Les VII livres de la Physiologie*, *op. cit.*, p. 34.

463. *Introduction sur l'anatomique partie...*, *op. cit.*, f° 17v° .

464. André du Laurens, *op. cit.*, p. 129.

465. Germain Courtin, *op. cit.*, p. 23.

466. Leon Battista Alberti, *De la peinture*, *op. cit.*, p. 161.

467. Dans les *Commentarii* : « sans la connaissance des os du corps humain il n'est pas possible de composer la forme de la *statua virile* » (« *sanca la notitia dell'ossa del corpo humano non e possibile à potere comporre la forma della statua virile* », Von Schlosser [éd.], p. 222).

468. Voir *Les Carnets de Léonard de Vinci*, *op. cit.*, p. 100, 115, 146 *sq.*

469. Benvenuto Cellini, *Sopra i principii...*, *op. cit.*, p. 871.

470. *Ibid.*, p. 877.

471. Erwin Panofsky, *op. cit.*

472. Vincenzo Danti, *Il primo libro del trattato delle perfette proporzioni di tutte le cose che imitare, e ritrarre si possano con l'arte del disegno*, Paola Barocchi (éd.), *Trattati d'arte del Cinquecento fra Manierismo e Controriforma*, Bari, Laterza, 1960, t. I, p. 209 et 222.

473. Erwin Panofsky, *op. cit.*, p. 84.

474. Bernard Schultz, *op. cit.*, p. 40.

475.

Erwin Panofsky, *op. cit.*, p. 87. Panofsky ne spécifie pas quelle est cette remarque, mais il fait certainement référence au premier chapitre du livre III du *De architectura* (j'utilise ici l'édition espagnole du texte de Vitruve, établi, traduit et commenté par Agustín Blánquez : *Los diez libros de arquitectura*, Barcelone, Iberia, 2000 ; voir, dans cette édition, p. 67-70).

476.

Leon Battista Alberti, *L'architettura* [*De re ædificatoria*], texte latin et traduction par Giovanni Orlandi, introduction et notes par Paolo Portoghesi, Milan, Il Polifilo, 1966, t. 1, p. 65.

477.

Ibid., p. 23.

478.

Antonio Averlino, dit le Filarète, *Trattato di architettura*, texte établi par Anna Maria Finoli et Liliana Grassi, introduction et notes de Liliana Grassi, Milan, Il Polifilo, 1972, t. 1, p. 12-38 et p. 39 pour la phrase citée.

479.

Francesco di Giorgio Martini, *Trattati di architettura ingegneria e arte militare*, Corrado Maltese (éd.), transcription de Livia Maltese Degrassi**,** Milan, Il Polifilo, 1967.

480.

Bernard Schultz, *op. cit.*, p. 75.

481.

Ibid., p. 73-74 et p. 76-77.

482.

Leonardo da Vinci, *Scritti letterari*, *op. cit.*, p. 219.

483.

Francesco Sansovino, *L'edificio del corpo humano di M. Francesco Sansovino nel quale brevemente si descrivono la qualità del corpo dello huomo & le potentie dell'Anima*, Venise, C. da Trino di Monferrato, 1550, cit. *in* Roberto Paolo Ciardi, *op. cit.*, p. 15.

484.

Ibid., p. 16.

485.

Alberti créa ce procédé en le rattachant « par un lien très lâche [...] à l'assertion de Vitruve, que le pied est égal à la sixième partie de la longueur totale du corps ». Chacun de ces six *pedes* est sous-divisé à son tour en dix *unceolae* (pouces) et cent *minuta* (unités élémentaires), « avec pour résultat de pouvoir consigner et regrouper en tables, d'une façon aisée et pourtant rigoureuse, les mensurations prélevées sur un homme vivant » (Erwin Panofsky, *op. cit.*, p. 90).

486.

Anatomice, *op. cit.*, f° 10v° .

487.

André Vésale, *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 548. La traduction est de Jackie Pigeaud, *in* « Formes et normes... », *op. cit.*, p. 399.

488.

Cit. *in* Jackie Pigeaud, *ibid*., p. 400.

489.

André Vésale, *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 280.

490.

Ibid., p. 548 ; trad. de Jackie Pigeaud, « Formes et normes... », *op. cit.*, p. 413.

491.

Jackie Pigeaud, *ibid*., p. 414.

492.

Jackie Pigeaud, « Médecine et médecins padouans », *op. cit.*, p. 30.

493. Pour une étude historique de l'anatomie pathologique, voir Guenter B. Risse, « La synthèse entre l'anatomie et la clinique », *in* Mirko D. Grmek (dir.), *Histoire de la pensée médicale en Occident*, 2, *op. cit.*, p. 177-197.

494. Théophile Bonet, *Sepulchretum, sive anatomia pratica, ex cadaveribus morbo donatis proponens historias et observationes omnium fere humani corporis affectuum, ipsorumque causas reconditas revelans*, Genève, Léonard Chouët, 1679.

495. Voir Luigi Belloni, « De la théorie atomistico-mécaniste à l'anatomie subtile (de Borelli à Malpighi) et de l'anatomie subtile à l'anatomie pathologique (de Malpighi à Morgagni) », *Clio Medica*, 6, 1971, p. 103-105 et p. 104 pour le passage cité.

496. Realdo Colombo, *op. cit.*, p. 262.

497. « *Umbilicus* [...] *in medio corpore est* », dit Colombo dans le bref chapitre sur le nombril qui clôt le livre XI (*De visceribus*) du *De re anatomica* (p. 244). Il répète à cet endroit ce qu'il avait déjà dit auparavant, au début du livre VII (*De corde & arteriis*, p. 175).

498. Bernard Schultz, *op. cit.*, p. 103.

499. André du Laurens, *op. cit.*, p. 8.

500. *Ibid.*, p. 5.

501. Jean Riolan le fils, *op. cit.*, p. 84.

502. *Ibid.*, p. 85.

503. *Ibid.*, p. 89-90.

504. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 287.

505. Jean Riolan le fils, *op. cit.*, p. 8 ; voir aussi p. 11, où Riolan réitère les mêmes concepts dans le quatrième chapitre du premier livre, où il traite de la composition et de la définition de l'os.

506. *Ibid.*, p. 582-583.

507. *Ibid.*, p. 583-585.

508. Jacques-Bénigne Winslow, *Exposition anatomique...*, *op. cit.*, p. 114-115.

509. *Ibid.*, p. 1.

510. *Ibid.*, p. 18.

511. *Ibid.*, p. 13.

512. *Ibid.*, p. 64.

513. Jean Fernel, *Les VII livres de la Physiologie*, *op. cit.*, p. 34.

514. André Vésale, *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 76.

515. Paolo Rossi, *Les Philosophes et les Machines, 1400-1700*, Paris, PUF, 1996 (1re édit. italienne, 1962), p. 145. Voir aussi, du même auteur, *La nascita della scienza moderna in Europa*, Rome-Bari, Laterza, 2000, p. 190-202.

516. Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 122.

517. Paolo Rossi, *Les Philosophes et les Machines...*, *op. cit.*, p. 145.

518. André du Laurens, *op. cit.*, p. 53.

519. Galien, *De l'utilité des parties du corps*, I.1, *op. cit.*, p. 111.

520. André du Laurens, *op. cit.*, p. 53-55.

521. Gaspard Bauhin, *op. cit.*, p. 1.

522. Kaspar Bartholin, *op. cit.*, p. 2.

523. Dans l'édition de 1655, Charles de Saint-Germain donne de ce passage la traduction suivante : « la partie est un corps adherant à son tout, iouïssant d'une vie commune avec iceluy, & fait pour son action & son usage » (Jean Fernel, *Les VII livres de la Physiologie*, *op. cit.*, p. 234). Voici le texte latin : « *Pars enim, est corpus toti cohærens communique vita coniunctum, & ad illius functionem usumve comparatum* » (*Medicina*, Paris, André Wechel, 1554, p. 71).

524. Jean Fernel, *ibid*., p. 229-230.

525. *Ibid.*, p. 230.

526. *Ibid.*, p. 230-231.

527. *Ibid.*, p. 26-27.

528. *Ibid.*, p. 27.

529. Jackie Pigeaud, « Médecine et médecins padouans », *op. cit.*, p. 21.

530. Pierre Gassendi, *Opera omnia... Tomus primus, Syntagmatis philosophici, complectens logicam*, Lyon, L. Anisson & J. B. Devenet, 1658, p. 123.

531. François Bayle, *op. cit.*, p. 8.

532. Jean Riolan le fils, *op. cit.*, p. 76.

533. Leon Battista Alberti, *De la peinture*, *op. cit.*, p. 159.

534. Michael Baxandall, *Giotto and the Orators. Humanist Observers of Painting in Italy and the Discovery of Pictorial Composition, 1350-1450*, Londres, Oxford University Press, 1971, p. 130-131.

535. Roberto Paolo Ciardi, *op. cit.*, p. 13-14.

536. *Les Carnets de Léonard de Vinci*, *op. cit.*, p. 121.

537. Pierre Dionis, *L'Anatomie de l'homme, suivant la circulation du Sang, & les dernières Découvertes, démontrées au Jardin Royal*, 4e édit., Paris, Laurent d'Houry, 1705, p. 2.

538. *Ibid.*, p. 144-145.

539. Jacques-Bénigne Winslow, *op. cit.*, p. 469.

540. Luigi Belloni, art. cit., p. 100.

541. Cit. *in* Luigi Belloni, *ibid*.

542. *Ibid.*

543. *Ibid.*, p. 102.

544. Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 170.

545. Voir Marcello Malpighi, *De viscerum structura*, in *Opera omnia*, Londres, Robert Scott, 1686, p. 51-144. La pagination de ces *Opera omnia*, deux tomes réunis en un seul volume de 500 pages, est discontinue : le *De viscerum structura* se trouve à la fin de l'ouvrage. Il comprend les études *De hepate*, *De cerebri cortice*, *De renibus*, *De liene*, *De polypo cordis* et les deux *Epistolæ* à Borelli qui composent le *De pulmonibus*.

546. André Pichot, « Introduction », *in* Galien, *Œuvres médicales choisies*, I, *op. cit.*, p. XXXIV-XXXV.

547. Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 115-116.

548. Georges Vigarello, *Histoire des pratiques de santé. Le sain et le malsain depuis le Moyen Âge*, Paris, Seuil, « Points Histoire », 1999, p. 84 (1re édit., « L'Univers historique », 1993).

549. Girolamo Fabrizi d'Acquapendente, *De venarum ostiolis*, Padoue, L. Pasquati, 1603, p. 4.

550. William Harvey, *op. cit.*, p. 67.

551. *Ibid.*, p. 58.

552. Pierre Dionis, *op. cit.*, p. 32-33.

553. *Ibid.*, p. 596-597.

554. *Ibid.*, p. 677.

555. *Ibid.*, p. 678.

556. *Ibid.*, préface.

557.

Ibid., p. 6.

558. Toutefois, en ce qui concerne l'idée d'un élément structurel minimal, le principe est posé déjà dans l'*Anatomice*, surtout lorsque Benedetti fait référence aux *fibræ*, ou « fils ou filaments » (*stamen sive filamen*), présentes dans la substance du sang chez certains animaux et que la coagulation permet de voir (*op. cit.*, f° 53v°). Voir aussi V.13 (*De fibrarum ratione*), où Benedetti présente la fibre comme une partie dont la nature est intermédiaire entre le nerf (ou le tendon) et la veine (*ibid.*, f° 56v°). Pour les fibres chez Fallope, les fils matériels élémentaires et leur organisation longitudinale puis tissulaire, voir la compilation de ses leçons sur les parties similaires faite par Volcher Coiter : *De partibus similaribus humani corporis, ex diversis exemplaribus a Volchero Coiter summa cum diligentia collectæ*, Nuremberg, Theodorici Gerlachii, 1575.

559. Sur Sténon et son *Discours*, voir Raffaele A. Bernabeo, « The brain anatomy by Stensen (Steno) », *Medicina nei Secoli*, 2, 1990, p. 47-60.

560. Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 171.

561. *Ibid.*, p. 181.

562. Georges Baglivi, *De fibra motrice, et morbosa, nec non de experimentis, ac morbis salivae, bilis, & sanguinis ubi obiter de respiratione & somno ; De statice aeris, & liquidorum per observationes barometricas, & hydrostatiscas ad usum respirationis explicata ; De circulatione sanguinis in testudine, ejusdemque cordis anatome... Epistola*, Pérouse, Costantinum, 1700, p. 14.

563. *Ibid.*, p. 6.

564. *Ibid.*, p. 12.

565. Voir *ibid.*, p. 5, où Baglivi reprend les propositions de Sténon sur les figures géométriques formées par la disposition des fibres dans la structure des muscles. Cf. Pierre Dionis, *op. cit.*, p. 591 : « Tous les muscles resultent de plusieurs couches de fibres situées parallelement les unes auprés des autres. Toutes les fibres du même ordre sont rangées dans un même plan, en sorte que concevant les fibres charnues d'un muscle comme posées les unes à côté des autres, elles doivent representer la longueur & la largeur du muscle par parallelogrammes rectangles ou carrez longs, pendant que ces mêmes fibres conceuës les unes sur les autres de la maniére qu'elles sont couchées dans cet organe, exprimant plusieurs lozanges, marquent la hauteur ou la profondeur du muscle ; ainsi tout le corps du muscle est composé d'une multitude de ces sortes de plans appliquez parallelement & immediatement les uns aux autres, pour former ce qu'on appelle un parallélépipede. »

566. Georges Vigarello, *op. cit.*, p. 150.

567. Jacques-Bénigne Winslow, *op. cit.*, p. 160-161.

568. Joseph Lieutaud, *op. cit.*, t. I, p. 2-3.

569. André Lalande, *Vocabulaire technique et critique de la philosophie*, Paris, PUF, 1991, t. I, p. 587 (1re édit., 1926).

570. André Vésale, *La Fabrique du corps humain* (préface), *op. cit.*, p. 49.

571.

Carl Havelange, *op. cit.*, p. 85.

572. Cit. *in* Ernst Cassirer, *Individu et Cosmos dans la philosophie de la Renaissance*, Paris, Minuit, 1983, p. 54, n. 44.

573. *Ibid.*, p. 85.

574. Carl Havelange, *op. cit.*, p. 86-87.

575. Pedro Laín Entralgo, *op. cit.*, p. 217.

576. Georges Vigarello, *op. cit.*, p. 40.

577. *Anathomia*, édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 7.

578. Cette édition, commandée par le médecin Jean Adelphe à l'imprimeur Martin Flack, avait pour titre *De omnibus humani corporis interioribus membris anathomia*.

579. Charles Singer, « A Study in Early Renaissance Anatomy... », *op. cit.*, p. 98.

580. *Les Carnets de Léonard de Vinci*, *op. cit.*, p. 170. La référence à la *Cosmographie* de Ptolémée revient à plusieurs reprises dans les notes de Léonard ; voir, par exemple, p. 183 et 191.

581. Gaspard Bauhin, *Theatrum anatomicum, novis figures aeneis illustratum et in lucem emissum, opera et sumptibus Theodori de Bry*, Francfort, M. Becker, 1605.

582. André du Laurens, *op. cit.*, p. 11.

583. *Ibid.*, p. 12.

584. *Ibid.*, p. 9-10.

585. Ambroise Paré, *Des monstres et prodiges*, préface de Gisèle Mathieu-Castellani, Paris-Genève, Slatkine, 1996, chap. XVI, p. 125-128.

586. Roch Le Baillif de la Rivière, *Premier traicté de l'homme, et son essentielle anatomie, avec les Elemens, & ce qui est en eux*, Paris, Abel L'Angelier, 1580. Voir en particulier f° 9-25.

587. William Harvey, *op. cit.*, p. 3.

588. *Ibid.*, p. 42.

589. Helkiah Crooke, *Mikrokosmographia. A Description of the Body of Man*, Londres, William Jaggard, 1615.

590. Robert Fludd, *Utriusque cosmi maioris scilicet et minoris metaphysica, physica atque technica historia*, Oppenheim, Hieronymi Galleri, 1617-1621 ; Id., *Anatomiæ amphitheatrum effigie triplici, more et conditione varia*, Francfort, Erasmi Kempferi, 1623.

591. Eugenio Garin, *op. cit.*, p. 123.

592.

Catherine Bousquet-Bressolier, « L'œil du cartographe ou le monde vu de près », *in* Catherine Bousquet-Bressolier (éd.), *L'Œil du cartographe et la Représentation géographique du Moyen Âge à nos jours*, Paris, Comité des travaux historiques et scientifiques, 1995, p. 9.

593. Giovanni Ciampoli, *Del corpo humano. Discorso primo*, in *Opere di Monsignor G. C.*, Venise, Curti, 1676, p. 41, cit. *in* Piero Camporesi, *op. cit.*, p. 77.

594. Jean Fernel, *op. cit.*, p. 222.

595. Lucia Nuti, « Le langage de la peinture dans la cartographie topographique », *in* Catherine Bousquet-Bressolier (éd.), *op. cit.*, p. 54.

596. Pedro Laín Entralgo, *La medicina hipocrática*, Madrid, Alianza, 1987, p. 146-148 (1re édit., 1970).

597. *Ibid.*, p. 148.

598. *Ibid.*, p. 162.

599. André Pichot, *op. cit.*, p. XIV. Voir aussi du même auteur, *La Naissance de la science*, Paris, Gallimard, 1991.

600. Voir *supra*, dans ce même chapitre, « Lire et disséquer ».

601. Thomas Laqueur, *La Fabrique du sexe*, *op. cit.*, p. 128.

602. Jean Fernel, *op. cit.*, p. 234.

603. Kaspar Bartholin, *op. cit.*, p. 2.

604. Jean Riolan le fils, *op. cit.*, p. 76.

605. Jean Fernel, *op. cit.*, p. 21.

606. Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 188.

607. *Anathomia*, édit. Ernest Wickersheimer, *op. cit.*, p. 48.

608. Jean Fernel, *op. cit.*, p. 207.

609. *Ibid.*, p. 209.

610. Ruben Eriksson (éd.), *op. cit.*, p. 70.

611. *Ibid.*, p. 76.

612. *Ibid.*, p. 84.

613. « [...] *antea sectum et præparatum erat corpus, prius rasum, lavatum et mundatum* » (*ibid.*, p. 86).

614. *Ibid.*, p. 86.

615. *Ibid.*, p. 94 et 96.

616. *Ibid.*, p. 106.

617. *Ibid.*, p. 114 et 116.

618. *Ibid.*, p. 126.

619. *Ibid.*, p. 146.

620. *Ibid.*, p. 156.

621. *Ibid.*, p. 176.

622. *Ibid.*, p. 208.

623. *Ibid.*, p. 218 et 220.

624. *Ibid.*, p. 221 et 223.

625. *Ibid.*, p. 284.

626. *Les Carnets de Léonard de Vinci*, *op. cit.*, p. 177.

627. *Ibid.*, p. 175.

628. Ascanio Condivi, *op. cit.*, p. 125.

629. Alessandro Benedetti, *op. cit.*, f° 60r° .

630. Félix Vicq d'Azyr, *Traité d'anatomie et de physiologie avec des planches coloriées représentant au naturel les divers organes de l'Homme et des Animaux, tome premier*, Paris, Didot l'aîné, 1786, p. 1.

631. *Ibid.*, p. 12.

632. Claude-Henri Watelet, *L'Art de peindre. Poëme. Avec des Réflexions sur les*

différentes parties de la peinture, Paris, H.-L. Guérin et L.-F. Delatour, 1760, p. 13-14. Watelet donna à l'*Encyclopédie* des articles sur la peinture et la gravure, et fut également l'auteur d'un *Dictionnaire des beaux-arts* (Paris, Panckoucke, 1788-1791) publié après sa mort, précédé d'un « Éloge de M. Watelet », précisément par Vicq d'Azyr.

633. Johann Wolfgang von Goethe, *Poésie et Vérité. Souvenirs de ma vie*, Paris, Aubier, 1941, p. 241.

634. Ruben Eriksson (éd.), *op. cit.*, p. 222.

635. Joseph Lieutaud, *op. cit.*, t. 2, p. 2.

636. *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, *op. cit.*, p. 123.

637. *Ibid.*, p. 94.

638. Charles Estienne, *op. cit.*, p. 372.

639. *Ibid.*, p. 372-373.

640. Jean Fernel, *Les VII livres de la Physiologie*, *op. cit.*, p. 204.

641. André Vésale, *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 235.

642. André du Laurens, *op. cit.*, p. 52.

643. Sylvius, *op. cit.*, f° 137v° .

644. Charles Estienne, *op. cit.*, p. 374-375.

645. Voir *supra*, chap. II, « Le regard de l'artiste ».

646. Sylvius, *op. cit.*, f° 137v° -138r° .

647. André du Laurens, *op. cit.*, p. 35.

648. Jean Fernel, *op. cit.*, p. 208-209.

649. Sylvius, *op. cit.*, f° 139r° .

650. Alessandro Benedetti, *op. cit.*, f° 7r° .

651. Voir Ruben Eriksson (éd.), *op. cit.*, p. 304, n. 35.

652. *De re anatomica*, *op. cit.*, p. 262.

653. *Les Carnets de Léonard de Vinci*, *op. cit.*, p. 175.

654. Voir *supra*, chap. I, « La "férocité abominable" ».

655. André Vésale, *De humani corporis fabrica*, *op. cit.*, p. 162.

656.

Félix et Thomas Platter à Montpellier, *op. cit.*, p. 90-91.

657. *Ibid.*, p. 91-93.

658. *Ibid.*, p. 93-95.

659. *Ibid.*, p. 97.

660. Cit. *in* Ernest Wickersheimer, *La Médecine et les Médecins en France...*, *op. cit.*, p. 43.

661. Paul Delaunay, *La Vie médicale aux XVI^e^, XVII^e^ et XVIII^e^ siècles*, Paris, Hippocrate, 1935, p. 78-79.

662. Henri Busson, *La Religion des classiques (1660-1685)*, Paris, PUF, 1948, p. 91.

663. Voir Ernest Wickersheimer, *La Médecine et les Médecins en France...*, *op. cit.*, p. 43.

664. *Ibid.*, p. 44.

665. *Ibid.*, p. 176.

666. Voir *Délibérations de l'ancien bureau de l'Hôtel-Dieu*, in *Collection de documents pour servir à l'histoire des hôpitaux de Paris*, publiée par M. Brièle, Paris, Imprimerie nationale, 1881, t. I, p. 221 *sq.*

667. Bernard le Bouyier de Fontenelle, « Éloge de Monsieur Mery », *Éloge des académiciens : avec l'histoire de l'Académie royale des sciences en M. DC. XCIX ; avec un discours préliminaire sur l'utilité des mathématiques. Tome II*, La Haye, I. van der Kloot, 1740, t. II, p. 166, 163-164.

668. « Éloge de Monsieur Littre », *ibid.*, p. 237.

669. Voir Toby Gelfand, « The "Paris Manner" of Dissection : Student Anatomical Dissection in Early Eighteenth-Century Paris », *Bulletin of the History of Medicine*, 46, 1972, p. 99-130.

670. Alexandre Le François, *Projet de réformation de la médecine*, Paris, G. Cavelier fils, 1716, p. 156-158, cit. *in* Toby Gelfand, *ibid.*, p. 110.

671. Voir Toby Gelfand, *ibid.*, p. 108-110.

672. *Ibid.*, p. 112-114.

673. Jacques-Bénigne Winslow, *op. cit.*, préface, p. iv.

674. Sur ces cours particuliers d'anatomie et de chirurgie à Paris, voir Toby Gelfand, *op. cit.*, p. 116-121.

675. Pierre Darmon, « Les vols de cadavre et la science », *L'Histoire*, 48, 1982, p. 32. Sur les prix payés pour un cadavre à Londres dans la première moitié du XVIII^e^ siècle, voir Peter Linebaugh, *op. cit.*, p. 73-77. La concurrence pour obtenir des corps à laquelle se livraient à l'époque la Compagnie des chirurgiens-barbiers, le *Royal College of Physicians* et les hôpitaux privés, faisait sans cesse monter le cours du pendu à

l'échafaud de Tyburn.

676. Pierre Darmon, art. cit., p. 33.

677. « Éloge de M. de Haller », *Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année M.DCCLXXVII. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même Année, Tirés des Registres de cette Académie*, Paris, Imprimerie royale, 1780, p. 130.

678. Louis-Sébastien Mercier, *Tableau de Paris*, Jean-Claude Bonnet (éd.), Paris, Mercure de France, 1994, p. 684-685.

679. Jacques-René Tenon, *Observations sur les obstacles qui s'opposent aux progrès de l'anatomie*, Imprimerie de Ph.-D. Pierres, Paris, 1785 (suivies de deux autres mémoires sur le même sujet).

680. Fontenelle, « Éloge de Monsieur Littre », *op. cit.*, p. 237.

681. Denis Diderot, *Œuvres*, I, *Philosophie*, Laurent Versini (éd.), Paris, Robert Laffont, 1994, p. 1205.

682. *Ibid.*

683. Louis-Sébastien Mercier, *op. cit.*, p. 210. D'autres passages de cet ouvrage montrent que, pour Mercier, l'anatomie joue en réalité un rôle plutôt restreint dans le « perfectionnement » de la médecine (voir à ce propos, par exemple, p. 211 et 335).

684. Pierre Darmon, *op. cit.*, p. 32.

685. Paul Delaunay, *op. cit.*, p. 78.

686. Robert Favre, *La Mort dans la littérature et la pensée françaises au siècle des Lumières*, Lyon, Presses universitaires de Lyon, 1978, p. 242.

687. Michel Lemire, « Fortunes et infortunes de l'anatomie et des préparations anatomiques, naturelles et artificielles », *in* Jean Clair (éd.), *L'Âme au corps. Arts et sciences, 1793-1993*, Paris, Réunion des musées nationaux-Gallimard, 1993, p. 91.

688. *Ibid.*, p. 76.

689. Fontenelle, « Éloge de Monsieur Littre », *op. cit.*, p. 236-237.

690. Cit. *in* Robert Favre, *op. cit.*, p. 239.

691. Félix Vicq d'Azyr, *op. cit.*, p. 1.

692. Joseph Lieutaud, *op. cit.*, préface, p. vii-vii.

693. Cit. *in* Michel Ellenberger, *L'Autre Fragonard*, Paris, Jupilles, 1981, p. 16.

694. Diderot, *Essai sur les règnes de Claude et de Néron*, in *Œuvres*, *op. cit.*, p. 1206.

695. *Ibid.*

696. En admettant « qu'un même corps pouvait fournir la substance de plusieurs

préparations », pour atteindre le nombre que Fragonard dit posséder et qu'il offre à l'État, l'anatomiste et ses collaborateurs ont dû traiter entre 1771 et 1792 près d'un millier de cadavres, c'est-à-dire un ou deux par semaine. Cela sans compter les préparations faites pour des tiers, qu'aucune information ne permet de quantifier (voir Michel Ellenberger, *op. cit.*, p. 15).

697. Cit. *in* Michel Ellenberger, *ibid*., p. 16.

698. *Ibid.*

699. *Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers, par une Société de Gens de Lettres*, Paris, Briasson, David l'aîné, le Breton, Durand, 1751, t. II, art. « Cadavre », p. 511 ; Diderot, *Éléments de physiologie*, in *Œuvres*, *op. cit.*, p. 1315.

700. *Op. cit*., p. 1314.

701. *Le Rêve de D'Alembert* est, selon Laurent Versini, « le sommet de l'œuvre philosophique de Diderot » (*in* Diderot, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 601-676).

702. Mlle Biheron avait changé sa vocation initiale de peintre de fleurs pour le moulage en cire de pièces anatomiques, sans dédaigner les monstruosités. Dans *Le Rêve de D'Alembert*, on fait mention d'un « cyclope », une enfant née avec un seul œil le 12 octobre 1766, morte quelques heures plus tard et disséquée par le médecin Antoine-Louis Dubourg, ami de Diderot lui aussi (voir Diderot, *Œuvres*, *op. cit.*, p. 643). Mlle Biheron fit, à partir du cadavre du « cyclope », une pièce en cire pour ajouter à son cabinet. Sur recommandation de Diderot, l'artiste fut invitée à faire des leçons publiques à Londres, en 1771. Une autre recommandation du philosophe fut en revanche refusée, trois ans plus tard, par l'impératrice Catherine II de Russie.

703. Voir Jean Mayer, *Diderot homme de science*, Rennes, Imprimerie bretonne, 1959.

704. *Encyclopédie*, art. « Cadavre », p. 511, et *Éléments de physiologie*, in *Œuvres*, *op. cit.*, p. 1315-1316.

705. Voir *supra*, chap. I, et John Scarborough, « Celsus on Human Vivisection at Ptolemaic Alexandria », *Clio Medica*, 11, 1976, p. 25-38.

706. *Encyclopédie*, t. I, art. « Anatomie », p. 409.

707. *Ibid.*, p. 409-410.

708. *Ibid.*, p. 410.

709. *Ibid.*

710. Robert Favre, *op. cit.*, p. 239.

711. *Ibid.*, p. 239-240.

712. Nicolas-Edme Rétif de La Bretonne, *Les Nuits de Paris*, édition présentée par Daniel Baruch, in *Paris le jour, Paris la nuit*, Paris, Robert Laffont, 1990, « Bouquins », p. 678.

713.

Donatien-Alphonse François de Sade, *Justine ou les Malheurs de la vertu*, édition présentée et commentée par Béatrice Didier, Paris, Le Livre de Poche classique, 1973, p. 140-141. La version antérieure, celle des *Infortunes de la vertu*, est un peu plus succincte, et Rosalie n'y est pas la fille de Rodin, mais d'un bûcheron de la forêt voisine de la résidence du chirurgien.

714.

Le concept d'irritabilité, « définie comme une propriété qui permet aux parties vivantes de réagir indépendamment de la conscience, du système nerveux et de l'organisme dans son ensemble », fut avancé au XVIIe siècle par Francis Glisson. « Dans son célèbre traité sur les parties sensibles et irritables du corps humain [*De partibus corporis humani sensilibus et irritabilibus*, 1753], Haller constate qu'on lui attribue l'honneur d'avoir fait connaître l'irritabilité, mais que, à vrai dire, c'est Francis Glisson "qui a découvert la forme active des éléments de notre corps" et qui a inventé le terme en question. » Haller se trompe en attribuant à Glisson « la paternité du terme *irritabilitas*, utilisé déjà par Apulée au IIe siècle, [mais] il est incontestable que l'histoire moderne de la "décentralisation" des propriétés vitales débute avec les investigations de Glisson sur l'activité de la vésicule et des canaux biliaires » (Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 165).

715.

Encyclopédie, Neuchâtel, Samuel Faulche, t. XV, 1765, p. 50.

716.

Ibid., p. 51.

717.

Haller est aussi l'auteur, dans ce *Supplément*, des articles « Anatomie » et « Physiologie ».

718.

Supplément à l'Encyclopédie, ou Dictionnaire raisonné des Sciences, des Arts et des Métiers. Tome quatrième, par une société de gens de lettres, art. « Sensibilité », Amsterdam, M. Rey, 1776, p. 776.

719.

Ibid., p. 777.

720.

Ibid.

721.

« Éloge de M. de Haller », *op. cit.,* p. 140-141.

722.

Supplément à l'Encyclopédie, art. « Sensibilité », p. 778.

723.

Ibid. p. 777.

724.

Louis-Sébastien Mercier, *op. cit.*, t. I, p. 209.

725.

Félix et Thomas Platter à Montpellier, *op. cit.*, p. 190.

726.

Dans le cas de Vésale, la prétendue vivisection n'en était même pas une, mais une autopsie prématurée : alors qu'il ouvrait le corps d'un individu – un Espagnol, également – pour établir les causes de son décès, le cœur de ce qu'on croyait être un cadavre battait encore. Toujours selon cette version, l'anatomiste fut condamné à mort par l'Inquisition, peine que le roi Philippe II aurait commuée en un pèlerinage en Terre sainte. La seule chose avérée dans cette histoire est la réalisation de ce mystérieux voyage, au retour duquel Vésale est mort, en 1564, à l'île de Zante, face à la côte occidentale du Péloponnèse (voir Charles D. O'Malley, *Andreas Vesalius of Brussels, 1514-1564*, Berkeley, University of California Press, 1964).

727.

Paola Barocchi, « Commento », *in* Giorgio Vasari, *La vita di Michelangelo nelle*

redazioni del 1550 e del 1568, Paola Barocchi (éd.), vol. II, Milan-Naples, Riccardo Ricciardi Editore, 1962, p. 130. L'exemple de Michel-Ange est invoqué par le chirurgien Rodin dans *Justine*, du marquis de Sade, pour justifier l'expérience qu'il s'apprête à mener en compagnie de Rombeau (*op. cit.*, p. 140).

728. Achille Chéreau, « Anatomie (Histoire) », *in* A. Dechambre (éd.), *Dictionnaire encyclopédique des sciences médicales*, Paris, P. Asselin-Victor Masson, 1866, p. 221.

729. *Encyclopédie*, art. « Anatomie », p. 410.

730. Alessandro Benedetti, *op. cit.*, f° 6v° .

731. Giovanni Battista Canano, *op. cit.*, trad. Lev R. Lind, *op. cit.*, p. 310.

732. André du Laurens, *op. cit.*, p. 33.

733. Celse, *Traité de la médecine,* trad. d'Henri Ninnin, Paris, Auguste Delalain, 1821, 2 t., p. 13.

734. *Ibid.*, p. 20-21.

735. *Ibid.*, p. 35.

736. « [...] *in Ægypto, regibus corpora mortuorum ad scrutandos morbos insecantibus* » (Pline l'Ancien, *Caii Plinii Secundi historiæ naturalis libri XXXVII, Volumen sextum, Pars quarta continens rem herbariam*, publiée par Nicolas Éloi Lemaire, Paris, Firmin Didot, « Bibliothèque classique latine », 1829, p. 406).

737. Augustin, *La Cité de Dieu*, livres XIX-XXII, *op. cit.*, p. 669.

738. Félix Vicq d'Azyr, *op. cit.*, p. 2.

739. *Ibid.*, p. 3.

740. Louis-Sébastien Mercier, *op. cit.*, t. II, p. 335.

741. *Ibid.*, p. 336-337.

742. Jean-Joseph Sue, *Éléments d'anatomie, à l'usage des peintres, des sculpteurs et des amateurs... Première partie*, Paris, chez l'auteur, et chez Méquignon l'aîné, Royer, Barrois jeune, 1788, p. iv.

743. *Ibid.*

744. « Ceux qui, en voulant parler des parties des animaux, les démontrer ou les connaître, comme font en général tous les anatomistes, n'examinent qu'un homme, et un homme mort, commettent une erreur. [...] S'ils étaient aussi expérimentés dans la dissection d'animaux comme ils sont exercés dans l'anatomie d'un cadavre humain, ce qui les retient tous dans le doute et perplexes serait, à mon avis, clair comme la lumière et libre de toute difficulté » (William Harvey, *op. cit.*, p. 32-33).

745. Aristote, *Les Parties des animaux*, 641a, *op. cit.*, p. 6-7.

746. Mario Vegetti, *op. cit.*, p. 76-77.

747.

Voir Paul-Laurent Assoun, « Lire La Mettrie », suivi de Julien Offroy de La Mettrie, *L'Homme-Machine*, Paris, Denoël-Gonthier, 1981, p. 119, n. 83.

748.

Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 120.

749.

Ibid., p. 121.

750.

Dans la sixième partie du *Discours de la méthode* (1637), Descartes rend compte de l'existence de cet ouvrage et des raisons qui ont motivé sa décision de ne pas le faire paraître : « il y a maintenant trois ans que j'étais parvenu à la fin du traité qui contient toutes ces choses, et que je commençais à le revoir, afin de le mettre entre les mains d'un imprimeur, lorsque j'appris que des personnes, à qui je défère et dont l'autorité ne peut guère moins sur mes actions que ma propre raison sur mes pensées, avaient désapprouvé une opinion de physique, publiée un peu auparavant par quelque autre » ; cela « me fit craindre qu'il ne s'en trouvât [...] quelqu'une entre les miennes, en laquelle je me fusse mépris [...]. Ce qui a été suffisant pour m'obliger à changer la résolution que j'avais eue de les publier » (René Descartes, *Discours de la méthode*, suivi des *Méditations*, présentation et annotation par François Misrachi, Paris, Union générale d'éditions, 1951, p. 89).

751.

René Descartes, *Le Monde. L'Homme*, introduction d'Annie Bitbol-Hespériès, textes établis et annotés par Annie Bitbol-Hespériès et Jean-Pierre Verdet, Paris, Seuil, « Sources du savoir », 1996, p. 168.

752.

Discours de la méthode, cinquième partie, *op. cit.*, p. 85.

753.

Ibid., p. 85-86.

754.

Ibid., p. 77.

755.

Cit. *in* Geneviève Rodis-Lewis, *Descartes. Biographie*, Paris, Calmann-Lévy, 1995 ; j'utilise ici la traduction espagnole : *Descartes. Biografía*, Barcelone, Península, 1996, p. 115. On doit à Gottfried Wilhelm Leibniz (1646-1716) la connaissance d'un texte de Descartes concernant ses propres dissections. Ce texte, intitulé *Anatomia quaedam ex Manuscripto Cartesii* et copié par Leibniz pendant son séjour à Paris en 1676, est contenu dans les *Œuvres inédites de Descartes*, publiées par Foucher de Careil en 1859-1860, d'après le manuscrit de Leibniz conservé à la Bibliothèque royale de Hanovre (voir René Descartes, *Œuvres*, XI, édit. Charles Adam et Paul Tannery, Paris, Vrin, 1996, p. 548-634).

756.

René Descartes, *Méditations*, *Méditation seconde*, in *Discours de la méthode*, *op. cit.*, p. 181-182.

757.

Mirko D. Grmek, *La Première Révolution biologique...*, *op. cit.*, p. 136.

758.

Pierre Dionis, *op. cit.*, p. 534-535.

759.

Julien Offroy de La Mettrie, *op. cit.*, p. 214.

760.

Ibid., p. 144.

761.

Ibid., p. 189.

762.

Ibid., p. 198.

763. *Ibid.*, p. 199.

764. *Ibid.*, p. 157.

765. *Ibid.*, p. 214.

766. Albrecht von Haller, *Primæ linæ physiologiæ*, Hildesheim (New York), G. Olms, 1974, fac-similé de l'édit. de Göttingen, Vandenhoeck, 1747.

767. « Éloge de M. de Haller », *op. cit.*, p. 135.

768. *Institutions de Médecine de Mr Herman Boerhaave*, Paris, Huart, 1740.

769. *Journal des Sçavans*, Paris, ACRPP, 1964-1966, reprod. de l'édit. de Paris, Théodore Le Gras *et al*., mai 1749, p. 300-301.

770. « Éloge de M. de Haller », *op. cit.*, p. 141-142.

771. Julien Offroy de La Mettrie, *op. cit.*, p. 152, 203.

772. « Éloge de M. de Haller », *op. cit.*, p. 134.

773. Julien Offroy de La Mettrie, *op. cit.*, p. 192.

774. Voir, pour la biographie et les travaux de Vaucanson, André Doyon et Lucien Liaigre, *Jacques Vaucanson, mécanicien de génie*, préface de Bertrand Gille, Paris, PUF, 1967.

775. Voir Jacques de Vaucanson, *Le Mécanisme du flûteur automate, présenté à Messieurs de l'Académie royale des sciences, par M. Vaucanson, auteur de cette machine, avec la description d'un canard artificiel... imitant en diverses manières un canard vivant, inventé par le même, et aussi celle d'une autre figure..., jouant du tambourin et de la flûte*, Paris, J. Guerin, 1738. Au XIX^e^ siècle, Jean Eugène Robert-Houdin (1805-1871) prétendit que la fameuse digestion du *canard* de Vaucanson n'était qu'une supercherie. Horloger et constructeur lui-même d'automates avant de se consacrer à la prestidigitation, Robert-Houdin eut à réparer le *canard* pour son exhibition à l'Exposition universelle de Paris en 1844. Ce fut alors qu'il aurait découvert que la nourriture avalée par l'animal automate tombait dans une boîte placée sous son ventre, que l'on vidait toutes les trois ou quatre séances. L'évacuation était préparée à l'avance, composée de mie de pain colorée de vert, et était poussée par une pompe pour son expulsion. (Voir Jean Eugène Robert-Houdin, *Confidences d'un prestidigitateur : une vie d'artiste,* suivi de *Le Prieuré. Organisations mystérieuses pour le confort et l'agrément d'une demeure*, Paris, Stock, 1995).

776. Bruno Jacomy, « Les Machines qui voulaient singer l'homme », *in* Jean Clair (éd.), *op. cit.*, p. 123.

777. Cit. *in* André Doyon et Lucien Liaigre, *op. cit.*, p. 148.

778. *Ibid.*, p. 149.

779. Abbé Desfontaines, *Lettre CLXXX sur le flûteur automate et l'Aristipe moderne, 30 mars 1738*, in *Observations sur les écrits modernes*, XII, p. 337-342, cit. *in* André Doyon et Lucien Liaigre, *ibid.*, p. 50-51.

780. Julien Offroy de La Mettrie, *op. cit.*, p. 204.

781. *Ibid.*

782. Paul-Laurent Assoun, *op. cit.*, p. 63-64.

783. Mary Shelley, *Frankenstein, ou le Prométhée moderne*, Paris, Garnier-Flammarion, 1979, p. 113-114.

784. *Ibid.*, p. 116.

785. *Ibid.*, p. 119.

5. Morale, mondanité, esthétique et métaphore

786. « Éloge de Monsieur Mery », *op. cit.*, p. 175.

787. Nicolas de Malebranche, *Recherche de la vérité. Où l'on traite de la nature de l'esprit de l'homme et de l'usage qu'il en doit faire pour éviter l'erreur dans les sciences, livres IV-VI, Œuvres complètes*, t. II, Geneviève Rodis-Lewis (éd.), Paris, Vrin, 1974, p. 59.

788. *Ibid.*, p. 60.

789. *Encyclopédie*, art. « Anatomie », p. 410-411.

790. André du Laurens, *op. cit.*, p. 29-30.

791. *Ibid.*, p. 29.

792. *Ibid.*, p. 21.

793. *Ibid.*, p. 21-22.

794. *Ibid.*, p. 25.

795. *Ibid.*, p. 25-26.

796. L'« athée » devient à la fin de ce chapitre l'interlocuteur explicite de Du Laurens : invité par celui-ci à visiter le « superbe bâtiment » du corps, il ne pourra que s'incliner devant l'imposante construction qui témoigne de l'existence de « l'ouvrier inimitable » (*ibid*., p. 28-29).

797. *Ibid.*, p. 22.

798. *Ibid.*, p. 23.

799. *Ibid.*, p. 29.

800. Jackie Pigeaud, « Formes et normes... », *op. cit.*, p. 403 et 405.

801.

Voir par exemple le début du chapitre XXXIII du livre V, consacré aux muscles de la main, p. 156.

802. Voir *Anatomice*, *op. cit.*, f° 7r° -v° .

803. Kaspar Bartholin, *op. cit.*, p. 1.

804. Jean Riolan le fils, *op. cit.*, p. 1-2.

805. Jacques Bénigne Bossuet, *De la connaissance de Dieu et de soi-même*, in *Œuvres complètes*, Paris, L. Lives, 1864, t. 23, p. 33.

806. *Ibid.*, p. 78-111.

807. *Ibid.*, p. 103, 105.

808. Fénelon (François de Salignac de La Mothe-), *Traité de l'existence et des attributs de Dieu*, in *Œuvres de Fénelon, 1, publiées d'après les manuscrits originaux et les éditions les plus correctes, avec un grand nombre de pièces inédites, par Gosselin et Caron*, Versailles, J.-A. Lebel, A. Leclère, 1820, p. 27-28.

809. *Ibid.*, p. 50-51.

810. *Ibid.*, p. 52-53.

811. *Ibid.*, p. 53.

812. *Ibid.*, p. 54.

813. *Ibid.*, p. 55.

814. *Ibid.*, p. 57-58.

815. *Ibid.*, p. 64-65.

816. Louis van Delft, *op. cit.*, p. 215.

817. Cit. *in* William S. Heckscher, *op. cit.*, p. 114-115.

818. *Ibid.*, p. 113.

819. *Ibid.*, p. 29-31.

820. Ruben Eriksson (éd.), *op. cit.*, p. 306, n. 1.

821. Thomas Willis, *Cerebri anatome : cui accessit nervorum descriptio & usus*, Londres, Th. Roycroft, J. Martyn & J. Allestry, 1664 ; id., *Pathologiæ cerebri et nervosi generis specimen. In quo agitur de morbis convulsivis, et de scorbuto*, Oxford, J. Allestry, 1667. Les deux traités furent traduits en anglais en 1681, par Samuel Pordage. Une reproduction en fac-similé de la traduction du *Cerebri anatome* par Pordage fut publiée en 1965 à Montréal : *The Anatomy of the Brain and Nerves*, William Feindel (éd.), McGill University Press.

822. Voir Robert L. Martensen, « "Habit of Reason" : Anatomy and Anglicanism in

Restoration England », *Bulletin of the History of Medicine*, 66, 1992, p. 511, 524.

823. Robert Sharrock, *De Finibus virtutis christianæ. The Ends of christian religion... justified in severall discourses*, Oxford, R. Davis, 1673, p. 114-115 ; voir Robert L. Martensen, art. cit., p. 532.

824. *Ibid.*, p. 530-531.

825. L'expression est de Louis van Delft, *op. cit.*, p. 226.

826. Romolo Marchelli, *Prediche Quaresimali*, Venise, Gasparo Storti, 1683, p. 55-56 (1re édit., Rome, 1677), cit. *in* Piero Camporesi, *op. cit.*, p. 100.

827. Étienne Binet, *Essay des merveilles de nature et des plus nobles artifices pièce très-necessaire, à tous ceux qui font profession d'éloquence*, 2e édit., Rouen, Romain de Beauvais et Jean Osmont, 1622, p. 523-547.

828. *Ibid.*, p. 385-398.

829. Agostino Mainardo, *Anatomie de la Messe et du Messel, qui est une dissection & declaration de toutes les parties de la Messe, voire iusques au plus petites. Avec une representation vive de l'Antithese de la Cene du Seigneur Iesus, a la Messe Papistique*, Lyon, Jean Martin, 1562, préface du traducteur, p. 13. L'épître dédicatoire est datée de Genève en 1555, ce qui laisse à penser qu'il y eut une édition française antérieure à celle-ci. Le titre de l'édition originale en italien est *Annotomia della messa... per l'humil servo di Giesu Christo, Antonio di Adamo*. L'ouvrage fut traduit également en anglais (Strasbourg, 1556) et en latin (Tübingen, 1561).

830. *Ibid.*, p. 28.

831. *Ibid.*, p. 14.

832. *Ibid.*, p. 11-12.

833. *Ibid.*, p. 22-23.

834. *Ibid.*, p. 25.

835. *Ibid.*, p. 26-27.

836. *Ibid.*, p. 24.

837. Devon L. Hodges, *Renaissance Fictions of Anatomy*, Amherst (Mass.), University of Massachusetts Press, 1985, p. 1-2.

838. *Ibid.*, p. 127, n. 13.

839. Louis van Delft, *op. cit.*, p. 218-219.

840. John Donne, *An Anatomy of the World*, *Wherein by Occasion of the untimely Death of Mistris Elizabeth Drury the Frailtie and the Decay of this whole World is represented* (1621), Shaftesbury, The High House Press, 1929.

841. William Petty, *The Political anatomy of Ireland, with the establishment for that*

kingdom when the late duke of Ormond was lord lieutenant, taken from the records, Londres, D. Brown, 1691.

842. John Smith, *The pourtract of old age. Wherein is contained a sacred anatomy both of soul, and body, and a perfect account of the infirmities of age incident to them both. Being a paraphrase upon the six former verses of the 12. chapter of Ecclesiastes*..., 2e édit. corr., Londres, J. Macock for Walter Kettilby, 1666.

843. William Simpson, *Hydrologia chymica ; or, The chymical anatomy of the Scarbrough, and other spaws in York-shire*, Londres, Richard Chiswel, 1669.

844. Voir Paolo Rossi, « Vérité et utilité de la science chez Francis Bacon », *Les Philosophes et les Machines...*, *op. cit.*, appendice II, p. 149-170 ; id., *Francesco Bacone, dalla magia alla scienza*, Turin, Einaudi, 1974.

845. Francis Bacon, *Novum Organum*, aphorisme CXXIV, *in* James Spedding, Robert Leslie Ellis, Douglas Denon Heath (éd.), *The Works of Francis Bacon. Philosophical Works, Part 1*, Londres, s.n., 1858, p. 218.

846. Robert Burton, *The Anatomy of Melancholy, what it is. With all the kindes, causes, symptomes, prognostickes, and severall cures of it. In three maine partitions... Philosophically, medicinally, historically, opened and cut up. By Democritus Junior*, Oxford, Henry Cripps, 1621 ; trad. fr. *Anatomie de la mélancolie*, préface de Jean Starobinski, postface de Jackie Pigeaud, Paris, José Corti, diff. Seuil, 2000, 3 vol.

847. Scioppius, *Anatomia societatis Iesu seu Probatio spiritus iesuitarum. Item, Arcana imperii iesuitici cum Instructione secretissima pro superioribus ejusdem. Et Deliciarum iesuiticarum specimina : tandem divina oracula de societatis exitu*, s.l., 1633. Le livre parut aussi la même année à Lyon, chez G. Baumgartner, sous un titre légèrement différent : *Anatomia Societatis Jesu, una cum aliis opusculis, ad salutem ejusdem Societatis... utilissimis*. Sur Scioppius, voir *Biographisch-Bibliographisches Kirchenlexikon*, Herzberg, Verlag Traugott Batuz, 2001, vol. XVIII, col. 1261-1297.

848. Maiolino Bisaccioni, *Historia delle guerre civili di Napoli*, in *Historia delle guerre civili di questi ultimi tempi*, Venise, Eredi Storti, 1664, p. 140, cit. *in* Piero Camporesi, *op. cit.*, p. 99-100.

849. Voir Mino Bergamo, *op. cit.*, p. 15-16 *passim*.

850. Jean-Pierre Camus, *Traitté de la réformation intérieure*, Paris, S. Huré, 1631, p. 28.

851. Baldassare Castiglione, *Le Parfait courtisan et la Dame de cour*, trad. de l'italien par le comte Baltasar Castiglioné, Paris, E. Loyson, 1690, p. 21.

852. Je cite d'après la première traduction française du livre de Gracián, due à Amelot de la Houssaye (*L'Homme de cour*, Paris, Éditions Gérard Lebovici, 1990, reprod. de l'édit. de Paris, Veuve Martin et J. Boudot, 1684, p. 29) ; je m'en suis écarté là où j'ai cru opportun d'y apporter quelques modifications. Voici le texte original : « *Hombre juicioso y notante. Señoréase él de los objectos, no los objectos dél. Sonda luego el fondo de la mayor profundidad ; sabe hazer anotomía de un caudal con perfección. En viendo un personaje, le comprende y lo censura por esencia. De raras observaciones, gran desçifrador de la más recatada interioridad. Nota acre, concibe sutil, infiere juicioso : todo lo descubre, advierte, alcança y comprehende* » (Baltasar Gracián, *Oráculo manual y arte de prudencia* [1647], Emilio Blanco [éd.], Madrid, Cátedra, 1997, p. 129-130).

853. Louis van Delft, *op. cit.*, p. 217.

854. Philibert Monet, *Invantaire des deus langues françoise et latine assorti des plus utiles curiositez de l'un et de l'autre idiome*, Lyon, C. Obert, 1636, p. 63.

855. Antoine Furetière, *Dictionnaire universel, contenant generalement tous les mots françois, tant vieux que modernes, & Les Termes de toutes les sciences et des arts*, La Haye-Rotterdam, Arnout & Reinier Leers, 1690.

856. *Dictionnaire de l'Académie françoise, dédié au Roy*. *Tome premier*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1694, p. 38.

857. *Dictionnaire de l'Académie françoise : troisième édition. Tome premier*, Paris, Jean-Baptiste Coignard, 1740, p. 64.

858. Pierre Richelet, *Dictionnaire de la langue françoise ancienne et moderne. Tome premier*, Amsterdam, aux dépens de la Compagnie, 1732, p. 85.

859. *Dictionnaire des richesses de la langue françoise, et du néologisme qui s'y est introduit... par des exemples tirés des Écrivains les plus estimés, & qui se sont distingués par l'élégance du style*, à Paris, chez Saugrain, 1770, p. 21.

860. Jean-François Féraud, *Dictionnaire critique de la langue française. Tome premier*, Marseille, chez Jean Mossy père et fils, 1787-1788.

861. Jean Fernel, *Les VII livres de la Physiologie*, *op. cit.*, p. 26-27.

862. Jean-Nicolas Jouin de Sauseuil, *op. cit.*

863. *Encyclopédie,* « Discours préliminaire », p. xxxi.

864. Michel Delon, *L'Idée d'énergie au tournant des Lumières (1770-1820)*, Paris, PUF, 1988, p. 187.

865. *De l'Allemagne*, III, 2, cit. *in* Michel Delon, *ibid*.

866. *Dictionnaire de l'Académie française : sixième édition. Tome premier*, Paris, F. Didot frères, 1835, p. 72.

867. Pierre Larousse, *Grand Dictionnaire universel du XIX^e siècle*, Genève-Paris, Slatkine, 1982, réimp. de l'édit. de Paris, Administration du Grand Dictionnaire universel, 1866, p. 321.

868. Voir Ferdinando Taviani et Mirella Schino, *Il segreto della Commedia dell'Arte. La memoria delle compagnie italiane del XVI, XVII e XVIII secolo*, Florence, SES, 1992, p. 355-357.

869. William S. Heckscher, *op. cit.*, p. 32.

870. *Anatomice*, f° 7r° .

871. William S. Heckscher, *op. cit.*, p. 27-28.

872.

Ibid., p. 32-33.

873. *Ibid.*, p. 33.

874. *Anatomice*, préface, f° 5v° .

875. Voir *supra*, chap. II, « Voir et toucher ».

876. Fabrizio Cruciani, *Arquitectura teatral*, Mexico, Grupo Editorial Gaceta, 1994, p. 34.

877. *Ibid.*, p. 32-38.

878. Voir *supra*, chap. II, n. 132.

879. Charles Estienne, *op. cit.*, p. 373.

880. *Félix et Thomas Platter à Montpellier*, *op. cit.*, p. 30.

881. Guy Patin, *Lettres choisies de feu Mr. Patin, docteur en Médecine de la Faculté de Paris, & Professeur au Collége Royal..., Augmentées de plus de trois cens Lettres cette derniere Edition ; Et divisees en trois Volumes*, La Haye, chez Henry van Bulderen, 1707, t. I, lettre CLXI, p. 421.

882. Pierre Dionis, *op. cit.*, p. 281.

883. William S. Heckscher, *op. cit.*, p. 32.

884. Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, 2, *La Mort ensauvagée*, *op. cit.*, p. 75.

885. Pierre Dionis, *op. cit.*, préface.

886. *Ibid.*

887. Guillaume Lamy, *Discours anatomiques de M. Lamy... Avec des Reflexions sur les Objections qu'on luy a faites contre la maniere de raisonner de la nature de l'Homme, & de l'usage des parties qui le composent, et cinq Lettres du mesme Autheur, sur le sujet de son Livre*, Rouen, Jean Lucas, 1675, p. 120.

888. Guy Patin, *op. cit.*, t. III, lettre CCCCXXXVIII, p. 219.

889. Pierre Dionis, *op. cit.*, p. 39.

890. *Ibid.*, p. 312-316.

891. Pierre Nicole, *De l'éducation d'un prince : divisée en trois parties, dont la dernière contient divers traittez utiles à tout le monde*, Paris, chez la veuve Charles Savreux, 1670, p. 41-42.

892. Fontenelle, « Éloge de M. du Verney », *Éloge des académiciens... Tome II*, *op. cit.*, p. 439.

893. *Ibid.*, p. 440.

894.

Ibid., p. 437-438.

895. *Ibid.*, p. 441.

896. *Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Tome I. Depuis son établissement en 1666 jusqu'à 1686*, Paris, Gabriel Martin, Jean-Baptiste Coignard, Hippolyte-Louis Guérin, 1733, p. 322-323.

897. Nicolas Boileau, *Œuvres complètes*, *Satire X*, introduction par Antoine Adam, édition établie et annotée par Françoise Escal, Paris, Gallimard, « Bibliothèque de la Pléiade », 1966, p. 73.

898. Voir *supra*, chap. II, « Le regard de l'artiste ».

899. Le titre de cette édition de 1565 était *Anatomes totius, aere insculpta delineatio, cui addita est Epitome innumeris mendis repurgata, quam de corporis humani fabrica conscripsit clariss. And. Vesalius*. En 1569, Wechel en imprima une traduction française : *Les portraicts anatomiques de toutes les parties du corps humain, gravez en taille douce... Ensemble l'abbregé d'André Vésal et l'explication d'iceux, accompagnée d'une déclaration anatomique par Jacques Grévin*. Les illustrations, gravées sur cuivre, étaient toujours les mêmes. Voir Paule Dumaître, *op. cit.*, p. 143-144.

900. *Ibid.*, p. 145-148.

901. Voir Guillermo Olagüe Ros, « Elaboración y difusión de la Medicina moderna en la Italia de los siglos XVI y XVII : la peculiaridad del ambiente científico romano (1548-1720) », *in* Agustín Albarracín Teulón, José María López Piñero, Luis S. Granjel (éd.), *Medicina e historia*, Madrid, Editorial de la Universidad Complutense, 1980, p. 270-271.

902. Bartolomeo Eustachi, *Opuscula anatomica*, Venise, Vincentius Luchinus, 1564.

903. Bartolomeo Eustachi, *Tabulæ anatomicæ... quas e tenebris tandem vindicatas... Præfatione, notisque illustravit... Jo. Maria Lancisius...*, Rome, Francisci Gonzagæ, 1714. Il y eut par la suite d'autres éditions des *Tabulæ*, à Amsterdam (1722), à Rome (1728) et à Venise (1769). En 1944 parut une édition italienne : *Le tavole anatomiche di Bartolomeo Eustachio*, Adalberto Pazzini (éd.), Rome, Organizzazione editoriale tipografica.

904. Malgré le chiffre indiqué dans le titre du livre, les illustrations inédites de Casserio qu'il contient sont bien soixante-dix-sept. Bucretius en ajouta vingt autres, dont quinze empruntées à la *Fabrica* de Vésale. Édit. consultée, Giulio Casserio, *Tabulæ anatomicæ LXXIIX omnes novæ nec ante hac visæ, Daniel Bucretius Vratislaviensis, Philos. & Med. D. XX quae deerant supplevit & omnium explicationes addidit*, Francfort, Matthaei Meriani, 1632.

905. Voir surtout les planches 3 à 8, 11 à 14, 16, 18 et 29 à 38 du livre IV.

906. Govard Bidloo, *Anatomia humani corporis, centum et quinque tabulis per... G. De Lairesse ad vivum delineatis, demonstrata...*, Paris, Roger Dacosta, 1972, fac-similé de l'édition d'Amsterdam, veuve de Johannes van Someren, héritiers de Jan van Dyk, Hendrick Boom et veuve de Th. Boom, 1685.

907. Pour une analyse des illustrations de l'*Anatomia* de Bidloo, voir Nadeije Laneyrie-

Dagen, *op. cit.*, p. 193-195.

908. Paule Dumaître, *La Curieuse Destinée des planches anatomiques de Gérard de Lairesse peintre en Hollande*, Amsterdam, Rodopi, 1982, p. 27.

909. William Cowper, *Myotomia reformata ; or, A new administration of all the muscles of humane bodies... and other anatomical observations*, Londres, S. Smith, 1694 ; 2e édit., *Myotomia reformata ; or, An anatomical treatise on the muscles*, Londres, Robert Knaplock, 1724.

910. William Cowper, *The anatomy of humane bodies*, Oxford, S. Smith and B. Walford, 1698. Tel qu'il est, dit Paule Dumaître, « l'ouvrage de Cowper, par la beauté des planches de Lairesse et la clarté des commentaires du chirurgien anglais, peut être considéré comme le meilleur atlas d'anatomie du siècle » (Paule Dumaître, *La Curieuse Destinée des planches...*, *op. cit.*, p. 50 ; voir aussi p. 45-49, pour le récit détaillé du plagiat et du scandale qu'il provoqua).

911. Jacques Gautier d'Agoty, *Essai d'anatomie, en tableaux imprimés qui representent au naturel tous les muscles... de la tête... d'après les parties disséquées & préparées par monsieur Duverney*, Paris, 1745 ; id., *Myologie complette en couleur et grandeur naturelle, composée de l'Essai et de la Suite de l'essai d'anatomie en tableaux imprimés...*, Paris, Gautier, Quillau, 1746.

912. Le fils de Gautier d'Agoty, Arnauld-Éloy, perfectionna le procédé pour la publication en 1773 d'un *Cours complet d'anatomie peint et gravé en couleurs naturelles* (Nancy, Leclerc), accompagné d'un texte de Nicolas-Joseph Jadelot, professeur à la faculté de médecine de Nancy. Pour la technique d'impression des planches anatomiques en couleurs utilisée par les Gautier d'Agoty, voir Paule Dumaître, *Histoire de la médecine...*, *op. cit.*, p. 303-307.

913. Roberto Paolo Ciardi, *op. cit.*, p. 25.

914. Charles-Nicolas Jenty, *Démonstration de la matrice d'une femme grosse et de son enfant à terme*, Paris, 1749.

915. Jacques Gamelin, *Nouveau recueil d'ostéologie et de myologie dessiné d'après nature*, Toulouse, Desclassan, 1779.

916. Nadeije Laneyrie-Dagen, *op. cit.*, p. 193.

917. Paolo Mascagni, *Anatomia per uso degli studiosi di scultura e pittura. Opera postuma*, édit. Francesco Antommarchi, Florence, G. Marenigh, 1816.

918. François Chaussier, *Recueil anatomique à l'usage des jeunes gens qui se destinent à l'étude de la chirurgie, de la médecine, de la peinture et de la sculpture ; avec des explications suivant la nouvelle nomenclature méthodique et des tables synonymiques*, Paris, Chanson, 1820.

919. Pierre-Nicolas Gerdy, *Anatomie des formes extérieures du corps humain, appliquée à la peinture, à la sculpture et à la chirurgie*, Paris, Béchet, 1829. Sur Gerdy, voir Jean-François Debord, « De l'anatomie artistique à la morphologie », *in* Jean Clair (éd.), *op. cit.*, p. 106-107.

920. Mathias Duval, *Précis d'anatomie à l'usage des artistes*, Paris, A. Quantin, 1881.

921.

Paul Richer, *Traité d'anatomie artistique. Description des formes extérieures du corps humain au repos et dans les principaux mouvements*, Paris, E. Plon, Nourrit et Cie, 1890.

922. Paule Dumaître, *Histoire de la médecine...*, *op. cit.*, p. 236-237.

923. Édit. consultée, *Abrégé d'anatomie, accommodé aux arts de peinture et de sculpture..., par M. de Piles... Mis en lumière par François Tortebat...*, Paris, J. Mariette, 1733. Selon J. Ludwig Choulant, les deux co-auteurs de l'ouvrage ne sont qu'une seule personne, François Tortebat étant un pseudonyme de Roger de Piles (Johann Ludwig Choulant, *op. cit.*, p. 196).

924. *Anatomia per uso et intelligenza del disegno ricercata non solo su gl'ossi, e muscoli del corpo humano ; ma dimostrata ancora su le statue antiche più insigni di Roma...*, Rome, Domenico de Rossi, herede di Gio. Jacomo de Rossi, 1691. L'ouvrage connut en 1723 une édition anglaise, *Anatomy improv'd and illustrated with regard to the uses thereof in designing*, Londres, John Senex.

925. Bernardino Genga, *Anatomia chirurgica, cioè istoria anatomica dell'ossa, e muscoli del corpo humano con la descrittione de vasi più riguardevoli che scorrono per le parti esterne, & un breve trattato del moto, che chiamano circolatione del sangue*, Rome, Niccolò Angelo Tinassi, 1672.

926. *Op. cit*.

927. Félix Vicq d'Azyr, *op. cit.*, p. 12.

928. En particulier dans ses travaux sur la structure des reins (1561), recueillis postérieurement dans les *Opuscula anatomica* (voir Guillermo Olagüe Ros, *op. cit.*, p. 270-271).

929. Fontenelle, « Éloge de M. Ruysch », *Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année M.DCCXXXI. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même Année, Tirés des Registres de cette Académie*, Paris, Panckoucke, 1764, p. 102.

930. *Ibid.*

931. *Ibid.*, p. 103.

932. *Ibid.*

933. Jean-Joseph Sue, *Anthropotomie ; ou l'Art d'injecter, de disséquer, d'embaumer et de conserver les parties du corps humain*, Paris, 1765, cit. *in* Michel Ellenberger, *op. cit.*, p. 12.

934. Michel Ellenberger, *ibid*.

935. Quelques-unes des préparations de Fragonard, dont celles qu'on citera ci-après, sont conservées au musée de l'École vétérinaire à Maisons-Alfort.

936. Voir Michel Ellenberger, *op. cit.*, p. 14.

937. Voir Sylvie Hughes, « Esthétique et anatomie : science, religion, sensation », *Dix-Huitième Siècle*, 31, *Sciences et Esthétique*, n° spécial sous la direction de François Azouvi, Michel Baridon et Christine Rolland, 1999, p. 147.

938.

Voir Augusto Crocco, *La Cappella Sansevero e il suo mecenate*, Naples, C. Martello, 1964. Sur Raimondo di Sangro, voir aussi Giuliano Capecelatro, *Un sole nel labirinto. Storia e leggenda di Raimondo di Sangro, principe di Sansevero*, Milan, Il Saggiatore, 2000.

939.

Voir Augusto Crocco (éd.), *Breve nota di quel che si vede in casa del principe di Sansevero d. Raimondo di Sangro nella città di Napoli*, Milan-Naples, NISA, 1976, 3e édit.

940.

Michel Lemire, *op. cit.*, p. 77.

941.

Ibid.

942.

Sylvie Hughes, *op. cit.*, p. 143.

943.

Cette tête est probablement celle conservée au musée Orfila de Paris. La troisième, une tête de vieillard, se trouve à Paris également, au Muséum d'histoire naturelle.

944.

Voir « Les débuts de la céroplastie anatomique. L'abbé Gaetano Giulio Zummo (ou Zumbo, 1656-1701) », *Les Siècles d'or de la médecine...*, *op. cit.*, p. 152.

945.

Voir Sylvie Hughes, *op. cit.*, p. 144-145.

946.

Michel Lemire, *op. cit.*, p. 79. Voir aussi « L'École de modelage en cire de Florence », *Les Siècles d'or de la médecine...*, *op. cit.*, p. 154.

947.

Voir Luigi Cattaneo et Alessandro Riva, *Le cere anatomiche di Clemente Susini dell'Università di Cagliari*, Cagliari, STEF-Università di Cagliari, 1993.

948.

Il en fit le sujet de son traité *Vasorum lymphaticorum corporis humani historia et ichnographia*, publié en 1787 à Sienne.

949.

Sylvie Hughes, *op. cit.*, p. 153.

950.

Fontenelle, « Éloge de M. Ruysch », *op. cit.*, p. 106.

951.

Ibid., p. 106-107.

952.

Ibid., p. 107.

953.

Ibid.

954.

Ibid.

955.

Lorenzo Bellini, *Discorsi di anatomia*, Florence, Moücke, 1744, parties II et III, p. 20-21 ; cit. *in* Piero Camporesi, *op. cit.*, p. 119-120.

956.

Fontenelle, « Éloge de Monsieur Mery », *op. cit.*, p. 169-170.

957.

« Éloge de Monsieur Littre », *op. cit.*, p. 247.

958.

Voir Jean-François Debord, *op. cit.*, p. 106.

959.

Voir *supra*, chap. IV, note 87.

960. Piero Camporesi, *op. cit.*, p. 95.

961. Philippe Ariès, *L'Homme devant la mort*, 2, *op. cit.*, p. 77.

962. Voir Jackie Pigeaud, « L'École de modelage en cire de Florence », *op. cit.*, p. 154.

963. « Le Cabinet de cires anatomiques du duc d'Orléans », *ibid.*, p. 160 ; et « L'École de santé de Paris et les collections anatomiques en cire », *ibid.*, p. 156.

964. Voir *supra*, chap. IV, note 93.

965. « Anatomie artificielle, par Mlle Biheron », *Histoire de l'Académie Royale des Sciences. Année M.DCCLIX. Avec les Mémoires de Mathématique & de Physique, pour la même Année, Tirés des Registres de cette Académie*, Paris, Imprimerie royale, 1765, p. 94.

966. *Ibid.*, p. 95.

967. « Éloge de M. Ruysch », *op. cit.*, p. 105.

968. Voir Hunterian Museum (University of Glasgow), *Catalogue of the anatomical preparations of Dr. William Hunter*, compilation de Alice J. Marshall à partir du catalogue original préparé par John Teacher, Glasgow, University of Glasgow, 1970.

969. Achetée par l'État en 1799, la collection de préparations anatomiques de John Hunter subit des pertes considérables lors des bombardements allemands en 1941. Il en subsiste aujourd'hui quelque 3 500 pièces.

970. « Musées d'anatomie "artificielle" et d'anatomie "naturelle" », *Les Siècles d'or de la médecine...*, *op. cit.*, p. 162.

971. Michel Lemire, *op. cit.*, p. 93.

972. *Ibid.*

973. Alfred Bougeart, *Marat, l'Ami du Peuple*, Paris, Librairie internationale A. Lacroix, Verboeckhoven & C^{ie}, 1865, t. 1er, p. 25-26.

974. Christiane Py et Cécile Vidart, « Les musées d'anatomie sur les champs de foire », *Actes de la recherche en sciences sociales*, 60, novembre 1985, p. 4.

975. *Ibid.*, p. 5.

976. *Ibid.*, p. 9.

ÉPILOGUE

977. Roger K. French, « Natural philosophy and anatomy », *in* Jean Céard *et al*. (éd.), *op. cit.*, p. 448.

978.

Piero Camporesi, *op. cit.*, p. 121.

979.

Jean-Joseph Sue, *Éléments d'anatomie...*, *op. cit.*, p. 2.

980.

Ambroise Paré, *Œuvres complètes*, *op. cit.*, p. 309.

981.

Félix Vicq d'Azyr, *op. cit.*, p. 47.

982.

Voir Guenter B. Risse, *op. cit.*, p. 191-197 ; et Michel Foucault, *Naissance de la clinique* (1963), Paris, PUF, 1997, en particulier p. 125-149.

Index des personnes citées

Abenguefit (Ibn al-Wafid), 65.
Abuteus, 288.
Achillini, Alessandro, 113-115, 119.
Alberti, Leon Battista, 86, 99, 100, 103, 106, 128-130, 132, 146, 306.
Alberto da Bologna (maître Alberto), 24, 25, 177.
Albinus, Bernhard Siegfried, 252.
Albucasis (az-Zahrawi), 9, 65, 79.
Alcméon de Crotone, 161.
Alderotti, Taddeo, 41, 278, 291.
Alembert, Jean le Rond d', 237, 238.
Al-Farabi, 64, 66.
Algazel (al-Ghazali), 64.
Al-Khwârizmi, 64.
Al-Kindi, 64, 65.
Alpetragius (al-Bitruyî), 64.
Alphonse VI de Castille, 64.
Álvarez de Toledo, Juan (cardinal), 104.
Ambroise de Milan, 29.
Anaximandre, 155.
Andriot, François, 253.
Argyropoulos, Jean, 292.
Aristide, 282.
Aristote, 49, 64, 66, 69, 80, 91, 116, 119, 128, 135, 144, 160, 205, 288, 290, 291.
Armengaud, Blaise, 66.
Arnaud de Villeneuve, 66, 72, 288, 291.
Athénagore, 29, 30.
Augustin (*voir* saint Augustin).
Avendauth, 64, 288.
Averroès (Ibn Rushd), 66, 69, 71-73, 77, 79, 116, 289.
Avicebron (Ibn Gabirol), 64.
Avicenne (Ibn Sina), 64-66, 69-73, 77-79, 100, 116, 118, 135, 289-291.
Azzolino di Domenico, 278.

Bacon, Francis, 232, 233.

Bacon, Roger, 26, 73.
Baglivi, Georges, 154, 165, 211, 309.
Barlaeus (Caspar van Baerle, *dit*), 226.
Barthélemy l'Anglais, 95.
Barthez, Paul-Joseph, 188.
Bartholin, Kaspar, 9, 12, 120, 124, 143, 164, 222, 303.
Bartholin, Thomas, 134, 247.
Bartolomeo da Varignana, 41, 278.
Bauhin, Gaspard, 119, 143, 157, 247.
Basile de Césarée, 282.
Bayle, François, 109, 145, 146.
Becerra, Gaspar, 104, 105.
Bell, Thomas, 232.
Bellini, Lorenzo, 154, 263.
Benedetti, Alessandro, 87, 90-92, 115, 118, 119, 127, 132, 153, 171, 176, 200, 203, 222, 239, 240, 241, 272, 293, 296, 309.
Benivieni, Antonio, 134.
Benoît XI (pape), 280.
Benzi, Ugo, 291.
Berengario da Carpi, Jacopo, 16, 51, 80, 81, 87, 90, 96-98, 107, 112, 113, 177, 198, 200, 247-249, 272, 292, 296, 298.
Bernini, Gian Lorenzo, 249.
Bertruccio, Niccolò, 25, 113.
Bichat, Xavier, 272.
Bidloo, Govard, 249, 251, 252, 324.
Biheron, Marie-Catherine, 188, 265-267, 314.
Binet, Étienne (pseud. René François), 228.
Bisaccioni, Maiolino, 233.
Blégny, Nicolas de, 179.
Boèce, 155.
Boerhaave, Hermann, 211, 212.
Boileau, Nicolas, 246.
Bonet, Théophile, 134.
Boniface VIII (pape), 20-22, 24, 26, 28, 32, 35, 37, 38, 41, 278, 280.
Bordeu, Théophile de, 188.
Borelli, Giovanni Alfonso, 148, 149, 152, 308.
Bossuet, Jacques Bénigne, 223, 227, 244, 245.
Bougeart, Alfred, 268.
Bruno de Longoburgo, 48, 79.
Bruno, Giordano, 156.
Bucretius, Daniel, 248, 324.
Buffon, Georges-Louis Leclerc, comte de, 188.
Burgundio de Pise, 65, 67, 72, 113.
Burton, Robert, 233.

Calamai, Luigi, 260.
Calcar, Jan Stefan van, 297.
Calenzuoli, Francesco, 260.

Campanella, Tommaso, 156.
Camus, Jean-Pierre, 234, 235.
Canano, Giovanni Battista, 42, 98, 115, 200.
Cardan, Jerôme, 156.
Casserio, Giulio, 248, 249, 324.
Castiglione, Baldassare, 235.
Cellini, Benvenuto, 97, 105, 106, 129, 298.
Celse (Aulus Cornelius Celsus), 19, 45, 56, 91, 189, 200-202, 205, 277.
Cennini, Cennino, 99.
Cermisone, Antonio, 291.
Chalcondyles, Démétrios, 80, 81, 292.
Chamfort, Nicolas de, 185.
Charles Ier d'Anjou, 65.
Charles III de Bourbon, 263.
Chaussier, François, 252.
Cholet, Jean (cardinal), 27.
Chrysoloras, Manuel, 292.
Ciampoli, Giovanni, 159.
Claire de Montefalco, 59, 287.
Clément de Rome, 29.
Clément V (pape), 280.
Clément VI (pape), 23, 280.
Clément VII (pape), 49.
Colombo, Realdo, 7-13, 42, 85, 88, 103, 104, 108, 124, 127, 132, 134, 135, 160, 177, 200, 222, 306.
Condivi, Ascanio, 103, 104.
Condorcet, 182, 195, 211.
Constantin l'Africain, 62, 63, 65, 67, 68, 70, 287.
Cophon (maître salernitain), 280, 302.
Corradini, Antonio, 258.
Corti, Matteo, 87, 88, 109, 167.
Cosme Ier de Médicis, 8, 92, 103.
Cosme III de Médicis, 259.
Courtin, Germain, 124, 128.
Crooke, Helkiah, 159.
Cowper, William, 251, 252, 325.
Cues, Nicolas de, 155.
Curtius, 267.
Cyrille de Jérusalem, 29-31.

Daniel de Morley, 64.
Danti, Vincenzo, 129.
David de Dinant, 42.
De Beatis, Antonio, 101, 300.
De Graaf, Régnier, 9, 10, 12, 255.
De la Rivière, Estienne 294.
De Lairesse, Gérard, 249-251, 325.
De Piles, Roger, 253, 326.

Dell'Anguillara, Giovanni Andrea, 239.
Della Torre, Marcantonio, 102, 103.
Démocrite, 149, 155.
Descartes, René, 17, 206-210, 215, 317.
Desfontaines (abbé), 214, 237.
Desnoues, Guillaume, 259, 267.
Diderot, Denis, 17, 183-193, 197-200, 205, 314.
Di Giorgio Martini, Francesco, 101, 130.
Di Sangro, Raimondo, 257, 258, 263, 326.
Dionis, Pierre, 147, 148, 150, 151, 153, 179, 209, 210, 242-246.
Disdier, François-Michel, 253.
Donatello (Donato de' Bardi, *dit*), 98, 99, 107.
Dondi, Giovanni, 292.
Donne, John, 232.
Dryander (Johann Eichmann, *dit*), 285.
Du Laurens, André, 120, 121, 124, 125, 127, 135, 142, 143, 157, 158, 174, 175, 177, 198-200, 219-223, 304, 319.
Dupuytren, Guillaume, 267, 268.
Duval, Mathias, 253.
Duverney, Guichard-Joseph, 179, 181, 245, 246.

Empédocle d'Agrigente, 161.
Éphrem le Syrien, 283.
Épiphane de Salamines, 282.
Érasistrate de Céos, 19, 56, 86, 189, 190, 200, 205, 286.
Erigius, Jacobus, 167, 169, 176.
Estienne, Charles, 84-86, 88, 89, 92, 97, 98, 102, 120-124, 126, 127, 132, 173, 174, 241, 242, 247, 294.
Étienne d'Antioche, 78, 287.
Eugène de Palerme, 288.
Eustachi, Bartolomeo, 42, 248, 253, 255.

Fabrizi d'Acquapendente, Girolamo, 93, 94, 149, 150, 152, 240, 248.
Fallope (Gabriele Falloppia), 9, 10, 12, 90, 153, 160, 198, 309.
Farragut ou Farachi (Farag ben Salem), 65.
Fénelon (François de Salignac de la Mothe-), 223-225, 227, 238.
Féraud, Jean-François, 237.
Ferdinand II, 43.
Fernel, Jean, 122, 126, 127, 140, 141, 143-145, 148, 160, 164, 174, 175, 177, 237, 304.
Ferrein, Antoine, 181.
Ferri, Alfonso, 42.
Ferrini, Giuseppe, 260.
Ficin, Marsile, 155.
Filarète (Antonio Averlino, *dit* le), 130.
Fludd, Robert, 159.
Fontana, Felice, 260.
Fontenelle, Bernard le Bovier de, 180, 183-185, 198, 217, 218, 238, 245, 255, 262-264, 266.

Ford, Thomas, 232.
Fouquet, Henri, 194, 198.
Fragonard, Honoré, 186, 187, 257, 258, 264, 265, 267, 314, 326.
Francesco di Piedimonte (Franciscus de Pedemontium), 114.
Frédéric II Hohenstaufen, 65.
Furetière, Antoine, 236.

Galien, Claude, 33, 63, 65-67, 70-72, 77-89, 91, 100, 112-114, 123, 126, 127, 132, 133, 135, 137, 142, 149, 160, 163, 205, 222, 269, 270, 275, 277, 290, 292, 293, 295, 301.
Galilée (Galileo Galilei), 159, 207, 297.
Galletti, Giuseppe, 260.
Gamelin, Jacques, 252, 254.
Gassendi, Pierre, 145.
Gautier d'Agoty, Arnauld-Éloy, 325.
Gautier d'Agoty, Jacques, 252, 325.
Gaza, Théodore, 80, 292.
Gemini, Thomas, 247.
Genga, Bernardino, 253.
Genga, Girolamo, 241.
Gentile da Foligno, 73, 291.
Gérard de Crémone, 64, 65, 69, 70.
Gerdy, Pierre-Nicolas, 253, 325.
Ghiberti, Lorenzo, 100, 129.
Girolamo da Carpi, 98.
Glisson, Francis, 153, 315.
Godefroid de Fontaines, 27, 28.
Goethe, Johann Wolfgang von, 172.
Gómez Pereyra, 206.
Gournay, Marie Le Jars de, 238.
Gracián, Baltasar, 235, 322.
Greene, Robert, 232.
Grégoire IX (pape), 42.
Grévin, Jacques, 247.
Guidi, Guido, 92, 98, 296.
Guido da Vigevano, 23, 24, 279.
Guillaume de Moerbecke, 66, 69.
Guillaume de Saliceto, 41, 46, 48, 70.
Guinther d'Andernach (Johann Winther von Andernach), 80, 81, 115, 294, 297.
Gundisalvo, Domingo, 64.
Guy de Chauliac, 23-25, 46, 48-50, 71, 72, 78, 79, 113, 279, 292.
Guy de Harcourt, 279.

Haller, Albrecht von, 182, 188, 194-198, 210, 211, 212, 315.
Haly Abbas (Ali ibn al-Abbas-al-Magusi), 63, 69, 70, 72, 77-79.
Harington, John, 232.
Harvey, William, 8, 85, 86, 150, 152, 158, 159, 205, 242.
Henri de Ghent, 27.
Henri de Mondeville, 22-24, 46, 48, 70, 71, 79, 279, 290, 291.

Henricus Aristippus, 288.
Héraclite, 155.
Hérophile de Chalcédoine, 19, 56, 86, 189, 190, 200, 201, 203, 205.
Heseler, Baldasar, 87, 109, 167, 168, 170, 172.
Hippocrate, 9, 65, 66, 98, 100, 136, 137, 142, 161, 278.
Homère, 136.
Honorius III (pape), 37.
Hugo da Carpi, 37.
Hundt, Magnus, 96.
Hunter, John, 267, 328.
Hunter, William, 180, 266.

Ibn al-Gazzar, 63.
Ibn al-Hasan, Hubaish, 292.
Ibn Ishaq, Hunain, 63, 67, 77.
Ibn Ridwan, Ali, 65.
Innocent III (pape), 39-42.
Innocent VI (pape), 23.
Iohannitius (*voir* Ibn Ishaq, Hunain).
Irénée de Lyon, 34, 282.
Ishaq al-Isra'ili (Isaac Judaeus), 63.

James, Robert, 188.
Jaquet-Droz, Henri-Louis, 214.
Jaquet-Droz, Pierre, 214.
Jean Chrysostome, 33.
Jean d'Alexandrie, 65, 113, 114, 118.
Jean de Béthisy, 38.
Jean de Pise, 49.
Jean de Saint-Amand, 78, 292.
Jean Ier d'Aragon, 43.
Jean II d'Aragon, 43.
Jean XXII (pape), 280.
Jeanne de Bourgogne, 23.
Jenty, Charles-Nicolas, 252.
Joseph II, 264.
Jules III (pape), 8, 42.
Julien de Médicis, 261.
Julius Pollux, 9.
Justin martyr, 29.

Kintzing, Pierre, 214.

La Mettrie, Julien-Offroy de, 17, 210-213, 215.
La Rochefoucauld, François de, 238.
Laguna, Andrés de, 302.
Lamy, Guillaume, 243.

Lancisi, Giovanni Maria, 248, 253.
Lanfranc de Milan, 46, 48.
Larousse, Pierre, 238.
Le Baillif de la Rivière, Roch, 158.
Le Cat, Jean-Baptiste, 214.
Leibniz, Gottfried Wilhelm, 317.
Lelli, Ercole, 260.
Lemoine, Jean, 22, 35.
Léon X (pape), 102.
Léonard de Vinci, 16, 101, 102, 105, 106, 129-131, 135, 147, 156, 171, 172, 177, 246, 299, 300, 310.
Leoniceno, Niccolò, 81, 293.
Lieutaud, Joseph, 125, 172, 185.
Linacre, Thomas, 80.
Littre, Alexis, 180, 183, 264.
Louis, Antoine, 188.
Louis d'Anjou, 43.
Louis X, 22, 279.
Loyola, Ignace de, 8.
Lucas, Jean (doyen de la Faculté de médecine de Paris), 43.

Mainardo, Agostino (pseud. Antonio di Adamo), 17, 229, 231, 233, 235.
Malebranche, Nicolas de, 218.
Malpighi, Marcello, 134, 148, 149, 152, 153, 154, 248.
Manfredi, Girolamo, 156, 302.
Mantegna, Andrea, 16, 101, 107, 108.
Manuzio, Aldo, 80.
Manzolini, Giovanni, 260.
Marat, Jean-Paul, 268.
Marc de Tolède, 64.
Marchelli, Romolo, 228.
Marchetti, Domenico, 120.
Marie-Antoinette, 214.
Martin I^er^ d'Aragon, 43.
Masaccio (Tommaso Cassai, *dit*), 98, 99.
Mascagni, Paolo, 252, 260, 261.
Massa, Niccolò, 90, 119, 177.
Mayo, John, 232.
Melzi, Francesco, 101, 299.
Mercier, Louis-Sébastien, 183, 184, 197, 198, 204, 313.
Mersenne, Marin, 209.
Méry, Jean, 180, 181, 263.
Méthode d'Olympe, 34.
Michel-Ange (Michelangelo Buonarroti), 16, 103-105, 129, 135, 171, 199, 200, 246, 261, 300, 316.
Minucius Felix, 29, 30.
Molière (Jean-Baptiste Poquelin), 242, 243.
Mondino de' Liuzzi, 21-25, 41, 50, 66, 68, 71, 72, 78, 79, 81, 87, 88, 90, 96, 107, 112,

113, 115-120, 124, 135, 156, 165, 167, 278, 286, 290.
Monet, Philibert, 236.
Montagnana, Bartolomeo, 291.
Morand, Sauveur-François, 265.
Morandi, Anna, 260.
More, John, 232.
Morgagni, Giovanni Battista, 134.

Nashe, Thomas, 232.
Nicolas de Salerne, 25.
Nicole, Pierre, 244.
Niccolò da Reggio (Niccolò Deoprepio), 67, 68, 72, 78, 79, 80, 82.

Oberndoerffer, Johann, 232.
Olivier de Tréguier, 27.
Orfila, Mateu, 267.
Orléans, Philippe, duc d', 265, 267.

Paaw, Pieter, 93, 240.
Palladio, Andrea, 241.
Paracelse, 156.
Paré, Ambroise, 115, 119, 158, 247, 272, 303.
Pasquier, Étienne, 39, 284.
Patin, Guy, 180, 242.
Paul III (pape), 42.
Paul IV (pape), 42.
Perino del Vaga, 97, 98.
Perrault, Charles, 245.
Person, Samuel, 232.
Petit, Jean-Louis, 181.
Pétrarque (Francesco Petrarca), 292.
Petty, William, 232.
Peyligk, Johannes, 96.
Philippe de Hesse, 43.
Philippe II d'Espagne, 199, 316.
Philippe III le Hardi, 27, 38, 279.
Philippe le Bel, 22, 27, 279, 280.
Philippe VI de Valois, 279.
Pierre Chrysologue, 29.
Pierre d'Alexandrie, 282.
Pierre Ier de Russie, 262.
Pierre-Léopold (grand-duc de Toscane), 264.
Pietro d'Abano, 67, 96, 145.
Pietro d'Argellata, 284.
Pietro da Cortona (Pietro Berrettini), 249.
Pini, Pier Matteo, 248.
Pinson, André-Pierre, 265.
Plantin, Christophe, 247.

Plato de Tivoli, 288.
Platon, 66, 91, 155, 288.
Platter, Félix, 93, 173, 177, 178, 242, 247.
Platter, Thomas, 198.
Plempius, Fortunatus, 209.
Pline l'Ancien, 202.
Pollaiuolo, Antonio, 98.
Pomponazzi, Pietro, 156.
Primaticcio, Francesco, 98, 298.
Ptolémée, 66, 157, 288, 310.
Ptolémée III Évergète, 56.
Ptolémées (dynastie des), 19, 189.

Queirolo, Francesco, 258.
Quesnay, François, 39, 284.

Raimundo de Sauvetat, 64.
Raphaël (Raffaello Sanzio), 16.
Regnard, Jean-François, 238.
Rembrandt, 16, 108, 252.
Rétif de La Bretonne, Nicolas-Edme, 193.
Rhazès (ar-Razi), 65, 66, 69-72, 77, 81, 290.
Richard de Fournival, 38.
Richard l'Anglais (Richard de Wendower), 42.
Richelet, Pierre, 236, 237.
Richer, Paul, 253.
Riolan, Jean (le fils), 86, 120, 125, 126, 136-139, 146, 164, 165, 179, 222, 304, 307.
Robert d'Anjou, 67.
Robert-Houdin, Jean Eugène, 318.
Rodríguez de Guevara, Alfonso, 285.
Roentgen, David, 214.
Rogers, Thomas, 232.
Rondelet, Guillaume, 93, 297.
Rosso Fiorentino, 97, 98, 246, 298.
Rufin d'Aquilée, 28.
Rufus d'Éphèse, 9, 33.
Ruysch, Frederik, 165, 255, 256, 258, 261-263, 266.

Sade, Donatien-Alphonse François de, 193, 316.
Saint Augustin, 29, 30-32, 34, 203.
Saint Paul, 34, 281.
Saint-Pierre, Henri Bernardin, 238.
Salerno, Domenico Giuseppe, 258.
Salimbene, 284.
Salviati, Francesco, 98.
Sammartino, Giuseppe, 258.
Sansovino, Francesco, 131.
Sarpi, Paolo, 94, 297.

Sauseuil, Jean-Nicolas Jouin, chevalier de, 17, 237.
Scamozzi, Vincenzo, 241.
Scioppius (Kaspar Schoppe, *dit*), 233, 321.
Scot, Michel, 64, 69, 80, 288.
Scudéry, Mlle de, 236.
Sérapion (Ibn Sarabiyun), 65, 71.
Severino, Marco Aurelio, 148, 152.
Sévigné, Mme de, 238.
Sharrock, Robert, 227.
Shelley, Mary, 215, 216.
Sidney, Philip, 232.
Signorelli, Luca, 101.
Simpson, William, 232.
Sixte IV (pape), 41, 42, 284.
Smith, John, 232.
Soranus, 33.
Staël, Mme de, 238.
Stensen, Niels (Sténon), 154, 309.
Stubbes, Philip, 232.
Sue, Jean-Joseph (le fils), 204, 206, 253, 271.
Sue, Jean-Joseph (le père), 181, 253, 256, 257, 264.
Susini, Clemente, 260, 261.
Swammerdam, Jan, 255.
Sylvius (Jacques Dubois, *dit*), 82, 88, 123, 124, 127, 128, 132, 174, 175, 272, 293, 295.

Tarin, Pierre, 188-191, 198, 201.
Tatien, 282.
Tenon, Jacques-René, 183, 184.
Tertullien, 28-32, 34, 203, 282.
Théodoric Borgognoni, 38, 46, 48, 284.
Théophile d'Antioche, 282.
Thomas d'Aquin, 32, 34, 155.
Titien, 95, 98.
Tortebat, François, 253, 326.
Tronchin, Théodore, 188.
Tulp, Nicolaas, 108.

Uccelli, Filippo, 260.
Urbain V (pape), 23.
Urbain VIII (pape), 233.

Valverde de Amusco, Juan, 104-106, 124, 247, 300.
Van der Gracht, Jacob, 253.
Van Spiegel, Adriaan, 248.
Varotari, Dario, 94.
Vasari, Giorgio, 98, 103, 241, 299, 300.
Vassé, Loys, 123, 124.
Vaucanson, Jacques, 213-215, 318.

Venel, Gabriel-François, 188.
Verdier, César, 181, 188.
Veronese, Paolo, 103.
Vésale, André, 8, 23, 51, 52, 81-90, 92, 95, 97, 98, 102-104, 107-109, 115, 122-124, 126, 127, 132-135, 140, 141, 155, 156, 167-170, 172, 174-177, 199, 200, 222, 226, 231, 247, 249, 250, 251, 253, 257, 272, 293, 297, 300, 315, 324.
Vicq d'Azyr, Félix, 171, 172, 185, 203, 204, 206, 254, 272, 312.
Vitruve, 129, 135, 136, 306.

Wandelaar, Jan, 252.
Watelet, Claude-Henri, 172, 312.
Wechel, André, 247, 324.
Willis, Thomas, 226, 227.
Winslow, Jacques-Bénigne, 120, 138-141, 148, 181, 184, 215, 303.

Zabarella Jacopo, 145.
Zerbi, Gabriele, 113, 115, 119.
Zummo, Gaetano Giulio, 259.

Index thématique

Académie des beaux-arts de Florence, 260.
Académie royale de peinture et de sculpture, 204, 253.
Académie royale des sciences, 180, 213, 259, 265.
Accessus ad auctores, 112-113, 301.
Achat de cadavres, 180, 182, 193.
Alexandrie, Alexandrins, 19, 56-57, 63, 66-67, 189, 200, 205.
Âme, 205, 207, 208, 209, 210, 215, 221, 223, 226, 227, 234.
Amphithéâtres anatomiques, 7, 16, 91-94, 170, 190, 193, 226, 239-242, 243, 246, 272, 296.
Analogie corps-architecture, 16, 126-127, 129-132, 135, 136-137, 139, 141, 153, 163.
Analyse, 144-145, 147, 148, 237-239, 270, 272.
Anatomia animata, 17, 211, 212, 215, 270, 271.
Anatomia sensibilis, 16, 90, 95, 97, 101.
Anatomie
à l'École de Salerne, 25, 68-69, 72, 117, 280 ; artistique, 18, 252-254 ; au XVIII^e siècle français, 180-184, 196-198 ; comparée, 257, 265 ; dans l'Antiquité, 56-57 ; de l'âme, 17, 234-235, 237, 238 ; de la messe, 17, 228-231 ; des passions, 17, 235, 236, 237, 238 ; du cœur, 235, 236, 237 ; du monde, 232, 237 ; et éducation, 223, 244-245 ; et théâtre (*voir* Théâtre et anatomie) ; galénique, 68, 78, 81, 83-85, 88-89, 112 ; microscopique, 148-149 ; pathologique, 134, 266, 267, 272 ; topographique, 160.
Anatomo-clinique (méthode), 272.
Androïde, 213, 214.
Anglicanisme, Anglicans, 227.
Animal-machine, 17, 205, 206, 207, 208, 210.
Anormal (*voir* Norme, normalité).
Anthropologie, 220, 228.
Approvisionnement de cadavres, 177, 179, 183-184, 186.
Arabe (médecine), 63, 66.
Arabisation du vocabulaire médical latin, 70.
Architecture théâtrale, 240-241.
Art (théorie de l'), 99-103, 128-130, 131.
Artifice, 213, 215, 246, 254, 255, 264.
Artistes
et anatomistes à la Renaissance, 16, 97-99, 103-108, 128 ; et illustration anatomique, 246, 247, 254, 98, 101, 105-106.

Arts libéraux, arts mécaniques, 48, 49, 52.
Astres, astrologie, 155-159, 270.
Astronomie, 217-218.
Athéisme, 221, 319.
Automate, 17, 213, 214, 215.
Autopsies judiciaires (*voir* Expertises médico-légales).

Barbiers, 43, 46, 49, 50, 89.
Baroque, 44, 228, 249, 258, 259, 264, 270.
Biologie cartésienne, 209.
Bouillir le corps, 20, 22, 23, 24, 27, 279.

Cabinets d'anatomie, 17, 185, 186, 257, 261-265, 272, 314.
Cadavre (statut du)
dans l'Antiquité, 33, 283 ; en Europe du Nord, 53, 58.
Canon galénique alexandrin, 67, 289.
Canonisation (procès de), 59, 75, 287.
Cartographie, 159, 161.
Cavités corporelles, 115, 117, 119, 121, 124, 125, 280.
Centre du corps, 135-136.
Céroplastie (*voir* Cires anatomiques).
Chirurgie
et anatomie au Moyen Âge, 39, 45-46, 50-51, 52, 54-55, 70-71, 73, 74, 78 ; au XVIII^e^ siècle, 180-181.
Chirurgiens au Moyen Âge, 38, 45, 46-50.
Choix des corps, 175-176.
Chorographie, 160.
Christianisme et anatomie au Moyen Âge, 19-20, 25-26, 35, 39-42, 43-45.
Christianisation de l'anatomie, 44, 223.
Circulation du sang (théorie de la), 8, 150, 151-152.
Cires anatomiques, 165, 246, 255, 258-261, 264-268, 272.
Civilisation de l'anatomie, 12, 18, 272.
Clitoris (découverte du), 7-11, 12-13.
Collections, 261, 264-267, 272.
Collège Royal, 92, 179, 181.
Collège Saint-Côme, 181.
Complexion, 113, 114, 115, 131, 163.
Composition chez Leon Battista Alberti (méthode de), 99-100, 128-129.
Conciles, 28, 29, 33, 36-38, 46, 47.
Condition humaine, 226, 270.
Connaissance de Dieu, 220-221, 223-225, 235.
Connaissance par les sens
dans l'anatomie, 15, 83-91, 93-94, 99, 101, 103, 105, 108-109, 231 ; et émergence des dissections, 59, 60, 72, 73, 76.
Consilia, 76, 145, 291.
Constantinople, 80, 292.
Corps humain comme Temple de Dieu (*voir* Temple de Dieu).
Corpus galénique gréco-latin, 67.

Corpus médical arabo-latin, 65.
Corrosion (préparation de pièces anatomiques par), 257.
Cours privés d'anatomie et de chirurgie, 181.
Credo des Apôtres, 28.
Criminels, 176, 179, 190, 193, 200, 201.
Cruauté, 183, 191, 196, 197, 201-203, 205, 216, 249, 270.
Curiosité anatomique
au XVIIIe siècle, 196 ; et émergence des dissections, 58, 59, 75.

Décomposition du cadavre, 168, 170, 173, 176, 177, 259.
Découvertes anatomiques, 10-11, 12-13, 14, 160.
Défaut de structure, 137.
Définition d'anatomie, 113.
Démonstrations d'anatomie, 25, 43, 51, 167-170, 176, 180, 214, 226, 239, 241, 242, 243, 244, 245, 259, 266, 278.
Description anatomique, 115, 117, 118, 121, 122, 125, 126, 131, 142, 149, 160.
Detestande feritatis (bulle), 20-23, 25, 26, 27, 35, 41, 278, 280.
Dictionnaires, 236-238.
Dissections
à l'Hôtel-Dieu de Paris, 179, 181 ; au Moyen Âge, 21, 24, 25 ; clandestines, 180, 183 ; dans l'Antiquité, 19, 56 ; d'animaux, 68, 69, 84-85 ; privées, 51, 58, 133 ; publiques, 17, 50, 51, 87, 94, 133, 239, 240, 242.
Divertissement, 217, 243, 268.
Division du corps
en trois cavités, 117, 119-120, 121, 124, 125 ; et structure des traités d'anatomie, 116.
Dogmatiques (secte médicale des), 56, 189, 201, 202.
Droit canonique, 37, 38, 40.

École royale des beaux-arts, 264.
Écorchés, 96, 105, 106, 248, 249, 251, 252, 253, 257, 265, 266.
Éléments, 113, 159, 161, 162.
Éloges de l'anatomie, 187, 219, 220.
Embaumement, 23, 57, 58, 59, 60, 74, 279.
Empiriques (secte médicale des), 56, 57 189, 201, 202.
Empirisme, 76, 83, 88, 108, 111, 159, 233.
Enseignement de la médecine
au XVIIIe siècle en France, 180-182, 183, 184 ; dans les universités médiévales, 69, 70, 77, 78.
Épistémologie historique, 13.
Esprits (système physiologique des), 86, 87.
Esthétique, 12, 106, 217, 246, 247-249, 251-252, 254, 257, 260, 261, 264.
Éthique, 192, 202, 203, 205.
Éviscération du cadavre, 22, 24, 57, 74.
Exempeda, 132, 306.
Exercice de la médecine par les clercs, 36-39, 283.
Expérience (rôle de l')
dans l'émergence des dissections, 72-73, 76-77, 291 ; dans l'anatomie de la Renaissance, 83, 86, 88, 95, 105 ; selon Galien, 83-84.

Expérimentation anatomique, 183, 185, 190, 191, 194-196, 197.
Expertises médico-légales, 40, 41, 43, 57, 59, 60, 62, 74, 75, 278.
Extrémités, 116, 117, 124, 125.

Facultés, 117, 122, 149, 153, 221.
Fibre, 12, 150, 151, 153-154, 165, 203, 212, 271.
Fibrillaire (théorie), 154, 165.
Fontainebleau (école de), 298.
Fragmentation, 16, 18, 141-142, 144, 146-149, 153, 154, 155, 159, 161, 165, 166, 233, 234, 237, 273.
Frankenstein, 215-216.
Frontispices, 50, 51, 103, 107, 108, 170.

Galénisme, 63, 67, 77, 82, 163.
Géographie, 160.
Gravures, 246, 247, 248, 249, 252.

Histoire de la médecine, 13-14, 217.
Historia du corps, 118, 124, 125, 132, 137, 138, 139, 142, 144.
Homme-machine, 17, 210, 215.
Homme zodiacal, 156.
Horloge, 140, 148, 152, 165, 207, 210, 215.
Humanisme médical, 80-81, 292.
Humeurs (théorie des), 16, 54, 161-164, 270.
Hydrauliques (modèles), 149-150, 152.
Hygiénisme, 268.

Iatromécanisme, 149, 152, 211.
Iconographie anatomique, 50, 95, 97-98, 101, 103, 105, 107, 171, 247, 249, 254, 272.
Illustration anatomique
au XV^e^ siècle, 95-96 ; et connaissance par les sens, 16, 95, 97, 101, 102, 103 ; et représentation du mouvement, 105-106.
Imitation de la nature, 265-266.
Incinération du cadavre, 22, 33, 279.
Injection vasculaire, 255-256, 258, 264.
Instruments anatomiques, 173-174, 229, 230.
Interdictions
conciliaires relatives à la médecine et à la chirurgie, 36-39 ; de disséquer, 19-24, 36, 52, 59, 277.
Irritabilité, 194, 212.
Islam, 277.

Jardin du Roi, 147, 151, 179, 181, 186, 209, 213, 243, 245, 246.

Leçons d'anatomie, 50, 51, 240, 241.
Littérature, 217, 231.
Livres, savoir livresque, 62, 71-72, 74, 75, 76-77, 78, 82, 86, 88, 89, 99, 108, 111.

Lumières (anatomie au siècle des), 17, 154, 185, 192, 197.

Machine (modèle de la), 16, 17, 140, 141, 147-149, 150-154, 207-210, 212, 215, 218, 273.
Matérialisme, 149, 188, 209, 210, 212.
Mécanicisme, 17, 149, 159, 165, 166, 188, 206.
Mécanique, mécanisation, 141, 147, 149, 151, 152, 153, 154, 186, 204, 206, 208, 210-212, 213-215.
Médecine
à la cour pontificale sous Innocent III, 39-40 ; hellénistique, 56-57, 286 ; hippocratique, 56, 269 ; médiévale, 61, 63, 65, 66, 67, 70.
Memento mori, 226, 227.
Métaphore anatomique, 12, 17, 217, 231-234, 236.
Méthodiques (secte médicale des), 57.
Microcosme et macrocosme, 155-161, 163, 220.
Microscope, 141, 148, 153, 255.
Mode anatomique, 217, 245, 246.
Mondanité, 17, 243, 245-246, 264.
Monstruosités, 133-135, 268.
Morale, 17, 217, 220, 222, 226, 227, 231, 235, 250, 267, 268, 270.
Mort utile, 193, 197, 202-203.
Musées d'anatomie, 260, 267, 268, 272.
Myologie, 121, 125, 128, 139, 153, 154, 248, 249, 250, 261.

Narration picturale, 146.
Nomenclature anatomique, 9-10, 70, 147, 161, 204, 271-272.
Norme, normalité, 16, 133-137.

Observation de la nature, 73-74, 76, 77, 82, 95, 99, 100, 101, 105.
Odeurs, 173.
Ordre
de la tête aux pieds (*a capite ad calcem*), 69, 118, 121, 122, 124, 125 ; de dissection, 117-118, 119, 120-121, 122, 124, 125, 137, 138, 139, 153 ; de composition, 120-122, 124-126, 129, 131, 132, 137-140, 144, 146, 153, 213.
Os
et forme du corps, 126, 128, 129, 137 ; et soutien du corps, 126-128, 132, 137, 139, 140.
Ostéologie, 121, 128, 138, 139, 251, 252.
Ostéologie nouvelle, 137, 138, 139.
Ouverture de cadavres, 19, 20, 22, 26, 40, 41, 43, 52, 54, 57-60, 71, 74-76, 106, 170, 185, 188, 190.

Partie du corps (définitions de), 142-143.
Parties
animales, naturelles et spirituelles, 117, 118, 119 ; homogènes ou semblables, 116, 118, 119, 120, 123, 124, 132, 143, 144, 147, 148, 153 ; instrumentales, 116, 118, 120, 125, 144 ; solides, 162-164.

Patristique, 28-31, 34, 282.
Pénurie de corps, 179-180, 183-184.
Pères de l'Église, 28, 31, 282.
Persuasion, 112.
Philosophes, 185, 211, 218, 219, 222, 237.
Philosophie de la nature, 119, 185, 231.
Physiologie, 154, 164, 186, 187, 206, 209, 210-211, 212, 223, 227, 270.
Pièces anatomiques
artificielles, 255, 258, 259, 266, 267 ; naturelles, 186, 255, 258, 264, 266, 267, 268 ; « sèches » (méthode de préparation des), 255-257.
Plaidoyers pour l'anatomie, 187-189.
Politique, 189, 197, 222, 231.
Position du cadavre, 174-175.
Possessions démoniaques, 227.
Préparations anatomiques (*voir* Pièces anatomiques).
Pré-vésaliens (anatomistes), 82, 90, 114.
Proportions humaines, 16, 99, 105, 129-131, 132-136.
Propreté du cadavre, 172.
Protestantisme, protestants, 226-227.
Qualités, 113, 161, 163.
Récit anatomique, 116, 123, 126.
Renouveau de l'anatomie en Occident, 62, 67, 76.
Représentations théâtrales, 239.
Répulsion, 171-172, 225, 270.
Résolution (méthode de), 16, 144-146, 237.
Résurrection des corps, 26-33, 227, 281, 282, 283.
Rete mirabile, 86-88, 109.
Rhétorique, 17, 71, 90, 108, 112, 146-147, 188, 190, 198, 217, 272.
Royal Academy of Arts, 266.
Royal College of Surgeons, 267.
Royal Society, 227.

Salerne (école de), 63, 67, 68, 69.
Sang au Moyen Âge (statut du), 39, 46-47.
Scènes de dissection, 95, 96, 99, 107, 108, 298.
Sec (corps), 16, 164-165.
Sensibilité, 194-196.
Sépulture
multiple, 20-21, 278 ; violation de (*voir* Violation de sépulture).
Solidisme, 16, 164, 165.
Spectacles, spectateurs, 229, 239, 240, 241, 242, 243, 272.
Spiritualité, 217, 234.
Statuts universitaires, 176, 177, 179.
Superstition, 185, 187.
Symmetria, 133, 134, 135.

Temple de Dieu (le corps comme), 34-35, 45, 52.
Théâtre et anatomie, 239-240.

Théorie et pratique dans la médecine médiévale, 76, 77.
Traductions, 15, 61-62
à deux interprètes, 288 ; de l'arabe en latin, 63-65, 66, 67, 68, 72, 73, 75, 77 ; du grec en arabe, 66 ; du grec en latin, 65-66, 67, 68, 73, 77, 78, 79, 80.
Trafic de cadavres, 182, 184.

Universités
de Bologne, 21, 41, 43, 51, 67, 77, 87, 88, 92, 109, 113, 156, 167, 168, 172, 176, 278, 284 ; de Florence, 43, 80 ; de Lérida, 43 ; de Leyde, 93, 211, 226 ; de Montpellier, 41, 43, 58, 59, 66, 67, 78, 93, 172, 173, 242, 288-89, 297 ; de Padoue, 8, 80, 81, 85, 89, 92, 93, 94, 99, 176, 195, 240, 241, 248 ; de Paris, 32, 37, 41, 43, 47, 49, 58, 67, 80, 82, 92, 123, 179, 180, 184, 199, 242, 267, 285, 297 ; de Pise, 8, 92, 104, 148 ; de Rome (*La Sapienza*), 8, 42, 248 ; de Salamanque, 285 ; de Tübingen, 42 ; de Valladolid, 285.
Utilité des connaissances anatomiques, 172, 185, 186, 189, 190, 194, 195-196, 216, 218-219.

Vénus anatomiques, 261.
Ventres (inférieur, moyen, supérieur), 117, 119, 120, 121, 124, 230.
Violation de sépulture, 24-25, 177, 178.
Vitalisme, 188, 209.
Vivisection d'animaux, 124, 205, 170, 196, 197.
Vivisections
humaines, 198-200, 205, 206 ; dans l'Antiquité, 189, 201-203 ; au XVIII^e siècle, 17, 190-193, 196-198.
Vol de cadavre, 24-25, 177-178, 180, 193.